

**Thèse de doctorat en
SCIENCES ECONOMIQUES**

Présentée et soutenue publiquement par

Lise ARCHAMBAUD

Le 17 Décembre 2018

**LES DYNAMIQUES COLLECTIVES EN CONTEXTE
POST-CONFLIT**

REFLEXIONS SUR UNE RESILIENCE SOCIALEMENT SOUTENABLE

Directeur de thèse :

M. Benoit LALLAU, Maitre de conférences, HDR, Sciences-Po Lille

Membres du jury :

M. Jérôme BALLET, Maitre de conférences, HDR, Université de Bordeaux (Rapporteur)

M. Bruno BOIDIN, Professeur, Université de Lille (Président)

M. François BOUSQUET, Directeur de Recherche, CIRAD (Rapporteur)

Mme Claire GONDARD-DELCROIX, Maitre de conférences, Université de Bordeaux / IRD

M. Emmanuel MBETID-BESSANE, Professeur, Université de Bangui

**Thèse de doctorat en
SCIENCES ECONOMIQUES**

Présentée et soutenue publiquement par

Lise ARCHAMBAUD

Le 17 Décembre 2018

**LES DYNAMIQUES COLLECTIVES EN CONTEXTE
POST-CONFLIT**

REFLEXIONS SUR UNE RESILIENCE SOCIALEMENT SOUTENABLE

Directeur de thèse :

M. Benoit LALLAU, Maitre de conférences, HDR, Sciences-Po Lille

Membres du jury :

M. Jérôme BALLET, Maitre de conférences, HDR, Université de Bordeaux (Rapporteur)

M. Bruno BOIDIN, Professeur, Université de Lille (Président)

M. François BOUSQUET, Directeur de Recherche, CIRAD (Rapporteur)

Mme Claire GONDARD-DELCROIX, Maitre de conférences, Université de Bordeaux / IRD

M. Emmanuel MBETID-BESSANE, Professeur, Université de Bangui

REMERCIEMENTS

Les incontournables remerciements. J'ai l'immense chance que les miens soient tous sincères.

Je remercie en premier lieu Benoit Lallau, directeur de recherche disponible et à l'écoute, qui m'a apporté son aide et ses conseils avec intelligence et humour tout au long de ce travail, depuis les évacuations sécuritaires jusqu'aux angoisses de fin de thèse. Il a su tout à la fois stimuler ma réflexion et me pousser, mais aussi (et c'est là le plus gros défi !) me canaliser et m'empêcher de me disperser plus encore, pour permettre l'aboutissement de cette thèse.

Un grand merci également à ceux qui se sont rendus disponibles et enthousiastes pour commenter, discuter, et aider à améliorer mes travaux : Juliette Alenda-Demoutiez, Jean-Luc Dubois, Claire Gondard-Delcroix, Perrine Laissus-Benoist, Hélène L'Huilier,

Et bien sûr je remercie vivement ceux qui ont accepté d'évaluer ce travail : Jérôme Ballet, Bruno Boidin, François Bousquet, et Emmanuel Mbetid-Bessane.

Ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans le concours de l'ONG Danish Refugee Council, et c'est pourquoi je voudrais remercier plus spécifiquement trois personnes : Vincent Boulardot, Davide Stefanini et Rodolphe Moineaux.

Bien sûr l'ensemble des équipes sur place a joué un grand rôle dans la production des informations qui sont mobilisées ici, tout comme les différents co-équipiers au côté desquels j'ai travaillé pour animer les discussions et administrer les enquêtes. La liste serait particulièrement longue mais sachez que j'ai une pensée particulière pour chacun d'entre vous.

Je remercie les personnes qui tiennent à moi et qui m'ont malgré tout laissée partir dans les zones de conflit en cachant tant bien que mal leur inquiétude.

Je remercie profondément la personne qui a toujours été derrière moi à m'apporter son soutien, et je suis heureuse que derrière (mon bureau) justement il y ait toujours eu suffisamment de place pour autant d'amour.

Et toutes les autres personnes que j'ai à remercier et qui c'est certain ne liront jamais cette thèse - donc, bien qu'elles soient nombreuses, je ne vais pas leur dédier ici plus que quelques lignes - savent déjà je l'espère toute la reconnaissance que j'ai pour elles.

Merci.

SOMMAIRE

Remerciements	5
Sommaire	7
Glossaire	11
INTRODUCTION	13
PARTIE I : Evaluer les dynamiques collectives locales en contexte post-conflit, jalons conceptuels et méthodologiques	19
Chapitre 1 : Appréhender la notion de résilience collective socialement soutenable en contexte post-conflit, un petit tour de la littérature	21
1. Développement et conflit, l'enjeu de la résilience ?	22
1.1 Le mal-développement, cause et conséquences des conflits	22
1.2 Penser le relèvement : résilience et soutenabilité sociale	40
2. Les dynamiques collectives comme moyen de relèvement	55
2.1 La place des dynamiques collectives dans les discours et les pratiques de l'aide	55
2.2 Comment aborder les dynamiques collectives ?	76
Chapitre 2 : Proposition conceptuelle autour de la résilience collective socialement soutenable	97
1. Appréhender la résilience collective à l'échelle des organisations locales	97
1.1 L'organisation locale comme unité d'analyse	98
1.2 Opérationnaliser la résilience collective ou comment appréhender un processus	108
2. Résilience collective et situations individuelles	134
2.1 Comprendre l'émergence des comportements collaboratifs	135
2.2 Les profils socio-économiques : disparités et résilience collective	144
2.3 Vers une résilience collective socialement soutenable ?	152
3. Synthèse de la proposition conceptuelle	158
Chapitre 3 : Mesurer la résilience collective socialement soutenable en contexte post-conflit	163
1. Elaboration d'un système d'information adaptés aux contextes post-conflit	164
1.1 Etape préparatoire : le Sud de la Centrafrique comme terrain préliminaire	164
1.2 Confrontation de l'approche conceptuelle aux réalités des terrains	168
1.3 Un système d'information mixte mis en oeuvre à plusieurs échelles	186
2. Un traitement original des données brutes pour la constitution de bases de données	204
2.1 Un traitement quantitatif à partir des données quantitatives : la construction d'indicateurs synthétiques par classification	204
2.2 Un traitement quantitatif à partir des données qualitatives : l'élaboration de variables par l'analyse des matériaux d'entretiens	209
2.3 Synthèse des variables d'intérêt pour les analyses quantitatives	220
3. L'analyse des données qualitatives et quantitatives : la production d'informations complémentaires	227
3.1 Des méthodes statistiques exploratoires multidimensionnelles comme démarche analytique transversale	227
3.2 Des méthodes d'analyse qualitatives pour donner du sens à partir de cas particuliers	234

PARTIE II : Entre singularités des contextes et transversalités du post-conflit239

Chapitre 4 : La mise en oeuvre du système d'information dans trois contextes de crise distincts241

1. Le Nord-Ouest de la République Centrafricaine, une zone de savane cotonnière confrontée aux exactions des bandes armées241
 - 1.1 Une structuration collective associée à la filière coton 242
 - 1.2 L'Ouham-Pendé soumise aux exactions de différentes bandes armées251
 - 1.3 La mise en oeuvre de la méthodologie en Ouham-Pendé 255
 - 1.4 Premier état des lieux des dynamiques collectives rencontrées257
2. Crise post-électorale et tensions inter-communautaires dans le Sud-Ouest forestier de la Côte d'Ivoire 260
 - 2.1 Une structuration collective qui dépasse les frontières villageoises261
 - 2.2 Conflit foncier, conflit politique et fracture communautaire270
 - 2.3 La mise en oeuvre de la méthodologie dans le Sud-Ouest de la République de Côte d'Ivoire.....276
 - 2.4 Premier état des lieux des dynamiques collectives rencontrées279
3. Les affrontements armés du Nord-Kivu, luttes pour le pouvoir dans une zone montagneuse aux ressources abondantes283
 - 3.1 Des formes de structuration collective hétéroclites284
 - 3.2 Une instabilité politique et militaire persistante aux causes multidimensionnelles290
 - 3.3. La mise en oeuvre de la méthodologie dans l'Est de la République Démocratique du Congo.....299
 - 3.4 Premier état des lieux des dynamiques collectives rencontrées304

Chapitre 5 : Les tendances transversales des contextes post-conflit309

1. Les organisations locales face à la crise, évolution des structures, évolutions des actions collectives310
 - 1.1 Les causes qui participent de la disparition des organisations locales en contexte post-conflit..... 310
 - 1.2 Orientation stratégique et gestion des risques : l'analyse des décisions collectives 319
 - 1.3 Les effets des décisions collectives : vers une meilleure réponse des organisations locales aux besoins des membres ?331
2. Les organisations locales au coeur des dynamiques de relèvement342
 - 2.1 Les évolutions à l'intérieur des organisations locales : nouveaux membres, départs et noyau dur343
 - 2.2 Le rôle des organisations locales dans la relance économique 353
 - 2.3 Le rôle des organisations locales dans les recompositions socio-politiques366
3. Quels effets des appuis humanitaires sur les organisations locales ? 376
 - 3.1 Une structuration efficace des groupements de producteurs ? 376
 - 3.2 Redynamiser les systèmes d'entraide via une activité génératrice de revenus, une initiative en faveur des plus vulnérables ?386

PARTIE III : Identifier les facteurs de résilience collective socialement soutenable, une analyse statistique multidimensionnelle 399

Chapitre 6 : Les fondements de la résilience collective 401

1. Analyser la résilience comme une fonction des variables de choc, de risque et de capacités .. 401
 - 1.1 Analyse des Correspondances Multiples de la dimension Choc402
 - 1.2 Analyse des Correspondances Multiples de la dimension Risque408
 - 1.3 Analyse des Correspondances Multiples de la dimension Capacités 414
2. Construire une typologie des organisations locales 418
 - 2.1 Mobilisation des méthodes de classification pour définir des classes d'organisations locales.....419
 - 2.2 Caractérisation des classes d'organisations locales via des variables additionnelles426
3. Reconstituer les trajectoires et identifier les facteurs associés à la résilience collective435
 - 3.1 La viabilité des organisations locales435
 - 3.2 Identification des trajectoires de déclin, de résistance et de résilience collective442
 - 3.3 Synthèse des trajectoires des organisations locales 455

Chapitre 7 : Profils des membres et soutenabilité sociale463

1. Analyser les composantes économique et sociale des profils des personnes 465
 - 1.1 L'influence des facteurs économiques sur l'appartenance à une organisation locale465
 - 1.2 L'influence des facteurs sociaux sur l'appartenance à une organisation locale 481
2. Identifier les liens entre profils socio-économiques et résilience collective499
 - 2.1 Définir les profils socio-économiques des personnes499
 - 2.2 L'influence du profil des membres sur les processus à l'œuvre au sein des organisations locales 514
3. Evaluer la soutenabilité sociale au travers d'un nécessaire changement d'échelle521
 - 3.1 A la recherche des facteurs favorisant les nuisances internes 522
 - 3.2 A la recherche des facteurs favorisant les nuisances externes527
 - 3.3 Viser la résilience collective : en oublie-t-on la soutenabilité sociale ?530

CONCLUSION : Synthèse et perspectives de recherche 537

1. Les fondements de la résilience collective socialement soutenable 538
 - 1.1 Synthèse des facteurs qui fondent la résilience collective des organisations locales 538
 - 1.2 Synthèse des facteurs qui fondent la soutenabilité sociale des organisations locales540
 - 1.3 Discussion 542
2. Appuis humanitaires et résilience collective socialement soutenable 545
 - 2.1 Analyser les effets des appuis humanitaires sur les organisations locales545
 - 2.2 Quelques pistes de réflexion : comment soutenir la résilience collective socialement soutenable ? 550
3. Retour sur la méthodologie 561
 - 3.1 Les atouts et les limites de la méthodologie562
 - 3.2 Vers une méthodologie simplifiée 565
4. Quelques perspectives de recherche 570
 - 4.1 Pour aller plus loin dans l'analyse des organisations locales 570
 - 4.2 Pour articuler l'analyse de la résilience à plusieurs échelles 572

Bibliographie 577

Liste des illustrations 599

Liste des annexes 605

GLOSSAIRE

Ce glossaire répertorie essentiellement les acronymes utilisés pour désigner les organisations locales étudiées tout au long de cette thèse. Ainsi il est conseillé d'avoir une copie de ce glossaire lors de la lecture de ce travail, afin d'en faciliter la compréhension.

OL - Organisation locale : Ce terme englobe toutes les dynamiques collectives auxquelles nous nous intéressons dans cette recherche, c'est à dire toutes les formes organisationnelles que nous listons ci-dessous.

AEI - Association d'échange d'informations : Cela concerne les membres ayant la même activité généralement. Ils se réunissent pour échanger des informations telles que les prix, les fournisseurs fiables et non fiables, les bons marchés, etc. Cela donne parfois lieux à des achats ou des ventes groupés.

AET - Association d'échange de travail : Il s'agit des dynamiques collectives qui constituent les systèmes d'entraide agricole. Chaque membre à tour de rôle reçoit les autres membres dans son champ afin de leur faire faire un travail personnel, selon un calendrier précis.

AGR/TA - Activité collective génératrice de revenu et tontine améliorée : Ces associations, qui émergent du fait de l'appui humanitaire, visent à regrouper les membres autour d'un travail collectif rémunérateur et d'une caisse permettant à la fois le crédit par les membres et à la fois une caisse de solidarité.

AIC - Association d'investissement collectif : Les membres réalisent un investissement collectif (matériel, animaux, restaurant/boutique). La gestion du bien (utilisation, maintenance) est collective.

APP - Association de prêt de capital physique : Plusieurs membres ayant des biens (matériel, animaux) les mettent à disposition des autres membres pendant une période donnée afin qu'ils en bénéficient. Ceci peut se faire en échange d'un travail ou à titre de don.

ATC - Association de travail collectif : Les membres réalisent un travail collectif, rémunéré par une tierce personne. La somme collectée est généralement distribuée aux membres, mais une partie peut également alimenter une caisse.

CdC - Caisse de célébration : Chaque membre verse une somme fixée dans la caisse (les membres peuvent verser des sommes différentes les uns des autres mais la somme reste généralement la même pour un membre donné), cette caisse est redistribuée et allouée à des achats groupés pour les fêtes (Noël, Pâques). La date de la mobilisation de l'argent étant connue (fêtes fixes), la caisse peut être utilisée pour allouer des crédits, généralement aux personnes extérieures au groupe, avec un taux d'intérêt (non-usurier).

CdS - Caisse de solidarité : Chaque membre verse une somme fixée (identique pour tous les membres ou parfois selon ses moyens) dans la caisse. L'argent est alloué aux membres le sollicitant pour des cas de maladie, de décès, d'accouchement, de mariage, souvent selon un barème précis par type d'évènement.

OP - Organisation de producteurs : Les OP sont diverses, mais souvent issues d'un appui humanitaire. Elles concernent les producteurs (agriculteurs ou éleveurs) et peuvent se focaliser soit sur la formation (champ-école) soit sur la production (parcelle supplémentaire collective dont la production et/ou les revenus sont redistribués), soit sur l'achat d'intrant ou de matière première (achat groupé), ou encore sur la commercialisation (stockage et vente groupée).

TT - Tontine : Chaque membre cotise une somme fixée, et à tour de rôle un membre reçoit la totalité de la somme. Un cycle de tontine correspond à la période nécessaire pour que tous les membres aient reçu le montant collectif.

INTRODUCTION

Comme le souligne Mercoiret (2006), les agricultures familiales africaines ont longtemps fait la preuve d'une grande capacité d'adaptation. Depuis quelques années, celles-ci¹ reviennent sur le devant de la scène et sont présentées comme modèle de développement agricole soutenable. Et avec ces agricultures familiales, pour les aider à faire face au phénomène de mondialisation (volatilité des prix des productions, concurrence accrue et baisse relative de la compétitivité), se développe un intérêt croissant pour les coopératives², et plus généralement les dynamiques collectives.

Malgré tout, on observe une aggravation des processus de marginalisation et d'exclusion dans les contextes actuels, qui concerne un nombre croissant de familles rurales. Or, comme il n'existe que trop peu d'opportunités susceptibles de fournir des moyens d'existence alternatifs pour ces populations, ces situations débouchent sur des déséquilibres territoriaux et des tensions sociales, jusqu'à de graves conflits dans certaines zones. Philippe Hugon pose ainsi : « *Alors que le développement est un processus long et endogène, l'Afrique est le continent des conflits, de l'urgence et des tsunamis silencieux.* » (Hugon, 2006). Sans être aussi généralisateur, nous constatons effectivement que plusieurs ensembles sous-régionaux sont le théâtre de conflits armés ponctuels ou de plus long terme. Ces conflits sont au cœur d'un mécanisme de piège de pauvreté, le mal développement étant à la fois un générateur et une conséquence des conflits. En effet, à son tour, les crises socio-politiques grèvent les moyens d'existence des populations, et le manque d'opportunité contribue généralement à la perpétuation du conflit, en facilitant l'enrôlement de nouveaux combattants dans les groupes armés. Ces conflits ayant mis en exergue l'incapacité de certains Etats à assurer à leurs populations l'accès à des infrastructures et des services essentiels, et les financements extérieurs n'étant pas en mesure de couvrir tous les besoins, ce sont alors les mécanismes de solidarité locaux qui sont promus. Des analyses de plus en plus nombreuses révèlent l'importance de « l'infrastructure sociale » (par rapport aux infrastructures physiques) comme levier de relèvement pour ces populations (Aldrich et Meyer, 2015). Les crises dont découlent les situations post-conflit que nous nous proposons d'étudier se manifestent par une multitude de chocs : du pillage au ralentissement de l'économie locale, de l'impossibilité à aller au

¹ L'année 2014 a été déclarée « Année internationale de l'agriculture familiale » par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

² L'année 2012 a été déclarée « Année internationale des coopératives » par l'ONU.

champ pour des raisons de sécurité au déplacement massif des populations. Il subsiste par ailleurs également une multitude de risques auxquels ces dernières doivent faire face : risque lié à la coordination interne, risque de reprise des conflits, perte des clients et des fournisseurs, etc. Après la phase d'urgence absolue (et les actions dites de *life-saving*) les acteurs humanitaires prennent souvent appui sur les dynamiques collectives existantes ou suscitent la création de nouvelles. Or, celles-ci ont également été lourdement affectées par les chocs, et continuent d'être soumises à différents risques.

Plus récemment, c'est la notion de résilience qui a été mise à l'agenda politique des institutions de l'aide, pour compléter celle de vulnérabilité dans des approches centrées sur les chocs et les risques à affronter. A cette notion est attribuée une capacité à penser le relèvement et à dépasser le clivage entre urgence et développement, dans des situations où les crises se succèdent. Dans un contexte global de raréfaction des ressources et de multiplication des crises, un tel engouement pour la notion de résilience a par ailleurs vocation à souligner la nécessité de proposer des appuis apportant de meilleurs résultats.

La problématique de la thèse

Par rapport à ces constats, notre objectif est pluriel. Il s'agit tout d'abord d'appréhender et de documenter des mécanismes peu étudiés dans des contextes à la sécurité volatile parfois délaissés par la recherche, ce qui constitue sa première originalité. Si les différents conflits et leurs impacts ont été bien documentés à l'échelle macro-économique, les effets de ces crises sur les institutions, les réponses et les innovations organisationnelles à l'échelle micro-locale sont, eux, moins bien connus (Blattman, 2010). Notre intérêt pour ces crises découle de la volonté de participer à une meilleure compréhension des mécanismes endogènes qui peuvent enrayer ou conforter ce que Collier et Sambanis (2002) appellent une « trappe à conflit » (*conflict trap*), ce qui est trop rarement pris en compte à notre sens. Dans les Etats fragiles, les populations qui doivent affronter ces situations de post-conflit ne peuvent compter que sur elles-mêmes - et potentiellement sur les acteurs de l'aide humanitaire - pour se relever. De plus, McGillivray (2006) souligne que cette aide est moins facilement absorbée dans ces contextes, et c'est pourquoi il y a une réelle nécessité à chercher des pistes pour la rendre aussi efficace que possible. Ainsi nous focalisons-nous sur les organisations locales et leurs évolutions pendant la période de post-conflit.

Pour aborder les dynamiques collectives, nous choisissons d'explorer l'approche par les capacités. Nos travaux constituent donc une proposition d'extension du cadre des capacités

à l'échelle collective, celle des organisations locales. Ainsi cette recherche développe-t-elle une approche novatrice. Au travers d'analyses empiriques, Stewart (2005) met en évidence les effets ambivalents que peuvent avoir les collectifs. D'une part, elle met en exergue le fait que les groupes formés au sein de populations pauvres peuvent permettre une amélioration de leurs situations et de leurs capacités, mais d'autre part elle souligne comment l'identité collective peut amener à des conflits, et donc éroder les capacités individuelles. Et alors que les acteurs humanitaires considèrent exclusivement (ou presque) ce premier aspect, c'est bien cette ambivalence qui justifie que nous focalisions nos travaux sur les dynamiques collectives, notamment dans des zones d'intervention humanitaire.

Par ailleurs, nous réalisons un travail théorique et méthodologique pour conceptualiser puis opérationnaliser la notion de résilience, l'engouement pour cette notion ayant rendu ses contours flous. Si la majorité des travaux de la littérature sur la résilience collective concerne la communauté, nous avons voulu pour notre part en tester la portée analytique et normative en l'appliquant à l'échelle des organisations locales. Et c'est là un nouvel apport de ce travail. De plus, nous tenons à nous inscrire dans une démarche de recherche-action en initiant une réflexion permettant aux acteurs humanitaires de mieux accompagner les dynamiques collectives déjà ciblées par de nombreuses interventions. Actuellement, celles-ci peuvent potentiellement s'avérer faiblement pertinentes, et c'est pourquoi il est essentiel d'identifier les modalités d'appui adaptées, ce à quoi nous tentons de participer ici.

Ainsi, nous posons comme question de recherche l'interrogation suivante : ***quels sont les principaux fondements de la résilience collective socialement soutenable en contexte post-conflit ?***

Ce travail de recherche repose sur quatre hypothèses. Premièrement, malgré les situations de délitement du tissu social qui caractérisent certains contextes en post-conflit, nous supposons que de nombreuses dynamiques collectives parviennent à dépasser le choc de la crise et développent des stratégies diverses pour assurer leur fonctionnement en tant qu'organisation locale. Ainsi est-il possible d'en faire un objet d'analyse à part entière, qui renseigne sur les processus économiques et sociaux à l'oeuvre après les crises. Un premier sous-questionnement théorique émerge alors : *comment appréhender ces collectifs, dans les contextes spécifiques qui sont les nôtres ?*

Notre deuxième hypothèse est de considérer que la notion de résilience peut être mobilisée avec pertinence pour appréhender les stratégies et leurs effets à l'échelle de ces collectifs. Cette hypothèse ouvre la voie à un deuxième sous-questionnement, théorique également mais aussi méthodologique : *sous quelles conditions peut-on parler d'une résilience collective ?*

Dans un troisième temps, nous admettons qu'il est possible d'évaluer la résilience collective sur les terrains de recherche sélectionnés afin d'apporter des éléments de réponse au sous-questionnement empirique suivant : *quels sont les facteurs, à l'échelle des organisations locales mais aussi des personnes qui en sont membres, associés à la résilience collective en contexte de post-conflit ?*

Enfin, et c'est là notre quatrième hypothèse, tous les processus de résilience collective en contexte post-conflit ne sont probablement pas souhaitables, car certains peuvent s'avérer socialement non soutenables. Il nous faut donc distinguer les processus de résilience socialement soutenables de ceux qui ne le sont pas, et identifier les conditions qui entraînent la mise en place de chacun des deux types de processus. Notre dernier sous-questionnement est empirique lui-aussi : *quels sont les facteurs associés à la soutenabilité sociale, à l'échelle des organisations locales mais aussi des personnes qui en sont membres, dans les situations de crise que nous étudions ?*

Au final, la démarche de recherche-action que nous poursuivons nous pousse à tenter d'apporter des éléments de réponse à : *comment peut-on induire et favoriser cette résilience collective socialement soutenable en contexte post-conflit ?*

Le plan de la thèse

Ce document est ainsi composé de trois parties et de sept chapitres. La Partie I est destinée à la présentation des cadres théoriques et méthodologiques élaborés pour apporter des réponses à la question de recherche. Elle est composée de trois chapitres. Le Chapitre 1 passe en revue les éléments de la littérature associés à notre questionnement, selon les trois entrées qui ont modelées notre réflexion : le post-conflit, les dynamiques collectives et la notion de résilience. Dans le Chapitre 2, nous nous attachons à présenter plus particulièrement les choix théoriques que nous avons effectués pour construire notre cadre conceptuel. Au cours de ce chapitre nous circonscrivons donc notre objet d'analyse c'est à dire l'organisation locale, et nous conceptualisons la notion de résilience collective. Afin d'en affiner la portée normative, nous lui adjoignons celle de soutenabilité sociale. Le Chapitre 3 est quant à lui destiné à la méthodologie de recherche, et a pour ambition d'opérationnaliser ce cadre conceptuel. Nous

présentons le design de recherche mixte que nous avons mobilisé ainsi que le détail des différents outils qui ont permis la production d'informations. Les méthodes d'analyse quantitatives et qualitatives sont également explicitées.

La Partie II, qui comporte deux chapitres, s'attache à montrer d'une part les spécificités mais aussi les similitudes pour construire un cadre comparatif à nos trois terrains de recherche que sont le Nord-Ouest de la République Centrafricaine, le Sud-Ouest de la République de Côte d'Ivoire et le Nord-Kivu en République Démocratique du Congo. Dans le Chapitre 4, nous explicitons tour à tour ces contextes dans lesquels nous avons produit nos données, en abordant les dimensions historiques de la structuration collective d'une part et du conflit d'autre part. Nous évoquons également les conditions et les résultats du déploiement de notre méthodologie. Le Chapitre 5 présente les analyses qualitatives que nous avons menées à partir des organisations locales rencontrées et des interactions entre leurs membres mais aussi de l'articulation entre le collectif et le reste du village. Ce sont ces analyses qui nous ont permis d'identifier certaines pistes de réflexions et qui vont venir nourrir les analyses multidimensionnelles de la partie suivante.

La Partie III est donc allouée à une démarche plus quantitative, où nous proposons les différentes analyses - telles que les analyses des correspondances multiples, les classifications et les tests de χ^2 - effectuées à partir des données produites sur nos trois terrains de recherche. Le Chapitre 6 est dédié à la mise en évidence des fondements de la résilience collective. Les analyses concernent donc les informations produites à l'échelle des organisations locales, et aboutissent à l'identification des processus que sont la résilience, la résistance et le déclin collectif, ainsi que les facteurs qui y sont associés. Enfin, dans le Chapitre 7, nous proposons la construction d'une typologie des profils socio-économiques des personnes rencontrées. A partir de celle-ci, nous interrogeons d'une part le lien entre les profils des membres des organisations locales et la résilience collective, mais abordons également la question de la soutenabilité sociale des processus mis en évidence précédemment.

La conclusion permet de faire une synthèse des principaux résultats mais aussi de mettre en perspective les effets des projets humanitaires sur les organisations locales et ainsi d'aborder les potentielles pistes de réflexion pour accompagner les organisations locales ciblées par les projets vers une plus grande résilience collective socialement soutenable.

PARTIE I

Evaluer les dynamiques collectives locales en contexte post-conflit, jalons conceptuels et méthodologiques

Questionner les fondements de la résilience collective socialement soutenable en contexte post-conflit nécessite dans un premier temps de circonscrire celle-ci. Cette première partie est donc allouée à la présentation du système de production d'informations de ce travail de recherche. Par système de production d'informations, nous entendons d'une part les arbitrages conceptuels qui ont présidés à la construction de la réflexion, et d'autre part les choix méthodologiques qui nous ont permis de nous déployer sur trois terrains en post-conflit. Ainsi, dans le Chapitre 1, nous présentons les travaux issus de la littérature qui ont nourri notre réflexion. Le cadrage conceptuel élaboré pour aborder la résilience collective socialement soutenable est proposé dans le Chapitre 2. Dans le Chapitre 3, nous opérationnalisons ce cadre analytique en établissant une méthodologie de production de données adaptée à nos questionnements.

CHAPITRE 1 :

Appréhender la notion de résilience collective socialement soutenable en contexte post-conflit, un petit tour de la littérature

Notre cadre conceptuel s'articule autour de trois entrées. Premièrement, le conflit. Il est pour nous important de prendre en compte les spécificités liées à ces contextes, et de placer les capacités à les affronter au cœur de la réflexion. Deuxièmement, les dynamiques collectives. Après des chocs de grande ampleur, ces dynamiques collectives sont perçues comme les moyens du relèvement. Il s'agit pour nous d'évaluer ces collectifs, c'est dire d'analyser les processus de structuration qui conduisent à l'action collective mais aussi les fonctions qui leur sont attribuées par les membres. Et troisièmement, la résilience. Nos travaux tentent de contribuer aux réflexions sur l'opérationnalisation de la résilience, opérationnalisation rendue difficile par le fait que, malgré des tentatives d'harmonisation, la compréhension de cette notion demeure plurielle. Comprise comme un processus, la résilience peut être articulée d'une part avec la notion de soutenabilité sociale, et d'autre part avec l'approche par les capacités.

Ce chapitre est ainsi composé de deux sections. La première aborde les enjeux liés au développement dans les contextes post-conflits et leurs spécificités, notamment la prépondérance des risques et de leurs modalités de gestion dans les pratiques des populations. Sujette à un engouement de la part des développeurs et de la sphère humanitaire, nous présentons les raisons qui ont contribué à la mise à l'agenda de la notion de résilience pour penser le relèvement. Celle-ci doit cependant être complétée par la notion de soutenabilité sociale pour ne pas devenir (ou rester ?) l'avatar néo-libéral décrié par certain. L'émergence de différents foyers de conflit a mis en exergue l'incapacité de certains Etats à assurer à leurs populations l'accès à des infrastructures et services de base. Les financements extérieurs n'étant pas en mesure de couvrir tous les besoins, ce sont alors les mécanismes de solidarité locaux qui sont promus. La seconde section s'intéresse donc à la place des dynamiques collectives dans les discours et les pratiques de relèvement mais également aux différentes approches de ces dynamiques dans la littérature.

1. Développement et conflit, l'enjeu de la résilience ?

Il nous faut tout d'abord aborder les spécificités des contextes en post-conflit auxquels nous nous intéressons. Les conflits sont souvent considérés comme participant aux problèmes de développement, mais peuvent également être vus comme une de leurs conséquences, et c'est ce qui fait l'objet d'une première sous-section. La période de post-conflit constitue une transition où les changements économiques et sociaux sont particulièrement rapides, sur le laps de temps dédié à ce qu'on appelle le relèvement. Ce relèvement mobilise les capacités des populations et des institutions mais peut être freiné par un certain nombre de menaces. Qu'il s'agisse de résurgences du conflit ou de risques plus ordinaires, la portée de ces menaces si elles se concrétisaient est souvent décuplée pendant cette période. C'est dans ce cadre qu'apparaît la notion de résilience. La seconde sous-section traite précisément de cette notion mise depuis quelques années à l'agenda des acteurs de l'aide. Parler de résilience revient à parler d'un relèvement réussi, à l'échelle de l'objet observé. Or la résilience d'un objet donné peut avoir des effets ambivalents sur d'autres, c'est pourquoi nous interrogeons également les conditions de sa soutenabilité sociale.

1.1 Le mal développement, cause et conséquence des conflits

Bien qu'il existe différents types de conflits socio-politiques, ils ont en commun des effets spécifiques sur le tissu économique et social, que nous caractérisons tout d'abord. Ensuite, nous nous intéressons à la période particulière que constitue le post-conflit, période de transition qui se distingue par une redéfinition des rapports sociaux et économiques et des évolutions rapides que nous pouvons observer en réponse à la crise. Enfin, nous mettons en évidence les facteurs essentiels qu'il faut prendre en compte pour approcher ces situations, essentiels pour comprendre les pratiques de relèvement des populations : l'adversité et plus précisément les risques, ainsi que les capacités à y faire face.

1.1.1 Les effets des conflits socio-politiques sur le développement

Distinguer les différentes formes de conflit

Il est important de commencer par circonscrire ce que nous nommons conflit dans notre travail, et plus particulièrement en Afrique. Il s'agit d'un phénomène qui a touché et qui

touche encore de nombreux pays, mais dont les modalités ont évolué au cours du temps. En ce qui concerne l'histoire contemporaine³, ce sont tout d'abord les guerres d'indépendance qui prennent place sur le continent par rapport aux pays colonisateurs (Kenya, 1952-1962⁴ ; Algérie, 1954-1962 ; Angola, 1961-1974 ; Guinée-Bissau, 1963-1974 ; Mozambique, 1964-1974 ; Erythrée, 1962-1991). D'autres violences ont lieu à cause du désaccord relatif au découpage géographique fait durant la colonisation : des conflits frontaliers éclatent entre le Tchad et la Libye, l'Éthiopie et la Somalie, le Nigéria et le Cameroun, et encore actuellement l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie se disputent le Sahara Occidental. Le Katanga (République Démocratique du Congo) mais aussi plus récemment le Soudan ont été le théâtre de guerres sécessionnistes. La période de guerre froide, et le soutien accordé par les pays de l'Ouest et de l'Est à certains pays Africains pour étendre leur sphère d'influence respective, voit émerger des conflits qui reflètent finalement plus les stratégies extérieures, que les idéologies locales. Les années 1990 sont marquées par l'apparition d'un nouveau type de guerre, dites guerres civiles. Si Small et Singer (1982, p.210) définissent les guerres civiles comme « *an armed conflict that involves a military action internal to the metropole, the active participation of the national government, and effective resistance by both sides* », Sambanis (2004) souligne la faible portée normative de celle-ci. Si l'auteur considère également que le gouvernement doit être l'un des combattants pour pouvoir parler de guerre civile, quel seuil de violence et quel degré d'organisation doit démontrer l'autre partie prenante pour qu'il ne s'agisse pas d'un massacre perpétré par l'Etat ? A l'inverse, si l'Etat ne fonctionne plus, peut-on encore parler de guerre civile ? Si l'intensité des violences est traduite par un seuil en termes de nombre de morts, à partir de quand commence-t-on à compter, à partir de quand s'arrête-t-on de compter et quelle fiabilité peut-on accorder à ces dénombrements ? Ainsi, pour notre part, nous préférons utiliser le terme de conflit intra-étatique ou interne (*intrastate conflict*) où le gouvernement en place est l'un des belligérants principaux.

³ Nous faisons référence à la compréhension anglo-saxonne de l'Epoque Contemporaine, c'est à dire la période couverte par les témoignages de personnes encore en vie. Actuellement, c'est la seconde guerre mondiale qui marque le début de cette époque (les historiens français font quant à eux généralement référence à la période qui a débuté avec la Révolution Française lorsqu'ils parlent d'Epoque Contemporaine).

⁴ Au Kenya, la révolte des Mau-Mau contre la puissance coloniale britannique a duré de 1952 à 1960. Si elle n'a pas directement abouti à l'indépendance, elle y a cependant fortement contribué, étant donné que ce sont les revendications diffusées pendant cette révolte qui seront reprises au moment de l'indépendance, tout comme les chefs de file dont elle se réclamait.

Quelques causes à l'origine des conflits intra-étatiques

Ce type de conflit émerge généralement par des mouvements de rébellion contre le pouvoir central, qui peuvent aboutir dans certains cas au renversement de celui-ci ou à la scission du pays, dans les cas particuliers de conflits ethniques où les revendications identitaires sont incompatibles (Sambanis, 2001). Ce type de conflit est imputé à plusieurs causes, généralement liées les unes aux autres, comme le manque de légitimité de l'Etat du fait de revendications ethniques (lorsque l'Etat est perçu comme clientéliste), ou le soulèvement contre un pouvoir despotique, ou encore un changement démographique, qui va conduire à la précarité d'une partie de la population du fait d'une surexploitation des ressources ou d'une marginalisation d'une part de plus en plus grande des habitants (Banque Mondiale, 2002). Brown, Langer et Stewart (2011) propose une typologie des contextes économiques de post-conflit, à partir de trois critères. Premièrement, le niveau de développement du pays et les opportunités ante-crise. En effet, les conflits sont associés généralement à une structure économique reposant sur le secteur primaire, un capital humain faible, une quasi-absence de marché de l'emploi formel. Cet ensemble de facteur combiné facilite l'instrumentalisation des jeunes, qui sont en partie désœuvrés, pour la perpétration de violences. Deuxièmement, le fait de posséder d'importantes ressources naturelles ou non (notamment le pétrole). Ces ressources, qui permettent à l'Etat d'obtenir de hauts revenus, entraînent généralement des convoitises et donc des situations de crise engendrée par des conflits d'intérêt. Et enfin, le niveau d'inégalités horizontales au sein de la société, la corrélation entre ces formes d'inégalités et la prévalence des conflits ayant été notamment mise en évidence par Stewart en 2016.

Le cas spécifique des pays en crise prolongée

Parmi les pays touchés par les guerres internes que nous considérons, certains sont dits en « *protracted crisis* », c'est à dire en situation de crise prolongée. « *Protracted crisis situations are characterized by recurrent conflict, longevity of food crisis, breakdown of livelihoods and insufficient institutional capacity to react to the crisis. These countries thus need to be considered as a special category with special requirements in terms of interventions by the development community* » (FAO et WFP, 2010). Pour qu'un pays soit formellement inclus dans cette catégorie par ces agences, sont considérés la durée et la fréquence des crises (8 ans ou plus entre 2001 et 2010 ou 12 ans et plus entre 1996 et 2010), la proportion de l'aide humanitaire accordée sur la totalité de l'aide reçue (10% ou plus), et doit avoir été classé

parmi les pays à bas revenus et en déficit alimentaire (index de la FAO). Selon Walter (2004), tous les contextes de conflits ne sont pas enfermés dans ce cycle infernal : l'auteur ne recense que 22 reprises des violences sur les 58 conflits internes considérés, soit 36% des cas recensés entre 1945 et 1996. Les différents travaux de recherche menés pour identifier les facteurs provoquant la récurrence du conflit dans certains pays (et pas dans d'autres) peuvent être divisés en trois catégories : les travaux qui se focalisent sur les causes de l'émergence des premières violences, ceux qui se concentrent sur la façon dont le conflit initial s'est déroulé, et enfin ceux qui affirment que ce sont les caractéristiques liées à la fin de celui-ci qui expliquent principalement la reprise ou non du conflit par la suite⁵. Ces caractéristiques se retrouvent généralement cumulées au sein des pays qui appartiennent à la catégorie des Etats dits fragiles, c'est à dire des Etats « dont les instances étatiques n'ont pas la capacité et/ou la volonté politique d'assumer les fonctions essentielles pour faire reculer la pauvreté et promouvoir le développement, ni d'assurer la sécurité de la population et le respect des droits de l'homme » (OCDE/CAD, 2007). Ce concept apparaît au début des années 90, lors de la quasi disparition de l'Etat en Somalie, puis repris dans d'autres situations de crise par la suite (AFD, 2010). L'OCDE (2015) propose un cadre d'analyse multidimensionnel comme critères de fragilité, axé sur 5 dimensions : violence, justice, institutions, fondamentaux économiques et résilience. D'autres cadres d'analyses existent par ailleurs. Par exemple, selon la Banque Mondiale, un Etat est catégorisé comme fragile s'il est éligible pour recevoir de l'assistance de l'*International Development Association* (IDA), si les Nations Unies y ont menés au moins une mission de maintien de la paix durant ces trois dernières années, et si son score de gouvernance est inférieur à 3,2. Ce score de gouvernance est obtenu via le *Country Performance and Institutional Assessment* (CPIA) index, outil développé par la Banque Mondiale également. Woolcock (2014) pointe du doigt les limites de cette approche pour distinguer les Etats fragiles des Etats considérés non-fragiles et propose de nouveaux critères de classement. Si les informations que nous avons à disposition ne nous permettent pas de les mettre en pratique, nous nous reposons sur le classement de l'OCDE dans notre travail, qui prend en compte le système politique, les capacités institutionnelles, les orientations économiques, ainsi que l'accès aux droits humains et civiques des populations (OCDE, 2015). Duval et Etori (2009) soulignent que cette fragilité peut provenir d'un manque d'emprise et de contrôle administratif du territoire, d'une fracture entre groupes ethniques ou religieux, ou encore d'une faillite, lorsque les institutions ne sont plus en fonction. Ces contextes doivent

⁵ Pour plus de détail sur ces différents travaux et leurs arguments, se référer à Walter (2004).

faire l'objet d'une attention toute particulière par les acteurs car ils ne permettent pas d'apporter une réponse linéaire du type crise - relèvement - développement du fait de la récurrence des situations critiques. Ils nécessitent de plus une vision de long terme car les moyens d'existence sont perturbés de façon plus importante, et le retour à ce qu'il y avait avant peut être inapproprié. Par ailleurs, la promotion des moyens d'existence nécessite une approche holistique, prenant en compte les causes de la vulnérabilité, ce qui passe par l'identification des pratiques spontanées (« *what people are doing for themselves* ») et des moyens pour aider ces pratiques. Dans les Etats fragiles, les populations qui doivent affronter des situations de post-conflit ne peuvent compter que sur elles-mêmes - et potentiellement sur les acteurs de l'aide humanitaire - pour se relever.

Le choix de nos terrains de recherche

Les terrains sur lesquels nous avons choisis de travailler sont donc des zones en post-conflit suite à une guerre interne où l'Etat est l'un des belligérants, à l'intérieur de pays considérés comme en situation de crise persistante, appartenant à la catégorie des Etats fragiles. Notre choix s'est porté premièrement sur la République Centrafricaine (RCA), deuxièmement sur la Côte d'Ivoire (RCI), et enfin sur la République Démocratie du Congo RDC). En effet, selon la typologie de Brown, Langer et Stewart (2011) mentionnée plus haut, il s'agit de pays à bas revenus, à Indice de Développement Humain (IDH) faible, avec une forte présence de ressources naturelles. Si la RCI et la RDC présente un niveau élevé d'inégalités horizontales, peu de données étaient à la disposition des auteurs en ce qui concerne la RCA. Toutefois, ces 3 pays appartiennent d'une part à la liste des pays en *protracted crisis* selon la FAO et le WFP (cette liste est consultable en Annexe 1) et également à la liste des Etats fragiles par l'OCDE (cette liste est consultable en Annexe 2). Ces classements ne permettent évidemment pas de connaître a priori les processus à l'œuvre, ni de savoir comment intervenir, mais soulignent certaines spécificités des 3 terrains que nous considérons dans ce travail de recherche. Le choix final des terrains a aussi été déterminé en fonction d'aspects beaucoup plus pragmatiques. Comme nous l'aborderons dans les chapitres suivants⁶, travailler dans ces zones post-conflit a nécessité d'établir des partenariats avec des acteurs humanitaires. De ce fait, leur besoin d'information sur certaines de leurs zones d'action a fortement orienté les modalités de ce partenariat, et partant le choix de nos terrains de recherche.

⁶ Dans le Chapitre 3, nous verrons comment nous prenons en compte dans la construction de la méthodologie les opportunités et les contraintes que représentent ces partenariats. Dans le Chapitre 4, nous préciserons les modalités de ces partenariats et leur déroulement.

Les conséquences des guerres intra-étatiques

Si nous avons souligné dans ce qui précède les principales causes qui contribuent à ces situations de conflit persistant, nous nous intéressons maintenant à leurs conséquences. Les crises qui prennent place sur les 3 terrains que nous considérons affectent à la fois la vie des populations, les infrastructures, la production et la productivité agricole dans les zones rurales⁷ mais également le tissu économique et social ainsi que les institutions, ce qui rend encore plus complexe un retour à la stabilité. La plupart de ces conflits internes détruisent le capital social des populations, et notamment le « *bridging social capital* »⁸, entraînant la méfiance des uns envers les autres et la baisse de la capacité à s'organiser ensemble (Blattman, 2010). Selon l'OCDE (2015), le manque de confiance qui s'installe entre les communautés ou au sein d'une même communauté entraîne généralement de plus graves dommages que la destruction des infrastructures en provoque notamment des dysfonctionnements économiques graves du fait de l'altération des échanges commerciaux. Sur les terrains que nous considérons, face à ces guerres, les populations perdent tout ou partie de leurs moyens d'existence, et sont ainsi contraintes de les faire évoluer. La plupart du temps, elles doivent se reposer sur l'agriculture d'autosubsistance, la cueillette, la chasse ou la pêche, la vente de force de travail, et des micro-activités de commerce. Ce sont ces pratiques qui doivent permettre le relèvement une fois le conflit en cours d'apaisement. Lorsque cela reste insuffisant pour couvrir les besoins fondamentaux, les ménages⁹ peuvent avoir recours à la mendicité ou la prostitution, ou encore à l'engagement dans des groupes armés. C'est d'ailleurs l'une des caractéristiques qui fait de ces conflits des situations de *protracted crisis*. En effet, l'analyse économétrique menée par Walter (2004) vise quant à elle à mettre en évidence le caractère déterminant des fortes motivations économiques et politiques de la population pour continuer les combats, c'est à dire les situations où la plupart des gens n'ont que peu de perspectives d'avenir, et ne voient de possibles améliorations de leurs situations qu'au travers de ces violences. Ils sont alors plus enclins à s'enrôler dans les groupes armés, et ainsi à alimenter le conflit en arbitrant en faveur de celui-ci plutôt qu'en faveur du retour à

⁷ A titre d'exemple, nous pouvons citer l'extrait du rapport de l'OCDE (2015) à propos du cas de la RDC : « *In eastern Democratic Republic of the Congo, agriculture-based livelihoods were yet another victim of the war. As a result of insecurity and the repeated displacement of households, local productivity fell to minimal levels (in North Kivu during the peak of the war, bean productivity fell 72 percent, that of manioc by 53 percent and bananas by 45 percent).* »

⁸ Les différentes formes de capital social seront abordées par la suite, notamment dans le Chapitre 2.

⁹ Dans cette thèse, nous considérerons l'échelle du « ménage ». Bien que cette unité soit controversée, il était pour nous néanmoins pertinent de la conserver, notamment parce que c'est l'unité utilisées par les humanitaires. Se référer à Droy et Lallau (2014) pour plus d'éléments sur les limites de cette unité.

la paix. Les situations de crises persistantes trouvent donc leur origine dans un mal-développement de longue date, provoquant une marginalisation d'une partie de la population et créant les conditions pour la perpétuation des violences. Ces changements dans les moyens d'existence provoquent également des changements de plus long-terme, lorsque les pratiques se stabilisent et perdurent. Des changements démographiques tout d'abord, avec des modifications dans la structuration des ménages du fait des migrations massives vers des zones plus sécurisées, une saturation des opportunités économiques et des infrastructures dans ces zones d'accueil qui provoquent souvent une évolution des revenus et des prix des services sociaux de base pour l'ensemble des habitants de la zone. Des changements au niveau du tissu social ensuite, qui découlent généralement des modifications démographiques, avec l'apparition de tensions entre les populations du fait de la concurrence pour les ressources (et notamment la saturation foncière) et des intérêts antagonistes des différentes communautés qui se trouvent confinées sur ces territoires. Ce sont dans ces contextes qu'il s'avère donc le plus important d'identifier des mécanismes pour enrayer le cycle vicieux des violences. Or, si ces événements et leurs impacts ont été bien documentés à l'échelle macro-économique, les effets de ces crises sur les institutions, les réponses et les innovations organisationnelles à l'échelle micro-locale sont, eux, moins bien connus (Blattman, 2010).

Nos trois terrains se retrouvent donc au milieu des cercles vicieux du conflit, où les violences conduisent à des déplacements de populations et au bouleversement de leurs moyens d'existence, qui à leur tour provoquent des tensions et des instabilités, débouchant sur de nouvelles violences. Lorsque les violences tendent à s'apaiser, commence alors une période dite de post-conflit, où les changements économiques, politiques et sociaux sont très rapides, résultants des modifications engendrées par les crises. C'est précisément cette période qui nous intéresse, en ce qu'elle permet d'appréhender les dynamiques à l'œuvre dans le laps de temps imparti à un travail de thèse - ce qui ne serait pas possible en période « de paix » ou les processus d'adaptation sont soit marginaux, en lien avec des chocs idiosyncratiques, soit s'étendent sur des pas de temps de plusieurs années voire plusieurs dizaines d'années.

1.1.2 Le post-conflit, catalyseur des changements économiques et sociaux

Définir le post-conflit

Le post-conflit représente une période de transition entre la fin d'une crise et le commencement d'une période de paix, ou au moins d'accalmie. Elle est généralement formellement délimitée par la signature d'un accord de paix. Dans la pratique, cette délimitation pose problème, en cela qu'une forme de stabilité peut revenir bien avant la rédaction de documents officiels, comme ça a pu être le cas en RCA, où les attaques rebelles de 2009 ont laissés la place à des exactions très ponctuelles de la part de bandits désœuvrés, de coupeurs de route, tandis que la ratification du plan de Désarmement-Démobilisation-Réhabilitation (DDR) ne s'est faite qu'en 2012. A l'inverse, la signature d'un tel accord n'entraîne pas toujours son respect et sa reconnaissance par les belligérants, comme au Nord-Kivu où le gouvernement de la RDC d'une part et les rebelles du M23 d'autre part sont passés par plusieurs tentatives, suivi par une reprise des violences, avant de parvenir, le 12 Décembre 2013, à Nairobi, à obtenir la dissolution du M23. Bien que le post-conflit représente une notion dont se sont emparés les acteurs de l'aide, il s'agit avant tout d'une période aux frontières floues. Tout en gardant en tête que ce terme générique ne tient pas compte des spécificités du conflit, de ses acteurs et des modalités de résolution de celui-ci, nous optons - à l'instar d'Agbodjan (2007) - pour une délimitation pragmatique. Nous parlons de post-conflit pour désigner la période après une guerre où les attaques armées se raréfient, où les belligérants cherchent effectivement une solution pour une sortie de crise, et où il est possible de produire des informations dans des conditions de sécurité acceptables¹⁰.

Gagnants, perdants et distribution du pouvoir

Comprendre le post-conflit c'est, comme le soulignent Le Billon et al. (2000), tenter d'appréhender la distribution du pouvoir et des modifications induites par le conflit dans cette distribution. Cela implique d'identifier les gagnants et les perdants, non pas en fonction de l'issue du conflit, mais bien par rapport aux profits que certains peuvent tirer de ces situations de crise, tandis que d'autres sont opprimés. En effet, la corruption, les trafics illicites (généralement des matières premières, comme le diamant en RCA ou le coltan en RDC), les

¹⁰ Les conditions de sécurité que nous considérons acceptables sont assurées par un ensemble de règles que l'ONG partenaire déploie afin d'encadrer la vie sur les terrains de recherche, les déplacements dans les villages et la veille des groupes armés et des incidents pouvant remettre en cause l'intégrité physique et psychologique (braquage, pillage, émeute et soulèvement de population, etc).

faiblesses des institutions favorisent l'émergence de groupes puissants qui se partagent le pouvoir et les richesses au détriment du reste de la population (OCDE, 2001). Les « perdants » représentent la part vulnérable de la population, qui peut subir plusieurs formes de violence économiques et sociales. Premièrement l'exclusion, lorsque les personnes qui ont plus de pouvoir empêchent l'accès aux services de base, aux emplois, etc. Deuxièmement l'exploitation, lorsque la refonte des normes entraîne l'émergence de règles défavorables à ces mêmes personnes, notamment sous la forme de systèmes de taxation, de racket (Billon, 2000). Et même au sein de la population vulnérable dans les milieux ruraux que nous considérons, bien que peu de ménages ou de groupes soient en mesure de faire perdurer la guerre en fonction de leurs intérêts au moment de notre passage, il existe des perdants et des gagnants. Nous pouvons mentionner ici deux exemples. En RCI, les personnes restées ou revenues au village avant les autres (qu'elles soient autochtones ou allogènes) en ont profité, dans certains cas, pour récolter et vendre les productions issues des plantations des habitants réfugiés au Libéria. En faisant volontairement circuler des rumeurs d'attaque, elles ont pu faire perdurer un peu cette situation (et donc leurs profits), en effrayant les ménages propriétaires et en les incitant ainsi à prolonger leur séjour de l'autre côté du fleuve. En RDC, au Nord-Kivu, certains villages comptent parmi leurs habitants des membres des groupes armés rebelles qui sévissent dans la zone. Présentés à la population comme des groupes d'auto-défense visant à les protéger, les chefs de village font alors payer les ménages pour « l'effort de guerre », soit en argent soit avec des travaux forcés. Ces deux exemples montrent malgré tout que si certains parviennent à tirer de petits profits de la situation, ils n'ont que peu de contrôle sur le contexte plus global et n'ont d'influence sur les dynamiques post-conflit qu'à l'échelle très locale. Ces dynamiques - puisque la crise a profondément bouleversée les situations socio-économiques et politiques des individus, des ménages, des communautés - peuvent être mises en évidence au travers des dotations (*entitlements*) de chacun, définies par Billon (2000) comme « *the rights and powers of access to essential goods, services and resources* » (p.12). Des modifications significatives dans ces droits affectent la façon dont les populations peuvent faire face à la crise et tentent de se rétablir une fois celle-ci passée. Ces changements sociaux impliquent par ailleurs des interactions entre échelles. Des changements à l'échelle individuelle peuvent mener à des demandes concernant des changements institutionnels, des changements à l'échelle politique peuvent mener à l'expansion des capacités individuelles, des changements concernant le marché peuvent modifier à leur tour les relations au sein d'un foyer, etc. Ainsi, des évolutions identifiées à l'échelle des organisations - et c'est tout l'objet

de notre recherche comme nous le verrons dans ce qui suit - peuvent non seulement refléter les évolutions en termes de capacité d'action des ménages mais aussi révéler des dynamiques plus larges se mettant en place au sein des communautés et des villages. La structure collective, qu'elle soit spontanée ou suscitée, est révélatrice des différents rapports de force et tensions qui préexistent ou sont en cours. Elle informe donc des processus plus globaux auxquels doivent faire face les ménages, nous permettant ainsi de mieux cerner les modalités de relèvement, car, en effet, les normes en vigueur au sein du village ont une influence sur les règles et les comportements au sein des organisations (North, 1990).

Le relèvement précoce

La période de post-conflit est une période dédiée au relèvement, tant économique - avec la reprise des activités et la relance agricole - que social et politique - avec le redéploiement des échanges et l'élaboration progressive de nouvelles modalités de régulation, de nouvelles normes, les tentatives de stabilisation sécuritaire. Cette notion de relèvement, et plus spécifiquement celle de relèvement précoce (*early recovery*) est devenu l'un des maître-mots des interventions humanitaires après un choc de grande ampleur, y compris les conflits (UNDP, 2008 ; Bailey et al., 2009). C'est une notion développée initialement par le PNUD, décrite comme « *a vital element of an effective humanitarian crisis response as a foundation for building resilience in post-crisis settings. It prepares the ground for an effective 'exit strategy' for humanitarian actors and contributes to 'durable solutions' by establishing the base on which nationally-led development occurs after a crisis* »¹¹. Elle apparaît suite aux processus de réforme qu'a connus le monde humanitaire à partir de 2005, provoqué par la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'aide internationale, et est concrétisée par la création de l'*Inter-Agency Standing Committee on Humanitarian Affairs* (IASC), qui fait du PNUD le responsable du cluster sur le relèvement précoce. La définition alors adoptée pour cette notion est la suivante : « *the application of development principles of participation, sustainability and local ownership to humanitarian situations, with the aim of stabilising local and national capacities. Early recovery aims to build on humanitarian assistance, support spontaneous community recovery initiatives and lay the foundations for longer-term recovery* » (UNDP, 2008). A l'échelle nationale, le PNUD déploie des *Early Recovery Advisors* (ERAs) qui doivent permettre la diffusion et la coordination des actions de relèvement précoce, notamment par l'intermédiaire des appels à financement « *Linking Relief and*

¹¹ Se référer à <http://www.undp.org>.

Développement » (LRRD). Dans ce cadre, le relèvement précoce est un ensemble d'actions programmatiques pré-définies censées permettre aux populations de passer de l'assistanat humanitaire à une situation de développement autonome. Ces dernières doivent couvrir les activités non couvertes dans le cadre des autres clusters, tels que les aspects liés à la gouvernance et aux activités économiques non-agricoles. Dans ce sens, le PNUD fait la promotion plusieurs types d'activités spécifiques (« *signature products* ») qui sont déployables rapidement et permettent théoriquement de soutenir le relèvement à court et plus long terme : la création d'emploi d'urgence, comme base pour aider les bénéficiaires à retrouver des moyens d'existence (programme de *cash for work*) ; la réhabilitation d'infrastructure communautaire, pour améliorer l'accès aux services de base mais aussi relancer l'économie locale ; le renforcement des capacités des autorités locales dans la planification, la coordination et la mise en oeuvre de projet de relèvement ainsi que la gestion des risques¹². Dès 2008, la notion de relèvement précoce est mise à l'agenda dans la sphère de l'aide. Bailey et al. (2009) expliquent cet engouement par la convergence des intérêts des pays récipiendaires de l'aide - qui se voit donner un rôle plus important dans les interventions extérieures - et ceux des humanitaires qui trouvent propice de pouvoir ainsi se départir de l'aspect sécuritaire des programmes dits de stabilisation et de l'aspect politique des programmes dits de construction de la paix¹³. A sa suite, le Bureau International du Travail (BIT) développe des démarches de « relèvement économique local » (BIT, 2012) à partir de 2012.

La complexité de l'action extérieure

Les ONG et les Agences des Nations Unies principalement sont des opérateurs majeurs dans ces contextes de post-conflit, d'autant plus dans les Etats fragiles que nous considérons, car comme nous l'avons dit, du fait de la faiblesse des institutions seuls les acteurs de l'aide tentent d'assurer aux populations l'accès aux services de base et cherchent à garantir leurs droits. Progressivement, la succession des idéologies dans la sphère de l'aide va transformer les ONG d'acteurs « à côté » en acteurs « intégrés » (Hours, 1999), faisant d'eux des piliers incontournables des contextes auxquels nous nous intéressons. Cependant, Bennett (2015) souligne plusieurs difficultés des institutions internationales à s'adapter aux spécificités du

¹² Se référer à <http://www.undp.org>.

¹³ Les points communs et les différences entre les notions de stabilisation, construction de la paix et relèvement précoce sont notamment discutés dans Bailey et al. (2009).

post-conflit, notamment dans les zones touchées par des crises récurrentes. Premièrement, l'aide humanitaire, qui a émergé suite aux guerres mondiales, s'est développée dans une optique d'assistance immédiate (*life-saving approach*) mais déconnectée - à ce moment-là pour des raisons de neutralité - de l'Etat et de ses objectifs¹⁴. Ainsi, les orientations prises par les humanitaires ne leur permettent pas de s'attaquer aux causes structurelles des crises et des situations de vulnérabilité, contrairement aux interventions dites de développement. Deuxièmement, le financement de l'un et l'autre système, reposant sur des bailleurs aux mandats distincts, engendrent généralement une discontinuité entre une situation post-conflit qui se stabilise et qui permet aux populations de reprendre tant bien que mal leurs activités, poussant les acteurs humanitaires à se retirer, mais qui reste tout de même trop volatile en terme de sécurité pour que les acteurs du développement y prennent place. Ce *gap* laisse alors les populations affectées par un conflit à leur sort, privé de soutiens extérieurs, d'encadrement, d'accompagnement. Chandran et al. (2008) pointent notamment du doigt les multiples manques qu'il faudrait combler pour que les efforts de relèvement précoce puissent avoir une portée. Ils appellent à des financements plus réalistes, plus flexibles et plus réactifs. Toutefois, l'*International Network on Conflict and Fragility* (INCAF) met aussi en garde contre des griefs qui ne concerneraient que l'aspect des financements, car d'autres manques peuvent être mise en exergue au sein du système humanitaire, pour lesquels des changements plus profonds seraient nécessaires (INCAF, 2009).

Dans le rapport sur les lignes directrices du CAD de 2001, l'OCDE souligne le fait que « les organismes d'aide reconnaissent désormais la nécessité de travailler à l'intérieur des conflits et sur les conflits, et non plus autour des conflits » (OCDE, 2001, p.19). Mais ces contextes de crise récurrente ont alimenté encore plus que les autres les critiques, et les réflexions sur les modalités des interventions des acteurs de l'aide. Bailey et al. (2009) remettent en cause la notion de relèvement précoce et les usages qui en sont fait par les humanitaires : « *moving from conflict to peace is not a technical exercise, but a highly political process in which different principles, priorities and approaches do not necessarily sit easily together. Experience has taught us that there is no magic combination of activities that will promote recovery amidst ongoing conflict and instability* ». Cette présence d'acteurs extérieurs induit par ailleurs en elle-même d'autres évolutions sur le plan social, économique et politique.

Les contextes auxquels nous nous intéressons représentent une transition entre un ancien système (avant la crise) et un nouveau système (après la crise), ainsi sont-ils le théâtre de

¹⁴ Poole (2015) parle même de « *state-avoiding approach* ».

mutations importantes. Nos terrains présentent les caractéristiques spécifiques des situations post-conflit, période marquée par l'exacerbation des logiques d'acteurs et donc par des changements rapides qui permettent une observation des transformations sociales et économiques. Si les effets des conflits sur le capital humain, le capital physique, le capital financier ont été documentés à l'échelle macro, nous l'avons dit, de nombreuses observations manquent encore pour appréhender les dynamiques à l'œuvre à l'échelle locale. Or, comprendre les évolutions socio-politiques et économiques qui menacent les moyens d'existence et les conditions de vie d'une partie de la population est nécessaire pour les acteurs de l'aide afin de pouvoir intervenir de façon pertinente dans ces contextes, et ne pas entretenir le cycle du conflit. Par manque d'information, cette présence humanitaire peut d'ailleurs être manipulée à des fins politiques par les groupes qui détiennent le pouvoir. Ainsi, pour intervenir est-il impératif de comprendre ce qui fait sens dans les mécanismes de relèvement : le risque d'une part, les capacités d'autre part.

1.1.3 Les risques et les capacités au cœur des pratiques de relèvement

Les situations de post-conflit ont en commun que les populations ont dû faire face à un choc, celui engendré par la crise et ses conséquences. Se rétablir à la suite de cela dépend à la fois des aléas qui peuvent survenir à nouveau, qu'il s'agisse de choc (l'aléa survient réellement) ou de risque (l'aléa pourrait survenir), et à la fois des capacités, qu'il s'agisse des capacités à se relever ou des capacités à gérer ces risques.

Pour une approche des risques

Les populations rurales des pays en développement sont soumises à une importante incidence des risques de maladies et sont bien plus sensibles aux catastrophes naturelles et aux chocs économiques, du fait des activités pratiquées, de l'importance de l'auto-emploi, d'une mauvaise intégration au territoire, etc (Fafchamps, 1999). Par ailleurs, Collier (2006) insiste sur le besoin de faire la distinction entre les situations post-conflit et les situations plus classiques de sous-développement, car malgré les similitudes apparentes au niveau des problèmes de construction de l'Etat, du faible niveau des revenus, de la faiblesse des institutions, les situations de post-conflit nécessitent une approche spécifique. En effet, nous l'avons dit, la probabilité élevée de reprise des violences dans nos zones en *protracted crisis* rend indispensable la prise en compte de ce risque particulier. Or, le tissu économique ayant

été endommagé par la crise, l'ensemble des moyens d'existence a été bouleversé, rendant floues les opportunités et grevant toute projection à moyen terme. Un des risques répandus dans ces zones où l'insécurité subsiste, qui peut limiter le relèvement, est le risque de pillage. Les ménages les plus touchés par les attaques des pilliers sont les ménages dont la situation est relativement bonne par rapport aux autres habitants de la zone, c'est-à-dire les ménages qui possèdent le plus de biens pouvant être volés. Les actifs détenus par ces ménages les rendent attractifs aux yeux des pilliers et des groupes armés - qui doivent eux-aussi assurer leur subsistance. La possession de biens participe donc à l'accroissement de l'exposition au choc, comme souligné par Lautze et Raven-Roberts (2006) lorsqu'ils avancent l'expression « *assets as liabilities* ». Ainsi les risques se cumulent-ils sur nos terrains de recherche. Si le risque est généralement défini au travers de son caractère probabilisable (Sautier, 1989), le calcul de cette probabilité peut s'avérer hasardeux, notamment pour les risques dits subjectifs, dont le calcul doit prendre en compte le jugement de la personne concernée. Pourtant, la perception de ces risques - et c'est ce qui justifie pleinement de leur donner une place particulière dans notre approche - influe sur les personnes, les ménages, les institutions, et conditionne les prises de décision. A l'instar de Lallau (2008), nous ne considérons pas inutile les efforts de mesure de ces probabilités réalisés par diverses organisations, mais pour ce travail, nous nous arrêterons au fait que quelle que soit la probabilité mesurée, chaque personne a sa propre perception du problème et agit en fonction de celle-ci, et c'est ce que nous essaierons d'appréhender plutôt. Il faut alors tenter de combler l'écart entre le risque perçu par le chercheur et celui perçu et exprimé par la personne interrogée. La perception du chercheur servant de référence à l'analyse, il conviendra d'adopter, nous le verrons, une position et une méthodologie adéquate permettant, autant que possible, de faire la part des choses. Au-delà de la mauvaise appréciation réalisée par le premier ou une rétention volontaire d'information par le second, cet écart peut être attribué à différents phénomènes. Premièrement, un risque peut ne pas être exprimé s'il est déjà intégré dans les pratiques de gestion des risques, c'est à dire s'il est considéré comme « évident ». Deuxièmement, il peut ne pas être perçu du tout, par manque d'informations. Troisièmement, il peut s'agir d'un risque contre lequel il n'est pas possible d'agir (et donc pas utile de parler), soit parce qu'aucune solution ne parvient à être formulée, soit parce que la solution à mettre en place dépasse ce que la personne peut faire, ou encore que cette solution comporte elle-même un risque (Eldin, 1989 ; Lallau, 2008). C'est alors une position fataliste qui est adoptée. Ensuite, un risque peut ne pas être exprimé car considéré comme secondaire, en cela qu'il ne porte pas atteinte, même si la difficulté

survenait, aux enjeux prioritaires. Cinquièmement, un risque fortement perçu par une personne peut ne pas avoir été relevé par le chercheur, notamment dans le cas où la perception de l'interlocuteur est influencé par des expériences passées ayant laissé un traumatisme, la conduisant à surestimer la gravité de tel ou tel risque. Finalement, la perception du risque - et donc son acceptation - est largement influencé par la façon dont la personne est en mesure ou non d'y faire face. C'est cet élément, central dans notre analyse, qui permet de passer du risque aux capacités des populations considérées.

Adversité et gestion de l'adversité

Si plusieurs travaux (voir Lallau, 2008, pour une revue) - proposent une lecture des pratiques en distinguant celles qui prennent place *ex ante* (pratiques de prévention face à un risque) de celles qui prennent place *ex post* (pratiques de réaction après un choc), nous ne souhaitons pas pour notre part conserver cette nuance, complexe à opérationnaliser. En effet, est-on certain de pouvoir les séparer à coup sûr ? Peut-on réellement saisir la différence entre un crédit accordé par un voisin du fait d'une relation entretenue spécifiquement (l'entretien du réseau social serait catégorisé dans les pratiques *ex ante*) et un crédit accordé par un commerçant (*ex post*) - crédit permis toutefois grâce à la réputation de la personne comme perçue par le commerçant, perception qui se fonde sur des interactions répétés ayant eu lieu avant la survenue de l'aléa ? Ainsi, nous réunissons ce qui constitue les chocs et ce qui constitue les risques, c'est à dire l'ensemble des aléas survenus et potentiels, sous l'appellation d'adversité (Lallau, 2016). Cette adversité peut tour à tour toucher l'ensemble d'un groupe donné - par exemple tous les habitants d'un même village, en cas d'attaque par un groupe armé - et nous parlerons d'adversité commune, ou affecter seulement un ménage en particulier, adversité qualifiée alors d'idiosyncratique - lorsqu'un membre du ménage tombe malade par exemple. L'idée que les populations ne sont pas passives face à cette adversité et qu'elles développent des pratiques diverses pour se protéger des risques et se relever après un choc fait maintenant consensus et est souvent souligné dans la littérature. Fafchamps (1999) recense différentes formes que peut prendre cette gestion de l'adversité : sélectionner des animaux rustiques résistants aux maladies ; privilégier des variétés de plantes qui permettent d'être flexibles en terme de calendrier agricole (par rapport à un retard de pluie par exemple) ou qui ne sont pas appréciées par les animaux en divagation ; constituer de l'épargne de précaution (épargne sur pied, épargne monétaire) ; diversifier les sources de revenus ; répartir les activités au sein du ménage de façon à permettre les migrations saisonnières d'un ou plusieurs membres ; choisir

de cultiver des variétés auto-consommables plutôt que destinées à un marché volatile ; sécuriser l'accès au foncier par l'installation de variétés pérennes ; etc. La mise en place de ces modalités de gestion de l'adversité et de ce relèvement dépend étroitement des capacités des populations concernées. Par exemple, un ménage disposant d'un petit capital financier pourra investir pour diversifier ses activités, tandis qu'un ménage ne pouvant compter que sur sa force de travail développera en priorité des relations favorables avec ses voisins ou les notables de son village pour obtenir de l'aide en cas de besoin. Parmi les différentes typologies des modalités de gestion de l'adversité qui ont été élaborées, Sautier (1989) propose la distinction suivante : la dispersion, visant à atténuer les effets de l'aléa une fois celui-ci survenu ; l'évitement, qui correspond aux actions permettant d'empêcher que le risque ne se concrétise ; et enfin le contournement, en n'agissant pas directement sur les causes ou les effets de l'aléa donné mais qui consiste à s'en prémunir en faisant en sorte que celui-ci ne nous touche pas. Ainsi, en s'appuyant entre autre sur des travaux dans la lignée de ceux de Sautier, la Banque Mondiale sépare-t-elle les pratiques de *risk reduction* de celles de *risk mitigation* (World Bank, 2000). Si cette distinction est intéressante, et nous verrons comment nous la mobilisons par la suite, nous soulevons tout d'abord le fait que les pratiques de gestion de l'adversité peuvent se fonder à différentes échelles, et impliquer différents niveaux d'interactions et de coordination au sein des populations. Premièrement, elle peut reposer sur des capacités individuelles, le ménage puisant dans ses ressources propres. C'est par exemple le cas lorsqu'une épargne est constituée, ou que la force de travail d'un membre du ménage est engagée dans une nouvelle activité suite à une dépense imprévue pour dégager des revenus supplémentaires. Ensuite, la gestion de l'adversité peut se fonder sur la capacité à mobiliser les ressources des autres. D'une part, cela peut se faire au travers d'interactions bilatérales, et d'autre part au travers d'interactions multilatérales, par un jeu de dettes réciproques, matérielles ou morales (Weber, 2002). Dans le premier cas, il s'agit d'un recours à une personne ou une entité en particulier, permise par l'élaboration et l'entretien d'une relation spécifique avec celle-ci. L'ensemble de ces relations constitue le réseau social mobilisable en temps de crise (Berrou et Gondard-Delcroix, 2010). Cette forme d'assurance est notamment observée lorsqu'une personne cherche la protection d'une autre détenant le pouvoir localement. Dans le second, le recours est rendu possible via une dynamique collective. Cette pratique suppose la coordination entre plusieurs personnes. Le pendant de l'épargne individuelle sera, à ce niveau, l'appartenance à une tontine. Nous illustrons ces

différents cas dans le tableau 1, en reprenant l'exemple de la survenue d'une maladie comme adversité idiosyncratique et de l'attaque sur le village comme adversité commune.

TABLEAU 1 : ILLUSTRATIONS DES MODALITES DE GESTION DE L'ADVERSITE EN FONCTION DU TYPE D'ALEA

	Adversité idiosyncratique : maladie	Adversité commune : attaque du village par un groupe armé
Capacité à mobiliser des ressources individuelles	Épargne sur pied, épargne monétaire ; Activités <i>ad hoc</i> (travaux journaliers) ; Vente de biens	Fuite ; Cacheette enterrée pour les liquidités ; Choix d'activités peu sensibles au pillage
Capacité à mobiliser des ressources d'une autre personne ou entité (interactions bilatérales)	Obtention d'un crédit ou d'un don auprès d'un autre villageois ; Obtention de médicaments à crédit auprès du dispensaire	Transfert d'argent par la diaspora ou par un membre de la famille proche installé dans la capitale ; Obtention d'un crédit auprès d'un commerçant installé dans une autre ville ; Troc de semences avec un ménage d'un village voisin
Capacité à mobiliser des ressources collectives (interactions multilatérales)	Tontine ; Caisse de solidarité villageoise ; Caisse d'épargne et de crédit ; Système d'entraide agricole	<i>Est-il toujours possible de se coordonner ?</i>

Le choix entre pratiques individuelles et pratiques passant par le capital social (qu'il s'agisse de relations bilatérales ou multilatérales, c'est à dire de recours simple à un tiers ou d'action collective organisée) dépendrait, au moins en partie, du type d'adversité rencontrée. En effet, une adversité commune laisserait supposer une plus grande probabilité de recours aux capacités collectives (on se serre les coudes face à une difficulté partagée, et c'est ce qui forme la raison d'être et le ciment de la dynamique collective), tandis qu'un choc idiosyncratique pourrait être dépassé à partir des capacités individuelles (chacun gère les problèmes qui le concernent spécifiquement). Or, Fafchamps (1999) souligne que « *not only is risk higher in poor rural economies, but poor people are also less able to deal with risk [...] poverty thus not only raises ambient risk ; it also reduces people's capacity to absorb shocks* » (p.6). La faiblesse des capacités des plus vulnérables les oriente potentiellement vers des pratiques collectives pour faire face à l'adversité, notamment dans le cas d'une adversité idiosyncratique. Bien souvent, le manque de solidité et de diversité de leur réseau social empêche de mobiliser des relations bilatérales (famille, voisins, notables), tout le monde ayant été touché par la même difficulté, plus personne n'est alors en mesure de contribuer pour venir en aide à un autre. Par exemple, en cas d'attaque du village, il est peu probable qu'un ménage puisse compter sur son voisin pour obtenir un crédit, sachant que tous les deux ont dû

fuir. C'est alors seulement les relations sociales impliquant des personnes résidant en dehors du village (diaspora, proches résidant à la capital, connaissance ou famille résidant dans un village voisin) qui peuvent être sollicitées. De ce fait, la question de la possibilité ou non pour les ménages de mobiliser des dynamiques collectives pour se relever en contexte post-conflit reste entière : **que reste-t-il après le conflit de ces relations multilatérales qui permettent aux personnes vulnérables de dépasser la faiblesse de leurs capacités individuelles ? Qu'est ce qui subsiste effectivement de la capacité à se coordonner après la survenue de ce choc que tous doivent affronter ?** C'est ce que nous souhaitons analyser au travers de cette recherche.

Enfin, l'intérêt de s'intéresser aux contextes post-conflit est multiple. Tout d'abord, ce travail constitue un réel apport documentaire, du fait du délaissement de ces zones par les institutions, les services de l'Etat et les chercheurs du fait de la volatilité de la sécurité. Plusieurs auteurs, tels que O'Sullivan (1997) et Muggah (2008), ont déjà souligné que la plus grande contrainte pour l'analyse de ces zones était la disponibilité des données. Les informations produites peuvent ainsi éclairer les acteurs de l'aide. De plus, cette période de transition que constitue le post-conflit est à même de permettre l'observations de phénomènes qui ne peuvent être observés que sur des pas de temps plus long dans d'autres contextes, du fait de la redéfinition rapide des rapports de force, des changements économiques, sociaux, et institutionnels et des pratiques spécifiques de la part des ménages pour leur relèvement. Ce relèvement est par ailleurs contraint par l'adversité, et notamment les risques, mais aussi par les capacités des populations concernées, c'est à dire au final par leur vulnérabilité. Or, nous l'avons dit, c'est bien cette vulnérabilité qui a son tour peut engendrer des violences, et c'est pourquoi nous souhaitons nous pencher sur les mécanismes endogènes susceptibles d'enrayer ou au contraire de conforter ce cercle vicieux. L'objectif est ici de comprendre comment les populations font face au conflit et, à plus long terme, ce qui leur permet de sortir de la situation de crise et d'amorcer un processus de développement. Le relèvement constitue un processus complexe, peu documenté car difficile à saisir, et qui justement prend place dans les zones de post-conflit. Généralement, les pratiques spontanées des populations révèlent leur grande capacité d'adaptation, même à ces chocs de grande ampleur. Toutefois, ces observations doivent inciter à interroger le plus long terme, car ces pratiques, aussi efficaces qu'elles puissent paraître à un moment t, peuvent s'avérer nuisibles ou non généralisables. Lallau (2008) parle alors de « maladaptation », qui loin de limiter la vulnérabilité des populations, ne peut que la renforcer. La notion de résilience fait justement écho à celle de

vulnérabilité, et repose elle aussi sur la prise en compte des risques et des capacités, nous le verrons, et nous faisons de celle-ci un objet central pour notre travail. De plus, nous introduisons conjointement la notion de soutenabilité sociale, comme prolongement de la réflexion sur la résilience. Nous proposons donc dans ce qui suit une conceptualisation puis une opérationnalisation de ces deux notions de résilience et de soutenabilité sociale.

1.2 Penser le relèvement : résilience et soutenabilité sociale

Apparue tout d'abord en physique des matériaux, la notion de résilience s'est imposée depuis quelques années dans le vocabulaire de la sphère de l'aide. Elle est actuellement mobilisée partout est tout le temps au sein du système humanitaire, et notamment pour les interventions en contexte de *protracted crisis*. C'est notamment cette mise à l'agenda que nous présentons dans un premier temps. La notion de résilience, est également l'objet de vives critiques concernant son opérationnalisation. Nous développerons les différentes approches qui ont toutefois été expérimentées pour tenter de mesurer la résilience dans un second temps. Enfin, par rapport aux autres critiques qui interrogent la portée de cette notion, nous expliquerons quels sont les apports de la notion de soutenabilité sociale pour prolonger et compléter l'analyse de la résilience.

1.2.1 La résilience, un nouveau paradigme ?

Une mise à l'agenda de la notion de résilience

Bien que la notion de résilience soit apparue dans la seconde moitié des années 2000 au sein de la sphère de l'aide - au travers des stratégies d'intervention des bailleurs anglo-saxons tels que DFID et USAID - ce sont les années 2010 qui verront un engouement généralisé se mettre en place. Les Agences des Nations Unies s'en emparent à leur tour (le PNUD lie cette nouvelle notion avec son concept phare de relèvement précoce), ainsi que la Banque Mondiale. Des initiatives comme SHARE (*Supporting the Horn of Africa's Resilience*) et AGIR (Alliance Globale pour l'Initiative Résilience) voient alors le jour. Cette dernière débute en 2012 sous la forme d'un partenariat plurilatéral au Sahel, impliquant la Commission Européenne, le gouvernement de 40 pays, les grandes agences humanitaires ainsi que celle de l'ONU, et les banques multilatérales et régionales. La stratégie est déclinée en 3 actions : évaluer les risques pour anticiper les crises, prévenir et renforcer les capacités de réaction en

amont et enfin améliorer les réponses aux crises. En 2013, l'Union Européenne adopte le terme de résilience, avec son rapport « *EU Approach to Resilience: Learning from Food Security Crisis* », et inclue dans les causes pouvant menacer cette résilience les conflits, les insécurités, les problèmes de gouvernance, etc. Parmi les dernières initiatives, on trouve le Global Resilience Partnership, lancé en 2014 par the Rockefeller Foundation et U.S. Agency for International Development (USAID). L'objectif affiché est “*to enable the most vulnerable people to build resilience and break free from the cycle of crisis*”. Dans ce cadre là, la résilience est définie comme “*the ability of people, households, communities, countries, and systems to mitigate, adapt to, recover from, and thrive and learn in the face of shocks and stresses, in order to reduce chronic vulnerability and enable sustained development, inclusive growth and learning, and transformative capacity*”. En 2014, ce sont deux rapports de première importance dans la sphère de l'aide qui sont publiés : le rapport sur le développement dans le Monde (World Bank, 2013), et le rapport sur le développement humain (UNDP, 2014), qui eux aussi font appel à la notion de résilience. Se multiplie donc les plans d'action, les rapports et les manuels sur ce thème au sein de la sphère de l'aide (voire Lallau, 2014 pour revue). Car, à partir du moment où les bailleurs mobilisent cette notion, celle-ci ne peut que être reprise à leur tour par les ONG, du fait de la dépendance financière qui existe entre ces organisations et les bailleurs.

Les principales causes de l'engouement pour la notion de résilience

Cette mise à l'agenda du terme de résilience et son emploi croissant peut s'expliquer au travers de trois raisons principales, qui portent sur le caractère intégrateur de cette notion et sur la volonté d'améliorer l'efficacité des interventions. Premièrement, la multiplication des catastrophes naturelles, et donc des zones où les interventions humanitaires semblent indispensables, ainsi la prise de conscience généralisée autour du changement climatique et de ces effets fait apparaître comme prégnant la question des risques. Cela est notamment mis en évidence par le rapport de l'UNISDR *Living with Risk* publié en 2002. Par ailleurs, ces crises qui se cumulent sur les mêmes zones, affectant à répétition les populations, rendent nécessaire la recherche de transversalité entre les interventions de réduction de la pauvreté, de prévention des risques, de réponses au changement climatique, et de sécurité alimentaire, secteurs jusque-là cloisonnés. Cela fait notamment écho aux Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) adoptés en 2000, qui soulignent les aspects multidimensionnels que revêt la pauvreté. C'est par exemple le *Hyogo Framework for Action* (UNISDR, 2005) qui

vient formaliser cela, en visant au renforcement des capacités de résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes. Deuxièmement, à cette volonté d'une approche transversale - qui nécessite par ailleurs une meilleure coordination des interventions - vient se greffer la volonté de lier urgence et développement, afin de dépasser le clivage souvent pointé du doigt. Comme mentionné plus haut, la séparation institutionnelle, qui se concrétise notamment au travers de la séparation des modes de financement, est remise en cause par l'accumulation des chocs sur une même zone - par exemple dans les cas des zones en *protracted crisis*. Des précédents efforts avaient été menés dans ce sens depuis les années 1990, notamment au sein de l'UE au travers des programmes *Linking Relief, Rehabilitation and Development* (LRRD). Alors que ces programmes avaient plutôt conduit à fluidifier les transferts de responsabilités depuis le secteur de l'humanitaire jusqu'à celui du développement, la mobilisation de la notion de résilience est justifiée par le souhait d'aller plus loin en insistant sur leur complémentarité, au travers d'une approche conjointe (Laissus-Benoist et Lallau, 2012). Ce faisant, les acteurs de l'aide espèrent pouvoir adresser des solutions aussi bien aux problèmes conjoncturelles qu'aux causes structurelles. Et troisièmement, la pénétration de la notion de résilience dans la sphère de l'aide peut également être mise en lien avec la réduction des budgets dédiés à la réponse à ces crises. Ce sont alors les interventions de préventions qui sont mises en avant, évaluées comme financièrement plus efficaces : de meilleurs résultats pour un budget plus faible (Venton et al. 2012). La thématique du renforcement de la résilience, et donc du renforcement des capacités d'action ex-ante correspond bien à cet enjeu. Cet argument d'efficacité - le *value for money* - est notamment diffusé par le DFID (2011), tout comme l'OCDE¹⁵ (2001).

Mobilisation de la notion : de la physique des matériaux à l'économie du développement

La pénétration fulgurante de la résilience au sein de la sphère de l'aide, même si elle se comprend au travers des raisons que nous venons de présenter, interpelle. Quelles sont ses origines ? Quelles en sont les applications en dehors du champ de l'aide ? Cette notion apparaît tout d'abord en physique des matériaux, et fait alors référence à la capacité d'un matériau donné à absorber de l'énergie quand il se déforme sous l'effet d'un choc. Elle a été également largement mobilisée dans le domaine de l'écologie, depuis les travaux de Holling où

¹⁵ En 2001, l'OCDE sort un rapport intitulé « Quels moyens d'action pour prévenir les conflits? » qui insiste sur cette notion d'anticipation : « Agir en amont pour prévenir les conflits violents à la source est un désir que partagent tous les organismes de coopération pour le développement. » (OCDE, 2001, p.20)

la résilience est définie comme la capacité du système à absorber les perturbations et à revenir à un état d'équilibre (Folke, 2006 ; Lallau, 2011). Adger (2000), Folke et al. (2000), Walker et al. (2006) insistent sur le fait que c'est l'action de l'homme qui influe de façon prédominante sur ces écosystèmes, incitant à considérer les systèmes socio-écologiques comme objet d'analyse. Si la résilience est tout d'abord posée comme le retour à un état d'équilibre (Walker & al., 2006), elle est considérée par la suite comme capacité d'adaptation, obligeant à penser la flexibilité (Folke et al., 2002 ; Gunderson et Holling, 2002), et condition *sine qua non* du développement durable (Adger, 2003). A l'échelle de la personne, les approches de la psychologie utilisent également cette notion. Boris Cyrulnik est l'un des principaux chercheurs ayant mobilisé la résilience - comme capacité à dépasser des événements graves et perturbants, notamment au travers des enfants ayant subi des traumatismes (Cyrulnik et Seron, 2004 ; Cyrulnik, 2011). On parle également de « *coping* » (Dumont et Provost, 1999 ; Rutter, 2007). En sciences économiques, la notion de résilience a été développée plus récemment, et à différentes échelles, en commençant par l'étude de la capacité de l'économie d'un pays à faire face à des aléas (Richemond, 2003 ; Briguglio & al. 2008 ; Guillaumont & Guillaumont-Jeanneney, 2009), jusqu'à l'analyse des pratiques des ménages face au changement climatique (Adger 2006 ; Kumar, 2007 ; Tanner & Mitchell, 2008). La pénétration de cette notion vient donc progressivement compléter les approches de la vulnérabilité (Alwang, 2001 ; Bates et Angeon, 2011 ; Adger, 2000), dérivant de l'analyse des chocs conjoncturels à la capacité des personnes à surmonter des situations structurellement défavorables (Lallau, 2013).

La résilience, un dangereux buzz-word ?

Devant l'engouement pour cette notion, nombreux sont ceux qui se demandent s'il s'agit bien là d'une nouvelle approche porteuse d'une amélioration des conceptions et des pratiques, d'un dangereux fruit du système néolibéral ou simplement d'une nouvelle mode sans plus d'intérêt. En effet, mobilisée à la fois pour les questions de changement climatique, suite à des catastrophes naturelles ou par rapport aux traumatismes psychologiques comme nous venons de le mentionner, la pertinence de cette notion mérite d'être questionnée.

Premièrement, ce sont les contours théoriques de la résilience qui ont été remis en cause. C'est le revers de cet engouement généralisée qui a fait de cette notion un *buzz-word*, appliquée à tous les domaines, sa définition variant en fonction de l'objet d'étude et du champ disciplinaire qui la mobilise (Béné et al., 2012 ; Inter-Réseaux, 2013). Par exemple, ses

partisans peuvent être perçus comme réfractaires à tout changement, préconisant systématiquement un retour au statu quo ex-ante (*bounce back*) du fait de son emploi en écologie, qui fait référence à la résilience comme la capacité à retourner à un état d'équilibre. Effectivement, cette définition est controversée dès lors que l'on souhaite sortir de l'analyse des cycles adaptatifs et que l'on tente de la transposer en sciences sociales. Le développement étant par définition une succession d'évolutions vers un autre état sur le plan économique au moins, la notion de résilience serait alors à rejeter de ce champ. Toutefois, la notion de changement a été rapidement intégrée au cadre analytique de la résilience avec sa mobilisation croissante dans les approches écosystémiques (Mathevet et Bousquet, 2014). Un autre mobile de rejet de cette notion serait sa nature profondément individualiste, critique que l'on doit cette fois à l'acceptation du terme de résilience dans le domaine de la psychologie (Thomas, 2008). En effet, comme souligné ci-dessus, la capacité à faire face à des événements graves et perturbants est analysée à l'échelle de la personne qui doit affronter ces événements. Mais même dans ce cas, l'importance des liens sociaux et du capital culturel - et donc par extension les structures - sont largement prises en compte.

Deuxièmement, ce sont les implications idéologiques de la résilience qui sont dénoncées. Tout d'abord, la résilience est généralement perçue comme une « bonne » chose, face à un « mauvais » choc. De ce fait, certains auteurs questionnent sa désirabilité réelle. Dépasser un choc conduit-il toujours à du mieux ? Dans les contextes en *protracted crisis* qui nous intéressent, la situation de conflit ne laisse-t-elle finalement pas la place à une situation tout aussi volatile et explosive qui entraîne la reprise des violences à moyen terme ? « Se remettre » coûte que coûte et le plus vite possible ne risque-t-il pas de contribuer, en plus du conflit, à la fragilisation des structures en place ? Ainsi, de cette polarisation normative peut rapidement découler une injonction, contre laquelle mettent notamment en garde Revet (2011) et Lallau (2013). Comme le soulignent Toubin et al. (2012), les discours sur la résilience comportent souvent une dimension performative, comme ceux sur la gestion des risques et ceux sur le développement durable. On passe alors de la résilience comme qualité observable (description d'une situation) à la résilience comme condition de l'action. C'est ce qui amène Reghezza-Zitt & al (2012) à soupçonner la résilience de n'être qu'un avatar néolibéral, au mieux un aveu d'échec et d'impuissance, au pire un alibi au renoncement : ce ne sont plus la lutte contre la pauvreté, les famines ou le changement climatique qui mobilisent, mais la promotion de l'adaptation aux contraintes structurelles et aux chocs conjoncturels. On peut ainsi voir derrière cette notion la légitimation du désengagement des institutions (Palier et

Prévoist, 2007 ; Toubin et al., 2012) d'autant plus que l'Etat ne se voit que très rarement mentionné comme acteur de cette résilience (Béné et al., 2012). Cette notion engendrerait ainsi la reproduction du biais de dépolitisation du développement, induit par les approches technicistes des urgentistes¹⁶.

De la pertinence de la résilience en contexte post-conflit

Malgré ces critiques de la résilience, nous décidons de la conserver dans notre recherche, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cette notion est mobilisée dans des approches centrées sur les risques et sur les chocs à affronter (Berrou et Gondard-Delcroix, 2011 ; Adger, 2000), ces risques et ces chocs étant des paramètres particulièrement présents sur les terrains post-conflits. Or, on ne peut dissocier la situation des populations après le choc (*mitigate, adapt from*) de leur gestion des risques (*reduce chronic vulnerability*). La résilience, en tant que processus, se construit par rapport à ce qui s'est passé (le choc, ici le conflit) mais aussi par rapport à l'avenir ou tout du moins par rapport à ce qui est perçu de l'avenir, ce qui en fait une notion à la fois ex-post (après les ravages du conflit ouvert, principalement la désorganisation des systèmes d'activités et des marchés à laquelle il faut s'adapter) et ex-ante (avant la survenu d'un éventuel aléa, aléa qui doit être pris en compte dans la gestion des risques). Les critiques théoriques et idéologiques que nous avons soulevées ci-dessus nous alertent principalement, non pas sur l'inutilité de la notion pour penser le relèvement mais sur le fait qu'un effort de définition et de conceptualisation préalable est nécessaire. C'est pourquoi nous proposerons plus loin dans ce chapitre une définition claire des contours de la résilience pour notre objet d'analyse avant de mobiliser ce concept, afin de limiter autant que possible certains écueils. Si Grünewald (2014) dénonce les difficultés de sa réelle intégration dans la sphère de l'aide (bailleurs compartimentés, ONG spécialisées dans un secteur spécifique) pour le chercheur en revanche, la résilience permet de penser la transversalité. Nous l'avons dit, nous souhaitons analyser au cours de ce travail la possibilité pour les populations affectées par les conflits de mobiliser les relations multilatérales. Or, la littérature sur la résilience aborde la question des *self help groups* (Ibrahim, 2006 ; Palier et Prévoist, 2007) comme levier de résilience. En pratique, il s'agit de promouvoir certains groupes pertinents localement pour renforcer, via le développement du capital social, la résilience des personnes concernées. Nous l'avons mentionné, on peut craindre que cette vision ne conduise à reporter toute la responsabilité du relèvement sur les personnes vulnérables elles-mêmes, et ne permette de

¹⁶ Oxfam tente toutefois de construire une approche plus politique de la résilience : voir Siedenburg et al., 2009.

légitimer un désengagement de l'Etat et des structures extérieures. Cette crainte est motivée au moins en partie par les discours des institutions internationales d'aide, telles que l'OCDE par exemple, qui mentionne « le potentiel d'auto-assistance des populations » (OCDE, 2001, p.146). C'est pour cela que **nous questionnons dans cette thèse la capacité de ces groupes, plus ou moins formels, appuyées ou non, à dépasser les conflits et à exercer effectivement ce rôle de levier**. En effet, travailler sur la résilience des actions collectives permet de traiter de la dimension politique de la vulnérabilité à travers l'analyse des processus d'exclusion social notamment et de droit d'accès aux différentes ressources.

Enfin, **c'est sur la résilience collective que nous nous focalisons**. Cependant, au-delà des critiques théoriques de la résilience, la dimension opérationnelle s'avère elle aussi problématique. Tout comme les tentatives de mesure de la vulnérabilité, la résilience se heurte à la complexité liée à sa multidimensionnalité. Mesurer une capacité, c'est essayer de quantifier une variable latente aux contours flous. Malgré le manque apparent d'opérationnalité de cette notion, plusieurs auteurs proposent des systèmes d'évaluation de la résilience. Nous les présentons dans ce qui suit.

1.2.2 Vers une mesure de la résilience

Des approches multidimensionnelles pour appréhender la résilience

Les tentatives de mesure de la pauvreté avaient fait émerger deux grands types d'approche, avec d'une part les approches monétaires et de l'autre les analyses multidimensionnelles. Ce sont les secondes qui ont été par la suite plus largement mobilisées pour proposer des mesures de la vulnérabilité (Sirven, 2007, ainsi que Bidou et Droy, 2012, pour revues). Les modèles de possession d'actifs reposent sur l'idée que les ménages qui disposent de plus d'actifs (biens, équipements productifs et non-productifs) sont généralement plus aptes à réagir en cas de choc. Sont mobilisées les approches des moyens d'existence durables (*sustainable livelihood*), les approches en termes de droits d'accès (*entitlements*) ou encore les approches socio-économiques qui permettent d'aborder les actifs immatériels. Si Sirven (2007) oppose à ces approches des critiques concernant la complexité mais aussi le manque de distinction entre actifs possédés et actifs mobilisables en cas de difficulté, Dubois et Rousseau (2001) intègrent dans leurs réflexions les éléments du contexte qui peuvent faire qu'un actif donné pourra être « convertis » ou non, en développant l'approche par les capacités. Nous reviendrons plus tard sur l'approche des moyens d'existence durables et celle des capacités. Le cadre des trappes de pauvreté (*poverty traps*) est exploré selon une démarche similaire, en croisant seuil

monétaire et seuil d'actifs, afin de modéliser l'incidence de l'accumulation des chocs (Carter et Barrett, 2006).

De même, l'évaluation de la résilience s'appuie principalement sur des approches multidimensionnelles¹⁷, développées dans la sphère de l'aide comme dans les milieux académiques, au travers de la construction d'indicateurs synthétiques. La première tentative d'opérationnalisation de cette notion est attribuée à Alinovi et al. (2009) pour le compte de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). C'est également celle qui est la plus utilisée, à plusieurs endroits dans le monde. Elle a abouti au *Resilience Index Measurement and Analysis* (RIMA), qui consiste à agréger six composantes, elles-mêmes latentes : les filets de protection sociale, l'accès aux services de base, les actifs, les revenus et l'accès à l'alimentation, la stabilité et la capacité d'adaptation. Ainsi, chaque ménage obtient une note de résilience, valable à un temps t. Cette méthode est améliorée pour obtenir RIMA I puis RIMA II, en 2015¹⁸. Les principales modifications apportées concernent tout d'abord la façon de prendre en compte les différents piliers : seuls les filets de protection sociale, l'accès aux services de base, les actifs (composante dans laquelle a été insérée la question des revenus) et la capacité d'adaptation sont conservés dans le modèle en tant que variables explicatives, les indicateurs liés à la sécurité alimentaire sont eux considérés comme manifestation de la résilience. De même, les chocs sont maintenant considérés comme exogènes. Le RIMA II a ainsi su se départir du piège de la circularité des variables. Deuxièmement, cet outil a donné naissance à deux mesures distinctes : le *Resilience Capacity Index* (RCI) qui est une mesure directe du niveau du ménage à faire face à des chocs du ménage, et la *Resilience Structure Matrix* (RSM) qui indique dans quelle mesure chaque pilier contribue à déterminer la capacité de résilience dans une zone donnée.

La deuxième tentative a émané de Tulane University, en 2012, suite au tremblement de terre en Haïti. L'évaluation multidimensionnelle proposée s'intéresse aux critères de ressources, d'endettement, de comportements d'adaptation, de capital humain, de sécurité, d'activités communautaires, et de santé psychosociale. Trois résultats en ressortent : le *Coping Strategies*

¹⁷ Nous avons relevé deux exceptions, qui mobilisent un proxy unique : les travaux de Keil & al. (2008), ainsi que ceux de Barrett & Constan (2012). Les premiers fondent leur méthode sur la réduction de consommation entraînée par la sécheresse, tandis que les seconds s'intéressent à la probabilité de ne pas devenir pauvre après un choc. Si ces méthodes permettent de renseigner le niveau de résilience (telle que définie par leurs auteurs) d'un ménage donné, elles nécessitent qu'il y ait un choc pour être mises en œuvre, et ont donc peu de capacités prospectives (Lallau, 2013). De plus, en se focalisant sur un choc, une rupture permettant de distinguer un avant et un après, les effets potentiellement cumulatifs des crises en sont que peu pris en compte. Or, dans les contextes de *protracted crisis* qui nous intéressent, la situation avant choc ne correspond pas à une situation de référence mais résulte déjà d'une crise précédente.

¹⁸ Se référer à www.fao.org/resilience. Pour les études réalisées sur le terrain voir par exemple Frankenberger & Nelson (2013).

Index (CSI) et le *Well-Being Index* (WBI) qui sont tous deux des indices composites partiels, ainsi qu'un indice global (Tulane University, 2012). La troisième approche, déployée par USAID d'après les travaux de Collins en 2013, prend en compte, de façon similaire, six indices partiels, dont l'agrégation permet d'estimer la résilience : revenu et sécurité alimentaire, actifs, capital social et filets de sécurité sociaux, nutrition et santé, capacités d'adaptation et gouvernance (USAID, 2013). Quatrièmement, c'est l'*Agricultural Resilience Index* (Ciani, 2013) qui vient compléter les tentatives déjà initiées sur la mesure de la résilience. Si ces travaux s'inspirent de ceux de la FAO, ils introduisent notamment des variables pour estimer la connectivité physique et la connectivité économique. Enfin, nous pouvons mentionner les réflexions menées à partir de la méthode Alkire-Foster¹⁹ par Oxfam GB, qui a pour objectif de caractériser la résilience des ménages même en l'absence de choc (Oxfam GB, 2013). Pour ce travail-ci, ce sont la viabilité des moyens d'existence, le potentiel d'innovation (qui se rapproche de la capacité d'adaptation déjà mobilisée par d'autres approches), l'accès aux ressources et à l'assistance en cas de choc, l'état de l'environnement et des infrastructures, ainsi que celles des institutions qui constituent les composantes de la mesure de la résilience.

De la résilience subjective

Un tout autre angle d'approche a été exploré par Jones et Tanner (2017) en privilégiant une démarche fondée sur la perception des personnes, autrement dit une approche de la résilience subjective. Elle émerge face aux critiques concernant la sélection des indicateurs dans les méthodes présentées ci-avant²⁰, dites objectives. On reproche notamment à certains cadrages théoriques de reposer sur une intuition, voire un parti-pris. Par exemple, le capital social aurait un effet positif sur la résilience, comme l'évoquent Boyd et al. (2008) ou Swartz et al. (2011). Or, par la suite, certaines études démontrent que c'est le cas, telle celle de Smith et al. (2014) mais d'autres les contredisent et révèlent des résultats opposés, comme celle de Coulthard (2011). Une autre critique sur les méthodes dites objectives est leur difficulté à intégrer l'ensemble des éléments qui contribuent à la résilience. En effet, cette dernière ne repose pas que sur les actifs ou d'autres facteurs tangibles de ce type, mais également sur un certain nombre d'éléments socio-culturels et psychologiques, comme le soulignent Adger et

¹⁹ Cette méthode a auparavant été mobilisée par le PNUD pour le calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle. Voir Alkire et Foster (2011) pour plus de précisions.

²⁰ Pour une critique détaillée des indicateurs socio-économiques généralement retenus, voire Carpenter et al. (2001), ainsi que Bahadur et al. (2015).

al. (2009, 2013), tels que la perception des risques, dont nous avons déjà parlé, mais aussi les croyances, les normes sociales, l'identité, etc. Jones et Tanner (2017) reconnaissent toute la difficulté de tenter de mesurer ces différents aspects, bien qu'indispensable pour appréhender pleinement la résilience. C'est pour cela qu'ils préconisent de passer par l'évaluation de la résilience subjective, en supposant que pour estimer la capacité d'une personne à faire face à un choc, la personne directement concernée était la mieux placée. « *It relies on people to self-assess and consider what characteristics are most important to the resilience of their household, providing a valuable opportunity to capture the perspectives of those who may know most about their own resilience: the people themselves* » (Jones et Tanner, 2017, p.6). Si cette démarche incite à développer des approches participatives pour évaluer la résilience, c'est parce que les auteurs estiment qu'il faut tirer avantage du fait que les personnes maîtrisent leur situation et leur environnement. Cela permet d'identifier ce qui fait sens localement, et qui peut échapper au regard et à la compréhension de l'observateur externe. Evidemment, cette méthode est confrontée aux mêmes difficultés que la plupart des approches participatives. Les biais y sont nombreux, et peuvent prendre encore plus d'importance si la production d'information n'est pas opérée rigoureusement. En effet, la perception que peut avoir un ménage de sa propre situation est influencée par la situation des autres ménages (ce qu'il en perçoit), sa situation avant le choc (l'ampleur des pertes et le niveau de privation ressenti), etc. Nous reviendrons sur les critiques adressées à ces méthodes dans le Chapitre 3. Ces réflexions ont toutefois un avantage non négligeable par rapport aux contextes qui nous intéressent, les zones de *protracted crisis* : en recueillant les avis des ménages et en se défaisant un peu des séries d'indicateurs standardisés, c'est à dire en jouant sur la complémentarité des deux approches²¹, il est potentiellement possible de limiter la lourdeur des outils à déployer sur le terrain. Nous reviendrons également sur ce point par la suite.

Une proposition dédiée à l'évaluation de projet

C'est justement pour améliorer l'adéquation entre modèles théoriques et utilisation sur le terrain dans la sphère de l'aide au développement que Bené et al (2015, 2017) proposent à leur tour une méthode d'évaluation de la résilience orientée vers la mesure d'impact (*ex-post evaluation framework*). Ces réflexions représentent la continuité des travaux sur la résilience

²¹ Les auteurs préconisent d'ailleurs cette complémentarité : « *the aim here is not to entirely replace traditional methods of resilience measurement. Rather, if shown to be effective, we argue that bottom-up subjective methods should be used alongside objective methods, helping to capture many of the components of resilience that are difficult to observe and allowing people's perspectives to be heard in a systematic manner* » (Jones et Tanner, 2017, p.6)

et la sécurité alimentaire²². La mesure d'impact nécessite généralement une analyse ante-projet (*baseline*) et un groupe témoin (*control group*) afin de tenter d'isoler les effets d'une intervention, ce qui n'est généralement pas disponible dans le contexte de budget et temps limité dédié aux projets, et c'est d'ailleurs ce que souligne les auteurs à partir du cas du programme *Enhancing Resilience to Natural Disasters and the Effects of Climate Change* mis en œuvre par le gouvernement, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et ses partenaires au Bangladesh. Bébé et al. développent alors une méthode fondée sur l'appariement (*matching techniques*), qui consiste à reconstituer un groupe de comparaison à partir des caractéristiques du groupe bénéficiaire (Béné et al. 2017). Pour pouvoir déterminer l'incidence de l'intervention, ils insistent sur la nécessité de se focaliser sur le changement du niveau de résilience entre l'avant et l'après, et non pas sur la valeur absolue que donnerait la mesure. La méthode cherche à produire des informations sur les capacités de résilience, nous venons de le dire, et d'autre part sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques du ménage ainsi qu'à l'environnement politique et agro-écologique. Ces éléments peuvent influencer de façon importante sur le niveau de résilience, et c'est pourquoi ils sont également suivis dans le temps, comme moyen de vérifier que les évolutions mises en évidence sont à attribuer effectivement au projet. En ce qui concerne les capacités de résilience, l'accent est ici mis sur les processus cognitifs (c'est à dire la résilience subjective) et la façon dont les ménages ont su dépasser, ou non, les précédents chocs (techniques psychométrique fondée sur des échelles de Likert). Les groupes bénéficiaire et témoin sont ensuite comparés, via des analyses économétriques.

Vers quelle opérationnalisation de la résilience pour notre travail ?

Enfin, malgré les difficultés que pose sa mesure, plusieurs pistes ont déjà été explorées pour évaluer la résilience. Notre recherche s'inscrit justement dans la lignée de ceux de Béné et al. (2017), et nous entendons notamment contribuer à la réflexion en articulant notre travail autour d'un enjeu central, celui de l'opérationnalisation de la notion de résilience, avec l'objectif sous-jacent d'améliorer les pratiques d'aide. Comme le soulignent ces auteurs, les questionnements sont passés de « *how to measure resilience ?* » à « *how to evaluate resilience intervention and learn from it ?* » (Béné et al., 2017). Ce passage d'une méthodologie permettant de mettre en évidence les phénomènes de résilience à une

²² Se référer notamment à Frankenberger et Nelson (2013) ou Conostas et al. (2014).

méthodologie d'évaluation des effets des projets sur la résilience sera approfondie à la fin de ce travail.

Ainsi, non seulement nous réalisons un effort de définition et de conceptualisation pour faire face aux critiques théoriques mentionnées plus haut, mais nous menons également une réflexion méthodologique, qui constitue, nous le verrons, l'un des principaux piliers (et l'un des principaux apports) de ce travail de recherche. Les premiers travaux mentionnés sur la mesure de la résilience (tels que ceux de Alinovi et al., Collins, Tulane University, détaillés ci-avant) sont des méthodologies générales, peu « ancrées » dans les contextes locaux et qui nécessitent donc une phase d'adaptation à chaque contexte. A l'inverse, comme précisé par Lallau (2013), Ciani propose une méthodologie *ad hoc*, les variables choisies étant adaptées au contexte local, et ne sont pas extrapolables en l'état. L'un des intérêts de nos travaux, dupliqués sur trois terrains, c'est qu'ils se proposent de discuter l'incidence du contexte sur les variables sélectionnées pour mesurer la résilience, et de vérifier le pouvoir de généralisation de la méthodologie élaborée. L'analyse comparative menée ici doit permettre de mettre en évidence, selon les contextes, les indicateurs les plus discriminants, tout en gardant la même méthodologie. Ainsi ne voulons-nous ce travail ni trop général (on se focalise sur les zones en *protracted crisis*, qui comme nous le verrons dans le Chapitre 5, possèdent de nombreuses similitudes), ni trop local (les 3 terrains retenus restent différents malgré ces similitudes, et nécessitent donc d'identifier des éléments transversaux pour alimenter la réflexion sur les invariants qui constituent les phénomènes de résilience).

Il est cependant nécessaire de répondre à une dernière question critique : la résilience est-elle toujours souhaitable ? Comme le souligne Walker et al. (2006), que penser de la résilience d'un système oppressif et injuste par exemple ? Que dire de la résilience d'un ménage dont les revenus proviennent d'un accaparement foncier ou de l'exploitation d'autres ménages ? Il est dès lors impératif de prendre des précautions supplémentaires quant à la mobilisation de cette notion, afin de dépasser le piège d'une résilience potentiellement négative²³, pour que celle-ci reste pertinente pour nos questionnements.

²³ La mise en garde contre les aspects négatifs de la résilience émane notamment de Gallopin (2006).

1.2.3 La difficile question de la soutenabilité sociale

Le besoin d'une dimension éthique pour la résilience

Distinguer résilience souhaitable et résilience non souhaitable, c'est à dire introduire une dimension éthique dans notre réflexion, est donc nécessaire. Sans cela, la résilience reviendrait alors à faire la promotion de la précarité : la forme urbaine la plus résiliente serait le bidonville du fait de la rapidité de reconstruction (Toubin et al., 2012), les personnes les plus résilientes face à un tremblement de terre seraient les enfants des rues car, n'ayant pas de maison, celles-ci ne seraient pas détruites du fait de la catastrophe, les agricultures les plus résilientes seraient les petites exploitations familiales marginalisées et tournées vers l'autoconsommation, car moins affectées par les fluctuations du marché et la volatilité des prix²⁴. On pourrait de ce fait aboutir à ce que Gonzalez de la Rocha (2007) ou Lallau (2013) nomment le mythe des pauvres résilients, « toujours capables de s'en sortir », qui « trouveront en eux-mêmes les ressorts nécessaires pour affronter l'adversité », et cela « sans qu'il soit nécessaire de s'attaquer aux inégalités, aux dominations ». Ainsi, comme Tobin et al. (2012) le soulignent, la résilience ne rime pas toujours avec durabilité, et c'est pourquoi le couplage de la résilience avec une seconde notion, qui permette d'intégrer les dimensions de la durabilité et oblige à prendre en compte l'avenir, est nécessaire.

Justice et inégalités

Mais comment penser cette durabilité ? Lors de l'avènement du développement durable dans les années 1980, les débats se sont concentrés sur la protection de la nature. Deux courants s'opposaient : les préservationnistes, qui mettent les ressources naturelles au centre des préoccupations, et les conservationnistes, qui prônent une vision sur la disponibilité future de ces mêmes ressources et donc sur la participation des populations à leur gestion. Dans ce second cas, la population ne représente qu'un moyen pour préserver la nature. Ainsi, la finalité sociale du développement durable a-t-elle été mise de côté (Ballet et al. 2011). Cependant, en 1987, le rapport Brundtland définit le développement durable comme un développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Ce sont trois « piliers » qui doivent alors être pris en compte : les aspects écologiques, sociaux et économiques²⁵. Ce rapport

²⁴ Ce dernier point n'est d'ailleurs pas sans rapport avec le fait que l'année 2014 ait été l'année internationale des agricultures familiales, derrière le slogan « *small farmers are the answer* » (cf. www.agra.org).

²⁵ A ces trois piliers, la Global Reporting Initiative (GRI) ajoute en 1997 un quatrième aspect : la gouvernance.

insiste sur le lien entre environnement et pauvreté comme étant non dissociable. Toutefois, cette vision ne met pas l'humain comme finalité du développement. Par ailleurs, Ballet et al. (2004) assurent que le fait de tenter de réduire la pauvreté n'est pas suffisant pour parler de durabilité. Les actions mises en places peuvent ainsi avoir pour effets d'accroître les inégalités, et c'est ce qui est d'ailleurs souligné par le bilan à mi-parcours des Objectifs Millénaires pour le Développement (OMD), dans lequel le Secrétaire général des Nations Unies affirme que les efforts dans la lutte contre la pauvreté portent leurs fruits, tout en constatant une montée flagrante des inégalités²⁶. Or, comme nous l'avons mentionné au début de ce chapitre, le niveau d'inégalités est fréquemment pointé du doigt comme l'un des facteurs déclencheurs des conflits (Stewart, 2016 ; Walter, 2004). En RCI par exemple, les luttes pour la reconnaissance sociale, qui se sont matérialisées par le refus des inégalités aux niveaux des revenus, de la propriété, de l'accès au foncier, de l'accès à l'emploi, se sont progressivement muées en luttes identitaires : les revendications à l'encontre des plus aisés ont été remplacées par des revendications à l'encontre des autres ethnies. Et ce sont ces inégalités, instrumentalisées par les partis politiques, qui ont engendré des frustrations importantes et conduit aux différentes crises qui ont secoué le pays²⁷. C'est pourquoi, au vu des contextes en *protracted crisis* que nous étudions, nous jugeons primordial de prendre en compte le phénomène des inégalités dans notre réflexion, adhérant par là au concept de « développement socialement soutenable » comme explicité par Ballet et al. (2004). En suivant ces auteurs, « *la soutenabilité sociale signifie que le développement doit permettre une progression continue inter-générationnelle (du niveau de vie, des conditions de vie, de la qualité de la vie, etc.) qui s'appuie sur le respect ou l'amélioration de l'équité intra-générationnelle. Le non-respect de l'équité intra-générationnelle accroît les risques de dysfonctionnements et de blocages sociaux.* » (Ballet et al., 2004, p32). Cependant, au vu de nos terrains de recherche, nous privilégions dans notre cadre d'analyse des observations à court et moyen termes, mettant en évidence les rapports de force, et donc généralement plus à même d'illustrer les inégalités intra-générationnelles²⁸. La soutenabilité sociale fait ainsi écho à l'idée de justice : elle implique à la fois la reconnaissance (en lien avec la vulnérabilité sociale

²⁶ C'est ainsi que dans l'agenda post-2015, les Objectifs du Développement Durable (ODD) instaurent la poursuite des efforts dans la lutte contre la pauvreté, tout en préconisant la recherche d'une croissance qui réduit les inégalités.

²⁷ Ces replis identitaires se font sentir jusque dans les processus de structuration collective, comme nous le verrons dans le Chapitre 4.

²⁸ Nous verrons cependant que le cas de la RCI constitue éventuellement une exception, puisque le foncier est au coeur des tensions intra mais aussi inter-générationnelles (cf Chapitre 4).

et politique) et la redistribution (en lien avec la vulnérabilité économique). La reconnaissance et la redistribution reposent sur la compréhension propre des différences entre les groupes, car il n'y a pas de corrélation systématique entre déni de reconnaissance et inégalités de dotations. Fraser (2004) développe à ce titre la notion de « parité de participation »²⁹. Comme le rappellent Sabourin et Antona (2005), toutes les actions collectives n'ont pas pour objectif le bien commun ou l'intérêt général, et les phénomènes de spoliations (par exemple au niveau des ressources naturelles) d'un groupe par un autre sont aussi le fruit de processus d'action collective. Interroger la soutenabilité sociale, c'est alors à la fois réfléchir aux conditions objectives de cette justice - les ressources matérielles doivent être distribuées de façon à ce qu'il n'y ait pas de dépendance économique empêchant la parité de participation - mais aussi aux processus dits intersubjectifs - la réaction des personnes aux changements qu'elles perçoivent dans leur situation propre et dans leurs relations avec les autres, qui peuvent conduire ou non à des conflits.

En résumé

Les populations qui vivent ou survivent dans des contextes de post-conflit que sont la RCA, la RCI et la RDC au moment où nous nous y sommes intéressés sont confrontées à de nombreux chocs et risques. Pour s'en protéger, elles peuvent compter sur leurs capacités propres, sur celles issues d'interactions bilatérales ou encore multilatérales. Ce sont ces différents types de capacités qui peuvent fonder leur résilience. En effet, Lallau (2013) rappelle l'ancrage nécessairement social de la résilience : d'une part, un ménage appartient à une famille, un lignage, un village, et c'est ce qui lui permet de mobiliser plus ou moins facilement les capacités bilatérales ou multilatérales que nous mentionnons ; d'autre part, les pratiques de ce ménage sont influencées par le fait que celui-ci veuille maintenir sa place dans ces différentes sphères sociales, qu'il ait à cœur de continuer à « compter » au sein de sa communauté (Lallau, 2004). Nous l'avons dit, il s'avère nécessaire d'adosser à la notion de résilience une notion complémentaire pour aborder la dimension de la durabilité. En effet, si l'observation des pratiques des populations montrent les capacités de celles-ci à s'adapter, Lallau (2013) rappelle qu'elles ne doivent pas pour autant être idéalisées, et qu'elles peuvent conduire à des « maladaptations ». Pour notre part, c'est au concept de soutenabilité sociale que nous avons recours pour adresser ce problème en particulier. Ainsi, **s'intéresser à la résilience collective**

²⁹ « Il faut déclarer injuste le fait que des individus et des groupes se voient déniés le statut de partenaire à part entière dans l'interaction sociale en conséquence de modèles institutionnalisés à la construction desquels ils n'ont pas participé sur un pied d'égalité (...). » (Fraser, 2004).

socialement soutenable dans les contextes de *protracted crisis* revient à interroger le rôle des interactions multilatérales pour faire face à l’adversité, que celles-ci soient communes à tous les ménages ou idiosyncratiques, et partant leur importance en tant que levier de relèvement. Si, au travers de l’analyse de la soutenabilité sociale, nous souhaitons ne pas laisser de côté les effets des phénomènes de résilience que nous tentons de saisir, ce sont d’abord leurs causes que nous voulons identifier. Pour comprendre ce qui fonde la résilience collective, il faut s’attacher à circonscrire ces dynamiques multilatérales, et ce que nous faisons dans la section suivante.

2. Les dynamiques collectives comme moyens du relèvement

L’émergence de différents foyers de conflit, notamment sur le continent Africain, a mis en exergue l’incapacité de certains Etats à assurer à leurs populations l’accès à des infrastructures et services de base. Les financements extérieurs n’étant pas en mesure de couvrir tous les besoins, ce sont alors les mécanismes de solidarité locaux qui sont promus. En matière de développement agricole et de relance économique, dans les contextes post-conflits qui nous intéressent, ce sont notamment les appuis aux dynamiques collectives qui se multiplient. Dans une première sous-section, nous présentons ainsi la place de celles-ci dans les discours et les pratiques de l’aide. Par ailleurs, penser le collectif nécessite d’explorer d’autres aspects (voire d’autres disciplines) pour fonder le cadre analytique de notre réflexion. C’est ce que nous faisons dans la seconde sous-section, en proposant une brève revue des approches théoriques qui abordent les dynamiques collectives.

2.1 La place des dynamiques collectives dans les discours et les pratiques de l’aide

Les stratégies de développement rural ont, au fil du temps, mis plus ou moins l’accent sur les dynamiques collectives. Bien que certaines des transformations que nous allons aborder ici puissent être soulignées à l’échelon mondial, nous restreignons notre propos aux zones d’Afrique de l’Ouest et du Centre. Sur nos terrains de recherche, les perceptions des Etats comme des acteurs internationaux à l’égard de ces dernières ont évolué progressivement, depuis les politiques d’encadrement agricole jusqu’au soutien aux organisations de la société civile comme acteurs privilégiés pour les interventions humanitaires. Ces positions plus

récentes sont par ailleurs mises en pratiques actuellement et les dynamiques collectives, mobilisées par les acteurs humanitaires autour de thématiques diverses telles que la sécurité alimentaire, la relance économique, la protection sociale, l'accès à l'eau deviennent le cœur de certains programmes d'aide. Les pratiques de l'aide humanitaire liées à la promotion des dynamiques collectives dans les contextes de crise auxquels nous nous intéressons, et notamment les modalités de leur évaluation, sont ainsi présentées dans un deuxième temps.

2.1.1 La promotion des dynamiques collectives : que cherche-t-on à soutenir ?

Pour présenter la place donnée aux dynamiques collectives au sein du développement agricole, ce sont trois temps principaux que nous identifions. Premièrement, la mise en place de groupements de producteurs et de coopératives a été généralement initiée pendant la période coloniale, au fur et à mesure du développement des cultures de rente et de l'encadrement de ces filières. Malgré les difficultés rencontrées par une grande partie de ces structures collectives, celles-ci restent néanmoins sur le devant de la scène dans les années 80 et 90 dans le cadre du désengagement de l'Etat. Deuxièmement, du fait d'un intérêt apparemment renouvelé pour les agricultures familiales, les stratégies de renforcement de capacités s'orientent vers les structures de type associatif - les unions, les coopératives, les fédérations de producteurs par exemple - perçues comme le marqueur de l'émergence d'un mouvement social paysan. Enfin, face à la crise de légitimité de certains gouvernements dans les pays où afflue l'aide humanitaire, la recherche d'un ancrage populaire conduit les acteurs de l'aide à se tourner vers les organisations de la société civile, dont les organisations collectives agricoles.

Encadrement agricole et désengagement de l'Etat

C'est à l'époque coloniale que les coopératives agricoles et les groupements de producteurs ont été introduits en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'objectif était de fournir aux membres un service de distribution (semences ou plants, outils, intrants) et de faciliter la commercialisation (Diagne et Pesche, 1995). Généralement, cette structuration a été mise en place autour des cultures de rente. En République Centrafricaine par exemple, si la première tentative date de 1937 (création des Sociétés Indigènes de Prévoyance et de Prêt Mutuel Agricole), c'est bien autour de la culture du coton qu'est initiée la première coopérative, la Coopérative des Producteurs de Coton de l'Oubangui-Chari (Lallau, 2005). De même, en

Côte d'Ivoire, le mouvement coopératif est initié avec les Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP), permettant de constituer des provisions de semences pour que les producteurs puissent se protéger des aléas naturels pouvant toucher la production. Cependant, ces sociétés ne sont globalement accessibles que pour les propriétaires européens dans un premier temps, autour de la culture du cacao et du café notamment, et il faudra attendre 1953, date à laquelle les SIP sont transformées en Sociétés Mutuelles de Prévoyance rurale (SMPR) pour que puissent adhérer les villageois. En ce qui concerne la RDC, c'est l'administration coloniale Belge qui initie les premières coopératives en 1956. Dans le Nord-Kivu, la structuration se fait autour de la caféiculture. Sur le même modèle que les coopératives présentées en RCA et en RCI, celles-ci encadrent la production par la fourniture d'équipements et d'engrais, et géraient la commercialisation des productions.

A l'indépendance, les gouvernements nouvellement établis mobilisent ces structures collectives d'une part pour faciliter l'exécution de leurs politiques, mais encore plus en tant qu'instrument de levée de fonds (système d'impôt, de taxation), permettant de financer un appareil d'État naissant. L'adhésion est généralement obligatoire et les fonctionnaires sont fréquemment affectés à des postes de gestion. Les efforts sont donc déployés stratégiquement là où les prélèvements peuvent s'avérer substantiels : ce sont les filières « rentables » qui sont conservées, et de ce fait les politiques agricoles s'orientent vers certaines parties du territoire au détriment des autres. En RCA, en 1964, les Groupements d'Intérêts Ruraux (GIR) se diffusent (Kadékoï-Tigagué, 2010). Ces structures ont pour objectifs de faciliter la commercialisation des produits vivriers et l'approvisionnement en biens de première nécessité, dans un but de lutte contre l'exode rural. En pratique, à partir de 1965, ces GIR servent exclusivement à organiser le marché du coton (Mbedid-Bessane et al., 2009). On retrouve la même situation en RCI, où se met en place un système pré-coopératif au travers de Groupements à Vocation Coopérative (GVC), qui sont implantés dans les villages, à partir de 1966. Théoriquement, leurs activités concernent la collecte et la commercialisation des productions agricoles en général, mais en pratiques ils se concentrent uniquement sur le cacao et le café (Affou, 1997). Du fait de l'importante intervention des gouvernements, les membres finissent par considérer ces organisations comme des institutions publiques plutôt que comme leurs propres coopératives, comme le rappelle Diagne et Pesche (1995). Leur taille importante, dans un souci d'économie d'échelle, ainsi que le système de comptabilité (maintenu en français), empêchent en effet leur appropriation³⁰ par les producteurs. Ces

³⁰ Nous revenons plus bas sur cette notion.

modèles, largement calqués sur le fonctionnement imposé par l'administration coloniale, ne réussissent pas partout à s'ancrer durablement. En Centrafrique, le Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA) crée en 1964 des Groupements d'intérêts ruraux (GIR) puis, en 1966, l'Union coopérative des GIR (UCGIR). Suite à la loi de la réforme agraire du 30 août 1970, le BDPA quitta le pays et abandonna ainsi 85 GIR. Le réseau mis en place a commencé à se désintégrer par manque de fonds de roulement (Mbédid-Bessane et al., 2009). En RDC, ces coopératives ne survivent pas à l'indépendance du pays car jusqu'en 1965 les firmes concessionnaires gardent le monopole sur l'exportation des productions de rente (Mponga Bakand'Olinga, 2014).

Ces milieux ruraux connaissent un tournant avec les processus de libéralisation qui se mettent en place à partir des années 80. Dans le secteur agricole, les réformes économiques et institutionnelles se sont inscrites dans le cadre général des programmes d'ajustement structurel. Celles-ci ont été le plus souvent imposées aux États africains dans le cadre des négociations financières globales menées avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), et ont obéi à un modèle normatif : retrait de l'État des fonctions d'appui à l'agriculture, suppression des mécanismes compensatoires et libéralisation des échanges commerciaux. Les producteurs ont joué un rôle extrêmement limité - pour ne pas dire inexistant - dans l'élaboration du contenu et des modalités de ces réformes (ils n'ont notamment pas été conviés à participer aux grandes réformes des années 1980 et 1990) (Mercoiret, 2006). Or, cet ensemble de mesures induit une augmentation brutale du risque économique pour les agriculteurs, liée à la fin des protections de marché et des accords internationaux, des soutiens et de la coordination administrée, d'une concurrence accrue et d'une plus grande instabilité des prix (Belières et al., 2002). Les organisations paysannes ont été en revanche largement mobilisées pour gérer les conséquences de ce désengagement de l'État. En RCA, la Société centrafricaine de développement agricole (Socada) relance les GIR et les responsabilise dans la gestion des intrants et des marchés. Le secteur cotonnier s'avère le plus dynamique, car il reste le mieux encadré pour la commercialisation, comme nous le verrons dans le Chapitre 4, malgré les fluctuations du marché. En RCI, cette période est marquée par une chute des cours du cacao et du café. L'État se retrouve rapidement en cessation de paiement par rapport aux planteurs, ce qui va ouvrir la voie au processus de privatisation. A l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest face aux politiques de désengagement de l'État, la Côte d'Ivoire procède à la restructuration du milieu rural en réorganisant les GVC en coopératives agricoles, en unions et en fédérations (Amoakon,

2007). En ce qui concerne la RDC, la situation s'avère un peu différente. Si de nombreuses coopératives voient le jour à partir de 1973 en suite aux mesures de nationalisation instaurées par Mobutu, celles-ci font rapidement faillite, délaissées au profit du secteur minier. Mais à partir des années 80, les cours de celui-ci s'effondrent. Dans le cadre des programmes d'ajustements structurels, et pour tenter de compenser la baisse des exportations minières, il devient alors nécessaire pour l'Etat d'augmenter les productions agricoles. Les rares mouvements de type coopératif qui ont subsisté tant bien que mal jusque-là reçoivent alors des appuis techniques et financiers notamment de l'Union Européenne et des ONG internationales. Le secteur de l'élevage n'est toutefois pas en reste. En RCA, le gouvernement crée en 1985 la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC), pour la collecte d'une taxe sur la commercialisation du bétail. La FNEC devait ne percevoir qu'une fraction de plus en plus réduite de cette taxe, mais en engageant des négociations avec l'Etat Centrafricain, celle-ci a su conserver 50% du montant de celle-ci. Ce système permet à l'activité élevage de rester entre les mains des éleveurs et de conserver une certaine autonomie. La FNEC est rapidement devenue un interlocuteur incontournable pour tous les projets de développement rural dans le pays (Diagne et Pesche, 1995). A l'exception de ce dernier exemple, les transferts de responsabilités de l'Etat vers les organisations paysannes (approvisionnement en intrants, gestion des périmètres irrigués, conseil agricole, formation - c'est à dire les secteurs les moins rentables que l'Etat ne souhaitait plus assurer) ne se sont pas accompagnés du transfert des ressources nécessaires pour les assumer (Mercoiret, 2006). Ainsi, les Etats se désengagent en abandonnant de manière unilatérale des responsabilités aux coopératives, unions, fédérations et groupements de producteurs qui n'étaient dans la grande majorité pas suffisamment prêts à prendre le relais des structures publiques (Diagne et Pesche, 1995).

Bien que le développement agricole constitue un enjeu central pour ces pays et la subsistance de leur population³¹, les réformes économiques et institutionnelles se sont en effet déroulées au rythme des négociations des États africains avec le FMI et la Banque mondiale. En pratique, elles ont conduit à un « dépérissement » des politiques agricoles (Mercoiret, 2006, p33). Pour la grande majorité des producteurs - et donc des ruraux sur nos terrains de recherche - les moyens d'existence et les conditions de vie se détériorent. L'intérêt de la

³¹ La population agricole représentait 435 millions de personnes en l'an 2000 en Afrique, et elle a augmenté de 56,5 % entre 1975 et 2000. Pendant la même période, le nombre des actifs agricoles a augmenté de 56,8 % (Mercoiret, 2006). Bien que ces chiffres doivent être pris avec précaution, en RCA et en RDC, la part de la population qui vit de l'agriculture serait de plus de 80%.

communauté internationale pour la sécurité alimentaire dans les années qui ont suivi ont fini par provoquer un regain d'intérêt pour ces questions de développement agricole et de structuration collective.

Un intérêt renouvelé pour les agricultures familiales

Nos travaux se concentrent sur trois milieux ruraux en post-conflit en Afrique Centrale et de l'Ouest. Les terrains que nous étudions en général et plus particulièrement la frange de population auprès de laquelle nous avons produit nos données sont largement caractérisés par une agriculture dite familiale. Mercoiret (2006) définit ce type d'agriculture à partir de « la prédominance du travail des membres de la famille et une organisation familiale du processus de production et, d'autre part, par l'existence d'une articulation étroite entre production, consommation familiale et reproduction du groupe domestique » (Mercoiret, 2006, p32). Toutefois, elle souligne également la grande hétérogénéité des situations qui sont englobées sous cette appellation en ce qui concerne l'accès à la terre (exploitants propriétaires, métayers, paysans sans terre, etc.), les techniques de production (culture manuelle, traction animale), et la destination des produits (autoconsommation, échanges locaux, approvisionnement des marchés nationaux et internationaux). Ces agricultures familiales sont à même de jouer un rôle, un rôle qui s'avère même essentiel, dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de la sécurité alimentaire, comme le rappelle Lallau (2013) en s'appuyant également sur les rapports de la de fondations telles que l'AGRA (Alliance for a Green Revolution in Africa) mais aussi de la FAO, de la Banque Mondiale, du FIDA³². En effet, elles induisent moins d'inégalités (ce n'est pas de ces formes d'agriculture qu'émanent les phénomènes de *land grabbing* par exemple) et, en absorbant la main d'oeuvre familiale, contribue à stabiliser l'exode rural. De plus, ces agricultures familiales, prédestinées à disparaître selon certains, ont pourtant fait preuve d'une grande capacité d'adaptation jusqu'ici (Dufumier, 2006), malgré les évolutions économiques brutales que nous venons de mentionner (processus de libéralisation, désengagement de l'Etat, etc) et la succession de conflits spécifique des contextes de crise prolongée. En effet, malgré les situations auxquels les paysans doivent faire face, ceux-ci ne sont « *ni des victimes résignées ni d'éternels assistés* » comme le formule très justement Guillerrou (2007, p1). Ce n'est pas l'aide extérieure qui leur permet de subsister tant bien que mal et d'affronter l'adversité, mais bien les propres efforts de ces paysanneries.

³² Lallau montre toutefois que le consensus selon lequel les agricultures familiales représentent l'un des modèles les plus adaptés pour répondre aux enjeux mondiaux actuels (sur le plan alimentaire, économique, écologique et social) n'est en fait qu'apparent, puisque les politiques mises en place en pratique et financées par ces bailleurs entrent en contradiction avec les modèles d'agricultures familiales dont nous parlons ici.

C'est cette capacité à faire face que possèdent celles-ci qui va participer à l'intérêt renouvelé de la part des institutions internationales. Ces agricultures familiales sont alors mises sur le devant de la scène - nous l'avons dit, l'année 2014 a été sacrée « Année internationale de l'agriculture familiale » par l'ONU - en parallèle de l'engouement généralisé pour la notion de résilience. Cette capacité à faire face qui semble donc les caractériser peut être à rechercher à la fois au niveau des pratiques mises en place à l'échelle des ménages et de leurs exploitations agricoles, mais aussi à l'échelle des dynamiques collectives (Guillermou, 2007). Après de nombreuses années pendant lesquelles les rôles-clés en matière de développement agricole ont été joués par l'État, le développement des organisations paysannes est marquant par son ampleur géographique, sa rapidité, et l'engouement qu'il suscite (Diagne et Pesche, 1995). Le degré d'organisation des producteurs a ainsi considérablement changé dans la plupart des pays africains. Doit-on voir en cela l'essor de véritables mouvements paysans³³, au travers desquels les producteurs tendent à occuper un nouveau rôle social, économique, et politique au sein de leurs sociétés ? L'émergence de ces organisations paysannes exprime tout d'abord des stratégies d'adaptation à un contexte agricole fortement perturbé par les réformes économiques et institutionnelles, comme le rappelle Mercoiret. Nous l'avons dit, le retrait de l'Etat s'est globalement traduit par une dégradation des conditions de production. Au tout début, c'est à l'échelle villageoise que ce sont mobilisés les agriculteurs pour trouver des solutions face aux fonctions économiques devenues vacantes. Les groupements et les associations se sont multipliés très rapidement, notamment en Afrique de l'Ouest où des enquêtes montrent un taux d'adhésion à ces collectifs très important (Mercoiret, 2006). Rapidement, les producteurs se sont également mobilisés à des niveaux supérieurs, au travers de structures faitières, poussés par la recherche d'économie d'échelle et pour gagner en poids de négociation face aux structures étatiques (poids politique) ou aux entreprises privées (poids économique). Jusque-là largement absentes des débats concernant les politiques agricoles, les organisations paysannes africaines prennent la parole. L'éclosion et le développement de ces nombreuses formes d'organisations rurales sont encouragés par les institutions internationales. Le Rapport de la Banque Mondiale sur le Développement dans le Monde

³³ Lebot, cité dans Diagne et Pesche (1995), définit un mouvement paysan comme une organisation « voulue et créée par les paysans eux-mêmes », « capable de formuler des revendications exprimant les aspirations du monde paysan », « en mesure, de mobiliser les masses paysannes dans des actions concrètes pour faire aboutir les revendications », « reconnue par les pouvoirs publics comme interlocuteur pour négocier les dossiers de la paysannerie », « légitime à l'échelon local », « possédant un fonctionnement démocratique où les responsables élus sont porteurs de mandats, rendent des comptes et acceptent leur renouvellement ».

2000-2001, va notamment entraîner l'introduction de la notion d'*empowerment*³⁴ dans la sphère du développement, et la rendre incontournable dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. Ce renforcement de capacités, érigé comme la solution pour permettre le développement des pays du Sud, est principalement orienté vers le marché, et va conduire à s'appuyer sur la « capacité organisationnelle locale », c'est à dire sur les organisations paysannes (Lallau, 2013). Dans « *The Role of Rural Producers Organisations (RPOs) in the World Bank Rural Development Strategy* » (Bosc et al., 2002), les auteurs développent la multitude de fonctions dont doivent être dotées ces structures collectives : des fonctions économiques (approvisionnement, transformation, marketing, gestion des facteurs de production et des ressources naturelles) ; des fonctions sociales (formation, éducation, amélioration de l'accès à l'eau potable et à la santé, etc) ; des fonctions de représentation (défenses des intérêts des producteurs, plaidoyer, etc) ; des fonctions liées à la diffusion d'informations ; des fonctions de coordination entre les producteurs et les autres acteurs, et ce à différentes échelles³⁵. Sont ainsi financés des programmes d'accompagnement des organisations paysannes, d'une part pour améliorer leurs capacités techniques et d'autre part pour améliorer leurs capacités de gestion³⁶.

Des résultats semblent émerger à l'échelle nationale (la FNEC parvient à développer ses activités sur tout le territoire centrafricain nous l'avons dit ; en RCI, ces collectifs obtiennent l'exonération des droits de douane sur certains intrants par exemple), mais aussi à l'échelle sous-régionale (le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest créé en 2000 a joué un rôle actif dans la définition de la politique de la CEDEAO) et international (les organisations paysannes sont de plus en plus représentées lors des conférences de l'OMC depuis celle de Doha en 2001). Toutefois, tous les pays ne sont pas

³⁴ L'*empowerment* est défini comme « le processus de renforcement de la capacité des individus ou des groupes à faire des choix volontaires et à transformer ces choix en actions et résultats » (Aslop & al., 2006, p1 - cité par Lallau 2013).

³⁵ On retrouve les mêmes injonctions lors de la promulgation de l'année 2012 comme Année Internationale des coopératives. Dans ce cadre, les mouvements coopératifs sont définis par 7 piliers. Premièrement, une adhésion qui doit se faire sur base de volontariat, sans discrimination. Deuxièmement, un pouvoir dit démocratique, où les prises de décision émanent des membres. Troisièmement, la participation économique - qui définit par ailleurs le statut de membre - avec la constitution d'un capital collectif. Ensuite, l'autonomie et l'indépendance, au niveau des partenariats, financiers et opérationnels, qui permettent de préserver le fonctionnement démocratique. Cinquièmement, l'éducation, la formation et l'information qui sont partie prenante du fonctionnement. Sixièmement, la coopération entre les coopératives, incitant la participation à des actions inter-coopératives, des plateformes d'échange, des structures faitières. Et enfin, l'engagement envers la communauté, que l'on pourrait assimiler au principe de redevabilité (<http://www.un.org/fr/events/coopsyear/background.shtml>).

³⁶ Sous l'impulsion de la Banque Mondiale toujours, un atelier international s'est tenu en Juin 1999 : « *Building rural capacity, A workshop on the empowerment of producers' organisations* ». Cet atelier a débouché sur l'objectif d'inclure, dans chacun des projets de développement agricole financé par la Banque Mondiale, un partenariat avec les organisations paysannes, à partir de 2001 (Bosc et al., 2002). De même, le Ministère des Affaires Etrangères français et d'autres fondations créent de vastes programmes de formation pour les responsables des organisations de producteurs (« *Indigenous and farmers organisations facing globalisation challenges* » ; « *African Farmers Academy* »).

égaux face à ce processus, et si certains milieux ruraux démontrent des aptitudes à se structurer collectivement efficacement d'autres peinent à se saisir de cette opportunité (Mercoiret, 2006), d'autant plus que les appuis dans ce sens n'ont pas la même ampleur partout (Diaz, Le Coq, Mercoiret et Pesche, 2004). Deux principales limites à ces évolutions peuvent être soulignées. Premièrement, l'aide internationale, en faisant la promotion de ces collectifs, orientent celles-ci en termes de modalités de fonctionnement, de positionnement, et de secteur d'intervention, comme nous allons le voir ci-dessous. Deuxièmement, nombreux sont les processus de structuration des producteurs qui se heurtent à des réticences de la part des gouvernements, qui ont peur de voir émerger des mouvements de contestation. Par exemple, en Côte d'Ivoire, il faudra attendre la proclamation du multipartisme pour voir apparaître le premier syndicat autonome et les premières coopératives affiliées à celui-ci (Affou, 1997). Se créent alors de multiples structures, émanant du pouvoir en place d'une part et du parti d'opposition d'autre part, et relevant plus de la lutte pour le contrôle politique que d'un mouvement paysan. Ainsi, si la capacité des organisations de producteurs à influencer sur l'élaboration des politiques agricoles s'accroît, elle reste encore globalement limitée (Mercoiret, 2006). Ces capacités vont, sur nos terrains de recherche, être d'autant plus remises en cause par les situations de crise prolongée, du fait du retrait des bailleurs qui soutenaient ces structures collectives, de la démobilisation chronique des agriculteurs du fait de l'insécurité et parfois même de l'instrumentalisation de ces organisations au cours du conflit.

Les organisations de la société civile face à la crise de légitimité des Etats

Dans les contextes de *protracted crisis*, la question des modalités d'octroi de l'aide par les bailleurs se pose avec acuité. En effet, les approches de type Global Budget Support (GBS)³⁷ sont jugées peu adaptées et même dangereuses dans le cadre de la lutte contre la pauvreté lorsque les états sont catégorisés « fragiles » voire « défaillants » (Shepherd et Cabral, 2008), comme c'est le cas des pays que nous considérons dans notre travail. Le rôle potentiellement prédateur et oppressif des gouvernements ainsi que l'ambiguïté de leur positionnement dans le cas des conflits internes est montré du doigt par les bailleurs, ceux-ci se retrouvant face à un dilemme : continuer à financer des projets et être considéré comme soutenant le régime en place, ou se désengager. Dans son rapport de 2001 « Prévenir les conflits violents : quels

³⁷ Les approches de type GBS sont des approches qui mettent en lien direct le bailleur avec les institutions étatiques du pays cibles. L'aide est ainsi octroyé au gouvernement pour lui donner les moyens de mener les politiques souhaitées. En renforçant le budget de l'état les divers institutions étatiques sont également renforcées, en théorie. La responsabilité des actions revient à l'état et donc la redevabilité vis à vis de la population reste entre ses mains. L'idée est ici de mettre en place des mesures plus durables avec une plus grande appropriation locale (Shepherd et Cabral, 2008).

moyens d'action ? », l'OCDE parle de « crise de légitimité » de ces états. Face à cela, la sphère humanitaire a opté pour une *avoiding state approach*, qui consiste à mettre en relation directement donateurs et ONG pour la réalisation des programmes d'appui, sans passer par les institutions étatiques. Il y a alors besoin de rechercher la légitimité des actions menées auprès de la population. Ainsi, la participation populaire devient indispensable à la consolidation de la paix : « La participation renforce la société civile et l'économie en permettant aux individus, aux communautés et aux organisations de négocier avec les institutions et les administrations, leur donnant ainsi la possibilité d'influer sur la politique des pouvoirs publics et de la contrôler » (OCDE, 2001). La « société civile » est en pratique assimilée au secteur associatif, c'est à dire à tout ce qui ne relève pas de l'état, du champ militaire, du marché ou encore de la sphère du privé (Pirotte, 2010). De ce fait, les dynamiques collectives - autrement dit les organisations de la société civile - vont être des interlocuteurs privilégiés. Il s'agit ici des collectifs « à la base » et non plus des structures faitières, car, comme nous l'avons dit, les conflits ralentissent voir suppriment le fonctionnement de ces dernières.

En faisant l'hypothèse que le regroupement de personnes dans des dynamiques collectives structurées autour d'une activité commune ou d'un besoin commun va permettre la création de lien social, c'est aussi le problème de l'inclusion des plus pauvres dans les programmes d'aide que les humanitaires souhaitent adresser (Marcussen, 1996). Par ce biais, « *project aid modalities may have greater potential, at least in the short term, of including their interests, channelling resources to them and/or giving them voice* » (Shepherd et Cabral, 2008, p9). Comme le souligne ces mêmes auteurs, cette inclusion est toutefois délicate, et nécessite des précautions. Ces dernières prennent la forme de « pratiques de bonne gouvernance » aux sein des dynamiques collectives considérées. Une fois de plus, c'est la Banque Mondiale qui va diffuser cette notion de gouvernance³⁸, qui renvoie à des modalités de gestion spécifique (processus de prise de décision, délégation de fonction et de pouvoir, processus d'actions), avec en arrière-plan l'idée qu'il existe une bonne et une mauvaise gouvernance, la bonne gouvernance étant à promouvoir du fait de ses pratiques qui mettent en avant la démocratie et la participation de tous. La multiplication des travaux sur le capital social depuis les années 90, comme ceux de Putman (1993 ; 1995 ; 2000) ou de Coleman (1988), viennent encore renforcer cette vision : le niveau de « démocratisation » est alors mesuré par le nombre d'associations.

³⁸ La notion de gouvernance a été remise à l'agenda de la Banque Mondiale en 2017, qui en a fait le thème central de son Rapport du développement dans le monde, « *Governance and the law* ».

Les organisations de la société civile ont également été mobilisées dans les approches de la protection sociale. Si la crise financière de 2008 a contribué à l'élaboration et à la ratification d'une nouvelle norme internationale - la Recommandation 202 sur les socles de protection sociale - la plupart des pays en voie de développement considèrent que leur niveau économique ne leur permet pas d'assurer sa prise en charge. L'extension de la protection sociale vise à réduire la pauvreté en permettant notamment un accès aux soins et à un revenu minimal décent - environ 80% de la population mondiale n'a pas accès aux soins en 2018 selon les estimations de l'Organisation Internationale du Travail. En pratique, dans les Etats considérés comme fragiles et plus spécifiquement dans les zones rurales en post-conflit qui nous intéressent, ce sont les acteurs humanitaires qui s'impliquent. La promotion des dynamiques collectives aide alors à réduire la vulnérabilité par l'instauration d'un système contributif plus ou moins subventionné par l'ONG, telles que les Associations d'Epargne et de Crédit (AVEC) ou les tontines améliorées (TA) par exemple.

Avec les politiques d'ajustement structurel et le transfert non négocié de certaines fonctions, les projets à destination des organisations paysannes ont été conçus sur la base d'innovations techniques qu'il convenait de diffuser auprès des populations cibles. L'échec de ces politiques de développement a été imputé a posteriori à une approche trop *top-down*, ce qui a poussé à élaborer des approches participatives, pour recueillir les initiatives spontanées venues de « la base ». La « participation » est donc devenue une injonction des bailleurs. L'ensemble de ces tendances va conduire à faire des dynamiques collectives locales les interlocuteurs privilégiés pour les projets. Blanc-Pamart et Fauroux (2004) montrent comment, à Madagascar, les populations ont bien compris que ces structures collectives participatives, à fonctionnement « démocratique », représentaient une condition de l'aide. Celles-ci s'organisent donc en association, en groupements, afin d'obtenir les financements des ONG. Le regard posé sur les dynamiques collectives en milieu rural et les différentes fonctions qu'elles se sont vu attribuer au gré des interventions extérieures a donc contribué à faire de ces organisations une réalité façonnée à la fois du dedans (politiques locales, mutations sociales) et du dehors (modalités de l'aide et du développement, avec des acteurs locaux qui montrent ce qu'on attend d'eux). Ainsi, la promotion des dynamiques collectives, en zone de post-conflit, est trop souvent accompagnée d'une « illusion simplificatrice » donnant à voir une communauté quasi homogène là où existent, en réalité, des interactions complexes et conflictuelles entre acteurs locaux qui n'ont ni les mêmes pratiques, ni les mêmes stratégies (Blanc-Pamard et Fauroux, 2004). De ce fait, les conditions démocratiques et les principes de bonne gouvernance comme

promulgué par les institutions de l'aide peuvent être en total décalage avec les solutions locales spontanées (Blanc-Pamard et Fauroux, 2004) et la notion polysémique de « société civile » doit être remise en cause pour son incapacité à décrire les réalités socio-politiques du sud (Pirotte, 2010). En effet, ce tissu associatif recouvre beaucoup de fonctions différentes : contre-pouvoir, pourvoyeuse de nouvelles élites politiques, gestion des problèmes sociaux et économiques non pris en charge par les pouvoirs publics. Il est dès lors nécessaire de se départir de l'image où toutes les associations seraient « bonnes », et c'est ce que nous faisons dans ce travail, notamment en interrogeant la soutenabilité sociale de ces dynamiques collectives, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut. Finalement, c'est bien la portée de ces appuis aux dynamiques collectives que nous voulons interroger, indirectement, au travers de la mise en évidence des processus de résilience collective.

2.1.2 Illustrations des pratiques d'appui aux dynamiques collectives en post-conflit

La volonté, pour un acteur extérieur, de susciter des organisations locales en contexte post-conflit peut reposer, nous l'avons dit, sur plusieurs motivations. Dans certains cas, l'identification d'un groupement est une condition préalable pour recevoir l'aide (projets dont les bénéficiaires sont les structures collectives existantes ou leurs membres exclusivement). Dans ce cas, l'acteur extérieur privilégie la formation d'entités collectives comme cible de l'intervention soit pour que son action touche une cible de bénéficiaires plus larges, soit comme approche pour le renforcement de la cohésion sociale, soit encore pour atteindre des objectifs que les ménages pris un par un ne parviendraient pas à atteindre (prise de poids dans les négociations face à certains acteurs économiques ou certaines institutions par exemple). Malheureusement, en pratique, les résultats peuvent s'éloigner des objectifs initiaux, alors même que l'on assiste au fleurissement instantané d'organisations locales, dont l'existence ne repose généralement principalement sur la volonté de capter l'aide. Premièrement, nous présentons les grandes lignes des projets ciblant une partie des dynamiques collectives que nous avons rencontrées, pour mettre en évidence quelques tendances en termes de pratiques des acteurs humanitaires. Deuxièmement, nous identifions quelques-unes des difficultés rencontrées par ces acteurs face aux dynamiques collectives suscitées et analysons les systèmes d'évaluation servant à « mesurer » la performance des dynamiques collectives bénéficiaires de l'appui.

Présentation de deux projets visant à promouvoir les dynamiques collectives

Parmi les interventions humanitaires dans le secteur dit des *livelihood*³⁹ il est possible de distinguer 3 catégories (Boudreau et al., 2008) : les interventions de *livelihood provisioning*, dont l'objectif est de doter directement les bénéficiaires, qui consistent à réaliser des distributions alimentaires ou de biens de premier nécessité (directement ou sous forme de bons d'achat), et des travaux à haute intensité de main d'oeuvre (pour que la population cible puisse obtenir de la nourriture ou des revenus) ; les interventions de *livelihood protection*, qui vise à limiter les décapitalisations, au travers de la fourniture de soins vétérinaires, de distribution alimentaire au moment de la soudure pour éviter que les semences ne soient consommées ou encore de l'appui aux activités commerciales pour diminuer les cas de migration ; enfin les interventions de *livelihood promotion* ont pour but d'améliorer les moyens d'existence des bénéficiaires, et il s'agit généralement de formations professionnelles, de création d'activités de niche, d'amélioration des pratiques agricoles ou de transformation. Généralement, ce sont les deux interventions de *livelihood protection* et de *livelihood promotion* qui amènent les acteurs humanitaires à s'intéresser aux dynamiques collectives. Ainsi, à l'instar de Mercoiret (2006), nous rencontrons principalement trois catégories d'organisations bénéficiaires d'un appui sur le terrain. Premièrement, les groupements adossés à une filière donnée, qui peuvent avoir pour rôle des fonctions diverses telles que l'approvisionnement en intrant, la commercialisation des productions, la mise à disposition ou la collecte d'informations, la diffusion de conseils ou de formations, etc. Ce sont ces types de groupements qui sont concernées par le premier projet que nous présentons ci-dessous, en RCA. Deuxièmement, les groupements multisectoriels, qui tentent de prendre en compte le fait que leurs membres ont des activités diversifiées (on peut observer une diversité des cultures mais également une diversité des sources de revenus, agricoles comme extra-agricoles). Et troisièmement, des groupements dits sociaux, rassemblant par exemple les femmes ou les jeunes, censés faciliter l'atteinte d'objectifs économiques et sociaux pour ces catégories spécifiquement. Nous verrons que le second projet humanitaire, en RCI, était principalement orienté vers ce dernier type de groupement.

Le premier projet « *livelihood* » auquel nous nous sommes intéressés a été mis en œuvre par DRC et était localisé au Nord-Ouest de la RCA. Celui-ci avait pour objectif « l'amélioration

³⁹ L'approche par les *livelihoods* a été initiée par Chambers et Conway (1992), qui le résument de la façon suivante : « *A livelihood comprises people, their capabilities and their means of living, including food, income and assets. Tangible assets are resources and stores, and intangible assets are claims and access.* » Quelques précisions sont apportées en Annexe 3, lors de la discussion sur la capital social politique.

des conditions de vie des populations de l'Ouham Pendé au moyen de la redynamisation de la production agro-pastorale et de la relance socio-économique de la région » en s'appuyant sur le renforcement des capacités des groupements de base. Les évènements politico-militaires (nous y reviendrons plus précisément dans le Chapitre 4) qui avaient secoués la zone avaient notamment provoqué la fuite en brousse des populations, un arrêt des travaux agricole un une décapitalisation massive. La présence de coupeurs de route et l'arrêt de la circulation des commerçants n'avaient pas permis jusque-là aux habitants de reprendre leurs activités. L'ONG souhaitait ainsi « renforcer les capacités techniques et organisationnelles des paysans » d'une part, et « intensifier et diversifier les activités agro-pastorales pour améliorer la sécurité alimentaire » d'autre part. Dans l'encadré 1, nous résumons ce projet de DRC, qui a pris place dans le cadre du Programme thématique sécurité alimentaire en République centrafricaine – Composante Post-Crise - LRRD de l'Union Européenne.

A partir du document projet soumis à l'appel EuropeAid/126-695/L/ACT/CF

Durée : 36 mois

Objectifs spécifiques :

- Renforcer durablement les capacités des groupements de base en promouvant un suivi et un accompagnement mis en œuvre par des structures déjà existantes au niveau local ;
- Relancer et améliorer la productivité des activités agropastorales des groupements et les revenus générés par d'autres activités complémentaires (artisanat, petit commerce, transformation alimentaire) ;
- Réhabiliter les infrastructures communautaires de base et promouvoir des événements (foires, échanges d'expériences...) favorisant la commercialisation des produits.

Groupes cibles (bénéficiaires directs) : Groupements agropastoraux (Groupements d'intérêt rural - GIR, Groupements d'intérêt économique - GIE, coopératives d'agriculteurs et d'éleveurs)

Nombre de bénéficiaires directs : 730 groupements agro-pastoraux répartis sur toute l'Ouham-Pendé. Ces groupements sont composés de populations autochtones, populations déplacées et populations retournées.

Résultats attendus :

- 1 - Les capacités techniques et organisationnelles des groupements de base et des structures de coordination locales seront renforcées.
- 2 - Les groupements agro-pastoraux et artisans sont dotés de matériels, équipements et intrants, et des services d'appui nécessaires pour relancer et diversifier leur production.
- 3 - Les infrastructures communautaires de base sont réhabilitées et fonctionnelles et d'autres initiatives sont développées pour faciliter la commercialisation des produits.

Activités :

- 1-a. Renforcement des capacités organisationnelles des groupements et structures locales d'encadrement.
- 1-b. Diffusion des techniques d'agriculture et d'élevage améliorées
- 1-c. Diffusion des meilleures pratiques dans le domaine de l'hygiène alimentaire et de l'assainissement
- 2-a. Appui aux groupements agricoles
- 2-b. Appui aux groupements d'éleveurs
- 2-c. Appui à la mise en œuvre des plans de développement des structures locales de coordination
- 3-a. Réhabilitation de pistes
- 3-b. Réhabilitation de marché
- 3-c. Organisation de foires
- 3-d. Organisation d'échanges d'expérience

Indicateurs :

- Nombre de formations organisées ;
- Nombre de structures locales de coordination disposant d'un plan de développement ;
- Nombre de groupements ayant des textes de base ;
- Nombre et surface des parcelles labourées avec une chaîne d'attelage ;
- Nombre de pratiques d'élevage améliorées et fonctionnelles ;
- Surfaces mises en valeur ;
- Volume des productions agricoles des groupements appuyés ;
- Nombre de marchés réhabilités ;
- Nombre de foires organisées ;
- Nombre d'échanges d'expérience réalisés ;
- Distance totale des tronçons de pistes réhabilitées.

Ce projet s'appuie sur une structuration collective existante datant des politiques d'ajustement structurel dont nous avons parlé ci-avant (GIR adossés à la filière coton et GIE) et ayant évolué au fil des projets de coopération. Ils se sont également appuyés, sans vraiment prendre en compte les différences notables, sur les groupes d'entraide agricole. Les porteurs du projet cherchaient également à promouvoir une structuration de 2ème niveau, c'est à dire à regrouper certains groupements en coopératives et en unions de producteurs, afin de rendre accessibles de nouveaux services aux producteurs. Les différentes étapes du projet, une fois les groupements existants identifiés et les nouveaux groupements créés, concernent des formations à la gestion des groupements (comptabilité des activités) et à la « bonne gouvernance », l'accompagnement à la rédaction des documents de base (règlement intérieur), la réalisation de formations sur les pratiques d'agriculture ou d'élevage améliorées et sur des activités spécifiques (apiculture par exemple), les dotations en semences et/ou en matériel ou encore en petit bétail en fonction de l'activité choisie par le groupement. D'autre part, des relais techniques endogènes (RTE) sont formés pour devenir à leur tour formateurs et animateurs au sein des groupements appuyés.

Le second projet « *livelihood* » axé sur l'appui aux dynamiques collectives auquel nous nous sommes intéressés a également été mis en œuvre par DRC, au Sud-Ouest de la RCI cette fois. Il s'agissait d'un projet de « réhabilitation des moyens d'existence des populations vulnérables dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire », avec pour objectif de parvenir à « améliorer la cohésion sociale et les stratégies de résilience des groupes de femmes et de jeunes ». La crise post-électorale de 2012, évènement que nous décrierons plus en détail dans le Chapitre 4, avait en effet amené les populations issues des différentes communautés à prendre les armes les unes contre les autres, provoquant des déplacements de population et une méfiance généralisée au sein des villages. Les problématiques au moment de l'écriture du projet étaient donc les tensions entre les habitants, les coupeurs de routes et les barrières illégales freinant les échanges économiques, ainsi que les litiges concernant le foncier, qui représente depuis de longues années l'un des piliers des conflits dans la zone. Le projet souhaitait ainsi participer d'une part à la relance économique et d'autre part à la restauration du lien social, dans la continuité des projets d'urgence et post-urgence menés auparavant, en prenant notamment en compte les déplacés et les rapatriés nouvellement revenus du Libéria voisin. Dans l'encadré 2, nous résumons ce projet de DRC.

A partir du document projet soumis à l'appel ECHO/2012/00412/RQ/01/02

Durée : 12 mois

Objectifs spécifiques :

- Améliorer les conditions de vie et les moyens d'existence en renforçant la capacité des bénéficiaires à la conduite des AGR (pour les femmes et les jeunes) ;
- Améliorer l'accès aux services financiers pour faciliter le relèvement et garantir la durabilité des AGR ;
- Apaiser les tensions sociales par la promotion du dialogue inter-communautaire, la sensibilisation aux droits de l'homme et aux droits fonciers et le renforcement des capacités des autorités locales pour la gestion des conflits ;
- Assurer un meilleur accès aux services de base en réhabilitant les infrastructures socio-économiques.

Groupes cibles (bénéficiaires directs) : Groupements de femmes et groupements de jeunes répartis entre Tabou et Guiglo.

Nombre de bénéficiaires directs : 40 groupements de femmes et 40 groupements de jeunes. Ces groupements sont composés de façon à ce que les différentes communautés soient représentées (autochtones, allochtones et allogènes), tout en s'adressant aux personnes les plus vulnérables (retournés, déplacés, veuves, personnes marginalisées).

Résultats attendus :

1 - Les capacités techniques, organisationnelles (groupement) et matérielles des femmes sont renforcées afin qu'elles puissent mener des activités génératrices de revenus durables (tontine améliorée incluses) ;

2 - Les capacités techniques, organisationnelles (groupement) et matérielles des jeunes sont renforcées afin de limiter les risques de reprise des armes ;

3 - Les autorités locales sont renforcées dans la prévention et la résolution pacifique des conflits, dans la mise en place d'actions communautaires visant à la promotion de la cohésion sociale, dans l'identification et prise en charge communautaire des vulnérables ;

4 - Les infrastructures communautaires sont améliorées pour favoriser l'accès aux services communautaires et les dynamiques de cohésion sociale.

Activités :

1-a. Identification des groupes féminins cibles

1-b. Organisations des formations auprès des femmes membres des groupements (bonne gouvernance, gestion des activités, comptabilité simplifiée, gestion de la tontine améliorée)

1-c. Distribution des appuis matériels

2-a. Identification des groupes de jeunes cibles

2-b. Organisations des formations auprès des jeunes membres des groupements (bonne gouvernance, gestion des activités, comptabilité simplifiée)

2-c. Distribution des appuis matériels

3-a. Redynamisation des comités villageois de paix et développement

3-b. Analyse participative des besoins en formation

3-c. Organisation des formations à destination des autorités locales

4-a. Identification des infrastructures à réhabiliter à travers une approche participative et avec le concours des autorités locales

4-b. Identification des jeunes pour les travaux communautaires à haute intensité de main d'oeuvre (THIMO)

4-c. Élaboration des protocoles d'accord avec les communautés pour assurer la gestion durables des infrastructures

Indicateurs :

Nombre de groupements féminins appuyés ;

Nombre de groupements de jeunes appuyés ;

Nombre d'autorités locales dont les capacités ont été renforcées au travers des formations ;

Nombre d'infrastructures réhabilitées ;

Nombre de jeunes à risque mobilisés pour les THIMO

Montant des revenus dégagés par les groupements féminins ;

Montant des revenus dégagés par les groupements de jeunes ;

Niveau d'épargne dans les tontines améliorée (moyenne par membre) ;

Nombre de crédits octroyés dans le cadre des tontines améliorées ;

Nombre de groupements de jeunes ayant une activité durable.

Si dans ce projet il était question d'identifier des groupes existants, en pratique la structuration collective avait beaucoup souffert des affrontements, et de nombreux groupements ont été créés à partir des déclarations des villageois. Différentes catégories de groupes ont donc été

appuyées : des tontines (TT), des caisses de solidarité (CdS), des groupes d'entraide agricole (AET), etc. Quel que soit leur fonctionnement initial, c'est le même type d'appui qui leur a été administré. De même que pour le projet présenté au-dessus, les formations dispensées ont concerné la gestion des groupements (comptabilité des activités), la « bonne gouvernance », l'utilisation des outils distribués le cas échéant, mais aussi la résolution des conflits. En se focalisant sur les femmes, le projet visait à améliorer la cohésion sociale, en partant du principe que les femmes seraient moins belliqueuses, et qu'ayant à gérer leur foyer (alimentation, santé, école) elles seraient plus facilement volontaires pour se coordonner au sein d'un groupement pour faire face aux difficultés communes. Les activités tournées vers les jeunes, et notamment les activités communautaires devaient permettre la réintégration de ceux-ci dans les villages, car de nombreux jeunes hommes étaient accusés d'avoir pris les armes et d'avoir perpétrés des exactions et donc rejetés par les autres villageois.

Un réel besoin d'évaluer les résultats des dynamiques collectives appuyées

Nous l'avons dit, de nombreuses structures collectives ont été initiées au cours de ces 2 projets, parfois à partir de dynamiques collectives existantes mais le plus souvent sur la base des déclarations des personnes souhaitant participer à un groupement et recevoir l'aide de l'ONG. La promotion des groupements peut être confrontée à plusieurs difficultés. Tout d'abord, il arrive que les ménages identifiés comme cibles dans le cadre du projet ne participent pas. Si certains membres des équipes humanitaires avec lesquels nous avons travaillé parlent de l'absence de « culture du travail en groupe » comme principale cause de la désaffection des bénéficiaires pour le groupement créé, d'autres raisons peuvent être avancées. Ceci peut s'expliquer par exemple par le fait que les populations jugent inutiles l'intervention proposée, que des différents importants éloignent plusieurs groupes sociaux au sein du même village et les empêchent de travailler ensemble, ou encore que les normes communautaires entrent en contradiction avec les actions proposées. Les organisations locales suscitées peuvent aussi montrer un très faible taux d'implication de leurs membres du fait de l'impossibilité des ménages cibles à participer, c'est-à-dire lorsque les pré-requis (niveau d'aptitude à contribuer dans l'organisation locale nécessaire) sont supérieurs aux capacités des ménages. Par ailleurs, les projets peuvent être confrontés à une implication de la population visée mais au développement massif de comportements défavorables à l'atteinte des objectifs initiaux. Ces comportements sont par exemple l'accaparement ou le détournement des ressources de l'organisation locale, ou encore le clientélisme. Ces phénomènes peuvent aussi

bien exister au sein des collectifs spontanés, mais dans le cas de structures suscitées, ils correspondent généralement à des stratégies de captation de l'aide. Des enjeux de pouvoir peuvent aussi se révéler avec la création par des acteurs extérieurs de ces entités collectives. Les humanitaires doivent alors faire avec les abus de pouvoir et la rétention d'information exercés par certains membres notamment. En RCA, les porteurs du projet se sont appuyés sur les groupements adossés à la filière coton, une filière de rente qui s'était délitée du fait des exactions et de l'impossibilité de trouver des débouchés. Devenues sans objet au moins temporairement, ces dynamiques collectives laissaient potentiellement la place pour d'autres formes de collectifs, mais nos premiers échanges avec les populations montrent qu'après leur fuite en brousse, leurs préoccupations premières étaient d'assurer leur subsistance et donc d'utiliser au mieux leur force de travail individuellement. En RCI, les équipes de l'ONG se sont adressées aux tontines féminines mais aussi principalement aux groupements auto-déclarés pour ce qui est des appuis aux femmes, et ont constitué des groupements qui n'existaient pas auparavant pour répondre aux problématiques des jeunes. En intégrant de nouveaux membres sur des critères de vulnérabilité, certaines dynamiques collectives ont freiné leurs activités. Les collectifs nouvellement créés ont parfois rapidement éclaté après répartition entre les membres des dotations octroyées par DRC. Par ailleurs, en passant par les dynamiques collectives comme interface entre les bénéficiaires et l'ONG, cette dernière influe dans les rapports de force au sein des communautés. Les discours des « simples membres » vis-à-vis des responsables de ces collectifs en évidence le pouvoir conféré par cette relation quasi-exclusive entre le groupement et l'aide extérieur, comme le souligne notamment Mercoiret (2006). Ces groupements peuvent aussi être instrumentalisés politiquement, comme en témoigne l'historique de la structuration collective en RCI et en RDC (se référer au Chapitre 4 pour plus de détail). Si l'OCDE (2001) insiste sur la réconciliation nationale, l'aide à la reconstruction des liens et des relations intercommunautaires, une mise en garde est toutefois clairement stipulée :

« Tout en recherchant les sources de conciliation qui peuvent exister dans la société, les organismes d'aide doivent être conscients du risque que leur action en faveur de structures sociales et d'autorités particulières soit mal comprise ou mal interprétée. Certains groupes traditionnels peuvent être élitistes et oppressifs, et certaines ONG ou autres groupes locaux peuvent être les instruments des factions en conflit. Il faut donc soumettre ces autres agents de conciliation au même

examen critique que les institutions « partenaires » officielles, et tirer parti de leurs aspects les plus positifs » (OCDE, 2001, p144).

La mise en œuvre de projet fait donc émerger plusieurs questionnements sur la possibilité pour les bénéficiaires de s'approprier⁴⁰ ce qui leur est proposé en termes de structures collectives et d'établir une correspondance entre le projet et leurs attentes, mais aussi de l'influence de ces interventions sur le capital social des ménages et des conséquences qui en découlent - aspects que nous approfondirons plus loin dans ce chapitre.

Les indicateurs utilisés classiquement pour appréhender cette appropriation sont la réalisation de réunions, le volume des activités, et le niveau de revenu issu de ces activités (voir les encadrés 1 et 2). Ces indicateurs sur lesquels repose l'évaluation des résultats des dynamiques collectives, globalement bien connus par les bénéficiaires, entraînent les membres à mentir sur leurs activités collectives, les modalités de fonctionnement et leurs besoins. Ils sont néanmoins importants à suivre, mais ils font oublier les buts réels qui touchent à leur promotion, c'est à dire les besoins des bénéficiaires. Les résultats sont ici évalués par rapport à la conformité à un cadre pré-établi : la structuration collective et les modalités de fonctionnement sont très largement imposées par les acteurs humanitaires. Les groupements sont donc ciblés par les projets de relèvement (avec l'hypothèse qu'un collectif représente à coup sûr une manifestation de solidarité) sans grille de lecture adaptée à cette question. Nous verrons que nous rencontrons également certaines formes de collectifs, moins visibles parfois pour les acteurs humanitaires, généralement laissées de côté par les projets, mais bien présentes localement et clairement mobilisées par les populations. Si l'encadrement agricole puis le désengagement de l'État, la pression des circonstances, et l'implémentation de projets de développement expliquent pour une part l'émergence (et la multiplication) de ces initiatives collectives locales, deux interrogations demeurent : quelle est la portée de ces dynamiques collectives pour les paysans, et fournissent-elles un cadre satisfaisant dans les contextes auxquels nous nous intéressons, autrement dit sont-elles à même de se reconstituer et de reprendre un fonctionnement socialement soutenable et qui dure dans le temps malgré les conflits ?

La portée des projets d'appui aux structures collectives a notamment été interrogée par Guillerrou (2007) au travers d'un travail de recherche sur les rapports entre organisations paysannes et changements sociaux dans les campagnes de l'Ouest-Cameroun. Il observe, à la

⁴⁰ Une condition *sine qua non*, selon les humanitaires, pour que les objectifs du projet soit atteints au travers de la promotion de ces dynamiques collectives, concerne l'appropriation (*ownership*) de celles-ci par ses membres, notion généralement définie comme l'implication effective des membres dans le groupement suscité.

suite de Barbedette (2002) et Pesche et al. (2002) notamment, des écarts importants entre les principes officiels promus par l'ONG et les pratiques des bénéficiaires et des populations de la zone plus généralement. Mais pour qu'il y ait effectivement une portée, il faut tout d'abord que celles-ci soient à même de dépasser les crises que constituent les conflits et de faire face aux risques si l'on veut espérer un effet significatif sur les ménages. La contribution des entités collectives au relèvement économique et social des ménages - comme voulu par le projet - est obligatoirement conditionnée par la pérennité de ces structures. Or, les crises, si elles affectent en premier lieu, et de façon plus visibles, les ménages, elles déstructurent à la fois les tissus économique et sociaux, nous l'avons abordé. Ainsi il existe des besoins, non comblés à ce jour, pour mesurer la résilience des dynamiques collectives, d'une part pour vérifier leur situation initialement, d'autre part pour orienter l'appui en fonction de ce qui est pertinent de faire, et enfin pour évaluer leurs résultats par rapport aux objectifs des programmes d'appui. Notre travail de recherche se veut une première réflexion dans ce sens. Finalement, souvent considérées a priori comme un outil efficace pour faire face à la fois aux problèmes des tensions en contexte post-conflit, aux besoins économiques liés au relèvement des populations et aux limites budgétaires, beaucoup d'interventions humanitaires ont fait et continuent de faire naître de nombreuses structures collectives dans les milieux ruraux auxquels nous nous intéressons dans cette thèse. Dans les discours et les pratiques de l'aide, l'hypothèse que les dynamiques collectives constituent un levier pour le relèvement des populations est récurrente. Mais celles-ci - plus précisément la conception qu'en ont les acteurs humanitaires - peuvent se heurter aux pratiques ou aux systèmes d'organisation des sociétés rurales. Ces oppositions sont le plus souvent déclinées en termes de refus du progrès, de résistances, de contournement, de détournement. Comme Sabourin (2000, 2003) le fait remarquer, ces explications ne peuvent être considérées comme satisfaisantes. Pour Meinzen-Dick et al. (2004), l'échec des interventions d'aide internationale concernant les groupements, les organisations paysannes ou les programmes de développement communautaire tient au moins en partie au fait qu'aucune attention n'a été accordée en amont aux mécanismes d'émergence de ces actions collectives et de maintenance de celles-ci. Ils insistent par ailleurs sur le besoin de faire la distinction entre l'organisation officielle (telle que voulue sur le papier par les acteurs de l'aide) et les actions collectives réellement menées. Au-delà des traditionnels slogans tels que « l'Union fait la force » l'objet de notre recherche est de comprendre d'une part les évolutions internes de ces collectifs par rapport aux crises (Est-ce qu'ils dépassent la crise ? Si oui, comment ?) et les modalités de mobilisation de ces collectifs

par les ménages. L'étude des dynamiques collectives donnent de précieuses informations, selon nous, sur les configurations spécifiques de l'espace villageois - le groupement pouvant être considéré comme l'un des points de jonction entre la sphère domestique et la sphère publique. Ainsi, notre travail consiste à concevoir un système d'évaluation de la résilience des dynamiques collectives en post-conflit. Pour cela, il faut bien comprendre ce que sont ces collectifs. Dans ce qui suit, nous présentons une rapide revue des concepts mobilisés dans la littérature pour l'analyse de ces structures collectives, ceci afin d'élaborer notre propre grille de lecture.

2.2 Comment aborder les dynamiques collectives ?

Traiter de l'émergence et du fonctionnement des dynamiques collectives - ici dans le cadre spécifique des contextes en post-conflit - renvoie à plusieurs questions récurrentes en sciences sociales. A l'instar de Sabourin et Antona (2003, 2005), nous nous demandons notamment comment évaluer l'efficacité de ces dynamiques, sur quelles normes repose leur fonctionnement, et quelle est la part de choix dictée par les aspects matériels et la part dictée par les aspects sociaux dans l'implication des membres. Pour tenter d'approcher conceptuellement les structures collectives auxquelles nous nous intéressons, nous avons exploré différentes perspectives. Tout d'abord, nous nous sommes intéressés aux théories économiques standards, fondées sur la rationalité des agents. Celles-ci semblent s'accorder pour dire que l'action collective s'avère impossible, surtout sur le long terme, puisque chaque individu suit prioritairement des logiques individuelles. Cette vision pessimiste a toutefois été dépassée par les approches de gouvernance des communs, initiées par Ostrom, et par la théorie des conventions. Dans un deuxième temps, nous interrogeons les apports que peut permettre l'approche par les capacités, initiée par Sen.

2.2.1 Des approches contractualistes aux approches d'économie politique

Le choix rationnel comme principe central de la coordination entre agents

En économie, le premier « objet collectif » à avoir été analysé est l'entreprise, dans un souci d'améliorer ses performances économiques. Plus largement, les travaux portent sur l'organisation, celle-ci étant définie comme un système social structuré pour atteindre un objectif. On se concentre alors sur celles qui « réussissent » pour comprendre les facteurs de

réussite et énoncer des lois générales, dans la lignée des approches de Taylor et Fayol. Initialement, le facteur humain n'est pas pris en compte. Avec la théorie sur les besoins, on passe progressivement à une prise en compte conjointe de la ressource humaine et des performances de l'organisation (Morgan, 1999). En permettant de comprendre les formes de gouvernance des transactions, la théorie des coûts de transaction⁴¹ permet d'étudier les formes organisationnelles. Cette théorie adhère à une logique d'efficacité économique, en justifiant les coordinations entre acteurs et l'action collective par le fait que, dans un contexte d'incertitude, elle améliore le niveau d'information et réduit les coûts d'accès aux marchés (Sabourin, Antona, Buyse, 2003).

Dans le même ordre d'idées, la théorie des jeux a été développée pour tenter de modéliser les différentes stratégies des « joueurs » et les résultats qui en découlent, en termes de gain ou de perte pour chacun. Appliquée aux jeux coopératifs, elle étudie la formation de « coalitions » où chaque joueur va tenter d'obtenir le gain le plus élevé en s'associant à un ou plusieurs autres. Les réflexions sur les « jeux à somme nulle » (ou jeu strictement compétitif) permettent de réfléchir sur les cas où les intérêts de chacun sont contradictoires. Mais alors que l'approche coopérative occupe une place prépondérante dans « *Theory of Games and Economic Behaviour* » publié en 1944 par Von Neumann et Morgenstern (qui est considéré comme l'ouvrage fondateur de la théorie des jeux), cette approche a rapidement été délaissée au profit de la version non-coopérative (Samuelson, 2016). De ce fait, elle ne présente que peu d'intérêt pour l'analyse de dynamiques collectives comme celles que nous rencontrons dans les contextes en post-conflit, c'est à dire en situation réelle.

La théorie de l'agence, initiée en 1976, s'inscrit quant à elle entre l'économie industrielle et la théorie des organisations. Elle introduit notamment l'idée de conditions d'information imparfaite. Elle traite, au sein d'une même unité économique qui peut être une structure collective, de la relation entre le principal (qui détient les moyens de productions) et l'agent (qui exploite ces moyens de production), le premier recrutant le second, déléguant ainsi une part de son processus de décision. Cette opposition principal-agent permet d'appréhender les possibilités pour l'organisation de maximiser ses profits, mais met surtout en évidence les intérêts contradictoires des parties, comme pour certains travaux rattachés à la théorie des jeux. La science économique standard ne traite finalement pas tant de l'action collective que des prises de décision des agents visant à maximiser leur utilité.

⁴¹ La théorie des coûts de transaction a été développée initialement par Coase en 1937, mais elle est mise en lumière bien plus tard, notamment au travers des travaux de Williamson, en 1990.

Au sein de la mouvance néo-institutionnaliste toutefois, une théorie de l'action collective apparaît au travers de « *The logic of collective action* » publié par Olson (Olson, 1965). Selon lui, la logique de l'action collective n'est pas réductible à la logique de l'action individuelle. Il affirme que dans la grande majorité des cas, un intérêt partagé par un ensemble de personnes ne conduira pas à la promotion commune de cet intérêt. Cette théorie pessimiste se fonde sur l'individualisme méthodologique et le choix rationnel, mais si elle permet d'expliquer une absence de mobilisation, elle ne permet pas de comprendre les facteurs de regroupement et de structuration collective. Dans le même esprit, Hardin, en 1968, au travers de « *The Tragedy of the Commons* » considère que « *all commonly managed resources would inevitably end in tragedy* », signifiant que la voie du développement se situe davantage dans les privatisations que dans la gestion collaborative des ressources (White et al., 1995). Depuis lors, nombreux sont les chercheurs qui ont mis à mal ces théories⁴². C'est Elinor Ostrom qui apporte les principales évolutions aux conceptions de l'action collective, en rappelant que, depuis longtemps et presque partout dans le monde, des collectifs ont pu et peuvent encore gérer des biens communs, à travers la création d'arrangements institutionnels (Sabourin et Antona, 2003).

Ostrom et la gouvernance des communs

Ostrom fait évoluer la théorie de l'action collective en considérant la rationalité limitée des individus, qui se construit dans un « enchevêtrement social de structures institutionnelles » (Chanteau et Labrousse, 2013). Elle réfute ainsi la théorie des jeux car, bien qu'elle puisse être présente quand même, la recherche de l'utilité par l'agent n'est alors plus la seule explication de l'action : « *individuals are capable of learning to trust others and of following norms of reciprocity, but in every culture there exist some individuals who are well modeled by homo oeconomicus* » (Ostrom, 2005). Au travers d'exemples de gestion des ressources en propriété commune, en particulier dans les pays en développement, Ostrom montre que le fonctionnement de l'action collective ne suit pas les hypothèses habituelles en économie. En effet, les observations montrent que les acteurs, en situation réelle, font de meilleurs choix en termes de gain collectif que ceux rattachés aux prédictions des théories du choix rationnel (Sabourin, Antona, Buyse, 2003). L'analyse d'Ostrom accorde une importance toute particulière à la réciprocité, à la confiance et à la réputation comme des notions au cœur de l'action collective. On délaisse alors les justifications fondées sur le « tout-incitation » de

⁴² Pour revue, se référer à Sabourin, Antona et Buyse (2003).

la théorie standard pour s'intéresser à des individus ancrés dans un système de valeurs sociales. La confiance et la réputation - qu'Ostrom considère comme des normes instituées - sont des valeurs produites par les relations de réciprocité, ces relations supposant également des obligations et l'existence de sanctions si elles ne sont pas respectées (Ostrom, 1998 ; Sabourin, 2007). La réciprocité peut être comprise comme le redoublement d'une action ou d'une prestation (Temple, 2004). Il y a bien à la fois une attente et une anticipation du retour de la part des membres mais par intérêt pour l'autre ou pour le collectif et non pas seulement par intérêt individuel.

La grille d'analyse élaborée par Ostrom (1998) propose d'identifier la construction de règles de l'action collective à partir des attributs des usagers (des membres du groupe), de ceux de la ressource et de variables structurelles caractérisant le groupe (taille, hétérogénéité des membres, taux d'actualisation, répartition des actifs, autonomie et expérience). Dans ce cadre, la légitimité du groupe repose sur la possibilité de définir et de modifier les règles d'appartenance à ce groupe (Sabourin et Antona, 2003). Pour notre part, c'est à la dynamique collective en elle-même que nous voulons nous intéresser principalement. Ce faisant, nous verrons que certaines des variables structurelles ci-dessus vont être conservées pour notre travail, surtout que la plupart de ces éléments ont un effet ambivalent sur le bon fonctionnement du groupe. Par exemple, un groupe de grande taille permet la mise en commun de davantage de ressources et de compétences, mais pose généralement des difficultés de coordination. En mobilisant cette même grille de lecture, Sabourin (2007) montre que le choix des communautés au Brésil et à Madagascar pour une gestion partagée des ressources a également pour but de maintenir un système de valeurs collectives qui vient informer l'économie (les intérêts matériels). Cette vision explique pourquoi certaines ressources sont gérées pour satisfaire le bien commun (matériel et immatériel) du collectif et ne sont pas toujours inexorablement dégradées comme le prédisait Hardin. Malgré tout, Sabourin et Antona (2003) rappellent qu'il existe des formes de réciprocité asymétriques (tel que le clientélisme) et des formes de réciprocité négatives (représailles). Cela montre par ailleurs l'importance de la notion de pouvoir dans notre propos (ou le prestige), comme donnée relationnelle. Par exemple, selon l'approche d'Ostrom, un groupement d'échange de travail représente l'institutionnalisation d'une solution basée sur la réciprocité face au manque chronique de manque de travail, afin de réduire l'incertitude. Malgré cette institutionnalisation qui donne une relative stabilité, l'incertitude demeure, du fait des risques exogènes (contexte évolutif) et endogènes (comportement des personnes membres imprévisible). Dans le

deuxième cas au moins, la capacité d'un membre à réduire encore l'incertitude dépend de la réputation de celui-ci, qui permet, comme l'indique Fafchamps (1999) de minimiser les risques de défaillance de certains membres en terme d'implication (*commitment*), puisque « *the desire to preserve the relationship becomes its own enforcement mechanism* » (Fafchamps, 1999, p45).

Le cadre proposé par Ostrom pour analyser la construction de l'action collective est intéressant à plus d'un titre pour notre propos. Premièrement, il permet d'articuler changements sociaux, changements techniques et contexte institutionnel ou, en d'autres termes, évolutions endogènes et interventions externes (Sabourin et Antona, 2003). Ce faisant, Ostrom introduit une vision dynamique - et nous verrons que c'est ce vers quoi nous cherchons à tendre pour l'analyse des dynamiques collectives en situation de post-conflit. De plus, l'efficacité des actions collectives y est abordée sous l'angle de la durabilité, indicateur de l'efficacité d'une règle (Ostrom, 1999). Comme nous l'avons mentionné plus haut, il est nécessaire pour nous d'inclure cet aspect, indispensable pour étudier nos contextes en situation de relèvement et traiter de résilience collective. Troisièmement, Ostrom met en exergue la diversité des constructions institutionnelles, et soulève la question du polycentrisme (plusieurs centres de décision). Or, nous verrons que les dynamiques collectives que nous considérons sont enchâssées dans plusieurs sphères sociales, qu'il est nécessaire de prendre en compte pour comprendre les évolutions observées. En outre, sa grille d'analyse intègre les notions de réciprocité et donc les valeurs de confiance et de réputation, que nous mobiliserons à notre tour pour analyser l'émergence des comportements collaboratifs. Cependant, la cadre théorique d'Ostrom ne précise pas les causes et les modalités de changements de règles observés. Si l'émergence ou le succès de l'action collective peuvent être conditionnés par les variables clefs citées plus haut, nous souhaitons interroger les raisons qui entraînent la mise en place de certaines règles plutôt que d'autres et les conséquences en termes d'apprentissage collectif.

Les dynamiques collectives vues au travers de la théorie des conventions

La théorie de la régulation et celle des conventions sont considérées comme des approches politiques, puisqu'elles soulignent la dimension institutionnelle de l'organisation - et plus précisément de l'entreprise. La théorie de la régulation a été principalement développée à l'échelle macro-économique, bien qu'elle ait été intégrée par la suite l'entreprise, en tant qu'institution essentielle. Mais en mettant l'accent sur la dimension politique et conflictuelle

de cette dernière, il devient difficile de comprendre au travers de cette théorie l'émergence des dynamiques collectives telles que nous les entendons.

Le point de départ de la théorie des conventions, quant à elle, consiste à comprendre comment les individus parviennent à mettre en place des règles de coopération et de comportements dans des situations d'incertitude. L'hypothèse de départ est, comme pour Ostrom, celle de la rationalité limitée des individus. Cette théorie permet d'envisager les dynamiques collectives comme un dispositif permettant la convergence de logiques et de valeurs différenciées vers une représentation commune (Sabourin et Antona, 2005). Une convention est ainsi un arrangement qui se forme à partir des interactions sociales et qui tend à se reproduire avec régularité, échappant au final en partie aux acteurs qui l'ont fait émerger. Elle permet de comprendre la coordination entre différents « mondes de valeurs » (Dupuy et al., 1989 ; Favereau, 1989) mais toujours au prisme de l'individualisme méthodologique. Sabourin et Antona (2005) définissent la convention comme « un système d'attentes réciproques sur les compétences et les comportements, conçus comme allant de soi et pour aller de soi » (Sabourin et Antona, 2005, p3). Tout accord entre individus est dès lors envisageable seulement si il pré-existe un cadre commun, c'est à dire une convention, qu'elle soit écrite ou non. Il n'y a cependant pas de déterminisme institutionnel : ce sont les individus qui font émerger une règle, qui est transmise aux autres, et c'est cette règle qui s'impose progressivement comme la règle à adopter pour se coordonner. Les acteurs peuvent donc faire évoluer les règles, et celles-ci sont à la fois la résultante des décisions individuelles et à la fois le cadre dans lequel les acteurs sont contraints d'interagir. La théorie des conventions donnent donc à penser une relation individu - institution qui s'effectue dans les deux sens, en s'influençant mutuellement. Nous verrons par la suite que nous conserverons cette idée de rétroaction entre les résultats qui émanent de la dynamique collective et la situation de ses membres, celle-ci fondant les décisions qui ont un impact à leur tour sur le collectif considéré. C'est Gomez (1994) qui a appliqué la théorie des conventions à l'étude des organisations, qu'il considère comme le résultat de compromis entre les différentes conventions existantes. Ce résultat représente une solution provisoire de coopération par rapport aux différentes conventions en vigueur. Les éléments normatifs et symboliques qui composent cette solution échappent en partie aux individus qui sont pourtant à leur origine : on est bien dans le cadre d'une dynamique conventionnelle. Les membres de l'organisation ont une capacité de jugement et de critique à l'égard des compromis ainsi établis et conservent la possibilité de faire évoluer l'organisation, tant dans sa composante pratique que dans sa dimension

normative et symbolique. Ainsi la théorie des conventions apporte un tout autre éclairage sur les dynamiques collectives que les approches contractualistes. En effet, dans ces dernières, la forme organisationnelle adoptée répond à un souci d'efficacité économique, efficacité mesurée dans une logique marchande. La théorie des conventions, quant à elle, interprète la forme organisationnelle comme le fruit d'un arbitrage entre différentes valeurs, et c'est à partir de ces différentes valeurs, ancrées dans différentes logiques, que l'on peut en comprendre la portée. C'est le principe de coordination des logiques qui nous apparaît pertinent dans nos travaux, les dynamiques collectives étudiées s'insérant, nous l'avons dit, dans différentes sphères sociales, se proposant de répondre à différents enjeux, et donc s'inscrivant dans différentes logiques.

Amblard et al (2015), dans leur ouvrage « Les nouvelles approches sociologiques des organisations », tentent de prolonger la théorie des conventions en l'association à la sociologie de la traduction, pour ébaucher ce qu'ils appellent la sociologie des logiques d'action. Cette association conceptuelle a pour objectif de se départir d'une vision qui poserait comme causes d'un bon ou d'un mauvais fonctionnement de l'organisation les contraintes techniques, économiques et financières. En effet, pour les auteurs, il s'agit plus là des manifestations d'un bon ou d'un mauvais fonctionnement, avec l'idée que **l'efficacité d'une organisation résiderait d'avantage dans la capacité à s'adapter aux changements de l'environnement et à faire évoluer les règles internes en conséquence**. Ce cadre théorique vise finalement à penser les évolutions, les blocages et les cas de déclin des organisations. Nous verrons dans ce qui suit que ce sont justement les fondements de cette capacité de nos dynamiques collectives à se transformer, à s'adapter, à absorber le choc en contexte de crise que nous souhaitons questionner. Et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous nous sommes intéressés plus particulièrement à l'approche par les capacités. Cette approche - maintenant largement répandue en économie et plus spécifiquement dans les réflexions concernant le développement - semble en effet fournir une grille de lecture porteuse pour penser les chocs et le relèvement des dynamiques collectives.

2.2.3 Approche par les capacités : de l'agencéité aux fonctionnements collectifs

White et Runge, en 1995, constataient que « *despite the strong theoretical base, and advances in understanding the correlates of success, we still do not fully understand why and how collective action institutions emerge in the first place, and survive in the long run* » (White et

Runge, 1995). Depuis, malgré les travaux réalisés par Ostrom, qui offrent pourtant une grande avancée dans la réflexion, ce constat perdure. Nous cherchons donc dans l'approche des capacités les piliers pour fonder notre grille d'analyse de la résilience collective, qui permettent à la fois de penser le collectif comme la coordination des acteurs mais aussi en tant qu'entité propre (fonctionnement, adaptation à l'environnement, etc).

Approche par les capacités et réflexions sur le développement

L'approche par les capacités a été initialement développée par Sen. Si ses premiers travaux abordent la théorie du choix social pour traiter des questions d'inégalités, à partir de la fin des années 80, son cadre conceptuel pour l'évaluation du bien-être s'affine clairement en intégrant des réflexions philosophiques et éthiques : il propose de mesurer le bien-être individuel non plus par l'utilité mais par la « capacité ». Le développement, dans la proposition de Sen, vise à renforcer, de manière équitable, les capacités effectives et potentielles (capacités) des populations, afin qu'elles puissent choisir le mode de vie qu'elles souhaitent. Dès 1990, il entame une étroite collaboration avec le PNUD et participe notamment à l'élaboration des Rapports sur le Développement Humain. Dès la première édition, la définition du développement humain intègre la notion de capacité. Sen y écrit, dans l'avant-propos :

« Nous redécouvrons la vérité essentielle selon laquelle les individus doivent être le centre de tout développement. Le but du développement est de leur offrir plus d'options. L'une de ces options est l'accès au revenu - non comme une fin en soi mais comme un moyen pour parvenir au bien-être. Mais il y a également d'autres options, incluant la longévité, le savoir, la liberté politique, la sécurité personnelle, la participation à la vie de la communauté et la garantie des droits de l'homme. Les individus ne peuvent être réduits à une dimension unique, purement économique » (Bénicourt, 2007).

Le PNUD fait évoluer, grâce à la contribution de Sen, sa conception du développement en passant d'une mesure par le produit intérieur brut (PIB), à une mesure plus multidimensionnelle, au travers de la construction d'un indicateur de développement humain (IDH)⁴³. En 1992, Sen publie « *Inequality re-examined* », dans lequel l'auteur se concentre

⁴³ La volonté d'intégrer des aspects sociaux et de ne plus se contenter d'aspects économiques ne conduit toutefois par le PNUD à délaisser ces derniers. Comme Bertin (2005) le souligne, cette institution laisse une place prépondérante à la croissance économique, notamment en intégrant le PIB dans le calcul de l'IDH. Reboud (2008) fait par ailleurs remarquer que le calcul de l'IDH en lui-même est contradictoire avec l'approche par les capacités, puisque d'une part les libertés ne sont pas prises en compte, et d'autre part l'agrégation des variables laisse penser que les différents indicateurs peuvent se compenser. Au final, l'IDH ne diffère pas beaucoup, en substance, de la mesure par les besoins fondamentaux, élaborés par la Banque Mondiale dans les années 70.

sur les inégalités et la discrimination. Selon son approche, doter deux personnes d'un même revenu ou d'un même panier de biens premiers (aspects sur lesquelles reposaient les approches mobilisées précédemment dans les réflexions sur le développement) n'en garantit pas une utilisation équivalente puisque ces deux personnes sont différentes. De ce fait, l'inégalité doit être comprise non pas comme une différence dans les dotations mais dans la liberté d'accomplir (Bertin, 2005). Dès lors, le PNUD va centrer ses réflexions sur l'IDH et l'affiner au fur et à mesure de ses rapports (intégration de nouvelles variables, révision des méthodes de calcul) : celui-ci deviendra une référence en matière de développement et de politiques socio-économiques.

La prise en compte du concept de capacités va se propager tant au niveau microéconomique que macroéconomique, et se diffuser auprès d'autres acteurs. Bénicourt (2007), au travers de l'analyse des Rapports sur le Développement dans le Monde de la Banque Mondiale montre l'influence croissante des travaux de Sen : elle recense une seule référence à l'approche des capacités dans le rapport de 1980, deux dans celui de 1990, et dix dans celui de 2000. En effet, dans « *Development as Freedom* » paru en 1999, Sen adopte une vision plus philosophique et plus politique des capacités, en se focalisant sur les libertés fondamentales, vision reprise dans ce rapport de 2000 (Bénicourt, 2007). De plus, La BM mobilise également les travaux de Sen lorsque celle-ci développe la notion d'*empowerment*⁴⁴, que nous avons déjà mentionné plus haut. Sen souligne par ailleurs l'importance de prendre en compte des considérations éthiques pour concevoir l'aide publique au développement, en illustrant le fait que le développement économique fondé sur la croissance n'est plus à même de répondre aux exigences de justice sociale, d'équité et de respect de la personne (Bertin, 2005). On retrouve notamment cette mention de l'équité dans le rapport de la Banque Mondiale « *Equité et Développement* », sorti en 2006. Ainsi, l'approche des capacités a-t-elle trouvé un écho supplémentaire au sein des institutions internationales. L'Agence Française du Développement (AFD) s'empare à son tour de cette approche, à l'instar d'autres organisations, comme le montre la rédaction du document « *Amartya Sen: un économiste du développement ?* » dirigée par Reboud en 2008.

L'approche par les capacités, du fait de son caractère multidimensionnelle, permet d'aborder différentes thématiques dans le cadre du développement. Cette approche a bénéficié de ce fait

⁴⁴ Bénicourt (2007) montre bien la référence aux capacités dans la définition de l'*empowerment* de 2002 : « *dans son sens le plus général, l'empowerment est l'extension de la liberté de choix et d'action. (...) L'empowerment est l'augmentation des actifs et des capacités des pauvres leur permettant de participer, de négocier, d'influencer, de contrôler et de tenir pour responsables les institutions qui conditionnent leurs vies* » (BM, 2002 - cité par Bénicourt, 2007).

de nombreuses contributions, tant académiques qu'opérationnelles, et c'est ce qui contribue à en faire une approche fructueuse, comme le soulignent notamment Alkire (2005), Bertin (2005), Dubois et Renouard (2008) et bien d'autres encore. Sen aborde lui-même directement la question de la sécurité alimentaire, dans « Poverty and Famines : An Essay on Deprivation and Entitlement » qu'il publie en 1981. La capacité des personnes à disposer de nourriture (en ne considérant que les moyens légaux) repose d'une part sur les dotations de celles-ci (biens, force de travail et autres capitaux) et d'autre part sur les possibilités de production et d'échange qui sont accessibles à partir de ces dotations (*exchange entitlement*⁴⁵ set). La famine a lieu lorsque l'ensemble des paniers de biens qu'un individu peut obtenir ne permet pas d'atteindre le seuil vital en terme de besoins alimentaires (Reboud, 2008). Comme Clark (2005) le souligne, l'approche par les capacités pousse également à la prise en compte des différences entre les personnes et les vulnérabilités particulières qui en découlent. Ainsi se sont développés des projets adressés aux « personnes à besoins spécifiques » (PBS), appellation qui regroupe généralement les personnes invalides ou souffrant d'un handicap. Schématiquement, on peut dire que celles-ci ont en effet besoin de revenus plus élevés pour atteindre le même niveau de fonctionnement, et pour éviter une « *capability failure* ». Il en est de même pour les personnes atteintes du VIH, par exemple. Ces vulnérabilités particulières peuvent aussi être relevées au niveau des rapports hommes-femmes, avec les nombreux cas où les femmes se voient défavoriser tant économiquement que socio-politiquement⁴⁶. Certains travaux ont d'ailleurs conduit à la construction d'indicateurs tels que l'indicateur de pauvreté humaine (qui prend en compte les privations), l'indicateur sexo-spécifique de développement humain (qui prend en compte les inégalités liées au genre) ou encore l'indicateur de participation des femmes⁴⁷, ce qui a pour but d'affiner encore un peu plus l'évaluation du développement humain (Bertin, 2005). Dans le domaine de l'éducation, les capacités nourrissent depuis plus de dix ans les politiques d'éducation menées dans de nombreux pays en développement à travers la notion de « compétences de vie » (*life skills education*) (Reboud, 2008). On pourrait multiplier les exemples en s'intéressant aux applications dans les secteurs de l'écologie, de l'appui psycho-social, etc. Mais ce qui nous importe davantage pour

⁴⁵ La notion de « *entitlements* » peut être comprise comme le droit à faire quelque chose, le droit d'accès à quelque chose.

⁴⁶ Pour plus de détail sur l'analyse du genre au travers de l'approche par les capacités, se référer aux travaux d'Isabelle Droy. Certains auteurs remettent cependant en doute la capacité de cette approche à aborder les inégalités homme-femme, comme souligné dans Farvaque (2005).

⁴⁷ Comme pour l'IDH, l'un des principaux problèmes de la construction de ces indicateurs reposent sur l'agrégation et donc sur la supposée substituabilité des variables (et donc des capacités).

notre propos, c'est le lien fait par Stewart (2005) entre les conflits et les capacités : « *Violent political conflict is a major source of capability failure in developing countries (...); it weakens social services; it raises transactions costs and deters investment; it generally reduces security and limits freedoms (...). Countries with the weakest human development, as measured by the Human Development Index, have virtually all recently been, or are currently, involved in violent political conflict.* » (Stewart, 2005). Ainsi, l'approche par les capacités peut permettre de mettre en évidence les effets des conflits sur les dynamiques collectives.

Comme nous l'avons vu pour la résilience, un engouement pour l'approche par les capacités, et pour les conceptions de la pauvreté et du développement qu'elle induit, est né au sein des organisations internationales en charge du développement. Largement débattus, complétés et appliqués à diverses thématiques, les travaux de Sen sont maintenant incontournables dans le domaine. Si beaucoup de chercheurs estiment qu'ils constituent une nouvelle ère pour la pensée des inégalités et plus généralement des problèmes de développement, d'autres restent plus sceptiques. Sen n'ayant pas formulé de propositions concrètes, par exemple en terme de politique publique, Bénicourt (2006) considère que son approche fournit de ce fait « *une justification à la position consistant à ne rien faire, ou à aménager à la marge les situations existantes, puisqu'il n'existe pas de critère ultime pour trancher entre les alternatives* » (p.18). L'absence de changement dans les pratiques reviendrait à dire qu'il ne s'agit pas là d'un nouveau paradigme. Toutefois, la plateforme internationale *Human Development and Capability Association* (HDCA) a justement été conçue, depuis 2004, pour rassembler les contributions académiques et opérationnelles, stimuler la réflexion et diffuser les résultats au niveau des sphères politiques en se fondant sur l'approche par les capacités. Nous allons voir par ailleurs que cette approche apporte une partie des solutions pour traiter de notre question de recherche, en permettant de penser l'articulation entre la coordination entre les acteurs et le fonctionnement des dynamiques collectives en lui-même. Dans ce qui suit, nous présentons de façon plus précise les principaux aspects théoriques de cette approche par les capacités.

Les principes généraux de l'approche par les capacités

Comme nous l'avons dit, au travers des travaux de Sen les dotations en biens et les revenus ne sont plus compris comme finalité du développement mais comme moyens pour accroître les possibilités de choix, l'espace de liberté. La pauvreté est alors appréhendée comme une privation de capacités. Cette approche insiste sur l'épanouissement d'une personne, et donc

sur la finalité humaine du développement (Dubois et Renouard, 2008). De façon plus théorique donc, l'approche par les capacités (*capabilities*) s'articule principalement autour des facteurs de conversions (*conversion factors*), des fonctionnements (*functionings*), et de l'agencéité (*agency*)⁴⁸. Nous en présentons tout d'abord les définitions dans l'encadré ci-dessous (cf encadré 3).

ENCADRÉ 3 : DEFINITION DES PRINCIPALES NOTIONS MOBILISÉES DANS L'APPROCHE PAR LES CAPABILITÉS

Définitions du glossaire « LES MOTS DE SEN... ET AU-DELÀ » paru dans le numéro 198 de la Revue Tiers Monde (Dubois, 2009)

Agencéité (*agency*) : Exprime la capacité à définir des buts et à agir de manière cohérente pour les atteindre. Cette action intentionnelle orientée vers une finalité choisie peut être faite de manière individuelle ou collective en interaction avec d'autres. Par extension, on inclut, à côté de la capacité d'action effective de l'agent, sa capacité à se projeter dans une action potentielle. L'agencéité met l'accent sur la finalité de l'action en lien aux autres.

Capabilité (*capability*) : Décrit le « pouvoir-faire » ou « pouvoir-être » d'un agent, c'est-à-dire l'ensemble des réalisations qu'un agent est capable, et serait capable, de faire ou d'être face à un ensemble d'opportunités. La capabilité comprend une dimension de réalisation, effective et actuelle, et une dimension d'accomplissement, potentielle, face à des alternatives de choix possibles.

Fonctionnements (*functionings*) : Il s'agit des réalisations effectives d'un agent (en termes d'agir et d'être), comme le fait d'aller à bicyclette, de se nourrir, de participer à une réunion, d'être professeur, etc. Ces réalisations portent sur l'obtention d'un revenu, l'éducation, l'alimentation, la santé, l'habitat, l'accès aux biens publics, etc. Elles sont mesurées par des indicateurs spécifiques. La combinaison de divers fonctionnements constitue la partie effectivement réalisée des capacités de l'agent.

Nous l'avons dit, une personne dispose de dotations (*ressources*) et de droits (*entitlements*) - qui forment les *capability inputs* - qui recouvrent toutes les formes de biens et de capitaux possédés et accessibles par celle-ci (force de travail incluse). Cette personne peut donc les mobiliser pour atteindre des fonctionnements qu'elle valorise, et mener ainsi la vie qu'elle souhaite mener, en accord avec ses besoins et ses valeurs. Cette conversion des dotations et des droits en fonctionnements (*functionings*) est toutefois tributaires de facteurs de conversions (*conversion factors*). Ces derniers résultent notamment de l'environnement dans lequel la personne évolue. L'espace des capacités (*capability set*) est ainsi formé par tous les fonctionnements réalisés et potentiels, nous l'avons dit. Parmi l'ensemble des possibilités contenues dans l'espace des capacités, la personne réalise un arbitrage, et atteint certains fonctionnements effectifs (*achieved fonctionnings* ou *capability outputs*). Le passage des

⁴⁸ Pour une présentation complète de l'approche, se référer à « *Commodities and Capabilities* » publié par Sen en 1985, où il en détaille les différents aspects.

capabilités aux fonctionnements effectifs résulte de l'exercice de la liberté de choix (*positive freedom*).

Les choix s'expriment en fonction des besoins que ressent la personne mais aussi de ses valeurs, et c'est ce qui forme l'agencéité (*agency*) dans le cadre de cette approche. Les capabilités d'une personne sont largement influencées par le milieu dans lequel elle évolue (existence et qualité des infrastructures de base, accès à certaines sphères sociales, etc), tout comme son agencéité (héritage des valeurs familiales, institutions, normes, etc). Au final, plus la personne a de capacités, c'est à dire d'opportunités réelles, plus elle pourra probablement vivre heureuse en décidant, de façon autonome, les fonctionnements qu'elle souhaite atteindre, et donc le style de vie qui lui correspond. Dans ce cadre, la lutte contre la pauvreté revient à étendre les capacités des personnes concernées, à la fois en terme d'opportunités, mais aussi en termes de processus. Le premier aspect concerne ce que les personnes sont effectivement en mesure de réaliser parmi les fonctionnements qu'elles valorisent, le deuxième a trait à leur liberté de choix et à la possibilité de choisir et d'agir de façon autonome (Davis, 2015).

Sen a explicitement fait le choix de ne pas établir une liste des capacités nécessaires pour vivre une « bonne vie » (Clark, 2005), puisque ces critères varient d'une société à une autre, d'une personne une autre. Il indique par ailleurs que selon l'objectif de l'évaluation que l'on souhaite mener, les critères retenus seront différents : « *the assessment of poverty might involve concentrating on a relatively small sub-set of basic capabilities. Evaluating well-being or human development on the other hand seems to require a much longer and more diverse list of capabilities* » (Sen, 1993 - cité dans Clark, 2005). C'est en partie cette flexibilité qui permet de mobiliser l'approche par les capacités dans différents domaines.

Les différentes notions de dotations (*capability inputs*), facteur de conversion (*conversion factors*), espace des capacités ou étendue des libertés (*capability set*), agencéité (*agency*) et fonctionnements réalisés (*achieved functionings* ou *capability outputs*) s'articulent donc les unes par rapport aux autres, comme montré par Robeyns (2005). Toutefois, plusieurs auteurs en ont souligné les faiblesses. Parmi les insuffisances relevées⁴⁹, Dubois et Renouard (2008) soulignent notamment le manque de prise en compte des capacités dans un contexte d'interactions sociales. « Ni la relation aux autres, ni la participation à des buts, voire à des biens communs au sein d'une société politique, ne sont considérés comme constitutifs de la liberté et de l'identité individuelles » (Dubois et Renouard, 2008, p.10). D'un point de vue

⁴⁹ D'autres critiques de cette approche sont mentionnés plus bas, dans la section 3.

théorique, les relations sociales sont en partie intégrées dans la réflexion, premièrement par l'affirmation que l'environnement - institutions incluses - influence les facteurs de conversion de l'individu et donc sa capacité à atteindre les fonctionnements valorisés⁵⁰, et deuxièmement, car atteindre un fonctionnement donné résulte d'un choix, ces choix étant conditionnés en partie par la structure de la société (Robeyns, 2005 ; Stewart, 2005). Nussbaum insiste également sur l'importance du groupe pour le bien-être des individus, et, dans sa liste des capacités humaines centrales, l'inclue indirectement au travers de ce qu'elle nomme « affiliation » dans son ouvrage « Creating Capabilities : The Human Development Approach ». Par ailleurs, la définition de l'agencéité selon Sen pose l'action collective comme étant possible (contrairement à certaines théories standards rappelées précédemment). Celle-ci fait non seulement référence à la capacité à agir en fonction de ses intérêts personnels, mais également à la capacité d'agir pour poursuivre d'autres objectifs, qui vont au-delà, en prenant en compte l'empathie, l'altruisme et l'engagement envers les autres (Pelenc et al., 2015). D'un point de vue plus empirique, Stewart (2005) insiste sur la nécessaire prise en compte de l'action collective dans l'approche par les capacités :

« The poor are weak economically and have little political power. Although particular individuals may escape poverty through their own efforts, individually most poor people have neither the assets nor the power to affect their situation significantly by such individual action. Yet collectively they can achieve much more. Such collective action contributes directly to their status and self-respect, as already argued. Collective action can also improve their situation by enhancing their efficiency and increasing their power, economically or politically, thereby enabling them to enjoy a larger share of private or public resources. » (Stewart, 2005, p.195).

A sa suite, Ibrahim (2006, 2013), Lallau et Dumbi (2008), considèrent que l'action collective peut être un moyen pour dépasser la faiblesse des capacités individuelles mais aussi que cela peut permettre de faciliter la conversion des opportunités en fonctionnements effectifs. Au travers d'analyses empiriques, Stewart (2005) met cependant en évidence les effets ambivalents que peuvent avoir le groupe. D'une part, elle met en exergue le fait que les groupes formés au sein d'une population pauvre peuvent permettre une amélioration de leurs situations et de leurs capacités. Elle montre d'autre part comment l'identité collective peut

⁵⁰ Sen, dans ses travaux ultérieurs, le souligne lui-même : « *not to view individuals and their opportunities in isolated terms. The options that a person has depend greatly on relations with others and on what the state and other institutions do* ». (Drèze and Sen, 2002, p. 6)

amener à des conflits, et donc saper les capacités individuelles. **Et alors que les acteurs humanitaires considèrent également et presque exclusivement ce premier aspect, c'est bien l'ambivalence mentionnée par Stewart qui justifie que nous focalisions nos travaux sur les dynamiques collectives en contexte post-conflit.**

Etendre l'approche par les capacités à l'échelle collective

Les premiers pas de l'extension de l'approche des capacités à l'échelle collective a été débattu par Robeyns (2005), Alkire (2008) et plus récemment Volkert (2013), opposant les tenants des capacités collectives à leurs détracteurs. En effet, l'approche par les capacités a été développée pour s'appliquer à l'échelle individuelle, selon un principe d'individualisme éthique⁵¹. Sen rejette d'ailleurs le concept de capacités collectives (Evans, 2002). Celui-ci considère en effet que « *capabilities resulting from collective action still remain "socially dependent individual capabilities"*. *Only those capabilities related to humanity at large, such as drastic reductions in child mortality, can be considered collective capabilities* » (Sen, 2002 - cité dans Ibrahim, 2006). Comme lui, Alkire (2008) critique ce concept. Premièrement, elle souligne que ces capacités collectives pourraient ne pas être valorisés par les personnes, leur faisant perdre de fait le statut de capacités. Deuxièmement, elles pourraient ne pas être réparties également entre les membres et donc donner une image faussée de ce que les personnes peuvent effectivement être ou faire. Enfin, ces capacités collectives pourraient être nuisibles pour certains autres. Si Pelenc et al. (2015) précise que la première critique peut facilement être contournée en attribuant des capacités collectives seulement aux cas d'implication libre et volontaire dans une action collective, Volkert (2013) insiste à son tour sur les deux suivantes. Il se contente de ce fait de parler de « *collective abilities* »⁵² pour traiter de la question de l'action collective.

Toutefois, d'autres auteurs ont creusé différentes pistes pour penser le collectif, en tentant de proposer ce que pourraient être les capacités collectives, considérant à l'instar de Panet et Duray-Soudron (2008), que « *the concept of socially-dependent capabilities does not make it possible to address capabilities that can only be achieved through group action* » (Pelenc et al., 2015, p.228). Pour ces auteurs, ces capacités qui résultent de l'action collective ne

⁵¹ Robeyns définit l'individualisme éthique comme suit : « *Ethical individualism makes a claim about who or what should count in our evaluative exercises and decisions. It postulates that individuals, and only individuals, are the units of moral concern. In other words, when evaluating different states of social affairs, we are only interested in the (direct and indirect) effects of those states on individuals* » (Robeyns, 2005, p107).

⁵² « *If we want to consistently maintain the CA normative focus on capabilities as human ends, we must not confuse these with the collective abilities that groups provide because the latter are inherently different and can even violate human capabilities* » (Volkert, 2013)

peuvent être réduites aux capacités individuelles (Ballet et al., 2007 ; Dubois et Renouard, 2008 ; Panet et Duray-Soudron, 2008 ; Lallu et Dumbi, 2008). La combinaison des différentes capacités individuelles et sociales rend compte en partie des capacités collectives mais le rapport aux institutions publiques et aux collectifs ne se réduit pas à une somme de capacités individuelles : les capacités collectives représentent un espace plus vaste que la somme des capacités individuelles (Dubois et al., 2008). De même, pour Ibrahim (2006), « *collective capabilities are capabilities that the individual alone would neither have nor be able to achieve* » (Ibrahim, 2006, p398). Celles-ci permettent donc d'aller au-delà des capacités individuelles, via l'action collective. Les appellations données à ces capacités collectives - que l'on retrouve chez Evans (2002), Ibrahim (2006), Ballet et al. (2007), Pelenc et al. (2015) - peuvent toutefois différer. Par exemple, Stewart (2005) parle de « *group capabilities* », Dubois et al. (2008) préfèrent « *relational capabilities* », tandis que Foster et Handy (2008) utilisent le terme de « *external capabilities* » ou encore « *joint capabilities* » que l'on retrouve dans les travaux de Chirico et Nordqvist (2010). Au-delà de ces différentes appellations, ce qui nous marque ce sont les différentes échelles d'analyse auxquelles sont appliquées ces capacités collectives. Pour la plupart, c'est à l'échelle de l'individu que l'on peut saisir celles-ci. Ainsi, Dubois et al. (2008) précisent bien que ces capacités sont instrumentales, en permettant à l'individu d'atteindre d'autres fonctionnements. Il en est de même pour Ibrahim (2006), Ballet et al. (2007) ou encore Foster et Handy (2008). Dans le même ordre d'idée, Hoffman (2017) indique que ce qu'il nomme « *relational capabilities* » et qui résulte de l'interaction entre les personnes ne doit pas être considérées comme des capacités à part, mais que celles-ci sont intégrées dans l'ensemble des capacités individuelles⁵³. Des études empiriques adoptent un positionnement similaire : Kabeer (2003) applique la notion de capacité collective pour analyser comment les personnes pauvres augmentent collectivement leur capacités individuelles en défendant leurs droits.

A l'inverse, Evans (2002) aborde les capacités collectives à l'échelle des institutions et Stewart (2005) à l'échelle des groupes sociaux. Parmi les capacités collectives dont traitent Pelenc et al. (2015) au niveau des dynamiques collectives, nous retrouvons par exemple la capacité à appartenir à une organisation faitière. Cette capacité ne s'applique pas à l'échelle individuelle, bien qu'elle puisse avoir des retombées sur les personnes membres. De même,

⁵³ Par ailleurs, l'auteur propose un développement original du concept de « *relational capabilities* », puisque qu'il met ses interactions au centre de la réflexion, comme valorisables en elles-mêmes (par exemple l'éthique de l'*ubuntu*). Dans ce cadre, ce serait les autres capacités (se loger, avoir de quoi manger, etc) qui seraient instrumentales par rapport à la capacité à nouer des liens et à apporter de l'aide/ de l'attention aux autres (Hoffman, 2017).

Ruiz-Ortega et al. (2017) introduisent la notion de « *dynamic capabilities* », cette fois à l'échelle des entreprises. Les auteurs examinent le lien entre capital social et orientation entrepreneuriale. Les *dynamic capabilities* permettraient selon eux d'expliquer comment les entreprises parviennent à être performantes dans un contexte qui évolue. Les auteurs structurent leurs réflexions autour des 1) « *adaptive capacities* » (saisie des opportunités du marché » , 2) « *absorptive capacities* » (appropriation des normes et informations extérieures), 3) « *innovation capacities* » (mobilisation des connaissances des employés de l'entreprise pour élaborer un nouveau projet). Finalement, Evans (2002), Stewart (2005), Pelenc et al. (2015), et Ruiz-Ortega et al. (2017) sont les seuls auteurs qui ont réellement initié une réflexion à l'échelle du collectif lui-même, c'est à dire en plaçant le collectif comme objet d'analyse.

L'ensemble des définitions et de leurs champs d'application (tels que donnés par leur auteurs) dans le cadre de l'extension de l'approche des capacités à l'échelle collective est synthétisé dans le tableau 2 ci-dessous.

TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS AUTOUR DE L'ACTION COLLECTIVE DANS L'APPROCHE PAR LES CAPABILITÉS

Dénomination	Auteur (Date)	Définition	Echelle	Ce qui est pris en compte
<u>Socially dependent capabilities</u>	Sen (2002)	<i>Capabilities which result from social interaction</i>	Personne	L'influence de la société (structures sociales, normes) sur la personne
<u>Collective capabilities</u>	Evans (2002)	<i>Capabilities at organized collectivities level that are fundamental to 'people's capabilities to choose the lives they have reason to value</i>	Groupe : Parti politique, comité villageois, groupement de femmes, etc	La valeur intrinsèque et la fonction instrumentale des institutions sur les capacités individuelles, avec notamment l'institution comme espace de formulation et de partage des valeurs
	Ibrahim (2006)	<i>Capabilities - added to the individuals' capability sets - which are only present through a process of collective action (by virtue of their participation in a collective action or their membership in a social network), and that benefit to collectivity at large</i>	Personne	Les effets des interactions sociales sur les capacités individuelles d'un ensemble de personnes
	Ballet et al. (2007)	<i>Capabilities which are the result of social interactions (while giving particular importance to responsibility)</i>	Personne	Les capacités individuelles qui n'auraient pas été accessibles sans un engagement dans des relations sociales
	Pelenc et al. (2015)	<i>Collective capabilities refer to the real opportunities available to a group of interacting people to achieve a set of functioning that is defined collectively as valuable</i>	Groupe : association, ONG	La création de capacités propres à une association, telles que l'appartenance à un organe de décision-politique ou encore la capacité à mettre en oeuvre un projet
<u>Groups capabilities</u>	Stewart (2005)	<i>Capabilities which are the average of the capabilities of all the individuals in the selected groups (the focus here is on the group achievements and inequalities)</i>	Groupe social : les hommes / les femmes ; les jeunes / les vieux ; etc	La valeur intrinsèque et la fonction instrumentale du groupe sur les capacités individuelles (effet de l'appartenance sur l'estime de soi, sur les valeurs, et sur les opportunités)

Dénomination	Auteur (Date)	Définition	Echelle	Ce qui est pris en compte
<u>Relational capabilities</u>	Dubois et al. (2008) Giraud, Renouard et al. (2013)	<i>Capabilities which focuses on the quality of relationships among people and on their level of relational empowerment</i>	Personne	Les capacités individuelles en lien avec l'intégration dans un réseau, les liens privés et l'engagement civique, c'est à dire les capacités relatives à la place sociale de la personne (affiliation, reconnaissance par autrui, etc) Giraud, Renouard et al. (2013) développent le Relational Capability Index (RCI)
	Hoffman (2017)	<i>All the capabilities as having value in respect of their ability to promote or constitute communal relationship, because of the ethical centrality of relations of care, friendship, and solidarity</i>	Personne	La part relationnelle (qui émane des interactions avec les autres) de toutes les capacités, en considérant que les interactions sont valorisées en soi et donc que ce sont les autres capacités qui sont instrumentales par rapport à la capacité à nouer des liens et à apporter de l'aide/ de l'attention aux autres
<u>External capabilities</u>	Foster et Handy (2008)	<i>Capabilities which are conferred by direct connection or relationship with another person</i>	Personne	Les capacités individuelles qui proviennent des interactions avec d'autres personnes (en dehors du cercle familial)
<u>Joint capabilities</u>	Chirico et Nordqvist (2010)	<i>Capabilities created by and for families (trans-generational value creation)</i>	Famille et personne	La présence de valeurs et de responsabilités partagées entre les membres d'une même famille, la famille étant la sphère de l'élaboration de ces valeurs et responsabilités
<u>Collective abilities</u>	Volkert (2013)	<i>Abilities provided by a group</i>	Personne	La fonction instrumentale d'un groupe sur les capacités individuelles
<u>Dynamic capabilities</u>	Ruiz-Ortega et al. (2017)	<i>Ability to integrate, build and reconfigure internal and external competencies in order to cope rapidly with changes in the environment</i>	Entreprise, association	L'effet du capital social sur les orientations entrepreneuriales et la performance de l'entreprise

A l'instar de Pelenc et al. (2015), nous verrons que nous appliquons le concept de capacités collectives à l'échelle des dynamiques collectives identifiées, levant de ce fait les critiques d'Alkire (2008) et Volkert (2013), puisqu'ainsi c'est le groupe qui possède ces capacités.

En résumé

L'appui aux dynamiques collectives s'est effectué tout d'abord dans le cadre de l'encadrement agricole, puis des politiques d'ajustement structurel ou plus généralement du désengagement de l'Etat. Cet appui visait par conséquent les groupements de producteurs, les coopératives, les organisations paysannes et autres structures faitières (unions, fédérations, etc). Face aux difficultés rencontrées par les filières agricoles concernées sur les terrains auxquels nous nous intéressons les agricultures familiales ont révélé leurs capacités à dépasser - au moins en partie - l'adversité. Face à des institutions étatiques défailtantes, les dynamiques collectives se sont attribuées et se sont vues attribuées de multiples fonctions : des fonctions économiques (en lien avec les filières notamment pour l'approvisionnement en intrants et la commercialisation), des fonctions sociales (investissements pour la communauté), des fonctions politiques (représentation des producteurs auprès des instances nationales, sous-régionales et internationales). C'est également cette « défailtance » de l'Etat qui a conduit les acteurs de l'aide à choisir d'autres moyens d'administrer les fonds par les bailleurs, et d'attribuer à la « société civile » le rôle d'intermédiaire privilégié, voir de bénéficiaire direct pour l'implémentation des projets humanitaires, suite à l'émergence de foyers de conflit. En pratique, les acteurs de l'aide vont faire la promotion de collectifs divers, recouvrant diverses réalités, réalités finalement peu prise en compte par ces structures d'accompagnement. Les stratégies économiques et sociales - souvent contradictoires par ailleurs - des populations bénéficiaires se heurtent au montage classique (pour ne pas dire standardisé) de certains projets (de type élection d'un Bureau, réalisation de réunions régulières, respect des principes de bonne gouvernance). L'absence de système de diagnostic de la situation de ces dynamiques collectives et le manque d'évaluation des effets des appuis à l'échelle de ces collectifs nous permet de penser que le travail de recherche que nous menons ici représente un réel apport pour les humanitaires. Pour initier la réflexion permettant de combler une partie de ces écarts, nous avons passé en revue les théories générales autour des organisations. Les approches contractualistes qui mettent au centre des réflexions la recherche de l'intérêt individuel ne permettent pas d'éclairer pleinement les dynamiques collectives auxquelles nous nous intéressons. Sabourin et Antona (2005) soulignent d'ailleurs que ce constat a amplement été

vérifié dans le cadre des sociétés rurales du Sud, notamment par Polanyi. Ces dynamiques sont définies selon nous à la fois par des logiques matérielles et à la fois par des logiques sociales. En mettant au cœur de la réflexion la réciprocité, la confiance et la réputation, l'analyse d'Ostrom apporte un éclairage différent des situations de coopération. Pour celle-ci, une action collective a pour objet « la résolution des dilemmes sociaux liés à des situations d'interdépendance par des institutions » (Sabourin, Antona, Buyse, 2003, p1). En se focalisant sur l'émergence des actions collectives structurées autour de la gestion d'un bien public, la grille de lecture proposée par celle-ci s'éloigne cependant de notre propos. La théorie des conventions constituent bien un outil plus complet par rapport aux limites de l'approche standard, tout en restant dans la logique de la recherche de l'intérêt optimal des agents. Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à notre question de recherche, il nous apparaît cependant nécessaire de nous défaire - en partie du moins - de l'individualisme méthodologique sur lequel reposent les différentes théories que venons de passer brièvement en revue. L'approche par les capacités, et plus précisément certaines tentatives de prolongation de cette approche à l'échelle collective, offrent à cet égard un cadre propice à la réflexion. En effet, les capacités telles que définies dans cette approche sont construites, mouvantes, et donc en adéquation avec l'idée de processus d'action collective, idée centrale pour notre conceptualisation de la résilience collective. Alkire (2008) relève par ailleurs que la volonté d'étendre l'approche aux collectifs découle d'une volonté d'action (*prospective analysis*) tandis que ce qui se fait à l'échelle des personnes/ménages est généralement descriptif (*evaluative analysis*). Cela correspond à notre démarche de recherche-action qui elle se veut bien ancrée dans une perspective de *prospective analysis*, la finalité étant de réfléchir aux moyens de mieux prendre en compte et donc de mieux intervenir auprès des dynamiques collectives, afin d'améliorer par ce biais les conditions de vie de populations. Dans le chapitre suivant, nous développons le cadre analytique que nous avons élaboré pour appréhender la résilience collective socialement soutenable, en articulant notamment agencéité collective, capacités collectives, et fonctionnements collectifs.

CHAPITRE 2 :

Proposition conceptuelle autour de la résilience collective socialement soutenable

Afin de répondre à notre question de recherche - « Quels sont les principaux fondements de la résilience collective soutenable en contexte post-conflit ? » - il est nécessaire de conceptualiser, pour ensuite opérationnaliser ce que nous appelons résilience collective socialement soutenable, d'autant plus que la principale critique adressée à l'approche par les capacités est son caractère trop peu opérationnel (Clark, 2005). Ainsi nous entreprenons ici de circonscrire ce que nous appelons résilience collective socialement soutenable, et de passer en revue les différents facteurs susceptibles de la fonder. Nous proposons donc une grille de lecture adaptée aux zones en post-conflit et aux dynamiques collectives qui s'y trouvent. Pour ce faire, nous articulons notre propos en deux sections. Dans la première, nous circonscrivons les dynamiques collectives auxquelles nous nous intéressons, et les modalités que nous mobilisons pour évaluer leur résilience. Dans la seconde, nous démontrons l'intérêt d'un changement d'échelle, et explicitons les éléments que nous retenons pour caractériser les membres de nos dynamiques collectives. Ce changement d'échelle est également nécessaire pour pouvoir aborder la question de la soutenabilité sociale. En conclusion, nous réalisons une synthèse du cadre conceptuel, qui permet de souligner les aspects essentiels de notre propos et de justifier nos choix méthodologiques, présentés dans le chapitre suivant.

1. Appréhender la résilience collective à l'échelle des organisations locales

Tout d'abord, nous définissons notre objet d'analyse, et caractérisons plus finement ce que nous appelons organisations locales, qui correspondent à une partie des dynamiques collectives qui existent sur les terrains de recherche considérés. Nous l'avons vu plus haut, l'engouement pour la notion de résilience a entraîné de multiples interprétations. C'est pourquoi nous devons préciser ce que nous entendons par résilience collective, et comment selon nous il est possible d'en appréhender les causes et les manifestations, au travers de

l'analyse des trajectoires. Ensuite nous présentons ce que pourraient être les capacités collectives pour ce travail, c'est à dire les capacités propres aux organisations locales.

1.1 L'organisation locale comme unité d'analyse

Derrière le terme de dynamique collective, nous l'avons vu plus dans le Chapitre 1, peut se cacher une diversité de réalités : des plateformes d'échange, des coopératives, des syndicats, des groupements de producteurs, appuyés ou non par une ONG, ainsi que des arrangements plus locaux qui prennent la forme de groupe d'entraide ou de caisse villageoise. Il nous est nécessaire de restreindre le propos à certaines de ces dynamiques collectives seulement, car d'une part nous ne pourrions prétendre à l'exhaustivité, et d'autre part, l'analyse transversale sur trois terrains de recherche que nous souhaitons mener impose l'élaboration d'un cadre comparatif, et donc de nous focaliser sur des dynamiques collectives possédant des similitudes.

1.1.1 A quelles dynamiques collectives limiter notre propos ?

Ce que nous appelons organisation locale représente la plus petite structure collective du village et le premier niveau de coordination avec les autres en dehors du cercle exclusivement familiale. L'analyse développée dans ce qui suit est focalisée sur ces dynamiques collectives spécifiquement, et ceci pour trois raisons majeures. Premièrement, en contexte post-conflit, les structures faîtières arrêtent très généralement leurs activités, voire se délitent, comme nous l'avons mentionné : la fermeture temporaire des filières sur lesquelles elles sont adossées, l'arrêt des productions et le déplacement des populations restreignent en effet considérablement leur raison d'être. De plus elles subissent, le cas échéant, l'arrêt du soutien technique et financier de la part des acteurs extérieurs du développement. De ce fait, ce sont les collectifs bénéficiant d'un ancrage géographique limité dont nous souhaitons interroger la résilience, car ce sont ceux-là qui peuvent éventuellement participer au relèvement des populations. Deuxièmement, en nous inscrivant dans une démarche de recherche action, notre choix est également conditionné par les dynamiques collectives qui bénéficient effectivement d'un appui. Dans nos contextes d'intérêt, les acteurs humanitaires s'intéressent principalement aux différentes formes d'associations villageoises. Troisièmement, les organisations locales sont caractérisées par des règles qui permettent une délimitation claire entre membres et non

membres. Elles se distinguent ainsi des réseaux qui eux se situent en dehors d'un système d'action concret, qui sont donc plus difficiles à circonscrire et qui ne forment pas des objets doués de capacités⁵⁴. De plus, ces organisations reposent (du moins en théorie) sur une implication volontaire et réversible des membres, permettant de les séparer des groupes religieux, des groupes armés ou encore des groupes de travaux forcés⁵⁵ qui peuvent voir le jour dans certaines zones. Etant donné que nous voulons mettre l'accent sur la notion de décision et d'action dans notre grille d'analyse, nous jugeons cohérent de poursuivre cette approche en nous focalisant sur une échelle collective qui donne tout son sens à l'aspect intentionnel, à la liberté et aux capacités d'action.

Définir l'organisation locale

Les organisations considérées sont donc des regroupements locaux que nous définissons comme des structures locales formelles⁵⁶ autogérées⁵⁷ regroupant plusieurs personnes, de façon volontaire, et qui ont pour raison d'être des actions communes autour d'intérêts perçus comme partagés⁵⁸. Ces organisations peuvent être spontanées, c'est-à-dire le fruit de la seule collaboration entre des personnes vivant localement, ou suscitées, soit par l'Etat, soit par les acteurs de l'aide internationale. Ces unités d'étude qui représentent les plus petites unités collectives après le ménage permettent d'aborder la problématique du changement social à une échelle compatible avec un format de thèse, par rapport au délai d'observation d'une part et de l'espace géographique couvert d'autre part. En effet, les contextes qui nous intéressent sont en proie à divers types de changement, plus ou moins visibles et plus ou moins lents : des changements socio-économiques - ce que nous observerons à l'échelle des personnes, comme

⁵⁴ En pratique, nous pouvons notamment opérer la distinction par le fait que quelqu'un puisse s'exprimer au nom d'une organisation locale à laquelle il appartient, mais pas au nom d'un réseau.

⁵⁵ En théorie, l'appartenance à un groupe religieux peut être volontaire mais en pratique le choix est largement conditionné par la religion des personnes qui assurent l'éducation de l'enfant. De même, le retrait est envisageable, mais peut conduire à une marginalisation, de ce fait ce il n'est que rarement pratiqué. Pour les groupes armés, il est également très difficile de déterminer le niveau d'autonomie / de contrainte de la personne qui s'enrôle, et généralement le retrait peut valoir la mort. Dans les groupes de travaux forcés, certaines personnes pourraient s'impliquer de façon volontaire mais là encore l'aspect intentionnel n'est pas homogène au sein du groupe.

⁵⁶ Dans nos contextes, on distingue une organisation (formelle) d'un réseau (informel) par une délimitation claire et visible de l'appartenance ou non.

⁵⁷ Une organisation peut être spontanée ou suscitée mais dans tous les cas elle comprend un - ou plusieurs - système de gouvernance qui lui est propre.

⁵⁸ Cette définition s'appuie sur les réflexions menées lors d'ateliers de travail par le « Program on Property Rights and Collective Action » (CAPRI), en 2002.

nous le détaillerons par la suite - comme des changements institutionnels, observés à l'échelle collective.

Ces organisations locales peuvent être inscrites dans différentes sphères sociales. Arriver dans une zone rurale en post-conflit pour échanger avec les personnes y résidant c'est tout d'abord arriver dans un village. Celui-ci est circonscrit administrativement, et est caractérisé par un chef de village qui préside au conseil villageois. Dans nos contextes, les tentatives de décentralisation n'ont pas abouti à une implication de l'Etat dans les villages en zone rurale marginalisée. En pratique, les membres du conseil villageois sont les notables, qui détiennent une autorité localement. Le village représente une sphère sociale donnée, dans laquelle la plupart des organisations locales que nous étudions sont ancrées. Toutefois, certaines trouvent plutôt leur ancrage au niveau communautaire. La communauté fait référence à une unité culturellement homogène, caractérisé par un sentiment d'appartenance fort et une reconnaissance des leaders communautaires. Dans notre cas, nous délimitons les communautés selon un critère majoritairement ethnique⁵⁹. Ainsi, ce sont les membres de cette même ethnie qui peuvent se coordonner au sein d'une dynamique collective, dont les frontières de celles-ci peuvent aller au-delà ou en-deçà des limites villageoises.

Identifier les différentes formes organisationnelles

Les organisations locales peuvent prendre des formes variées, et c'est pourquoi il convient d'identifier ces formes et de les nommer, ce que nous faisons à partir de ce que Ostrom et Basurto (2011) appellent le « *constitutionnal choice* »⁶⁰, c'est à dire les modalités de fonctionnement. Ce choix permet notamment de dépasser les appellations historiquement connotées (coopérative, groupement), sans mobiliser non plus les termes vernaculaires (qui pourraient parfois limiter la portée transversale de notre propos). Nous prenons en compte la nature de la contribution que les membres doivent fournir (argent, travail, information, outils, etc.), la nature de la rétribution qu'ils obtiennent, l'usage des revenus et les règles qui s'appliquent pour l'allocation des ressources (investissement pour l'organisation locale, investissement communautaire, redistribution, crédit, etc). Notre analyse prendra donc en considération des organisations de producteurs (OP), des associations d'échange de travail

⁵⁹ En cas de ménage ethniquement mixte, c'est l'ethnie du chef de ménage que l'on prendra en compte. La plupart du temps les femmes quittent leurs villages pour aller vivre chez leur mari. Elles sont alors intégrées dans le réseau familial et de voisinage de l'époux.

⁶⁰ Les auteurs identifient 7 règles constitutives : définition des rôles ; accès aux rôles ; allocation des ressources ; procédure de décision collective ; information ; contribution-rétribution ; délimitation des usages possibles des ressources.

(AET), des tontines (TT), des associations de prêt de capital physique (APP), des associations de travail collectif (ATC), des caisses de solidarité (CdS), des caisses de célébration (CdC), des associations d'investissement collectif (AIC), et des associations d'échange d'informations (AEI) (cf figure 1). Leurs modalités de fonctionnement respectives sont répertoriées dans le glossaire et seront rappelées dans le Chapitre 5. Bien que conscients - comme nous l'abordons succinctement un peu plus bas dans les logiques de réciprocité - qu'il existe certaines contributions et rétributions symboliques, ces cas concernent généralement quelques membres seulement. Ainsi, notre classement se fonde-t-il sur le fonctionnement qui concerne la majorité des membres d'une même organisation locale, et les contributions et rétributions symboliques ne sont pas prises en compte ici.

FIGURE 1 : DENOMINATION DES DIFFÉRENTES FORMES D'ORGANISATIONS LOCALES

NATURE DE LA CONTRIBUTION NATURE DE LA RETRIBUTION		Capital financier (argent ou équivalent en nature)	Capital humain (force de travail, temps, savoir-faire, connaissance)	Capital physique (équipement productif, bien foncier)
		Capital financier (argent ou équivalent en nature)	Revenus supplémentaires	Association d'investissement collectif Caisse de célébrations
Garantie, Assistance, Assurance	Caisse de solidarité Tontine			
Capital humain (force de travail, temps, savoir-faire, connaissance)			Système d'entraide agricole Association d'échange d'information	
Capital physique (équipement productif, bien foncier)				Association de prêt de capital physique

Pour l'analyse cependant, au-delà de l'intitulé, nous devons caractériser ces organisations locales pour construire un cadre comparatif, car non seulement une même appellation - c'est à dire des modalités de fonctionnement similaires - peut recouvrir des réalités différentes, mais en plus la trop grande hétérogénéité des formes risque de masquer les tendances que nous espérons pouvoir mettre en évidence. De nombreuses catégorisations ont été créées pour aborder ces organisations : selon leur ancrage spatial (Diagne et Pesche, 1995) ; selon leur type d'activités et leur fonction dans la filière (notamment dans les travaux de la Banque

Mondiale) ; selon leur finalité, économique ou sociale (Mercoiret, 2006). Ces typologies ne permettent pas de caractériser finement les organisations locales pour notre propos, c'est pourquoi nous explorons les logiques qui les sous-tendent.

1.1.2 Des organisations locales aux logiques variées

L'existence spontanée des organisations locales dans les zones rurales étudiées - c'est à dire en dehors des appuis des acteurs humanitaires pouvant en susciter comme nous l'avons vu dans le Chapitre 1 - peut être interprétée de différentes manières. Déterminer les fonctions des organisations locales - pourquoi elles émergent, à quels besoins elles répondent - va nous permettre de mieux appréhender comment elles émergent, et éventuellement éclairer comment elles se maintiennent. Nous avons déjà abordé le cas des groupements de producteurs, dont l'existence répond généralement à un besoin de dépasser certaines contraintes de la filière ou du marché. Toutefois, dans la plupart des cas, ces groupements sont issus d'une intervention extérieure, celle-ci provenant soit de l'Etat (c'est le cas en RCA avec les GIR-coton par exemple) soit des acteurs humanitaires (comme nous pouvons le voir en RDC au travers de la mise en place de champs-école paysans). Les formes d'organisations locales spontanées sont quant à elles le plus souvent expliquées par l'entraide, ou par le besoin de constituer un système d'assurance.

Les organisations locales comme systèmes d'entraide

Dans nos contextes ruraux d'Afrique Centrale et de l'Ouest, des relations dites d'entraide mobilisent les membres de plusieurs unités de production et peuvent s'avérer essentielles pour la reproduction de certains systèmes de production (Sabourin, 2007). Ces relations peuvent concerner des voisins, des parents, des personnes d'un même lignage ou d'un même groupe ethnique selon les cas, voire de tout un village. Sabourin (2007), à l'instar de Temple (1999) qualifie l'entraide agricole comme une « forme de réciprocité positive appliquée à la production » (Sabourin, 2007, p.17). Sans être forcément égalitaire, l'entraide est donc une relation économique autour d'une prestation en travail pour laquelle une contrepartie est attendue (la personne en bénéficiant doit fournir nourriture et boisson, mais aussi à son tour participer aux travaux chez d'autres par exemple), et qui confère du prestige. Un système d'entraide peut donc devenir une source de pouvoir. Sabourin (2007) explique que si ces systèmes perdurent depuis si longtemps, c'est qu'ils participent à la reproduction des valeurs

sociales et symboliques de la communauté. De ce que nous avons pu voir, ceux-ci prennent généralement deux formes : soit les prestations en travail sont réalisées au sein d'un cercle restreint et bien identifié, et qui est reproduit chaque année ; soit elles prennent la forme d'invitations ponctuelles, où une unité de production fait appel à l'ensemble de ses voisins voire l'ensemble du village, et où chacun participe en fonction de sa disponibilité. Mais si dans l'entraide comme défini plus haut les jours de travail ou les efforts fournis ne sont pas l'objet d'un décompte, en pratique, parmi les systèmes que nous avons observés, cette entraide peut être monétarisée (une personne paye un journalier pour effectuer le travail à sa place, remplissant ainsi son obligation matérielle, mais pas son devoir social) et des barèmes peuvent être élaborés pour que chacun reçoive des autres la même quantité de travail chez lui (en fournissant une exacte équivalence dans la rétribution, on peut considérer que le bénéficiaire se libère de sa dette). Finalement, du fait de leurs évolutions et des formes variées que peuvent prendre ces systèmes d'entraide agricole, la frontière entre logique marchande et logique réciprocaire est difficile à identifier. Cela s'avère encore plus vrai en temps de crise, où la tension entre les deux logiques résultent d'une part des besoins exacerbés des producteurs (survie) et de la capacité à l'échelle du village à faire perdurer les valeurs de confiance, indispensables à la réciprocaire. Nous appellerons ces systèmes des associations d'échange de travail, juste pour préciser que la coopération repose sur la force de travail, mais sans présupposer la logique (marchande ou réciprocaire) qui sous-tend leur fonctionnement. D'autres formes d'organisations locales semblent se rapprocher de ce que l'on pourrait qualifier d'entraide, mais en matériel cette fois, comme nous le verrons avec les associations de prêt de matériel physique (APP).

Les organisations locales comme mécanismes d'assurance informelle

Par ailleurs, la gestion des risques est l'une des composantes essentielles des pratiques des populations que nous considérons, et les organisations locales - ce que nous avons appelées interactions multilatérales - peuvent représenter des formes d'assurance contre ces risques. *"The risk is more likely to be shared in small, tightly knit network"* (De Weerdt, 2002). Lallau (2013) souligne que c'est bien l'incertitude et la trop grosse pression des risques qui pèsent sur les ménages ruraux qui conditionnent les pratiques de ces derniers (pratiques défensives, projection seulement à court terme). Le délitement des systèmes d'assurance tels que les caisses de stabilisation (autour des filières de rente notamment) et la disparition de certains dispositifs d'accès aux infrastructures de base (gratuité des soins et de l'école) laissent les

ménages seuls face aux risques. Ainsi, les organisations locales qui voient le jour en tant que mécanisme d'assurance ou au moins comme opportunité pour faciliter la gestion des risques ont une importance primordiale pour les populations. Dans nos contextes, il existe souvent des formes de redistribution - que l'on peut assimiler à des formes d'assurances - administrées par les autorités villageoises ou par les autorités religieuses (charité). Fafchamps (1999) identifient également des « *informal risk sharing arrangement* ». Globalement, ces systèmes⁶¹ sont généralement interprétés comme des manifestations d'altruisme, dont le principe de fonctionnement vise à répartir les richesses de façon plus équitable (les personnes les plus riches donnant plus et les personnes les plus vulnérables recevant plus). L'auteur met plutôt en avant deux facettes. S'il y a bien un fonctionnement redistributif par définition dans de telles organisations locales, elles peuvent s'assimiler par d'autres cotés à des relations de patronage (*patron-client relationship*). Il est alors difficile de différencier l'aspect redistributif de l'aspect exploitatif. D'autres auteurs montrent par ailleurs que ces arrangements peuvent se déliter en cas de crise importante, comme c'est le cas durant les famines, indiquant qu'ils ne reposent pas uniquement sur les valeurs morales qu'on leur attribue. Sur nos terrains, ces systèmes d'assurance prennent principalement la forme de tontines (principe de gestion tournante de l'épargne) ou de caisses dites de solidarité (à l'échelle d'un village ou d'une communauté).

Enfin, qu'il s'agisse d'organisations locales de type groupement de producteurs, de système d'entraide agricole ou d'assurance informelle, les logiques qui les sous-tendent peuvent tout de même être variées. Ainsi, pour les caractériser, nous préférons aborder la questions des fonctions de ces collectifs.

1.1.3 Aborder l'organisation locale par sa fonction

Heyer et al. (2002) distinguent les fonctions économiques des organisations locales en trois catégories : « *efficiency fonction* » pour les organisations locales qui visent à dépasser les contraintes du marché ; « *claims fonction* », pour celles qui ont pour objectif l'amélioration du partage des ressources et du pouvoir ; et ce qu'il nomme « *pro bono groups* », regroupant les organisations locales qui procurent des avantages à la communauté, notamment aux personnes vulnérables. Si a priori la distinction opérée par Heyer et al. est claire et fonctionnelle

⁶¹ Pour une revue des réseaux d'assurance informelle, se référer à Fafchamps et Gubert (2007).

puisqu'elle présente l'avantage de mettre en avant les attentes des membres et leur vision, en pratique les frontières sont bien plus poreuses. Par exemple, un groupement de producteurs peut tout à la fois permettre à ses membres d'augmenter leur pouvoir de négociation auprès des acheteurs ou de pouvoir aller chercher des débouchés plus rémunérateurs, et à la fois réaliser des investissements à l'échelle du village ou entretenir des infrastructures publiques (points d'eau, dispensaire, école, etc) à l'échelle du village. Ce groupement serait alors à classer à la fois dans la première et dans la troisième catégorie de Heyer et al.

Catégoriser les organisations locales selon leur rôle économique

Finale­ment, pour notre propos, nous opérons une distinction certes moins fine mais plus facile à mettre en pratique : nous catégorisons les organisations locales selon leur rôle économique. Les fonctions que nous attribuons aux organisations locales sont déterminées par la place que celle-ci possède par rapport au système d'activités de ses membres. Nous nous concentrons donc, dans un premier temps du moins, sur les aspects directement économiques, c'est à dire directement en lien avec le relèvement des populations en contexte post-conflit et leurs moyens d'existence. Ainsi nous distinguons trois fonctions, qui forment un gradient par rapport aux enjeux qu'elles constituent à l'échelle des membres. Premièrement, la fonction de survie, quand les membres mettent en place un collectif lorsqu'ils n'ont plus de choix, et tirent de celui-ci le peu qui leur permet de se nourrir, voire d'accéder à quelques soins. L'organisation locale constitue alors souvent leurs seuls moyens d'existence. C'est par exemple le cas dans les camps de déplacés, où le travail est confié à un groupe et non à une personne seule. Deuxièmement, la fonction de subsistance, fonction qui se caractérise généralement par une forte insertion de l'organisation locale dans le système d'activités des membres. Les organisations locales représentent alors un levier pour les membres pour préserver leurs conditions de vie et/ ou maintenir leurs activités. Elles adoptent donc majoritairement une logique assurantielle. Et troisièmement, l'accumulation, fonction que nous identifions lorsque l'investissement des membres se fait à la marge du système d'activités, et constitue un moyen de faire fructifier le temps ou l'argent qui reste disponible une fois les besoins fondamentaux couverts. Les moyens d'existence sont alors développés et diversifiés au travers du collectif. Nous faisons par exemple référence aux organisations locales qui se créent afin d'investir dans une machine et l'exploiter, générant des revenus complémentaires pour les membres. Cette catégorisation par les fonctions permet de distinguer les tontines selon leur montant par exemple, avec notamment des tontines exercées

par les producteurs d'hévéa qui servent comme levier d'investissement à leurs membres (fonction d'accumulation), et des tontines exercées par des femmes qui réalisent de petits commerces au niveau du marché, qui servent cette fois à limiter les problèmes de trésorerie autour de cette activité (fonction de subsistance).

Quelle prise en compte des rôles socio-politiques ?

Toutefois, nous n'oublions pas que derrière ces trois fonctions économiques - la survie, la subsistance, l'accumulation - se cachent l'imbrication d'autres fonctions liées à la gestion des problèmes sociaux et politiques, c'est à dire des fonctions de contre-pouvoir, pourvoyeuses de nouvelles élites, ou des fonctions permettant l'accès à certaines ressources. C'est par exemple le cas des groupes de jeunes qui forment des organisations locales dans le but de recueillir des fonds et de s'affirmer face aux générations plus anciennes qui détiennent le pouvoir. C'est aussi le cas pour les groupes de femmes qui initient collectifs pour augmenter ou maintenir leur accès à des parcelles de bas-fonds⁶², qui pourraient se voir accaparées par les hommes. Mais comme il ne nous est pas possible d'identifier une hiérarchie entre cette fonction de revendication de droit (fonction politique) et les autres fonctions qui répondent à des enjeux en termes de moyens d'existence que nous venons de mentionner (fonctions de survie, de subsistance et d'accumulation), nous verrons dans le Chapitre 5 que nous traitons ces deux aspects séparément.

Au final, nous nommons les organisations locales rencontrées par l'intermédiaire de leurs règles constitutives, et nous les caractérisons au travers de leurs fonctions. Et c'est à cette échelle, celles des organisations locales que nous volons transposer la réflexion de la résilience, et ainsi traiter de la résilience collective.

⁶² Les bas-fonds sont des terres localisées en tête des réseaux hydrographiques, il s'agit de ce fait de sols hydromorphes (présences de marques physiques d'une saturation régulière en eau). Il s'agit de milieux complexes, dont le fonctionnement physico-chimique est déterminé par les conditions hydriques (succession de phases aérobies et anaérobies). Sur nos terrains de recherche, ces terres sont destinées principalement aux activités rizicoles, et dans une moindre mesure aux cultures maraichères et bananières.

1.2 Opérationnaliser la résilience collective, ou comment appréhender un processus

Nos travaux de recherche tentent de contribuer aux réflexions d'une part sur la conceptualisation et d'autre part sur l'opérationnalisation de la notion de résilience collective. Nous faisons tout d'abord ici la synthèse des travaux qui abordent la résilience à l'échelle collective, puis nous proposons notre définition et notre système d'évaluation appliqués aux organisations locales.

1.2.1 Définir la résilience collective

Les débats qui abordent la résilience collective considèrent en fait la résilience à l'échelle de la communauté ou de la collectivité. Elle est mentionnée dans les réflexions autour de la réduction des risques (villes résilientes face à une catastrophe naturelle) et la préparation au désastre (recherche de modalités de fonctionnement institutionnel en « mode dégradé » une fois l'aléa survenu). Shaw (2012) situe le tournant dans les approches de réduction des risques vers 1995, après le séisme qui a touché Kobe, où s'est révélé l'importance de l'aide mutuelle au sein du voisinage, ce qui a contribué à mettre un accent particulier sur l'échelle de la communauté. Les agences onusiennes et notamment l'UNISDR ont développé des approches en termes de *community-based disaster risk reduction*. La première mention explicite à une communauté résiliente semble dater d'un rapport publié en 2007 : « *Building Disaster Resilient Communities : Good Practices and Lessons Learned* » (UNIDR, 2007). Depuis, certains rapports présentent des boîtes à outils (voir par exemple le « *Community based disaster risk reduction planning tool* » publié en 2010). Dans cette conception, une communauté (ou une collectivité) résiliente est définie comme une communauté (ou une collectivité) informée - et notamment consciente des risques - dotée d'organisations de base dynamiques (organisations de la société civile), possédant des dispositifs spécifiques à l'endroit des personnes les plus vulnérables, ayant élaboré un système d'alerte précoce, et capable d'une gestion équitable des ressources naturelles (UNIDR, 2007). Plusieurs travaux académiques abordent également la résilience communautaire⁶³. Adger (2000) la définit par exemple comme « *the ability of the community to withstand disturbances so to maintain their*

⁶³ Se référer à Norris et al. (2008), Frankenberger et al. (2013) et Skerratt (2013) pour revues.

social infrastructures » (p.361), Harris et al. (2000) comme « *the ability to successfully mobilize and respond (to shocks and stresses)* », ou encore Norris et al. (2008) comme « *a process linking a set of adaptive capacities to a positive trajectory of functioning and adaptation after a disturbance* » (p.130). Comme Skerratt (2013) le souligne, la plupart de ces définitions font référence à la résilience comme à un processus plutôt que comme à un résultat, et comme la capacité à s'adapter plutôt que comme la capacité à rester stable. Si la notion d'apprentissage apparaît dans la définition proposée par Frankenberger et al. en 2007⁶⁴, mais aussi dans les réflexions menées par Cohen et al. (2013), la résilience collective reste cependant globalement envisagée comme un retour vers la situation ex-ante (en dépit des perturbations). Magis (2010) quant à elle définit la résilience communautaire comme « *the existence, development, and engagement of community resources by community members to thrive in an environment characterized by change, uncertainty, unpredictability and surprise* » (p.402). Les membres de la communauté doivent alors développer des capacités tant individuelles que collectives pour répondre aux changements, l'orienter ou le créer le cas échéant : le changement devient la norme. Il est donc à la fois question de maintien mais aussi de renouvellement au sein de la communauté. Cette approche de la résilience à l'échelle collective met l'accent sur les ressources et sur l'agencité humaine (*proactive agency*), comme les deux piliers de la capacité à répondre aux constants changements qui caractérisent nécessairement tout système social (ou socio-écologique)⁶⁵. Les différentes définitions construites autour de la résilience collective sont présentées plus bas, dans le tableau 3.

Dans le cadre de ce travail de thèse, nous empruntons aux définitions de Norris et al. (2008)⁶⁶ et Magis (2010) pour proposer la nôtre, adaptée à l'analyse des organisations locales en post-conflit. Ainsi, **nous comprenons la résilience collective comme un processus à l'échelle d'un corps social constitué (l'organisation locale), reposant sur un ensemble de ressources et de capacités collectives (et notamment les capacités à mobiliser ces**

⁶⁴ Pour ces auteurs, la résilience communautaire est comprise comme « *the collective capacity to respond to adversity and change and maintain function. A resilient community can respond to crisis in ways that strengthen community bonds, resources, and the community's capacity to cope.* » (Frankenberger et al., 2007, p.6)

⁶⁵ Frazier et al. (2013) introduisent encore un aspect supplémentaire, celui de l'aide extérieure : « *resilience is a fonction of a society's ability to react effectively to a crisis with minimal reliance on outside aid* ». Cependant, nous ne retiendrons pas cet aspect dans ce qui suit, premièrement parce que le fait d'être bénéficiaire de l'aide ou non ne dépend généralement pas de la volonté des organisations locales étudiées, et d'autre part car nous cherchons à mettre en évidence comment la résilience de ces organisations pourraient justement être renforcé par les acteurs de l'aide.

⁶⁶ Norris et al. (2008) focalisent leurs réflexions sur la résilience au désastre, et excluent volontairement les guerres et les conflits, qui reposent sur des processus et des temporalités différents selon eux. L'analyse de la résilience collective en post-conflit constitue donc un intérêt par rapport aux travaux déjà menés par ces auteurs et par Sherrieb et al. (2010) qui se proposent de mettre en pratique les propositions développées dans Norris et al. (2008).

ressources) pour faire face à l'adversité. Ce processus nécessite par ailleurs d'avoir conscience de cette adversité, et notamment des risques encourus. Pour nous, la résilience ne peut être véritablement observée que par la prise en compte de la dimension temporelle puisque le processus de structuration et d'organisation des actions collectives, comme nous l'avons déjà mentionné et comme nous le développerons plus bas, est en perpétuelle évolution. Il est alors nécessaire de reconstituer les trajectoires - Varghese et al. (2006), Curtis (2010) et Skerratt (2013) parlent de « *resilience pathways* » - entendues comme la succession des prises de décisions collectives. Plus que l'état de l'organisation locale, c'est sa trajectoire qui permettent d'appréhender et d'identifier les ressources effectivement mobilisées et les capacités effectivement déployées. Norris et al. (2008) intègrent la notion de trajectoire « positive » dans leurs réflexions, et nous verrons que nous retranscrivons cette idée au travers de l'analyse de la soutenabilité sociale (trajectoire socialement soutenable). Toutefois, la définition de ces derniers ne prend pas en compte les risques, qui ont pourtant une grande importance dans les décisions et les actions mises en œuvre par le collectif. Ainsi l'analyse des trajectoires doit-elle également passer par la construction d'hypothèse quant à la poursuite de ces trajectoires, afin de faire le lien entre l'évaluation de la résilience par rapport à un choc passé (approche *backward-looking*) et les risques qui pourraient remettre en cause cette résilience dans le futur (approche *forward-looking*). Dans ce qui suit nous faisons un premier pas vers l'opérationnalisation de cette définition.

1.2.2 Evaluer la résilience collective

Les propositions issues de la littérature pour évaluer la résilience collective

Dans le Chapitre 1, nous avons abordé les outils de mesure de la résilience qui ont été développés depuis l'engouement pour cette notion. Mais ceux-ci ont été élaborés à l'échelle des individus ou des ménages. Quelques travaux ce sont cependant penchés sur une mesure de la résilience à une échelle un peu plus large, principalement celle de la communauté (cf tableau 3 infra).

Comme nous l'avons mentionné, Sherrieb et al. (2010) se proposent de mettre en pratique la grille analytique élaborée par Norris et al. (2008). Ils tentent donc de mesurer la résilience communautaire (l'échelle retenue est celle du *county*) définie par des capacités en termes de développement économique, capital social, information et communication, et compétences communautaires à partir de données macro-économiques existantes. Pour la question du

développement économique, ils se concentrent sur le niveau de ressources, le degré d'équité dans la distribution et le niveau de diversité de ces ressources. En ce qui concerne le capital social⁶⁷, ce sont les informations sur les aspects structurels qui sont mobilisés : les liens communautaires, les systèmes de protection sociale et la participation aux activités associatives (Sherrieb et al., 2010). Si elles peuvent être mobilisées à l'échelle individuelle, ces aspects nous paraissent difficilement transposables à l'échelle des organisations locales. Par ailleurs, les auteurs ne parviennent pas, dans le cadre de ce travail, à identifier les indicateurs permettant d'approcher les deux dernières dimensions de capacités (information et communication ; compétences communautaires) présentes dans leurs travaux théoriques. Frazier et al. (2013) développent quant à eux des indicateurs spatiaux. Si cette approche est particulièrement pertinente pour l'analyse de la résilience aux catastrophes naturelles, elle pourrait l'être également pour traiter de la résilience au conflit. Cependant, identifier les épïcêtres des affrontements dans les cas de crises chroniques, où les groupes armés et les alliances entre eux sont en mouvement constant, s'avère particulièrement difficile. De ce fait, notre grille de lecture ne prend pas en compte la dimension spatiale, en lien avec la propagation du conflit. Toutefois, comme nous le verrons, nous avons intégré dans notre réflexion une variable synthétisant les conséquences de la crise à l'échelle de l'organisation locale (intensité du choc), ce qui nous permet de distinguer les zones touchées plus ou moins durement et les dynamiques collectives plus ou moins sensibles. Ces auteurs mobilisent également des données temporelles : le délai (*timeline*) de la communauté pour recouvrer ses fonctions. Bien que d'autres études aient critiqué cette approche de la résilience par la mesure du délai du fait de la non homogénéité des processus à l'oeuvre et donc des horizons temporels différents qu'il faudra prendre en compte, Frazier et al. (2013) estiment que la réalisation de plusieurs mesures de délais permet de prendre en compte la variabilité qui existe au sein de chaque communauté. Magis (2015) propose l'évaluation de la résilience communautaire par les communautés elles-mêmes (*community resilience self assessment*). Les dimensions à évaluer couvrent notamment les ressources de la communauté, le développement et la mobilisation de ces ressources, les actions collectives, l'équité et l'impact des actions menées par les individus de la communauté. De même, Cohen et al (2013), au travers du *Conjoint Community Resilience Assessment Measurement* (CCRAM), proposent une mesure statistique de la résilience communautaire, en se fondant sur l'auto-évaluation des différentes dimensions par les membres de ces communautés. En appliquant leur CCRAM

⁶⁷ Nous reviendrons plus bas sur les différentes formes de capital social, dont le capital social structurel.

comme étude préliminaire (*baseline*), c'est à dire avant que ne survienne une catastrophe, ils tentent de développer une mesure prédictive de la résilience. Lyons et al. (2016) proposent également une mesure quantitative de la résilience collective se fondant sur l'auto-évaluation d'un certains nombres de paramètres par les personnes appartenant aux collectifs considérés. Nous verrons dans la suite que nous mobiliserons ce principe d'auto-évaluation pour produire certaines informations à l'échelle des organisations locales. La grille analytique développée par Frankenberger et al. a été diffusée dans un rapport USAID datant de 2013. La résilience communautaire est, selon les auteurs, principalement déterminée par la capacité à mener des actions collectives. Comprendre cette capacité communautaire à mener des actions collectives (*community's capacity for collective action*) - et donc comprendre la résilience de cette communauté - passe par l'analyse de 3 piliers. Premièrement, les moyens d'existence (*livelihoods*) recouvrent ce qui touche à l'accès aux ressources, aux structures institutionnelles (par rapport à l'accès à ces ressources) et aux stratégies des ménages pour subvenir à leurs besoins. Ensuite, les pratiques liées à la gestion des risques et des catastrophes qui regroupent les pratiques de prévention et de préparation. Pour finir, le capital social et les dimensions sociales propres à la communauté.

TABLEAU 3 : SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DE DÉFINITION ET D'ÉVALUATION AUTOUR DE LA RÉSILIENCE COLLECTIVE

Auteur (Date)	Définition	Objet d'analyse	Propositions pour l'évaluation
Adger (2000)	<i>the ability to withstand disturbances so to maintain their social infrastructures</i>	Institutions	La résilience des institutions est observée au travers de la stabilité et de la distribution des revenus (<i>stability and distribution of income</i>) : niveau d'emploi formel, durabilité des activités économiques, migrations, gestion des ressources, niveau de criminalité, etc
Harris et al. (2000)	<i>the ability to successfully mobilize and respond (to chocs and stresses)</i>	Communauté	La résilience communautaire est évaluée par le profil économique de chacune des communautés en termes d'emploi et de revenus (secteurs d'activités, distribution des emplois, gestion des ressources), par le solde démographique, par le mode de vie des populations et leurs perceptions, etc
UNISDR (2005)	<i>the capacity to lower urban risk, provides opportunities for capital investments through infrastructure upgrades and improvements, energy efficiency and safety, and slum upgrading</i>	Ville	
Varghese et al. (2006)	<i>community resiliency refers to how communities adapt at times of vulnerability (e.g., a disruption to livelihoods and loss of security) when altered property rights or access to resources threaten the continuation of current levels of well being</i>	Communauté	Pour ces auteurs, la résilience communautaire repose sur le bien-être communautaire (<i>community well-being</i>) et les capacités communautaires (<i>community capacity</i>) : les modalités de prise de décision ; les aptitudes en gestion financière / négociation ; le niveau d'emploi
Frankenberger et al. (2007)	<i>collective capacity to respond to adversity and change and maintain function. A resilient community can respond to crisis in ways that strengthen community bonds, resources, and the community's capacity to cope</i>	Communauté	La résilience communautaire est approchée au travers de la capacité à mener des actions collectives, évaluée par les moyens d'existence (accès aux ressources et aux structures institutionnelles, stratégies des ménages pour subvenir à leurs besoins), par la gestion des risques et des catastrophes (ce qui regroupe les pratiques de prévention et de préparation), et par le capital social (dimensions sociales propres à la communauté).
Norris et al. (2008)	<i>a process linking a set of adaptive capacities to a positive trajectory of functioning and adaptation after a disturbance</i>	Communauté	Se référer à la mise en application de Sherrieb et al. (2010)
Curtis (2010)	<i>the capacity of a system to absorb disturbance and re-organize while undergoing change so as to still retain essentially the same structure, identity and feedbacks (d'après Folke, 2006)</i>	Communauté	

Auteur (Date)	Définition	Objet d'analyse	Propositions pour l'évaluation
Magis (2010)	<i>the existence, development, and engagement of community resources by community members to thrive in an environment characterized by change, uncertainty, unpredictability, and surprise. Members of resilient communities intentionally develop personal and collective capacity that they engage to respond to and influence change, to sustain and renew the community, and to develop new trajectories for the communities' future</i>	Communauté	L'auteur propose l'évaluation de la résilience communautaire par les communautés elles-mêmes (<i>community resilience self assessment</i>) : sont pris en compte les ressources de la communauté, le développement et la mobilisation de ces ressources, les actions collectives, l'équité et l'impact des actions menées par les individus de la communauté
Cutter et al. (2010)		Communauté	<i>Baseline Resilience Indicators for Communities (BRIC) models : social and biophysical factors of the place</i>
Walker et al. (2010)	<i>the general capacity of a community to absorb change, seize opportunity to improve living standards, and to transform livelihood systems while sustaining the natural resource base. It is determined by community capacity for collective action as well as its ability for problem solving and consensus building to negotiate coordinated response</i>	Communauté	
Sherrieb et al. (2010)	Se référer à la définition de Norris et al. (2008)	Unité spatiale administrative : le county	La résilience communautaire est définie par : des capacités en termes de développement économique (le niveau de ressources, le degré d'équité dans la distribution et le niveau de diversité de ces ressources), capital social (les liens communautaires, les systèmes de protection sociale et la participation aux activités associatives), information et communication, et compétences communautaires, à partir de données macro-économiques existantes
DFID (2011)	<i>...the ability of ...communities... to manage change, by maintaining or transforming the living standards in the face of shocks or stresses...without compromising their long-term prospects</i>	Communauté, ville, pays	L'évaluation de la résilience concerne ici soit la croissance économique soit la gouvernance. Sont observées : le contexte, les perturbations, la capacité à gérer les perturbations, et les réactions à ses perturbations

Auteur (Date)	Définition	Echelle / Objet d'analyse	Propositions pour l'évaluation
Béné et al. (2012)	<i>the ability to resist, recover from or adapt to the effects of a shock or a change</i>	Système (écosystème, communauté)	Un système résilient est caractérisé par : une grande diversité permettant d'assurer les différentes fonctions (redondance) ; une gouvernance et des institutions effectives (cohésion sociale) ; l'implication de la communauté et l'appropriation des savoirs locaux ; des activités de préparation (<i>preparedness activities</i>) et d'anticipation (gestion des risques) ; un niveau élevé d'équité économique et social ; un tissu associatif dense (qui permet la coopération entre les individus et permet d'assurer une certaine équité dans la gestion des ressources)
USAID (2012)	<i>the ability of people, households, communities, countries, and systems to mitigate, adapt to, and recover from shocks and stresses in a manner that reduces chronic vulnerability and facilitates inclusive growth</i>	Communauté, ville, pays, système	
Frankenberger et al. (2013)	<i>Se référer à la définition de Walker et al. (2010)</i>		La grille de lecture développée prend en compte : le contexte socio-économique, les chocs, les risques, les moyens d'existence à l'échelle de la communauté (ressources), le capital social, et les dimensions sociales à l'échelle de la communauté
Frazier et al. (2013)	<i>a fonction of a society's ability to react effectively to a crisis with minimal reliance on outside aid</i>	Communauté, système local, county	Indicateurs spatiaux et temporels : se référer à la grille de lecture proposée par Cutter et al. (2010), à laquelle est ajoutée une analyse de la dépendance spatiale en termes de liens spécifiques avec les autres communautés voisines, ainsi que la mesure du temps nécessaire au relèvement (délais)
Cohen et al. (2013)	<i>community's ability to deal with crisis and disruptions</i>	Groupes spatialement ancrés : communauté, village, ville, voisinage	Mesure quantitative au travers du <i>Conjoint Resilience Assessment Measurement (CCRAM)</i> , qui prend en compte les dimensions suivantes : <i>leadership, collective efficacy, preparedness, place attachment, social trust, social relationship</i>
Skerratt (2013)	<i>set of capacities and resources (proactive human agency) as means of moving forward on a trajectory</i>	Community Land Trust (CLT) board	Ce sont les aspects suivants qui sont interrogés, selon 3 périodes (niveau d'activité de la structure) : (i) <i>confidence, persistence, determination, strength of purpose, practical skills in administration and finance</i> ; (ii) <i>project management and legal skills, securing revenues streams, negotiation, communication, governance, relationship-building</i> ; (iii) <i>innovation, rotation of board members, lobbying and policy influence, realization of ongoing revenue streams, maintaining community buy-in</i>
Lyons et al. (2016)	<i>the capacity for a group to successfully overcome challenges to its well-being or survival</i>	Le groupe le plus important aux yeux de la personne interrogée (le collectif n'est pas défini à l'avance)	Mesure quantitative et prédictive au travers du <i>Fletcher-Lyons Collective Resilience Scale (FLCRS)</i> , qui prend en compte les dimensions suivantes : résilience subjective, adaptation, agencité

Malgré l'engouement dans les débats pour les communautés résilientes, les travaux portant sur la mesure empirique de cette résilience collective restent rares, comme le soulignent Cohen et al. (2013) ou encore Lyons et al. (2016), et c'est là un nouvel apport de cette recherche. A l'instar de Frankenberger et al. (2013), c'est bien la capacité à mener des actions collectives, c'est à dire à se coordonner au sein d'une organisation locale malgré le choc du conflit que nous voulons questionner. Pour éviter l'écueil de la circularité des variables, nous l'avons dit plus haut, il est tout d'abord très important de distinguer les manifestations (*outcomes*) de la résilience d'une part, et ses potentielles causes d'autres part. Nous considérons comme manifestations de la résilience à l'échelle d'une organisation locale le fait que celle-ci « fonctionne » au moment de notre passage, et que nous puissions faire des hypothèses favorables quant à la poursuite de son fonctionnement dans un avenir proche. En pratique, cela passe par l'évaluation de ce que nous allons appeler le niveau de viabilité, et par l'analyse de la trajectoire de l'organisation locale. C'est bien cette dimension temporelle, au travers de la prise en compte de la trajectoire, qui va nous permettre de parler de processus de résilience. Pour nous, les causes de la résilience collective résident à la fois dans les capacités des organisations locales et à la fois dans les caractéristiques du contexte extérieur. Ainsi, nous comprenons la résilience comme le produit de l'interaction entre capacités collectives et adversité. L'opérationnalisation de ces éléments conceptuels passe par la définition de facteurs correspondant aux manifestations de la résilience et d'indicateurs correspondant aux ressources et capacités sur lesquelles reposent potentiellement ces processus de résilience.

Les manifestations de la résilience collective

Il ne peut exister de processus de résilience que si l'on peut montrer en parallèle les processus de non-résilience. En effet, dans le cas contraire, le concept de résilience n'aurait pas d'intérêt puisqu'il ne permettrait pas de discriminer les organisations locales, et donc d'adapter, le cas échéant, les modalités de l'accompagnement par les acteurs humanitaires. Il est donc primordial ici d'établir une frontière claire entre processus de résilience et les autres types de processus à l'oeuvre. C'est ce que nous faisons, nous l'avons dit, au travers de l'analyse de la viabilité et de la trajectoire de chaque organisation locale. Aubin, dans un article de 1991, considère que la notion de viabilité sert à étudier l'évolution de systèmes contraints à s'adapter à un environnement, qui lui-même co-évolue. Cette notion peut être appliquée à tout système qui présente les caractéristiques suivantes : le système est complexe et dispose d'une certaine autonomie (fonctionnement selon ses propres lois) ; le système est ouvert et

confronté à un environnement qui lui impose des contraintes externes auxquelles il doit s'adapter ; cette adaptation impose d'utiliser diverses stratégies, et s'oppose à une situation statique, un équilibre (Loyat, 2008). Ainsi, pour être viable, un système - l'organisation locale - co-évolue avec son environnement et s'adapte aux contraintes existantes. Un collectif viable présente donc les conditions pour se développer et durer, tandis qu'en l'absence de ces conditions, il ne peut seulement qu'exister. Diagne et Pesche (1995) abordent la question de la viabilité des groupements de producteurs. Ces auteurs s'appuient sur Malherbe et al. (1990) qui proposent les critères suivants pour l'évaluer : la satisfaction des besoins (besoins matériels et individuels, besoins sociaux et collectifs) ; l'appropriation de l'expérience collective (le degré d'initiative interne, la rentabilité économique, le contrôle de la gestion par la base, la gestion des conflits) ; l'ouverture sur l'extérieur (la présence d'un leader, ouverture à de nouveaux membres, recherche de nouveaux partenaires, qualité de la relation avec l'encadrement). Dans le même esprit, Guillermou (2007) distingue trois tendances pour les groupements de producteurs qu'il étudie : survie précaire, stabilité relative et dynamisme. La première tendance correspond à des groupements qui ne peuvent pas investir ni se projeter dans l'avenir, tandis que la troisième recouvre ceux qui présente une cohésion importante, une capacité d'initiative et une ouverture sur l'extérieure. Ces caractéristiques ne sont globalement pas applicables à notre objet d'analyse, puisqu'ils sont plus ou moins pertinents selon les différentes modalités de fonctionnement des organisations locales que nous considérons. Par exemple, une tontine peut remplir parfaitement son rôle auprès de ses membres mais ne développera pas sa capacité à investir, puisque ce n'est pas la fonction que ces derniers lui ont attribuée. Pour nous, le niveau de viabilité doit permettre de décrire l'état de l'organisation locale à un moment donné - celui de la production d'informations - et de statuer quant à la continuité de son fonctionnement dans un avenir proche. La viabilité reflète la capacité du collectif à se conformer à la nouvelle donne du post-conflit, ce qui revient à une double conformation : premièrement par rapport au nouvel environnement ; deuxièmement par rapport à la nouvelle situation des membres (besoins, aptitudes, volonté). Son évaluation reste cependant, à ce stade, indépendante des effets sur les membres comme sur les non membres⁶⁸. Notre évaluation de la viabilité doit par ailleurs se fonder sur des éléments comparables d'une

⁶⁸ Nous pouvons toutefois souligner une limite à cela : en pratique, la viabilité dépend aussi des effets de l'organisation locale sur les individus, car si celle-ci déplaît fortement à certaines personnes qui possèdent du pouvoir, alors il est possible que la viabilité de celle-ci soit remise en cause. Cependant, nous ne considérons pas ce temps long dans notre évaluation de la viabilité mais seulement le moyen terme, du fait de l'instabilité du contexte. De plus, il s'avère très complexe de statuer sur le moment où les personnes mécontentes vont se retourner contre l'organisation locale, ou sur le moment où elles vont accepter la situation.

organisation locale à une autre. Pour ce faire, nous optons pour la combinaison de deux démarches. La première réside dans l'analyse des actions collectives, la seconde dans une approche de la résilience collective subjective.

Pour bien circonscrire les organisations locales rencontrées et être en mesure de rendre compte de leurs évolutions, nous souhaitons opérer une distinction entre d'une part la structure, et d'autre part les actions collectives. La structure d'une organisation locale est la forme que revêtent les interactions entre les membres. Cette structure façonne les usages que les membres font des ressources et des règles (à la structure correspond une certaine façon d'interagir) autant que ces usages influencent la structure (la structuration est un processus continu induit par les interactions). C'est donc à la fois le média et le résultat des actions collectives (Roux, 2007). Concrètement, la structure c'est ce qui paraît aux yeux de l'observateur, qui se matérialise par exemple par la présence d'un Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier le cas échéant) et par l'ensemble des règles qui constituent le cadre que se sont donnés les membres pour se coordonner (le choix du jour dédié au travail collectif par exemple). Deux types de règles peuvent être identifiés : les règles constitutives, qui servent à expliquer la structure (par exemple, les modalités d'obtention du statut de membre), et les règles régulatrices, qui servent à organiser la structure (par exemple, les sanctions encourues par le membre en cas de manquement aux responsabilités qui lui ont été octroyées). La structure est donc caractérisée par un état, à un temps t . Nous mobilisons le terme d'actions collectives pour décrire ce qui est réellement fait par les membres de l'organisation, suivant la définition de Meinen-Dick, DiGregorio et McCarthy (2004). Ce sont les lieux d'expression des valeurs, des rapports de force, mais aussi de production de ces valeurs et de ces rapports de force. Les actions collectives représentent le processus de construction de la structure. Nous définissons trois actions collectives fondamentales au sein d'une organisation, sur lesquelles reposent notre analyse : (i) la mise en œuvre des activités, (ii) l'élaboration de règles, (iii) la répartition du pouvoir. Toutes ces actions collectives relèvent de la coordination entre les membres, et regroupent notamment la problématique du partage d'information, des responsabilités, des mécanismes de résolution des conflits, etc, mentionnées par les théoriciens de l'action collective comme les pré-requis essentiels à la réussite⁶⁹ des organisations (Ostrom, 1990 ; Laville, 2002 ; Soulet, 2004). La dichotomie entre organisation (état de la structure) et action collective (processus de construction de la structure) permet d'appréhender plusieurs situations. Les organisations locales fictives - dites souvent

⁶⁹ La réussite des organisations est appréhendée dans ce cas-là par l'atteinte des objectifs considérés comme communs.

« coquille-vide » - sont des organisations qui ne sont sous-tendues par aucune action collective, tandis que les organisations locales qui « fonctionnent » mettent en oeuvre les trois actions collectives que nous venons de mentionner. L'approche de la résilience collective subjective, qui constitue nous l'avons dit notre deuxième démarche, est intéressante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle permet une projection dans l'avenir, et donc de dépasser les approches *backward-looking*. La vision des membres de la structure collective sur la durabilité de cette dernière et sa capacité à affronter l'adversité permet de faire des hypothèses sur la poursuite de la trajectoire en cours, et donc de départager les organisations locales selon leur niveau de viabilité⁷⁰. De plus, s'intéresser à la résilience collective subjective permet de contourner la question de la concordance entre risques perçus et risques réels. Car, plus que les dangers qui menacent réellement les dynamiques collectives, c'est bien la perception de ces dangers qui induit des comportements spécifiques à l'échelle des organisations locales considérées. Cela permet également la prise en compte de facteurs fondamentaux, tels que la confiance ou non entre les membres, l'espoir ou non d'un futur favorable malgré la crise, la capacité ou non à voir les opportunités malgré les difficultés. Ces facteurs sont souvent difficiles à intégrer dans les analyses, et c'est pourquoi la résilience subjective apporte une réelle valeur ajoutée à notre approche, en proposant une synthèse des éléments qui entrent en compte dans la perception des membres, éléments auxquels il ne serait pas possible d'avoir accès sinon. En combinant ces deux démarches, nous souhaitons définir 4 catégories d'organisation locales : celles qui sont viables, celles qui sont en statu quo, celles qui sont fragiles et celles qui sont non-viables. Le détail de la mise en oeuvre de cette catégorisation sera présenté dans le Chapitre 3.

Nous l'avons dit, à l'évaluation de la viabilité nous souhaitons adjoindre l'analyse des trajectoires, pour introduire une dimension temporelle et bien appréhender la nature processuelle de la résilience collective. Cette analyse permet de remettre la situation de l'organisation locale (ici son niveau de viabilité) dans un contexte, dans une histoire collective. Lorsque Norris et al. (2008) parlent de trajectoire « positive »⁷¹, ils sous-entendent la nécessité de caractériser les différents états possibles, et d'élaborer une hiérarchie entre des états plus ou moins désirables. Pour le fonctionnement de l'organisation locale, il nous est

⁷⁰ Notre approche de la résilience collective subjective se rapproche par certains points du concept de « *potency* » - qui est bien un attribut collectif à l'inverse du concept de « *collective efficacy* » - comme définie par Guzzo et al. (1993) : « *a collective belief in a group that it can be effective* ».

⁷¹ De façon similaire, Lyons et al. (2016) parlent de la résilience collective comme « *capacity for a group to successfully overcome challenges to its well-being or survival* » (p.1). Poortinga (2011) utilise également le terme *successfully* dans sa définition et Cohen et al. (2013) mentionnent « *a better future* » comme l'objectif de la résilience communautaire.

cependant difficile a priori de définir ce que serait un état « bon ». Toutefois, en nous appuyant sur le niveau de viabilité au cours du temps, nous pouvons identifier des trajectoires ascendantes, des trajectoires incertaines, et des trajectoires descendantes. Ainsi déterminons-nous si le processus que nous observons à l'échelle de l'organisation locale est un processus de résilience, de résistance ou de déclin. Nous reviendrons un peu plus loin sur cette caractérisation des trajectoires.

Dans le cadre de ce travail, la résilience collective - autrement dit le processus qui permet à l'organisation locale de continuer à fonctionner et à se développer (en maintenant, restaurant, ou redéfinissant les actions collectives) - se manifeste par le niveau de viabilité couplé à la trajectoire de l'organisation locale. Nous recherchons maintenant les fondements de la résilience collective, autrement dit les facteurs explicatifs des processus à l'œuvre, considérés eux comme les causes de cette résilience.

Les causes potentielles de la résilience collective

Béné et al. (2017) suggèrent que l'évolution de la situation (les auteurs considèrent ici le bien-être, la sécurité alimentaire ou les indicateurs nutritionnels) découlent de trois dynamiques dont les influences s'imbriquent : « (i) *the direct effect of the initial adverse events*, (ii) *the “mitigating” effects of the responses put in place by the households*, and (iii) *the effect of the external support received by the household – including the humanitarian help (if any) delivered in the aftermath of a severe event* » (Béné et al., 2017, p7). A l'instar de ces auteurs, nous cherchons à nous focaliser sur les capacités d'action et de réaction des organisations locales (pour nous, leurs capacités), et non sur leurs fragilités ou leurs faiblesses face au conflit. Nous l'avons dit, nous comprenons la résilience collective comme le processus qui permet à une organisation locale de faire face à l'adversité et de continuer à fonctionner. Ainsi, de façon similaire à Gondard-Delcroix et Rousseau (2004), nous mettons en équation la résilience comme le rapport des capacités sur l'adversité, cette dernière faisant ici référence non seulement aux chocs passés mais aussi aux menaces qui pèsent sur l'avenir. La conception de notre système d'informations s'articule donc autour de trois dimensions principales : le choc subi par les organisations locales et ses effets, les risques qui pèsent sur l'avenir de ces collectifs et enfin leurs capacités.

Ainsi, nous obtenons l'équation théorique suivante :

$$\text{Résilience collective} = \frac{\text{Capabilités collectives}}{(\text{Chocs} \times \text{Sensibilité aux chocs}) + (\text{Risques} \times \text{Exposition aux risques})}$$

Tout d'abord, la dimension du choc permet d'évaluer quels sont les évènements subis par l'organisation locale (quelle est l'intensité du choc) et dans quelle mesure celle-ci a été affectée par le conflit (quelle est sa sensibilité au choc). Il est souvent dit que l'on ne peut parler de résilience sans l'existence d'un choc. Pour notre part, nous considérons que toutes les organisations locales rencontrées ont été exposées aux chocs de la crise, qu'ils soient économiques ou socio-politiques. Si cela peut avoir des conséquences directes (perte des biens, diversion des membres, arrêt des activités), les conséquences indirectes sont également nombreuses (ralentissement de l'économie locale, perte de clients, destruction des infrastructures, etc.). Toutefois, les organisations locales présentent un niveau différencié de dégâts, dû aux différents degrés de sensibilité à ces chocs. Le fait qu'il y ait eu plus ou moins de dégâts ne doit pas empêcher, selon nous, de parler de résilience, sinon il ne serait pas possible de prendre en compte la gestion ex-ante des chocs et toutes les actions fondées sur l'anticipation (prévention, protection) que peuvent mettre en place ces collectifs. En effet, si la gestion en amont est efficace, alors le choc n'aura que peu d'effet car des solutions auront été trouvées pour réduire l'incidence du choc ou pour éviter que le choc ne se produise.

La seconde dimension que nous prenons en compte, la dimension du risque, qui constitue un pilier des situations de post-conflit, nous l'avons dit. Elle recouvre principalement les risques perçus (quelles sont les évènements qui pourraient entraver le fonctionnement de l'organisation locale selon ses membres ?) et la gravité des effets encourus si le risque survenait effectivement (quel est son degré d'exposition à ces évènements ?).

Finalement, nous fondons notre analyse de la résilience collective en confrontant les manifestations de la résilience d'une part, approchées au travers de la viabilité et de la trajectoire de l'organisation locale, et les causes potentielles de cette résilience collective, catégorisées en trois dimensions, le choc, le risque et les capacités. C'est cette dernière dimension qui nécessite une réflexion plus approfondie, en cela qu'il nous faut circonscrire les capacités collectives qui répondent aux besoins de cette recherche.

1.2.3 Approcher les capacités collectives

La grille de lecture par les capacités issue des travaux d'Amartya Sen est problématique à deux points de vue. La première difficulté réside dans la définition des capacités collectives qui correspondent à notre objet. La seconde dans l'évaluation de celles-ci. Nombreux sont d'ailleurs les auteurs qui soulèvent ce problème. Clark (2005), tout comme Dubois et Renouard (2008), soulignent que les fonctionnements réalisés peuvent être approchés mais que l'ensemble des capacités, c'est à dire les fonctionnements potentiels, qui pourraient faire l'objet de choix, sont bien plus complexes à appréhender, puisque non observables. Bénicourt (2006) constate que si Sen suggère quelques pistes, il en montre surtout les limites, et insiste sur le fait que celles-ci sont insatisfaisantes. Comme nous l'avons vu, des auteurs tels que Nussbaum (2000), Alkire (2002), Robeyns (2005) ou encore Clark (2005) ont proposé des listes de capacités humaines, pour mettre en pratique cette approche. Toutefois, celles-ci ne concernent que les capacités s'appliquant aux individus. Dans ce qui suit, nous explorons à la fois les contours de ce que peuvent être les capacités collectives pour notre propos, et la possibilité de rendre ces capacités collectives opérationnelles, c'est à dire évaluables.

Articuler ressources partagées, capacités collectives et agencéité collective

Nous l'avons dit, nous considérons que la résilience collective repose sur un ensemble de ressources d'une part, et de capacités collectives d'autre part, ces dernière découlant de l'agencéité collective. L'ensemble des concepts qui constitue notre grille de lecture à l'échelle des organisations locales est repris dans le schéma 1 infra.

Nous appelons **ressources partagées** les ressources mobilisables (ressources physiques, financières, humaines, etc) par l'organisation locale. Ces ressources partagées sont donc, en partie au moins, des ressources mises à dispositions par les membres, autrement dit, des ressources individuelles que les membres choisissent d'allouer à l'organisation locale (Pelenc et al., 2015). Celles-ci peuvent être mises à disposition collectivement (mises en commun par l'ensemble des membres, telle que la force de travail) ou par un seul membre (un membre apporte un bien productif que le groupe peut utiliser, ou un carnet d'adresse de clients potentiels par exemple). De ce fait, à l'instar de Stewart (2005) ou d'Ibrahim (2006), nous supposons que les personnes en difficulté ont plus de mal à former des organisations locales (faiblesse des ressources financières et des compétences individuelles, faiblesse du réseau) et que les collectifs ainsi formés seront moins résilients.

En ce qui concerne les **capabilités collectives**, nous nous inspirons des travaux de Stewart (2005), Pelenc et al. (2015), et Ruiz-Ortega et al. (2017). On l'a dit, nous considérons que les interactions sociales peuvent faire émerger de nouvelles capabilités, des capabilités collectives, qui diffère de la seule juxtaposition des capabilités des ménages. Parmi les différentes capabilités qui peuvent émerger à l'échelle collective, il est possible d'en distinguer deux catégories. Tout d'abord, les capabilités telles que « améliorer l'accès à l'alimentation », « améliorer l'accès à l'éducation », « améliorer l'accès aux soins » sont des manifestations du fonctionnement de l'organisation locale observables à l'échelle des membres. Ces capabilités, qui sont en accord avec l'individualisme éthique défendue par cette approche, sont celles mentionnées par Sen (« *social dependent capabilities* »), Ballet et al. (« *collective capabilities* » ; 2007) ou encore Dubois et al. (« *relational capabilities* » ; 2008), comme nous l'avons abordé plus haut. Cependant, elles ne s'appliquent pas à l'échelle du collectif, mais à l'échelle de la personne, qui augmente ses propres capabilités grâce à son appartenance à une organisation locale. La deuxième catégorie de capabilités, celle sur laquelle nous nous focalisons, que l'on pourrait qualifier d'instrumentale, fait référence aux capabilités qui permettent d'atteindre les fonctionnements valorisés collectivement. Elles sont assimilées au processus de structuration et d'organisation collective. Contrairement aux précédentes, elles ne sont pas dépendantes des objectifs de la dynamique collective. Elles permettent donc des comparaisons entre les organisations locales dans un même contexte et entre les contextes. Les actions collectives que nous considérons - (i) la mise en œuvre des activités, (ii) l'élaboration de règles, (iii) la répartition du pouvoir - ne pouvant être entreprises qu'en commun, ces capabilités ne peuvent être envisagées qu'à travers l'existence de l'organisation. Elles sont alors, pour paraphraser Giddens (1984), les « capacités d'action propres » de cette organisation.

Nous appellerons les capacités effectivement observables, c'est à dire effectivement mises en oeuvre, **les capacités d'action collective** en cela qu'elles constituent les moyens d'agir collectivement. Ainsi, nous restreignons notre analyse à l'espace effectivement réalisé des capabilités, et nous occultons, dans ce travail, les options alternatives non réalisées, qui complètent théoriquement l'espace des capabilités⁷². En effet, nous recherchons au travers des capacités d'action collective les fondements de la résilience collective, ce qui nous importe donc c'est de confronter les manifestations de cette résilience avec les choix effectivement

⁷² Nous nous situons ainsi dans la lignée de nombreux travaux empiriques, en se focalisant sur les capacités réelles détenues et non sur l'ensemble des capabilités (Bertin, 2005).

faits par l'organisation locale considérée. Par ailleurs, ces capacités non réalisées poseraient des difficultés en termes de mesure⁷³.

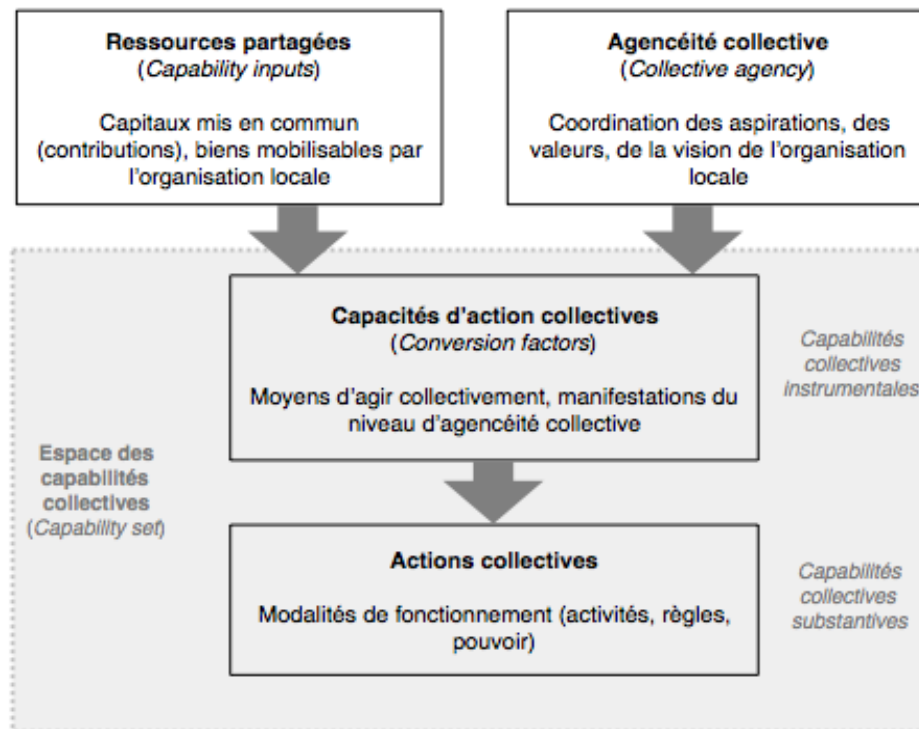
Les fonctionnements valorisés collectivement, que nous venons de mentionner, sont assimilées aux objectifs de l'organisation locales, aux aspirations collectives. Ils émanent donc de l'agencité collective. Comme déjà souligné plus haut, l'analyse de Sen ne précise pas comment les personnes, au travers de leurs capacités, parviennent à réaliser des projets collectifs. Il a toutefois abordé la question en parlant de « *collective intentions* » (Davis, 2015). Evans (2002), Ibrahim (2006), Dubois et Renouard (2008), Panet and Duray-Soundron (2008), Pelenc et al (2015), postulent l'existence d'une agencité collective. Ibrahim (2006) la définit comme l'exercice par lequel un groupe ou une communauté cherche de manière collective à atteindre un objectif qui va au-delà des intérêts individuels des membres du groupe. Si celle-ci est en partie déterminée par les institutions en place dans une communauté données (Evans, 2002), ce ne sont pas toutes les personnes de cette communauté qui vont automatiquement s'engager dans l'action collective, voire même aucune (Ballet et al., 2017). Ainsi, le processus d'action collective peut être interprété comme l'expression d'une agencité collective particulière, qui se fonde sur la convergence d'intérêts et de valeurs, conduisant à l'émergence de capacités collectives⁷⁴. Pelenc et al. (2015) articulent les niveaux individuel et collectif comme suit : (i) l'agencité individuelle d'une personne lui permet de poursuivre ses propre but, selon ses propres valeurs, mais se faisant peut pousser à interagir avec les autres ; (ii) les interactions sociales font se rencontrer l'agencité individuelle de plusieurs personnes ; (iii) au cours de ses interactions, les personnes peuvent identifier des convergences ou des divergences en termes d'intérêts et de valeurs ; (iv) dans le cas d'une convergence, les interactions peuvent se répéter, et conduire à l'élaboration d'un socle commun d'intérêts et de valeurs ; (v) à partir de ce socle commun, les personnes peuvent définir des objectifs communs, et les moyens de les atteindre (l'action collective). Pour nous, **l'agencité collective** émerge au moment de la construction du socle commun des intérêts et des valeurs, et c'est elle qui permet de se projeter dans l'action collective : « *Collective agency*

⁷³ Quelques pistes quant aux possibilités de mesures des aspects potentiels des capacités sont toutefois citées par Bertin (2005) ou encore Dubois et Renouard (2008) : théorie des ensembles flous, modèles de variables latentes, méthodes de la statistique inférentielle.

⁷⁴ A partir d'enquêtes au Mexique, Herrera et Nebel ont exploré également des pistes à l'échelle des entreprises, au travers de la construction de leur indice des méta-capacités (Herrera et Nebel, 2017). Celui-ci permet de saisir la qualité d'agence d'une population donnée dans sa relation au travail, en analysant les formes de responsabilités au niveau individuel (quelle valeur l'individu attache-t-il dans ce contexte à telle ou telle forme de responsabilité ? Comment exprime-t-il sa responsabilité ?) et au niveau structurel (comment le processus de production évalue-t-il et organise-t-il telle ou telle forme de responsabilité ?). Cependant, en se focalisant sur les aspects de responsabilité, les auteurs explorent un domaine qui ne concerne pas directement notre propos.

represents the finalized and autonomous capacity for the collective action of a specific group. Through the exercise of collective agency, a group will obtain collective capabilities » (Pelenc et al. 2015). Elle est constituée par l'ensemble des aptitudes requises pour faire émerger puis pour s'entendre sur les finalités de l'organisation locale.

SCHÉMA 1 : SCHEMATISATION DU FONCTIONNEMENT D'UNE ORGANISATION LOCALE AU TRAVERS DE L'APPROCHE PAR LES CAPABILITÉS



Les fonctionnements effectivement réalisés (*achieved functioning*), quant à eux, sont les fruits des actions collectives. Etant donné qu'ils diffèrent d'une organisation locale à une autre, car ils sont hautement dépendants des objectifs et des modalités de fonctionnement de ces dernières, ils ne permettent pas d'établir des comparaisons. Toutefois, l'agencéité collective peut être évaluée au travers de ces réalisations effectives, c'est à dire des résultats concrets atteints par l'organisation locale, comme le souligne Lallau (2013) et c'est pourquoi nous les maintenons dans notre grille de lecture.

Finalement, nous conceptualisons les choix qu'opère l'organisation locale au travers de son agencéité collective, de ses capacités d'action collective et des actions collectives observables *in fine*. En un sens, celles-ci forment l'identité de l'organisation locale considérée. Si nous avons déjà identifié les actions collectives qui nous paraissaient pertinentes pour notre propos,

il nous reste à circonscrire ce qui constitue l'agencéité collective et les capacités d'action collective.

Identifier agencéité collective et capacités d'action collective

Nous recherchons donc les éléments qui conditionnent les possibilités de réponse de l'organisation locale face aux chocs et aux risques. Sen se refuse de dresser une liste de capabilités, et ce pour deux raisons. D'une part, il considère que ces capabilités diffèrent d'un endroit à un autre, en fonction des contextes culturels et sociaux. D'autre part, il voudrait que ces listes émergent du débat public et ne soit pas élaborées à dire d'expert (Ferraton, 2006). Nous verrons, principalement dans le Chapitre 3, que nous suivons en partie l'optique de Sen en mettant en place une approche participative de la définition des capabilités collectives qui font sens pour chaque contexte étudiée, et pour chaque forme d'organisation locale, afin de dégager les capacités d'action collective transversales. Néanmoins, nous cherchons au préalable des pistes dans la littérature sur ce que pourrait être ces capacités collectives fondamentales.

A partir de plusieurs études empiriques sur les dynamiques collectives de gestion des ressources communes, Ostrom identifie plusieurs caractéristiques qu'elle relie avec le succès et la pérennité des actions collectives, autour de la gestion d'une ressource commune. Nous détaillons ces caractéristiques dans l'encadré 4.

A partir de Ostrom (1990)

- 1 - L'objectif doit être défini clairement, tout comme les membres qui mènent l'action collective doivent être clairement identifiés ;*
- 2 - Les règles d'exploitation et de mise à disposition doivent être claires et adaptées à la nature de la ressource commune ;*
- 3 - Les membres ont la possibilité de définir les règles et de les modifier, et donc de les adapter à l'évolution du contexte ;*
- 4 - Il doit y avoir des « surveillants » qui garantissent que les modalités d'exploitation de la ressource sont respectées, et qui sont redevables devant les membres ;*
- 5 - Des sanctions doivent exister dans le cas de non-respect des règles mises en place, celles-ci doivent être principalement dissuasives ;*
- 6 - Des instances locales pour la résolution des conflits doivent être accessibles facilement, favorisant d'autant plus la conformation aux règles définies préalablement. En pratique, ces figures d'autorités participent à la confirmation des membres aux règles ;*
- 7 - Si un recours auprès d'autorités locales extérieures au groupe est nécessaire, celui-ci doit se faire auprès de l'entité compétente la plus proche, pour ne pas déconnecter la prise de décision de ceux qui devront la respecter ;*
- 8 - Si la gestion commune concerne plusieurs ressources, alors il faut plusieurs groupes, chacun avec ses propres règles (cf point 2), et éventuellement que ceux-ci se concertent.*

Dans le même ordre d'idée, Uphoff et Wijayaratra (2000) identifient quatre fonctions basiques qui déterminent selon eux la performance d'un groupement : les processus de décision, la mobilisation et la gestion des ressources, la communication et la coordination, et enfin la résolution de conflits. Pour Mercoiret (2006), le niveau d'activité des groupements et leurs performances techniques et économiques dépendent en grande partie de leur capacité à nouer des relations avec l'extérieur. Selon nous, les capacités d'action collective doivent rendre compte à la fois de ce qu'il se passe à l'intérieur de l'organisation locale (coordination interne) et à la fois de ce qu'il se passe à l'extérieur (coordination avec les autres structures).

L'équation que nous avons proposée pour circonscrire les différentes dimensions qui constituent les causes potentielles de la résilience collective comprennent donc le choc et la sensibilité au choc, le risque et l'exposition au risque, ainsi que les capacités collectives. Dans le cadre de cette thèse, nous limitons notre réflexion aux capacités d'action collective, c'est à dire la part effectivement réalisés des capacités. Cette équation permet de lier le passé, le présent et l'avenir, mais reste toutefois statique, figée au moment de notre production d'information. Nous l'avons dit, nous intégrons dans l'analyse une dimension temporelle d'une part au travers de la résilience collective subjective, qui permet de faire des hypothèses quant à l'avenir de l'organisation locale dans un futur proche, mais surtout via la reconstitution des trajectoires des groupes considérés.

1.2.4 Trajectoires et mutations des organisations locales

La trajectoire est entendue ici comme la succession des prises de décision collectives et sert à identifier les évolutions à l'œuvre au sein des organisations locales. Elle rassemble des éléments conjoncturels, structurels et des éléments d'apprentissage qui peuvent précéder ou suivre le choc de la crise. Celle-ci est évidemment influencée par les événements se déroulant à l'échelle du village mais aussi, selon les cas, par les événements qui touchent les leaders et les membres de ces collectifs. Les crises que nous considérons ont des effets sur les trajectoires, mais ces effets sont différenciés selon les évolutions antérieures, les perspectives du groupe mais aussi la présence d'interventions humanitaires. La reconstitution des trajectoires des organisations locales à deux objectifs. Le premier est celui d'être en mesure de statuer sur le type de processus à l'œuvre (s'agit-il de résilience ou d'un autre phénomène ?). Le second est celui de pouvoir compléter l'analyse par la caractérisation de ces trajectoires et donc d'apporter des variables supplémentaires pour identifier les fondements de la résilience collective (en dehors des causes potentielles identifiées, y a-t-il d'autres éléments - des éléments dynamiques - qui influent sur la résilience collective ?).

Appui, appropriation de l'aide et processus de structuration

Nous avons abordé plus haut la question des appuis extérieurs reçus par les organisations locales. Globalement ceux-ci provoquent des évolutions majeures dans les processus de structuration des dynamiques collectives que nous considérons. Comme nous l'avons dit, les acteurs humanitaires parlent de l'appropriation comme du vecteur principal pour l'efficacité et

la durabilité des organisations. Si les théories de l'action, et notamment la sociologie de l'usage, sont largement mobilisées pour parler des organisations, elles restent néanmoins limitées pour notre propos car l'appropriation - que nous définissons comme la façon dont un groupe utilise, adapte et reproduit une structure - n'y est pas abordée comme un processus construit dans le temps (Roux, 2007). Or, l'évolution de l'organisation locale est bien guidée par le phénomène réflexif par lesquels interagissent usages prescrits et usages observés, et nous considérons, à l'instar de Giddens (1987) que celui-ci fait partie intégrante de l'appropriation : il s'agit d'une étape normale de la structuration - qui est un processus continu - et non d'une forme de détournement de l'aide ou de résistance au progrès. L'appui apportée par l'ONG à un groupement, comme le disait Roux en 2007 et comme nous l'avons nous-même constaté lors de notre production d'informations, ne s'appuie qu'exceptionnellement sur l'analyse des régulations qui préexistaient (les règles effectives). De ce fait, de nombreux changements par rapport aux règles prescrites de l'extérieur voient le jour. Arnoud et Falzon (2013) recensent quatre principales pratiques qui relèvent des tentatives d'adaptation de la structure collective par leurs membres : la création d'activités méta-fonctionnelles, tels que la production d'outils de gestion différents de ceux proposés par exemple, qui représentent les solutions apportées par les membres face à une difficulté ; les migrations de pratiques, nécessaires face aux pressions environnementales, commerciales, et humaines, et plus généralement des tensions antagonistes présentes au sein des organisations ; l'invention de nouveaux usages, issus des nouveaux dispositifs organisationnels et techniques proposés par l'ONG ; la ré-élaboration des règles, qu'il s'agisse des règles explicites ou implicites, et qui conduisent à la confrontation entre régulation voulue par l'ONG et régulation réelle. Ce « travail d'organisation » est intéressant à prendre en compte dans notre travail afin d'évaluer la portée de l'aide humanitaire auprès des dynamiques collectives. Car c'est un fait, les évolutions que nous pouvons observer auprès des organisations locales lorsque celles-ci sont bénéficiaires d'une aide sont à la fois dues à la crise et à la fois dues à l'appui reçu le cas échéant. Dans ce travail, il sera donc nécessaire de tenter de distinguer les effets de la crise des effets des interventions humanitaires. C'est pourquoi nous trouvons nécessaire de développer une approche qui se départisse du type d'appui, et qui se détache donc de ce fait des indicateurs de résultats du groupement comme présentés plus haut (se référer au chapitre précédent) qui eux sont ancrés sur l'usage et le fonctionnement souhaité par le projet. Notre démarche se veut donc déconnectée des activités du projet pour ne s'attacher qu'à ses effets, ce qui fait globalement défaut aux évaluations menées dans le

secteur humanitaire. Pour conserver l'aspect transversal, nous choisissons d'approcher la trajectoire des organisations locales par les évolutions en termes de fonctions et les orientations stratégiques.

Distinguer les processus, catégoriser les trajectoires

En considérant la résilience collective comme un processus, c'est la question de l'horizon temporel qui se pose avec acuité, mais aussi celles des discontinuités potentielles. A l'instar de Droy et Lallau (2014) qui s'interrogent sur la résilience des ménages ruraux, il est nécessaire de définir à partir de quand les phénomènes observés peuvent être assimilés à de la résilience collective. Nous l'avons dit, cette dernière se manifeste pour nous au travers du niveau de viabilité couplé à la tendance globale de la trajectoire, sur le pas de temps correspondant à la période du post-conflit. Pour ce qui est du délai, celui-ci est fixé par le temps t de notre passage, et notre analyse prend en compte la période entre la survenue de la crise et notre production d'informations. Ainsi, toutes les dynamiques collectives d'un même contexte sont globalement évaluées en tenant compte d'un délai similaire. On peut supposer que si certaines organisations locales ont pu retrouver un rôle et une raison d'être au sein des villages, ce délai est trop court pour d'autres, qui auraient besoin de plus de temps pour relancer leur fonctionnement. Il y a donc une part de doute quant à l'évolution de certains collectifs, et il convient d'admettre ce doute plutôt que de considérer trop hâtivement une organisation locale comme non-résiliente.

Le changement de nature des processus est par exemple illustré dans l'approche en termes de seuil proposée par Frankenberger et al. (2007) pour traiter de l'insécurité alimentaire en Ethiopie. Ces seuils sont à la fois définis au travers d'indicateurs mesurables (actifs, indices nutritionnels, etc) et à partir d'une évaluation subjective des personnes concernées. Dans le même ordre d'idée, Droy et Lallau (2014) abordent la question des seuils en insistant sur le cumul des risques, la persistance des menaces et au final la non linéarité des trajectoires. A l'échelle des organisations locales, nous supposons l'existence de deux seuils : un seuil de viabilité, au-delà duquel le fonctionnement de l'organisation locale n'est plus totalement remis en cause au moindre choc ; un seuil de fragilité, sous lequel les collectifs ne parviennent plus à dépasser les dysfonctionnements. Entre les deux règne la résistance, c'est à dire l'incertitude, la possibilité de devenir viable comme le risque de tomber en deçà du seuil de fragilité. Nous illustrerons ces seuils dans le Chapitre 6, à partir des trajectoires identifiées.

Néanmoins, au-delà de la catégorisation des trajectoires selon qu'il s'agisse, selon les critères que nous fixons, de résilience, de résistance ou de déclin, il est nécessaire de trouver des éléments pour caractériser ses trajectoires, afin de mieux comprendre les moteurs de la résilience collective. En effet, pour construire le cadre comparatif que nous souhaitons mobiliser sur nos 3 terrains de recherche, il faut parvenir à faire émerger des tendances malgré la grande variété des cas que nous souhaitons prendre en compte dans notre analyse. Or, les multiples formes de ces collectifs et des actions qu'ils conduisent, qui changent au cours du temps mais aussi d'un contexte à l'autre - comme le soulignent Meinen-Dick, DiGregorio, et McCarthy en 2004 - rendent difficile cet exercice. Néanmoins, dans ce qui suit nous proposons de nous intéresser aux stratégies, c'est à dire aux modifications volontaires de tout ou partie des éléments qui interviennent dans le processus de structuration collectif : les objectifs des membres, les pratiques, les ressources, les règles, et la façon dont les responsabilités sont allouées.

Les orientations stratégiques des organisations locales

Une crise induit un changement au niveau de la dynamique collective car elle implique l'adaptation de celle-ci : adaptation des règles, adaptation du fonctionnement pour conserver ou restaurer son « pouvoir mobilisateur » (Reynaud, 1989). Chez Crozier et Friedberg, le changement au sein d'une organisation passe par l'acquisition de nouvelles capacités collectives, il y a donc apprentissage, et notamment apprentissage à coopérer autrement⁷⁵. Nous caractérisons ces changements au sein de l'organisation locale qui marquent la période post-conflit au travers d'une grille de lecture qui se focalise sur les orientations stratégiques. Celles-ci prennent en compte les décisions collectives prises suite au conflit permettant d'orienter des choix et de coordonner des actions, dans un contexte donné, dans le but d'atteindre un objectif, ainsi que leurs effets. La présence d'une stratégie implique une certaine capacité d'anticipation, et la planification des moyens nécessaires / la façon d'obtenir ces moyens. Nous parlons d'orientation stratégique et non de stratégie, car cette dernière fait référence aux choix opérés par une personne, ce qui laisserait penser que l'organisation locale forme un tout homogène en termes de décision. Or, ce ne peut être le cas au sein d'un collectif, où chaque choix pour l'ensemble du groupe comporte son lot de tensions,

⁷⁵ La notion d'apprentissage collectif est notamment développée par Hatchuel (1994). Dans ses travaux de 1998, Ostrom met en exergue les deux forces de l'apprentissage qui permettent ce qu'elle appelle l'adaptation de la structure collective : les normes (valeurs internes aux groupes) sujettes à pression sociale, et les règles (représentations partagées avec l'extérieur du groupe) sujettes à sanction. Sabourin et Antona (2003) soulignent toutefois que lorsqu'il y a apprentissage des règles, celles-ci sont généralement appropriées par les dirigeants plus que par l'ensemble des membres.

d'intentions contradictoires et donc potentiellement de détracteurs.

Dans leurs travaux sur la résilience, Béné et al. distinguent trois types de processus, qui aboutissent à trois types de résultats en termes de changement⁷⁶ : les processus d'absorption, qui mène à la « *persistence* » ; les processus d'adaptation, qui conduisent aux « *incremental adjustment* » ; et les transformations qui provoquent des « *transformational responses* » (Béné et al., 2012). Nous présentons cette grille d'analyse dans le tableau 4 ci-dessous.

TABLEAU 4 : GRILLE D'ANALYSE DES PROCESSUS DE RESILIENCE DE BENE ET AL. (2012)

Processus	Capacités	Echelle	Résultat	Niveau de choc	Intensité du changement
<u>Absorption</u>	Gestion des risques et chocs qui consistent à modérer ou pallier (<i>to cope with</i>) les impacts sur les moyens d'existence et les besoins essentiels	Echelle de la personne et/ou du ménage	<i>Persistence</i>	Faible	Faible
<u>Adaptation</u>	Reffet de la capacité à apprendre, à combiner les expériences et les savoirs, d'ajuster son comportement de façon pro-active	Echelle du ménage et de la communauté	<i>Incremental adjustment</i>	Intermédiaire	Intermédiaire
<u>Transformation</u>	Capacité à créer un environnement favorable (bonne gouvernance notamment), mécanismes de protection social, politique publique	Echelle systémique	<i>Transformational responses</i>	Elevé	Elevé

Sources : d'après Béné et al. (2012) ; Keck et Sakdapolrak (2013)

Nous ne postulons pas que cette grille d'analyse constitue un continuum qui dépendrait en partie de l'intensité du choc et en partie des capacités, et donc du niveau de changement nécessaire pour dépasser l'adversité. Ce que nous souhaitons en retenir est l'idée de la

⁷⁶ Bene et al. (2012) développent cette grille de lecture afin d'élargir l'analyse, au delà du retour à la situation initiale comme promue par les travaux sur les systèmes écologiques, à la suite de Holling (1973).

multiplicité des processus qui peuvent conduire à la résilience. A l'instar des auteurs, nous pensons que ces différents phénomènes peuvent voir le jour à une même échelle - pour nous celle des organisations locales : « *empirical case studies suggest rather that all three dimensions of agency can be found in principle among all actors at all scales, albeit to very different extents depending on the context* » (Bene et al., 2012, p.20). Pour appliquer cette grille d'analyse, il est toutefois nécessaire de déterminer des caractéristiques qui permettront d'identifier si telle trajectoire relève plus du processus d'absorption, d'adaptation ou de transformation. Ainsi, nous mobilisons les actions collectives - à savoir (i) la mise en œuvre des activités, (ii) l'élaboration des règles, et (iii) la répartition du pouvoir - pour caractériser les organisations locales en termes de processus de changement. En effet, il s'avère que les actions collectives révèlent les changements sociaux qui ont eu lieu et/ou sont en cours. Ces évolutions peuvent être minimales (par exemple la modification de l'activité ou le départ d'un membre) comme de grande ampleur (par exemple le changement des critères de participation, le changement des responsables). Plusieurs cas de figure peuvent alors émerger, qui forment un gradient en terme de l'ampleur des changements effectués, de la profondeur des modifications qui ont eu lieu entre la situation ante- et post-crise. Premièrement, nous parlons d'orientation stratégique d'absorption lorsque l'on observe, une évolution au niveau de la mise en œuvre des activités. C'est par exemple le cas lorsqu'un groupe de femmes réunies pour faire une tontine, décide, suite à la crise, de réduire le montant et/ou la fréquence de leurs contributions. L'activité est alors maintenue telle qu'avant, seules les modalités des réalisations changent. C'est aussi le cas lorsqu'un groupement de producteurs, pour contourner les effets de la crise sur une filière de production donnée, décide de ne plus cultiver du maïs et se tourne vers la culture d'arachides. Par ailleurs, nous définissons l'orientation stratégique d'adaptation comme un changement au niveau des règles de l'organisation locale. Ainsi, les membres d'une association d'échange de travail qui décident d'associer à leurs activités initiales une caisse de solidarité constitue un exemple d'adaptation. Avec ce changement de règles peut également survenir, et c'est souvent le cas, un changement dans la mise en œuvre des activités. Enfin, c'est lorsque le changement est effectué au niveau de la répartition du pouvoir que nous considérons qu'il y a transformation. Une association d'investissement collectif dont le principal contributeur cède sa place à un autre membre du groupe, ou encore une organisation paysanne au sein de laquelle se renouvèle les membres au détriment des plus vulnérables, illustrent ce cas, puisque les figures d'autorité changent. Avec ce changement dans la répartition du pouvoir peut survenir un changement dans l'élaboration

des règles, ainsi qu'un changement dans la mise en œuvre des activités. Nous l'avons dit, les trois types d'orientations stratégiques que nous considérons - l'absorption, l'adaptation et la transformation - peuvent être bénéfiques comme nuisibles à l'organisation locale, peuvent entrainer sa résilience comme provoquer son déclin.

Nous venons d'énoncer ici les différentes étapes et concepts que nous retenons pour appréhender la résilience collective à l'échelle des organisations locales : viabilité, actions collectives, ressources partagées, capacités et agencéité collectives. Si nous avons insisté sur le fait que les trajectoires des organisations locales étaient guidées par des décisions collectives de la part des membres suite au choc que constitue la crise - les orientations stratégiques - ces décisions découlent elles des situations des membres et leurs besoins (qui déterminent les enjeux auxquels doivent répondre les organisations locales, et donc les fonctions de ces dernières). Pour cette raison, nous cherchons, au travers d'un changement d'échelle à mieux appréhender la relation entre la situation des membres et les processus à l'œuvre au sein des organisations locales : existe-il des liens entre caractéristiques des membres et processus de résilience collective ? Si oui, lesquels ? Par ailleurs, comme souligné dans le Chapitre 1, il est nécessaire de distinguer les processus de résilience collective souhaitables de ceux qui ne le seraient pas. Ce changement d'échelle nous permet alors également d'aborder la question de la soutenabilité sociale des processus de résilience collective.

2. Résilience collective et situations individuelles

Introduire l'échelle des personnes dans notre analyse permet de prendre en compte les relations et les effets mutuels entre les situations des personnes et les trajectoires des organisations locales. Nous voulons plus particulièrement éclairer d'une part ce qui fait qu'une personne participe ou non à une organisation locale (comme nous l'avons dit, une organisation locale est caractérisée par une limite claire entre membres et non membres), et d'autre part interroger les effets des dynamiques collectives considérées sur les membres et sur les non-membres. Pour ce faire, nous tentons tout d'abord de circonscrire les fondements des comportements collaboratifs, pour, dans un second temps, sélectionner les éléments nous permettant de caractériser les profils des personnes rencontrées, tant dans leur dimension économique que sociale, que celles-ci soient membres ou non des organisations locales.

Enfin, nous tentons de départager les dynamiques collectives ayant des effets négatifs de celles n'en ayant pas ou peu, c'est à dire les cas socialement soutenables de ceux qui ne le sont pas.

2.1 Comprendre l'émergence des comportements collaboratifs

L'émergence - ou la disparition - d'une organisation locale correspond aux processus de développement - ou de délitement - des comportements collaboratifs à l'échelle des membres. Ces comportements sont conditionnés par deux paramètres : la **volonté** de collaborer et la **possibilité** de collaborer. Un certain nombre d'études empiriques montrent que les situations de coopération volontaire sont nombreuses et diverses, même là où certaines théories les auraient considérées comme vouées à l'échec (Bromley and Chapagain, 1984 ; Marwell and Armes, 1981 - cités dans Zsolnai, 2004). White et Runge (1995) distinguent 3 étapes qui interviennent dans l'émergence des organisations locales : (i) la remise en cause de la situation économique et sociale qui prévalait, ce que les auteurs appellent les facteurs qui touchent le statu quo, et qui va conduire à une proposition d'action collective ; (ii) le choix pour chaque personne de se joindre ou non à cette action collective ; (iii) le processus de structuration collective. Nous avons déjà traité la troisième étape dans ce qui précède, et la redistribution des pouvoirs et des richesses dans les situations de conflit favorisent dans certains cas la première étape. Ainsi, dans ce qui suit, nous explorons les facteurs qui affectent le choix des personnes de collaborer ou non : qu'est ce qui fait qu'une personne démontre la volonté d'appartenir à une organisation locale ? Qu'est ce qui distingue une personne qui peut intégrer une organisation locale et une autre qui ne le peut pas ?

2.1.1 De l'intérêt de se coordonner collectivement

Appréhender ce qui pousse les personnes à collaborer nécessite de s'intéresser non plus au processus de structuration d'un point de vue de l'organisation locale, comme vu dans la section 1 de ce chapitre, mais du point de vue des personnes qui fondent cette action. Si nous avons repoussé, à l'instar de nombreux auteurs, les théories économiques⁷⁷ qui placent au coeur de la réflexion des agents qui collaborent dans le seul et unique but de maximiser leurs

⁷⁷ Il est à noter que les fondements de la collaboration sont principalement analysés en sociologie : Giddens et la théorie de la structuration ; Granovetter et l'encastrement relationnel ; Crozier et l'analyse stratégique.

intérêts individuels, non considérons tout de même comme un facteur favorisant la volonté de coopérer le fait qu'une organisation locale corresponde aux besoins de cette personne.

Le pouvoir mobilisateur

Dans ce qui précède nous avons mentionné deux principales logiques - ce que Reynaud (1989) nomme le « pouvoir mobilisateur » - qui peuvent guider les organisations locales en contexte de post-conflit : celle en lien avec la gestion de l'incertitude, et celle en lien avec la réciprocité. Dans le premier cas, des auteurs tels que Fafchamps (1999) parlent de *risk sharing network*. Les risques mentionnés ici ne sont plus ceux qui menacent la dynamique collective comme abordé plus haut, mais biens ceux qui pèsent sur les personnes. Le regroupement au sein d'un collectif est alors vu comme un moyen pour faire face à ces risques. Fafchamps et Gubert (2007) tentent d'identifier, dans une analyse économétrique appliquée à des données provenant des Phillipines, comment se forment ces réseaux. Ils montrent notamment que la proximité géographique et le fait que les personnes étaient déjà en relation auparavant jouent un rôle déterminant. Si les personnes ont tendance à se regrouper en fonction du type du risque encouru, de la périodicité de ces risques, et de leur capacité respective à se protéger, il est normal que cette même étude montre une certaine homogénéité dans les participants en termes d'activités. Dans le second cas, comme vu avec Ostrom (1998), il n'y a pas de coopération sans réciprocité. Les individus font l'effort d'identifier les autres acteurs concernés, considérés comme des coopérants potentiels. Ils coopèrent a priori avec ceux qui en manifestent l'intention et refusent de coopérer s'il n'y a pas réciprocité. Il y a alors un intérêt à collaborer pour pouvoir bénéficier de l'aide et/ou du prestige social qui découle du fait d'aider. La peur de la sanction, la peur de ne pas maintenir sa place au sein de la communauté constituent également d'autres raisons de collaborer (Sabourin, 2013). Pour Ostrom, c'est la confiance mutuelle qui explique la réciprocité (Ostrom, 2003), ou la crainte dans l'accomplissement de la sanction (Ostrom, 2005). La réputation constitue une de ces informations motivant la confiance en l'autre et donc la réciprocité dans la coopération (Ostrom, 1998, p.12). Mais ces valeurs éthiques (confiance, réputation, respect) restent toutefois soumises aux intérêts des usagers.

En dehors des intérêts liés à la protection contre les risques ou aux systèmes d'entraide réciproques, d'autres types de motivation économiques peuvent être considérées : par exemple la nécessité absolue, lorsqu'il n'y a plus d'autres possibilités et que les personnes ne

peuvent plus assurer leur survie seules ; ou encore des stratégies de captation de l'aide⁷⁸, en lien avec les programmes humanitaires. Des raisons socio-politiques fournissent également des motivations supplémentaires à la collaboration : les formes d'obligation sociale⁷⁹ (« il faut être ainsi ou agir ainsi pour garder sa place dans la communauté ») ; les stratégies de maintien ou de redéfinition des rapports de force (assise du pouvoir au travers du collectif). Fudemma et al. (2002) mènent une enquête entre 1997 et 1998 pour tenter de mettre en évidence la relation entre ce qu'ils appellent les *collaborative behavior* et les caractéristiques des ménages concernés. Ils montrent notamment que le niveau d'accès d'un ménage donné à une ressource et sa capacité à exploiter cette ressource (telle que perçue par lui-même) influence l'appartenance à une association (je m'associe si je sens mon accès menacé).

Les réactions au mécontentement

Lorsque les intérêts d'un membre ne sont pas satisfaits, cette insatisfaction peut se manifester sous différentes formes, décrites par Bajoit (1988) comme les réactions individuelles au mécontentement : quitter l'organisation locale (*exit*) ; protester (*voice*) pour rééquilibrer les avantages et les inconvénients à la participation au collectif ; participer activement tout de même (*loyalty*) pour conserver son statut de membre, avec l'espoir d'une amélioration de la situation ; participer mais passivement (*apathy*), ce qui revient à se résigner, tout en gardant le statut de membre « au cas où ». Dans ce cas présent, la résignation relève bien d'un choix, probablement parce que la personne pense que les trois autres réactions risquent de lui coûter plus, étant donnée sa position actuelle dans le système d'interactions que représente l'organisation locale. Ces différents comportements sont principalement dictés par quatre éléments. Premièrement, le type de besoins auquel répond (ou devrait répondre) l'organisation locale : la protestation et la participation active sont généralement le marqueur d'une organisation locale à but politique, tandis que la défection et l'apathie sont des réactions courantes sinon. Deuxièmement, la position du leader : un leader autoritaire entraîne la défection ou la fidélité, tandis qu'un chef à la recherche de consensus entraîne soit la

⁷⁸ Kulatunga et Lakshman (2013) montrent, à partir d'une étude de cas au Sri Lanka, qu'en contexte de crise les comportements opportunistes (recherche d'avantages immédiats à l'échelle individuelle) peuvent s'équilibrer du fait de la menace que constituent les richesses et un recapitalisation trop rapide.

⁷⁹ Bien que répandue dans la littérature, la peur de l'exclusion doit être nuancée, principalement en ce qui concerne les systèmes d'assurance informelle et autres *risk sharing network*. Fafchamps et Gubert (2007) expliquent ainsi que cette menace n'est que peu crédible dans ce cas précis : « *refusing to share risk with a deviant agent penalizes the group as well. This is most easily seen in a two-person relationship: if A breaches B's trust, B should punish A by refusing to share risk with A, but doing so hurts B as well. Consequently, A could convince B to show forgiveness. This prospect weakens the penalty for cheaters and undermines cooperation* ».

protestation, soit l'apathie. Troisièmement, la possibilité de mobilité géographique offerte par le contexte : si un membre peut facilement migrer, alors protester ou quitter l'organisation locale représentent moins d'inconvénient que si cette personne doit rester dans la communauté (et donc assurer son intégration malgré tout). Enfin, la possibilité de mobilité sociale, réelle ou perçue, offerte par l'organisation locale : si celle-ci a pour objectif de rééquilibrer les rapports de force, alors la plupart des membres vont participer activement ou passivement même en cas de mécontentement.

Valeurs endogènes et apprentissages

Nous venons d'aborder les aspects instrumentaux de l'implication dans une organisation locale, c'est à dire les intérêts directs. Mais l'appartenance à une organisation locale, comme toute autre décision, est un choix qui s'effectue en fonction de ce que la personne juge « bon ». Ce jugement se fait donc en partie à l'aune de ses intérêts propres et de ses besoins, nous l'avons dit. Mais à cette vision rationnelle s'ajoute aussi une dimension plus personnelle, qui repose sur les valeurs de la personne considérée, sur sa conception d'un bien commun, sur son implication dans l'amélioration de la vie communautaire, etc. Dans son approche, Sen introduit la notion de « *commitments* » (Sen, 1985). Celle-ci permet de prendre en compte les comportements « généreux », tournés vers les autres, qui n'ont pas d'incidence directe sur le propre bien-être de celui qui agit (Volkert, 2013). L'implication dans une organisation locale de la part d'une personne motivée par ses propres intérêts devient alors un cas de figure parmi d'autres possibles. Cette notion, en faisant référence à l'engagement (envers autrui, envers une structure collective) est cependant indissociable de l'action. Pour notre part, nous parlerons de valeurs endogènes⁸⁰, qui regroupent les inclinaisons des personnes, qu'elles agissent en ce sens ou non. Fafchamps (1999), lorsqu'il souligne les risques de « *commitment failure* » - c'est à dire les cas où une personne ne respecte pas ses engagements envers le collectif - mentionne l'importance de la réciprocité (je veux t'aider aujourd'hui car j'attends que tu m'aides à ton tour demain). Ainsi, les valeurs personnelles qui poussent une personne à collaborer sont-elles alimentées par l'expérience (apprentissage). Cette plus ou moins grande propension à la réciprocité est montrée comme la résultante d'une culture qui met en avant le droit à la subsistance et l'obligation morale de porter assistance à ceux qui en ont besoin. Les normes établies au sein du village peuvent obliger, plus ou moins

⁸⁰ Bien que particulièrement intéressant pour compléter l'analyse des fondements de la résilience collective, nous n'étudierons pas les processus de formation de ce que nous avons appelé les valeurs endogènes dans le cadre de cette thèse.

explicitement, à des actions d'entraide. C'est par exemple le cas lorsqu'il est considéré comme primordiale au sein du village le remboursement des crédits contractés auprès d'un tiers, et que l'endettement à long terme est considéré comme une honte. Il en est de même lorsque la décision de reconstruction de sa case d'habitation par un ménage est suivie par le don d'une journée de travail par chaque ménage au sein du village. La pression sociale constituée par le regard des ménages les uns sur les autres et de l'attitude des autorités villageoises et communautaires est dans ce cas propice à l'échange de services mutuels, selon des systèmes de réciprocité.

Ces valeurs, potentiellement favorables à l'appartenance à une organisation locale, viennent donc des valeurs véhiculées dans la communauté dans son ensemble mais aussi de l'éducation familiale. En effet, les parents et plus largement la famille transmettent leurs propres valeurs aux enfants, par exemple le fait de privilégier les comportements altruistes même si cela va à l'encontre de ses intérêts propres, ou le fait d'accorder une grande importance à l'honneur (tenir sa parole, respecter ses engagements, ne pas se retrouver en situation d'endettement, etc) avant le profit économique. A l'inverse, les parents peuvent aussi inculquer des comportements privilégiant l'immédiateté, au détriment du futur jugé de toute façon trop incertain. Ces valeurs endogènes ont donc une importance dans l'implication ou non d'une personne dans une organisation locale.

Mais ces normes, ces valeurs, ne sont pas des données fixes. Elles se construisent, se modifient dans l'action, comme le souligne Sabourin (2007). La prise en compte de l'historique collectif d'une personne permet de mettre en lumière les effets de l'apprentissage, qui peuvent être positifs comme négatifs. Positifs par exemple lorsque l'appartenance à une organisation locale a permis aux membres de prendre conscience de la possibilité de remettre en cause certaines injustices et d'aspirer à un meilleur avenir (Kabeer, 2003). Les personnes concernées seront alors davantage motivées dans le futur pour s'engager au sein d'une organisation locale. Stewart (2005) puis Ibrahim (2006) considèrent que l'augmentation de l'estime de soi et du renforcement des capacités viennent de la participation à un collectif en tant que tel, et moins des revenus supplémentaires qui peuvent découler de cette appartenance. Un membre est par ailleurs directement affecté par la réussite (ou l'échec) du collectif auquel il appartient (Stewart, 2005 ; Ibrahim, 2006). En pratique, pour les dynamiques collectives considérées, la fierté des membres en cas d'atteinte des objectifs par le collectif se matérialise par des défilés au nom de l'association, l'affichage de cette appartenance par rapport aux autres personnes du village (une tenue portée uniquement par

les membres de l'organisation locale par exemple), la mise en avant des réalisations du collectif, etc. Cette fierté, liée à ce que Nussbaum (2000) dans sa liste des capacités fondamentales appelle « affiliation », est indissociable, pour cet auteur, d'une vie réussie. La fierté (ou la honte) ressentie selon la réussite (ou l'échec) de l'organisation locale au sein de laquelle la personne est membre crée un effet d'apprentissage, positif dans le premier cas, négatif dans le second. Dans ce dernier cas, la personne sera de plus en plus réticente à appartenir à une organisation locale.

La volonté de collaborer est donc principalement influencée d'une part par les besoins de la personne et la perception qu'elle a de la capacité de l'organisation locale à répondre à ses attentes, et d'autre part d'une configuration favorable des valeurs portées par chacun, que celles-ci proviennent de la famille ou plus largement de la communauté. Toutefois, lorsqu'une personne est prête à collaborer et à s'engager dans une organisation locale, le peut-elle toujours ?

2.1.2 De la possibilité de se coordonner collectivement

Nous déplaçons donc maintenant la question de la volonté de collaborer à celle de la possibilité d'intégrer une organisation locale. En effet, même en considérant un environnement propice à l'entraide, c'est-à-dire un contexte où les personnes sont favorables à la participation dans une organisation locale, certaines restent en dehors de toute entité collective. Si l'on vient de voir que les valeurs endogènes constituent une forme de prédisposition à la participation à une organisation locale, vouloir ne signifie pas pouvoir⁸¹. En effet, il existe des contraintes qui limitent, voire annihilent, l'implication de certains dans les dynamiques collectives. Nous tentons de recenser ici les facteurs contraignants, les capacités d'action manquantes chez les ménages pour exercer leur liberté dans le choix d'appartenir ou non à une organisation locale.

La possibilité d'un point de vue économique : la capacité à contribuer

Premièrement, la pauvreté, qui entrave la participation aux initiatives collectives en rendant incapable de contribuer. En effet, le niveau de revenu ou d'actifs est cité comme condition nécessaire à l'appartenance à une organisation locale dans de nombreuses études. Mercoiret

⁸¹ Le fait de pouvoir collaborer mais ne pas vouloir le faire ne pose pas de problème éthique car le ménage fait l'exercice de sa liberté normalement, tandis que vouloir mais ne pas pouvoir démontre une impossibilité à réaliser ses aspirations et donc une privation de liberté. Et c'est justement, dans l'approche des capacités, cette privation de liberté qui constitue la pauvreté.

(1994) souligne qu'il est primordial de disposer (pour mettre à disposition du collectif) d'un minimum de ressources économiques (par exemple de la force de travail, de l'argent, des terres, des outils). Guillerrou (2007), au travers de l'analyse des groupements de producteurs Camerounais, note que non seulement la mise en commun de ressources ne peut alors qu'être limitée pour les personnes vulnérables, mais qu'en plus celles-ci sont généralement contraintes de privilégier les calculs individuels à très court terme, remettant en cause leur potentielle appartenance à une organisation locale (Guillerrou, 2007). A l'inverse, certaines études semblent démontrer, que ce n'est pas le niveau de revenu qui importe pour comprendre l'implication dans les activités associatives, mais les valeurs que celles-ci détiennent (Bebbington, 1999). Le premier type d'études montre la prévalence des actifs pour participer à une action collective, tandis que le second semble privilégier la piste des perceptions et des valeurs endogènes (responsabilité, confiance, valorisation du bien commun, etc). Nous verrons, dans ce qui suit, que ces résultats peuvent être les manifestations d'un même phénomène au final.

La possibilité d'un point de vu social : la capacité à inspirer la confiance

Deuxièmement, une position sociale défavorable au sein du village. A ce titre, Mercoiret (1994) insiste sur le fait que pour s'engager dans une organisation locale, il faille disposer d'un minimum de ressources socio-politiques (réseaux de connaissances, alliances, positionnement favorable dans les rapports de force) et culturelles (niveau d'éducation, éventuellement appartenance antérieure à un collectif). En tant que ressource et enjeu de pouvoir potentiellement disputé - nous avons mentionné plus haut l'étude de Fudemma et al. (2002) qui montre que l'appartenance à une organisation locale peut être déclenchée par le fait de sentir son accès aux ressources menacé - s'impliquer dans une organisation locale n'est pas accessible à tout le monde. Si Fafchamps et Gubert (2007) montrent l'importance des interactions et des relations antérieures pour faciliter l'intégration dans une organisation locale, Bohle et al. (1993) insistent sur la dualité des relations sociales et des réseaux d'appartenance, qui peuvent s'avérer contraignants voire mener à l'exclusion. Appartenir à un collectif signifie notamment être accepté comme membre par celui-ci, et pouvoir revendiquer ce statut. C'est alors la perception que les autres ont d'une personne donnée qui va affecter la possibilité pour celle-ci d'entrer dans l'organisation locale. Par ailleurs, développée initialement par Granovetter et Polany, la notion d'encastrement (*embeddedness*) permet de penser une personne - et donc ses décisions et ses actions - comme « encadrée » au sein de

réseau et de relations personnelles. Chaque personne, en appartenant à différentes sphères sociales, possède des droits mais aussi des obligations, ce qui peut conduire à ce que Lallau (2013) appelle des conflits d'enchâssement : les règles d'appartenance à une sphère donnée rentrent en contradiction avec celles d'une autre sphère. Ainsi appartenir à une organisation locale peut potentiellement remettre en cause l'intégration dans une autre sphère sociale, contraignant la personne à ne pas se joindre au collectif pour préserver ses relations avec un autre groupe social.

Ainsi, comme nous le verrons plus en détail dans le Chapitre 5, l'analyse des entrées et des sorties au sein d'un collectif doit être vu à la fois comme une succession de choix par rapport aux caractéristiques de l'organisation locale (leader, contexte, but poursuivi par l'organisation locale) et à la fois par rapport à un équilibre entre la capacité du membre à contribuer, la capacité de l'organisation locale à le rétribuer (à répondre à ses besoins et ses attentes) et ses relations avec les autres, plus précisément son positionnement social. Lallau (2013) souligne par ailleurs que les attentes des membres vis-à-vis du collectif sont d'autant plus importantes que la zone concernée est marginale, c'est à dire délaissée par les appuis extérieurs, qu'il s'agisse des projets humanitaires ou des interventions de l'Etat. Mais finalement, plusieurs aspects remettent en cause la distinction opérée ci-dessus entre le fait de « pouvoir » et le fait de « vouloir » appartenir à une organisation locale. En effet, nous allons voir dans ce qui suit que la frontière entre ce qu'un personne veut faire (ce qu'elle exprime comme tel) et ce qu'elle peut faire (ce qu'elle fait réellement) peut s'avérer flou.

Une frontière effective entre vouloir et pouvoir ? Aspirations et échecs d'aspiration

Le fait de vouloir quelque chose, c'est à dire d'aspirer à quelque chose, peut être grandement influencé par ce que l'on se sait / ce que l'on se croit capable de faire. Aspirer, c'est se projeter dans l'avenir. Lallau (2013) distingue ainsi le fait d'exprimer sa faim et de vouloir manger à ce moment-là, du fait d'espérer parvenir à manger à sa faim de façon quotidienne. Si dans le premier cas il s'agit d'un désir à assouvir, le second cas nécessite une action dans la durée, un investissement en temps et/ou en argent, pour provoquer un changement dans sa situation. La séquence qui sépare l'aspiration (j'aimerais faire/être...) de l'objectif atteint (je fais/suis...) comporte d'une part la conception d'un plan d'action et d'autre part la capacité à mobiliser les moyens nécessaire pour atteindre son but. Une personne qui ne parvient pas à mobiliser les moyens nécessaires à son projet ne pourra pas réaliser ses aspirations, ce qui

pourra faire émerger de la frustration. On parle alors d'*aspirations gaps*, qui décrit l'écart entre ce qu'une personne valorise et ce qu'elle parvient réellement à être ou faire (Ray, 2004). Plus une personne sera confrontée à cet écart, et plus elle sera frustrée, car elle ne pourra pas mener la vie qu'elle souhaite mener. Cette première forme d'échec d'aspiration (*aspiration failure*) conduit à une seconde, qu'Elster (1983) a baptisé « *sour grapes* » : à force de frustration, la personne peut adapter ses aspirations aux objectifs qu'elle pense pouvoir atteindre réellement. Autrement dit, ce qu'il est souhaitable d'obtenir peut devenir fonction de ce qu'il est possible d'obtenir (Lallau, 2013). Les situations de grande pauvreté peuvent conduire cela : on ne parvient plus à concevoir un avenir meilleur, on ne se projette plus qu'à court terme, on perd ainsi, comme formulé par Appadurai (2004), sa capacité à aspirer (*capacity to aspire*), on se résigne, on devient fataliste. Sen (1985) illustre ce phénomène de préférences adaptatives au travers d'un groupe de femmes en Inde, qui exprimaient des objectifs très bas en terme d'accès aux infrastructures de soin, tandis que les hommes dans des situations similaires formulaient des objectifs plus élevés. C'est en ajustant à la baisse le niveau de leurs aspirations que ces femmes parvenaient à s'estimer plus satisfaites de leur situation que les hommes. Leur niveau de frustration était ainsi réduit. Dans un ordre d'idée similaire, de Weerdt (2002) met en évidence le fait que les personnes non éduquées évitent de constituer des réseaux. Ceci peut s'expliquer, entre autre, par une perception négative de ses propres capacités et/ou la peur d'être rejeté. Or, nous l'avons dit, la préexistence d'interactions fréquentes semble être un facteur favorable à l'implication dans une organisation locale. Ainsi, ces personnes limitent-elles, inconsciemment du moins, leur possibilité d'appartenir à une dynamique collective.

Finalement, nous avons relevé un ensemble de facteurs qui fondent les comportements collaboratifs : les facteurs qui entraînent la motivation (volonté d'appartenir à une organisation locale) d'une part, et ce qui donne la possibilité (capacité à appartenir à une organisation locale) d'autre part. Du fait du phénomène des échecs d'aspirations, cette distinction est toutefois à nuancer : une personne peut afficher la volonté de ne pas participer à une dynamique collective principalement du fait qu'elle pense que ses efforts ne lui permettront pas d'aboutir à une meilleure situation, ou parce qu'elle ne se sent pas capable d'assumer les responsabilités qui correspondent à cette participation. Ci-dessous, nous proposons de caractériser les profils - c'est à dire les situations - des personnes rencontrées sur nos trois terrains de recherche à partir d'une combinaison de facteurs économiques et sociaux.

Deux objectifs à cela : d'une part, comprendre l'effet de la situation des membres sur les processus à l'œuvre au sein des organisations locales considérés ; d'autre part, appréhender les différences entre membres et non-membres pour mieux comprendre les enjeux sous-jacents de ces dynamiques collective et ainsi mieux anticiper les effets des appuis humanitaires.

2.2. Les profils socio-économiques : disparités et processus de résilience collective

A l'instar de Stewart (2005), nous considérons que l'appartenance à une organisation locale est une capacité en soi, qui certes permet éventuellement d'améliorer ses conditions d'existence, mais qui est également valorisable pour elle-même. Cette capacité d'appartenance est conditionnée à la fois par la volonté et par la possibilité d'intégrer une dynamique collective, comme nous venons de le voir. Nous nommerons potentialité collective la probabilité qu'une personne appartienne ou non à une organisation locale. Pour définir cette potentialité collective, nous caractérisons les profils des personnes rencontrées par deux capacités : celle à assurer sa subsistance, qui regroupe les dimensions économiques de la situation des personnes ; celle à s'intégrer socialement, qui correspond aux aspects sociaux.

2.2.1 La capacité à assurer sa subsistance

Des seuils économiques pour l'appartenance à une organisation locale ?

Nous l'avons dit, pouvoir s'impliquer dans une organisation locale c'est tout d'abord pouvoir contribuer. La situation de la personne en termes de ressources économiques, c'est-à-dire en termes de moyens d'existence conditionne son appartenance à une structure collective. Quelle que soit l'action collective à laquelle celle-ci prend part, son implication passe par une mise à disposition de l'organisation soit d'argent, soit de force de travail ou de temps, soit d'équipement, soit de compétences spécifiques ou encore de plusieurs de ces capitaux à la fois. Cette contribution nécessite donc préalablement un niveau suffisant respectivement de liquidités, de force de travail, d'équipements productifs, ou de savoir-faire. Shepherd et

Cabral (2008) insistent sur le fait que les populations pauvres ont un coût d'opportunités⁸² plus grand car l'ensemble de leurs ressources est tourné vers leur subsistance. Ainsi, appartenir à une organisation locale nécessite de renoncer à des activités ou des revenus qui sont primordiaux dans leurs systèmes d'activités. Nombreuses sont alors les personnes qui choisiront de ne pas s'impliquer dans une dynamique collective. A l'opposé, pour les personnes relativement plus privilégiées, il se pose une autre question : est ce qu'il s'agit de besoins que l'organisation locale peut combler ? Globalement, l'appartenance à une organisation locale ne leur apportera rien de plus économiquement parlant, étant donné qu'elles sont déjà en mesure de répondre à une grande partie de leurs besoins. Les membres des dynamiques collectives étant dans des situations économiques relativement moins bonnes, les objectifs visés restant inférieurs aux objectifs que pourraient désirer atteindre ces personnes en meilleure situation. C'est Evans (2002) qui suggère cet effet de seuil : « *For those already sufficiently privileged to enjoy a full range of capabilities, collective action may seem superfluous to capability, but for less privileged attaining development as freedom requires collective action* » (p.56). Ainsi, nous supposons qu'une personne ayant de trop faibles moyens d'existence ne pourra, la plupart du temps, démontrer qu'une faible potentialité collective, étant généralement dans l'impossibilité de participer à l'organisation locale souhaitée, de même qu'une personne en meilleure situation économique, car elle aura moins d'intérêt à s'y impliquer.

Approcher la capacité à assurer sa subsistance

Dans nos contextes, les conditions d'existence des populations sont largement contraintes par la pauvreté, les crises, le manque d'infrastructure de base notamment. De ce fait, s'intéresser à la situation économique d'une personne revient à s'intéresser à ses fonctionnements⁸³ essentiels, puisque la plupart ne parviennent pas à réunir les moyens suffisants pour satisfaire leurs besoins moins élémentaires. De ce fait, c'est sur la capacité à assurer sa subsistance que nous nous concentrons, aptitude regroupant les fonctionnements fondamentaux. Puisque nous nous positionnons dans le cadre de la recherche-action, et que l'action en question concerne

⁸² Le coût d'opportunité (ou coût de renoncement) désigne le montant des revenus auxquels on renonce lorsqu'on procède à un choix, autrement dit lorsqu'on affecte les ressources disponibles à un usage donné au détriment d'autres choix. Le coût d'opportunité correspond donc à la valeur de la meilleure autre option non-réalisée. Dans le cas de l'appartenance à une organisation locale, le coût d'opportunité est la valeur retirée par la personne si elle ne s'impliquait pas dans l'organisation locale et affectait ce temps / cet argent à une autre activité.

⁸³ « Un fonctionnement (*functionings*), c'est ce que toute personne peut faire ou être. En combinant des fonctionnements l'individu devient capable de faire, d'être et de devenir : c'est sa capacité (effective et potentielle) » (Giraud et Dubois, 2008).

principalement les interventions de réponse à la crise (interventions humanitaires), il ne s'agit pas ici d'évaluer le niveau de bien-être et encore moins celui de bonheur, mais de vérifier si les ménages parviennent à répondre à leurs besoins essentiels. Ce choix peut s'avérer non satisfaisant, en cela qu'il ne suit pas la logique de la liberté de choix, comme préconisé par Sen et suppose des besoins similaires pour tous, mais il nous paraît cependant comme le plus pragmatique. Si la mesure de la situation économique des personnes, i.e de la pauvreté dans nos contextes, a longtemps été basée sur le seul revenu, l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (*Multidimensional Poverty Index*, MPI) développée à partir de 2010 par l'*Oxford Poverty & Human Development Initiative* prend quant à lui en compte 10 facteurs : les cas de mortalité infantile ; les cas de malnutrition ; les années de scolarité et les cas de sortie de l'école ; l'accès à l'électricité et à l'eau potable ; la possession de sanitaires ; le sol de l'habitat ; l'accès à l'énergie ; la possession de biens mobiliers. Cette mesure est effectuée à l'échelle du foyer. Dans une démarche similaire, nous nous concentrons sur une série d'indicateurs, avec l'objectif de discriminer de façon simple les personnes interrogées. Si l'accès à l'eau potable ou à l'énergie n'est globalement assurée pour aucune des personnes rencontrées sur nos terrains de recherche (et donc sont non discriminants), nous nous intéressons à l'accès à l'alimentation, à l'école, aux infrastructures de soin et au type de logement habité. Bien que de nombreuses études démontrent des stratégies intra-ménages de répartition des ressources (par exemples les cas où les adultes diminuent leurs rations de nourriture au profit des enfants, ou au contraire les enfants qui se voient attribués des portions plus réduites au profit des actifs), cette production d'informations serait trop chronophage par rapport à notre questionnaire qui concerne principalement les organisations locales. Ainsi, nous restons à l'échelle du ménage pour approcher la capacité à assurer sa subsistance. Nous nous focalisons par ailleurs sur les aspirations des personnes telles qu'elles les expriment, pour avoir une idée du niveau de manque par rapport aux besoins fondamentaux notamment. Nous l'avons dit les aspirations, bien quelle soit changeantes dans le temps, renseignent sur les situations des personnes et notamment sur leur aptitude à atteindre les fonctionnements essentiels. Si nous ne pouvons pas quantifier le sentiment de privation nous pouvons toutefois approcher cette question de façon binaire via les aspirations (je ressens une privation ou je ne ressens pas de privation). Il y a un décalage entre ce qui est exprimé par une personne en termes d'aspirations et sa situation réelle dans deux cas. Premièrement si celle-ci est résignée : cette personne ne se projette plus dans l'avenir et ne formule donc plus les manques et les possibles améliorations de sa situation. Deuxièmement si celle-ci fuit dans

l'irrationnel : les aspirations formées sont incohérentes avec les conditions de vie de la personne au moment où nous la rencontrons. La disponibilité en force de travail est quant à elle approchée via la position du ménage en terme de cycle de vie, sa composition (nombre d'actifs et nombre de personnes à charge), et son activité principale.

Par ailleurs, l'incapacité d'un ménage à améliorer sa subsistance réside aussi dans l'incapacité à défendre les actifs qu'il possède par rapport à l'adversité en général et par rapport aux autres ménages en particulier (Bebbington, 1999). Or, sentir son accès à une ressource menacé est également un facteur potentiel de regroupement et d'émergence d'une dynamique collective. Ainsi, nous nous intéressons également aux aspects sociaux qui participent à la définition de la situation des personnes.

2.2.2 La capacité à s'intégrer socialement

De l'importance du capital social

Nous approchons l'ensemble des droits et des obligations qui régissent les interactions entre les personnes - qui donc influent sur les comportements collaboratifs et *in fine* sur l'appartenance ou non d'une personne à une organisation locale - via le concept de capital social. A l'instar d'Ibrahim (2006) et de Lallau et Dumbi (2007), nous considérons le capital social comme l'un des catalyseurs de l'action collective. Lallau (2013) montre le rôle central que joue le capital social dans le passage du choix individuel au résultat collectif. Si la naissance de ce concept est attribuée à Bourdieu⁸⁴, la Banque Mondiale est à l'origine de l'engouement pour celui-ci⁸⁵ - via la *Social Capital Initiative*⁸⁶ - et présente ce dernier comme « *a resource to be tapped, a productive asset which can be strategically mobilized by individuals and groups for particular ends* ». Selon Bourdieu (1980), « *le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il*

⁸⁴ Comme De Filippis (2001) le souligne, la plupart des travaux abordant la question de développement collectif mobilise la définition de Putnam, qui met d'ailleurs en évidence l'importance du capital social dans les associations et les organisations volontaires (Putnam, 1993 et 2000). Il utilise principalement comme indicateur le ratio du nombre d'association locale par habitant pour mesurer le niveau de capital social. Ce faisant, il met de côté un aspect particulièrement important dans l'analyse des inégalités et de la résilience : les caractéristiques spécifiques des personnes impliquées dans ces associations, par rapport à celles qui ne s'impliquent pas. En effet, comme souligné par Bourdieu, le capital social est distribué, utilisé, mobilisé, échangé de façon irrégulière à l'échelle locale.

⁸⁵ Se référer à Bebbington et al. (2004) pour une analyse de l'émergence et de l'évolution de la conception du capital social dans les travaux de la Banque Mondiale.

⁸⁶ Voir notamment Grootaert (1998), Colletta et Cullen (2000), Grootaert et Van Bastelaer (2002).

peut effectivement mobiliser ». En considérant le capital social comme une ressource l'accent est principalement mis sur les aspects positifs, les opportunités qui peuvent en découler. La définition d'Ostrom (1999) permet d'explorer les notions de réciprocité et de confiance notamment, mais aussi d'introduire une réflexion sur les contraintes liées à l'appartenance à telle ou telle sphère sociale : « *the norms, rules and expectations about patterns of interactions that groups of individuals bring to an activity* » (Ostrom, 1999, p141). Ce capital social est, à l'instar des autres formes de capitaux, inégalement réparti au sein de populations que nous considérons. Au travers de ce concept, nous souhaitons approcher les éléments qui influent sur la volonté d'une personne à appartenir à une organisation locale et sur la possibilité que celle-ci a de le faire, c'est à dire à la fois et les droits et les opportunités que permettent la détention de ce capital mais aussi les contraintes et les freins potentiels. Nous reprenons notamment la distinction opérée par Uphoff : « *Social capital can be understood as existing in either structural or cognitive forms* » (Uphoff, 2000). Nous comprenons le capital social structurel, comme la ressource issue de la mise en relation avec d'autres ; le capital social cognitif, comme fruit des perceptions de la personne vis-à-vis de l'environnement dans lequel elle évolue. Nous adjoignons à cela une troisième forme, celle du capital social politique, qui découle de la perception des autres envers la personne considérée, et qui constitue donc un élément clés dans les rapports de force. Les trois formes de capital social - structurelle, cognitive et politique - interagissent et sont connectées.

Le capital social structurel

La possibilité de s'impliquer dans une organisation locale est premièrement dépendante du capital social structurel du ménage. En effet, les organisations locales spontanées s'appuient sur des réseaux préexistants. Cleaver (2005) identifie le fait de ne posséder que des réseaux déjà fragilisés comme l'un des facteurs qui limitent les comportements collaboratifs : une parenté qui ne soutient pas, un mariage fragile du fait du non-paiement de la dot et du manque « d'entretien » de la femme, etc. Si Sabourin (2007) considère que la création de ces groupements correspond à la modernisation des systèmes de réciprocité, nous considérons plus simplement pour notre part que ceux-ci représentent une forme de formalisation des réseaux, c'est-à-dire du capital social structurel. Cette formalisation découle de la nécessité pour les ménages de sécuriser une ressource sociale, en maintenant des interactions chroniques et en garantissant des règles pour faciliter les échanges sans avoir à en renégocier les modalités. C'est également le niveau d'exposition au risque qui s'avère un facteur

important pour la constitution des réseaux (De Weerd, 2002). Cet auteur, en se focalisant sur les réseaux d'assurance et à travers une étude de case en Tanzanie, montre que les facteurs influençant les regroupements sont notamment la parenté, la proximité géographique, le nombre d'amis en communs. Ces facteurs sont précisément ceux qui caractérisent le capital social structurel des ménages. Un ménage possédant des liens étroits ou un réseau étendu aura une plus forte potentialité collective, en ce sens que ses connexions avec les autres ménages le conduiront plus probablement à être inclus dans une organisation locale. On cherche donc à analyser succinctement les réseaux mobilisables et mobilisés par la personne⁸⁷. Cependant, Portes, en 1998, met en évidence les côtés néfastes de certains types de liens, qui conduisent à des formes de solidarité plus exclusives fondées sur la parenté, le clan, l'ethnicité, la religion (Titeca, Vervisch ; 2008). De même, Sabatini (2005) suggère qu'un niveau élevé de liens forts (la famille par exemple) exclut les liens plus faibles. La famille, est à la fois une source de soutien (*care*) et d'obligation (*dependency*) (Cleaver, 2005). Par exemple, le fait d'avoir sa famille à proximité peut faciliter les échanges et permettre d'accès à un capital physique plus important, au travers de système de redistribution, ou, à l'inverse, l'obligation de contribuer socialement envers sa famille entraîne une diminution du capital monétaire ou de la force de travail disponible. Ceci peut être mis en évidence dans nos contextes au travers de la prise en compte du nombre d'actifs dans le ménage et de la proximité de la famille (différentiation entre migrants et autochtones notamment).

Le capital social cognitif

L'implication dans une organisation locale repose également nous l'avons dit sur la volonté des ménages de participer à cette structure collective, autrement dit sur la volonté de s'entraider. Selon nous, à l'instar d'Ostrom, la volonté ou non de contribuer à une organisation locale dépend de la capacité à faire confiance aux autres. Celle-ci provient de la perception et l'internalisation des normes, des règles et de la responsabilité vis-à-vis d'autrui. Nous considérons également les valeurs endogènes, qui doivent être favorables à autrui

⁸⁷ Le capital social structurel a souvent été mesuré par la taille du réseau des ménages, i.e les relations qui sont entretenues avec les différentes personnes cotoyées (nombre de visites reçues, fréquence des repas partagés / offerts, etc). Cependant, nous voyons deux grandes limites. Premièrement, les réseaux de temps de « paix » ne sont pas les mêmes que les réseaux de temps de « crise » (Berrou et Gondard, 2010). Deuxièmement, il est important d'ajouter une estimation de la solidité de ce réseau, en considérant le risque que celui-ci soit affecté par un même aléa, et que ce réseau ne puisse pas être sollicité au moment où le ménage en a besoin. En effet, face à des chocs de grande ampleur, il n'est pas rare de recueillir le témoignage suivant : « Je ne peux pas demander d'argent car tout le monde est pauvre. ». Ces propos démontrent la limite de certains réseaux, qui ne jouent plus alors leur rôle de recours (De Weerd, 2002).

(solidarité⁸⁸ et sentiment de responsabilité), ainsi que la confiance en soi-même, qui fait écho à ce que nous avons développé plus haut sur les aspirations et la maîtrise qu'une personne pense pouvoir avoir sur son environnement et sur sa vie. C'est ce que nous mettons derrière le capital social cognitif⁸⁹. L'ensemble de ces facteurs peuvent s'entraîner mutuellement dans un cercle vertueux, celui de la confiance, facilitant des collaborations constructives et durables. Toutefois, si les normes, les valeurs endogènes et les intérêts de chacun peuvent contribuer à l'installation d'un climat d'entraide, ces aspects peuvent tout aussi bien être défavorables au développement de comportements collaboratifs. On se trouve alors face à un cas où le capital social cognitif des personnes au mieux les dissuade de participer, ou dans le pire des cas nuit à la constitution et au fonctionnement même des entités collectives. Par exemple, dans certains villages, la pression sociale n'est pas suffisamment forte pour imposer aux ménages le remboursement de leurs dettes. Si ceux-ci n'ont pas eu même ce sentiment de responsabilité vis-à-vis des autres, ils peuvent alors faire défaut et multiplier les créances douteuses sans être inquiétés. Dans ce cas, aider un tiers devient un risque, une perte potentielle. C'est alors un cercle vicieux qui s'enclenche, celui de la méfiance, qui freine les actes d'entraide.

Le capital social politique

Enfin, nous l'avons mentionné, la position de la personne dans les rapports de force a une grande influence sur la possibilité ou non d'appartenir à une organisation locale. C'est alors son niveau de capital social politique⁹⁰ qui conditionne en partie sa participation aux manifestations collectives au travers de son statut d'une part et de sa réputation d'autre part. On l'a dit, le statut est une variable « de naissance » généralement. En revanche, la réputation est un construit social : pour être « invité » dans une organisation locale, il faut être perçu comme fiable, solvable, capable de tenir ses engagements. En effet, si l'influence de l'appartenance ethnique n'est pas confirmée par son étude tanzanienne, De Weerdts souligne par ailleurs le fait que, « *rich households choose each other as network partners, but poor households avoid each other as network partners* » (De Weerdts, 2002). Le niveau de richesse

⁸⁸ « *This would occur not because of through established networks, roles, rules, procedures or precedents, but simply because people are predisposed to give aid according to their respective and shared ways of thinking and acting* » (Uphoff, 2000). De même, Rosenblat (2004) opère une distinction entre le « *preference-based social capital* », c'est-à-dire l'altruisme, que nous rapprochons des valeurs endogènes détaillées plus haut, et le « *cooperative social capital based on repeated interaction* » qui découle des intérêts du ménage et d'incitations dues à la fréquence des interactions. Ce dernier représente en fait l'investissement nécessaire pour maintenir un niveau jugé acceptable par le ménage de capital social structurel.

⁸⁹ Uphoff (2000) met en évidence l'importance du capital social cognitif sur le capital social structurel pour atteindre un objectif, et lui accorde même une certaine prévalence.

⁹⁰ Notre approche de la dimension politique du capital social est présentée plus en détail en Annexe 3.

a ici un effet sur la constitution des réseaux mais c'est surtout la capacité des ménages à inciter la confiance qui est en jeu dans ce cas-là. La difficulté pour le ménage est que, étant inclus dans plusieurs sphères collectives, maintenir sa réputation aux yeux des autres peut requérir des comportements incompatibles. Souvent, les expériences collectives font le témoignage de difficulté dans la gestion de l'argent et du matériel (détournement) car ce que le ménage « doit » faire pour être perçu comme fiable au sein de sa sphère familiale par exemple est contradictoire avec ce que le ménage « doit » faire dans le cadre de son engagement dans une organisation locale. A titre d'illustration, on peut citer un ménage ayant une dette officieuse auprès d'un proche du fait d'un service rendu antérieurement par celui-ci. Les normes communautaires, c'est-à-dire ce que l'on considère qui doit être fait – et donc ce que ce proche attend du ménage – peut consister à faire profiter des équipements de l'organisation à ce tiers. Sabourin (2007) révèle notamment « l'obligation » de certains ménages contraints de faire du clientélisme. Or, la structure collective peut stipuler dans ces règles qu'il est interdit aux non-membres d'avoir accès aux ressources du groupement. Dans ce cas-là, les deux règles étant incompatibles, le ménage doit faire un choix, sacrifiant l'une ou l'autre de ces ressources sociales.

Ces profils socio-économiques sont selon nous en lien avec la probabilité qu'une personne appartienne ou non à une organisation locale, ce que nous appelons la potentialité collective. Par ailleurs, ils permettent de mettre en lumière des disparités entre les personnes rencontrées, et de documenter les facteurs influençant la résilience des organisations locales. Les effets de seuils suggérés par les différents auteurs, tant dans la dimension économique et que la dimension sociale, challenge la parité de participation comme définie par Fraser (2004). Au sein d'une organisation locale, on peut observer des disparités socio-économiques plus ou moins importantes entre les membres. Si ces disparités peuvent ne pas nuire à la résilience collective, elles peuvent éventuellement favoriser l'apparition de processus non soutenables socialement, lorsque les membres les plus aisés exploitent l'organisation locale au détriment des membres en situation plus précaire. De la même façon, des disparités peuvent exister entre les membres de l'organisation locale et les non-membres, à même, dans certains cas, de favoriser des nuisances⁹¹. C'est ce que nous cherchons à aborder maintenant.

⁹¹ En employant le terme de « nuisance » nous ne souhaitons cependant pas donner une connotation moraliste à notre propos, mais juste introduire dans l'analyse la distinction entre ceux qui tirent des bénéfices du fonctionnement des organisations locales et ceux qui en retirent des désagréments. Notre approche ne s'intéresse qu'à l'aspect superficiel des choses, et nous ne considérons pas les cas où nuire à un membre de groupe armé en mettant à mal ses sources de revenus pourraient être d'une certaine façon bénéfique puisque celui-ci aurait alors moins de liquidités à injecter pour le financement d'armes par exemple.

2.3 Vers une résilience collective socialement soutenable ?

Il a été reproché au concept de capacité collective de masquer les hétérogénéités à l'intérieur d'un collectif et de toujours considérer comme positif l'appartenance à un groupe. Cleaver (1999) montre que certains peuvent pourtant s'avérer exclusifs et discriminatoires. De même, des critiques ont été émises concernant le concept de résilience notamment par rapport au fait que les processus peuvent conduire à la reconstruction d'un système inégalitaire, abusif. Même si les groupes armés n'ont pas été intégrés dans l'analyse du fait des objectifs considérés comme « non désirables » et des difficultés d'accéder aux informations, une organisation locale avec un objectif désirable (ex : permettre aux membres d'augmenter leur revenus par l'accès aux parcelles de bas-fonds) peut entraîner des effets indésirables parmi les membres ou pour les non membres. Nous avons recours à la notion de soutenabilité sociale pour interroger la dimension éthique de la résilience collective, nous l'avons dit. Au final, ce sont deux questions que nous soulevons ici : à qui profite la résilience d'une organisation locale ? Au détriment de qui cette résilience se construit-elle ?

2.3.1 Des disparités aux inégalités ?

Disparités socio-économiques et fonctionnement des organisations locales

S'attacher à l'identification de profils comme nous venons de le faire permet de différencier les personnes rencontrées selon leur situation économique et leur position sociale. Spontanément, l'émergence des organisations locales se fait à partir de profils plutôt homogènes : De Weerd (2002), à travers une étude de cas en Tanzanie, montre qu'appartenir à la même classe sociale (c'est à dire posséder le même niveau de vie, pour cette étude) est un critère favorisant les regroupements pour la formation de réseaux d'assurance informelle. De façon similaire, les disparités économiques entre les ménages se manifestent notamment par des différences en termes d'aptitude des personnes à contribuer dans une organisation locale, c'est à dire à allouer de l'argent, de la force de travail, du temps notamment, pour le fonctionnement de la dynamique collective, i.e. à contribuer aux ressources partagées. Les disparités économiques engendrent également des attentes différentes des personnes vis-à-vis de l'organisation locale. A priori donc, les hétérogénéités entre les membres ne facilitent donc pas les processus de résilience collective, puisque la coordination entre les personnes se heurte dans ce cas à de nombreux obstacles, et s'avère finalement plus complexe (Cernea,

1988). Toutefois, d'autres résultats, dont nous avons déjà parlé, indiquent plutôt que l'hétérogénéité des profils des membres pourrait être un facteur de solidité de l'organisation locale : en ayant des activités et des situations différentes, les personnes ne sont plus (ou moins) soumises aux mêmes chocs et aux mêmes risques, et de ce fait la dynamique collective a plus de chance de perdurer dans le temps. D'autres auteurs estiment également que ces disparités (d'ethnicité, de classe sociale), si elles peuvent être considérées comme une contrainte, ne constituent cependant pas un facteur rédhibitoire, ni à l'émergence des organisations locales, ni à leur résilience : « *heterogeneity is not a strong predictor of the level of collective action. Rather, heterogeneity is a challenge that can be overcome* » (Varughese et Ostrom, 2001, p.8). En outre, ces auteurs précisent notamment que l'exclusion de certaines personnes représente un coût pour le groupe, et est donc, en pratique, plutôt rare. Ces deux tendances semblent contraires, c'est pourquoi nous voulons interroger les effets, dans les contextes qui sont les nôtres, du degré d'hétérogénéité des profils (i.e. de disparité entre les membres) sur les processus de résilience collective.

Résilience collective et disparités socio-économiques

Les effets des changements économiques et sociaux qui surviennent au sein des organisations locales - et notamment des processus de résilience collective - sur les disparités socio-économiques sont eux moins bien documentés. Cela est d'autant plus important à considérer dans nos contextes que, comme le note Stewart (2005), les conflits sont généralement générés pas des différences d'accès aux ressources économiques ou au pouvoir : « *deprivation (or fear of deprivation) of group access to political resources can be a powerful source of resentment and mobilisation* » (p.192). Ainsi une augmentation des disparités dues aux dynamiques collectives pourrait alimenter le conflit et participer à la prolongation des tensions. Des réductions de disparités peuvent se produire lorsque l'organisation locale devient un moyen de redistribuer ses avoirs, pour éviter l'ostentation des signes extérieurs de richesse, pour limiter les pillages, ou pour augmenter son acceptation sociale par des démonstrations de « générosité ». Si plusieurs personnes mettent des outils en commun pour pallier les manques des autres membres, alors on peut voir émerger une association de prêt de capital physique par exemple. La redéfinition des rapports de force lorsque le ou les personnes dominantes ne peuvent plus maintenir leurs droits d'accès, ou du moins ne peuvent plus limiter l'accès des autres personnes aux ressources, est aussi vecteur de diminution des disparités. A l'inverse, il peut y avoir augmentation des disparités via le fonctionnement des organisations locales, au

travers de la mainmise sur une ressources qui permet de développer une rente de situation (dont la rente humanitaire ou encore la rente de paix⁹²).

Nous mobilisons et mobiliserons le terme de disparité, et non d'inégalité, pour décrire les écarts observés dans l'aptitude à assurer sa subsistance (disparités économiques) et l'aptitude à s'intégrer socialement (disparités sociales) entre les ménages. Le terme de disparité permet de rester dans une posture descriptive, tandis que le terme d'inégalité obligerait à statuer sur la légitimité des écarts observés : une inégalité étant un construit social, on ne pourrait parler d'inégalités que lorsque les écarts seraient jugés illégitimes, or ces écarts ne sont pas toujours le fruit de construits sociaux, mais le résultat de trajectoires individuelles⁹³. Toutefois, dans de nombreux cas, ce sont bien des inégalités que nous traitons, inégalités qui prennent leur racine tout d'abord dans la possibilité ou non d'appartenir à une organisation locale : « Il faut déclarer injuste le fait que des individus et des groupes se voient déniés le statut de partenaire à part entière dans l'interaction sociale en conséquence de modèles institutionnalisés à la construction desquels ils n'ont pas participé sur un pied d'égalité (...). » (Fraser, 2004, p.30). Ce sont donc ces phénomènes qui nous conduisent à interroger la soutenabilité sociale des processus de résilience collective, car le groupement pleinement coopératif « entre égaux » n'existe pas.

2.3.1 La résilience collective socialement soutenable, définition et proposition

Analyser les phénomènes de non soutenabilité sociale au travers des nuisances

Les trajectoires des organisations locales dépendent à la fois de l'évolution des enjeux et de la situation des membres et à la fois des changements au niveau des interactions⁹⁴ entre les personnes (contexte de repli identitaire ou au contraire besoin de faire face ensemble à une

⁹² La rente humanitaire est constitué de tous les avantages liés directement ou indirectement à l'intervention des acteurs de l'aide. En se positionnant comme intermédiaires, certaines personnes peuvent mieux avoir accès aux ressources distribuées mais aussi obtenir des revenus ou des avantages en contraignant les autres à monnayer leur accès à ces ressources ou ses avantages. La rente de paix, quant à elle, résulte des action de médiation, de règlement des litiges, en lien ou non avec les projets humanitaires. C'est encore la position d'intermédiaire qui permet à certaines personnes de bénéficier de revenus ou d'avantages, par exemple, dans le cas d'un litige agriculteur-éleveur, en ponctionnant une partie du montant de la compensation financière versée en dédommagement par l'une des parties à l'autre.

⁹³ Nous pouvons prendre pour exemple le cas d'un agro-éleveur, qui choisit de capitaliser principalement sous forme de bovins (investissement pour l'augmentation de son cheptel) et non en agrandissant ses surfaces cultivées en manioc comme le font d'autres agro-éleveurs autour. Or pendant le conflit les bœufs sont pillés tandis que le manioc reste au champ. Au moment ou non rencontrons les agro-éleveurs de la zone, le premier se retrouve démuné tandis que les autres possèdent un petit capital sous forme de tubercules qui leur permettent d'initier leur relèvement.

⁹⁴ « *Changes in collective capability can occur even if individual capabilities remain unchanged as they depend on social interaction, not merely on individual capabilities* » (Ballet et al, 2007)

adversité commune ; apprentissages). Ainsi l'analyse des trajectoires nous permet de mettre en évidence, ce que nous avons appelé les nuisances, c'est à dire les effets potentiellement négatifs de la résilience collective sur les membres d'une part (nuisance interne) et sur les non-membres d'autre part (nuisance externe).

La soutenabilité à l'échelle des organisations locales signifie que le fonctionnement de celles-ci doit permettre la reproduction et l'adaptation des systèmes d'activités et sociaux à l'échelle des personnes. Nous retenons une définition normative de la soutenabilité sociale : **le fonctionnement d'une organisation locale est soutenable socialement lorsque son fonctionnement n'entraîne pas de nuisance ni pour ses membres, ni pour les personnes à l'extérieur de l'organisation locale. A l'inverse, sera dit non soutenable socialement le fonctionnement d'une organisation locale qui engendre des nuisances pour une partie des membres ou pour des personnes qui n'appartiennent pas à l'organisation locale.** Par nuisance, nous entendons la mise en œuvre de conditions qui freinent, directement et durablement, voire empêchent une personne (membre ou non-membre) d'améliorer son aptitude à assurer sa subsistance et/ou son aptitude à s'intégrer socialement. Un intérêt tout particulier est à porter aux « *rule-in-use* »⁹⁵, en distinguant les règles officielles (ce que les membres disent) et les pratiques réelles (ce qu'ils font). Pour Ostrom, ce n'est pas le groupement en lui-même ou les règles fixées pour le fonctionnement du groupement mais bien les règles et normes en vigueur à l'échelle de la communauté qui ont un rôle crucial en favorisant des comportements favorables ou défavorables à la collectivité (Chanteau et Labrousse, 2013).

En pratique, pour approcher la soutenabilité sociale, il s'agit tout d'abord d'élargir l'échelle d'analyse. Ainsi nous ne considérons pas uniquement l'objet de recherche (l'organisation locale), mais nous le replaçons dans son environnement plus global. C'est ce que préconisent les approches de la résilience des systèmes socio-écologiques en insistant sur le besoin d'une perspective systémique (Mathevet et Bousquet, 2014). Pour nous, il s'agira de comprendre les interactions entre les dynamiques collectives qui nous intéressent et leur place au sein du village, de la communauté, ou d'une filière. Une dynamique collective qui provoque des effets négatifs sur les ménages qui n'en sont pas membres (nuisances externes), au travers de l'accaparement de certains ressources par exemple, sera considérés comme ayant un fonctionnement non soutenable socialement, puisque privant d'autres personnes de moyens

⁹⁵ Il serait possible de traduire « *rule-in-use* » par « règles d'usages », autrement dit l'ensemble des règles suivis par les membres (incluant les règles implicites), et en laissant de côté les règles explicites mais non appliquées en pratique.

d'existence. Appréhender la soutenabilité sociale c'est aussi, dans un deuxième temps, réduire l'échelle d'analyse. Dans son approche de la résilience des ménages, Lallau (2011) propose de ne pas s'arrêter à l'entité ménage, mais de s'intéresser aux relations intra-familiales, et notamment aux inégalités liées au genre. Nous ferons de même, comme nous le verrons, en interrogeant les situations des membres, mais aussi des non-membres, prises individuellement. Une dynamique collective dont les modalités de fonctionnement privilégieraient une partie des membres au détriment des autres (nuisances internes) pourra de ce fait également être considérée comme non soutenable socialement, en cela qu'elle enferme certains ménages dans des trappes à pauvreté. C'est ainsi que si résilience il y a, elle peut se révéler non souhaitable, car non soutenable socialement. Cela nous amène à réfléchir sur quelques éléments relatifs à l'appui effectué par les acteurs de l'aide aux dynamiques collectives dans nos contextes.

L'impact des projets

Nous avons vu précédemment que l'émergence des organisations locales spontanées se fonde sur l'état du capital social des ménages, qui poussent ces derniers à vouloir s'impliquer ou non dans ces entités collectives. Il est également important de souligner l'effet rétroactif de l'organisation locale sur le capital social des ménages. Comme présenté dans la littérature, « *the construction of social capital is relevant to understanding chronic poverty [...] and the room of maneuver such people have within existing social structure* » (Cleaver, 2005). Ostrom (1992) propose trois modes de création du capital social : la répartition de pouvoir, l'élaboration des normes et l'apprentissage. Ceux-ci sont en lien étroit entre les actions collectives qui composent l'organisation locale telles que nous les avons définies - (i) la mise en œuvre des activités, (ii) l'élaboration des règles, (iii) la répartition du pouvoir. Ainsi, créer une organisation locale entraîne des modifications du capital social des ménages. Les apprentissages collectifs, fruits des expériences communes au travers des interactions au sein des organisations locales notamment, sont fondés sur les valeurs humaines qui en découlent : confiance (en soi et en les autres) ; respect ; reconnaissance ; sentiment de justice ; responsabilité (Sabourin, 2007). Les anciennes expériences de structure collective, autrement dit l'historique collectif, conditionnent notamment les réactions et les décisions des ménages face aux nouvelles propositions de projet collectif. On parle alors de *path dependence* (David, 2005). Chaque expérience collective a donc des effets, via l'apprentissage, dans le présent

mais aussi dans le futur⁹⁶. Globalement, les interventions humanitaires considèrent que les organisations communautaires facilitent une gouvernance démocratique, au niveau local (Titeca et Vervisch ; 2008). De même, il est souvent considéré, dans la lignée des travaux de Putnam, que l'appartenance à une association facilite l'apprentissage des comportements collaboratifs. Cela repose sur une acceptation exclusivement positive du capital social. Or, nous l'avons vu, le capital social, envisagé sous ses différentes formes, présente à la fois des aspects positifs et des aspects négatifs. Chercher à « produire » du capital social peut dès lors s'avérer efficace ou bien contre-productif. Si, comme Putman (1995) le décrit, « *membership in associations should facilitate the learning of cooperative attitude and behavior, including reciprocity* », une organisation locale suscitée, en créant de nouveaux types de relation entre les ménages, peut très bien avoir des effets néfastes. Les organisations locales étant caractérisées par différentes formes de capital social, Titeca et Vervisch (2008) soulignent l'importance de « *an autonomous organizational dynamic progress* », ce que nous approchons via la notion d'appropriation. En tant qu'acteur humanitaire ou étatique, susciter des structures collectives revient à créer du *linking social capital*, ce qui a une influence directe sur les rapports de force entre les membres. En effet, la sélection des membres, le choix d'un intermédiaire privilégié au sein du groupe, l'attribution de tâches spécifiques, l'introduction de nouvelles ressources, ou encore la diffusion d'informations sont autant d'action qui donne du pouvoir à certains ménages sur d'autres. Ainsi, comme précisé par Titeca et Vervisch (2008), « *external interventions can confuse the optimal combinations of different forms of social capital by abruptly increase the stock of linking social capital* », mettant à mal le système de légitimité local et empêchant l'évolution autonome des interactions entre les « responsables » et les autres membres. Ces phénomènes peuvent conduire dans certains cas aux obstacles à la réussite des projets cités plus haut, concernant l'accaparement, la rétention d'informations, etc.

Pour clarifier notre propos et en faciliter la compréhension, nous proposons ici une synthèse de notre cadre conceptuel, qui permet de souligner les aspects essentiels de notre propos et de justifier les choix méthodologiques opérés, qui sont présentés dans le chapitre suivant.

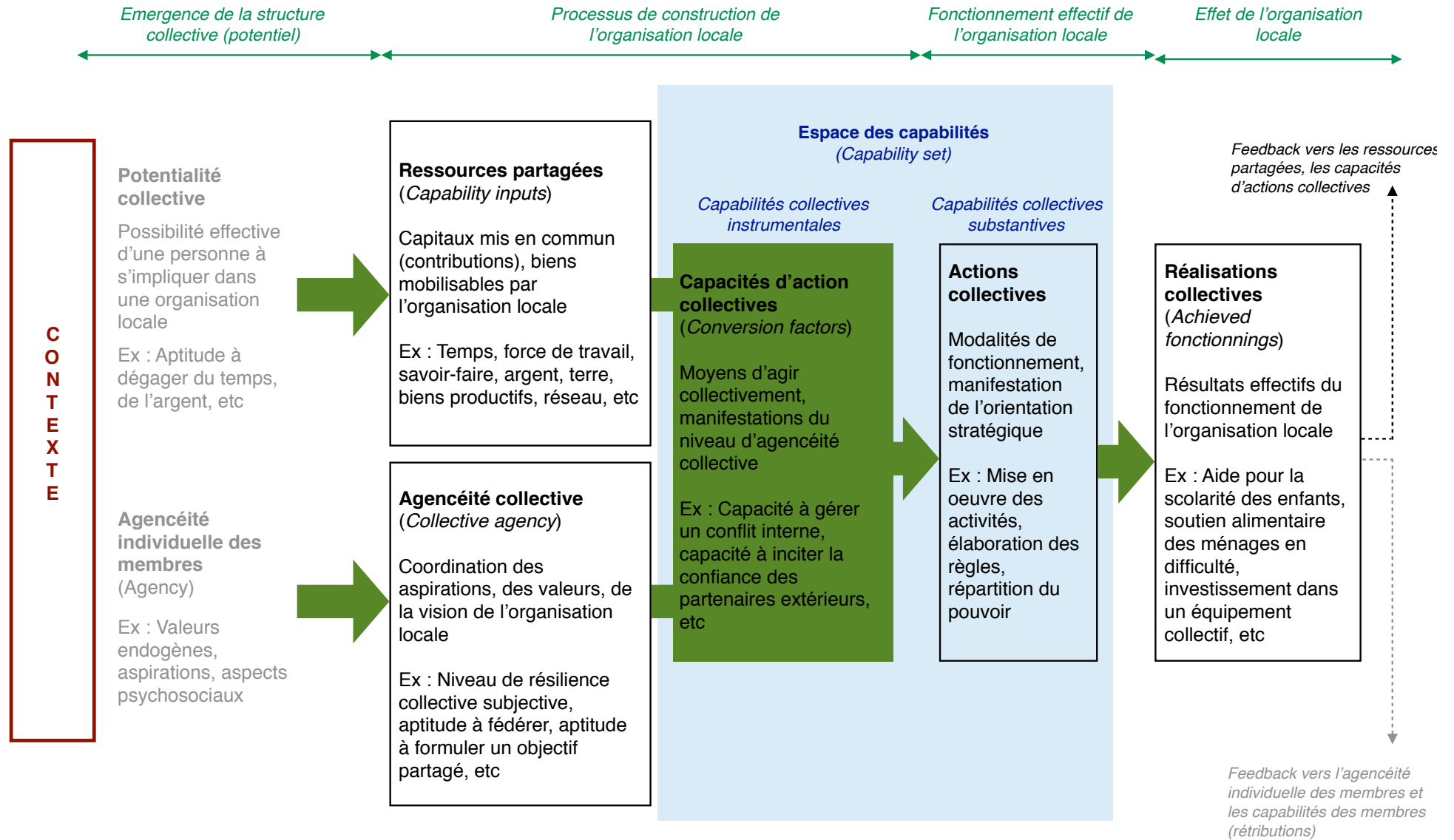
⁹⁶ « La vie interne du groupement constitue un apprentissage » (Lavigne Delville, 1992, p.339).

3. Synthèse de la proposition conceptuelle

Notre question de recherche porte sur l'identification des fondements de la résilience collective socialement soutenable en contexte post-conflit. Nous nous intéressons ainsi à trois contextes caractérisés par des situations de post-conflit, que nous voulons comparer pour apporter une réponse transversale à notre questionnement. Notre objet d'analyse est constitué par les organisations locales identifiées sur ces terrains, c'est à dire des structures locales formelles autogérées regroupant plusieurs personnes, de façon volontaire, et qui ont pour raison d'être des actions communes autour d'intérêts perçus comme partagés.

Ce type de structure émerge lorsque plusieurs personnes veulent s'impliquer dans une dynamique collective pour atteindre un but, et qu'ils en ont effectivement la possibilité. La volonté et la possibilité d'intégrer une organisation locale, i.e la potentialité collective des personnes, est étroitement liée au contexte. En nous inscrivant dans la lignée des travaux sur l'approche des capacités initiés par Sen, nous considérons que la structuration de ces organisations locales reposent sur les ressources partagées par ces personnes qui veulent et peuvent s'impliquer et l'agencéité collective (*collective agency*). La combinaison des ressources partagées et de l'agencéité collective entraîne l'apparition de capacités d'action collective. Ces dernières correspondent à l'ensemble des capacités qui permettent à l'organisation locale de fonctionner, autrement dit elles représentent les facteurs de conversion qui vont transformer les ressources partagées et l'agencéité collective en actions collectives. L'existence effective d'une organisation locale réside dans trois actions collectives, à savoir la mise en œuvre des activités, l'élaboration des règles et la répartition du pouvoir. Ces trois actions collectives reflètent le niveau d'appropriation de la dynamique de groupe, comprise comme la façon dont un ensemble de membres utilise et adapte la structure de l'organisation locale. Celles-ci sont donc les manifestations du fonctionnement du collectif. Ces actions mènent à des réalisations collectives (*achieved fonctionnings*), et ce sont de ces réalisations que découlent les effets de l'organisation locale à la fois sur ses membres (influence sur l'agencéité individuelle, sur les ressources individuelles, etc), et sur l'organisation locale elle-même (influence sur les ressources partagées, sur les capacités d'action collective, etc). L'ensemble de cette séquence, sur laquelle est fondée une organisation locale selon nous, est schématisée ci-dessous en schéma 2.

SCHEMA 2 : SCHEMA RECAPITULATIF DU CADRE CONCEPTUEL DE CETTE THESE



Notre objet d'analyse ainsi délimité, nous tentons tout d'abord de circonscrire ce que nous appelons la résilience collective, i.e. la résilience des organisations locales considérées. Elle est définie comme le processus reposant sur un ensemble de ressources et de capacités collectives (et notamment les capacités à mobiliser ces ressources) permettant de faire face à l'adversité. Cette résilience collective se manifeste par la viabilité de l'organisation locale au moment de notre production de données (ce que nous évaluons au travers des actions collectives), combinée à une trajectoire nous permettant d'envisager favorablement la poursuite de son fonctionnement dans un avenir proche. Les causes de la résilience collective résident pour nous à la fois dans les capacités des organisations locales et dans les caractéristiques du contexte extérieur. Les potentielles causes que nous interrogeons dans ce travail sont l'agencéité et les capacités d'action collective mais aussi les aspects liés au choc et aux risques.

Nous nous attachons également à l'identification des profils des personnes membres, pour en appréhender l'influence sur les trajectoires des organisations locales. En effet, l'émergence - ou la disparition - d'un collectif correspond aux processus de développement - ou de délitement - des comportements collaboratifs à l'échelle des membres. Ces comportements sont conditionnés par deux paramètres. Premièrement, la volonté de collaborer, dépendante des intérêts de chaque personne à intégrer une dynamique collective (intérêts matériels et financiers, intérêts en terme de prestige) ainsi que d'un ensemble de valeurs véhiculés par la communauté et la famille favorables ou non à la collaboration. Deuxièmement, la possibilité de collaborer, liée à la situation de la personne et à son acceptation par les autres au sein de la dynamique collective. Ainsi nous choisissons de caractériser les profils des personnes rencontrées au travers de la capacité à assurer la subsistance, qui regroupe des facteurs liés à la situation économique, et la capacité à s'intégrer socialement, constituée des facteurs en lien avec la position sociale.

Dans un deuxième temps, nous nous intéressons aux effets des processus de résilience collective. Ceux des organisations locales sur leurs membres et sur les non-membres sont-ils toujours souhaitables ? En formulant cette question, nous voulons distinguer les processus de résilience socialement soutenables de ceux qui ne le sont pas, en identifiant les conditions qui participent à leur mise en place. Le fonctionnement d'une organisation locale est dit soutenable socialement lorsqu'il n'entraîne pas de nuisance ni pour ses membres, ni pour les personnes à l'extérieur de l'organisation locale. Par nuisance, nous entendons la mise en

œuvre de conditions qui freinent, directement et durablement, voire empêchent une personne (membre ou non-membre) d'améliorer son aptitude à assurer sa subsistance et/ou son aptitude à s'intégrer socialement.

Notre proposition conceptuelle maintenant présentée, se pose la question de son opérationnalisation. Celle-ci a fait l'objet d'un important travail de conception méthodologique. En effet, nous avons élaboré une méthodologie de production d'informations originale et *ad hoc*, spécifiquement adaptée non seulement aux contextes de crise mais aussi aux questions de recherche soulevées, permettant d'obtenir des données qui correspondent à la démarche théorique présentée dans ce Chapitre 2. Notre méthodologie s'articule donc autour des capacités collectives, de la résilience et de la soutenabilité sociale des organisations locales. Les données que nous avons pu obtenir sont d'une part rares dans ces contextes de post-conflit - et c'est pourquoi ce travail constitue un réel apport documentaire - mais aussi utile pour construire les réflexions autour des interventions humanitaires - et c'est en cela que nous nous inscrivons dans une démarche de recherche-action. Le Chapitre 3 présente donc l'approche multidimensionnelle qui se propose d'appréhender les processus de résilience collective socialement soutenable.

CHAPITRE 3 :

Mesurer la résilience collective soutenable en contexte post-conflit

Pour apporter des réponses à la question de recherche - qui vise l'identification des principaux fondements de la résilience collective soutenable en contexte post-conflit - il est nécessaire de s'appuyer sur des données à l'échelle micro-locale. En zone de conflit, l'utilisation de données existantes pose trois problèmes majeurs. Premièrement, les données - lorsqu'elles existent - sont souvent incomplètes. En effet, les pillages des bâtiments administratifs provoquent la perte de documents, les services présents cessent de fonctionner, les déplacements sur le terrain s'avèrent dangereux et donc le recueil de données est généralement arrêté empêchant leur actualisation. Deuxièmement les données présentes sont des données dont la fiabilité et l'impartialité peuvent être remise en cause. Les autorités ou les services encore présents sur place peuvent facilement modifier les informations ou n'en donner qu'une partie, afin d'essayer d'en tirer avantage. Au cours des interventions humanitaires, de nombreuses stratégies de manipulation et de captation de l'aide par les autorités locales ont pu être mises en évidence dans les contextes considérés. De ce fait, les seules données potentiellement exploitables résultent bien souvent des évaluations des acteurs humanitaires. Or, c'est là que se situe notre troisième problème. Dans ces contextes caractérisés par le déplacement massif de population, la multiplication des exactions et la perte des moyens de subsistance par les ménages, les urgentistes ont pour mandat de répondre aux besoins immédiats, dans les secteurs de la nutrition, de l'eau, de l'hygiène, des biens de première nécessité et de l'abri principalement. Les données produites sont de ce fait des données sectorielles, très ciblées, qui doivent répondre à des impératifs d'efficacité. Elles ne nous permettent donc pas de traiter notre question de recherche par une approche compréhensive comme présentée dans le cadrage conceptuel de ce travail. Ainsi s'avère-t-il nécessaire d'élaborer un système d'information spécifique et fiable, adapté aux questionnements de la thèse. Comme nous allons le voir, ce travail de recherche repose donc sur un système de production de données *ad hoc*, très conséquent, mis en œuvre dans des contextes difficiles, permettant d'obtenir une vraie valeur documentaire.

Ce Chapitre 3 est composé de trois sections qui permettent de détailler la méthodologie déployée pour ce travail. Dans une première section, nous présentons le système

d'information utilisé, en indiquant les étapes de son élaboration, en explicitant les choix qui ont abouti à ce système et en détaillant les variables retenues, adaptées aux contraintes locales. La présentation du traitement de ces données fait l'objet de la deuxième section, réalisé au travers du codage des données qualitatives et de la construction de variables synthétiques. Enfin, dans la troisième section aborde la démarche analytique, qui repose pour partie sur des méthodes statistiques exploratoires multidimensionnelles telles que l'Analyse en Composante Multiple et la Classification Ascendante Hiérarchique, et pour partie sur la reconstitution des trajectoires des organisations locales et les parcours des personnes.

1. Elaboration d'un système d'information adapté aux contextes post-conflit

Le système d'information, conformément au cadrage conceptuel présenté dans le chapitre précédent, a été élaboré à trois échelles différentes : le village, les organisations locales et les personnes, membres ou non de ces organisations. L'articulation de la réflexion ainsi que les choix méthodologiques concernant la production de données découlent d'une approche expérimentale menée sur un terrain préliminaire, au sud de la République Centrafricaine, et c'est ce que nous allons voir dans une première partie. Cette étape préparatoire a permis de finaliser le système de production de données en l'adaptant aux contraintes de nos terrains. Le choix des techniques de collecte de données mobilisées et leur agencement, résultant de la confrontation de notre cadre conceptuel aux réalités des contextes de post-conflit, est abordé dans la deuxième partie. La dernière partie de cette section présente le détail des outils conçus pour ce travail et les modalités de déploiement sur le terrain, tels que mis en œuvre pour ce travail de recherche.

1.1 Etape préparatoire : le Sud de la Centrafrique comme terrain préliminaire

La question de recherche que nous traitons dans ce travail ainsi que les hypothèses qui y sont liées résultent d'une démarche opérationnelle, menée au Sud de la République Centrafricaine (carte 1), en 2011 et 2012. L'objectif - en tant qu'ingénieur agronome - était de développer une coopérative caféière afin de redynamiser la filière café dans la zone. Cette filière était confrontée à trois difficultés majeures : le désengagement de l'Etat ; la volatilité des prix qui influait sur les stratégies de production des producteurs et donc sur la qualité du café produit ;

et enfin l'absence de pouvoir de négociation des paysans quant au prix de vente de leur café, dû à l'enclavement de la zone et aux procédés mis en place par les acheteurs.

CARTE 1 : LOCALISATION DU TERRAIN PRÉLIMINAIRE, AU SUD DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Il y a eu pendant longtemps des structures d'encadrement de la caféiculture : la coopérative de Kongbo (ville à 75 km au Nord de Mobaye) achetait, dans les années 80 et début 90, le café des producteurs et le décortiquait pour le revendre, s'appuyant pour cela sur le maillage des groupements d'intérêts ruraux (GIR). Elle se chargeait également de l'approvisionnement en intrants et en outils. La coopérative de Kongbo a cessé de fonctionner en 1993, après 3 ans de situation de cessation de paiement du café aux producteurs. En 2012, on retrouvait les structures collectives que constituaient les GIR, même si ceux-ci s'étaient souvent orientés vers d'autres activités que leurs attributions premières. La coopérative Tumba Yere a été créée en 2008 par un notable local - lui-même caféiculteur - avec deux objectifs, en lien avec les conditions de vie des planteurs : celui de l'augmentation de la production et de la qualité du café, et celui de sa commercialisation par des voies alternatives au marché traditionnel, permettant de mieux valoriser les productions. Deux problématiques majeures sont apparues dès lors qu'il a fallu élaborer la stratégie et définir les moyens d'action de la coopérative. La première interrogation concernait le statut de membre, avec deux possibilités. Le statut pouvait être accordé à l'échelle des GIR, pour garantir une meilleure efficacité sur le plan

logistique et s'appuyer sur les dynamiques locales déjà existantes. Le statut pouvait également être accordé à l'échelle des planteurs, afin de s'assurer de répondre à l'objectif premier d'amélioration des conditions de vie, en évitant les intermédiaires et donc en contournant en partie les conflits d'intérêts et les jeux de pouvoir présents au sein des villages. La deuxième interrogation - étroitement liée à la première - portait sur les modalités de l'évaluation des actions mises en œuvre par la coopérative et de leurs effets sur ses membres, qu'il s'agisse des GIR ou des planteurs. Les enchâssements d'échelle nécessitaient d'appréhender la complexité des stratégies et des enjeux, souvent contradictoires. Ainsi, pour tenter de répondre à ces problématiques, trois diagnostics ont été menés : un à l'échelle des ménages, un à celle des GIR, et enfin un au niveau de la coopérative Tumba Yéré.

Cette première confrontation aux réalités de terrain a notamment fait émerger quatre pistes de réflexion. Premièrement, les dynamiques collectives pouvaient prendre différentes formes organisationnelles, et obéir à différentes modalités de fonctionnement, pour répondre au même objectif. De plus, chaque personne qui s'impliquait dans une dynamique collective avait des besoins et des attentes propres vis-à-vis de la structure collective. De ce fait, les critères de « bon » fonctionnement d'une organisation locale pouvaient varier d'un collectif à l'autre, mais aussi, au sein d'une même organisation locale, d'un membre à l'autre, puisque dépendant des objectifs de celle-ci et des attentes de la personne interrogée. Ces attentes pouvaient être de natures diverses : volonté d'améliorer le prix de vente du café, de diminuer les coûts liés au transport, d'améliorer ses revenus, de se rapprocher des « grands » planteurs et de mieux s'intégrer dans le village, d'obtenir de l'aide pour défendre ses intérêts, etc. Ainsi, les indicateurs permettant de hiérarchiser le niveau de fonctionnement - que nous avons par la suite inclus dans notre approche de la viabilité des organisations locales - ne devaient pas se fonder sur des calculs économiques, mais sur la présence effective ou non d'actions collectives, pour prendre en compte à la fois les aspects économiques, sociaux et politiques, tout en permettant une approche transversale. Deuxièmement, pour comprendre les raisons de ce « bon » fonctionnement à l'échelle d'une organisation locale et distinguer les cas de figure correspondant à un « mauvais » fonctionnement, il faut là encore faire face à la difficulté de l'hétérogénéité des réponses. Toutefois, il semblait possible d'identifier des grandes tendances au niveau de ce que pourrait être un « bon » fonctionnement pour les organisations locales, au travers d'une approche qualitative, tendances permettant à terme de comparer les différentes organisations locales. Par ailleurs, il y avait différentes raisons qui poussaient une personne à

participer à de telles dynamiques collectives, et comme nous l'avons mentionné plus haut, il en était de même pour les attentes que les personnes avaient vis-à-vis des organisations locales dans lesquelles elles s'impliquaient. Ainsi, les stratégies individuelles des membres entraient-elles parfois en contradiction avec les objectifs que disait poursuivre l'organisation locale. La définition d'objectifs collectifs pouvait dès lors s'avérer complexe et d'une part obliger les membres à réaliser des arbitrages entre leurs activités individuelles et leurs activités au sein de l'organisation locale, et d'autre part entraîner des « laissés pour compte ». De ce fait, il était essentiel de se poser la question des effets du « bon » ou « mauvais » fonctionnement des organisations locales, à l'échelle des membres. Etant donné que ce terrain préliminaire laissait penser que les facteurs déterminants qui conditionnent l'appartenance d'une personne à une organisation locale sont à la fois économiques et socio-politiques, nous avons alors supposé qu'il existait des profils spécifiques associés à l'appartenance ou à la non-appartenance à une organisation locale. Cela nous amenait à nous poser la question des processus d'élaboration des rapports de force via les organisations locales considérées.

Notre questionnement a donc pris forme dans ce contexte. D'une part, nous nous sommes intéressés à ce que pouvait être un « bon » fonctionnement de GIR et les conditions du maintien de ce bon fonctionnement face à la volatilité des prix du café - qui constituait un choc important pour les planteurs. C'est donc la question de l'évaluation des dynamiques collectives qui se posait, ainsi que celle de la résilience collective. D'autre part, nous nous sommes intéressés aux effets du fonctionnement des GIR sur leurs membres, tant au niveau de leurs conditions de vie que de leur insertion dans le village et les rapports de force. C'est alors la question de la soutenabilité sociale qui émergeait ici.

C'est donc au travers de ce terrain préliminaire - qui a été initialement abordé sous un angle opérationnel - que la méthodologie de recherche a été élaborée. Il ne s'agit pas à proprement parlé d'un contexte en post-conflit, ce terrain ne fait donc pas partie intégrante des résultats de cette thèse. Toutefois, il a été essentiel dans l'avancée de la réflexion conceptuelle, la préparation des terrains de la thèse et la mise au point des outils de production de données (réflexion en termes de fiabilité notamment). S'il était prévu dès le début de faire plusieurs terrains pour discuter des différents types d'organisations locales face aux différents types de risques et de chocs, la question du post-conflit n'avait pas été envisagée. Résidant alors en Centrafrique, et étant présente à Bangui lors de la montée de la crise et du coup d'Etat de 2013, ce choix s'est finalement imposé de lui-même. De ce fait, dans ce qui suit, nous présentons les contraintes inhérentes à la production d'information dans les contextes en post-

conflit, ainsi que les adaptations réalisées au niveau des outils de collecte de données pour s'adapter aux spécificités de ces terrains particuliers.

1.2 Confrontation de l'approche conceptuelle aux réalités des terrains

Notre réflexion devait pouvoir s'appuyer sur une méthodologie de production d'information en contexte post-conflit. Tout d'abord, nous mentionnons les spécificités des contextes post-conflit - principalement les contraintes opérationnelles qu'il a fallu prendre en compte. Cela permet d'explicitier la démarche méthodologique retenue pour la collecte de données. Ensuite, nous détaillons les réflexions relatives à la recherche de fiabilité, pour enfin expliciter le choix des méthodes mobilisées.

1.2.1 L'élaboration de la démarche méthodologique

Les spécificités opérationnelles et logistiques des contextes de conflit concernent principalement trois aspects : les effets de la présence humanitaire, les difficultés sécuritaires, et enfin les entraves à une parole libre qui existent dans les villages. Ce sont ces aspects qui justifient, en partie, le choix de la démarche méthodologique générale.

Produire des informations dans des zones d'intervention humanitaire

Premièrement, les zones très affectées par les conflits sont la plupart du temps couvertes par des interventions humanitaires, qui tentent de pourvoir aux besoins fondamentaux des populations affectées par la crise, sur le plan de l'alimentation, la santé, l'accès à l'eau et à l'assainissement. Celles-ci sont, lorsque la situation le permet, complétées par des interventions visant le relèvement local, par la promotion d'activités génératrices de revenus. La présence de ces acteurs de l'aide modifie de façon conséquente l'attitude et les discours des populations face au chercheur. En effet, rapidement assimilé aux humanitaires, il est tout d'abord laborieux de sortir des discours convenus des autorités locales et des villageois. Si ce comportement est tout à fait compréhensible, il n'en demeure pas moins un frein aux objectifs de recherche que nous nous sommes fixés. Nous avons donc mis l'accent sur la phase de présentation et d'explication de notre travail dans chaque village auprès des autorités locales et des notables, via des entretiens spécifiques visant à rassurer la population mais aussi à informer de l'absence d'intervention humanitaire en suite à notre travail. Par ailleurs, il n'est

pas possible de mener des travaux de recherche en dehors des zones d'action des ONG. Les partenariats mis en place ont permis d'obtenir un soutien logistique nécessaire à la mise en œuvre de la production d'information, mais aussi d'assurer un déploiement sur le terrain encadré par des procédures à même de maintenir un niveau de sécurité suffisante.

S'adapter au contexte sécuritaire

Deuxièmement, ce sont bien ces difficultés d'ordre sécuritaire, et les procédures mises en place par les acteurs humanitaires pour limiter les risques de braquage et d'attaques, qui contraignent les travaux de recherche. La difficulté voire l'impossibilité d'aller plusieurs jours de suite au même endroit, l'obligation de changer de destination au dernier moment ou d'horaires de déplacement sont autant de règles qui réduisent le temps de présence sur le terrain dans une même journée. De plus, cela empêche de prévenir les villageois de notre arrivée, ceux-ci peuvent donc montrer des réticences à s'entretenir avec nous, du fait des occupations qu'ils avaient planifiées. Tout ceci a eu pour principale conséquence de limiter les approches approfondies à l'échelle du village à la seule phase exploratoire. Ces contraintes nous ont conduits à sélectionner deux unités d'analyse : l'organisation locale d'une part, et la personne d'autre part, membre ou non de ce collectif. La méthode d'échantillonnage, ainsi que le temps passé dans chaque village, ont également été adaptés aux contraintes des contextes en post-conflit. Délaissées par les autorités étatiques et les structures d'accompagnement, les zones dans lesquelles nous travaillons n'ont pas bénéficié de recensement depuis fort longtemps. Un échantillon statistiquement représentatif est alors impossible à obtenir. Pour ce qui est de la durée de travail par village, celle-ci a parfois été soumise à la volatilité sécuritaire, empêchant de répéter nos déplacements dans les mêmes zones. Le nombre d'organisations locales ainsi que le nombre de personnes rencontrées par village a donc varié au cours de la recherche, selon les zones.

A la recherche d'une parole plus libre

Un point d'attention spécifique a été accordé au fait que les organisations locales et les personnes rencontrées devaient illustrer la diversité des situations existantes. Enfin, comme partout, les chercheurs visent à obtenir une parole libre de la part de leurs interlocuteurs, qui reflètent le plus conformément possible ce que la personne fait, pense, ressent réellement. Or, il existe plusieurs entraves à cette parole libre. Si cela est une réalité qui s'étend au-delà des seuls contextes de post-conflit, la fréquence en est exacerbée sur nos terrains. En effet,

l'importance du contrôle de la parole est d'autant plus marquée dans ces situations où les rapports de force sont en cours de redéfinition. Les discours ne reflètent alors plus une norme, mais peuvent être symptomatiques des processus à l'œuvre au sein du village, lié par exemple au changement de chef, ou au changement de groupe social dominant (armé ou non). Dans ces périodes d'incertitudes, les discours sont contrôlés, et il arrive souvent que des personnes surveillent ce qui est en train d'être dit. Ces conditions obligent à prendre un temps supplémentaire pour faire comprendre aux acteurs en présence le contenu et l'objectifs des questions posées, et pour pouvoir ensuite mener le travail avec le plus de transparence possible. Pour mettre la population et les autorités villageoises en confiance, les entretiens et/ou les enquêtes ont souvent été menés avec les « figures » locales, comme préliminaire au réel travail de recherche, même lorsque considérées en dehors de l'échantillon que l'on souhaitait constituer. De plus, dans ces moments de relance des activités et de recherche active de reconstitution de moyens de subsistance, les personnes sont souvent très occupées. Nos interlocuteurs peuvent également avoir été affaiblis psychologiquement par les événements vécus, et démontrent alors des difficultés à répondre aux questions, à s'exprimer, à se confier. Dans d'autre cas encore, les villageois expriment un ras-le-bol vis-à-vis des enquêtes, majoritairement lorsque ceux-ci n'ont pas reçu d'aide directe de la part des ONG. Encore une fois, c'est le travail de préparation et de présentation, bien que chronophage, qui peut permettre de dépasser plus facilement ces réticences diverses.

Vers l'élaboration d'une méthodologie mixte

Ainsi, la méthodologie a-t-elle été élaborée à partir de l'objet de recherche et de sa conceptualisation, mais aussi des contraintes émanant du terrain. Notre question de recherche, en ayant pour objet la résilience, oblige à appréhender différents processus, ce qui est possible seulement à travers une approche qualitative. Il en est de même pour l'identification des différentes formes d'organisations locales, la compréhension de leur fonctionnement et l'appréhension de leurs effets, sur leurs membres et sur les personnes non-membres. La mobilisation d'approches qualitatives est par ailleurs recommandée dans différents travaux sur la résilience. Ungar (2013) constitue une revue des problématiques liées à l'analyse de la résilience que peuvent résoudre ces méthodes. Sont notamment soulignés deux écueils auxquels sont confrontés les chercheurs : « *arbitrariness in the selection of outcome variables* », ainsi que « *the challenge accounting for the sociocultural context in which resilience occurs* » (Ungar, 2013). Nous verrons plus en détail au cours de ce chapitre

comment nous tentons de faire face à ces écueils. Les approches qualitatives - menées sur un petit nombre d'observations - mettent en évidence les nuances, en privilégiant le détail et la diversité de situations. Il s'agit d'une démarche compréhensive puisqu'elle permet, en s'intéressant au singulier, de favoriser une démarche illustrative et contextualisée, et d'élaborer une « théorie ancrée » (*grounded theory* - Strauss et Corbin, 1998). En d'autres termes, les analyses qualitatives permettent de décoder, à partir d'observations spécifiques, les représentations et comportements socio-économiques enchâssés dans l'environnement culturel, politique et historique (Gondard-Delcroix, 2006). En revanche, l'identification des facteurs liés à la résilience collective, ou la détermination des profils des personnes qui s'impliquent dans une organisation locale, nécessitent une approche plus systématique, quantitative. L'approche quantitative est souvent menée sur un grand nombre d'observations, à partir de questionnements fermés, permettant d'obtenir des réponses préétablies. Cette démarche est qualifiée d'extensive dans la mesure où l'observation répétée de certains phénomènes permet d'en conclure, sur la base du grand nombre, des hypothèses ou résultats. La recherche de fiabilité qui préside à l'élaboration de notre méthodologie nous a donc amenée à privilégier une approche méthodologique mixte. Selon Johnson et al. (2007), la méthode mixte est « *un modèle de recherche qui implique de combiner les éléments d'une approche quantitative et d'une approche qualitative (e.g. points de vue quantitatif et qualitatif, collecte des données, analyse des données, technique d'inférence) à des fins de compréhension et de corroboration, [...] dans le cadre d'une seule étude* ». Bien que l'intérêt de la combinaison des approches quantitatives et qualitatives ne soient plus à démontrer⁹⁷ à présent, nous retenons notamment les travaux de Rossman et Wilson (1985), pour lesquels la combinaison des deux approches est utile pour permettre, par triangulation⁹⁸, la confirmation ou la corroboration des résultats ou hypothèses d'une méthode par l'autre, et ainsi fournir des données plus riches. De façon plus récente, nous pouvons également nous reporter aux travaux de Creswell (2003), Johnson et al., (2007) et Shaffer (2013) sur cette question. Pour nous, la complémentarité des approches qualitatives et quantitatives sélectionnées est indispensable : les méthodes quantitatives pour répondre à une volonté de s'extraire des cas particuliers, pour aborder notre questionnement avec le recul nécessaire à la mise en évidence

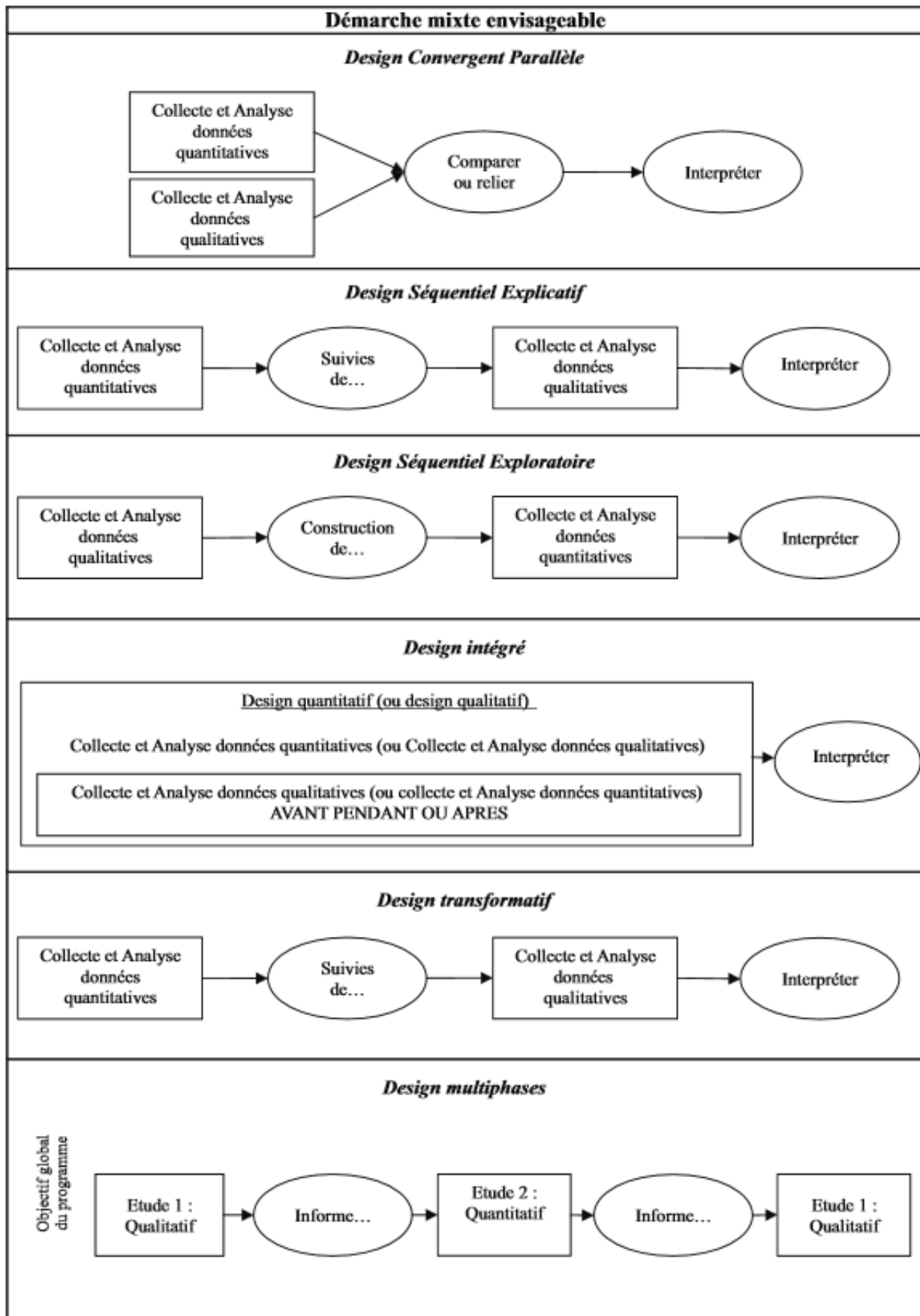
⁹⁷ Pour plus de précision, se référer au *Journal of Mixed Methods Research* (JMMR), qui traite des avantages de ces approches d'un point de vue théorique, méthodologique et empirique.

⁹⁸ Le terme de triangulation est d'ailleurs introduit par Denzin (1978), pour qui la confrontation des résultats des méthodes qualitatives et quantitatives au sein d'une démarche mixte permet de réduire voire d'annuler les biais inhérents à tous chercheurs, méthodes ou sources de données.

de grandes tendances transversales ; les méthodes qualitatives pour assurer la compréhension des interactions entre dynamiques collectives et individuelles, et la validité des données collectées. Les méthodes qualitatives, en apportant un éclairage différent de la recomposition sociale et économique après la crise, sont complémentaires de l'approche statistique, et permettent d'ailleurs de donner du sens à cette dernière. L'articulation entre ces deux types de méthodes est explicitée dans ce qui suit.

Nous l'avons dit, les méthodes d'opérationnalisation de la résilience se trouvent souvent confrontées à un problème de circularité. De ce fait, nous considérons très important de se départir de ce piège en distinguant d'une part l'état de nos objets de recherche, et de l'autre le processus qui conduit à cet état, processus qui peut représenter une trajectoire de résilience, ou non. Ainsi, nous retenons une approche qualitative pour analyser l'objet depuis l'intérieur, au travers de ses représentations (les expériences passées, les aspirations, les craintes) et des trajectoires, afin de traiter la résilience sous sa forme processuelle. L'approche quantitative permet une analyse de l'objet de l'extérieur, au travers d'une description de sa situation « objectivée », pour capturer l'état des organisations locales et des personnes rencontrées, et saisir les manifestations de la résilience.

Plusieurs designs de recherche via une approche mixte ont été explicités dans la littérature. Ils se différencient sur l'ordre de déploiement entre méthode qualitative et quantitative, et sur les relations entre les deux. Les principaux designs sont présentés dans l'encadré 5.

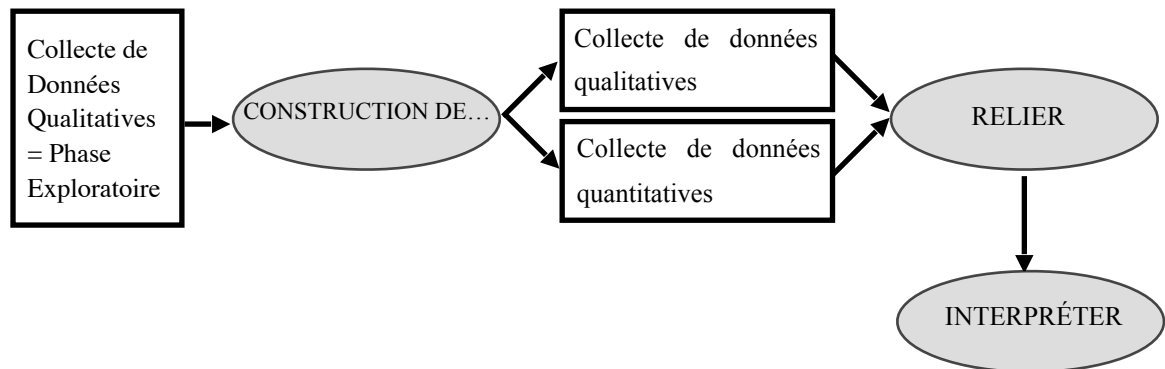


Source : Condomines et Hennequin [2013 : 19, traduit de Creswell et Plano-Clark, 2011 : 69-70].

Le choix d'un design de recherche hybride

La méthodologie que nous avons élaborée relève à la fois du design séquentiel exploratoire - où le qualitatif préside à la construction du quantitatif - et du design convergent parallèle - où le qualitatif et le quantitatif sont déployés en parallèle pour aboutir à une interprétation des résultats qui repose sur les deux approches (cf schéma 3). En effet, le choix de travailler sur plusieurs terrains - que nous détaillerons par la suite - nous oblige à satisfaire deux enjeux, qui peuvent sembler contradictoires, et sur lesquels repose notre construction méthodologique. Premièrement, la volonté de porter un regard transversal sur notre question, qui oblige à gommer une partie des spécificités pour mettre en évidence les tendances communes aux situations de post-conflit. Cet enjeu est principalement porté par l'approche quantitative. Deuxièmement, l'importance d'une compréhension fine des contextes sur chaque terrain de recherche pour mieux analyser les dynamiques à l'œuvre et proposer une analyse pertinente et proche des réalités. C'est alors l'approche qualitative qui permet de satisfaire cette exigence. De ce fait, sur chaque terrain, une première phase exploratoire à l'échelle des villages est jugée nécessaire, d'une part pour comprendre le contexte, le rôle des organisations locales dans les communautés et dans les processus de reprise des activités, d'autre part pour aborder la question les modalités qui font sens localement. Cette approche exploratoire permet de travailler à l'échelle des villages, de comprendre les interactions plus globales entre les organisations locales et les personnes, et aussi d'élaborer de façon pertinente les outils quantitatifs et qualitatifs qui seront déployés par la suite. Ces seconds outils sont déployés en parallèle, permettant d'obtenir une complémentarité des informations, mais aussi de renforcer leur fiabilité (triangulation, vérification). L'interprétation concomitante des résultats obtenus via les deux approches permet de nourrir les réflexions et d'apporter des éléments de réponse de qualité à la question de recherche, à la fois détaillés et contextualisés, et à la fois transversaux et transposables.

SCHÉMA 3 : NOTRE DESIGN DE RECHERCHE



Nous venons de voir les principales contraintes du terrain qui ont influencé, dans un premier temps, notre approche générale du terrain. Celles-ci ont conduit à la conception d'une méthode mixte hybride, qui emprunte à la fois au design séquentiel exploratoire et au design convergent parallèle. Cette méthode correspond également à une recherche de qualité des données, en se basant sur la complémentarité des informations produites. En effet, nous verrons que cette démarche permet, au moment de « relier » et « d'interpréter » les informations produites, de proposer des méthodes de traitement et d'analyse originales. Les réflexions sur la préservation de la fiabilité au cours de la production des données ont également influencé le choix des outils mobilisés, et des techniques d'approche du terrain.

1.2.2 A la recherche de fiabilité

La réflexion sur la fiabilité des données collectées - qui a prévalu dans la conception de la méthodologie et dans sa mise en œuvre sur le terrain - a émergé lors du terrain préliminaire, en Centrafrique. Celle-ci a pris forme autour de deux aspects clés : le choix des outils et des méthodes d'administration, ainsi que le choix du vocabulaire employé et des personnes ressources sur le terrain. Ces sources de biais liées à la construction des outils - les différentes techniques d'enquête - sont présentées et discutées dans ce qui suit⁹⁹, lors de la présentation des supports de collecte de données utilisés sur le terrain¹⁰⁰. En effet, c'est en nous confrontant aux groupements de producteurs que nous avons pu identifier les limites d'un

⁹⁹ Les limites et les biais des techniques de collecte de données que nous abordons ici ont globalement déjà été discuté dans Kruschinski et al. (2010).

¹⁰⁰ Nous avons également eu une réflexion sur la fiabilité lors de la sélection des indicateurs et de la formulation des questions.

certain nombre d'outils de collecte de données, et avons choisi par la suite de les combiner. C'est aussi au travers du travail mené auprès des caféiculteurs que nous avons compris l'importance de trouver la bonne « porte d'entrée » dans les communautés, tant dans les premiers interlocuteurs consultés que dans la façon de présenter nos motivations et les objectifs de notre présence.

La phase exploratoire

La phase exploratoire a plusieurs objectifs. Tout d'abord, elle doit permettre de bien appréhender le contexte et les interactions entre les personnes et les groupes sociaux, d'identifier les différents types d'organisations locales existantes, et de saisir les spécificités locales, notamment en termes de représentations liées aux dynamiques collectives. Ensuite, elle vise à relever toutes les contraintes et freins au bon déroulement de la recherche, pour que nous puissions les dépasser par la suite. Cette première collecte d'informations doit garantir la construction des outils de la deuxième phase (la phase principale, qui constitue la phase d'enquête à proprement parler) par l'identification de modalités qui font sens pour les personnes ciblées, au regard du contexte. Face à ces multiples objectifs, les méthodes de collecte de données que nous avons retenues sont les observations participantes, les entretiens libres (avec listes libres), et les entretiens semi-directifs.

Les observations participantes constituent une approche qui permet au chercheur de comprendre l'environnement qui l'entoure et de s'imprégner des pratiques et des perceptions de la population considérée. Cette technique de collecte de données permet de créer un contact informel et d'identifier les aspects pertinents liés à notre objet de recherche. Elle facilite également les autres activités de collecte de données, en permettant de comprendre les processus, les événements et les relations dans leur contexte social. Toutefois, cette approche peut s'avérer chronophage (ratio information/temps passé faible) et nécessite d'être très observateur et particulièrement à l'écoute, c'est pourquoi nous la limitons à la phase exploratoire.

Ensuite, les entretiens libres sont mobilisés, sous forme de discussions avec différentes personnes ressources (autorités villageoises, conseillers, enseignants, etc.) autour d'une ou deux thématiques précises. Les questions ne sont pas définies au préalable, ce sont les interlocuteurs qui vont orienter les échanges, selon leurs propres perceptions. A l'intérieur de ces phases d'entretiens libres, nous utilisons la méthode des listes libres, qui consiste à demander au participant de nommer tous les éléments relatifs à un thème. Cette méthode

permet de soulever des aspects que le chercheur n'aurait peut-être pas pris en compte a priori. Cependant, elle est difficilement exploitable si reproduite de nombreuses fois, car les résultats hétérogènes ne permettent pas toujours de trouver des termes génériques pour comparer les réponses des différents participants.

Enfin, nous avons choisi de mener des entretiens semi-directifs, dont les points à aborder sont spécifiés à l'avance et consignés dans un guide d'entretien. Cette approche permet d'obtenir des résultats plus complets et plus systématiques sur un thème précis, mais la souplesse de la séquence et de la formulation des questions (entretiens non structurés) peut conduire à omettre des aspects pourtant importants lors de l'échange. C'est bien l'analyse des informations issues des différentes techniques de collecte de données qui vont permettre d'identifier tous les aspects pertinents autour de notre question de recherche, en limitant les omissions et les préjugés éventuels.

Le focus-group

C'est à partir des résultats de cette phase exploratoire que nous opérons la construction des outils mobilisés dans la seconde séquence de production d'informations. La sélection des autres méthodes de collecte de données, qui composent la phase principale, s'est faite en fonction des sous-questionnements de recherche. Pour aborder la question des facteurs associés à la résilience collective, à l'échelle des organisations locales, ce sont les focus-groups (avec échelle de notation) qui ont été privilégiés. Cette technique d'entretien de groupe repose sur la discussion entre participants. Elle est particulièrement utile pour identifier et explorer les interactions entre les membres et les perceptions qu'ils ont vis-à-vis de leur organisation. Elle permet aussi d'identifier les personnes ou les groupes de personnes qui ont des avis divergents. Cependant, elle n'apporte pas d'information quant à la distribution des croyances et des perceptions, c'est pourquoi nous avons décidé de coupler cette technique avec celle des échelles de notation. Le focus-group constitue cependant une méthode difficile à mettre en œuvre. Un biais d'attente se crée lorsque les participants imaginent d'autres raisons que celles annoncées par les animateurs derrière cet entretien de groupe. Les réponses peuvent alors être influencées par ces attentes et ne plus refléter correctement les opinions des personnes regroupées concernant le thème de la discussion. Ainsi faut-il consacrer une première partie préliminaire, pour présenter les objectifs de la discussion, et désamorcer les attentes potentielles. Toutefois, le statut du chercheur engendrera toujours certaines attentes, malgré toutes les précautions prises. Par ailleurs, la façon d'administrer le focus-group doit

aussi faire l'objet d'une attention particulière. Par exemple, l'ordre de réponse des participants peut induire un biais, entre ceux qui prennent la parole d'abord et ceux qui prennent la parole ensuite. Il faut varier l'ordre des répondants pour éviter qu'une même personne influence les autres. De même, le biais de dominance peut également fausser les résultats. En effet, certaines personnes peuvent « verrouiller » la discussion, empêcher la diversité des points de vue. Cette situation peut être contournée en scindant le groupe en deux, ou en demandant à un des accompagnateurs d'écartier les personnes qui peuvent entraver les échanges. A l'inverse le biais de timidité, peut empêcher certaines opinions d'être prise en compte. C'est alors au modérateur de distribuer la parole de façon pertinente.

Par ailleurs, afin de garantir la validité des informations obtenues à l'échelle des organisations locales, celles-ci doivent faire l'objet d'une triangulation, au travers d'entretiens avec les responsables mais aussi avec les entretiens auprès de certains des membres. Des entretiens semi-directifs ont donc été utilisés. Cette technique est présentée ci-après.

L'entretien semi-directif et l'enquête

Pour aborder la question des facteurs liés à la résilience collective, à l'échelle des personnes membres, ce sont cette fois les enquêtes que nous avons mobilisées. L'enjeu final de l'enquête est de représenter fidèlement une réalité. Il est donc nécessaire qu'il n'y ait pas de réticences à répondre de la part de l'enquêté, de s'assurer de la bonne compréhension de celui-ci, et également que les réponses données soient valides et cohérentes. Autrement dit, on recherche la compliance de l'enquêté, son adhésion à l'enquête. Plusieurs facteurs peuvent être un frein à cette adhésion. Tout d'abord, le fait d'administrer les questionnaires en face à face risque d'augmenter le risque de désirabilité sociale. En effet, l'interlocuteur peut éprouver le besoin de se sentir dans la norme, et donc de répondre en fonction de ce qu'il croit être la « bonne » réponse. Ainsi, il peut être amené à déformer la réalité. De ce fait, il faut privilégier des questions génériques, sur des thèmes non sensibles, qui peuvent se contenter de questions fermées ou à choix multiples. Ainsi, le traitement pourra se faire de façon systématique. Ensuite, sur le plan cognitif, les personnes interrogées peuvent avoir du mal à répondre, soit par ce qu'elles sont fragilisées (par la crise, une maladie, la vieillesse), soit parce qu'elles se considèrent elles-mêmes comme incapables de répondre aux questions. Il est ainsi important, dans la formulation des questions, de rassurer l'interlocuteur en proposant des questions simples.

Enfin, pour aborder la question de la soutenabilité sociale des processus de résilience collective, à l'échelle des personnes, ce sont des entretiens semi-directifs qui nous ont été utilisés. Ces entretiens visaient également à obtenir des informations sur les trajectoires des ménages, au travers de récits de vie, et à vérifier les informations obtenues via les focus-groups, lorsque les interlocuteurs étaient membres d'une organisation locale (triangulation). Les entretiens semi-directifs permettent en outre d'aborder les questions sensibles mises en évidence lors de la phase exploratoire. Malgré le biais de désirabilité sociale qui persiste, comme pour les enquêtes, le format de la discussion est plus propice pour rassurer la personne et pour amener progressivement la discussion sur un point précis. Par exemple, au travers de l'utilisation de formule empathique, ou en introduisant des questions à contre-pied de la norme, lorsque celle-ci a été identifiée au préalable.

La prise en compte des normes locales et du vocabulaire adapté

La question de l'entrée dans des communautés qui sont étrangères au chercheur, qui possèdent des codes, des normes et une histoire spécifique, nécessite un soin particulier. Nous l'avons dit, nous ne pouvons pas nous départir du fait d'être blanc et donc d'être perçu comme ayant un statut social élevé, et potentiellement vecteur d'appuis humanitaires. C'est en partie au travers de la langue que nous avons tenté de limiter les effets négatifs relatifs à ce biais. Nous avons ainsi apporté un soin tout particulier à nous départir du « vocabulaire ONG », si familier aux personnes « bénéficiaires ». Le choix des mots était particulièrement important, car l'appellation « groupement » - largement utilisée par les humanitaires - renvoyait à des représentations différentes selon les terrains. Par exemple, en Centrafrique et en Côte d'Ivoire, un groupement est la dénomination des dynamiques collectives créées sous l'impulsion de l'Etat (Groupement d'Intérêt Rural, Groupement d'Intérêt Economique). Elle regroupe également, par extension, les organisations de producteurs appuyées par les ONG. Enfin, en République démocratique du Congo, un groupement représente une entité administrative, qui correspond au découpage des Provinces en territoires plus petits. Ainsi, il a fallu trouver un autre vocabulaire, générique, pour pouvoir parler des différentes organisations locales qui nous intéressaient. La volonté de se rapprocher autant que possible du vocabulaire vernaculaire et de trouver des mots qui font sens pour les personnes interrogées a notamment pris forme autour de la traduction des outils de production de données, traduction qui a fait l'objet d'une journée de travail par terrain (spécifiquement pour les termes sensibles pouvant être mal interprétés).

Cet obstacle de la langue s'est aussi matérialisé sous une autre forme. Echanger avec les villageois nécessitait d'employer une personne ressource servant de traducteur. Or, cette personne, qui allait jouer un rôle d'intermédiaire entre le chercheur et les personnes interrogées, pouvait influencer significativement les attitudes et les réponses de ces dernières, du fait de son statut, son origine, sa religion, etc. Dans nos contextes de crise, il est impératif de s'assurer que le traducteur (ou la traductrice) ne soit pas perçu(e) comme partie prenante du conflit. Ainsi, la maîtrise du contexte et des groupes sociaux rivaux est indispensable pour choisir la personne la plus neutre possible. Il s'est également révélé nécessaire de faire faire, en amont, une enquête « de mœurs » par l'ONG partenaire. Par enquêtes de mœurs, nous entendons la vérification que la personne n'entretenait pas de lien au moment de la collecte de données, et n'a jamais entretenu de lien avec un groupe armé, une milice ou encore les autorités locales, anciennes ou actuelles. Selon les contextes, certaines origines ethniques et/ou certaines appartenances religieuses étaient proscrites, afin que le traducteur ne soit pas vu par les populations comme un ennemi. Dans le sens inverse, cette personne ne pouvait pas non plus être choisie parmi les résidents des zones de production de données, car une trop grande proximité avec les personnes interrogées pouvait également être préjudiciable pour obtenir une traduction impartiale des discours. Sur chaque terrain, le traducteur ou la traductrice a été formée par rapport au déroulement de la recherche, aux outils et aux informations que l'on souhaitait obtenir. Cette personne a également été sensibilisée sur les principes de neutralité, ainsi que sur les techniques permettant de limiter les biais de réponse. Sur chacun des terrains, une seule et même personne a tenu ce rôle de traducteur pendant toute la durée du séjour (environ 4 mois), pour assurer l'homogénéité des données, et a été rémunérée par l'ONG partenaire.

La choix des intermédiaires : guide, traducteur, autorités locales

Le premier pas dans un village, l'entrée dans la communauté, appellent aussi notre vigilance. Ainsi est-il nécessaire de bien choisir les personnes ressources : celles par qui on informe les villageois de notre arrivée et de nos objectifs ; celles que l'on rencontre en premier (parmi les autorités locales et religieuses, les notables, les services étatiques) ; celles enfin qui nous accompagnent dans les observations participantes ou sélectionnées pour les focus-groups. Une fois les autorités villageoises identifiées, des entretiens semi-directifs sont menés, permettant d'une part de présenter la raison de notre présence et le déroulement de notre

travail, et ainsi d'établir un lien de confiance, et d'autre part de comprendre les spécificités du village, les enjeux et les potentiels conflits d'intérêt.

Enfin, selon les normes sociales en vigueur dans certains terrains de recherche, approcher les femmes pouvait s'avérer délicat. Pour obtenir une parole libre, il était important que ces femmes puissent s'entretenir seules, sans la surveillance du chef de ménage notamment. C'est pourquoi nous avons toujours engagé la discussion avec le chef de ménage, pour, dans un deuxième temps, demander l'autorisation de s'entretenir avec la ou les femmes du ménage. Toutefois, cette démarche a été grandement facilitée par le fait d'être une femme. Les quelques réticences qui ont pu être rencontrées à certains endroits ont pu être dépassées en rallongeant le temps de discussion avec le chef de ménage, et en détaillant point par point les sujets qui allaient être abordés avec l'épouse.

Au final, l'ensemble des contraintes et des freins à la fiabilité des données ont été pris en compte pour organiser les outils mobilisés, les uns par rapport aux autres. Ainsi les techniques de collecte de données ont-elles été déployées sur le terrain en deux séquences, dont nous présentons le détail ci-dessous.

1.2.3 Une approche mixte déployée en deux séquences

Comme présenté plus haut, confrontés au double enjeu d'assurer une certaine transversalité tout en préservant une lecture contextualisée, nous avons élaboré un design de recherche mixte comportant deux séquences successives, séquences que nous considérons nécessaires à la bonne compréhension des phénomènes à observer. L'un des principaux défi est de réussir à appréhender les conséquences du choc que constitue le conflit, pour mettre en lumière les mécanismes de réaction (au sens large). On s'intéresse alors à ce qui est fait (résultat des pratiques, situation, état) mais surtout à comment cela est fait (processus). L'élaboration de nos outils doit être pertinente face aux différents enjeux de la recherche. Premièrement, il est important de mobiliser des indicateurs, et des modalités de réponse, qui font sens localement, c'est à dire qui correspondent aux réalités des personnes rencontrées, et qui ainsi permettront des échanges constructifs. Deuxièmement, il s'agit de trouver des techniques permettant d'appréhender les processus, capables de retranscrire les dynamiques à l'œuvre et de les caractériser. Et enfin, la sélection d'indicateurs transversaux, transposables aux différents

contextes d'intérêt, pour rendre compte de la situation observée tout en gommant les spécificités locales, doit pouvoir permettre d'établir des comparaisons.

Phase exploratoire et phase principale

La première séquence, nous l'avons dit, constitue une phase exploratoire qui permet de capturer les spécificités locales aux travers d'entretiens libres, d'observations participantes et d'entretiens semi-directifs. Elle vise notamment à comprendre le contexte, à identifier les effets de la crise, mais aussi, de façon plus pragmatique encore, à déterminer la façon dont les questions seront abordées par la suite, ainsi que les modalités de réponse les plus adaptées. Cette phase est donc essentielle pour l'élaboration des outils mobilisés ensuite.

La deuxième séquence constitue la phase principale, dont la construction découle de la phase exploratoire. Cette séquence mobilise d'une part des outils qualitatifs, tels que des focus-groups et les entretiens semi-directifs, mais aussi des outils quantitatifs tels que des enquêtes. Comme mentionné précédemment, nous avons, dès la formulation de l'objet de recherche, considéré comme nécessaire de travailler sur plusieurs terrains, afin d'essayer de mettre en évidence des caractéristiques communes par une analyse transversale. Le choix de dupliquer l'approche sur plusieurs terrains différents découle notamment du fait que dans des contextes différents, les interactions sociales entre les personnes n'ont pas le même rôle dans le processus de résilience (Coulthard, 2012). De plus, il apparaît important de faire ressortir les grandes tendances, et de faire le choix d'une perte de précision au profit d'un effort de généralisation, au vu de la prolifération des projets humanitaires concernant la promotion des organisations locales dans divers pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest. La question du transfert et de l'adaptation des indicateurs jugés pertinents pour notre propos est prise en compte dans le choix des capacités d'action collective comme critères d'évaluation, car, comme nous le verrons, celles-ci sont construites pour être indépendantes des modalités de fonctionnement des différentes organisations locales, et se veulent applicables à tous les collectifs auxquels nous nous intéressons.

De même, pour les enquêtes, ce sont des critères considérés comme « universels » qui ont été retenus, qui caractérisent les conditions de vie et non les systèmes d'activités ou les revenus, et donc facilement transposables. L'observation participante et les entretiens avec les personnes clés du village (chef du village, leaders communautaires, ménages ayant des moyens d'existence spécifiques) constituent notre « entrée » dans la communauté. Ces outils permettent dans un premier temps d'avoir une vue d'ensemble sur la perception du conflit et

les implications de celui-ci sur les villageois, d'identifier les différents groupes qui pourraient avoir des intérêts spécifiques (enjeux à l'échelle du village). Ils permettent également l'identification des différentes organisations locales et de préparer les focus-groups avec ces dernières. Les seconds outils mobilisés sont donc les focus-groups, destinés à apprécier la perception et l'appropriation des actions collectives par leurs membres. On obtient également, via ces discussions de groupe, de nombreuses informations quant aux effets de chaque appui spécifique fourni dans le cadre des projets, le cas échéant. Cette deuxième approche, apparentée à un diagnostic participatif de la « santé » du groupe, est composée d'un échange collectif entre l'animateur et les membres du groupe, ainsi que d'une auto-évaluation. Des entretiens semi-directifs viennent compléter la méthodologie de production de données. Ils s'adressent à un ou plusieurs responsables ainsi qu'à un ou plusieurs membres de chaque organisation locale. Ces entretiens contribuent à affiner la compréhension des mécanismes à l'œuvre mais aussi de vérifier les informations recueillies au cours des focus-groups dans le but de garantir la fiabilité des données collectées.

Les modalités d'échantillonnage

En termes d'échantillonnage, nous avons opté pour un échantillonnage raisonné. Cela consiste à construire, à partir d'informations connues *a priori* sur la population étudiée, un échantillon représentatif non pas de la population considérée, mais de l'objet étudié. En effet, la représentativité de certaines caractéristiques (selon l'âge, le sexe, les activités des personnes par exemple) n'engendre pas nécessairement la représentativité des variables d'intérêt (Dutarte, 2005). C'est pourquoi le jeu du hasard (sondage probabiliste) est ici remplacé par une logique issue de la connaissance du terrain. Les critères de construction de notre échantillon à l'échelle des personnes reposent donc sur les aspects économiques et sociaux qui influencent, selon nous l'appartenance à une organisation locale, comme développé dans notre cadre conceptuel (cf. Chapitre 2). Cette méthode d'échantillonnage est généralement mobilisée lorsque la base de sondage est inexistante, ou impossible à construire (Berrou, 2010), comme c'est le cas pour ce travail. En effet, sur les terrains de crise, il n'y a généralement pas eu de recensement récent. De plus, les organisations locales, pour une large majorité informelles, que nous étudions, ne sont pas répertoriées, et une large partie du travail a constitué à les identifier. Ainsi, nous avons construit notre échantillonnage en fonction de différents facteurs. Premièrement, la zone géographique était définie par la zone d'action de l'ONG partenaire, sur chaque terrain. Deuxièmement, le choix des villages a reposé sur

l'intensité des événements vécus au cours de la crise et le niveau de reprise des activités, la présence de tensions à l'intérieur du village (renseignés par l'ONG), les principales activités menées au village et les opportunités économiques disponibles (enclavement). Dans le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, la composition ethnique a aussi été prise en compte. La sélection des organisations locales a été menée de façon à illustrer les modalités de fonctionnement les plus fréquentes et les différents niveaux de viabilité. Enfin, le choix des personnes s'est fait selon l'appartenance ou non à une organisation locale, et le niveau de vie visible - dont le détail est présenté dans le tableau 5. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'appartenance ethnique a également été un critère de sélection des personnes à interroger.

TABLEAU 5 : CRITERES POUR LA SELECTION DES MENAGES (ECHANTILLONNAGE RAISONNÉ)

	MÉNAGE EN SITUATION PRÉCAIRE	MÉNAGE EN SITUATION INTERMÉDIAIRE	MÉNAGE RELATIVEMENT AISÉ
Etat du logement	Case très petite par rapport au nombre de membres du ménage Toit en paille, abîmé	Murs en briques de terre cuite, toit en paille, maison bien entretenue	Maison avec des fondations en ciment (présence d'une chape) Maison ou case entolée Maison « en dur »
Présence ou non de mobilier	Pas de chaise <i>(la personne va chercher des chaises/fauteuils chez le voisin pour nous recevoir)</i>	Banc Chaises en plastique ou en bois abimées	Chaises en bon état, fauteuils « biens construits »
Entretien des enfants	Enfants à peine habillés	Enfants habillés proprement, pied nus	Enfants habillés et chaussés
Habillement des adultes membres du ménage*	Femme en T-shirt et pagne noué autour de la taille	Femme en T-shirt et pagne noué autour de la taille	Habits recherchés, homme avec une chemise pagne, femme en tenue cousue
Possession d'un moyen de transport	Pas de moyen de transport	Pas de moyen de transport, éventuellement un vélo	Vélo, moto

* Cet indicateur ne peut être pris en compte que lorsque la personne n'est pas en tenue pour aller travailler au champ. La tenue du dimanche est très révélatrice en revanche.

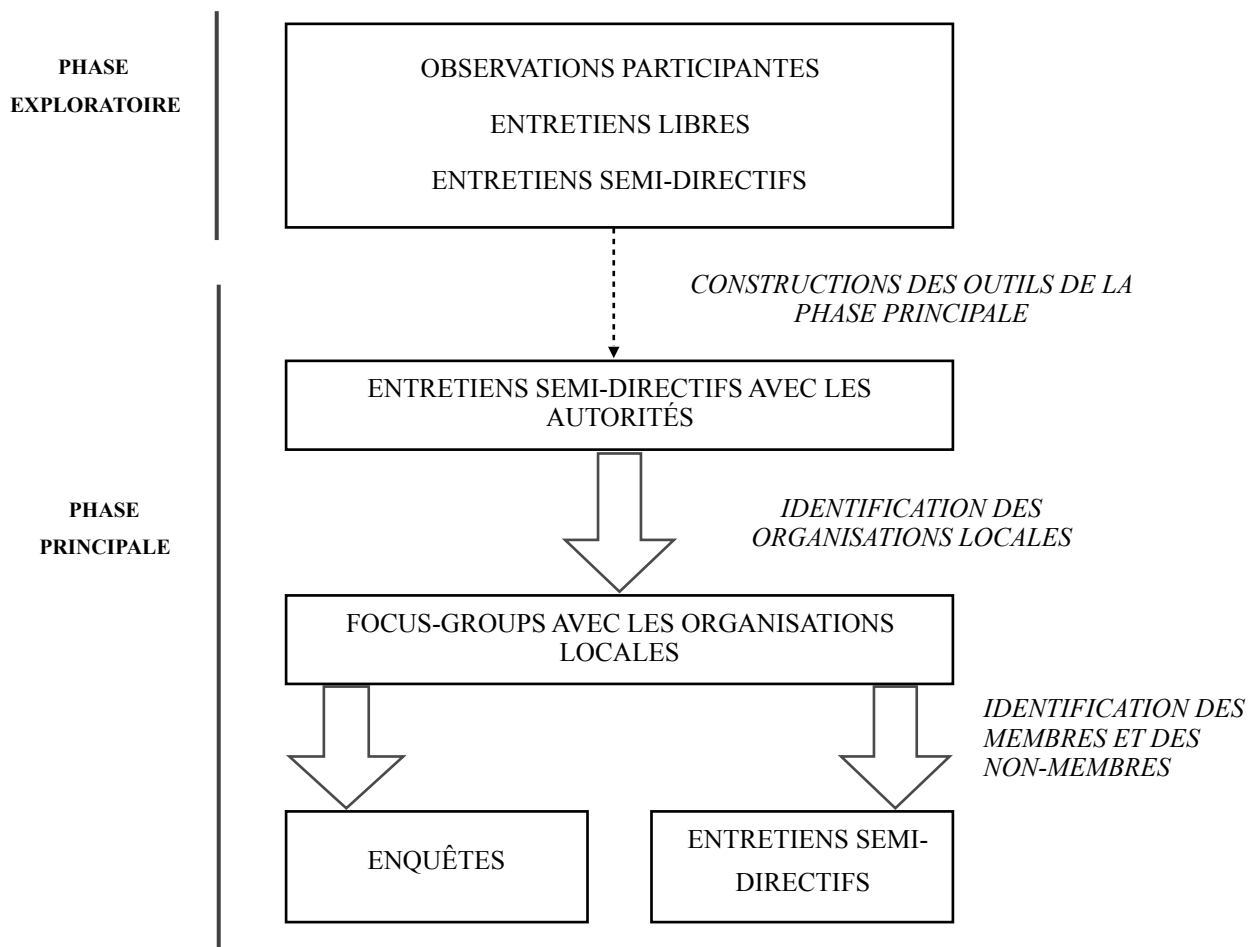
Au cours des entretiens, nous avons procédé selon ce que Kaufmann (2011) appelle la « saturation du modèle ». En effet, chaque hypothèse appelle de nouvelles informations, et chaque nouvelle information peut entraîner l'émergence d'une nouvelle hypothèse. Le modèle « sature » quand les observations s'accumulent et que l'information devient redondante, c'est à dire que les entretiens suivants apportent des éléments de confirmation de notre analyse,

sans apporter d'informations nouvelles. Il ne s'agissait pas tant de constituer un échantillon qui reflétait les caractéristiques de la population totale, que d'obtenir, autant que possible, des profils correspondant d'une part aux membres des organisations locales et d'autres part aux non-membres. Pour les entretiens semi-directifs à l'échelle des personnes, nous avons procédé selon une démarche compréhensive, par épuisement des hypothèses¹⁰¹, c'est à dire que nous avons mis en œuvre ces entretiens jusqu'à ne plus obtenir de nouvelles informations (redondance). Nous avons aussi recherché les singularités, pour approcher les cas isolés à même d'apporter de nouveaux éclairages à nos questionnements.

Synthèse des séquences de déploiement sur le terrain

Dans le schéma 4 ci dessous, nous schématisons la succession des étapes de notre méthodologie mixte.

SCHÉMA 4 : DEPLOIEMENT DE NOTRE METHODOLOGIE SUR LE TERRAIN



¹⁰¹ Autrement dit, il y a un effet de gradation : les questions resserrent et se font de plus en plus précise à mesure des entretiens, le nombre de questions diminue pour être limité aux éléments essentiels au fur et à mesure que nous accumulons des informations.

Nous avons abordé le design de notre méthodologie, ainsi que la démarche qui a permis de la déployer sur le terrain. La constitution de notre échantillon pose évidemment la question du niveau de généralisation que l'on pourra accorder à nos résultats, malgré notre volonté d'appréhender la diversité des organisations locales sur le terrain, et d'inclure celles qui permettraient le plus significativement de soutenir les moyens d'existence ou les conditions de vie des personnes. Cette question sera discutée lors de la présentation des résultats, sur chaque terrain¹⁰². Dans ce qui suit, nous présentons plus en détail les outils qui ont été conçus pour apporter des réponses à la question de recherche.

1.3 Un système d'information mixte mis en œuvre à plusieurs échelles

Notre design de la méthode mixte se met en œuvre en deux séquences successives, à plusieurs échelles : la phase exploratoire, qui mobilise une approche qualitative, puis la phase principale, qui mobilise à la fois des outils qualitatifs et des outils quantitatifs. Nous détaillons ici la démarche et les objectifs de la phase exploratoire, puis nous présentons les outils élaborés pour chaque échelle d'intérêt lors de la seconde phase, à savoir celle du village, celle de l'organisation locale, et celle de la personne. Cette pluralité d'échelles vise à approcher de façon globale notre question de recherche, d'une part en interrogeant les facteurs liés à la résilience collective à l'échelle des organisations locales, et d'autre part en questionnant la soutenabilité sociale des modalités de fonctionnement de celles-ci à l'échelle du village, mais aussi à l'échelle de la personne.

1.3.1 L'identification des spécificités locales via une approche exploratoire

Pour rappel, l'objectif principal de la phase exploratoire est d'appréhender aussi finalement que possible le contexte local et les enjeux liés à notre questionnement.

¹⁰² Se référer à Olivier de Sardan (2008) pour approfondir la réflexion sur la rigueur dans les approches qualitatives.

Reconstituer l'histoire de la zone

Cela consiste tout d'abord à s'informer sur l'historique général de la crise et le déroulement des événements dans la zone, à prendre connaissance du calendrier des activités et des prix sur les marchés, ainsi qu'à vérifier le niveau de confiance des populations envers les différentes institutions (famille, communauté ethnique, village, autorités locales, Etat). Cela passe par l'identification des problèmes pour lesquels les villageois s'arrangent entre eux, ceux pour lesquels ils s'adressent à la justice coutumière, et enfin ceux qui sont portés devant la police, la gendarmerie ou le tribunal. Les observations participantes permettent par ailleurs de visualiser le territoire du village et son organisation, afin de comprendre qui a accès aux ressources, et qui les contrôle. Bien que ces données semblent secondaires par rapport à notre thématique, elles demeurent cruciales pour échanger de façon pertinente avec les populations et pour mieux saisir les enjeux locaux.

Identifier les critères d'une bonne vie

Il s'agit également, pendant cette phase exploratoire, d'identifier les critères de pauvreté, et à l'inverse, les critères d'une « bonne » vie, comme perçus par les populations. Cette question - « *A quoi voit-on, selon vous, que quelqu'un mène une bonne vie dans ce village ?* » - a été la question généralement posée pour initier l'exercice de la liste libre. Bien que les façons de l'énoncer diffèrent selon les personnes et surtout selon les terrains, de nombreuses constantes ont pu être mises en évidence. C'est par exemple le cas de certains aspects, toujours associés à une situation enviable, tels que le fait de faire trois repas par jour, le fait d'avoir un toit en tôle pour son habitation, ou encore l'absence de cas de maladie chronique. Cette démarche permet de réduire l'aspect arbitraire que peut recouvrir parfois la sélection des variables, qui est l'un des écueils soulignés par Ungar (2013). Les réponses données par les personnes interrogées sont évidemment dépendantes de ce que la personne valorise, ce qui est largement dépendant de la situation même de la personne. En effet, les critères d'une « bonne » vie avancés sont souvent en lien avec les besoins que la personne ressent. En intégrant des critères énoncés par des personnes qui semblent être aisées et ceux énoncés par les personnes qui semblent vivre dans la précarité (cf. supra, tableau 5), nous bénéficions ainsi d'un panel de variables qui permet de discriminer les ménages selon leur situation socio-économique. Les différentes caractéristiques d'une bonne vie, communes aux trois terrains et facilement renseignables¹⁰³,

¹⁰³ Certains aspects cités n'ont pas été pris en compte, tels que le fait de toujours honorer ses dettes. En effet, du fait de cette norme, il était difficile d'obtenir l'information concernant les dettes en cours. Difficilement renseignable, l'indicateur perd alors en fiabilité, il n'a donc finalement pas été retenu.

ont été mobilisées pour définir les profils des personnes rencontrées. Elles ont été intégrées dans les formulaires d'enquêtes, nous les présentons plus bas.

Comprendre les types de fonctionnement des organisations locales

La phase exploratoire est aussi dédiée à l'identification des types d'organisations locales les plus répandues et à leurs modalités de fonctionnement. Pour que les entretiens et les focus-groups soient pertinents, il faut en effet comprendre en amont les pratiques collectives. Après cette identification, un second exercice de liste libre est mis en place, afin de déterminer les critères de « bon » fonctionnement pour une organisation locale, ainsi que les indices qui indiquent que l'organisation locale ne pourra pas perdurer. Comme précédemment, le traitement des réponses aux questions « *A quoi voyez-vous que votre organisation locale fonctionne de façon satisfaisante, ou non ?* » nécessite d'identifier les grandes tendances communes, derrière les différentes formulations. Parmi les critères de bon fonctionnement cités, nous avons notamment retenu le fait que tous les membres se conforment aux règles, qu'ils reçoivent une rétribution qui correspond à leur attente, ainsi que la capacité à gérer les litiges en interne, sans avoir recours aux autorités locales. L'ensemble de ces critères constituent d'une part ce que nous nommons les capacités d'action collective et d'autre part ce que nous appelons l'agencéité collective. De même que ci-dessus, cette démarche de définition des critères par les populations permet de réduire l'aspect arbitraire de la sélection des variables, en retenant de plus des critères qui font sens localement. Mobilisés au cours des focus-groups, les différents indicateurs transversaux aux trois terrains sont présentés ci-après. Par ailleurs, cette phase préalable a permis d'explorer le rôle des organisations locales rencontrées dans les systèmes d'activités des membres, dans leur niveau de reprise des activités, mais aussi dans leurs relations - et notamment les rapports de force - avec les autres. Pour collecter des informations aussi précises que possibles, on a choisi de procéder par entretien individuel, c'est-à-dire que l'on réalise les entretiens avec dix chefs de ménage environ puis avec leur épouse, et leur co-épouse le cas échéant. Les entretiens sont menés avec chaque personne séparément. Les informations collectées ici ont été utilisées pour l'élaboration des entretiens semi-directifs adressés au ménage, que nous détaillerons par la suite.

Sélectionner les sites pour le déploiement de la phase principale

Enfin, il s'agit au cours de cette phase exploratoire d'identifier les sites pour le déploiement des entretiens, des focus-groups et des enquêtes qui composent la phase principale, au travers de discussion avec les membres de l'ONG partenaire et des points saillants qui émergent suite à la première phase.

En moyenne, ce sont quatre villages qui ont fait l'objet de cette phase exploratoire, sur chaque terrain. La collecte des informations mentionnées ci-dessus nécessite un travail d'environ une semaine (5 à 6 jours) dans chaque village. Si cette phase exploratoire permet d'aborder indifféremment ce qui se passe à l'échelle du village, de l'organisation locale et des personnes, la phase principale a, elle, été structurée pour approfondir les données à chacune des échelles retenues pour ce travail.

1.3.2 Les outils élaborés pour comprendre les enjeux villageois

Les outils mobilisés pour comprendre les enjeux villageois sont également ceux qui nous utilisons comme entrée dans la communauté. Ainsi, il s'agit principalement d'un entretien semi-directif avec les autorités locales, qui peut être administré en une seule ou plusieurs fois, selon la disponibilité des personnes clés. Il s'agit tout d'abord de se présenter et d'expliquer les raisons de la présence dans le village, ainsi que le déroulement de la collecte d'informations. L'entretien en lui-même est structuré autour de trois thématiques principales. Première thématique, la présentation du village. Il s'agit d'appréhender brièvement l'historique du village. Pour cela, la technique la plus fréquemment utilisée consiste à tracer une frise sur le sol et à placer les différents événements qui ont marqué le village. Au travers de l'historique, ce sont aussi le fonctionnement des institutions, la répartition du pouvoir, les modalités de gestion des conflits qui sont abordés. A ce stade, Les spécificités ethniques et les relations avec les autres communautés peuvent aussi faire l'objet d'une discussion, comme cela a été le cas en Côte d'Ivoire. Deuxième thématique, les opportunités et les enjeux locaux. Il est effectivement nécessaire d'identifier les opportunités et les moyens d'y accéder, afin de mettre en évidence les potentiels conflits d'intérêt. Un listing des opportunités génératrices de revenus est effectué, ainsi qu'un schéma de synthèse sur les flux - de biens et de personnes - entrants et sortants du village. Ce schéma est réalisé de façon participative, pour comprendre les causes et les effets de ces différents flux. Approcher les enjeux locaux à l'échelle du

village va permettre, comme nous le détaillons plus bas, d'aborder *in fine* la question de la soutenabilité sociale du fonctionnement des organisations locales. Troisième thématique : cet entretien - conformément à ce que nous avons prévu dans la démarche méthodologique - permet l'identification des organisations locales existantes dans le village et leur niveau de proximité avec les autorités locales. C'est via cette identification préalable que peut se faire la sélection des organisations locales qui constitueront notre échantillon. La collecte des informations mentionnées ci-dessus a été réalisée dans chaque village, et a nécessité 1/2 journée environ, à chaque fois.

Au travers de cet outil, on a notamment tenté de limiter les biais d'attente, biais qui peuvent être un frein à la collecte des informations via les focus-groups ou les enquêtes, mis en place par la suite. Un support de collecte de données correspondant à ces entretiens est consultable en Annexe 4. Pour ce support, comme pour les suivants, nous présentons en annexe une version unifiée, qui diffère légèrement des supports réellement utilisés sur les terrains. En effet, chaque terrain a été abordé, nous l'avons dit, via un partenariat avec une ONG, dans le cadre d'une mission précise. Ainsi, pour répondre à la fois aux objectifs de recherche et aux objectifs opérationnels de l'ONG, les formulaires ont été adaptés. Les supports présentés en annexe ne comportent par ailleurs que les questions permettant de renseigner les variables mobilisées dans les analyses, ainsi que certaines variables de contrôle.

1.3.3 Les outils élaborés pour caractériser les organisations locales

Ce sont des focus-groups qui sont administrés auprès des organisations locales, précédemment identifiées. Ce deuxième outil, apparenté à un diagnostic participatif de la « santé » du groupe, est composé d'un échange collectif entre l'animateur et les membres du groupe, ainsi que d'une auto-évaluation. Cette approche permet d'apprécier la perception et l'appropriation des actions collectives par leurs membres. On obtient également, via ces discussions de groupe, de nombreuses informations quant aux effets de chaque appui spécifique fourni dans le cadre des projets, le cas échéant. Dans l'analyse, les réponses à ces focus-groups ont fait l'objet de statistiques exploratoires multidimensionnelles. Nous précisons donc, dans la présentation ci-dessous que nous faisons de cet outil, les variables d'intérêt.

L'échange collectif, qui constitue une première partie de ce focus-group, est abordé comme un entretien semi-directif. Cependant, cette technique, lors de la conception du formulaire, nécessite de porter une attention particulière à l'ordre des questions, car une réaction à une question peut dépendre de la question précédente. Ce biais, appelé biais de référence, peut être réduit en agencant les questions de façon logique et en vérifiant que la succession des questions n'influence pas leur compréhension par les membres du groupe. Il peut arriver que, de façon imprévue, les réponses données puissent introduire ce biais. Il faut alors, lorsque cela est possible, modifier l'ordre des questions au moment de la discussion. Trois thématiques y ont été développées.

Les modalités actuelles du fonctionnement de l'organisation locale

Nous cherchons tout d'abord à renseigner le nombre de membre avant la crise, leur sexe ainsi que leurs activités principales. On considère qu'un nombre élevé de membres - ici le nombre de membres après la crise - peut poser des difficultés de coordination, et faire perdre de la flexibilité au groupement. Ainsi un faible nombre de membres sera plutôt favorable à la résilience collective tandis qu'un nombre de membres élevé y sera plutôt défavorable. Encore une fois, ce propos doit être nuancé par le fait qu'un nombre faible de membres peut également provoquer un manque de ressources à l'échelle du groupe, alors qu'un nombre plus élevé de membres permettra probablement de rassembler les ressources nécessaires au fonctionnement de la structure. Le sexe des membres de l'organisation locale est lui aussi à même d'avoir une influence sur sa résilience, et ce pour deux raisons. En premier lieu, les organismes humanitaires ayant intégré la notion de genre dans leurs actions, certains appuis visent spécifiquement les femmes, ou spécifiquement les hommes, influençant potentiellement les opportunités disponibles pour les groupements. En second lieu, avec des considérations similaires à celles de la variable « nombre de membres avant la crise », le sexe des membres peut influencer les dynamiques de déplacement. Dans certains contextes, nous avons pu constater que les femmes quittent plus rapidement le village en cas de danger, mais dans d'autres celles-ci sont souvent les premières à revenir. L'effet du sexe des membres sur la résilience collective est donc ambigu. La variable « activité principale des membres », quant à elle, renseigne principalement sur la sensibilité des membres à la crise. A priori, plus les membres seront sensibles au choc (à considérer à l'échelle des ménages), moins ils seront aptes à s'impliquer dans l'organisation locale, ce qui serait défavorable à la résilience collective. Toutefois, l'implication des membres dans l'organisation locale peut être

précisément justifiée par la volonté de se protéger, et faire partie intégrante de leur gestion des risques. Dans tous les cas, cette variable est généralement liée au « mode de contribution des membres après la crise ». Ensuite, nous renseignons le fait que l'organisation locale reçoive un appui ou non, le mode de contribution des membres et le mode de rétribution de l'organisation locale, ainsi que le niveau de capital accumulé collectivement. Nous considérons que le fait d'avoir reçu un appui, de la part de l'Etat et/ou d'un organisme humanitaire a une influence sur la résilience de l'organisation locale. Théoriquement, cette influence devrait être positive : plus la structure collective a reçu de soutien de l'extérieur, plus celle-ci devrait être capable de faire face à l'adversité. La variable « mode de contribution des membres après la crise » permet de rendre compte des modalités de fonctionnement de la dynamique collective après la crise. Elle est également à relier à l'aptitude des membres à contribuer après la crise et au niveau de sensibilité par rapport au risque qui menace l'organisation locale. Si le mode de contribution est sensible au risque, alors il y a potentiellement un effet négatif sur le niveau de résilience collective. A l'inverse, le mode de rétribution de l'organisation locale aux membres après la crise, rend compte des modalités de fonctionnement du groupement considéré, et est à relier au type de besoin des membres au moment de la collecte de données, c'est à dire après la crise. Cet indicateur est tributaire non pas du choc mais du risque, elle participe en effet à définir le niveau de sensibilité de l'organisation locale au risque. Le niveau de capital accumulé collectivement regroupe l'ensemble des capitaux financiers et matériels dont la propriété est collective, détenu par l'organisation locale au moment de la collecte de données. Sont inclus les sommes d'argent présentes dans les caisses du groupement, ainsi que les biens achetés en groupe. Il peut s'agir de capitaux déjà détenus avant la crise et que les membres ont su protéger, ou bien des capitaux accumulés à nouveau, depuis la crise. S'il pourrait sembler à première vue qu'un niveau de capital collectif serait favorable à la résilience collective, dans nos contextes où le risque est prédominant, un faible niveau de capital pourrait permettre de ne pas attiser de jalousie et de se prémunir de nouveaux pillages éventuels. Enfin, nous abordons la question du niveau de proximité avec les autorités villageoises, et la fonction de l'organisation locale après la crise. A priori favorable à la résilience collective, la proximité avec les sources de pouvoir locale peut effectivement permettre d'avoir un accès facilité à certaine opportunité, d'être « protéger » en cas de litige, de bénéficier d'un soutien. Cependant, cette proximité peut parfois nuire à l'organisation locale lorsque ces pouvoirs locaux sont ciblés par des attaques et des persécutions, comme cela peut être le cas dans nos contextes de conflit. Par ailleurs, les

fonctions des collectifs renseignent sur les besoins des membres et donc sur ce qu'ils veulent protéger ou obtenir après la crise. Nous l'avons vu dans le Chapitre 2, nous distinguons les fonctions de survie, de subsistance, et d'accumulation. Cette variable est ambivalente. Si une fonction d'accumulation est le signe que les membres sont dans de bonnes situations après la crise - ce qui serait potentiellement favorable à la résilience collective - il se peut que l'organisation locale ne soit plus réactivée pour ne pas attirer l'attention et les comportements de prédation. Inversement, bien qu'une fonction de survie montre que les membres sont en difficulté, le groupement, en répondant à un besoin fondamental pour les membres (l'enjeu réside dans l'obtention de moyens d'existence), devient indispensable et son fonctionnement peut être de ce fait assuré.

Les modalités de fonctionnement antérieures

Nous abordons alors sa durée d'existence, le nombre de membres avant la crise, ainsi que les modalités de contribution et de rétribution avant la survenu du conflit. La durée d'existence de l'organisation locale peut être reliée à une plus grande confiance, à des interactions mieux coordonnées, etc. Ceci serait donc favorable à la résilience du groupement. Il faudra faire attention toutefois aux problèmes liés à une emprise trop forte de certains membres sur les autres (répartition du pouvoir) et au renouvellement des membres après la crise (voir variable « taux de renouvellement des membres »), qui vient nuancer la durée d'existence. Un autre point d'attention est porté au fait que, dans des contextes de déplacement massif de populations, comme c'est le cas pour nos terrains, le nombre de membres avant la crise est un aspect important. En effet, on peut supposer que plus il y a de membre, plus certains d'entre eux parviendront à rester en contact (dispersion moindre) et donc qu'il pourra subsister un noyau de membres pouvant relancer le fonctionnement de la structure collective. Ainsi un grand nombre de membres avant la crise serait un facteur favorable à la résilience collective. Comme précédemment, le mode de contribution des membres avant la crise permet de rendre compte des modalités de fonctionnement de la dynamique collective avant la crise. Elle est également à relier à l'aptitude des membres à contribuer avant la crise et au niveau de sensibilité par rapport au choc que constitue la crise. De même, le mode de rétribution de l'organisation locale aux membres avant la crise est à relier au type de besoin des membres avant la crise. A l'instar de la variable « mode de contribution des membres avant la crise », le mode de rétribution est tributaire du choc, mais à l'échelle collective cette fois. Si cette variable est affectée par la crise, alors l'organisation locale peut ne plus être en mesure de

répondre au besoin des membres (voir la variable « capacité de l'organisation locale à rétribuer ses membres selon leurs besoins ») et ainsi de limiter sa résilience (en effet, une difficulté sur l'activité collective peut causer le découragement des membres). Nous renseignons également la fonction de l'organisation locale avant la crise, Les dégâts directs subis par l'organisation locale du fait des chocs liés au conflit, et le taux de renouvellement des membres. Les fonctions des dynamiques collectives avant la crise renseignent sur les besoins à l'échelle des membres et donc sur ce qu'ils voulaient protéger ou obtenir/atteindre par rapport à leur situation propre. Comme précédemment, il s'agit d'une variable ambivalente. Si une fonction d'accumulation est le signe que les membres étaient dans de bonnes situations (ce qui serait potentiellement favorable à la résilience collective), après la crise il se peut que les membres aient d'autres priorités, entraînant la dissolution de l'organisation locale. Inversement, bien qu'une fonction de survie montre que les membres étaient déjà en difficulté avant la crise, le groupement répond à un besoin vital pour les membres, et donc le maintien de son fonctionnement sera a priori assuré coûte que coûte. Les dégâts subis directement par le groupement font référence aux chocs qui ont réellement affecté la structure collective et son organisation. Ce sont les effets du choc sur les biens et sur les activités mises en œuvre collectivement qui sont pris ici en compte. Plus le niveau de dégâts est important, plus la résilience collective devrait être difficile. Par ailleurs, un taux élevé de renouvellement des membres - c'est à dire le départ de membres présents avant la crise, remplacés par de nouveaux membres - semble être, a priori, défavorable à la résilience collective, puisqu'il y aurait perte de l'habitude de travailler ensemble et donc diminution de la confiance. Toutefois, comme vu pour la variable « durée d'existence », le renouvellement des membres peut permettre de sortir d'une situation de pouvoir abusif ou encore apporter de nouvelles ressources au groupement.

La gestion des risques et la projection dans l'avenir

Enfin, la gestion des risques et leur projection dans l'avenir. Nous nous intéressons alors à la principale crainte des membres vis-à-vis de l'avenir de l'organisation locale, l'effet supposé du risque sur le collectif, ainsi que le mode de gestion de ce risque. La variable « crainte principale » exprimée par les membres de l'organisation locale quant à l'avenir de cette dernière peut concerner des risques perçus endogènes ou exogènes. Il est difficile d'établir un lien direct entre crainte exprimée (i.e risque perçu) et la résilience collective, car la perception des membres peut être influencée par différentes sources, qui peuvent détourner l'attention de

ceux-ci des risques réels. Cependant, du type de crainte découle en partie la capacité de la dynamique collective à se protéger (il est possible de se prémunir de certains risques, alors que d'autres ne peuvent ni être mitigés ni être évités). Directement lié à la variable précédente, l'effet supposé du risque a pour objectif de renseigner sur la gravité/l'intensité du risque perçu comme principal au niveau de la structure collective et de son fonctionnement. A priori, plus le risque sera grave/intense, moins l'organisation locale aura de chance d'être résiliente. Le mode de gestion du risque, quant à lui, distingue les stratégies de gestion des risques mises en place au sein de la dynamique collective. Les moyens retenus par chaque structure est évidemment dépendante de son activité et de ses modalités de fonctionnement. Du fait de la diversité des organisations locales considérées, nous avons choisi de distinguer l'absence de stratégie, la présence d'une stratégie qui vise la mitigation (on se protège du risque en limitant la gravité des effets, on diminue ainsi sa sensibilité à ce risque) et celle qui vise l'évitement (on prévient l'aléa en limitant sa probabilité de survenue, on diminue ainsi son exposition au risque). Si l'absence de stratégie paraît défavorable à la résilience collective à première vue, les stratégies de mitigation et d'évitement peuvent, selon nous, la permettre.

L'auto-évaluation

La seconde partie du focus-group se présente sous la forme d'une auto-évaluation, qui permet d'évaluer le niveau d'agencéité et de capacités d'action collective à l'échelle de l'organisation locale. Nous choisissons d'administrer cette partie suivant la technique de l'échelle de notation, dans laquelle les participants doivent noter les éléments proposés un par un en fonction d'une échelle déterminée à l'avance. Cette échelle comporte 4 modalités pour chaque élément, ces 4 modalités pouvant représenter des niveaux de satisfaction des membres (informations subjectives) ou des tranches (informations objectives) par exemple. Plusieurs méthodes d'animation ont été employées pour ce faire, selon les terrains et selon les interlocuteurs, et nous en présentons deux (les autres ne constituent que des variantes de celles-ci). Dans le premier cas, nous traçons une échelle sur le sol, avec des cases représentant les scores, de 1 à 4. Pour chaque item, les participants se positionnent, de façon simultanée autant que possible, sur la case qui correspond au score que chacun attribue. Cela est suivi d'une discussion, pour comprendre les motifs de chaque notation. Cette méthode, visuelle, est facile à appréhender pour les participants, et bien que ceux-ci puissent s'influencer les uns les autres, la simultanéité permet une certaine spontanéité. Lorsque cette méthode n'apportait pas de résultats convenables (refus de certains participants de se positionner, non-respect de la

règle de simultanéité, repositionnement a posteriori), nous avons mis en place une deuxième approche pour l'auto-évaluation. En donnant 4 cailloux ou 4 graines à chaque participant ainsi qu'un bol, ceux-ci pouvaient noter en mettant dans le bol le nombre de cailloux ou de graines correspondant. Le passage de l'animateur parmi les participants pour compter et donner les résultats permettait à chacun de s'exprimer plus librement qu'au travers de la méthode d'administration précédente. Cette méthode a été utilisée notamment en Côte d'Ivoire, où il était difficile que les personnes s'expriment devant d'autres, en fonction des appartenances ethniques. En revanche, nous avons principalement mobilisé la première méthode en République Centrafricaine, où les membres des organisations locales n'étaient pas toujours en mesure de compter. Les variables que nous souhaitons renseigner via cette technique sont notamment les 4 capacités d'action collective - issues de la phase exploratoire. Premièrement, la capacité à rétribuer les membres selon leur besoin fait référence à ce qu'obtiennent les personnes impliquées dans l'organisation locale, du fait de leur appartenance. La rétribution peut être financière (revenus supplémentaires), en nature (production agricole distribuée entre les membres), en force de travail (les membres du groupement viennent nous aider dans nos travaux), etc. Ce critère est évalué au travers du niveau de satisfaction des membres par rapport à ce qu'ils retirent de leur participation dans la dynamique collective. La capacité à gérer un conflit interne représente la deuxième capacité d'action collective retenue. Elle est appréhendée par le ratio du nombre de conflits résolus sur le nombre de conflits total. En troisième position, la capacité à inciter la confiance des personnes extérieures fait référence aux partenariats que peut avoir à tisser l'organisation locale pour saisir certaines opportunités, ou encore à l'obtention de la reconnaissance des autorités locales pour pouvoir accéder / maintenir leurs droits sur certaines ressources spécifiques. On s'intéresse alors au nombre de partenaires effectifs (clients, recours, fournisseurs) mais aussi potentiels, envisagés par les membres. Dernièrement, la capacité à faire respecter les règles aborde le système de sanction au sein de la dynamique collective considérée. De même que pour aborder la question de la capacité à gérer un conflit interne, on s'intéresse ici au ratio du nombre de sanctions mises en pratique sur le nombre de cas de non-respects des règles. Par ailleurs, d'autres aspects ont été également cités par les personnes interrogées, que nous avons retenus comme indicateurs pour évaluer le niveau d'agencité collective. Il s'agit de l'aptitude à fédérer, qui représente l'aptitude de l'organisation à maintenir la confiance entre ces membres. Les participants devaient donc mettre une note sur 4 selon le niveau de confiance entre les membres, selon eux. Ensuite, l'aptitude à formuler un objectif partagé, qui permet de distinguer les

organisations locales qui ont une vision commune et celles qui sont commandées par un leader imposant ses propres vues. Pour cela, c'est le niveau de convergence entre les objectifs collectifs énoncés par les membres qui est interrogé. Le troisième indicateur d'agencité collective est l'aptitude à prendre des décisions cohérentes pour atteindre l'objectif considéré comme commun, qui interroge la pertinence entre l'objectif exprimé et les actions entreprises par l'organisation locale. Ces différentes capacités d'action collective et niveau d'agencité collective ont été formulées pour avoir un effet théoriquement positif : plus l'organisation locale possède un niveau élevé de ces capacités et de ces aptitudes, plus elle devrait être résiliente. Enfin, ces focus-groups doivent permettre de renseigner la présence effective des actions collectives, que nous mobilisons pour catégoriser les organisations locales selon leur niveau de viabilité, comme nous le verrons plus loin. Il s'agit notamment d'accompagner les membres des organisations pour définir leur vision de l'avenir à l'échelle collective et ainsi déterminer si oui ou non la structure et les activités du groupe allaient perdurer dans le temps, selon eux. On fait ainsi appel à la résilience subjective.

L'objectif étant d'analyser l'interaction entre les attitudes des participants et le processus social au sein de l'organisation locale, l'animation de ces auto-évaluations doit être faite avec minutie, en variant l'ordre des prises de parole, comme déjà mentionné auparavant. Cette approche nécessite de passer environ 2h30 avec chaque organisation locale rencontrée. Un formulaire unifié pour ce focus-group est présenté en Annexe 5. Cette étape permet de constituer l'échantillon pour les enquêtes, en distinguant les membres des non-membres. De même, pour les entretiens semi-directifs adressés aux personnes, ce sont les responsables des organisations qui sont sélectionnés, mais aussi et surtout quelques membres et quelques non-membres. Le détail des outils déployés à l'échelle des personnes est présenté dans le paragraphe suivant.

1.3.4 Les outils élaborés pour décrire les profils des personnes

A l'échelle des personnes, ce sont deux outils qui ont été conçus pour apporter des éléments complémentaires aux outils déjà présentés ci-dessus. Premièrement, des entretiens semi-directifs, qui viennent renforcer l'approche qualitative de la méthodologie. Deuxièmement, des enquêtes, comme outil quantitatif, sur lequel repose l'identification des profils des personnes.

Les entretiens semi-directifs

Les entretiens semi-directifs sont menés dans le but de comprendre les facteurs de reprise des activités, et surtout d'appréhender le rôle des organisations locales dans le système d'activités du ménage et la gestion de l'adversité. Cette approche permet d'une part d'interroger les différences entre membre et non-membre, et d'autre part, entre implication féminine et implication masculine dans une organisation locale, entre implication d'une personne plutôt aisée et celle d'une personne en situation très difficile. On tente également de mettre en évidence les processus néfastes à l'échelle du village ou des organisations locales (nuisances internes et externes). Les informations collectées par les enquêtes aux ménages serviront également à recouper les données issues de ces focus groupes. Cette première approche à l'échelle de la personne est entièrement qualitative, elle privilégie une compréhension en profondeur des processus à l'œuvre. Dans un premier temps, elle permet de garantir la pertinence des enquêtes quantitatives (mise en évidence des aspects significatifs ; choix de la répartition de l'échantillon) et, dans un second temps, elle est utilisée pour se focaliser sur des problématiques spécifiques pour affiner l'analyse. Notre approche par « récit de vie » permet d'étudier les rapports de force et les interactions entre les individus, ainsi que les parcours des personnes rencontrées. On peut alors appréhender les processus de décision individuels qui conditionnent le fonctionnement de l'action collective. Bien que numériquement plus limités, ces entretiens permettent de faire le lien entre les résultats de l'enquête et les réalités sous-jacentes. Cet entretien semi-directif est structuré autour de 4 composantes. Tout d'abord, la situation du ménage. Cette partie de l'entretien est destinée à faire rapidement le point sur le niveau de vie relatif de la personne, de la facilité avec laquelle elle parvient à dégager des revenus au travers des actifs qu'elle a à disposition, ainsi que de ses relations avec les autres, en termes de recours et de contributions « obligatoires » principalement. Est également abordé, de façon détaillée, le système d'activités, qui permet de comprendre les avantages et les contraintes liés à chaque activité, ainsi que leur agencement les unes par rapport aux autres. Deuxièmement, la projection dans l'avenir et la gestion des risques. En interrogeant les aspirations de la personne, on tente d'appréhender ses besoins, et ses capacités. Les risques perçus et la gestion de ces risques, quant à eux, renseignent sur les freins aux activités, ainsi que sur les ajustements potentiels du système d'activités face à des menaces, et sur les leviers qui permettent de se protéger ou de faire face. Ensuite, la relation avec les organisations locales. Cette partie aborde les motivations qui incitent la personne à s'impliquer ou non dans

les organisations locales, ainsi que le rôle de celles-ci par rapport au système d'activités mais aussi dans la gestion de l'adversité. Pour finir, le parcours du ménage, au travers d'un récit de vie. On accompagne la personne pour qu'elle retrace les grands événements de sa vie, en indiquant les évolutions de ses pratiques et du système d'activités au cours du temps. On aborde dans le même temps les types de dynamiques collectives fréquentées. Comme pour l'historique du village, il est possible de tracer une frise sur le sol pour placer les événements les uns par rapport aux autres et ainsi faciliter la discussion. Généralement, le récit de vie commence au moment du mariage, moment de la prise d'indépendance du garçon, et moment d'arrivée au village pour la fille. Des éléments supplémentaires sur la démarche de reconstitution des parcours des personnes sont présentés à la fin de ce chapitre. En moyenne, un entretien semi-directif - tel que celui présenté en Annexe 6 - dure 3h. En pratique, il a souvent été scindé en plusieurs discussions, pour s'adapter aux disponibilités des personnes interrogées.

Les enquêtes

Les enquêtes - second outil mobilisé pour aborder l'échelle de la personne - sont quant à elles quantitatives, c'est à dire qu'elles sont administrées à un grand nombre d'individus afin de pouvoir produire des analyses représentatives des réalités de la zone. On cherche ici à quantifier les phénomènes ou les situations détectées empiriquement à travers les entretiens semi-directifs. La conception des enquêtes nécessite de porter attention à un certains nombres de facteurs, pour assurer, autant que possible, la fiabilité des résultats. L'enquête est principalement composée de questions fermées et à choix multiples¹⁰⁴ afin de permettre un traitement plus rapide des données mais surtout de faciliter l'administration de l'enquête par les enquêteurs. Leur utilisation a pour conséquence une perte de précision, d'information et de nuance, mais elles permettent un recueil de réponses plus facile et plus rapide. Elles permettent donc d'augmenter les quantités de répondants et de simplifier grandement l'analyse des données. En termes de méthodologie d'enquête, l'utilisation de questions fermées est nettement plus aisée et donne un comparateur fiable. Pour que les enquêtés puissent donner leur avis, on propose, en guise de réponses multiples, des échelles de jugement. Nous privilégions des échelles à 4 modalités, pour que la personne interrogée exprime son degré d'accord ou de désaccord vis-à-vis d'une affirmation. Par exemple, les

¹⁰⁴ Aux questions fermées sont associées des propositions de réponses (par opposition aux questions ouvertes, où la réponse de l'enquêté est libre).

réponses possibles sont 1) pas du tout d'accord, 2) pas vraiment d'accord, 3) plutôt d'accord, 4) tout à fait d'accord. Le choix de retenir 4 modalités (c'est à dire à mettre un nombre pair d'items) correspond à la volonté de polariser les réponses pour limiter le positionnement « entre deux » des enquêtés. Nous limitons ainsi le biais de désidérabilité sociale, qui pousse souvent les personnes à opter pour la modalité médiane. Dans le même ordre d'idée, nous tentons de limiter l'effort de mémoire, qui risque d'introduire un biais supplémentaire, et nous limitons donc à un passé proche les questions posées, en nous rattachant à une expérience vécue (la perte d'un proche ; l'agrandissement de la maison), un événement (l'arrivée des ONG ; le dernier déplacement) ou un point de repère bien connu (la saison des travaux champêtres ; la période de soudure). Un dernier point auquel nous avons porté attention concerne les questions visant à donner une estimation chiffrée (telle que les dépenses, les revenus, les montants accordés en cas de besoin, etc). Le questionnaire se projette mieux par rapport à des chiffres ronds. On utilise donc des classes par tranches plutôt que d'essayer d'obtenir le chiffre précis. En pratique, nous établissons nos « tranches » en fonction de ce qui semble pertinent localement, au vu des informations issues de la phase exploratoire.

Lors de l'enquête, nous récoltons des informations à la fois à l'échelle du ménage et à la fois à l'échelle de la personne. En effet, avant de faire partie d'une organisation locale, une personne fait d'abord partie d'un ménage. C'est bien à l'échelle du ménage que se comprennent la répartition des activités, le temps et les moyens disponibles, autrement dit les informations qui permettent de caractériser la situation économique de la personne. Pour les données relatives à la situation sociale, cependant, si la situation du ménage dans son ensemble peut encore avoir son importance, c'est principalement à l'échelle de la personne que nous pouvons appréhender le capital social. Le formulaire d'enquête est ainsi composé de 6 parties. Premièrement, la composition du ménage. Le questionnaire est tout d'abord composé de questions simples qui permettent de mettre l'enquêté en confiance. Il s'agit d'une « entrée », qui porte sur le nom, l'âge et le sexe du chef de ménage. Ensuite, nous nous renseignons sur la taille du ménage, le nombre de personnes affiliées vivant sous le même toit (et leur provenance), le nombre de personnes apportant un revenu et le nombre d'enfants scolarisés, par tranche d'âge. Ces informations permettent d'estimer le nombre de personnes à charge par actifs, ainsi que le ratio de scolarisation. Dans certains cas, cela permet aussi de d'identifier les déplacés, résidants dans des familles d'accueil. Deuxièmement, l'approche rapide des conditions de vie. Il s'agit ici d'évaluer le niveau d'accès aux fonctionnements fondamentaux que constituent l'alimentation, le logement, et la santé. Ce que nous faisons au travers du

nombre de repas moyen par jour, de la qualité de la nourriture consommée, du type de logement, de la taille de celui-ci, ainsi que du nombre de personnes malades chroniques. Troisièmement, le système d'activités actuel. En interrogeant l'activité principale du ménage (en termes d'apport de revenus), les activités spécifiques de la personne, nous tentons de comprendre les modalités de reprise des activités suite à la crise. Les questions suivantes, portant sur l'appartenance actuelle (au moment de l'enquête) à une organisation locale, et les caractéristiques de celle-ci (le cas échéant), permettent de faire le lien entre les activités, les modalités de reprise ainsi que le rôle de l'organisation locale dans ce processus.

Dans la partie suivante, c'est la situation sociale de la personne qui est abordée¹⁰⁵. Comme mentionné, nous distinguons trois formes de capital social. Le capital social structurel, qui fait référence au réseau de la personne, est abordé au travers des possibilités de recours en cas de besoin auprès d'autres personnes (montant, fréquence, nature du recours), mais aussi de l'obligation de contributions sociales. Le capital social cognitif, quant à lui, est rapidement évalué à partir de l'importance qu'accorde la personne à être impliquée dans une organisation locale et le niveau de confiance qu'elle a en elle-même et en ses capacités pour atteindre un objectif. On s'intéresse également au niveau de confiance envers les autres villageois et l'acceptation de cette personne vis-à-vis des autorités locales. Pour finir, le capital social politique, nous l'approchons au travers du statut au sein du village - qui permet d'apprécier la proximité de la personne avec les sources de pouvoir locales - ainsi que de sa réputation. Nous renseignons donc ici des indicateurs tels que possibilité de s'exprimer en public et le sentiment que son avis est pris en compte dans les prises de décisions collectives. La gestion des opportunités et des risques fait l'objet d'une cinquième partie. Celle-ci aborde les principales difficultés rencontrées actuellement, et les moyens d'y faire face, ainsi que les aspirations de la personne et les améliorations qu'elle voudrait apporter à ses conditions de vie ou à ses activités. Ces questions permettent de mieux comprendre les besoins réels de la personne, et ses préoccupations actuelles, et donc de distinguer les personnes en situation réellement précaire, et les personnes qui sont parvenues à préserver ou reconstituer un minimum de moyens d'existence, ou encore celles qui sont en voie de capitalisation. Sixièmement, le système d'activités antérieur. Cette dernière partie reprend les questions posées concernant le système d'activités actuel, ainsi que les modalités d'appartenance, dans

¹⁰⁵ Dans nos travaux, nous mesurons donc le capital social des personnes à un temps t . Or, celui-ci est en évolution constante vu qu'il s'agit d'une co-construction avec les autres personnes. Pour aller plus loin dans la réflexion, il faudrait pouvoir suivre les personnes dans le temps pour prendre la mesure des évolutions de positionnement et l'influence des apprentissages et des changements de contexte sur les éléments du capital social. Cela n'a pas pu être fait dans le cadre de la thèse mais pourrait constituer une potentielle piste pour continuer ces recherches.

le passé à une organisation locale. Pour finir, un encadré est destiné à l'enquêteur, pour remplir certains aspects qui peuvent être sensibles. Ces questions ne sont pas posées à l'enquêté, mais remplies a posteriori par l'enquêteur, car les informations collectées durant l'enquête permette d'avoir accès aux réponses. Par exemple, le statut en terme de déplacement (Est ce que la personne a pu rester sur place sans fuir, ou est-elle déplacée / retournée ?) est souvent une question qui apporte des réponses non valides. En effet, les acteurs humanitaires réalisant souvent un découpage entre les résidents (non bénéficiaires de l'aide), et les déplacés jugés plus vulnérables (bénéficiaires de l'aide), les populations peuvent être amenées à mentir sur leur propre situation en pensant ainsi obtenir l'appui d'une ONG. L'enquêteur, en renseignant le formulaire, a déjà un certain nombre d'informations sur la personne interrogée, doit alors répondre lui-même selon sa compréhension, ou poser des questions complémentaires, sans aborder ce sujet de front. Le statut et les conditions de vie de cette personne sont également renseignés à partir des données visibles et perceptibles par l'enquêteur. Il s'agit de question de contrôle, pour vérifier la cohérence des réponses données au cours de l'administration du formulaire. Le formulaire unifié de cette enquête est présenté en Annexe 7. En moyenne, l'administration de cette enquête dure entre 1h et 1h30.

Former les enquêteurs

En plus des points d'attention mentionnés plus haut lors de la conception des formulaires, nous avons mis en place une formation des enquêteurs, et nous avons réalisé un pré-test de l'enquête, sur chaque terrain. La formation des enquêteurs est destinée d'une part à ce que ceux-ci s'approprient le formulaire, et d'autre part, à expliquer des méthodes d'administration du formulaire permettant de limiter les biais. Par exemple, un biais peut être introduit avec les questions ordonnées, où la personne interrogée doit hiérarchiser les réponses, par exemple par ordre décroissant d'importance. Énoncer la liste des réponses possibles - dans le cas des réponses ordonnées, il y a souvent un grand nombre de possibilités - peut provoquer une attraction de l'enquêté vers les premières options de cette liste. Nous avons alors incité les enquêteurs, pour ces questions-là¹⁰⁶, à dialoguer avec la personne interrogée, pour obtenir des réponses libres. Pour ne pas transformer cela en réponse ouverte, et limiter la difficulté que constitue la rédaction en français pour les enquêteurs, ces derniers devaient ensuite choisir les réponses qui correspondaient le plus à ce qu'avait dit la personne interrogée. Il était toutefois possible de remplir la case « Autre », si la réponse différait trop des propositions contenues

¹⁰⁶ C'est par exemple le cas des questions 17, 19, 41 et 44 du formulaire d'enquête.

dans le formulaire. Ainsi, nous pouvons conserver le maximum de standardisation des réponses, nécessaire pour le traitement, tout en évitant autant que possible ce biais. La formation des enquêteurs dure généralement 3 jours. Elle est composée d'une explication théorique (présentation du formulaire, technique d'administration et biais à éviter), qui peut prendre la forme d'un jeu de rôle, et d'une partie de pré-test, sur le terrain, pour confronter les enquêteurs aux conditions réelles. L'échantillon constitué lors du pré-test doit permettre à chaque enquêteur d'aborder les principales difficultés liées à la compliance des personnes interrogées, pour se préparer à y faire face par la suite (personnes âgées ou analphabètes, ayant des difficultés de compréhension, femme seule, etc.). Cette étape de préparation a pour objectif de vérifier la compréhension des enquêteurs par rapport au travail demandé, si ils observent la bonne attitude (présentation, façon d'animer la discussion et d'accompagner l'enquêté) et si ils parviennent à être à l'aise pour administrer les questionnaires (fluidité, maîtrise des enchainements de question). Nous vérifions également la conception des questions, la pertinence des modalités de réponses (pour les questions choix multiples) ainsi que le vocabulaire utilisé, et la durée réelle de l'administration du formulaire. Les traductions font l'objet d'une discussion suite à ce pré-test, pour trouver le vocabulaire le plus adapté, et que celui-ci soit mobilisé par tous les enquêteurs. Les enquêtes réalisées dans le cadre de ce pré-test ne sont pas insérées dans la base de données.

Si l'élaboration de notre méthodologie a été menée au travers d'une réflexion concernant la fiabilité des informations produites, depuis le choix des techniques jusqu'aux méthodes de déploiement sur le terrain (triangulation), nous analysons également la validité de nos données a posteriori. Ainsi, certains entretiens de références, focus-groups, entretiens semi-directifs et enquêtes, qui nous semblaient contenir des biais trop importants ou des incohérences, ont été exclus de nos bases de données. En effet, malgré les précautions prises, certains biais n'ont pas pu être évités dans certains cas. Par exemple, des biais de dominance ou d'accointance que nous n'avons pas pu contenir au cours de certains focus-groups, ou encore des biais d'attente. Dans le Chapitre 3, nous reviendrons sur les contraintes auxquelles nous avons été confrontées sur le terrain. Cette production d'informations a conduit à la construction de deux échantillons, le premier à l'échelle des organisations locales, le second à l'échelle des personnes. Nous les décrivons respectivement dans les Annexes 8 et 9. Nous avons fait le choix de réunir les données des trois terrains pour réaliser les analyses de façon transversale et tenter d'identifier les invariants, comme nous l'explicitons au cours du

Chapitre 4. L'ensemble des données produites a fait l'objet d'un traitement original, tant quantitatif que qualitatif. Les démarches liées à ce traitement sont explicitées dans ce qui suit.

2. Un traitement original des données brutes pour la production de bases de données

L'intérêt d'une démarche mixte réside dans le déploiement de méthodes qualitatives et quantitatives pour obtenir des informations complémentaires. Cette complémentarité est indispensable afin d'opérationnaliser notre cadre conceptuel. Nous avons voulu proposer une démarche de traitement également mixte pour répondre au mieux à notre question de recherche. en quantifiant certains matériaux qualitatifs, en tentant d'enrichir nos analyses statistiques, et donc en proposant un traitement original des données brutes. Dans cette section, nous abordons d'abord la démarche de traitement quantitatif réalisée sur les données quantitatives, pour la construction d'indicateurs synthétiques. Nous présentons ensuite les différentes démarches de traitement quantitatif des données qualitatives. Enfin, nous faisons la synthèse de l'ensemble de nos variables d'intérêt.

2.1 Un traitement quantitatif à partir des outils quantitatifs : la construction d'indicateurs synthétiques par classification

Le traitement des données n'est pas dissociable de leur analyse. Ainsi, le traitement quantitatif que nous présentons ici vise à extraire et mettre en forme les variables pertinentes pour l'identification des différents profils des personnes rencontrées. Ces différents profils seront notamment mobilisés pour comprendre les critères associés à l'appartenance à une organisation locale (par rapport aux profils qui correspondent à des personnes qui ne s'impliquent pas dans un collectif), ainsi que pour identifier le niveau de disparité entre les membres d'une même organisation locale. La construction de variables synthétiques via des méthodes statistiques de classification n'a été réalisée qu'à partir des données issues des enquêtes. Ce traitement concerne les informations liées à la démographie du ménage, son accès à l'alimentation, son accès au logement, son accès aux soins et sa participation à la vie politique. Selon les types de données mobilisées, nous procédons soit par Analyse des

Correspondances Multiples (ACM) puis par Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) dans le cas de données qualitatives, soit par CAH seule dans le cas de données quantitatives. Les principes de ces méthodes d'analyse multidimensionnelle sont explicités plus en détail un peu plus loin dans ce chapitre.

2.1.1 Construction d'une variable synthétique représentant la démographie du ménage

Avant de s'intégrer dans une organisation locale, toute personne fait d'abord partie d'un ménage. Dans ce ménage, le nombre d'actifs et le nombre de personne à charge peuvent jouer un rôle important par rapport à la façon de mener les activités et au temps que les membres du ménage ont de disponibles. Pour construire cette variable représentant la démographie du ménage, nous mobilisons 4 variables quantitatives, présentées dans le tableau 6 ci-dessous.

TABLEAU 6 : VARIABLES QUANTITATIVES CARACTERISANT LA DEMOGRAPHIE DU MENAGE

ACM	Age du chef de ménage
TM	Taille du ménage
AFF	Nombre de personnes affiliées (personnes vivant sous le même toit que le ménage nucléaire mais n'en faisant pas partie)
NAM	Nombre de personnes apportant un revenu parmi les personnes vivant sous le même toit

A partir de ces 4 variables, nous réalisons une CAH. Le partitionnement sous XLSTAT aboutit à 4 classes. La procédure d'analyse est détaillée en Annexe 10. En faisant le lien entre l'âge du chef de ménage et le nombre moyen de membres du ménage, ces classes permettent de reconstituer ce que l'on peut considérer comme les 4 phases du cycle de vie des ménages. Premièrement les ménages jeunes, c'est à dire des ménages de taille réduite, mais dont le ratio de dépendance est élevé. En effet, généralement ces ménages sont constitués d'un couple monogame, où peu de personnes apportent un revenu puisque les enfants sont en bas-âge. Deuxièmement, les ménages intermédiaires, composés de nombreux membres, et d'un ratio de dépendance très élevé. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit souvent de ménages polygames, ce qui va de paire avec une natalité importante (enfants en bas âges) mais aussi par la prise en charge d'affiliés, souvent les enfants des frères et sœurs qui ne sont pas en mesure de s'occuper de leurs enfants ou qui sont décédés. Troisièmement, les ménages

matures, caractérisés par un nombre de membres très élevé, mais un ratio de dépendance plus faible que les ménages intermédiaires. En effet, la natalité est moins importante et les enfants sont plus grands, ils apportent souvent des revenus dans le ménage. Enfin, les ménages âgés, de taille réduite du fait de la prise d'indépendance des enfants, mais aussi parfois du fait du décès de certains membres. Le ratio de dépendance est alors le plus faible. A partir de ces classes, nous construisons un indicateur synthétique, appelé « structure du ménage » (STRM). Cette nouvelle variable sera mobilisée dans les analyses quantitatives.

Par ailleurs, nous avons vu que nous envisageons de caractériser les profils des personnes notamment à partir de leur aptitude à assurer leur subsistance et à participer à la vie politique. La construction des variables suivantes vise à renseigner cette aptitude, au travers des accès à l'alimentation, au logement, au soin, et de la participation à la vie politique.

2.1.2 Construction des variables synthétiques représentant l'aptitude des ménages à assurer leur subsistance et à participer à la vie politique

Pour renseigner l'accès à l'alimentation des personnes, nous extrayons de nos enquêtes les données relatives à 3 variables, présentées dans le tableau 7.

TABLEAU 7 : VARIABLES QUALITATIVES CARACTERISANT L'ACCES A L'ALIMENTATION

	Intitulé des variables	Modalités prises par les variables
A1	Aspirations exprimées relatives au fait de se nourrir plus ;	Oui = 0 ; Non = 1
A2	Nombre de repas moyen par jour ;	0 = Inférieur ou égal à 1 repas/j ; 0,5 = Entre 1 et 2 repas/j ; 1 = Plus de 2 repas/j
A3	Qualité (estimation faite par le ménage)	0 = Très mauvaise qualité ; 0,33 = Conso d'aliment non préféré ; 0,66 = Qualité acceptable ; 1 = Bonne qualité

Afin de procéder à la CAH, nous réalisons dans un premier temps une ACM puisque les variables sélectionnées sont qualitatives. Le détail de l'analyse statistique conduisant à la construction de cette variable synthétique représentant l'accès au logement est présenté en Annexe 11. La classification aboutit à trois classes : des ménages ayant un mauvais accès à l'alimentation en quantité ou en qualité, et voulant l'améliorer en priorité ; des ménages ayant un bon accès à l'alimentation, satisfaits ; et enfin des ménages ayant un mauvais accès à

l'alimentation, tant en quantité qu'en qualité, résignés. A partir de ces trois classes nous élaborons la variable qui caractérise l'accès à l'alimentation des ménages (nous l'appelons SCORE A). Celle-ci possède 3 modalités, qui correspondent aux trois classes que nous venons de construire.

Nous procédons de la même façon pour construire une variable synthétique représentant l'accès au logement des personnes, à partir de 4 variables qualitatives, présentées dans le tableau 8.

TABLEAU 8 : VARIABLES QUALITATIVES CARACTERISANT L'ACCES AU LOGEMENT

	Intitulé des variables	Modalités prises par les variables
L1	Aspirations exprimées relatives au fait de loger mieux ;	Oui = 0 ; Non = 1
L2	Logement autonome ;	Oui = 1 ; Non = 0
L3	Type de logement (par rapport aux normes locales) ;	0 = bâches ; 0,33 = logement terre et chaume ; 0,66 = logement terre et tôle ; 1 = logement en dur
L4	Taille du logement (nombre de chambres) par rapport au nombre de membres du ménage	0 = 0,20 et moins ; 0,33 = de 0,21 à 0,33 ; 0,66 = de 0,34 à 0,60 ; 1 = Plus de 0,61

Nous procédons de nouveau à une ACM puis à une CAH. Ces analyses sont détaillées en Annexe 12. Celles-ci conduisent à distinguer 4 cas : un accès convenable au logement (autonome, en semi-dur) mais souhaitant encore améliorer les conditions d'habitations, probablement en lien avec le statut social ; un très mauvais accès au logement (bâche, personnes vivant chez quelqu'un d'autre, etc.) et qui ont pour priorité d'améliorer leur logement ; un bon accès au logement, perçu comme satisfaisant ; et finalement un mauvais accès au logement, mais n'aspirant pas à améliorer cet accès (résignation, ou situation si critique que le logement n'est pas une priorité). Ainsi la variable reflétant l'accès au logement des ménages (SCORE L), possède 4 modalités, qui correspondent à chacune des classes décrites ci-dessus.

Les variables concernant l'accès aux soins (SCORE S), à l'éducation (SCORE E) ainsi que la participation à la vie politique (SCORE P) ne nécessitent pas de traitement statistique préalable. En effet, la variable SCORE S est une variable synthétique construite à partir de deux indicateurs seulement : l'expression ou non d'une aspiration relative au fait d'améliorer son accès au soin et la présence ou non de personnes malades chroniques dans le ménage.

Chacune de ces variables n'étant composée que de deux modalités, il nous suffit de les croiser pour obtenir les 4 cas de figure qui constituent les 4 modalités de la variable SCORE S : des ménages qui n'expriment pas d'aspiration relative au fait de se soigner mieux, mais il y a au moins une personne malade chronique (résignation) ; des ménages qui s'organisent pour améliorer leur accès aux soins, car au moins une personne du ménage est chroniquement malade ; des ménages qui n'ont pas de membres ayant développé de maladie chronique, mais qui font quand même de l'accès aux soins une priorité ; enfin, des ménages n'ont pas de membres chroniquement malades, et qui sont satisfaits de leur accès aux soins.

En ce qui concerne l'accès à l'éducation, nous mobilisons le ratio de scolarisation, en calculant le nombre d'enfants scolarisés sur le nombre d'enfant scolarisables, c'est à dire en âge d'être scolarisé et sans handicap mental ou physique l'empêchant de fréquenter l'école. Nous nommons SCORE E cette variable qui reflète le niveau d'accès à l'éducation du ménage.

De même que la variable SCORE S, la variable SCORE P est une variable synthétique composée de deux indicateurs : la possibilité ou non de s'exprimer en public pour la personne, et le sentiment que son avis est pris en compte ou non dans les décisions collectives. Nous obtenons 3 cas, car le croisement des modalités « pas de possibilité de s'exprimer en public » et « avis pris en compte pour les décisions collectives » n'est pas cohérent : « le ménage ne peut pas s'exprimer en public » ; « le ménage peut s'exprimer en public mais son avis n'est pas pris en compte » ; « le ménage peut s'exprimer en public et son avis influence les prises de décision collectives ».

Nous venons de présenter la démarche de construction de variables destinées à l'analyse quantitative, à partir des données d'enquêtes. Nous abordons ci-dessous l'identification de variables, également destinées à l'analyse quantitative, mais issues des données obtenues par les outils qualitatifs.

2.2 Un traitement quantitatif à partir des outils qualitatifs : l'élaboration de variables par l'analyse des matériaux d'entretiens

La volonté d'identifier des variables pouvant être incluses dans les analyses quantitatives, à partir des différents outils qualitatifs déployés sur le terrain découle d'une part du souhait de formaliser de manière transversale les informations obtenues via les différents focus-groups et entretiens, et d'autre part de dépasser les limites des enquêtes en intégrant des variables représentant une réalité complexe, impossible à capturer au travers de questions à choix multiples. Il s'agit donc plus d'interprétation que de traitement de données à proprement parler. Mobiliser cette démarche de traitement ex-post permet de s'adapter aux contraintes, nombreuses, qui ont pesées sur la production d'information sur le terrain (fiabilité des informations, pertinence vis-à-vis des populations interrogées, limite des techniques d'enquêtes, etc). Les traitements ex-post ont d'ailleurs été reconnus comme incontournables, dans le cadre de la recherche-action, par Béné et al. (2017), au travers du programme « *Enhancing Resilience* », au Bangladesh, de 2011 à 2013. A l'échelle des dynamiques collectives, ces variables concernent les manifestations de la résilience collective, la caractérisation des différents types de trajectoires des organisations locales ainsi que les objectifs visés collectivement. A l'échelle des personnes, c'est à ce qui est valorisé localement par la population, ainsi qu'à la notion de réputation individuelle que nous nous intéressons.

2.2.1 Catégoriser les organisations locales selon leur niveau de viabilité

Dans le Chapitre 2, nous avons insisté sur la nécessité de séparer les manifestations et des causes, dans les processus de résilience, afin d'éviter autant que possible le piège de la circularité. La résilience collective se manifeste lorsqu'une organisation locale a su dépasser la crise et continue de fonctionner aujourd'hui, mais aussi lorsqu'elle présente des caractéristiques permettant de dire qu'elle continuera de fonctionner demain. Ainsi, nous nommons niveau de viabilité les manifestations de la résilience à l'échelle des organisations locales. Cette variable, que nous construisons à l'aide d'un arbre de décision visant à attribuer à chaque collectif un niveau de viabilité donné, permettra par la suite d'identifier les facteurs associés à la résilience collective. Ici, nous considérons que le niveau de viabilité dépendant d'une part de la présence effective des actions collectives au sein de la structure, et

d'autre part de la projection des membres quant à l'avenir de l'organisation locale, c'est à dire la résilience subjective.

Actions collectives : trois cas de figure

Comme présenté plus haut, les organisations locales rencontrées ont été identifiées sur la base des discours des autorités locales et des villageois. Ainsi, parmi les structures collectives vers lesquelles nous avons été conduits, il a été nécessaire d'établir quelles étaient les dynamiques collectives qui fonctionnaient effectivement et quelles étaient celles artificiellement mises en avant. Nous distinguons alors 3 cas. Premièrement, si la structure ne présente aucune des actions collectives, alors nous considérons que cette structure est une structure collective fictive, une « coquille-vide ». Elle n'est pas prise en compte dans le reste des analyses. Il en est de même si le groupement semble mettre en œuvre une activité, mais ne procède pas à l'élaboration de règle et/ou si aucun membre ne détient de pouvoir décisionnaire sur le groupe. En effet, c'est bien la combinaison des aspects économiques mais aussi sociaux et politiques qui justifient le fonctionnement d'une organisation locale. Le deuxième cas est celui des dynamiques collectives qui effectuent les deux actions collectives que sont l'élaboration des règles et la répartition du pouvoir, mais qui ne mettent pas en œuvre d'activité, au moment où nous les rencontrons. Ceci peut être dû au contexte (problème de sécurité), à d'autres éléments conjoncturels telle que la migration temporaire des membres clés du collectif, ou encore à la durée écoulée entre le choc subi par l'organisation locale et la collecte des données. Ce dernier aspect, celui de la temporalité, est un aspect central dans l'analyse de la résilience. Ce cas interroge à la fois la temporalité de la collecte de données par rapport aux événements, mais aussi la temporalité du processus de résilience. En effet, il est possible que ces dynamiques collectives aient besoin de plus de temps pour se relever, ou que le choc soit survenu plus tard. Ainsi, ces structures collectives sont conservées dans notre analyse, puisque nous considérons que ces organisations locales peuvent potentiellement fonctionner. Enfin, troisièmement, si le groupement développe les trois actions collectives considérées, alors il est considéré comme fonctionnant au moment de la collecte de données. Les organisations locales correspondant aux deuxième et troisième cas vont alors être confrontées à l'évaluation de leur fonctionnement dans l'avenir, en faisant intervenir la perception des membres quant à l'avenir de leur structure.

Pour identifier la présence ou non de ces actions collectives, nous interrogeons les membres sur les pratiques collectives. Pour savoir si l'organisation locale met effectivement en œuvre

une activité, nous nous renseignons en amont et fixons un rendez-vous les jours où les membres ont prévu de se réunir, pour venir constater l'activité exercée. Par exemple, une organisation qui dit mettre en culture de l'arachide sur une parcelle collective sera visitée le jour alloué à ces travaux de mises en culture, pour constater si les membres sont bien présents sur la parcelle ce jour-là, pour voir si l'état d'avancement correspond au calendrier agricole de l'arachide, et ainsi statuer sur l'effectivité de la mise en œuvre de l'activité. En ce qui concerne l'élaboration des règles, qui constitue la deuxième action collective à laquelle nous nous intéressons, nous proposons aux membres, au cours du focus-group, des scénarios dans lesquels certains membres ne respecteraient pas les principes de fonctionnement de l'organisation locale - tels que ceux-ci nous ont été décrit. Cela nous permet de nous rendre compte si les règles sont connues des membres et claires pour tous, et si, en cas de situation exceptionnelle, ils sont en mesure de les amender. La dynamique collective organisée autour de la culture d'arachide peut, par exemple, proposer des mesures de radiation pour les membres ne venant pas travailler sur la parcelle du groupe, alors même qu'ils n'ont jamais été confrontés à ce cas de figure. On considère alors que les membres élaborent des règles pour le fonctionnement de l'organisation locale. Enfin, pour ce qui est de la répartition du pouvoir, il s'agit de savoir si les membres ont une vision claire et commune des personnes qui décident, quelles décisions celles-ci peuvent prendre pour l'organisation locale, et les modalités de ces prises de décision. Nous nous intéressons également aux modalités de règlement des litiges, pour compléter notre compréhension. En interrogeant les membres sur les personnes à qui ils peuvent se référer en cas de problème interne - problème concernant exclusivement le fonctionnement de l'organisation locale - nous nous attendons à ce que ceux-ci désignent au moins une figure faisant office d'autorité. Celle-ci doit également reconnaître cette autorité. Si les membres désignent uniquement des personnes qui ne sont pas membre, alors nous considérons que cette action collective de répartition du pouvoir n'est pas effective.

Auto-évaluer les capacités et les limites de son organisation locale

La résilience subjective, que nous mobilisons à l'échelle de l'organisation locale, fait référence à l'auto-évaluation par les membres de ce qui est important pour la résilience de leur collectif. Cette auto-évaluation - par ceux qui en savent potentiellement le plus la résilience collective - repose sur la conscience des capacités et des limites de l'organisation collective, mais aussi sur leur perception des opportunités et des contraintes qui pèsent sur la dynamique collective (Jones et Tanner, 2017). Ainsi cette auto-évaluation prend en compte à

la fois les variables considérées comme des enjeux localement¹⁰⁷, mais aussi des facteurs socioculturels et psychologiques qui participent de façon importante à la résilience (Adger et al., 2013). A l'échelle des organisations locales, cette mesure est intéressante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle permet une projection dans l'avenir, et donc de dépasser les approches *backward-looking*. La vision des membres de la structure collective sur la durabilité de celle-dernière permet de faire des hypothèses sur la poursuite de la trajectoire en cours, et donc départager les organisations locales selon leur niveau de viabilité. De plus, s'intéresser à la résilience subjective permet de contourner la question de la concordance entre risques perçus et risques réels. Car, plus que les dangers qui menacent réellement les dynamiques collectives, c'est bien la perception de ces dangers qui induit des comportements spécifiques à l'échelle des organisations locales considérées. Cela permet également la prise en compte de facteurs fondamentaux, tels que la confiance ou non entre les membres, l'espoir ou non d'un futur favorable malgré la crise, la capacité ou non à voir les opportunités malgré les difficultés notamment. Ces facteurs sont souvent difficiles à intégrer dans les analyses, et c'est pourquoi la résilience subjective apporte une réelle valeur ajoutée à notre approche, en proposant une synthèse des éléments qui entrent en compte dans la perception des membres, éléments auxquels il ne serait pas possible d'avoir accès sinon. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer les limites d'une telle méthode, en raison des discours qui peuvent être influencés par la volonté de capter l'aide humanitaire, ou l'introduction du biais de la désirabilité sociale, par exemple. C'est pourquoi notre approche est premièrement constituée d'une démarche qui repose sur les actions collectives, comme moyen d'objectiver l'analyse, mais que nous étayons par l'auto-évaluation de leur résilience par les organisations locales dans un second temps. C'est donc la durabilité de la structure et des actions collectives qui a été abordée, distinguant les organisations locales exprimant une vision optimiste pour l'avenir et celle démontrant du pessimisme.

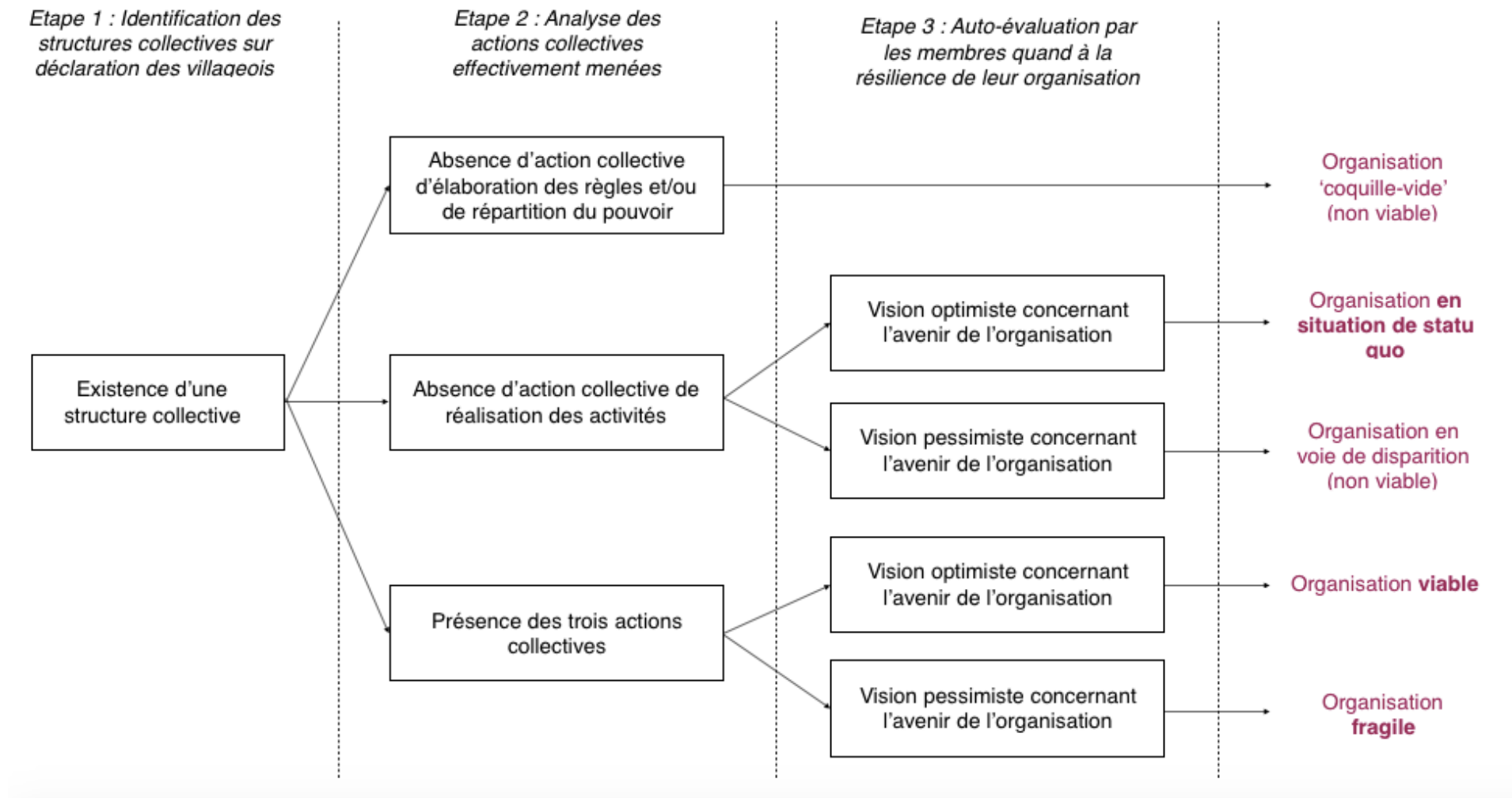
La construction d'un arbre de décision

La combinaison des deux démarches - celles passant par les actions collectives, puis celles passant par la résilience subjective - permet la construction d'un arbre de décision, qui permet de catégoriser les dynamiques collectives selon leur niveau de viabilité. A partir du croisement de ces deux paramètres, nous formalisons quatre catégories en terme de viabilité.

¹⁰⁷ Nous avons également procédé à l'identification des enjeux locaux à l'échelle villageoise. Cet aspect est présenté un peu plus loin dans cette section.

Premièrement, les organisations locales non-viables ne fonctionnent pas au moment de la collecte de données et n'ont plus les moyens de fonctionner dans un avenir proche. Deuxièmement, les organisations locales en situation de statu quo présentent des difficultés à fonctionner au moment où nous les rencontrons et/ou font le choix de ne pas mettre en œuvre d'activité temporairement. Leur auto-évaluation démontre une vision optimiste de l'avenir, on suppose alors que sur un pas de temps plus long, ces dynamiques collectives vont améliorer leur fonctionnement. Troisièmement, les organisations locales fragiles fonctionnent au moment de la rencontre, mais leur vision pessimiste de l'avenir indique soit un désintérêt vis-à-vis de la structuration collective, soit une perte de confiance entre les membres, ce qui nuit directement à la durabilité de l'organisation. Enfin, les organisations locales viables fonctionnent lors de la collecte de données, et la vision optimiste des membres montre une dynamique positive de structuration collective et donc une aptitude à faire face à l'adversité. Les étapes de cette catégorisation sont synthétisées au sein d'un arbre de décision, présenté en schéma 5.

SCHÉMA 5 : ARBRE DE DECISION POUR LA CATEGORISATION DES ORGANISATIONS LOCALES SELON LEUR NIVEAU DE VIABILITÉ



Dans l'encadré 6, nous illustrons comment nous avons mobilisé cet arbre de décision en pratique à partir des informations contenus dans les focus-groups.

ENCADRÉ 6 : ILLUSTRATION DE LA DEMARCHE DE CATEGORISATION DES ORGANISATIONS LOCALES SELON LEUR NIVEAU DE VIABILITÉ

Exemple de l'organisation locale Kuatal Pulaku de Paoua en RCA

La tontine Kuatal Pulaku est une organisation locale qui réalise ses activités ; les femmes qui en sont membres cotisent 2000 F de façon hebdomadaire, et l'ensemble de la somme collectée au cours de la réunion est reprise à l'une d'elles, à tour de rôle (informations tirées de la question 2 du FG). Plusieurs femmes interrogées lors du focus-group ont déclaré avoir renforcé leur activité de commerce grâce à l'argent reçu (se reporter aux questions 13 et 14 du FG). Cette tontine a par ailleurs mis en place des règles claires qui régulent le fonctionnement de la tontine (voir les questions 3, 5, 6 et 7 du FG). Enfin, certaines personnes dans le groupe ont un réel pouvoir de décision (cf. questions 8 du FG) et les processus de décision sont clairement explicités (voir la première case de l'auto-évaluation du FG). Ainsi cette tontine présente-t-elle toutes les actions collectives fondamentales pour son fonctionnement. La dernière sous-section de l'auto-évaluation - « Avis global / Durabilité » - permet de statuer sur la façon dont les membres perçoivent l'avenir. Pour ce qui est de l'organisation locale Kuatal Pulaku, les membres étaient presque unanimes pour dire que leur tontine allait perdurer, qu'ils en avaient besoin. Bien que récemment créée, la confiance que les membres se manifestaient mutuellement et la grande rigueur dans la gestion semblaient conforter leurs dires au moment de notre passage. Au final, nous catégorisons cette organisation locale comme viable.

Ainsi les bases de données constituées répertorient-elles les organisations locales viables, les organisations locales en statu quo et les organisations locales fragiles. C'est à ces différents niveaux de viabilité que nous tenterons, dans les analyses, d'associer les caractéristiques des organisations locales, pour appréhender les facteurs associés à la résilience collective. Parmi les aspects pouvant influencer cette dernière, nous supposons que les trajectoires des organisations locales, entre avant la crise et le moment de la collecte d'informations, en font partie. Nous estimons donc nécessaire de caractériser les différentes évolutions identifiées.

2.2.2 Caractériser les trajectoires des organisations locales, entre absorption, adaptation, et transformation

En tentant d'identifier les variables permettant de caractériser les organisations locales et pouvant influencer sur leur résilience, nous avons souhaité interroger leurs trajectoires. Au-delà des différents éléments factuels qui fondent les trajectoires des dynamiques collectives, nous voulons faire émerger une variable qui rende compte des changements observés, tout en

permettant les comparaisons, c'est à dire applicables à toutes les organisations locales, sur chacun de nos terrains. Nous appelons « orientation stratégique » l'ensemble des décisions prises par les membres qui influent sur la trajectoire de celle-ci. Comme nous l'avons vu dans le Chapitre 2, nous retenons trois notions pour caractériser les orientations stratégiques des organisations locales : l'absorption, l'adaptation et la transformation.

Pour déterminer l'orientation stratégique d'une organisation locale, nous procédons en 4 étapes. Tout d'abord nous reconstituons la trajectoire de chacune des dynamiques collectives. Le détail de cette reconstitution est présenté dans la section 4 de ce chapitre. A partir des éléments réunis, nous faisons l'état des lieux des actions collectives avant la crise (présence, modalités de mise en place). Ensuite, nous faisons l'inventaire des choix et des décisions des membres après la crise, en renseignant également les effets de ces décisions sur le fonctionnement de chaque organisation locale. Enfin, nous réalisons l'état des lieux des actions collectives après la crise (présence, modalités de mise en place).

Plusieurs cas peuvent alors émerger, qui forment un gradient en termes d'ampleur des changements effectués, de la profondeur des modifications qui ont eu lieu entre la situation avant et après la crise. Premièrement, nous parlons d'orientation stratégique d'absorption lorsque l'on observe une évolution au niveau de la mise en œuvre des activités. C'est par exemple le cas lorsqu'un groupe de femmes réunies pour faire une tontine, décide, suite à la crise, de réduire le montant et/ou la fréquence de leurs contributions. L'activité est alors maintenue telle qu'avant la crise, seules les modalités des réalisations changent. C'est aussi le cas lorsqu'un groupement de producteurs, pour contourner les effets de la crise, décide de ne plus cultiver du maïs et se tourne vers la culture d'arachides. Deuxièmement, nous définissons l'orientation stratégique d'adaptation comme un changement au niveau des règles de l'organisation locale. Ainsi, les membres d'une association d'échange de travail qui décident d'associer à leurs activités initiales une caisse de solidarité constituent un exemple d'adaptation. Avec ce changement de règles peut également survenir, et c'est souvent le cas, un changement dans la mise en œuvre des activités. Enfin, c'est lorsque le changement est effectué au niveau de la répartition du pouvoir que nous considérons qu'il y a transformation. Une association d'investissement collectif dont le principal contributeur cède sa place à un autre membre du groupe, ou encore une organisation paysanne au sein de laquelle se renouvellent les membres au détriment des plus vulnérables, illustrent ce cas, puisque les figures d'autorité changent. Avec ce changement dans la répartition du pouvoir peut survenir

un changement dans l'élaboration des règles, ainsi qu'un changement dans la mise en œuvre des activités.

Les trois types d'orientations stratégiques peuvent être bénéfiques comme nuisibles à l'organisation locale, peuvent entraîner sa résilience comme provoquer son déclin. Pour comprendre les raisons de ces évolutions - qu'elles concernent les activités, les règles ou la répartition du pouvoir de l'organisation locale - nous décidons de nous tourner vers ce que nous appelons les enjeux.

2.2.3 Comprendre les enjeux : fonctions des organisations locales et enjeux locaux

Les enjeux font référence à ce qui compte pour les populations, et renseignent beaucoup sur les raisons des pratiques et des prises de décision. Ainsi, nous interrogeons d'une part les fonctions des organisations locales (qui répondent directement aux enjeux rencontrés par les membres), et d'autre part les enjeux locaux, qui s'analysent à l'échelle du village et permettent de rendre compte des potentielles nuisances occasionnées par le fonctionnement de l'organisation locale.

Les fonctions des organisations locales

Nous nous intéressons aux fonctions des organisations locales comme caractéristiques pouvant influencer la résilience collective. Ainsi nous recherchons à construire une variable qui rende compte des objectifs des organisations locales, tout en étant indépendante du mode de fonctionnement de celles-ci, afin de permettre une comparaison entre les différents types de dynamiques collectives rencontrées et entre nos trois terrains. Pour ce faire, nous interrogeons le but final des organisations locales rencontrées. Nous considérons donc l'aspect instrumental des collectifs, comme abordé dans le Chapitre 2, en identifiant leur fonction. A des fins de simplification, nous construisons notre variable « fonction de l'organisation locale » comme un gradient de trois fonctions économiques, selon le rôle que tiennent les organisations locales par rapport aux systèmes d'activités des membres et à leurs conditions de vie. : la survie, quand les membres mettent en place un collectif lorsqu'ils n'ont plus d'autre choix ; la subsistance, qui se caractérise généralement par une forte insertion de l'organisation locale dans le système d'activités des membres ; l'accumulation, que nous identifions lorsque l'investissement des membres se fait à la marge du système d'activités, et

constitue un moyen de faire fructifier le temps ou l'argent qui reste disponible une fois les besoins fondamentaux couverts.

Toutefois, nous n'oublions pas que derrière ces trois fonctions économiques - la survie, la subsistance, l'accumulation - se cache l'imbrication d'autres fonctions liées à la gestion des problèmes sociaux et politiques, c'est-à-dire des fonctions de contre-pouvoir, pourvoyeuses de nouvelles élites, ou des fonctions permettant l'accès à certaines ressources. Nous introduisons donc deux variables supplémentaires, que nous mobiliserons dans le second temps des analyses, les variables « présence d'une fonction politique avant la crise » (notée CLAIMS-1) et « présence d'une fonction politique après la crise » (notée CLAIM+1).

Enjeux locaux et nuisances

Par ailleurs, pour interroger la soutenabilité sociale des processus de résilience collective, nous souhaitons mettre en évidence des variables qui rendent compte de l'effet du fonctionnement des organisations locales, tant sur les membres que sur les non-membres. Nous nommons ces variables respectivement « nuisances internes » (notée NUI-I) et « nuisances externes » (notée NUI-E). A l'échelle villageoises, nous cherchons à rendre compte des opportunités valorisées par les ménages, et ainsi des éventuels conflits d'intérêt. Les ressources valorisées par les ménages sont celles qui permettent d'augmenter ou de préserver leur aptitude à assurer leur subsistance, ou celle à s'intégrer socialement. Lorsque les personnes sont empêchées dans leurs tentatives d'améliorer ou de préserver ces aptitudes du fait du fonctionnement du collectif, alors on parlera de nuisances - internes si ces personnes en sont membres, externes sinon. Pour identifier les enjeux locaux, et donc statuer sur les phénomènes qui peuvent s'avérer nuisibles au sein du village, nous nous intéressons, d'une part au moyen de reprendre/maintenir ses moyens d'existence et d'autre part les moyens de restaurer/préserver ses liens sociaux. En pratique, nous nous focalisons notamment sur les points suivants lors des entretiens : Comment les personnes sont-elles parvenues à reprendre une activité ? Comment maintiennent-elles / sécurisent-elles leurs moyens d'existence? Comment font-elles face aux dépenses imprévues ? Comment sont-elles parvenues à restaurer les relations qui les lient aux autres personnes dans le village ? Comment maintiennent-elles / sécurisent-elles leur réseau et leur statut ? En appréhendant ces différents points, nous statuons sur la présence de nuisances internes et/ou externes induites par le fonctionnement de chaque organisation locale. Bien que renseignées à l'échelle des organisations locales, ces variables reflétant les nuisances s'intéressent aux effets sur les

personnes. La dernière variable que nous cherchons à construire s'attache elle-aussi à compléter les informations disponibles à l'échelle des personnes.

2.2.4 La détermination de la réputation des personnes

Après les organisations locales, nos analyses abordent également l'échelle de la personne. En effet, pour répondre à notre questionnaire sur le lien entre le profil des personnes membres et les effets sur le fonctionnement des organisations locales, nous cherchons à caractériser d'une part l'aptitude des personnes à assurer leur subsistance, et d'autre part leur aptitude à s'intégrer socialement. Parmi les informations obtenues via le déploiement d'outils qualitatifs, nous identifions une variable complémentaire pour caractériser le profil d'une personne, qu'elle soit membre ou non d'une organisation locale : sa réputation. Cette variable, qu'il n'est pas possible de renseigner à travers l'enquête, est pourtant importante pour comprendre l'implication ou non d'une personne dans une dynamique collective, ou plus largement sa place dans le village. La réputation de la personne fait pleinement partie de ce que nous appelons le capital social politique, et détermine l'aptitude d'une personne à s'intégrer socialement dans sa communauté. En effet, au cours des focus-groups, être de « bonne moralité » a été l'un des critères le plus fréquemment cités pour pouvoir prétendre au statut de membre d'une organisation locale. Pour ce faire, nous confrontons les déclarations des enquêtes avec celles des autorités villageoises, celles des membres des organisations locales ainsi que celles de personnes prises aléatoirement. En pratique, une fois les enquêtes réalisées, nous établissons le listing des personnes enquêtées. C'est muni de cette liste que nous rencontrons les personnes ressource, et engageons la conversation pour approcher la réputation dont joui réellement chaque enquêté dans le village. D'après les avis que nous recueillons, nous attribuons à la personne une très mauvaise réputation, une réputation médiocre, une bonne réputation ou encore une excellente réputation.

Ainsi avons-nous, à partir des matériaux tirés des diverses approches qualitatives, construit les variables représentant le niveau de viabilité des organisations locales, leur orientation stratégique, les nuisances internes et externes causées par le fonctionnement des dynamiques collectives, ou encore la réputation des personnes interrogées par enquête. Il nous reste, pour clore cette section, à proposer un récapitulatif de toutes les variables mobilisées dans les analyses quantitatives, qu'elles soient directement obtenues au travers des outils de collecte

de données, le fruit d'une construction à partir de plusieurs indicateurs ou encore élaborées à partir d'un travail sur les informations qualitatives.

2.3 Synthèse des variables d'intérêt pour les analyses quantitatives

Nous présentons ici l'ensemble des variables que nous mobilisons dans les analyses quantitatives, ainsi que les modalités que peuvent prendre ces variables et leur codage. Chaque variable possède plusieurs modalités, et on attribue à chaque modalité un code chiffré pour faciliter à la fois la saisie et à la fois l'analyse des données. Ce sont donc ces codes qui sont renseignés dans les bases de données.

2.3.1 Les variables retenues à l'échelle des organisations locales

A l'échelle des organisations locales, ce sont 36 variables que nous retenons. Nous les présentons dans le tableau 9 infra.

A noter que le niveau de capital accumulé collectivement - la variable NIVK - pour pouvoir être comparable au niveau des différents terrains, a fait l'objet d'un calcul à partir d'un indice d'équivalence. La liste des éléments financiers et des biens que nous prenons en compte dans ce capital ainsi que le détail du calcul sont présentés en Annexe 13.

2.3.2 Les variables retenues à l'échelle des personnes

A l'échelle des personnes cette fois, ce sont 20 variables que nous retenons. Comme ci-dessus, nous les présentons dans le tableau 10.

L'ensemble de ces variables, à l'échelle des organisations locales comme à celle des personnes, est mobilisé pour les analyses quantitatives, dont la démarche est présentée dans la section qui suit.

TABLEAU 9 : VARIABLES RETENUES A L'ECHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES POUR LES ANALYSES QUANTITATIVES

	Intitulé de la variable	Nombre de modalités	Modalités codées
1	Activité principale des membres avant la crise (APM-1)	6	Agri = Agriculture vivrière d'autoconsommation ou marchande / Elevage ; AR = Agriculture de rente ; AT = Artisanat ; PGC = Petit ou grand commerce ; MX = Activités mixtes (pas d'orientation claire) ; Autre = Journalier / Pêcheur / Artisans / Sans activités
2	Activité principale des membres après la crise (APM+1)	6	Agri = Agriculture vivrière d'autoconsommation ou marchande / Elevage ; AR = Agriculture de rente ; AT = Artisanat ; PGC = Petit ou grand commerce ; MX = Activités mixtes ; Autre = Journalier / Pêcheur / Artisans / Sans activités
3	Appui (APPUI)	2	0 = Pas d'appui reçu ; 1 = Appui reçu
4	Aptitude à fédérer (AF)	4	1 = Méfiance entre les membres ; 2 = Confiance faible entre les membres ; 3 = Confiance forte pour la majorité des membres ; 4 = Confiance forte entre tous les membres
5	Aptitude à formuler un objectif clair et partagé (AFO)	4	1 = Beaucoup de membres sans opinion ; 2 = Plusieurs objectifs très différents ; 3 = Même objectif, avec quelques nuances ; 4 = Il existe un consensus au niveau de l'objectif
6	Aptitude à prendre des décisions cohérentes pour atteindre l'objectif commun (ADO)	3	1 = L'objectif est irréaliste ou sous-dimensionné ; 2 = L'objectif est réaliste mais les actions ne conduisent pas à l'atteinte de l'objectif ; 3 = L'objectif est réaliste et les actions peuvent conduire à l'atteinte de l'objectif
7	Capacité à faire respecter les règles (CFR)	4	Ratio du nombre de sanctions mises en pratique sur le nombre de cas de non-respect des règles (%) 1 = Inférieur ou égal à 25% ; 2 = Entre 25% et 50% inclus ; 3 = Entre 50% et 75% inclus ; 4=Plus de 75%
8	Capacité à gérer un conflit interne (CGC)	4	Ratio du nombre de conflits résolus sur le nombre de conflits total (%) 1 = Inférieur ou égal à 25% ; 2 = Entre 25% et 50% inclus ; 3 = Entre 50% et 75% inclus ; 4=Plus de 75%
9	Capacité à inciter la confiance des personnes extérieures (CCE)	4	1 = Pas de partenaire ; 2 = Un partenaire effectif ; 3 = Un partenaire effectif et d'autres partenaires envisagés ; 4 = Plusieurs partenaires effectifs
10	Capacité à rétribuer les membres selon leurs besoins (CRM)	4	1 = Majorité des membres non satisfaits ; 2 = Autant de membres satisfaits que de non satisfaits ; 3 = Majorité des membres satisfaits ; 4 = Tous les membres satisfaits

	Intitulé de la variable	Nombre de modalités	Modalités codées
11	Dégâts directs subis du fait de la crise (DDS)	4	1 = Pas de dégâts directs ; 2 = Dégâts provoquant la perte des biens (capitaux physiques non productifs, financiers) de l'OL ; 3 = Dégâts provoquant l'arrêt temporaire des activités initiales de l'OL (fuite des personnes, dommages légers sur infrastructures, perte capital physique productif) ; 4 = Dégâts provoquant l'arrêt durable des activités initiales de l'OL (dommages infra, restructuration filière, perte fournisseurs/clients, perte compétence)
12	Durée d'existence (date de création)	3	LD = Deux ans ou plus avant la crise ; MD = Entre 1 et 2 ans avant la crise ; CD = L'année de la crise
13	Effet supposé si le risque survenait (ESR)	5	0 = Pas de crainte exprimée ; 1 = Pas de dégâts directs ; 2 = Dégâts provoquant la perte des biens (capitaux physiques non productifs, financiers) de l'OL ; 3 = Dégâts provoquant l'arrêt temporaire des activités actuelles de l'OL (fuite des personnes, dommages légers sur infrastructures, perte capital physique productif) ; 4 = Dégâts provoquant l'arrêt durable des activités actuelles de l'OL (dommages infra, restructuration filière, perte fournisseurs/clients, perte compétence)
14	Enjeu économique avant la crise (EAC)	3	SV = Survie ; SB = Subsistance ; AC = Accumulation
15	Enjeu économique après la crise (EPC)	3	SV = Survie ; SB = Subsistance ; AC = Accumulation
16	Enjeu politique avant la crise (CLAIMS-1)	2	0 = Pas d'enjeu politique avant la crise ; 1 = Présence d'une enjeu politique avant la crise
17	Enjeu politique après la crise (CLAIMS+1)	2	0 = Pas d'enjeu politique après la crise ; 1 = Présence d'une enjeu politique après la crise
18	Mode de contribution avant la crise (MC-1)	4	1 = Argent ; 2 = Force de travail ; 3 = Capital physique ; 4 = Argent + force de travail
19	Mode de contribution après la crise (MC+1)	4	1 = Argent ; 2 = Force de travail ; 3 = Capital physique ; 4 = Argent + force de travail
20	Mode de gestion du risque (MGR)	3	0 = Il n'y a pas de gestion du risque spécifiquement mise en place ; M = Mitigation (on se protège du risque en limitant la gravité des effets, on diminue ainsi sa sensibilité au risque) ; E = Evitement (on prévient le risque en limitant la probabilité de survenue du risque, on diminue ainsi son exposition au risque)

	Intitulé de la variable	Nombre de modalités	Modalités codées
21	Mode de rétribution avant la crise (MR-1)	4	1 = Argent ; 2 = Force de travail ; 3 = Capital physique ; 4 = Argent + force de travail
22	Mode de rétribution après la crise (MR+1)	4	1 = Argent ; 2 = Force de travail ; 3 = Capital physique ; 4 = Argent + force de travail
23	Niveau de capital accumulé collectivement (NIVK) *	4	1 = Très faible valeur (inférieure ou égale à 15 000 FCFA) ; 2 = Valeur plutôt faible (entre 15 000 et 30 000 FCFA) ; 3 = Valeur plutôt élevée (entre 30 000 et 50 000 FCFA) ; 4 = Valeur très élevée (supérieure à 50 000 FCFA)
24	Niveau de disparité entre les membres (DISP)	3	1 = Faible (membres en situation relativement similaires) ; 2 = Intermédiaire (présence de quelques disparités) ; 3 = Important (il y a des membres dont les situations économiques et/ou sociales sont très différentes)
25	Niveau d'enclavement (ACC)	4	1 = Très enclavé, pas d'accès en véhicule ; 2 = Assez enclavé, accès saisonnier ; 3 = Assez accessible ; 4 = Très accessible, à proximité d'un axe principal
26	Niveau de proximité avec les autorités locales (PP)	4	1 = L'organisation est marginalisée ; 2 = L'organisation est tolérée mais peut reconnue ; 3 = L'organisation est reconnue par les pouvoirs locaux ; 4 = L'organisation est proche des pouvoirs locaux
27	Niveau de viabilité (NVIAB)	3	1 = Fragile ; 2 = Statu quo ; 3 = Viable
28	Nombre de membres avant la crise (MB-1)	4	1 = Inférieur ou égal à 10 membres ; 2 = Entre 10 et 20 membres ; 3 = Entre 20 et 30 membres ; 4 = Supérieur ou égal à 30 membres
29	Nombre de membres après la crise (MB+1)	4	1 = Inférieur ou égal à 10 membres ; 2 = Entre 10 et 20 membres ; 3 = Entre 20 et 30 membres ; 4 = Supérieur ou égal à 30 membres
30	Nuisances externes (NUI-E)	2	0 = Pas de nuisance externe ; 1 = Présence de nuisances externes
31	Nuisances internes (NUI-I)	2	0 = Pas de nuisance interne ; 1 = Présence de nuisances internes
32	Orientation stratégique (OS)	3	AB = Absorption ; AD = Adaptation ; TF = Transformation

	Intitulé de la variable	Nombre de modalités	Modalités codées
33	Principale crainte pour l'avenir (RISK)	4	0 = Pas de crainte exprimée ; 1 = Pillage/Vol/Jalousie extérieure ; 2 = Gouvernance interne ; 3 = Manque de partenaires (fournisseurs/clients) ; 4 = Fuite des membres/Dispersion
34	Sexe des membres	5	HE = Hommes exclusivement ; FE = Femmes exclusivement ; HM = Hommes majoritairement ; FM majoritairement ; MX = Mixtes
35	Taux de renouvellement des membres après la crise (TRMB)	4	1 = Les membres sont les mêmes ; 2 = Il y a quelques nouveaux membres ; 3 = La majorité des membres s'est renouvelée ; 4 = Presque tous les membres ont changé
36	Zone (ZONE)	3	1 = RCA ; 2 = RCI ; 3 = RDC

TABLEAU 10 : VARIABLES RETENUES A L'EHELLE DES PERSONNES POUR LES ANALYSES QUANTITATIVES

	Intitulé de la variable	Nombre de modalités	Modalités codées
1	Accès à l'alimentation (SCORE A)	3	1 = Ménages ayant un mauvais accès à l'alimentation et voulant l'améliorer ; 2 = Ménages ayant un bon accès à l'alimentation, satisfaits ; 3 = Ménages ayant un mauvais accès à l'alimentation, résignés
2	Accès à l'éducation (SCORE E)	4	1 = Pas d'enfant scolarisé ; 2 = Moins de la moitié des enfants sont scolarisés ; 3 = La moitié ou plus des enfants sont scolarisés ; 4 = Tous les enfants sont scolarisés, ou le ménage ne compte pas d'enfant scolarisable
3	Accès au logement (SCORE L)	4	1 = Ménages ayant un accès convenable au logement mais souhaitant améliorer leurs conditions d'habitation (statut social) ; 2 = Ménages ayant un très mauvais accès au logement et qui ont pour priorité d'améliorer leurs conditions de logement ; 3 = Ménages ayant un bon accès au logement, satisfaits ; 4 = Ménages ayant un mauvais accès au logement mais n'aspire pas à améliorer cet accès (résignation, ou situation si critique que le logement n'est pas une priorité)
4	Participation à la vie politique (SCORE P)	3	1 = Le ménage ne peut pas s'exprimer en public ; 2 = Le ménage peut s'exprimer en public mais son avis n'est pas pris en compte ; 3 = Le ménage peut s'exprimer en public et son avis influence les prises de décision collective
5	Accès aux soins (SCORE S)	4	1 = Pas d'aspiration relative au fait de se soigner mais il y a au moins une personne malade chronique (résignation) ; 2 = Volonté d'amélioration de l'accès aux soins car au moins une personne malade chronique ; 3 = Pas de malade chronique mais l'amélioration de l'accès aux soins est une priorité ; 4 = Pas de personne malade chronique, satisfaction quant à l'accès aux soins
6	Activité principale du ménage (en termes de revenus)	9	Agri = Agriculture vivrière et marchande ; AR = Culture de rente ; C = Commerce ; EP = Petit et grand élevage (dont pisciculture) ; CCP = Activités de chasse, cueillette et pêche ; AT = Artisanat, restauration et métier de bouche ; SRI = Salarié, fonctionnaire, rente (immobilier, investissement, transfert d'argent ext) ; MOJ = Journalier ; VPM = Vol, prostitution, banditisme, mendicité
7	Appartenance du ménage à une OL actuellement	2	Oui = 1 ; Non = 0
8	Appartenance du ménage à une OL avant la crise	2	Oui = 1 ; Non = 0
9	Niveau de confiance dans les autres villageois (KS5)	4	0 = Méfiance ; 0,33 = Niveau de confiance faible ; 0,66 = Niveau de confiance fort envers une partie des villageois ; 1 = Niveau de confiance fort

	Intitulé de la variable	Nombre de modalités	Modalités codées
10	Niveau de confiance en soi, en ses propres capacités (KS4)	4	0 = Très peu voire pas de confiance en soi ; 0,33 = Faible confiance en soi ; 0,66 = Confiance en soi nuancée ; 1 = Forte confiance en soi
11	Niveau de reconnaissance, d'acceptation des autorités locales (légitimité perçue) (KS6)	4	0 = Contestation des autorités locales ; 0,33 = Reconnaissance faible des autorités locales ; 0,66 = Reconnaissance forte mais quelques contestations des actions ; 1 = Reconnaissance très forte
12	Obligation de contributions sociales (KS2)	5	1 = Pas d'obligation de contribution ; 0,75 = Très peu d'obligations de contribution ; 0,50 = Faible obligation de contribution ; 0,25 = Obligation de contribution assez forte ; 0 = Obligation de contribution très élevée
13	Possibilité de recours en cas de besoin (KS1)	5	0 = Pas de possibilité de recours ; 0,25 = Très peu de possibilité de recours ; 0,50 = Possibilité de recours plutôt faible ; 0,75 = Possibilité de recours assez forte ; 1 = Possibilité de recours très élevée
14	Réputation (KS8)	4	0 = Mauvaise réputation ; 0,33 = Réputation médiocre ; 0,66 = Bonne réputation ; 1 = Excellente réputation
15	Sexe du chef de ménage	2	H = Homme ; F = Femme
16	Sexe de la personne membre de l'organisation locale	2	H = Homme ; F = Femme
17	Statut au sein du village (KS7)	4	0 = Ménage marginalisé ; 0,33 = Ménage sans statut particulier ; 0,66 = Ménage possédant un statut important (proche d'une source de pouvoir) ; 1 = Ménage possédant un statut élevé (détient le pouvoir lui-même ou est proche de plusieurs sources de pouvoir locales)
18	Statut en terme de déplacement (SD)	3	1 = Résident ; 2 = Retourné ; 3 = Déplacé
19	Structure du ménage (STRM)	4	1 = Ménage jeune ; 2 = Ménage intermédiaire ; 3 = Ménage mature ; 4 = Ménage âgé
20	Valeur endogène concernant l'appartenance à une organisation locale (KS3)	4	0 = Appartenir à une organisation locale n'est pas une priorité ; 0,33 = Appartenir à une organisation locale n'est que faiblement valorisé ; 0,66 = Appartenir à une organisation locale est plutôt valorisé ; 1 = Appartenir à une organisation locale est considéré comme essentiel

3. L'analyse des données quantitatives et qualitatives : la production d'informations complémentaires

Nous l'avons dit, l'intérêt de notre méthodologie mixte est non seulement de collecter des données au travers d'outils qualitatifs et quantitatifs, mais aussi de trouver des solutions permettant de relier et d'interpréter conjointement l'ensemble de ces données. C'est pourquoi nous avons élaboré des méthodes de traitement des données permettant de « quantifier » certaines informations qualitatives. De même, pour l'analyse, nous cherchons à mettre en correspondance analyses quantitatives et analyses qualitatives. A l'instar de Paillé (1996, 2004 et 2009), nous opérons une distinction entre analyse des données qualitatives et analyse *qualitative* des données qualitatives. Ainsi nous mobilisons des outils statistiques exploratoires (première sous-section), qui permettent d'apporter un regard transversal que le chercheur seul ne peut développer au vue de la quantité de données. Cependant, bien que les matériaux qualitatifs aient été partiellement exploités pour la construction de certaines variables, beaucoup d'informations restent encore à exploiter. C'est pourquoi nous présentons aussi le travail d'enracinement des analyses dans les données empiriques, ce que Glaser et Strauss (2017) appellent « théorie ancrée » - c'est à dire les analyses qualitatives réalisées (deuxième sous-section). Celles-ci permettent d'approfondir et de donner du sens, à partir de l'ensemble des cas particuliers, aux résultats issus des analyses quantitatives.

3.1 Des méthodes statistiques exploratoires multidimensionnelles comme démarche analytique transversale

Dans notre travail, nous rencontrons deux types de problématiques : une problématique « exploratoire », puisqu'il est question d'aborder des jeux de données multivariées sans considérer d'hypothèse particulière, afin de réduire la dimensionalité des jeux de données d'une part, et de construire des typologies (organisations locales, personnes) ; et une problématique dite décisionnelle, lorsqu'il s'agit de tester le lien entre la typologie et un jeu de variables supplémentaires. Ainsi, en premier lieu, la nécessité d'agrèger les différentes variables retenues nous poussent à utiliser des Analyses des Correspondances Multiples (ACM), afin de réduire les jeux de données et d'identifier les variables les plus pertinentes pour discriminer les différentes organisations locales, ainsi que les différentes personnes.

Nous mobilisons cet outil sur les variables dont nous connaissons a priori l'effet sur la résilience. En deuxième lieu, à partir des variables sélectionnées, nous souhaitons élaborer des typologies, qui vont nous permettre d'appréhender les différents types d'organisations locales, et les différents profils des personnes. Pour ce faire, nous réalisons des Classifications Ascendantes Hiérarchiques (CAH), suivies de la méthode des k-means. Pour terminer, afin d'identifier les facteurs associés à la résilience collective, à l'échelle de l'organisation locale comme à l'échelle des personnes, nous mobilisons des tests d'indépendance. Lorsque que nous ne pouvons pas déterminer l'effet d'une variable explicative, nous ne l'intégrons pas dans l'analyse exploratoire, mais nous la testons par la suite, via des tests d'indépendance, afin de mettre en évidence son degré d'association avec les classes des typologies précédemment établies. La question de la soutenabilité sociale des processus de résilience collective est également abordée au travers de ces tests.

3.1.1 L'Analyse des Correspondances Multiples, pour visualiser les associations entre plusieurs jeux de variables

Ici, nous définissons les jeux de données multivariés (ou multidimensionnels) en tant que jeux de données contenant plus de deux variables mesurées sur plus de deux unités statistiques (observations). Les techniques d'analyse de données multivariées permettent d'extraire plus facilement de l'information au sein de nos bases de données - se présentant sous la forme de tableaux à M observations et N variables - difficilement lisibles à l'état brut. L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) est une méthode qui permet d'étudier l'association entre plusieurs variables qualitatives. Elle permet en effet d'aboutir à des graphiques sur lesquels on peut visuellement observer la proximité entre les variables et/ou entre les observations. A partir du tableau disjonctif¹⁰⁸ complet sont calculées les coordonnées des modalités des variables qualitatives, ainsi que les coordonnées des observations dans un espace de représentation optimal pour le critère d'inertie.

Nous réalisons les ACM via le logiciel XLSTAT. Après le paramétrage des analyses, sont affichés les valeurs propres, les pourcentages d'inertie et les pourcentages d'inertie ajustée, ainsi que le graphique correspondant (scree plot). C'est ce graphique que nous utilisons pour déterminer le nombre d'axes à retenir pour l'interprétation, selon la méthode Cattell (1966). Celle-ci est fondée sur la courbe décroissante des valeurs propres. Le nombre d'axes à retenir

¹⁰⁸ Ce tableau n'est affiché que si les données d'entrée correspondent à un tableau observations/variables. Ce tableau est un tableau intermédiaire permettant d'aboutir au tableau de contingence des variables sélectionnées.

correspond au premier point d'inflexion détecté sur la courbe. Le nombre d'axes à prendre en compte pour l'interprétation est une étape importante de l'ACM. En effet, qu'il s'agisse de la représentation des observations ou des variables dans l'espace, deux points très éloignés dans un espace à k dimensions peuvent apparaître proches dans un espace à deux dimensions en fonction de la direction utilisée pour la projection. On peut considérer que la projection d'un point sur un axe, un plan ou un espace à 3 dimensions est fiable si la somme des cosinus carrés sur les axes de représentation n'est pas trop éloignée de 1. Les cosinus carrés sont affichés dans les résultats proposés par XLSTAT afin d'éviter toute mauvaise interprétation. Puisque les résultats de l'ACM sont utilisés par la suite avec d'autres méthodes, il est également intéressant d'étudier la contribution relative (exprimée en % ou en proportion) des différentes variables à la construction de chacun des axes, afin de rendre les résultats obtenus ensuite facilement interprétables. Les contributions sont affichées dans les résultats proposés par XLSTAT. Les modalités ayant influencé le plus la construction des axes sont celles dont les contributions sont les plus élevées. On pourra se contenter d'analyser les contributions qui sont supérieures aux poids relatifs affichés dans la seconde colonne.

D'autres résultats sont également affichés, d'abord pour les variables, puis pour les observations. Il s'agit tout d'abord des coordonnées principales, pour la création des graphiques symétriques (ou barycentriques) et asymétriques (ou pseudo-barycentriques) où elles représentent les projections des profils. Il s'agit également des coordonnées standard, qui correspondent aux précédentes à un facteur près. Le facteur est la racine carrée de l'inverse de la valeur propre correspondante. Ces coordonnées sont utilisées pour la création des graphiques asymétriques (ou pseudo-barycentriques) où elles représentent les projections des profils normés.

Les graphiques constituent l'objectif final de l'ACM, car ils permettent de faciliter l'interprétation des données. En fonction des choix effectués dans la boîte de dialogue, sont affichés, un graphique symétrique mélangeant observations et variables, un graphique des observations, et un graphique des variables. Peuvent également être affichés, de la même façon, les graphiques asymétriques correspondants. Ils permettent d'une part de visualiser et analyser rapidement les associations entre les N variables, et d'autre part de visualiser et d'analyser les M observations initialement décrites par N variables sur un graphique à deux ou trois dimensions. Néanmoins, ces représentations ne sont fiables que si la somme des pourcentages de variabilité associés aux axes de l'espace de représentation, est suffisamment

élevée. Si le pourcentage est faible, il est conseillé de faire des représentations sur plusieurs couples d'axes afin de valider l'interprétation faite sur les deux premiers.

Les méthodes de classification peuvent être indirectement appliquées sur un tableau de variables qualitatives, en utilisant les scores des lignes sur les composantes d'une ACM. Dans notre cas, nous prenons les coordonnées de nos observations sur les différents axes retenus pour l'interprétation, et c'est à partir de ces données, quantitatives cette fois, que nous réalisons les Classifications Ascendantes Hiérarchiques.

3.1.2 La Classification Ascendante Hiérarchique et la méthode des k-means, pour construire une typologie

Après avoir procédé aux ACM, nos observations restent décrites par un certain nombre de variables. Nous souhaitons élaborer une typologie afin d'appréhender ce qui rapproche et ce qui distingue les différentes organisations locales d'une part, et les différentes personnes d'autre part. Nous nous situons alors dans une problématique clairement multidimensionnelle qui nécessite de recourir à une méthode de classification. Les méthodes de classification, aussi appelées méthodes de partition des données, permettent de grouper des objets (observations ou individus) dans des classes (clusters) de manière à ce que les objets appartenant à la même classe soient plus similaires entre eux (homogénéité du groupe) qu'aux objets appartenant aux autres classes (dissimilarités entre les groupes). Le calcul de la proximité entre objets se fait sur une série de variables mesurées sur tous les objets. Dans un premier temps, nous retenons la méthode de Classification Ascendante Hiérarchique (CAH), car elle offre des indications a posteriori quant au choix de la partition la plus pertinente. Elle correspond bien à notre approche exploratoire, au cours de laquelle nous n'avons pas a priori connaissance du nombre de classes le plus adapté. Dans un deuxième temps, nous consolidons la typologie, en partant de la partition finale de la CAH, via la méthode des k-means (appelée aussi méthode en nuées dynamiques). Nous fixons au préalable le nombre de classes voulu, identifié via la CAH. En appliquant cette méthode sur les barycentres des classes obtenues précédemment, les individus en marge de deux ou trois classes sont réaffectés à la classe dont ils sont les plus proches (par rapport au barycentre). Cette seconde méthode de classification permet ainsi d'obtenir des classes plus homogènes. Les méthodes k-means et CAH sont donc complémentaires.

La Classification Ascendante Hiérarchique

La CAH est une méthode de classification itérative qui repose tout d'abord sur le calcul de la dissimilarité entre les observations. Ensuite, deux d'entre elles sont regroupées, en minimisant un critère d'agrégation donnée. Dans un troisième temps, la dissimilarité entre cette classe et les N-2 autres observations est calculée, et, comme précédemment, deux observations sont regroupées. La procédure est répétée jusqu'à ce que chaque observation appartienne à un groupe. Il est donc nécessaire de choisir un indice de similarité ou de dissimilarité ainsi que de fixer un critère d'agrégation qui définit la mesure de la ressemblance entre des éléments. C'est notamment la nature des variables qui oriente le choix de l'indice de dissimilarité et du critère d'agrégation à retenir. Dans nos travaux, nous sommes confrontés à deux cas de figure. Premièrement, une CAH avec des variables quantitatives - variables issues des ACM - pour laquelle nous mobilisons la combinaison de la distance euclidienne (indice de dissimilarité) et du critère de Ward (critère d'agrégation), combinaison la plus fréquemment adoptée. Seront ainsi regroupées, lors de la première étape, les deux observations pour lesquelles la distance euclidienne est la moins élevée, autrement dit les deux observations dotées des valeurs les plus proches pour l'ensemble des variables introduites dans l'analyse. Par la suite, le critère de Ward impose d'effectuer les regroupements entre classes en minimisant l'augmentation de la variance intra-groupe, c'est à dire que deux classes seront agrégées ensemble si l'augmentation de l'inertie intra-classe consécutive à ce groupement est plus petite que l'augmentation engendrée par toute autre agrégation possible. Deuxièmement, une CAH avec des variables qualitatives binaires, pour laquelle nous utilisons cette fois la combinaison de l'indice de Jaccard (indice de similarité) et du critère de Ward (critère d'agrégation). L'algorithme qui en résulte fonctionne de façon similaire au cas précédent, en comparant les caractéristiques possédées à la fois par une observation i et une observation j , les caractéristiques possédées par i mais pas par j , et les caractéristiques possédées par j mais pas par i . Cet indice, compris entre 0 (les observations sont différentes pour toutes les variables) et 1 (les observations présentent des caractéristiques identiques), est aisément transformable en dissimilarité, par complémentation à 1. Qu'il s'agisse de variables quantitatives ou binaires, les regroupements successifs produisent un dendrogramme - qui est l'un des principaux résultats de cette méthode de classification - permettant de visualiser la hiérarchie de partitions. Plus la liaison se fait à proximité de la base du dendrogramme, plus la ressemblance entre les individus ou les groupes d'individus est forte. Le dendrogramme présente l'ensemble des partitions possibles de l'ensemble des individus. Les différentes

partitions peuvent être visualisées graphiquement par une série de lignes horizontales coupant le dendrogramme : en partant du niveau d'agrégation le plus faible (autant de classes que d'individus) et en remontant jusqu'au niveau d'agrégation le plus élevé (une classe contenant tous les individus), on voit apparaître une succession de partitions emboîtées les unes dans les autres. On peut alors se faire une idée d'un nombre adéquat de classes dans lesquelles les données peuvent être regroupées, et choisir une partition en tronquant le dendrogramme à un niveau donné. Le choix d'une partition plutôt qu'une autre dépend de l'ampleur du « saut » entre deux partitions : plus la branche qui relie deux ensembles est longue, plus ces ensembles sont dissemblables l'un de l'autre au regard des variables introduites dans la classification. Le dendrogramme tronqué permet de visualiser les classes après la troncature. D'autres résultats sont également fournis (les statistiques des nœuds, barycentres des classes, distance entre ces barycentres, statistiques descriptives des classes) toutefois, nous ne les mobilisons que peu puisque nous procédons à une classification par la méthode des k-means, pour consolider et assurer la robustesse de la typologie réalisée.

La méthode des k-means

La classification k-means ne permet pas d'identifier le nombre pertinent de classe à retenir pour l'interprétation. Toutefois, elle présente l'avantage de fournir des résultats plus robustes, car un objet peut être affecté à une classe au cours d'une itération puis changer de classe à l'itération suivante (ce qui garantit la plus grande homogénéité possible au fur et à mesure des affectations des différentes observations dans les classes), ce qui n'est pas possible avec la CAH pour laquelle une affectation est irréversible. La classification k-means est, comme la CAH, une méthode itérative. Nous l'utilisons sur le même jeu de données que la classification précédente. Au préalable, nous fixons, dans la boîte de dialogue, le nombre de classes retenu comme étant pertinent grâce à la CAH. Pour la première itération, l'algorithme choisit un point de départ qui consiste à associer le centre des k classes à k objets. Il calcule ensuite la distance entre les objets et les k centres et affecte les objets aux centres dont ils sont les plus proches. Puis les centres sont redéfinis à partir des objets qui ont été affectés aux différentes classes. L'algorithme affecte alors à nouveau les objets en fonction de leur distance aux nouveaux centres. La procédure se répète jusqu'à ce que la convergence soit atteinte. Plusieurs critères de classification peuvent être utilisés. La trace de W, ou matrice d'inertie intra-classe commune, est le critère le plus classiquement utilisé. Minimiser la trace de W pour un nombre de classes donné, revient à minimiser la variance intra-classe totale,

autrement à minimiser l'hétérogénéité des groupes. Cependant, ce critère est sensible aux effets d'échelle. De ce fait, nous préférons utiliser le déterminant de W, ou matrice de covariance intra-classe commune, critère moins sensible aux effets d'échelle que le précédent. Par ailleurs, la taille des groupes peut être moins homogène qu'avec le critère de trace W. Or, dans notre cas, rien ne nous permet de dire si les classes comportent le même nombre d'observations ou non. De nombreux résultats sont affichés par XLSTAT à l'issue d'une classification k-means : bilan de l'optimisation, statistiques, barycentres et distances entre les barycentres des classes, etc. Pour notre part, nous mobilisons essentiellement la décomposition de la variance (variance intra-classe et variance inter-classe) qui apporte dans informations quant à la qualité de la partition (par rapport à une autre). Nous nous focalisons également sur les coordonnées des objets centraux (appelés également parangons), c'est à dire les coordonnées de l'observation la plus proche du barycentre de chaque classe. Ces objets centraux permettent de décrire de façon générale la classe à laquelle ils appartiennent. De nombreuses autres informations, telles que les statistiques descriptives sont données par classe (nombre d'objets, somme des poids, variance intra-classe, distance minimale au barycentre, distance maximale au barycentre, distance moyenne au barycentre). Les derniers résultats de la CAH que nous utilisons sont les résultats par objet, c'est à dire sa classe d'affectation, afin de constituer de nouvelles variables dans les bases de données.

Ces nouvelles variables serviront notamment lors de la réalisation des tests d'indépendance, également appelés tests de χ^2 . Le test du χ^2 est un test statistique permettant de tester l'adéquation d'une série de données à une famille de lois de probabilités ou de tester l'indépendance entre deux variables aléatoires. Dans notre cas, nous mobilisons ce test pour tester l'indépendance entre des variables aléatoires, deux pas deux. Le principe de ces tests est détaillé en Annexe 14.

Ces analyses quantitatives permettent de faciliter la lecture du grand nombre de données disponibles. Transversales, elles ne permettent toutefois que d'identifier que des tendances générales. Relier ces analyses avec les matériaux qualitatifs que nous avons également à notre disposition permet de discuter les résultats initialement obtenus, de leur donner du sens, et éventuellement de les nuancer. Dans ce qui suit, nous présentons les méthodes d'analyse qualitative élaborée pour extraire des informations complémentaires à partir des focus-groups, et des entretiens individuels.

3.2 Des méthodes d'analyse qualitatives pour donner du sens à partir de cas particuliers

Analyser qualitativement les informations collectées revient, dans notre cas, à les interpréter, à leur donner un sens. Pour ce faire, nous partons du cas pour progresser vers « l'universel », ce que Paillé (2010) appelle méthode de l'induction analytique. Cette méthode se heurte à des limites en termes de représentativité, ainsi qu'en termes d'exhaustivité. Toutefois, cette activité interprétative qui tente de faire émerger du sens ne doit pas être laissée de côté sous prétexte qu'elle ne répond pas à tous les critères de scientificité souhaités, et c'est pourquoi nous tentons d'explicitier certaines opérations que nous mobilisons dans nos travaux. À partir d'une démarche qualitative compréhensive comme l'est la nôtre, Kaufmann (2011) préconise d'investiguer les matériaux de manière active et créative afin d'identifier des « soudures » entre les observations locales et les réflexions théoriques plus générales, mais également pour exploiter les variations, les cas négatifs et les ruptures vis-à-vis de la « règle ». C'est ce que nous tentons de faire, premièrement au travers de la reconstitution des trajectoires des organisations locales. Par-là, nous cherchons à identifier les dynamiques et les évolutions successives des collectifs considérés, pour appréhender leur façon d'anticiper et réagir aux chocs et aux risques dans le temps. La résilience étant comprise comme un processus, c'est par ce biais que nous entendons mettre en évidence les leviers qui la fondent. Deuxièmement, ce sont les parcours des personnes que nous tentons de reconstituer. En nous fondant sur les récits de vie, nous cherchons à mieux appréhender les différents facteurs qui ont conditionné l'implication ou non dans une organisation locale au cours du temps, ainsi que le rôle de celles-ci dans les moyens d'existence, et plus particulièrement depuis la crise.

3.2.1 La reconstitution des trajectoires des organisations locales

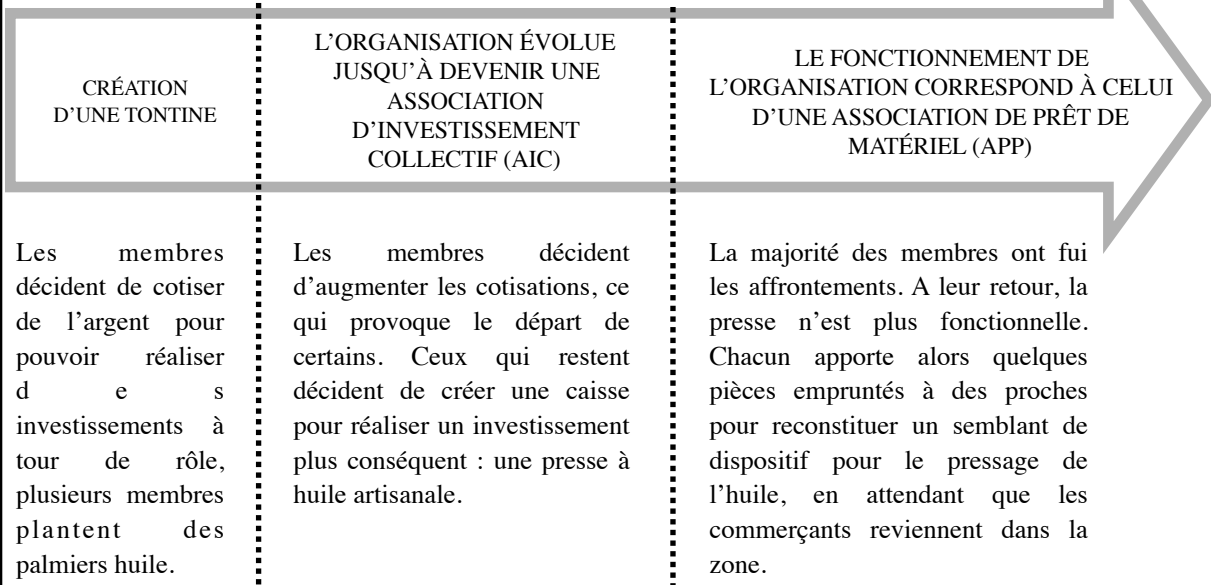
La trajectoire est entendue ici comme la succession des prises de décision collectives et sert à identifier les évolutions à l'œuvre au sein des organisations locales. Celle-ci est évidemment influencée par les événements se déroulant à l'échelle du village mais aussi, parfois, par les événements qui touchent les leaders et les membres de ces collectifs. Les crises que nous considérons ont des effets sur les trajectoires, mais ces effets sont différenciés selon les évolutions antérieures et les perspectives du groupe. Cette approche dynamique offre un

avantage : ne pas restreindre l'analyse à un état (*t*), mais la replacer dans une évolution, celle de la trajectoire collective, qui permet de mettre en perspective le passé, le présent et l'avenir. Etudier les trajectoires des organisations locales, suppose de réfléchir à deux aspects : la collecte des informations d'une part, et leur analyse d'autre part. Premièrement, nous devons déterminer si l'on veut mesurer ou si l'on veut qualifier les évolutions au cours du temps, ce qui a des implications directes sur le plan méthodologique. Au vu de la complexité des contextes abordés et de l'absence d'informations préalables, nous avons choisis de retracer les trajectoires afin de les comprendre et de les caractériser, via des méthodes qualitatives. Pour cela, nous optons pour une approche compréhensive, au travers d'un focus-group destiné aux organisations locales, comme présenté plus haut. Deuxièmement, il nous faut choisir les éléments à partir desquels nous pouvons rendre compte de cette évolution, c'est à dire établir une démarche claire sur le plan analytique. L'approche compréhensive mobilisée a privilégié une reconstitution de ces évolutions sur un pas de temps long - depuis la création de l'organisation locale si cela est possible, ou depuis un évènement important antérieur à la crise qui marque un tournant dans son fonctionnement sinon. Comme vu précédemment, nous ne retenons cependant que le laps de temps entre la période avant crise et le moment de notre passage pour en extraire des indicateurs à insérer dans les analyses multidimensionnelles - à savoir les variables OS et MGR - en raison des effets de mémoire qui pourrait affecter de façon importante la fiabilité des informations. Ce travail a également été utilisé afin de s'assurer de la pertinence de notre système de catégorisation des organisations locales selon leur niveau de viabilité. Pour le reste de la trajectoire reconstituée, nous retenons donc essentiellement les grandes tendances, que nous exploitons dans la Partie II. C'est autour de quatre thématiques principales que nous identifions ces tendances : les différentes formes d'adversité survenues depuis la création de l'organisation locale (se référer aux questions 19 et 27 du FG) ; les changements dans son fonctionnement au niveau des activités, des règles et des modalités de prises de décision (se référer aux questions 2, 11, 20, 21, 22, 23 et 24 du FG) ; les périodes d'entrée et de sortie de membres (se référer à la question 17 du FG) ; les changements dans les objectifs / les attentes assignées au collectif (se référer aux questions 1, 13, 16, 25 et 26 du FG). Une illustration de cette démarche d'analyse est présentée dans l'encadré 7.

Exemple de l'organisation locale de Nyamilima (RDC)

En mobilisant les questions du focus-group mentionnées ci-dessus, nous résumons les grandes évolutions depuis la création de ce qui est maintenant une association de prêt de matériel, au travers d'une frise chronologique.

2009 - Augmentation de la demande en huile de palme (Ouganda) 2014 - Guerre du M23



Cette organisation locale, localisée à Nyamilima, a connu trois périodes, depuis sa création. Ces périodes sont marquées à la fois par des modifications de fonctionnement et à la fois par des modifications sur le plan des membres impliqués. En effet, si au départ les personnes ce sont organisées en tontine, celle-ci a rapidement évolué vers une association d'investissement collectif, visant à dépasser les faibles capacités d'investissement des membres. Cette modification dans le fonctionnement a entraîné le retrait de certains membres, qui trouvaient le nouveau montant de la participation financière trop élevé, où dont les attentes ne correspondaient plus au nouvel objectif. Avec les violents affrontements armés qui ont secoué la zone en 2014, les membres se sont dispersés. Ceux qui sont parvenus à revenir et se réinstaller dans la zone tente de remettre sur pied l'activité de pressage d'huile, activité pourvoyeuse de revenus rapides. Le matériel utilisé avant cette guerre du M23 n'étant plus fonctionnel, chacun a tenté de trouver des matériaux permettant de recréer, au moins temporairement, un dispositif de pressage d'huile « de fortune ». Pour éviter d'attirer l'attention, le dispositif est démonté après chaque utilisation. Si l'on considère l'évolution de cette organisation locale depuis la crise (la guerre du M23) on peut identifier une orientation stratégique de type adaptation (OS = AD) : le groupe a en effet décidé d'opérer des changements au niveau des règles régissant le fonctionnement. De plus, celui-ci a adopté un mode de gestion des risques qui correspond à un évitement, car en démontant le dispositif, il diminue la probabilité de racket et de vol (MGR = E). D'autres éléments peuvent également être relevés dans cette trajectoire : l'organisation locale a subi de gros dégâts sur la plan économique ; les membres peinent à reprendre leurs activités individuelles ; l'organisation locale passe d'une fonction d'accumulation à une fonction de subsistance avec la survenue de la dernière crise.

L'analyse de ces trajectoires va permettre par la suite de mettre en évidence les déterminants de la résilience collective, comme nous le verrons dans le Chapitre 6, en articulant ces informations et les résultats issus des analyses statistiques multidimensionnelles.

De même, nous nous intéressons aux parcours des personnes, qu'elles soient membres ou non des organisations locales, afin de faire le lien entre les dynamiques individuelles et les dynamiques à l'échelle des collectifs dans nos contextes post-conflit.

3.2.2 La compréhension des parcours des personnes à partir des récits de vie

Parmi les hypothèses sur lesquelles repose notre travail, deux nécessitent plus particulièrement de se pencher sur ce qu'il se passe à l'échelle des personnes (et de leur ménage). Premièrement, que la situation économique et sociale des membres aurait un effet sur le fonctionnement de l'organisation locale à laquelle ils appartiennent, et donc sur la résilience collective. Deuxièmement, que tous les processus de résilience collective en contexte post-conflit ne sont pas souhaitables, car certains sont socialement non soutenables. Or, la distinction de certains types de nuisances, comme mentionnés plus haut, ne peut se faire qu'à partir de l'analyse des processus à l'échelle des personnes, membres comme non-membres. De plus, pour appréhender les phénomènes d'apprentissage vis à vis des dynamiques collectives, nous devons nous pencher sur les histoires particulières des ménages. C'est pourquoi notre méthodologie d'analyse inclut un travail de reconstitution des parcours des personnes rencontrées, à partir des entretiens réalisées sur nos trois terrains de recherche, via la méthode par récits de vie (Ungar, 2003). En permettant de reconstituer les histoires familiales et personnelles, cette approche met en évidence la façon dont les événements antérieurs, et notamment les crises considérées, influence les conditions d'existence et les pratiques actuelles d'un ménage. Nombreux sont les travaux intégrant cette entrée historique et qualitative dans leur corpus méthodologique, comme ceux répertoriés par Lallau et Droy (2014) : les analyses de trajectoires menées par l'Afghanistan Research and Evaluation Unit (Pain, 2010), les travaux de l'IRAM sur les parcours des éleveurs sahéliens sur trois décennies (Bonnet et Guilbert, 2012), ceux de Cantoni et Lallau (2010) sur les pasteurs Turkana confrontés aux incertitudes climatiques et politiques, ou encore ceux de Bidou et Droy (2009) sur la construction temporelle des vulnérabilités à Madagascar.

Plus haut dans ce chapitre nous avons présenté la structure du guide d'entretien, et résumé l'approche par « récit de vie », centrée autour des évolutions des pratiques et du système

d'activités au cours du temps, les interactions entre les villageois, les types de dynamiques collectives fréquentées et les motivations / les attentes en lien avec ces dernières. Nous exploitons notamment trois informations. Premièrement, les appartenances successives entre la période d'avant crise et la période qui correspond à notre passage, sous forme de matrice de transition (nous les présentons dans le Chapitre 5). Deuxièmement, le rôle des organisations locales dans les moyens d'existence des personnes. Une partie des données produites est synthétisée au travers des variables reflétant les fonctions avant et après la crise. Des informations complémentaires pourront permettre également de nous intéresser à la fonction de revendications de droits adoptée par certaines des dynamiques collectives observées. Par ailleurs, nous formalisons les nuisances causées par le fonctionnement de l'organisation locale aux membres et aux non-membres au travers de deux variables, notées respectivement NUI-I et NUI-E. Et troisièmement, les processus de décision individuels qui conditionnent le fonctionnement de l'action collective. En effet, ces entretiens permettent d'une part de faire le lien entre les résultats de l'enquête et les réalités sous-jacentes, et d'autre part de mettre en perspective les dynamiques à l'échelle des organisations locales et des dynamiques à l'échelle des membres, comme nous le verrons dans le Chapitre 7.

Ainsi avons-nous élaboré une méthodologie de recherche mixte, originale, et spécifiquement adaptée à notre cadre conceptuel. Nous avons notamment inclus des approches qualitatives, permettant de reconstituer les trajectoires des organisations locales et les parcours des personnes, afin d'appréhender les différents processus à l'œuvre. Les données issues des focus-groups et des récits de vie ont été exploitées tant quantitativement (construction de variables reflétant une partie des informations) que qualitativement (témoignages, frises chronologiques). L'analyse dynamique qui résulte des matériaux qualitatifs permet de donner du sens aux analyses statistiques initiées à partir du reste des informations renseignées avec les focus-groups et des enquêtes. C'est ainsi que nous relierons les différents types de données et que nous réaliserons une interprétation simultanée des informations qualitatives et quantitatives, avec la volonté de donner du sens aux résultats statistiques en « ancrant » les résultats dans nos contextes, au travers d'analyses empiriques. La Partie 2 de ce document de thèse présente les trois terrains de recherche et les modalités de déploiement de notre méthodologie sur chacun d'entre eux, en soulignant leurs spécificités respectives, mais aussi en identifiant les invariants qui permettent d'envisager un traitement conjoint des données produites.

PARTIE II

Entre singularités des contextes et transversalités du post-conflit

Notre méthodologie a été déployée sur trois terrains ruraux en post-conflit, en Afrique Centrale et de l'Ouest : au Nord-Ouest de la République Centrafricaine (terrain 1), au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire (terrain 2) et dans le Nord Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo (terrain 3). Ainsi, cette deuxième partie vise à construire un cadre comparatif entre les trois zones que nous considérons dans ce travail. La construction de ce cadre repose sur l'articulation des singularités de chaque terrain et des transversalités du post-conflit. Dans le Chapitre 4, c'est donc la mise en œuvre de notre méthodologie, sur chacun de trois terrains, qui est présentée, en insistant sur les spécificités de chacun de ses terrains, en termes de contexte, de contraintes, de résultats, etc. Notre démarche analytique vise à identifier les mécanismes invariants qui fondent les processus de résilience collective socialement soutenable. Les tendances collectives et individuelles qui semblent caractériser les zones de conflit sont donc présentées dans le Chapitre 5.

CHAPITRE 4 :

La mise en œuvre du système d'information dans trois contextes de crise distincts

Afin de contribuer aux réflexions sur le rôle des organisations locales dans le relèvement des populations après un conflit, nous choisissons trois zones en post-conflit qui diffèrent principalement en termes d'historique des dynamiques collectives, de fondements et de durée de la crise. Premièrement, le Nord-Ouest de la Centrafrique, zone de savane cotonnière, a connu une situation d'instabilité chronique depuis les 90, causée par différents acteurs (groupes rebelles, bandes armées, répression des forces gouvernementales). La première section présente notre déploiement dans cette zone, en 2012. Deuxièmement, le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, zone frontalière avec la Libéria, où la crise post-électorale de 2011 a eu des conséquences particulièrement violentes. C'est en 2013 que nous avons pu nous y rendre. Ce terrain est présenté dans une deuxième section. Enfin, La troisième section est consacrée au Nord-Kivu, Province de la République Démocratique du Congo située à l'Est du pays, une zone affectée par les conflits armés opposants les forces gouvernementales, de nombreux groupes rebelles ainsi que des brigades d'intervention internationales. En 2014, lors de notre production d'informations, la zone sortait de la guerre du M23.

1. Le Nord-Ouest de la République Centrafricaine, une zone de savane cotonnière confrontée aux exactions des bandes armées

Notre premier terrain est localisé en Ouham-Pendé, au Nord-Ouest de la République Centrafricaine (cf carte 2). Cette zone de savane cotonnière se distingue d'une part du fait du maintien de la culture du coton et du dynamisme commercial qui a précédé la crise, et d'autre part en raison des exactions répétées de bandes armées. Dans une première sous-section, nous relatons le développement de la filière coton, dont l'encadrement a donné naissance à de nombreuses structures collectives, les GIR-coton. De culture coloniale « forcée », le coton est devenu la culture structurante des systèmes de production des villages de l'Ouham-Pendé, portant la diffusion de la culture attelée et constituant la première source de revenus de la plupart des agriculteurs. Mais les crises régulières de la filière ont conduit les paysans à

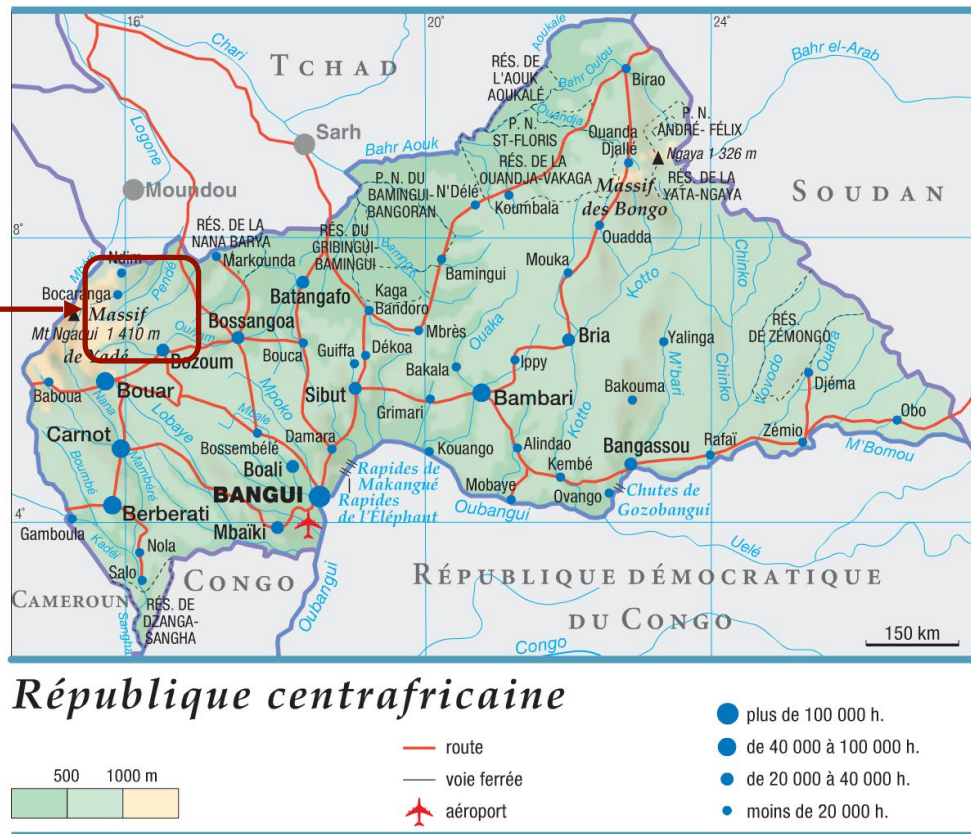
maintenir la diversité de leurs productions. C'est également une zone où se succèdent les différentes exactions de bandes armées, obligeant, notamment jusqu'en 2009, les populations à fuir en brousse. Ces différents évènements sont présentés dans une deuxième sous-section, qui explicite la situation au moment de notre passage. La troisième sous-section aborde quant à elle les modalités pratiques de la mise en oeuvre de la méthodologie dans cette région. Enfin, dans la quatrième sous-section nous présentons les premiers résultats de cette production d'information ainsi que l'éclairage spécifique que donne ce terrain à la question de recherche.

1.1 Une structuration collective associée à la filière coton

L'Ouham-Pendé est frontalière avec le Cameroun ainsi que le Tchad (cf carte 2). Il s'agit d'une zone au climat tropical, de type soudano-guinéen. La végétation spontanée est dominée par une savane parcourue par de nombreuses galeries forestières. Elle est principalement connue pour être une zone cotonnière, et elle est la dernière enclave de production de cette culture. Elle a également longtemps été une zone au dynamisme commercial fort, du fait de sa position de carrefour avec les pays limitrophes. Elle comptait un peu moins de 475 000 habitants en 2008, selon le *Humanitarian and Development Partnership Team* (HDPT). L'Ouham-Pendé est divisée en 4 Sous-Préfectures, qui forment notre terrain de recherche : Paoua, Bozoum, Bocaranga et Ngaoundaye.

CARTE 2 : LOCALISATION DU TERRAIN DE RECHERCHE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

TERRAIN DE RECHERCHE N°1 :
PRÉFECTURE DE L'OUHAM-PENDÉ ;
SOUS-PRÉFECTURES DE PAOUA,
NGAOUNDAYE,
BOCARANGA ET BOZOUM



Source : Encyclopédie Larousse en ligne (<http://www.larousse.fr/encyclopedie/>)

Le développement de la culture du coton s'est faite au travers d'une structuration collective des producteurs, et c'est ce que nous présentons tout d'abord. Nous verrons ensuite que les difficultés qu'a connues cette filière ont obligé les ménages à se diversifier voir à se reconvertir, provoquant la prolifération d'autres formes d'arrangements collectifs.

1.1.1 Le rôle des dynamiques collectives dans l'encadrement cotonnier

Les premières initiatives de structuration des producteurs

Depuis 1925, année de son introduction en Centrafrique, la culture du coton est restée familiale. C'est pour développer cette culture de rente qu'ont été mis en place des structures d'encadrement et des services techniques, visant à la fois à augmenter les rendements et à garantir la rémunération des producteurs. Si les premières tentatives de structuration des producteurs agricoles datent de 1937 (création des Sociétés Indigènes de Prévoyance et de Prêt Mutuel Agricole), c'est bien autour de la culture du coton qu'a été initiée la première tentative dite coopérative, la Coopérative des Producteurs de Coton de l'Oubangui-Chari

(Lallau, 2005). D'autres expériences de structuration voient le jour avec notamment les Groupements d'Utilisation de la Traction Animale (GUTA). Mis en place par la Compagnie Française pour le Développement des fibres et Textiles (CFDT) peu avant l'indépendance, les Groupements d'Intérêts Ruraux (GIR) vont se diffuser durant les années 1960 (Kadéky-Tigagué, 2010). Ces structures avaient pour objectifs de faciliter la commercialisation des produits vivriers et l'approvisionnement en biens de première nécessité, dans un but de lutte contre l'exode rural. En pratique, à partir de 1965, ces GIR servent exclusivement à organiser le marché du coton (Mbedid-Bessane et al., 2009). En Ouham-Pendé, ils ont été largement implantés.

L'engouement des populations de la zone pour cette culture peut s'expliquer en partie par le fait que, même si les cultures vivrières rémunèrent beaucoup plus le travail et la terre que le cotonnier, les fluctuations importantes de leurs prix au cours de l'année et entre les années, les fréquentes difficultés de commercialisation et les revenus échelonnés qui en découlent les rendent plus risquées aux yeux des agriculteurs (Mbetid-Bessane et al., 2006).

Les GIR et la libéralisation

Le Programme d'ajustement structurel (PAS), dans lequel s'est engagé l'Etat centrafricain au début des années 1980, a favorisé des actions d'organisation des producteurs portées par différentes structures, vu comme un moyen de faire perdurer la filière (Lallau, 2005). Il s'agit alors de faciliter la tâche de la société qui encadre la production cotonnière, la Société centrafricaine de développement agricole (SOCADA), en limitant le nombre de ses interlocuteurs et en décentralisant au niveau des groupements certaines de ses tâches historiques. Progressivement, de nombreuses fonctions leurs ont été transférées¹⁰⁹ : le recensement des producteurs et des parcelles ; l'évaluation des besoins en intrants des producteurs ; la gestion du stock des intrants reçus ; le suivi de la production au champ ; l'organisation de la collecte, du regroupement et du marché local d'achat de coton-graine ; la gestion des ristournes perçues après la commercialisation (Kadéky-Tigagué et al., 2009). Les GIR-coton sont ainsi devenus des structures incontournables du système cotonnier, principalement parce que les sociétés cotonnières ne voulaient pas d'autres interlocuteurs.

¹⁰⁹ Le détail des étapes de la privatisation de la filière coton a déjà été présenté par Mbetid-Bessane (2002). Il mentionne notamment que dans le protocole d'accord signé le 3 janvier 1996, reconduisant les conditions de fonctionnement de la SOCOCA, l'Etat programme l'entrée des producteurs dans le capital de la SOCOCA à la hauteur de 20%. Bien que non effectif, ce protocole marque la volonté d'un début de privatisation de la société cotonnière, et surtout une implication plus forte des producteurs dans la gestion et le fonctionnement de la filière. Si selon l'auteur on peut le voir sous l'angle de la responsabilisation des producteurs et de transfert des tâches d'encadrement il s'agit surtout d'une réduction des coûts pour la société cotonnière, qui démontre le retrait progressif de l'Etat.

Tous les cotonculteurs doivent donc s'y affilier pour pouvoir vendre leurs productions. Se développe un système de ristourne, basé sur le principe de la caution solidaire : pour la récupération des crédits, les impayés peuvent être prélevés sur les ristournes à distribuer, qui constituent donc aussi une garantie. La défaillance d'un producteur est donc prise en charge par l'ensemble des membres du GIR. Un autre aspect du fonctionnement de certains de ces groupements concerne l'entretien d'infrastructures villageoises, à partir d'une caisse constituée d'un pourcentage des ristournes perçues : école, forage, pharmacie, magasin de stockage.

Après la libéralisation de la filière, la SOCADA relance les GIR, qui sont de nouveau responsabilisés dans la gestion des intrants et des marchés. A partir de 1997, sous l'impulsion du Projet d'appui aux organisations paysannes (PAOP), tous les GIR sont regroupés, à l'échelle inter-villageoise ou communale, au sein d'organisations intermédiaires appelées équipes secteurs (Mbétid-Bessane et al., 2006). La capacité à faire perdurer et à développer les activités d'un groupement est confrontée à de nombreux facteurs limitants. En interne, compte tenu de l'histoire chaotique de nombreux GIR (détournements, conflits, confiscation par les notables, « bons pour »), la méfiance règne souvent dans les villages et ne permet guère leur essor. En outre, les relations des GIR avec leur environnement sont globalement beaucoup trop ténues : aléas des campagnes cotonnières, absence de structures d'appui (conseil, formation, crédit), difficile accès aux intrants, absence d'interlocuteurs politiques locaux stables et fiables. Conçues pour être des organisations de développement et d'auto-promotion du monde rural, les GIR-coton restent généralement les instruments de l'Etat au service de ses politiques successives de développement rural.

La promotion des groupements en dehors de la filière coton

Sur le même modèle que le secteur cotonnier, dans le domaine de l'élevage, le gouvernement centrafricain crée, en 1985, la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC). Dans ce modèle de structuration, les Groupements d'intérêts pastoraux (GIP) font écho aux GIR. En effet, les éleveurs se reconnaissent dans les GIP autour de l'approvisionnement en intrants et de la réalisation de formations. Bien que les GIP connaissent parfois des difficultés (mauvaise qualité des intrants, saisie des médicaments frauduleusement importés, loi sur la pharmacie vétérinaire un peu trop rigide) les OP du secteur de l'élevage sont bien structurées. Des dynamiques s'opèrent en leur sein et des organisations d'éleveurs s'autonomisent (Mbetid-Bessane et al., 2006).

En dehors de ces secteurs, d'autres fédérations émergent dans des domaines divers, à l'échelle nationale : Association nationale des groupements des aviculteurs de Centrafrique (ANGAC) ; Association nationale des éleveurs de porcs (ANEP) ; Association nationale des bouchers centrafricains (ANBC), etc. Elles n'ont cependant que peu de prises réelles sur la population, et ne constituent généralement ni des structures de représentation servant les intérêts de leurs membres, ni des services techniques efficaces.

Cependant, la filière coton, structurante pour l'Ouham-Pendé, connaît de sérieuses difficultés dès les années 90. La volonté de certains ménages de sécuriser leur système d'activités entraîne le développement d'autres formes de dynamiques collectives, qui émergent non plus par la volonté de l'administration coloniale ou de l'Etat centrafricain, mais bien de celle de la population.

1.1.2 Diversification des systèmes d'activités suite aux difficultés de la filière coton

Avec l'essor du coton s'est également développée, en Ouham-Pendé, la traction animale. Celle-ci permet de réduire les temps de travaux lors de la préparation des sols, amenant généralement une augmentation des superficies. Il en résulte une augmentation des superficies en vivrier, du fait des rotations culturales pratiquées. En effet, si la première année de mise en culture d'une parcelle est généralement allouée au coton, l'année suivante est souvent consacrée au maïs, à l'arachide ou au sorgho, tandis que la troisième année, la parcelle est bouturée en manioc (Kadékoï-Tigagué et Mbétid-Bessane, 1999). Localisée au carrefour entre la Centrafrique, le Tchad et le Cameroun, l'Ouham-Pendé est caractérisée par un dynamisme commerciale important, au regard du reste du pays. Les pôles de consommation tels que Moundou, Koumra, Sahr situés au Tchad permettent de drainer les productions du Nord-Ouest (Chauvin, 2014). Le manioc est notamment de plus en plus acheté par des commerçants tchadiens provenant de la zone d'extraction du pétrole (Kadékoï-Tigagué, 2000). L'arachide, à l'inverse, est transportée vers Bangui, mais aussi Mbaïboum et Bétoko (Cameroun). Par ailleurs, les revenus issus du coton permettent aux populations locales d'avoir un pouvoir d'achat suffisamment attractif pour les commerçants provenant de la capitale ou des pays voisins. On parle alors, jusqu'à la fin des années 1990 de l'Ouham-Pendé

comme du « grenier de la RCA ». Cette situation sera remise en cause par la succession d'évènements politico-militaires, à partir de 2003.

L'apparition d'Association d'Echange de Travail (AET)

L'augmentation des superficies cultivées permise par la traction animale entraîne une augmentation des besoins en travail pour les opérations qui ne peuvent se faire que manuellement, telles que le sarclage et la récolte. Ces besoins supplémentaires sont couverts par la main-d'œuvre salariée, et par des « services » entre exploitants, qui font généralement intervenir le prêt de la charrue et/ou des bêtes contre la mise à disposition de main-d'œuvre. Les nouveaux besoins en force de travail sont également comblés par le recours à l'entraide (Mbétid Bessane et al, 2006). Ces systèmes d'entraide - que nous appelons Association d'Echange de Travail (AET) - sont principalement féminins. En effet, les tâches de sarclage et de récolte sont généralement assignées aux femmes, tâches qui ne sont pas facilitées par la traction animale. Ces organisations locales fonctionnent à partir de la force de travail de leurs membres. Les femmes se regroupent (la taille du groupe varie entre 5 et 15 membres généralement) et à tour de rôle vont réaliser les travaux de sarclage ou de récolte sur le champ de l'une d'entre elle (ou de son mari, selon l'organisation des tâches au sein du ménage). Cette façon de procéder permet de réaliser plus vite les travaux cultureux et de mieux respecter le calendrier agricole. Contrairement aux « invitations » dont nous parlerons plus bas, qui correspondent à des AET mais masculines cette fois, il n'y a que peu d'échange de nourriture pendant ces travaux, puisque la préparation des repas étant également une tâche féminine, cela augmenterait encore davantage leur charge de travail.

La crise de la filière cotonnière

La restructuration de la filière cotonnière entreprise en 1991, suite à la crise des années 80 et celle de début des années 90, caractérisées par la baisse des cours, a pour objectif de faire baisser le prix de revient du coton fibre pour restaurer l'équilibre financier. Cette réforme a été conduite dans le cadre du programme d'ajustement structurel (PAS) engagé par la Centrafrique en 1986. Outre la scission de la SOCADA, le plan de restructuration préconise un programme d'économies drastiques incluant la baisse du prix du coton-graine et la mise en place d'un système de prix flexible (Mbétid-Bessane, 2002). Malgré une reprise de la production entre 1994 à 1997, au moment où le prix du coton au producteur remonte, la filière rencontre une succession de difficultés. En effet, consécutivement au PAS, le prix du coton

payé aux producteurs baisse (de 12% entre 1998 à 2000), tandis que les prix des intrants augmentent (de 57% pour l'engrais et de 63% pour l'insecticide sur la même période). De ce fait, c'est une diminution de plus de 50% de la production cotonnière qui est constatée à cette époque. Face à cette réelle dégradation de l'environnement productif à fin des années 90, qui décourage les producteurs, les ménages adoptent des stratégies diverses, en fonction de la place qu'occupe le coton dans leur système de production. Mbétid-Bessane (2002) propose une typologie des exploitations des zones de savanes cotonnières centrafricaines : il distingue 6 types (cf encadré 8), selon les choix productifs opérés face aux difficultés de la filière coton.

ENCADRÉ 8 : TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS DES ZONES DE SAVANES COTONNIÈRES CENTRAFRICAINES

D'après Mbétid-Bessane (2002)

1 - Les exploitations à stratégie cotonnière intensive

Ces exploitations augmentent les surfaces cotonnières et les doses d'engrais pour augmenter la production afin de compenser la baisse de leurs revenus. Ces exploitants attendent donc une éventuelle remontée des cours du coton, car ils estiment qu'il n'y a pas d'alternative sérieuse.

2 - Les exploitations à stratégie d'élevage marchand

Ces exploitations ne maintiennent le coton dans leur système de production que pour bénéficier des intrants à crédit. Les bêtes acquises initialement pour la traction animale puis comme épargne sur pied sont maintenant mobilisées comme principale source de revenus. Le développement du cheptel devient la priorité de ces exploitations.

3 - Les exploitations à stratégie vivrière marchande

Ces exploitations estiment que l'abandon du coton, dont le revenu permet parfois de financer le démarrage de la campagne agricole, n'est pas la meilleure solution. Cependant pour s'adapter au nouveau contexte de la filière cotonnière, elles réduisent la surface cotonnière au profit des surfaces vivrières et la dose des intrants en attendant une éventuelle amélioration de cette filière.

4 - Les exploitations à stratégie de diversification

Ces exploitations renforcent la diversification des activités pour tenter de maintenir la stabilité de leur revenu. Elles ont mis l'accent sur d'autres activités comme l'apiculture et les activités para-agricoles tout en réduisant les surfaces cotonnières. Cette pratique vise à répartir les risques entre les activités. Aucune activité n'est alors dominante au sein de ces systèmes d'activités.

5 - Les exploitations à stratégie apicole

Les producteurs qui orientent leur activité vers l'apiculture constituent le cinquième type d'exploitations. Si certains faisaient encore du coton vers la fin des années 90, ils l'ont abandonné depuis. L'apiculture constitue leur principale source de liquidités. Enfin, les exploitations à stratégie para-agricole, ressemblent aux exploitations précédentes. Le coton a été arrêté, et elles se sont tournées vers une autre activité, qui peut être la chasse, la pêche, les cueillettes, le bois de chauffe, ou la forge par exemple.

Si dans d'autres pays d'Afrique centrale, les cotonculteurs, confrontés aux mêmes difficultés parviennent à mobiliser les organisations de producteurs, pour mutualiser les moyens, coordonner l'action et constituer un contre-pouvoir face aux autres opérateurs dans la filière (Gafsi et Mbétid-Bessane, 2001), en Ouham-Pendé on constate principalement un affaiblissement des GIR-coton. En effet, les ménages qui abandonnent cette culture quittent le groupement, faisant diminuer le nombre de membres et le montant des ristournes cotonnières, desquelles dépendent les ressources partagées au sein du GIR.

Finalement, nous voyons que si certains cotonculteurs abandonnent cette culture, d'autres mettent progressivement en place des mesures de réduction des surfaces avec sous-dosage des intrants. Mais ce sont bien des stratégies de renforcement de la diversification des systèmes d'activités qui dominent. Généralement, en parallèle de la diminution de l'activité cotonnière, le ménage reporte de la force de travail sur une activité auparavant minoritaire au sein de son système d'activités.

Les nouvelles formes d'organisation collective

Certaines trajectoires de ménages que nous avons pu reconstituer indiquent des stratégies de reconversion dans le commerce ou dans le transport, lorsque la situation familiale a permis de faciliter ce tremplin, ou au travers d'une structuration collective particulière, les Associations d'Investissement Collectif (AIC). Il s'agit pour les membres de ces organisations locales de mettre en commun de l'argent et/ou du matériel afin de lancer une activité capable de générer des revenus. C'est par exemple le cas de 6 hommes, anciens grands producteurs de coton, qui décident d'acheter à plusieurs une décortiqueuse pour le riz. La facturation aux villageois du service de décorticage permet à chacun d'entre eux d'obtenir des revenus complémentaires, avec un achat qu'il n'aurait pas pu faire seul. Ces AIC ont également été mobilisées dans le cadre de la diversification des systèmes d'activités, pour réduire la dépendance vis-à-vis de la culture du coton. Dans de nombreux cas, l'activité agricole principale des ménages devient les productions vivrières. La culture de l'arachide, auparavant réservée aux femmes, devient une alternative intéressante pour obtenir des revenus. Elle est donc prise à leur compte par les hommes. Au début des années 2000, on observe d'ailleurs une hausse de la production d'arachides destinée à répondre à la demande urbaine et sous-régionale croissante (Chauvin, 2014).

Les arrangements de type prêt de charrue et/ou de bêtes (traction animale) contre la mise à disposition de main-d'œuvre sont souvent contraignants pour les ménages, dont le facteur

limitant est justement la force de travail. Les AET masculines se renforcent alors, notamment autour de la culture de l'arachide mais pas seulement. L'agriculteur qui reçoit les autres sur sa parcelle doit assurer les repas et les boissons¹¹⁰ qu'ils partagent ensemble à la fin des travaux. Pour soutenir leur mari, les femmes aussi participent aux stratégies de diversification. Elles développent notamment des activités commerciales, en saisissant les opportunités offertes par le passage régulier des commerçants venant notamment du Tchad ou de Bangui. Toutefois, les marchés de ces activités restent très aléatoires, et dépendent de l'offre et de la demande locales, de la venue ou non des commerçants, etc. Leurs revenus sont donc incertains, par rapport aux revenus du coton. Pour limiter les effets d'une telle incertitude, se développent des tontines, féminines principalement mais aussi masculines. Les tontines sont des organisations locales qui fonctionnent à partir des versements, journaliers ou hebdomadaires le plus souvent, de la part des membres. Une fois tous les versements collectés, la somme totale est remise à l'un des membres, et ceci à tour de rôle. Si nous pouvons supposer que celles-ci existent également depuis longtemps, les récits recueillis indiquent un essor de ces pratiques à cette époque. En effet, ces organisations locales permettent de commencer une activité commerciale ou de relancer celle-ci après un aléa (perte de la marchandise, mévente).

Comme nous l'avons vu, la structuration collective a d'abord été induite par le pouvoir central, et plus spécifiquement autour de la filière cotonnière pour ce qui est de l'Ouham-Pendé. Les GIR-coton ont été de plus en plus mobilisés au fur et à mesure du retrait de l'Etat, en permettant d'assurer différentes fonctions auprès des producteurs. Même si ces groupements cotonniers avaient une grande place dans le village, il existait également d'autres formes de structuration collective. Moins visibles mais bien présentes, les AET, qu'elles soient masculines ou féminines, les tontines ou encore les AIC se sont notamment développées lors du déclin de la filière coton pour soutenir les stratégies individuelles de diversification. Toutes ces structures collectives ont été mises à mal par les crises successives survenues dans la zone, surtout les troubles socio-politiques de 2003 et 2007, marqués par des fuites en brousse et l'interruption des services cotonniers. Ce n'est qu'à partir de 2007, lorsque l'insécurité a diminué et même si la crainte du pillage persistait, que des organisations locales ont ré-émergé progressivement dans les villages (Archambaud et Lallau, 2017). Dans

¹¹⁰ Mbetid-Bessane (1999) estime le coût d'une invitation entre 5.000 FCFA à plus de 15.000 FCFA, selon les travaux et les moyens financiers du producteur.

ce qui suit, nous présentons les événements qui ont ravagé le Nord-ouest du pays, et les effets que cette crise a eu sur les populations de l'Ouham-Pendé.

1.2 L'Ouham-Pendé soumise aux exactions de différentes bandes armées

L'histoire de la République Centrafricaine depuis l'indépendance du pays en 1960, est émaillée de troubles politico-militaires. Les populations du Nord-Ouest du pays ont été notamment soumises aux « coupeurs de routes », bandes profitant des défaillances des services publics de maintien de l'ordre, sur les déplacements routiers. En 2003, le général Bozizé prend le pouvoir. Les populations sont alors confrontées aux exactions commises tantôt par des « rebelles », tantôt par les troupes régulières de l'armée centrafricaine. C'est cette succession de violences que nous présentons tout d'abord, pour aborder ensuite le lent relèvement qui constitue le contexte de notre recherche.

1.2.1 Les insécurités successives du Nord-Ouest

Depuis les années 1970, l'Ouham-Pendé était considérée comme l'une des régions les plus dynamiques en termes de production agricole, d'élevage (gros bétail), de structuration des organisations paysannes et d'utilisation de techniques agricoles performantes comme la culture attelée, au regard du reste du territoire. Mais dès le début des années 80, l'Ouham-Pendé se trouve confrontée à des violences. A la suite d'une tentative de coup d'Etat organisées par deux généraux originaires du Nord du pays contre le Président Kolingba, des représailles sont exercées sur les populations civiles. Autour de Paoua, plusieurs villages sont pillés et incendiés (Lallau et Mbétid-Bessane, 2010). A partir du début des années 90, c'est l'insécurité liée aux « coupeurs de route », dits Zaraguinas, qui affecte l'Ouham-Pendé. Les vols de bétail, les taxations des commerçants, les barrières érigées sur les voies de circulation sont autant de frein aux activités des populations, qui doivent déjà faire face aux difficultés de la filière coton. En 2003, Bozizé - ancien chef d'état-major limogé en 2001 pour une tentative de putsch et originaire du Nord-Ouest - prend la tête de l'Etat par la force en reversant le Président Patassé. Pour y parvenir le Général Bozizé s'entoure de mercenaires Tchadiens, les Zakawas. S'estimant trompés par le nouveau pouvoir, trop peu récompensés, ces Zakawas réalisent des pillages systématiques. A partir de 2005, différents mouvements de rébellion émergent. Dans l'Ouham-Pendé, il s'agit principalement de l'Armée Populaire pour la

Restauration de la Démocratie (APRD). Si celle-ci compte initialement dans ses rangs des personnes mécontentes de l'éviction de l'ancien Président Patassé (originaire de l'Ouham-Pendé), elle vise aussi à contrer les pillages des Zakawas et les agressions des Zaraguinas. Ces milices, constituées principalement de jeunes, sont faiblement équipées et peu organisées. Rapidement, elles se livrent elles-mêmes à diverses exactions, échappant au contrôle de leurs leaders. De violentes offensives rebelles ont lieu en 2005, 2006, 2007 et 2009. Mais les représailles exercées par l'armée centrafricaine sont encore plus violentes, les villageois étant généralement accusés de complicité avec les rebelles. Les villages sont brûlés, les populations sont torturées et tuées (Human Rights Watch, 2007). En Ouham-Pendé, selon le *Humanitarian and Development Partnership Team*, ce sont 53 000 personnes qui ont fui les combats de 2005 et 2006 pour survivre dans la brousse. Au début de l'année 2007, les attaques lancées par l'APRD contre des civils, le meurtre d'un représentant du Gouvernement et les actions menées en représailles par l'armée dans la région du Nord-Ouest, ont entraîné l'exode de quelque 51 000 réfugiés centrafricains au Cameroun. Au cours de l'année 2008, des progrès ont été faits dans les négociations de paix entre les groupes rebelles actifs dans le nord du pays et le gouvernement centrafricain avec notamment la signature le 21 juin 2008, à Libreville, d'un accord de paix global et la mise en place d'un comité de suivi de ces accords. La lenteur de la procédure provoque des mouvements de mécontentement au sein des bandes armées, qui pillent ce qui peut encore l'être dans les villages. Au total, ces violences ont conduit plus de 160 000 civils à se réfugier au Tchad et au Cameroun, et près de 200 000 personnes à se déplacer au sein du pays, selon un recensement de l'UNHCR en 2009.

Les affrontements armés ont abouti à la déconnexion du réseau d'échanges entre le Nord-ouest de la RCA et le Sud du Tchad, mais aussi entre le Nord-ouest de la RCA et le reste du pays (Chauvin, 2014). Les barrières érigées sur les axes de circulation par différentes bandes armées, et présentes encore de façon chronique jusqu'en 2012, sont les lieux de rackets des transporteurs et des commerçants, et parfois d'exactions plus graves encore. Ces commerçants arrêtent alors leurs activités en Ouham-Pendé, découragés. L'enclavement de cette zone est renforcée par l'absence d'entretien des voies de communication, qui se dégradent jusqu'à devenir impraticables.

En 2012, cette succession de crises prend officiellement fin par la ratification de l'accord de Désarmement - Démobilisation - Réinsertion (DDR). Après plus de 20 ans de violence, les ménages se réinstallent progressivement dans les villes et villages et tentent de reprendre leurs

activités, dans une Préfecture privée d'infrastructures et désertée par ses commerçants et par ses institutions étatiques.

1.2.2 Une lente relance agricole et économique

Les populations de l'Ouham-Pendé se sont donc trouvées confrontées à la fois aux troupes de l'APRD, aux forces armées centrafricaines, et aux « coupeurs de routes » qui profitent de l'instabilité généralisée et du vide sécuritaire. Ces violences ont eu d'importants impacts sur les infrastructures, les marchés mais aussi et surtout sur les ménages, qui tentent de reprendre leur vie et de retrouver des moyens d'existence à leur retour dans les villages.

Des dégâts importants affectant le tissu économique

En 2011, les déplacés internes étaient encore de plus de 54 000 en Ouham-Pendé, et les trois camps de Goré au Sud du Tchad regroupaient environ 30 000 personnes, presque toutes issues de cette Préfecture. D'assez nombreux retours sont toutefois constatés en 2012. A leur retour au village, les ménages font face à une très importante décapitalisation, rendant les conditions de vie précaires et freinant la reprise des activités. On relève en particulier la perte des cheptels, qu'il s'agisse de bovins¹¹¹ ou de petit bétail. Pour certains ménages, cela induit la perte d'une importante source de revenus, pour d'autres, l'absence des bœufs de trait réduit considérablement la superficie des parcelles pouvant être mises en culture. Pour d'autre encore, c'est leur épargne sur pied qui a été perdue. Les réserves de vivrier, et donc les stocks de semences, ont généralement été emportées et consommées, rendant difficile la reprise de la production agricole. Par ailleurs, les biens productifs (houes, machettes, filets de pêche, fusils de chasse), les moyens de transport (moto, pousse-pousse) et les locaux collectifs (boutiques d'intrants, cases de stockage) ont eux aussi été pillés. Cela freine d'autant plus la reprise des activités que, les commerçants ayant déserté la zone, la disponibilité de ces biens est très réduite. Enfin, les quelques infrastructures de la région (dispensaires, écoles, bâtiments administratifs) sont partiellement détruits. Les autorités (Préfets, Sous-Préfets, Maire, Chef de groupe), visées par les attaques, ont souvent quitté leur poste pour se réfugier à Bangui dès le début des affrontements, tout comme les représentants des services techniques. La décapitalisation est donc à la fois individuelle et collective, conduisant à la chute de la production agricole, à l'arrêt des échanges économiques, mais aussi à une hausse importante

¹¹¹ Depuis la fin des années 90 et l'expansion du phénomène des *Zaraguinas*, le bétail est particulièrement ciblé par les pillards.

des prix des produits alimentaires. Selon un rapport de Première Urgence - Aide Médicale Internationale (2011), les prix de ces denrées sur les marchés avaient augmenté de 18,9% en 2008.

Des choix productifs pour faciliter la relance agricole

Si donc le secteur agro-pastoral a fortement régressé, les ménages reprennent progressivement leurs activités dès 2007. Kadékoy-Tigagué (2010) met en évidence les différents systèmes d'activités de ces savanes cotonnières, en 2008. A partir des informations qu'il présente et de la reconstitution des récits des ménages que nous avons pu recueillir, nous avons identifié les trois choix productifs les plus fréquents.

Le premier de ces choix est l'abandon généralisé de la culture du coton. De centrale, cette culture (auparavant pratiquée par près de 80% des exploitations) est devenue marginale. La fermeture des usines a entraîné un arrêt de la commercialisation et une disparition effective de la filière (Archambaud et Lallau, 2017). A partir de 2009, quelques initiatives en faveur du coton sont initiées (réouverture de l'usine de Bossangoa, réhabilitation de celle de Pendé), mais cette culture reste toujours absente des successions culturales en 2012 dans la majorité des cas.

Le deuxième choix dominant est une concentration des efforts sur les cultures vivrières. Ce vivrier permet une meilleure maîtrise de la commercialisation, et assure par ailleurs la survie du ménage. La reconversion vers le vivrier est aussi largement appuyée par les ONG internationales qui sont arrivées en Ouham-Pendé, avec pour objectif d'y restaurer une relative sécurité alimentaire. Cette réorientation de la force de travail vers les cultures vivrières s'explique également par la baisse des débouchés due au ralentissement de l'économie. Certaines activités para-agricoles sont abandonnées, soit parce que les acheteurs provenaient de l'extérieur de la zone et ne viennent plus (par exemple pour le miel), soit parce que le pouvoir d'achat a localement trop baissé (comme pour le commerce de chaussures), soit encore parce que l'approvisionnement est rendu trop difficile du fait des rackets qui subsistent encore sur les axes de circulation (cas du commerce de radio ou de téléphone). Une fois de plus, le manioc se distingue comme culture contre-aléatoire. Aliment de base des ménages et donc largement auto-consommé, dont la culture est moins exigeante en main-d'œuvre et qui s'avère peu sensible au pillage, pouvant être mobilisé à tout moment, le manioc devient le pilier de certains systèmes de culture.

Le troisième choix est une diversification accrue des systèmes d'activités. A l'inverse de ce que l'on vient de mentionner, certains ménages font le choix de multiplier les sources de revenus, du fait de la persistance de l'insécurité. Nombreux sont les ménages qui de ce fait font un peu de maraîchage, un peu de production d'oignon, un peu de bière de sorgho, un peu de commerce de micro-détail, un peu de vente de bois de chauffe, un peu de cueillette ou de pâte d'arachide (Lallau et Mbetid-Bessane, 2010). Si ces activités permettent des retours rapides et peu aléatoires, elles ne sont pas suffisantes pour initier une dynamique de recapitalisation.

Le Nord-Ouest de la Centrafrique - au moment auquel nous avons produit nos données - doit ainsi faire face à une difficile restructuration, d'une part du fait des fuites en brousse et de la décapitalisation massive, d'autre part du fait d'une vie économique très ralentie, avec des commerçants qui craignent de se réengager dans la zone, des services étatiques en suspens et une société cotonnière qui peine à reprendre ses activités.

1.3 La mise en œuvre de la méthodologie en Ouham-Pendé

Ce terrain a été abordé dans le cadre d'une mission visant à assurer un soutien méthodologique et opérationnel au département *Food Security and Early Recovery* (FSER) de DRC par la réalisation d'une étude d'effet de trois projets en Ouham-Pendé. Ce partenariat avec l'ONG DRC s'est déroulé de Juillet à Décembre 2012. Nous avons organisé notre travail en 4 phases, telles que présentées dans le Chapitre 3. Premièrement, la phase exploratoire, qui consiste, comme expliqué précédemment, à prendre connaissance des spécificités locales, à faire un repérage du terrain, à mener un travail approfondi dans quelques communautés, et à finaliser les outils pour les phases suivantes. Deuxièmement, la phase de lancement est la phase de formation et de sensibilisation des différentes personnes mobilisées pour la production d'information par la suite. La troisième phase, qui constitue la phase principale de production d'information. Finalement, une phase de saisie, de traitement, d'analyse des données liées à la mission, et de rédaction du rapport d'expertise pour l'ONG commanditaire. Le détail du chronogramme est présenté dans le tableau 11.

TABLEAU 11 : CHRONOGRAMME DE LA PRODUCTION D'INFORMATIONS EN OUHAM-PENDE

Phase	Période
Phase exploratoire	Du 1/07/2012 au 28/08/2012
Phase de lancement	Du 29/08/2012 au 12/10/2012
Phase principale de collecte des données	Du 17/09/2012 au 10/11/2012
Phase de saisi, traitement, analyse et rédaction du rapport	Du 8/10/2012 au 15/01/2013

Les projets menés par l'ONG s'étendent sur l'ensemble du territoire de l'Ouham-Pendé, à partir de 4 bases localisées à Paoua, Bozoum, Bocaranga et Ngaoundaye, ainsi que 2 sous-bases, à Ndim et Kouï. Pour la phase exploratoire, nous avons fait le choix de travailler non pas dans quelques villages (ce qui était initialement prévu) mais dans les quartiers des villes où était implantée l'ONG. En effet, nous voulions avoir le moins de déplacements possible, parce que la situation sécuritaire au démarrage de la mission entraînait des restrictions de mouvement. Au final nous avons mené cette phase exploratoire dans un quartier de Paoua, un quartier de Bozoum, un quartier de Bocaranga, et un quartier de Ngaoundaye. Puis nous avons aussi dupliqué cette approche exploratoire à Gouzé, village au cœur de la zone cotonnière, et à Senguerelim, village habité par des éleveurs plus ou moins reconvertis dans l'agriculture. Le choix de ces villages s'explique par le fait qu'ils ont été affectés différemment par les événements socio-politiques. L'ensemble des sites qui constituent la phase exploratoire sont situés sur la carte en Annexe 15. La phase principale s'est déroulée sur 20 sites au total (cf Annexe 15). Nous nous sommes déployés en rayonnant autour des bases de DRC.

Les contraintes liées au contexte local ont eu des effets sur les modalités de production d'information. Premièrement, la phase exploratoire a été particulièrement longue, dans la zone d'intervention très étendue de l'ONG. Il s'agissait de la première confrontation de notre méthodologie au terrain, qui a permis de réaliser les ajustements nécessaires, présentés dans le Chapitre 3. Deuxièmement, la phase de lancement, destinée au recrutement et à la formation des enquêteurs, a elle aussi été particulièrement longue, elle a duré plus d'un mois, le temps de faire une induction sur chacune des bases opérationnelles de l'ONG, et de réaliser un accompagnement le plus complet possible. Troisièmement, lors du déroulement de la phase principale, il a fallu faire face à plusieurs difficultés. De nombreux coupeurs de route

sévissaient encore dans la zone, et les véhicules des ONG étaient une cible privilégiée. Ainsi, les déplacements ont-ils été limités. De plus, nous nous sommes heurtés à des problèmes de compréhension de la part des enquêteurs (5 sur ce terrain), mais aussi parfois au niveau des enquêtés, parfois très méfiants. Avant et au cours de la saisie, en tenant compte des éléments qui ont pu jouer sur la qualité des données (biais d'attente, de désirabilité ; faible compliance des personnes enquêtées), certains focus-groups et certaines enquêtes ont été mis de côté. La collecte de données a abouti aux résultats suivants, exploitables et considérés comme fiables :

- 25 entretiens semi-directifs, qui permettent de comprendre la situation de la personne interrogée, le rôle que celle-ci accordé à l'organisation locale, ainsi que la trajectoire de cette personne (récit de vie) ;
- 143 focus-groups, qui visent à décrire les organisations locales rencontrées, à appréhender leurs évolutions suite à la crise, et permettre une auto-évaluation de leur fonctionnement par les membres ;
- 428 enquêtes, qui ont pour objectif de quantifier les aspects économiques et sociaux des personnes, en lien avec les activités menées et la composition du ménage.

Cette production d'information a concerné tant des bénéficiaires de l'action de DRC que des non bénéficiaires, ceci afin de constituer l'équivalent d'un échantillon témoin (un groupe de comparaison) avec ces derniers.

1.4 Premier état des lieux des dynamiques collectives rencontrées

1.4.1 Des structures collectives modelées par la filière coton et les appuis humanitaires

Ces données nous permettent de faire deux constats à l'échelle des organisations locales. Premièrement, avec le redémarrage des activités cotonnières, les groupements historiquement adossés à la filière sont de nouveau sollicités par la Cellule Cotonnière (créée en 2005 pour remplacer la SOCOCA), pour remplir les fonctions de recensement des parcelles semées, d'estimation des récoltes, de distribution des intrants, et surtout d'organisation du ramassage. Cependant, le coton n'est plus, ou n'est pas encore redevenue une culture structurante dans les systèmes d'activités. A Gouzé, historiquement un village de « grands » producteurs de coton dans la Sous-Préfecture de Paoua, le coton représentait en 2000 environ 1/3 de la surface

cultivée moyenne (Mbétid-Bessane, 2002), contre moins de 17% en 2012 d'après les données, certes approximatives, de la Cellule coton. Dès lors, la mobilisation des paysans autour des ex-groupements cotonniers reste faible.

Deuxièmement, beaucoup d'organisations locales sont suscitées par les acteurs humanitaires travaillant dans la zone. En effet, la reconversion vers le vivrier est largement appuyée par les ONG. Pour atteindre cet objectif, les acteurs humanitaires tels DRC, Premières Urgences (PU) et Action contre la Faim (ACF), arrivés en Ouham-Pendé depuis 2003 pour certaines, ont souhaité apporter un soutien aussi bien matériel qu'organisationnel au travers de groupements agricoles, tentant ainsi de réactiver des dynamiques collective existantes mais plus fréquemment en en créant de nouvelles. Les actions de DRC font notamment émerger des Organisations de Producteurs (OP) et des groupements à Activités Génératrices de Revenus / Tontines Améliorées (AGR/TA). Les OP concernent les producteurs (agriculteurs ou éleveurs) et peuvent se focaliser soit sur la formation (champ-école) soit sur la production (parcelle supplémentaire collective dont les produits sont distribués ou vendus ; groupements semenciers). L'objectif est ici de diffuser de nouvelles pratiques (semis en ligne, stabulation et complémentation animale), de nouvelles variétés (boutures de manioc résistantes à la mosaïque) et d'améliorer les revenus des producteurs. Ce dernier objectif est aussi recherché via une structuration plus générale des filières, dans laquelle les OP joueraient à terme un rôle de commercialisation des productions. Les AGR/TA visent à regrouper les membres autour d'un travail collectif rémunérateur et d'une caisse permettant à la fois le crédit et la solidarité entre les membres. C'est cette caisse qui constitue la tontine améliorée. Elle fonctionne sur le principe suivant : les membres du groupe versent chaque semaine une somme d'argent sur leur livret épargne et une somme d'argent dans la caisse destinée à l'assistance (« *caisse ti ndoye* » en sango). Au bout de 4 semaines, le membre peut solliciter un crédit à la hauteur du double du montant qu'il a épargné. Le remboursement se fait avec un taux d'intérêt mensuel de 5%. A la fin du cycle, les intérêts sont en partie distribués à ceux qui ont pris des crédits au cours du cycle, afin de stimuler le groupe et d'inciter à la prise de crédit. On peut insister sur deux particularités : le montant versé dans la caisse de *ndoye* est fixe, très souvent 100F ; le montant épargné doit toujours être un multiple de la somme de référence, très souvent 500F, afin de faciliter le décompte et la tenue des outils de gestion. Ces derniers, qui servent à organiser la TA, sont multiples et donc assez difficiles à utiliser par les populations analphabètes. En effet, cela nécessite des livrets individuels, sur lesquels sont inscrits les dépôts et les crédits ainsi que les tranches de remboursement pour chaque membre, ainsi que

des cahiers de caisse qui récapitulent les entrées, les prises de crédit, les remboursements de crédit. Ici, DRC cherche à développer de nouvelles sources de revenus pour les membres et à appuyer la diversification des systèmes d'activités, mais aussi la reconstitution du tissu social. Ces deux types d'organisations locales - les OP et AGR/TA - fonctionnent à partir d'une double contribution de leurs membres, des cotisations de leurs membres en argent et la mise en commun de force de travail.

1.4.2 Les formes d'organisation locale que nous retenons en RCA

Notre production d'information nous permet d'identifier au total sept modes de fonctionnement des organisations locales en 2012. Outre les AET et les tontines d'une part, et les OP et les AGR/TA suscitées par les acteurs humanitaires d'autre part, nous avons rencontré des Associations de Prêt de capital Physique (APP), des Associations de Travail Collectif (ATC), ainsi que des Caisses de Solidarité (CdS).

Comme leur nom l'indique, les APP sont centrées sur le prêt entre les membres. Des membres ayant des biens (outils ou animaux généralement) les mettent à disposition des autres membres pendant une période donnée afin qu'ils en bénéficient. Par exemple, pour une APP caprine, un membre va prêter les quelques chèvres qu'il possède à un autre membre. Ce dernier doit nourrir et entretenir les animaux. Si une ou plusieurs des chèvres mettent bas pendant cette période, les chevreaux reviennent au membre qui s'occupait du cheptel. Le même fonctionnement s'observe pour les outils.

Au sein des ATC, les membres réalisent un travail collectif, rémunéré par une tierce personne. La somme collectée est généralement distribuée aux membres, mais une partie peut également alimenter une caisse (réserve en cas de besoin d'un membre, ou épargne en vue d'un investissement ultérieur). C'est donc la force de travail qui est mise en commun par les membres ici.

Les CdS fonctionnent à partir des cotisations des membres, qui versent une somme fixée (identique pour tous les membres ou parfois selon ses moyens) dans la caisse. L'argent est alloué aux membres le sollicitant pour des cas de maladie, de décès, d'accouchement, de mariage. Il s'agit en quelque sorte d'un filet de sécurité pour les membres, face aux aléas domestiques et aux événements de la vie courante.

Nous avons de plus identifié un cas d'organisation locale hybride, qui juxtapose le fonctionnement de l'OP (du fait de l'appui par une ONG) et celui de l'APP (modalités

intégrées spontanément par les membres pour satisfaire leurs besoins). Nous notons cependant la disparition des AIC. Aucune organisation locale de ce type n'a pu être rencontrée au cours des 6 mois de notre travail sur ce terrain. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur les probables causes de la disparition de ces AIC.

Ce premier terrain apporte un éclairage pertinent sur notre question de recherche, qui interroge les principaux fondements de la résilience collective soutenable en contexte post-conflit. En effet, les GIR-coton, résultant d'un long historique de structuration par le haut, doublement affectés par le déclin de la filière cotonnière et par la crise sécuritaire, peuvent être comparés aux AET, TT et AIC, organisations locales qui se sont développées spontanément du fait du besoin des populations de diversifier leurs activités, de se reconvertir. Par ailleurs, l'identification de nouvelles formes d'organisations locales en 2012 montre que le fonctionnement de ces dynamiques collectives a évolué. Nous pouvons supposer que la crise est une cause majeure de ces évolutions, nous offrant la possibilité d'analyser les innovations organisationnelles mises en place par les populations comme des solutions spontanées pour dépasser le manque de débouchés et la très faible relance économique de la zone. De plus, les données produites dans l'Ouham-Pendé nous permettent d'interroger les effets des interventions humanitaires, qu'il s'agisse du contenu de l'appui ou du ciblage des bénéficiaires.

2. Crise post-électorale et tensions intercommunautaires dans le Sud-Ouest forestier de la Côte d'Ivoire

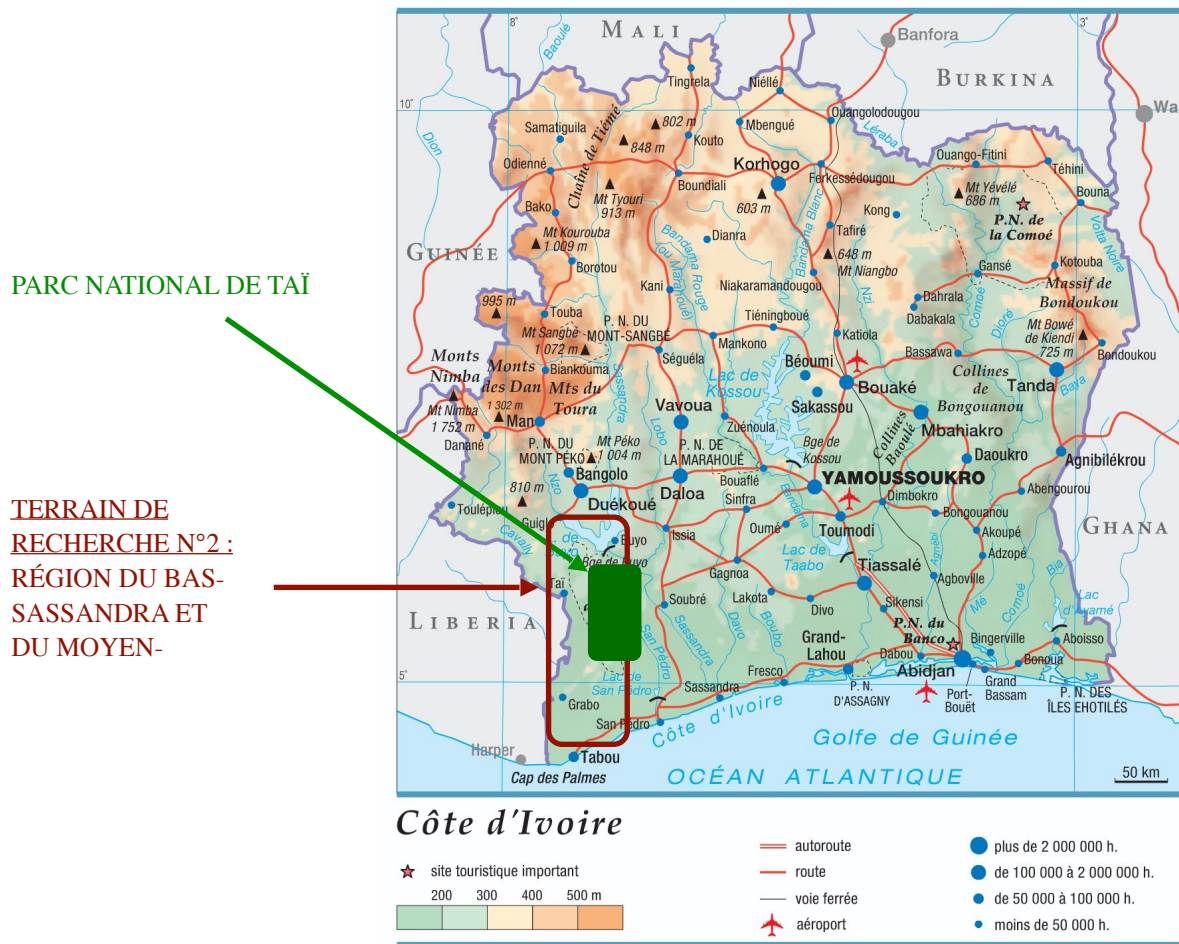
Notre deuxième terrain est localisé au Sud-Ouest de la République de Côte d'Ivoire, en zone forestière, à la frontière avec le Libéria (voir carte 3). Comme l'ensemble des régions forestières en RCI, la valorisation de cette zone s'est faite au rythme d'un front pionnier, où la rente forestière a induit des dynamiques particulières de migration, aboutissant à une population caractérisée par sa forte mixité ethnique. Le double système de structuration collective qui s'est alors mis en place est présenté dans la première sous-section. D'une part ont émergé des coopératives, autour des cultures de rente telles que le café puis le cacao, l'hévéa et les noix de palme, visant à la défense des intérêts des planteurs. D'autre part, de solides systèmes d'entraide ont vu le jour, dont l'ancrage était et est resté strictement

communautaire. L'enjeu crucial que constitue l'accès au foncier dans ce modèle d'économie de plantation a progressivement cristallisé les tensions entre les communautés. Ces tensions ont été instrumentalisées par les pouvoirs, local mais aussi central, à plusieurs reprises, aboutissant à plusieurs vagues de violence. La deuxième sous-section relate donc les phénomènes de montée de ces tensions jusqu'à la crise post-électorale de 2010-2011. La troisième sous-section présente la mise en œuvre de la méthodologie dans ce Sud-Ouest forestier de la République de Côte d'Ivoire, au travers des modalités pratiques de déploiement. Enfin, une quatrième sous-section aborde les premiers résultats de la production d'information et l'apport de ce terrain à notre question de recherche.

2.1 Une structuration collective qui dépasse les frontières villageoises

Le Sud-Ouest de la RCI, frontalier avec le Libéria, est connu pour sa rente forestière et le développement de cultures telles que le café, puis le cacao, l'hévéa et le palmier à huile. Les deux pays sont séparés par le fleuve Cavally, qui forme une frontière naturelle (cf carte 3). Le climat est de type tropical à quatre saisons (deux saisons sèches et deux saisons des pluies), caractérisé par des températures de faibles amplitudes (de 25 °C à 30 °C) et des précipitations abondantes (environ 2000 mm³ à Tabou). Cette zone forestière est moins peuplée que les autres régions du Sud, avec une densité de population inférieure à 40 hab/km² pour les départements de Tabou et de Guiglo qui constituent notre terrain, selon le recensement de 2010 (INS, 2012). Ici, l'augmentation démographique a été limitée par la présence du parc national de Taï, qui représente l'une des dernières forêts primaires d'Afrique de l'Ouest, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982.

CARTE 3 : LOCALISATION DU TERRAIN DE RECHERCHE EN RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Source : Encyclopédie Larousse en ligne (<http://www.larousse.fr/encyclopedie/>)

Comme pour le coton en RCA, il semblerait qu'en RCI ces cultures de rente aient joué un grand rôle dans l'émergence de structures collectives, et c'est ce que nous abordons dans un premier temps. Dans un second temps, nous retraçons l'historique des migrations qui va de pair avec l'émergence d'une économie de plantation, et qui a conduit à une structuration collective fondée sur l'appartenance à une communauté. Cet historique met en évidence l'importance de la rente forestière et des enjeux fonciers qui l'accompagnent.

2.1.1 Le développement des plantations et des coopératives

Dans cette zone forestière, la caféiculture et la cacaoiculture sont antérieures à la période coloniale, et est le fait de petites plantations paysannes localisées sur le littoral depuis les années 1890. Cette dynamique est mise à mal par les troubles que connaît alors le Libéria. Si l'administration française encourage le développement de grandes plantations après la fin de la pacification militaire de la colonie à partir des années 20, celles-ci sont gérées par des français. Les populations ne s'engagent tout d'abord que peu dans ces cultures. L'économie de plantation se développe davantage à partir de 1930, période où les cours du café et du cacao résistent mieux à la crise économique mondiale, puis à partir de 1946, après l'abolition du travail forcé, et enfin dans les années 1950, lorsque les prix sont particulièrement élevés (Chauveau et Dozon, 1985). Ces cultures de rente nécessitent une forte disponibilité en main d'œuvre, et l'abolition du travail forcé permet de bénéficier de la force de travail salarié en provenance du nord du pays. Les planteurs doivent fournir des conditions attractives aux migrants pour pouvoir capter cette main d'œuvre, et ce qui va contribuer aux vagues de migration, internes mais aussi externes à la Côte d'Ivoire. Si la région du Moyen-Cavally a continué la production de café et de cacao, la région du Bas-Sassandra, quant à elle, se reconvertisse massivement dans les cultures d'hévéa et de palmier à huile à partir des années 2000.

Mouvement coopératif et syndicat agricole

En Côte d'Ivoire, le mouvement coopératif est initié par l'administration coloniale, avec les Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP), permettant de constituer des provisions de semences pour se protéger des aléas naturel pouvant toucher la production. A partir de 1947, des mesures cherchent à faciliter l'accès aux financements des propriétaires de plantation européens, les populations locales sont alors laissées de côté. En 1953, les SIP sont transformées en Sociétés Mutuelles de Prévoyance rurale (SMPR) où peuvent adhérer les villageois. En 1958, une loi institua le Centre National de la Coopérative et de la Mutualité Agricole (CNCMA), avec pour objectif le développement du mouvement coopératif. Celui-ci est dissout en 1964, accusé de mauvaise gestion. En 1966 se met en place un système pré-coopératif au travers de Groupements à Vocation Coopérative (GVC), qui sont implantés dans les villages. Théoriquement, leurs activités concernent la collecte et la commercialisation de l'ensemble des productions agricoles, mais en pratiques ils se concentrent uniquement sur le

cacao et le café. L'enjeu est ici de redonner du poids aux producteurs dans leurs négociations avec les commerçants. Sur un modèle similaire au GIR-coton de RCA, les ressources générées servent dans certains cas à la construction d'infrastructures villageoises (puits, écoles, dispensaires). Contrairement aux autres régions, en zone caféière et cacaoyère, les GVC comptent moins d'un tiers des producteurs, et ne prennent en charge qu'une faible proportion de la production, toujours inférieur à 25% à la fin des années 80 (Affou, 1997).

Si c'est le Syndicat agricole africain qui est à l'origine du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), parti qui arrivera au pouvoir lors de l'Indépendance en 1960, il faudra attendre la proclamation du multipartisme en 1990 pour voir apparaître le premier syndicat autonome et les premières coopératives affiliées à celui-ci. En effet, à partir de son accession à la tête de l'Etat, Houphouët-Boigny interdit l'exercice du syndicalisme indépendant (Affou, 1997). Se crée alors le Syndicat National des agriculteurs de Côte-d'Ivoire (SYNAGCI), la Coopérative de production agricole de Côte-d'Ivoire (COOPAGCI), structures nationales, suscitées par le Front Populaire Ivoirien (FPI) qui est le parti d'opposition. Des organisations paysannes sont alors constituées par le gouvernement. Cette multiplication des structures à cette époque relève plus de la lutte pour le contrôle politique - les planteurs constituent une réserve de vote que le PDCI et le FPI convoitent - que d'un mouvement paysan.

Crise des filières de rente et dynamiques collectives

La fin des années 80 et le début des années 90 sont marqués par une chute des cours du cacao et du café. L'État se retrouve rapidement en cessation de paiement par rapport aux planteurs, ce qui va ouvrir la voie au processus de privatisation. Dès 1990, la Côte d'Ivoire connaît un tournant politique majeur, avec la mise en place d'un nouveau modèle économique reposant sur la libéralisation. A l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest face aux politiques de désengagement de l'État, la Côte d'Ivoire procède à la restructuration du milieu rural en réorganisant les GVC en coopératives agricoles, en unions et en fédérations. L'Association nationale des organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI), fondée en 1998, comprend notamment les organisations agricoles des filières café et cacao (Amoakon, 2007). La crise que rencontre ces filières et le modèle d'économie de plantation mis en place vont transformer les GVC en enjeu important dans les rapports intercommunautaires entre autochtones et migrants. Ce phénomène prend encore plus d'ampleur avec les vagues de violences qui prennent place à partir des années 2000,

événements que nous détaillerons dans ce qui suit. Chauveau et Bobo (2003) illustrent particulièrement bien les processus à l'oeuvre à ce moment là (cf encadré 9).

ENCADRÉ 9 : ILLUSTRATION DES ENJEUX INTER-COMMUNAUTAIRES AU SEIN DES GVC DANS LES ZONES D'ÉCONOMIE DE PLANTATION

Extrait de Chauveau et Bobo (2003)

« La participation des planteurs baoulés et burkinabès, dont la production est bien plus importante que celle des autochtones, est en effet le moyen de bénéficier d'une rente collective sur les ristournes correspondant au volume de leur production. C'est pour cette raison que la campagne des autorités administratives lancée depuis 2001 contre les « pisteurs » (essentiellement burkinabès), accusés de détourner le produit de la coopérative villageoise, a été accueillie avec satisfaction par beaucoup de villageois autochtones, en particulier les jeunes qui participent au fonctionnement de la coopérative. C'est ainsi qu'au mois d'Août, peu avant le déclenchement des hostilités, une coopérative concurrente de la coopérative villageoise existante fut créée par son ancien président, destitué peu de temps auparavant pour mauvaise gestion. Il a un profil représentatif des « rurbains » en mal d'insertion (ancien encadreur d'une société d'État spécialisée dans le développement agricole, il fut « compressé » lors de l'ajustement structurel mis en œuvre au cours des années 80). Il recruta l'essentiel des adhérents de la coopérative dans sa famille. Pour rassembler plus de produit, il fit le tour des « étrangers » auxquels son père (important « vendeur » de terre) ou des membres de son lignage avaient cédé des portions de terre, parmi lesquels de nombreux burkinabès. Il réussit ainsi à capter la production des burkinabès dont les membres de sa famille étaient les « tuteurs ». La situation des migrants ne leur laissait pas le choix, en dépit du risque de mécontenter les adhérents de la coopérative majoritaire. L'affaire de la scission de la coopérative de commercialisation du cacao et du café illustre également comment la gestion des enjeux ordinaires, mais stratégiques du point de vue de la micro-politique villageoise, s'alimente de la situation de guerre ».

2.1.2 L'épuisement de la rente forestière : la remise en cause du modèle pionnier

Comblent les besoins en main d'oeuvre dans le Sud-Ouest forestier

Le café, le cacao et les autres cultures de rente qui ont été implantées par la suite font l'objet d'une arboriculture extensive, c'est-à-dire qui privilégie la productivité du travail aux dépens de la productivité des surfaces. Ce mode de mise en valeur de la forêt implique une forte consommation de terres. La région que nous considérons, alors sous-peuplée, est de plus un peu résistante à la colonisation. L'administration coloniale mobilise alors les populations du Burkina-Faso, à l'époque Haute-Volta, considérée comme un réservoir de main d'oeuvre, pour développer des cultures de rente (café, cacao et arachide) et construire les infrastructures indispensables à leur écoulement. Parallèlement, les gens du Nord de la Côte d'Ivoire quittent leur région de savane peu propice à l'agriculture commerciale pour aller s'installer massivement dans le Sud forestier. Ces mouvements sont également fortement encouragés par l'administration coloniale qui voulait mettre en valeur rapidement le pays (Bredeloup, 2003).

L'Indépendance de la Côte d'Ivoire ne constitue pas une rupture véritable vis-à-vis de ces mouvements migratoires. En effet, les allochtones conservent une place privilégiée dans la construction de l'économie de plantation de la zone. D'une façon générale le recours à la main-d'œuvre rémunérée va de pair avec la forme extensive de l'économie de plantation. Des conditions attractives sont proposées par les autochtones pour capter de la main d'oeuvre extérieure. Au départ, les paiements se font exclusivement en nature, dans le cadre d'échange travail contre terre. C'est bien cet accès à la terre par les allochtones qui permet la reproduction de ce système. Si dans un premier temps ceux-là se concentrent sur la production vivrière, rapidement ils se lancent dans la mise en place de leurs propres plantations. Dès lors qu'ils deviennent planteurs, ils utilisent à leur tour une main-d'œuvre rémunérée, d'origine également allochtone, en mobilisant leurs liens de parentés le plus souvent. Ces rapports de travail¹¹² restent conditionnés par l'accès à la terre, les nouveaux migrants cherchant à leur tour à établir leurs propres plantations (Chauveau et Dozon, 1985).

Une course à la terre

Le principe retenu à partir de 1963 selon lequel « la terre appartient à celui qui la travaille » a suscité une véritable course à la terre. Toutefois, cette mesure est en totale contradiction avec les dispositions de droit officiel héritées de la colonisation pour lesquelles la terre appartenait à l'État, seul habilité à l'attribuer (Bredeloup, 2003). Le « tutorat » qui s'établit entre autochtones et migrants en quête de terre est instrumentalisée par le Pouvoir pour convaincre les autorités coutumières ou politiques locales d'accueillir ces agriculteurs migrants. Diffusée pour soutenir le mouvement de colonisation agricole, cette consigne protégeait les colons des tentatives, de la part de leurs tuteurs, d'instaurer une rente foncière et, de la part des autres ayants droit traditionnels sur les terres, de contester et de retirer le droit d'occupation foncière concédé initialement aux migrants par leurs tuteurs coutumiers (Chauveau, 2002). Ainsi, pendant plusieurs décennies, des populations originaires des pays limitrophes (Burkina-Faso et Mali principalement) ou des régions Nord de la Côte d'Ivoire sont venues exploiter les terres des planteurs autochtones pour y faire pousser le café, le cacao, l'hévéa. Les allochtones bénéficient d'une grande réserve en main d'œuvre, ce qui leur confère un avantage

¹¹² Les différents arrangements établis entre planteurs et salariés, généralement entre autochtones et allochtones, sont largement documentés par Lavigne Delville et al. (2001), Colin et Bignebat (2010). Ces arrangements varient selon les lieux mais surtout au cours du temps, et c'est ce que nous soulignons dans la suite. En effet, si les cessions de terres constituent les modalités les plus répandues initialement pour capter la force de travail des allochtones, on retrouve aussi l'emploi de journaliers, l'emploi de travailleurs payés au mois, les contrats de métayage (*aboussan*, *abougnon*). Le choix de tel ou tel type de convention est souvent fonction de la disponibilité de la main d'œuvre, du niveau de pression foncière, et du risque ressenti par le planteur par rapport aux prix des productions.

indéniable pour accumuler des terres et développer les plantations. Leur gestion efficace de ces ressources va leur permettre de s'approprier de très grandes surfaces. Le décalage entre juridiction et pratiques migratoires se traduit tout à la fois par une absence de contrôle des flux, une absence de droits politiques ou sociaux réels pour les immigrants et une absence de politique d'intégration. Les migrants, et plus particulièrement les autochtones venant des pays voisins se retrouvent donc en situation de fait et non de droit, n'ayant d'autres garanties que la seule protection des gouvernants (Bredeloup, 2003).

Les fondements communautaires des dynamiques collectives

Depuis le début de l'arrivée des migrants, de nombreux systèmes d'entraide voient le jour. Il s'agit principalement de caisses communautaires, qui permettent un soutien aux nouveaux arrivants. La sphère sociale que constitue la communauté, définie par l'appartenance à une même aire culturelle et linguistique, à une ethnie ou à un sous-groupe ethnique dépasse les frontières du village. Pour comprendre le fonctionnement de ces caisses de solidarité (CdS), il faut alors considérer un nouvel espace géographique, plus vaste. On peut citer les Yacouba dans la zone de Blidouba, Nero, les localités et campements alentours, qui ont organisé un système d'entraide inter-village, sur la base de leur appartenance à la communauté Yacouba. Cette CdS semble fonctionner depuis la fin des années 70, selon les témoignages recueillis. D'autres CdS sont, elles, circonscrites à l'intérieur d'un village, comme à Pimé où les résidents du village, qu'ils soient temporaires ou permanents, ont constitué une organisation locale de ce type, visant à « faciliter le développement du village », selon ses membres. Le système d'entraide peut ainsi émerger dans l'une ou l'autre de ces sphères sociales, la communauté ou le village, bien que le second cas semble plutôt marginal¹¹³. Par ailleurs, les planteurs organisent des tontines, aux montants relativement élevés. Ces organisations locales se développent principalement chez les producteurs de café et de cacao, où les revenus arrivent lors du ramassage de la production, une fois par ans¹¹⁴.

¹¹³ On peut éventuellement expliquer que peu de systèmes d'entraide se mettent en place à l'échelle du village par le fait que l'unité village est faiblement porteuse de sens pour les populations, même pour les autochtones, dont l'organisation sociale repose sur le *bloa* - groupement qui résulte de l'alliance entre plusieurs patrilans en vue de faciliter les échanges matrimoniaux, et dont l'aire géographique est plus étendue. Pour plus de détail sur le décalage entre l'espace vécu (celui où se forment les normes et structurent les relations sociales) et l'espace villageois dans notre zone de recherche, et plus spécifiquement pour les Guérés, se référer à Schwartz (1976).

¹¹⁴ Les noix de palme et le caoutchouc sont collectés plus régulièrement, et les revenus arrivent sur une base mensuelle généralement.

La crise du modèle pionnier

L'épuisement progressif des réserves forestières provoqué par l'avancée des fronts pionniers ainsi que la chute des cours mondiaux du café et du cacao, répercutée sur les prix d'achats garantis aux producteurs ivoiriens, compromettent sérieusement l'avenir du modèle de développement extensif adopté par la Côte d'Ivoire. Pour faire face à l'ensemble de ces contraintes, les producteurs adoptent des stratégies dont l'objectif est soit de diversifier les sources de revenu, soit de réduire les charges familiales, ce qui modifie le système productif mais aussi les rapports intra-familiaux et entre les groupes sociaux (Tano, 2008). La diversification des systèmes d'activités se fait par l'intégration de l'hévéaculture pour les planteurs les plus aisés, par l'exploitation de parcelles auparavant octroyées aux femmes telles que les bas-fonds pour les autres. La diminution des ressources foncières a alors poussé ces femmes à développer des activités commerciales pour conserver un minimum d'autonomie financière et soutenir leur mari pour la prise en charge de la famille. Cette diversification a été facilitée via la mise en place d'organisations locales. En effet, si les planteurs ont pu bénéficier des tontines qu'ils pratiquaient déjà pour lancer une nouvelle activité, les femmes s'organisent à leur tour, généralement autour d'une même activité commerciale. Cela leur permet de faire face à la perte de contrôle sur les activités qui leur était autrefois destinées. Si les tontines féminines existaient auparavant, les témoignages que nous avons recueillis montrent que ces dynamiques collectives prennent une autre dimension à cette période, en prenant un rôle majeur dans les systèmes d'activités. De plus, des pratiques, auparavant très rares, ont été mises en place de façon plus fréquente par les ménages les plus en difficulté, comme la cession temporaire de la plantation pour l'obtention d'un crédit¹¹⁵. Cela permet au producteur de disposer immédiatement d'un revenu suffisant pour répondre à un besoin pressant tel que la scolarisation des enfants, la santé ou les dépenses funéraires, lorsque les montants nécessaires dépassent les capacités des CdS ou lorsqu'une personne ne peut pas faire recours à une organisation locale de ce type.

Un durcissement des arrangements entre autochtones et migrants

La réduction des charges familiales se fait tout d'abord par la diminution des contrats annuels entre le planteur et le salarié, au profit des contrats de plus courte durée, généralement des contrats à la tâche. Cela permet plus de flexibilité aux producteurs. De plus, les conventions

¹¹⁵ C'est un contrat de location qui consiste à mettre à la disposition d'un tiers - celui qui accorde le crédit - 1 ou 2 ha de cacaoyers durant une ou deux années au terme desquelles la plantation est restituée à son propriétaire. Ainsi, le remboursement du prêt se fait à travers l'exploitation du verger par ce tiers.

qui régissent les contrats de type « *aboussan* » et « *abougnon* » se modifient progressivement : le propriétaire des plantations n'est plus tenu de loger le salarié, et parfois le contrat ne débouche même pas sur l'accès à la terre pour le salarié. Ces nouveaux rapports de travail sont profitables aux producteurs, mais augmentent la vulnérabilité des nouveaux arrivants. La main d'oeuvre salariale est aussi, dans de plus en plus de cas, remplacée par de la main d'oeuvre familiale. Ce sont souvent les enfants « tutorés »¹¹⁶ qui en pâtissent, qui se voyaient initialement confié pour accéder à une meilleure scolarisation, et qui se retrouvent à travailler dans les plantations de leurs tuteurs (Tano, 2008). La crise économique des années 80 provoque également une chute de l'emploi en milieu urbain, que le gouvernement tente de résorber par une politique du « retour des jeunes à la terre ». Le fait que beaucoup de terres soient détenus par des allochtones, dans ce contexte de plus en plus difficile, va donner une dimension politique au problème du foncier. Les tensions entre les jeunes autochtones autrefois citadins qui reviennent au village et les populations allochtones se multiplient alors, les premiers se sentant dépossédés de terres qui leur revenaient de droit au profit des « étrangers ». Les politiques de libéralisation à partir des années 1980 et surtout 1990 a contribué à exacerber les tensions foncières. L'abandon brutal et massif des politiques de soutien au secteur agricole et rural (crédit, accès aux intrants, prix garanti, appui aux GVC, participation accrue des populations aux infrastructures sociales) participe en effet à rendre plus visible la réussite, somme toute relative, de exploitants allochtones (Chauveau, 2000).

Les sociétés coopératives que nous rencontrons sont la Société coopérative hévéicole de Tabou, la Société coopérative des producteurs et exportateurs de kola, ainsi que d'autres entreprises privées, qui gèrent les différentes filières de rente existant dans la zone. Les GVC ont depuis longtemps été minés par l'absence du soutien de l'Etat, qui s'est retiré, et par le manque de transparence dans la gestion des ristournes, et donc la méfiance des membres envers les dirigeants. Ces difficultés sont renforcées par le fait que face au déclin des filières, les producteurs préfèrent s'adresser directement aux acheteurs privés, qui payent au comptant. Les GVC finissent par se déliter, phénomène encore aggravé par les tensions inter-communautaires. Ces tensions résultent de la crise du modèle pionnier qui a prévalu pour la mise en valeur du Sud-Ouest forestier de la RCI. Ce que Chauveau et Bobo (2003) appellent

¹¹⁶ Il convient de distinguer les deux formes de tutorat qui se pratiquent dans la zone. D'une part, le tutorat entre un enfant et un ménage apparenté, qui prend en charge celui-ci, en bénéficiant parfois d'une compensation en nature, a pour objectif de faciliter l'accès à l'école. Ce service inter-familial permet notamment de placer ses enfants chez un parent plus aisé. D'autre part, le tutorat qui se met en place entre le salarié migrant et le planteur constitue un rapport de travail.

« crise de la ruralité » découle donc de trois éléments concomitants : la mise en évidence des limites du modèle de mise en valeur agricole avec un foncier de moins en moins disponible ; une régulation de l'accès aux ressources qui provoquent des frustrations ; un modèle d'ascension urbain des jeunes ruraux qui se tarit. En ces temps de crise, la revendication de l'autochtonie va alors prendre de l'ampleur.

2.1 Conflit foncier, conflit politique et fracture communautaire

La politique foncière conduite par Houphouët-Boigny reposait sur de nombreuses ambiguïtés. Le dispositif devait permettre une valorisation rapide des ressources agricoles tout en diffusant un système de régulation de l'accès aux ressources fondé sur le clientélisme (Chauveau, 2000). L'ethnisation des conflits autour de l'accès à la terre va engendrer un processus de crispation identitaire. Ce processus, qui aboutira à des déchaînements de violences, dans les années 2000 puis 2010, est présenté tout d'abord. Puis nous abordons la situation des populations du Sud-Ouest forestier, en suite à ces conflits, qui constitue le contexte dans lequel nous avons produit nos données.

2.2.1 Un long processus de crispation identitaire

Le modèle d'économie de plantation, qui a permis de valoriser de façon accélérée les ressources forestières, a prospéré jusqu'à la fin des années 70. Au vu de l'engouement pour les cultures de rente, le gouvernement utilise l'accès à la terre pour contrôler les populations, ce qui va donner une dimension politique au problème du foncier. Dans ce contexte, l'épuisement des réserves forestières va conduire à l'accroissement des tensions foncières entre autochtones et migrants, mais aussi entre les différentes générations d'agriculteurs.

Autochtonie et mesures politiques

La crise des finances publiques à partir de la fin des années 70 et la deuxième vague des politiques d'ajustement, à partir de 1990, a entraîné la mise en place d'une politique dite d'« ivoirisation » : les « étrangers » africains sont exclus des emplois de la sphère administrative. Bientôt, tous les secteurs économiques et toutes les catégories socio-professionnelles sont concernés par ces mesures (Bredeloup, 2003). Si le PDCI avait pu accéder au pouvoir grâce au soutien des populations burkinabès, la réélection d'Houphouët-

Boigny en 1990 a également été rendue possible grâce au vote des migrants venus des pays voisins. Durant les échéances électorales, le PDCI utilise ces populations pour s'assurer une réserve de votes. Dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, la consigne de vote en faveur du PDCI était assortie de la menace, pour les Burkinabès, Maliens et Guinéens, d'une expulsion de leur terre en cas de victoire du FPI (Chauveau, 2000). Mais le contrôle exercé sur l'affectation des droits fonciers par l'administration – au travers de la protection des migrants et des autorisations d'exploiter – est remis en cause de plus en plus ouvertement. Le gouvernement doit désormais prendre en compte le fait que les ressources viennent à s'amenuiser, et que les incitations à l'accueil des allochtones et à la cession de terres sont de moins en moins profitables aux autochtones, et rencontrent donc des résistances au niveau local. Dans le Sud-Ouest ivoirien, les autochtones sont depuis longtemps hostiles aux migrants Baoulés, considérés comme protégés par les autorités politiques, du fait d'une gestion clientéliste des ressources. Cette hostilité se renforce à l'encontre des migrants non ivoiriens, qui sont d'une part parvenus à accumuler de grandes surfaces de plantations, mais qui contrôlent aussi d'autres niveaux de la filière (pisteurs, transporteurs, commerçants). A partir de 1993¹¹⁷, la politisation de la question foncière porte le processus d'ethnisation des droits fonciers au cœur de l'État, faisant écho aux polémiques sur l'Ivoirité (Bredeloup, 2003). En zone forestière, la stigmatisation politique d'Alassane Ouattara s'étend aux Burkinabès, aux migrants non ivoiriens en général et aux migrants ivoiriens musulmans originaires du Nord. Ceux-ci deviennent les boucs émissaires de la crise foncière et du repli contraint d'une fraction significative de la population citadine - les jeunes - dans leur milieu rural d'origine. Les difficultés des jeunes - ceux qui retournent au village après avoir échoué en ville - à s'insérer dans le milieu villageois et à accéder aux ressources foncières raréfiées les rendent plus susceptibles de s'enrôler dans des mouvements de contestation (Chauveau, 2000).

La réforme foncière

Dans ce contexte de récession économique et de forte saturation foncière, la législation foncière change : promulguée en 1998, la loi sur le domaine rural prive les allochtones de droits sur les terres du domaine coutumier. Concrètement, les exploitants allochtones mais

¹¹⁷ En 1993, à la mort d'Houphouët-Boigny, survient une crise de succession. Conformément à ce qui est prévu par la constitution, le président de l'Assemblée nationale, Bédié assure l'intérim. Il contribue à la mise en place du concept d'ivoirité, qui écarte ses principaux rivaux (Guéi, Gbagbo et Ouattara).

surtout non-Ivoiriens¹¹⁸ perdent les terres qu'ils exploitaient ; ils ne peuvent aspirer qu'à une promesse de bail emphytéotique auprès de titulaires autochtones de certificats fonciers ou auprès de l'État si la terre relève de sa propriété. La promulgation de cette loi va amorcer une forte dérive identitaire. En effet, en Septembre 2000, un conflit foncier oppose à San Pédro, des Burkinabès à des Kroumen, autochtones. Ces derniers - en lien avec la nouvelle loi sur le domaine rural - veulent reprendre les forêts qu'ils ont vendues aux premiers, transformées en plantation par ceux-ci depuis longtemps. Ce conflit foncier, qui aboutit à l'évacuation d'un millier de Burkinabès, ne sera pas le seul.

De la montée des violences à la crise post-électorale

Peu de temps après les élections présidentielles, Guéi¹¹⁹ est chassé du pouvoir par un soulèvement populaire, et le FPI, avec Gbagbo à sa tête, est proclamé président. De nouvelles violences voient le jour, entre les forces de l'ordre contrôlées par le nouveau Président, et le Rassemblement des Démocrates Républicains (RDR). Des exécutions sommaires et des arrestations arbitraires sont perpétrées parmi les civils, généralement originaires du Nord de la Côte d'Ivoire et des ressortissants du Burkina, du Sénégal, du Mali, de Guinée¹²⁰, soupçonnés d'être des membres du RDR. Dans le même ordre d'idée, c'est l'« ivoirité douteuse » de Ouattara qui l'empêchera de se présenter aux élections législatives. En 2002, des membres du Mouvement patriotique de la Côte d'Ivoire (MPCI) tentent un coup d'Etat contre Gbagbo. A la frontière avec le Liberia émergent deux autres mouvements d'insurgés : le Mouvement pour la justice et la paix (MJP) et le Mouvement patriotique ivoirien du Grand Ouest (MPIGO). Le gouvernement veut reprendre les villes de l'Ouest qui sont passées au main des rebelles. Il s'attache alors le service de groupes armés libériens¹²¹, qui réalisent également des représailles contre les civils, principalement des allochtones - les Burkinabés, les Djoulas et

¹¹⁸ Bredeloup (2003) souligne que la structure de la population dite étrangère s'est sensiblement modifiée au fil des recensements démographiques. Dans l'ensemble « étrangers », la part des immigrants diminue sensiblement au profit des ressortissants étrangers nés en Côte d'Ivoire. En effet, si en 1988, les étrangers étaient pour 43% d'entre eux nés sur le sol ivoirien, dix ans plus tard, cette proportion a atteint les 47,3%. Près de la moitié de ces étrangers vivant en Côte d'Ivoire y sont donc nés. Autrement dit, l'augmentation de la population étrangère s'opère à présent autant par le jeu d'une forte natalité que par l'immigration.

¹¹⁹ Fin décembre 1999, la Côte d'Ivoire connaît un coup d'État, qui permet à Guéi de prendre le pouvoir. Il restera à la tête de l'État pendant moins d'un an.

¹²⁰ Selon Bredeloup (2003), les autorités ivoiriennes introduisirent de nouvelles catégories avec d'un côté, les « bons étrangers » (les Ghanéens, Béninois et Togolais), chrétiens de surcroît, ne s'occupant pas de politique en Côte d'Ivoire, et de l'autre « les mauvais étrangers », ces musulmans, militants du RDR, poussés par leurs chefs d'État à prendre position, à entrer dans le débat politique ivoirien (Maliens, Burkinabè, Nigériens, Sénégalais et par extension Guinéens et Nigériens).

¹²¹ Pour plus de détail sur les liens entre les mouvements armés libériens et ivoiriens (propagation des armes, financement, entraînement des troupes), voir Ero et Marshall (2003).

les Yacoubas sont considérés comme les ennemis du régime. Ces populations, persécutées, prennent à leur tour les armes contre les autochtones et des Libériens. Un cycle de violences inter-ethniques prend forme, abondamment attisé par les médias (Ero et Marshall, 2003). Un semblant de sortie de crise paraît s'amorcer en 2003, mais est remise en cause dès 2004. Il faudra attendre 2007 et les accords de Ouagadougou pour que soit démantelée la séparation entre zone rebelle et zone loyaliste. La seconde guerre civile éclate après les élections présidentielles de 2010, après une campagne électorale mouvementée. Si la Commission Electorale Indépendante (CEI) déclare Alassane Ouattara vainqueur de ces élections, le Conseil Constitutionnel dénonce des fraudes et invalide les résultats, en faveur de Laurent Gbagbo. Pour les communautés du Sud déjà hostiles à l'immigration, Ouattara, considéré par certain comme Burkinabè, est assimilé à la volonté de conquête du pouvoir par les groupes nordistes et leur alliés étrangers. Ce blocage politique se transforme en affrontement militaire, avec la création par Ouattara des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), composées essentiellement des Forces Nouvelles (FN) de l'ex-rébellion. Une offensive généralisée est lancée contre les Forces de défense et de sécurité (FDS) restées loyales à Gbagbo (Charbonneau, 2013). Dans le Sud-Ouest, de nombreuses rumeurs circulent concernant les intentions des FRCI, poussant les populations à s'armer pour résister ou à fuir. Selon l'ONU, des conflits fonciers auraient également été « gérés » par ces Forces, et de nombreux témoignages semblent indiquer que des règlements de compte auraient été opérés à leur arrivée dans la zone. En Avril 2011, Gbagbo est arrêté. En Mai 2011, les FRCI finissent par prendre le contrôle sur l'ensemble de la ville d'Abidjan et une décision du Conseil Constitutionnel proclame Alassane Ouattara Président de la République de Côte d'Ivoire, mettant ainsi fin aux combats militaires.

Notre terrain, situé à la frontière avec le Libéria, a été particulièrement touché par la durée et l'intensité des combats. En effet, ces localités à fort brassage de population du fait des vagues de migration successives - les unes liées au développement de l'économie de plantation, les autres au retour des jeunes citadins au chômage - avaient déjà vu germer des tensions inter-communautaires. L'instrumentalisation de l'ivoirité et de la gestion du foncier ont conduit les communautés à prendre les armes les unes contre les autres. Chacune a tenté de profiter de la situation chaotique qui a suivi les élections présidentielles de 2010, pour en tirer des avantages économiques ou pour régler en sa faveur les conflits fonciers persistants.

Officiellement, le conflit a pris fin au début de l'année 2011, laissant derrière lui de graves séquelles socio-économiques.

2.2.2 Des populations déchirées qui doivent subsister sans le recours aux filières de rente

Les affrontements entre les FRCI et les FDS qui ont eu lieu dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire ont occasionné la mort de nombreuses personnes, d'importants dégâts matériels et le déplacement d'une part importante de la population, tant à l'intérieur du pays que vers le Libéria frontalier.

Les pertes humaines semblent s'élever à 3000 morts. Près d'un million de personnes sont contraintes de se déplacer, principalement depuis l'Ouest du territoire et depuis Abobo. Si la majorité des déplacements sont internes (les populations qui fuient restent en RCI), la proximité avec le Libéria va faciliter les déplacements à l'extérieur du territoire : 135 000 personnes traversent cette frontière entre Décembre 2010 et Avril 2011, selon l'Organisation des Nations Unies (ONU). Pour se protéger, 250 000 ressortissants des pays tels que le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et le Ghana quittent la Côte d'Ivoire pour leur pays d'origine (UNHCR). La crise ayant touché encore plus durement la zone Ouest, autour des Départements de Duekoué, de Bangolo, de Toulepleu et de Bolequin, les populations se déplacent vers le Sud-Ouest. Notre terrain de recherche devient à la fois une zone de départ - les autochtones se réfugient au Libéria, certains allochtones quittent le pays également - et une zone d'accueil de déplacés - les populations de l'Ouest se mettent à l'abri en se déplaçant vers le Sud, la plupart des ménages du Sud-Ouest fuient en brousse et restent à proximité de leurs habitations. En comparant les cartes du 28 juin 2011 et du 4 août 2011 disponibles sur le site *Internal displacement monitoring centre* (IDMC) représentant la présence de déplacés de guerre à l'échelle des régions, on constate deux tendances différentes : si les déplacés de Bas-Sassandra retournent massivement dans leurs foyers (ou tout du moins quittent les lieux d'accueil où ils sont comptabilisés comme déplacés), ce n'est pas le cas pour ceux du Moyen-Cavally. Cela montre que le temps qui suit les combats n'équivaut pas à un retour à une situation de stabilité pour ces populations. Ces personnes, qui sont restées majoritairement non loin de leurs habitations, sont celles qui mettent le plus de temps à retrouver dans leurs villages. Ce phénomène s'explique par la persistance des tensions intra et intercommunautaires, alimenté par la diffusion de rumeurs, les tracasseries commises par les hommes en armes (taxation, persécution des personnes qui tentent de revenir du Libéria et

sont accusées d'être des rebelles pro-Gbagbo), et par la spoliation de certaines terres, qui sont autant de facteurs qui freinent le retour à la normale. En effet, Human Rights Watch publie en 2013 un rapport indiquant qu'au moins plusieurs centaines de personnes qui ont fui les violences dans l'Ouest et le Sud-Ouest pendant la crise post-électorale ont constaté à leur retour que leurs terres avaient été saisies et occupées illégalement. Pendant plus de deux ans, ces personnes se sont donc retrouvées sans moyens pour assurer leur subsistance. Deux cas de figure peuvent être à l'origine de cette dépossession. Premièrement, et c'est le cas le plus courant, il s'agit de ventes illicites. Lorsque les autochtones ont pris la fuite, certains ont vendus les terres leur appartenant, en prétendant être propriétaire. Les acheteurs, des allochtones généralement d'origine Burkinabé, ont alors le plus souvent pensé acquérir un droit légitime sur ces terres. Cette pratique a été mise en place par des autorités locales souhaitant s'enrichir, des voisins ou des proches, mais aussi fréquemment par des jeunes qui ont voulu se venger du fait que leur parents ne leur avaient pas permis de réaliser leur propre plantation, par manque de terre. Deuxièmement, dans certains cas, la dépossession des terres a été plus hostile. La vague de violence précédente, en 2002-2003, avait entraîné le déplacement de force de nombreux allochtones. Ces derniers ont perdu alors le fruit de nombreuses années de travail, quand, à leur retour, les autochtones ne les ont pas laissés se réinstaller sur leur plantation, ou ont exigé que la terre soit rachetée à nouveau, remettant en cause les clauses du contrat établies auparavant. Cette nouvelle crise a donné l'occasion à certains de ces allochtones anciennement dépossés de récupérer leurs terres. Des cas ont également été documentés sur des allochtones qui refusent, au retour des autochtones, de retourner généralement plus tardif, d'honorer les anciens accords, et ne restituent pas aux propriétaires la part qui leur revient sur la vente des cultures de rente (comme le veulent les contrats *aboussan* et *abougnon*), qu'ils ont continué à exploiter pendant que les autochtones étaient réfugiés au Libéria. D'autres encore ont profité du départ de ceux-là pour agrandir illégalement leur plantation, en s'accaparant des plantations voisines ou en défrichant des terres appartenant à d'autres ménages. Bien qu'il existe de nombreux cas, peu documentés ceux-là, où les autochtones comme les allochtones ont su respecter chacun les engagements qu'ils avaient pris avant, ces cas de figure, largement ébruités, entament encore plus la confiance entre les communautés et entre les générations. Nombreux sont les autochtones qui

ne veulent pas rentrer au village de peur que leur terre ait été confisquée, de peur que leurs tuteurs¹²² se vengent des frustrations subies, le cas échéant.

Dans la zone, une décapitalisation importante a résulté de la fuite des populations. Les filières de rente ont suspendu leurs activités, et le volume des activités économiques a drastiquement chuté, notamment du fait de la difficulté à circuler et des nombreuses barrières et systèmes de taxation et de racket qui subsistent dans la zone. Le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, zone frontalière avec le Libéria, est au milieu d'un processus de redéfinition des rapports de force lorsque nous nous y rendons, sur fonds de tensions ethniques, entre d'une part les autochtones, et d'autre part les allochtones. Ainsi notre production de données s'est-elle déroulée en 2013, suite à la crise post-électorale démarrée en 2011, et qui a eu des conséquences particulièrement violentes dans cette zone. A la problématique de la relance économique, s'ajoute donc le délicat problème de la gestion des déplacés et des réfugiés, dans un climat précaire où règne une grande méfiance. Le tissu social a en effet été mis à mal à plusieurs niveaux, tant par des conflits inter-communautaires que par des tensions inter-générationnelles, reposant tous plus ou moins directement sur l'accessibilité du foncier. C'est dans ce contexte que nous avons réalisé notre production d'information.

2.3 La mise en œuvre de la méthodologie dans le Sud-Ouest de la République de Côte d'Ivoire

La production d'informations sur notre deuxième terrain de recherche, au Sud-Ouest de la République de Côte d'Ivoire, a été permise via une mission ayant pour objectif la capitalisation des données issues des programmes d'appuis aux groupements générateurs de revenus pour l'évaluation de la contribution de ces groupements à la relance économique et à la cohésion sociale. Ce partenariat avec l'ONG DRC, de Juillet à Décembre 2013, s'est déroulé selon les 4 phases stipulées précédemment. Nous présentons le calendrier de la mission dans le tableau 12.

¹²² Dans le cadre du tutorat entre autochtone et allochtone, on appelle tuteur l'autochtone qui accueille le salarié et qui lui cède de la terre, et tuteuré l'allochtone qui s'engage auprès du planteur à travailler pour lui.

TABLEAU 12 : CHRONOGRAMME DE LA PRODUCTION D'INFORMATIONS SUR LE DEUXIEME TERRAIN DE RECHERCHE

Phase	Période
Phase exploratoire	Du 12/07 au 9/08
Phase de lancement	Du 10/08 au 16/08 et du 20/09 au 23/09
Phase principale de collecte des données	Du 14/08 au 1/12
Phase de saisi, traitement, analyse et rédaction du rapport	Du 15/10 au 20/12

Une deuxième phase de lancement a été réalisée, car, dans le cadre de la mission, il a été nécessaire de lancer une seconde enquête, complémentaire à la première. Cette seconde enquête n'est pas prise en compte dans les résultats de notre production d'informations, car celle-ci concerne exclusivement la mission effectuée pour l'ONG. Dans les deux cas, la sélection d'enquêteurs expérimentés a permis de réaliser rapidement les formations.

Au niveau de notre terrain, l'ONG DRC a mis en place deux programmes d'appui successifs qui ne couvrent pas exactement les mêmes aires géographiques. Nous pouvons ainsi découper ce terrain en trois zones : l'axe Guiglo - Taï, qui a reçu le premier projet ; l'axe Taï - Grabo, où ont été implémentés les deux projets ; l'axe Grabo - Tabou où a été mis en place le second projet. Ce découpage de l'axe en 3 tronçons correspond par ailleurs à la plus ou moins grande proximité de la piste avec le Parc de Taï, réserve naturelle qui empêche les villages de s'étendre et les populations d'exploiter de nouvelles terres. Ce découpage fait aussi écho au gradient des cultures de rente. En effet, si au Nord ce sont les cacaoyers qui dominent ainsi que l'hévéaculture, le Sud est plutôt mis en valeur par des plantations de palmiers à huile. Nous avons organisés notre production d'information à partir des deux bases de l'ONG, localisées à Taï et à Tabou. Nous avons mené notre phase exploratoire dans 4 villages, sélectionné en croisant plusieurs facteurs : nous avons pris en compte le fait que le village ait bénéficié d'un appui de DRC ou non, sa composition communautaire et enfin le niveau de tension entre les habitants du village selon l'évaluation des agents de l'ONG¹²³. Nous avons ainsi réalisé notre phase exploratoire dans les villages d'Iridioké (pas d'appui, pluri-ethnicité), de Ranouiké (appui, mono-ethnicité, bon niveau de cohésion sociale), de Ponan (appui, pluri-

¹²³ L'évaluation faite par l'ONG du niveau de « cohésion sociale » des villages n'a été réalisée que dans les villages bénéficiaires de l'appui. Cette évaluation repose sur différents critères, notamment le nombre de conflits fonciers déclarés (occupations illégales ou ventes illégales de terres, conflits entre les jeunes et leurs aînés), les mouvements de populations (présence de retournés, de déplacés, de réfugiés ; fréquence des mouvements transfrontaliers), la persécution par les hommes en armes (taxation, barrières), le niveau de diffusion des rumeurs et les relations avec la chefferie.

ethnicité, faible niveau de cohésion sociale) et de Koadio (pas d'appui, mono-ethnicité). Ces différents villages sont localisés sur la carte en Annexe 16. Pour ce qui est de la phase principale, nous nous sommes déployés dans 33 villages, également listés et situés sur la carte en Annexe 16.

Sur ce terrain, nous avons dû nous confronter à des tensions encore très présentes entre les différentes communautés, ce qui a rendu les échanges, les observations participantes et parfois les focus-groups, délicats à mener dans certains villages. De plus, l'installation de nombreuses barrières par les hommes en armes, destinées à servir de péages illégaux les jours de marchés, a gêné les relevés de prix sur certains marchés. En plus du passage gratuit qu'il fallait négocier âprement, certains militaires exerçaient une surveillance lors de nos activités dans ces marchés, empêchant des échanges plus approfondis qui auraient pu être menés à cette occasion. Enfin, le niveau élevé de politisation de la population - et donc l'absence de personnes neutres parmi les personnes ressources - a conduit à remettre en cause beaucoup de récits sur les événements liés à la crise. Il en a été de même pour les questions liées à la propriété foncière, du fait des nombreuses plaintes concernant l'accès à la terre (cas de confiscation de terres, d'expropriation, ou de remise en cause des cessions foncières antérieures). Le contexte de méfiance généralisée a également rendu délicat le recrutement des enquêteurs, que nous avons choisis parmi les communautés les moins ciblées / les moins mises en cause dans le conflit, les allochtones d'origine béninoise et togolaise, en sélectionnant des personnes qui n'étaient pas sur place au moment des affrontements.

Avant et au cours de la saisie, certains focus-groups et certaines enquêtes ont été mis de côté, lorsqu'il y avait un doute sur la fiabilité des informations. La collecte de données a abouti aux résultats suivants, exploitables :

- 47 entretiens semi-directifs qui permettent de comprendre la situation de la personne interrogée, le rôle que celle-ci accorde à l'organisation locale, ainsi que la trajectoire de cette personne (récit de vie) ;
- 78 focus-groups qui visent à décrire les organisations locales rencontrées, appréhender leurs évolutions suite à la crise, et permettre une auto-évaluation de leur fonctionnement par les membres ;
- 462 enquêtes qui ont pour objectif de quantifier les aspects économiques et sociaux, en lien avec les activités menées et la composition du ménage.

Cette fois encore, la collecte de données a concerné tant des bénéficiaires de l'action de DRC (membres participant aux organisations locales appuyées) que des non bénéficiaires (membres et non-membres des organisations locales spontanées).

2.4 Premier état des lieux des dynamiques collectives rencontrées

2.4.1 Des organisations locales freinées par la dégradation du tissu social

A l'échelle des organisations locales, notre production d'information met en évidence trois phénomènes spécifiques à ce terrain : « l'évaporation » des GVC dans les discours ; le ciblage quasi-exclusif des femmes par l'ONG dans ses programmes de promotion des organisations locales ; une perception différente des personnes, selon les communautés, quant à l'importance d'appartenir ou non à une organisation locale et une participation pas toujours volontaire des autochtones aux organisations locales créées par les autochtones selon un système de droits / obligations.

Une disparition des GVC ?

Les GVC ne sont presque pas mentionnés spontanément comme dynamique collective au sein des villages, et il faut pousser la discussion plus loin et poser des questions spécifiquement sur le sujet pour que les personnes interrogées en parlent. Cela semble démontrer le peu d'intérêt que portent les populations pour ces structures, affectées depuis longtemps par des problèmes de gestion, dans ce contexte post-conflit. Effectivement, les commerçants ne circulant plus dans la zone, l'achat des productions de rente n'est plus réalisée. De plus, certains ménages ne se sont pas encore réinstallés au village, d'autres ne peuvent pas reprendre possession de leurs plantations, comme nous l'avons souligné plus haut, d'autres encore doivent satisfaire leurs besoins immédiats avant de recommencer l'entretien de leurs plantations. Ces différents cas de figure expliquent un « stand by » temporaire autour de ces activités.

Projet humanitaire et approche genre

Comme en RCA, beaucoup d'organisations locales sont suscitées par les acteurs humanitaires travaillant dans la zone. En effet, les actions de DRC visent à faciliter la relance économique en appuyant les populations, et plus particulièrement les femmes, via des groupements. Il s'agit de dynamiques collectives de type AGR/TA, qui fonctionnent sur le même modèle que

présenté précédemment. Ici, il n'y a pas d'organisations locales de type OP, les GVC (ou ex-GVC) n'ayant pas été sélectionnés pour faire partie du projet, étant donné la sensibilité des sujets qui entourent les cultures de rente et l'accès à la terre. Le ciblage spécifique des femmes a été adopté par l'ONG avec l'objectif de renforcer la cohésion sociale, en permettant une approche plus en douceur de la question. Et comme on le sait déjà, des conflits latents et/ou ouverts subsistent encore chez les hommes et les jeunes. Avec ces derniers, le sujet est plus délicat à traiter, car il y a toujours la question sous-jacente des ex-combattants et de l'accès au foncier. Même si les ex-combattants ne sont pas directement ciblés, les tensions sont bien réelles et remontent à la surface dès qu'il y a un léger différend, même si le désaccord concerne un tout autre sujet. De ce fait, l'entrée par les femmes a été jugée pertinente, car elle permet d'apporter un appui sans cibler précisément une communauté (il y a des femmes autochtones démunies, des femmes allochtones démunies, sans que l'on ait besoin de préciser la communauté d'appartenance du mari). DRC supposait enfin que si les femmes des différentes communautés travaillaient ensemble et obtenaient de bons résultats, elles en parleraient à leurs maris, et que cela aurait alors des répercussions positives sur les relations inter-communautaires.

Des spécificités ethniques ?

L'importance accordée à la participation à une organisation locale - que nous avons appelée valeur endogène - semble différente selon les communautés. Cela a été mis en évidence en croisant les résultats des typologies participatives de vulnérabilité¹²⁴, réalisées dans le cadre de la mission pour DRC, et les enquêtes. Les témoignages montrent que les femmes autochtones valorisent moins l'appartenance à un groupe que les femmes allochtones. En effet, pour les premières, appartenir à un groupe de travail peut être synonyme de pauvreté, tandis que pour les secondes c'est un signe de prospérité. Ainsi, les femmes autochtones dont la situation semble convenable aspirent-elles généralement à appartenir seulement à une organisation locale appuyées par l'ONG, tandis que les femmes allochtones préfèrent appartenir à plusieurs groupes de tontine.

Enfin, nous vous relevé une participation pas toujours pleinement volontaire de la part des allochtones dans les organisations locales créées par les autochtones, cas assez spécifique de ce second terrain. Cela s'explique d'une part par le sentiment de reconnaissance des tutorés envers leurs tuteurs qui leur ont cédé de la terre et qui les ont laissés maintenir leur droit sur

¹²⁴ Se référer à l'Annexe 17 pour plus de détail.

ces terres après la crise post-électorale, mais plus généralement par le sentiment d'obligation et la dépendance que génère cette relation de tutorat. D'autre part, de nombreux allochtones ont adoptés des stratégies de discrétion, visant à interioriser le jugement dépréciatif que leur portaient les autochtones, pour éviter les altercations et pouvoir continuer à vivre et à exploiter leurs plantations. Bredeloup (2003) souligne un cas marquant de ce phénomène : « Quand en 2000, dans les plantations du Sud, des Lobi de Côte d'Ivoire et du Burkina ont été accusés par des autochtones d'avoir attaqué les leurs, les Mossi, installés aux alentours, restèrent silencieux, ne prenant surtout pas position en tant que Burkinabès de Côte d'Ivoire. Cette posture visait à se désolidariser de son groupe d'appartenance pour se protéger ». A Ziriglo, le retour des autochtones s'est fait bien plus tardivement que pour les autres communautés. Ceux-ci n'ont donc pas repris leurs activités au moment de notre passage, et sollicitent fortement les allochtones dont ils sont les tuteurs. Par exemple, les tutorés doivent toujours soutenir la famille de celui qui leur a vendu la terre. Les autochtones se sentent légitimes de solliciter « ceux qui sont sur leurs terres », « ceux qui s'enrichissent avec la terre de nos familles pendant que nous on s'appauvrit », et les tutorés disent « ne pas avoir le choix », « qu'ils doivent donner à manger au chien avant qu'il ne morde » et donc contribuent pour la famille de leur tuteur. C'est en partie pour cela que, sur ce second terrain, nous n'avons pas identifié d'organisations locales de type APP. En effet, ces pratiques d'échange se font au sein des familles, ou de façon encore plus fréquente, du tutoré vers le tuteur, sur la demande de ce dernier. Ces comportements se retrouvent également dans les rapports aux organisations locales, où certaines femmes allochtones ont accepté d'appartenir à des organisations locales fondées par des femmes autochtones, quand bien même les modalités de fonctionnement était défavorable pour elles. Nous donnons une illustration de ce phénomène dans l'encadré 10 ci-dessous.

ENCADRÉ 10 : ILLUSTRATION DES PHÉNOMÈNES D'OBLIGATION DES TUTORÉS ENVERS LEURS TUTEURS

Cas de la tontine de Gouleako 2

Des femmes Guérés ont voulu initier un groupement de tontine traditionnelle, mais ne s'estimant pas assez nombreuses, ont sollicité les femmes Burkinabés. Ces dernières ont refusé plusieurs fois, puis devant l'insistance, certaines vieilles femmes ont accepté. Les femmes autochtones veulent verser des cotisations dans une caisse pour « être visible devant DRC et obtenir de l'aide ». Les vieilles femmes Burkinabés conseillent aux jeunes femmes Burkinabés de ne pas participer. Toutes les allochtones rencontrées pensent que l'argent « va être bouffé » par les autochtones, mais disent que « comme on n'est pas chez nous, on doit se plier aux règles de ceux qui sont chez eux, c'est pour ça qu'on a accepté ».

2.4.2 Les formes d'organisation locale que nous retenons en RCI

Notre production d'information sur ce deuxième terrain de recherche nous permet d'identifier au total 6 modes de fonctionnement distincts au niveau des organisations locales en 2013. Nous avons déjà mentionné les tontines, les organisations locales AGR/TA appuyées par DRC, ainsi que les CdS qui émaillent la zone. Nous retrouvons également des AET, qui permettent de faciliter les travaux agricoles, généralement mises en place par les femmes. En effet, les AET masculines pour l'entretien des plantations sont bien moins nombreuses. Nous constatons par ailleurs des ATC, dont certaines regroupent de jeunes hommes sans travail, notamment des jeunes allochtones qui ne peuvent pas prétendre à la terre. Ces organisations locales semblent s'être développées d'une part au travers des nouveaux arrivants sans terre, mais aussi des jeunes autochtones qui ne peuvent pas hériter de leurs parents, et qui saisissent les opportunités d'emplois « à la tâche » dans les plantations d'autres autochtones.

Les Caisses de Célébration (CdC) sont des types d'organisations locales que nous n'avions pas rencontré en RCA. Chaque membre verse une somme fixée dans la caisse (les membres peuvent verser des sommes différentes les uns des autres mais la somme reste généralement la même pour un membre donné), cette caisse est redistribuée et allouée à des achats groupés pour les fêtes (Noël, Pâques). La date de la mobilisation de l'argent étant connue (fêtes fixes), la caisse peut être utilisée pour allouer des crédits, généralement des personnes extérieures au groupe, parfois en faisant fructifier l'argent de la caisse via les intérêts versés par les emprunteurs.

Des formes hybrides d'organisations locales viennent compléter les structurations collectives déjà abordées. Par exemple, les ATC se doublent d'une caisse, qui fonctionne sur le modèle d'une CdS. De même, certaines AET ajoutent une CdS à leur fonctionnement initial. Enfin, dans ce contexte de relance économique difficile, certaines tontines mettent en place, en complément, des Associations d'Echange d'Information (AEI). Cela concerne les membres ayant la même activité généralement, qui se réunissent pour échanger des informations tels que les prix, les fournisseurs fiables et non fiables, les bons marchés, etc. Cela donne parfois lieux à des achats ou des ventes groupés.

Les apports de ce deuxième terrain vis-à-vis de notre questionnement se situent dans le fait que les populations aient été très touchées sur le plan social. En effet, la crise post-électorale, en provoquant la désintégration du tissu social, tant intra que inter-communautaire, a rendu a

priori difficile le fonctionnement des dynamiques collectives, du fait du contexte de méfiance généralisé. Toutefois, comme le démontre la collecte de données, si certaines organisations locales ont disparu, d'autres ont subsisté et de nouvelles formes de dynamiques collectives semblent même émerger. Il est alors particulièrement intéressant de comprendre sous quelles conditions. Ici encore, la comparaison des dynamiques spontanées et des dynamiques appuyées par l'ONG apporte des éléments sur les effets des interventions humanitaires de promotion des organisations locales. Par ailleurs, de nombreux systèmes de solidarités existaient avant la crise. Nous pourrions donc interroger leur résilience, et voir ainsi si ces systèmes peuvent être efficaces par rapport à des chocs de grande ampleur, ou identifier leurs limites le cas échéant.

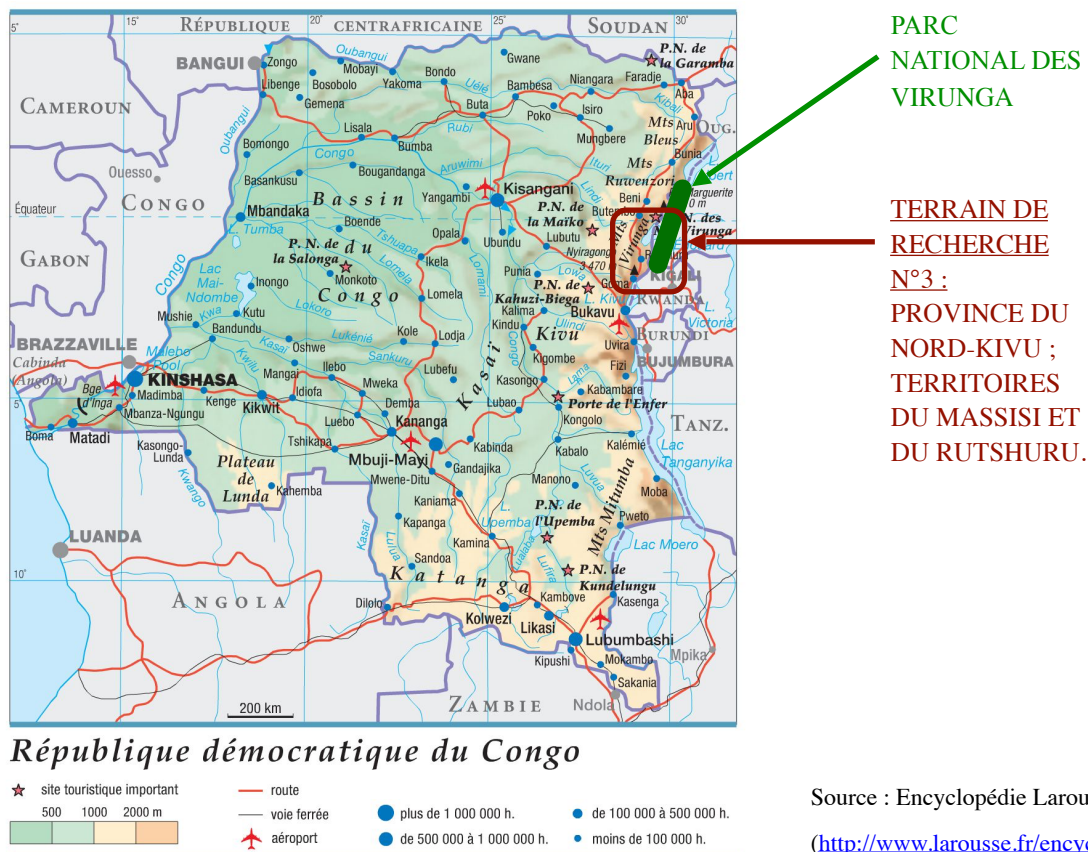
3. Les affrontements armés du Nord-Kivu, luttes pour le pouvoir dans une zone montagneuse aux ressources abondantes

Notre troisième terrain est localisé dans le Nord-Kivu, à l'est de la République Démocratique du Congo, à proximité de la frontière avec le Rwanda et avec l'Ouganda (voir carte 4). Cette zone, connue pour ces affrontements armés depuis les années 90, a bénéficié de nombreux programmes d'assistance humanitaire. Dans la première sous-section nous montrons que ces derniers, ainsi que l'historique de peuplement fondé sur les migrations venus des pays voisins, ont fait émerger une diversité de structures collectives. La crise durable qui s'est installée dans cette zone a des causes multidimensionnelles. Nous en proposons les principales dans une deuxième sous-section, en abordant les raisons qui expliquent le maintien des groupes armés. Les populations sont en proie à de nombreuses exactions. Exactions qu'elles fuient en se réfugiant soit dans des villages voisins pour les conflits les plus brefs et les plus localisés, soit à plusieurs centaines de kilomètres de chez elles, lorsque les affrontements perdurent. Le défi rencontré par les populations affectées par les décapitalisations est de retrouver des opportunités économiques et alimentaires décentes. C'est dans ce contexte que nous avons déployé notre méthodologie, ce que nous présentons en troisième sous-section. Comme précédemment, la quatrième sous-section présentent les premiers résultats issus de la production d'informations et soulignent les apports de ce troisième terrain à notre question de recherche.

3.1 Des formes de structuration collective hétéroclites

Le Nord-Kivu est l'une des 26 Provinces de la RDC, qui compte plus 6,5 millions d'habitants pour une superficie de plus de 59.000 km (INS, 2014). Le Sud-Est de cette Province est composé des territoires du Massisi et du Rutchuru, qui constituent donc notre troisième terrain (se référer à la carte 4). Le relief est très accidenté, avec une altitude qui varie de 800 m à plus de 2500 m. Ce relief montagneux lui confère une grande hétérogénéité en termes de climat et de sol, et donc en termes de productions agro-pastorales. En effet, outre le pastoralisme, les populations rurales ont comme moyens d'existence les cultures de maïs, de riz, de pomme de terre, et de sorgho. Le Nord-Kivu était d'ailleurs considéré comme le grenier de la RDC et de la région des Grands Lacs, avant la crise qui a débuté dans les années 90 et qui a été marquée par de graves conflits armés. La volatilité de la sécurité et l'impraticabilité des routes actuelles ne font plus de ces territoires des zones dynamiques sur le plan commercial. A noter enfin, l'implantation en 1925 du Parc National des Virunga, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979.

CARTE 4 : LOCALISATION DU TERRAIN DE RECHERCHE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Si la densité de population au Nord-Kivu est actuellement relativement importante (environ 112 habitants/km² selon le rapport 2014 de l'INS), cela résulte d'un historique de peuplement spécifique. C'est cet historique que nous présentons tout d'abord afin d'appréhender la situation foncière dans la zone. Par ailleurs, et malgré le développement de la caféiculture, au moment de notre passage celle-ci est plutôt le fait de grandes plantations privées, les productions paysannes n'étant plus vraiment entretenues. Cette culture de rente n'a pas eu le même poids dans la structuration paysanne que ce que nous avons vu précédemment en RCI et en RCA. Les dynamiques collectives étant, ici, majoritairement dûes aux mouvements politiques et aux effets des appuis humanitaires, nous en présentons dans un second temps les conditions d'émergence.

3.1.1 L'historique de peuplement spécifique du Nord-Kivu

Dans le Nord-Kivu, les aspects fonciers et ethniques, intimement liés, sont des facteurs qui ont contribué aux tensions. La compréhension des enjeux de ces tensions passe par celle des dynamiques d'attribution de la terre et de peuplement, notamment dues à l'installation des compagnies concessionnaires, les transferts de population dans le cadre de la Mission d'Immigration des Banyarwandas (MIB), puis la création du Parc National des Virunga (PNV).

La mission d'Immigration des Banyarwandas

En 1885, Léopold II - qui contrôlait alors le territoire qui allait devenir le Congo Belge - décrète que les « terres vacantes » sont la propriété de l'État. Se faisant, il s'arroge un droit sur tous les produits cultivés, mais surtout le pouvoir de mettre les terres en location, au travers de baux à durée déterminée. Il attribuera ainsi de grandes concessions aux compagnies privées, ces capitaux étrangers étant également attirés par les facilités juridiques proposées. Ces compagnies concessionnaires étaient détenues par des actionnaires Belges mais également par Leopold II lui-même. La Compagnie des Grands Lacs, spécialisée dans l'exploitation du caoutchouc comme beaucoup d'autres, utilise les travaux forcés et diverses procédés de prises d'otages pour obliger la population à récolter le caoutchouc. A partir de 1900, les conditions de travail et les traitements infligés aux autochtones déclenchent une vague de protestations dans l'opinion publique, principalement orchestrée par le Royaume-Uni et la Belgique. En 1908, les manœuvres diplomatiques conduisent à la fin de la

souveraineté de Léopold II sur le territoire et à l'annexion du Congo par la Belgique en tant que colonie, rebaptisée Congo belge (Mponga Bakand'Olinga, 2014).

A partir de 1937, le pouvoir colonial belge décide de déplacer les populations Banyarwanda du Rwanda vers le Massisi. Ce transfert de population, la MIB, permet de désengorger les territoires du Rwanda pour valoriser les terres de l'Est du Kivu, peu peuplées jusqu'alors. Le flux de migrants est estimé à 200 000 personnes pour la période coloniale et 100 000 pour la première décennie d'Indépendance (Mugangu, 1997). A cette période, le système foncier est organisé par le *Mwami* en un réseau de dépendances, auquel participent également les transactions sur le bétail (Mathieu et Willame, 1999). Ces familles réinstallées au Nord-Kivu n'ont pas été intégrées dans ce système de régulation, et ont évolué parallèlement. Elles ont été rejointes par de nouveaux migrants en provenance du Rwanda, du fait de l'augmentation rapide de la démographie dans ce pays. Ces migrations, qui s'effectuent dans un contexte d'abondance des ressources foncières au Nord-Kivu, ne trouvent tout d'abord pas de résistance. Mais rapidement, dans certaines zones telles que les territoires du Massisi et Rutshuru, les populations issues de ces mouvements deviennent progressivement majoritaires¹²⁵.

La création du Parc National des Virunga

La création du vaste PNV - qui soustrait 780 000 hectares à l'activité agro-pastorale au cœur de la zone la plus peuplée du Nord Kivu - va augmenter la pression foncière, cristallisant les tensions autour de l'accès à la terre et de la nationalité (Pourtier, 2009). L'élevage, qui est essentiellement le fait des élites politiques et commerçantes, occupe des espaces de plus en plus importants, alors que les exploitations agricoles paysannes sont de plus en plus morcelées en raison d'une démographie galopante. Pour étendre leurs concessions, les gros propriétaires rachètent au fur et à mesure les petites propriétés paysannes contiguës. Dès lors qu'ils y ont planté des arbres (quinquina, café, etc) ils en obtiennent l'enregistrement, sans devoir passer par les procédures préalables instaurées par les autorités coutumières. La majorité des concessions étant sous le régime de l'emphytéose, leurs titulaires pourraient se voir refuser le renouvellement du contrat pour cause de mise en valeur insuffisante. Pour parer à ce risque, la plupart font exploiter leurs terres par des paysans, selon les formules contractuelles

¹²⁵ Bien qu'il n'y ait pas eu de recensement démographique depuis 1984 et que les comptages ethniques soient l'objet de manipulations, il est avéré que les districts de Rutshuru et du Masisi ont été majoritairement peuplés de rwandophones (Pourtier, 2009). Actuellement, bien qu'une partie de la population continue d'être appelée « Banyarwanda », la succession des générations sur le sol de la RDC (avec apprentissage d'une langue congolaise parlée localement et les mariages mixtes) ainsi que d'autres flux de migration postérieurs ne permettent plus, à notre niveau, de faire la distinction.

coutumières. En contrepartie de l'exploitation d'une parcelle (allouée temporairement), le paysan bénéficiaire fournit un nombre convenu d'heures de travail sur la plantation. S'ils ont besoin de ces exploitants paysans pour apporter la preuve de la mise en valeur du fonds concédé, les concessionnaires actuels veillent également à ce que ces exploitants ne disposent d'aucun titre défendable sur les parcelles qu'ils cultivent. Leur droit de jouissance est révocable à tout moment, dès lors qu'ils ne répondent plus aux exigences du titulaire de la concession (Mugangu, 2008). Les inégalités liées à la terre se traduisent ainsi par le renforcement de la visibilité politique des Hutus et des Tutsis migrants anciens et récents (appelés les G2), ce qui exacerbe encore plus les ressentiments.

Un transfert des responsabilités pour la gestion foncière

En 1973 est promulguée une loi qui vise la nationalisation du sol. Les terres occupées par les populations rurales deviennent alors des terres domaniales. En attribuant à l'Etat les pleines compétences en matière foncière, la loi écarte expressément les autorités coutumières. Pour se mettre à l'abri des incertitudes que représentaient pour elles les autorités coutumières locales, les populations issues de la MIB et des migrations ultérieures ont saisi les opportunités fournies par cette réforme foncière. En effet, elles ont accédé à des titres fonciers, protégés par la loi, pour faire face aux tentatives de spoliation par les chefs locaux, qui ne reconnaissaient pas les droits que le pouvoir local avait attribués à ces « étrangers » (Mugangu, 1997). Les limites du PNV sont par ailleurs de plus en plus remises en cause. Les contradictions d'intérêts au niveau du foncier vont faire émerger deux blocs antagonistes : les rwandophones (Hutu et Tutsi migrants anciens et récents, ou G2) et les autochtones (les 7 tribus se considérant autochtones sont les Nande, les Hunde, les Kumu, les Nyanga, les Tembo, les Kano et les Mbuti, ou G7). Au sein de ce second bloc cependant, les attentes sont significativement différentes quant aux avantages que leur procurerait le rapatriement des immigrés Banyarwanda au Rwanda. En effet, les nouvelles élites (fonctionnaires, commerçants, politiciens) espèrent non seulement éliminer des concurrents politiques mais aussi récupérer les concessions de ces derniers pour nouer avec les paysans des rapports clientélistes via des contrats de métayage. Ces paysans constituent du reste une base électorale pour ces élites politiques. Les chefs coutumiers espèrent quant à eux récupérer des terres pour reproduire des rapports de dépendance personnels avec les paysans. Ces derniers souhaitent pour leur part de nouvelles disponibilités foncières, et un accès à la terre

moins contraignant (Mugangu, 2008). En 1981, la loi sur la nationalité est révisée, dans un sens restrictif, privant plusieurs milliers de Banyarwanda de la nationalité congolaise.

Ces antagonismes entre les groupes ethniques vont avoir un effet sur la structuration collective dans le Nord-Kivu.

3.1.2 Une multiplication des organisations politiques et de développement

Les coopératives issues de l'administration coloniale

Les populations locales sont largement mobilisées, pour beaucoup contre leur gré, pour la mise en valeur du territoire, que ce soit le fait des compagnies concessionnaires puis celui de l'administration coloniale belge. Des révoltes voient le jour vers 1945, et cette dernière cherche à stabiliser la situation en facilitant le développement d'une petite bourgeoisie (commerçants, grands planteurs, fonctionnaires), notamment au travers de services d'encadrement agricole. Cette politique vise à professionnaliser une fraction de l'élite locale dans un contexte où les besoins de main d'œuvre diminuent (Mponga Bakand'Olinga, 2014). En 1956, l'administration coloniale Belge initie les premières coopératives. Dans le Nord-Kivu, la structuration se fait autour de la caféiculture. Sur le même modèle que les coopératives présentées en RCA et en RCI, celles-ci encadrent la production par la fourniture d'équipements et d'engrais, et gèrent la commercialisation des productions. Ces structures ne survivront cependant pas à l'Indépendance du pays en 1960.

Des coopératives endogènes pour se réapproprier les filières ?

Mponga Bakand'Olinga (2014) met en évidence plusieurs périodes, à partir de l'Indépendance jusque dans les années 90, qui se distinguent par les orientations agricoles prises. De 1960 jusqu'en 1965, les grandes firmes gardent le monopole sur l'exportation des productions de rente. Les populations se tournent alors vers les cultures vivrières, puisque les productions obligatoires n'ont plus cours. La stabilité politique imposée par Mobutu permet, à partir de 1965, de développer le marché intérieur. Les mutuelles agricoles apparues à cette période dans le Nord-Kivu, c'est à dire juste après l'Indépendance, ont d'emblée une forte identité ethnique. L'Association Coopérative des Groupements d'Éleveurs du Nord-Kivu (ACOGENOKI) est à dominante tutsie, tandis que la Mutuelle Agricole des Virunga (MAGRIVI) représente les intérêts des agriculteurs hutus. On mesure à travers ces mutuelles l'articulation étroite entre enjeux fonciers et crispations identitaires dans un contexte de pression démographique croissante (Pourtier, 2009). Les mesures de nationalisation que

Mobutu instaure en 1973 - dites de « zaïrianisation » - visent notamment les compagnies concessionnaires, pour mettre un terme au contrôle de l'économie congolaise par le capital étranger, particulièrement belge. Ces mesures - dont on a vu quelques effets sur les rapports de force entre les ethnies présentes au Nord-Kivu - servent en fait aux hommes politiques proches de Mobutu pour s'approprier les moyens de production. De nombreuses coopératives voient le jour à cette période. Mais rapidement, beaucoup font faillites. Les cours des matières premières minières étant élevés à cette période, le sous-sol du Nord-Kivu - riche en or et en coltan - attise les convoitises. Ce minerai sera d'ailleurs un enjeu important des luttes et des violences perpétrées dans la zone, comme nous le soulignerons plus bas. Les ressources minières prennent beaucoup d'importance par rapport au secteur agricole, et les élites se concentrent sur le développement du secteur minier car plus lucratif. A partir des années 80, les cours s'effondrent. Il devient alors nécessaire pour l'Etat d'augmenter les productions agricoles pour tenter de compenser la baisse des exportations minières¹²⁶.

Les interventions extérieures

Des organismes internationaux vont essayer de relancer le secteur agricole à partir des années 90. Les coopératives qui ont subsisté tant bien que mal reçoivent des appuis techniques et financiers notamment de l'Union Européenne et des ONG internationales. Le Sud-Kivu ayant déjà bénéficié de grands programmes d'appui dès les années 70 - programmes dits de structuration de la société civile - les populations du Nord-Kivu s'inspirent de ces fonctionnements associatifs. De nombreuses organisations, de type ONG locale de développement, tentent d'augmenter leur visibilité. Elles cherchent à attirer l'attention des ONG internationales, les partenariats permettant de capter une importante manne financière. D'autres formes d'organisations paysannes émergent, profitant de cette dynamique : le Syndicat d'Alliance (SAP) portée par l'ONG locale Solidarité Paysanne et le Syndicat de Défense des Intérêts Paysans (SYDIP) promu par le Conseil Technique pour le Développement Rural (COTEDER) voient le jour en 1993. Outre les logiques de captation de l'aide, certaines développent des revendications d'ordre identitaire. Mais finalement, malgré cette multiplicité des organisations dites paysannes, les paysans ne sont en réalité que peu (et mal) représentés.

¹²⁶ Ces recommandations ont probablement été formulées dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel.

L'émergence de nouvelles formes d'action collective

Si les différents événements qui ont secoué le Nord-Kivu provoquent l'arrêt de ces programmes de coopération internationale, les financements et les partenariats entre ces structures, les institutions étrangères de développement et les acteurs humanitaires se multiplient depuis 2014, profitant de la relative période d'accalmie suite à la fin de la guerre du M23. Ainsi est créée la Fédération des Organisations des Producteurs Agricoles du Congo – section du Nord-Kivu (FOPAC-NK), comme réseau de concertation et d'échange d'organisations paysannes. Elle a pour mission d'assurer la représentation et le plaidoyer en faveur des producteurs agricoles, le renforcement de la structuration de ses membres autour des filières porteuses dont le maïs, le riz, l'huile de palme et la pomme de terre. Les organisations paysannes ont principalement demandé à la structure d'établir des contacts avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et la Coopération Technique Belge (CTB), institutions absentes de la région depuis plusieurs années. Si des structures comme la FOPAC-NK se veulent des structures paysannes, elles tentent surtout de se positionner comme acteur politique. La création d'une plateforme de Concertation Nationale des paysans agricoles du Congo (CNAPAC), qui vise théoriquement leur coordination pour « *mettre fin à leurs divergences, au manque de cohésion et à la guerre de leadership qui les gangrène* »¹²⁷, est une illustration du poids politique détenu par les représentants de ces organisations. En effet, c'est bien le président de la FOPAC-NK - parmi les 11 représentants de cette organisation à l'échelle nationale - qui a été choisi pour présenter auprès du Ministère cette initiative, et qui co-préside cette plateforme avec le représentant de la section de Kinshasa.

3.2 Une instabilité politique et militaire persistante aux causes multidimensionnelles

Le Nord-Kivu est connu pour les affrontements violents et répétés qui s'y déroulent. Nous présentons premièrement les modalités d'émergence des groupes armés qui se sont implantés dans cette zone, au confluent de revendications politiques internes et d'enjeux économiques externes. Deuxièmement, nous considérerons plus particulièrement le groupe du Mouvement du 23 mars 2009 - dit M23 - et la guerre qui porte son nom, en abordant les conséquences de ces affrontements sur ces populations. Celles-ci ont dû fuir à maintes reprises et tenter tant

¹²⁷ Propos recueillis lors de notre production d'information, en Avril 2014, auprès de la Fédération des organisations des producteurs agricoles du Congo (FOPAC-NK) qui possède un siège à Goma.

bien que mal de se reconstituer des moyens d'existence, lorsque cela est encore possible. C'est à la fin de la guerre du M23 que nous produisons nos données, dans une zone qui en porte encore les séquelles.

3.2.1 L'émergence des groupes armés, entre influences extérieures et frustrations intérieures

Le nord-Kivu a été le théâtre d'une série de rebellions depuis 1990 jusqu'à nos jours. Parmi les plus marquantes, on peut notamment mentionner, les rébellions de l'Alliance des Forces démocratiques pour la Libération du Zaïre-Congo (AFDL), celle du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) et celle du M23. L'émergence des groupes armés qui émaillent la zone et les affrontements chroniques ont des causes multidimensionnelles : les frustrations socio-politique d'une partie de la population en lien avec l'accès au foncier d'un côté ; la volonté de contrôler les ressources minières de l'autre.

Multiplication des conflits, multiplication des milices d'auto-défense

Au Kivu, comme dans d'autres systèmes semi-féodaux, l'utilisation économique de l'espace qui s'exprime dans les systèmes de propriété foncière reflétait l'organisation sociale. Or, comme nous l'avons vu, l'accès à la terre a été progressivement réorganisé entre les acteurs en présence, provoquant une fragmentation sociale. Le terme « *mai-mai* » apparaît pour la première fois dans les années 1960, lorsque des milices, au Sud-Kivu, se sont alliées avec la rébellion muleliste contre l'armée de Mobutu. La principale raison de leur existence était de contrer ce qu'elles percevaient comme un empiètement sur leurs zones par les Banyarwanda (Barnes, 1999). Dans les années 90, ces milices réapparaissent, selon un schéma similaire : un grand nombre de jeunes Congolais montrent une disposition croissante à agir contre ce qu'ils perçoivent comme la cause de la crise actuelle, c'est-à-dire ce qu'ils appellent l'occupation rwandaise de leur province (Franck van Acker et al., 2001). Pour ces jeunes marginalisés, l'engagement auprès de ces forces armées - parfois perçues comme des forces de protection - procure un minimum de sécurité dans un environnement peu propice à des systèmes de subsistance plus légitimes.

En 1993, des conflits inter ethniques éclatent dans le Massissi, dans lesquels ces groupes jouent un rôle essentiel à l'encontre des communautés banyarwandaïses. Certains chefs coutumiers utilisent les combattants *mai-mai* pour essayer de rétablir leur pouvoir sur la terre. En 1994, la zone est soumise à l'afflux massif de réfugiés rwandais, des Hutus, population

pourchassée pour être considérées comme complices du génocide au Rwanda, selon les autorités de ce pays. Après les razzias des soldats de Mobutu, la première guerre du Congo éclate en 1996, à partir du Kivu, sous l'impulsion de l'AFDL. Cela a pour conséquences, outre les pertes en vies humaines, l'éparpillement des *Interahamwe* (force armée considérée responsable du génocide au Rwanda) dans la Province. Les groupes *mai-mai* voient leur recrutement facilité par le nouveau contexte, comme mouvement de « résistance à l'occupant ». Le Rwanda attise tout particulièrement ces dynamiques anti-tutsis, qui lui permettent de légitimer et de consolider sa présence dans l'Est de la RDC, sous prétexte d'empêcher le déclenchement d'un nouveau génocide (Barnes, 1999). Cette guerre prend fin avec l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila. Mais bientôt, celui-ci tente de se désolidariser de son allié, Kagame, à la tête du Rwanda, ce qui va relancer les instabilités dans l'Est du pays, et notamment au Nord-Kivu. En 1998, c'est la deuxième guerre du Congo qui commence. Si une trentaine de groupes armés sont impliqués dans le conflit, ce sont surtout les Tutsis du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) soutenus par le Rwanda, et le Mouvement de libération du Congo (MLC) soutenu par l'Ouganda qui entament les hostilités. Le gouvernement congolais arme de son côté les milices *mai-mai* et les FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda)¹²⁸, composées de Hutus. Les affrontements perdurent jusqu'en 2002, à la suite desquels est négocié un redécoupage territorial du Nord-Kivu. Le fait que de nombreux pays voisins - tels que l'Ouganda, le Rwanda, mais aussi le Zimbabwe et la Namibie - s'impliquent dans ce redécoupage démontre l'importance des enjeux géopolitiques et économiques qui sous-tendent les conflits dans cette zone. Les accords de Pretoria, en 2002, viendront sceller ces recompositions géopolitiques.

La guerre du Kivu, de 2004 à 2009, débute avec la mutinerie de Laurent Nduka, intégré aux forces gouvernementales congolaise à la suite de la guerre précédente. Il se replie alors au Nord-Kivu, et fonde le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP). Ce mouvement politico-militaire est issu au départ de populations rwandophones, les Banyarwanda, et plus précisément de leur composante tutsie. Fort du soutien de Kigali, notamment en logistique et en équipements, il représente la composante armée la mieux organisée et la plus déterminée de tous les belligérants. Ses effectifs sont évalués entre 4000 et 7000 hommes. Dans les zones

¹²⁸ Depuis la destruction en 1996 des camps de réfugiés hutus installés au Zaïre, une dizaine de milliers de rescapés ont trouvé refuge dans les forêts du Kivu où ils ont fini par s'installer durablement avec la bienveillance sinon le soutien actif de Kinshasa. Pour Kigali, la présence de ces Hutus en RDC représente une pomme de discorde interdisant toute relation durablement pacifiée entre les deux pays, mais elle est aussi un alibi commode pour légitimer diverses formes d'intervention rwandaises au Kivu. Depuis la recrudescence des combats entre l'armée rebelle de Laurent Nkunda et les forces gouvernementales congolaises, le FDLR lutte ouvertement au côté de celles-ci qui lui fournissent armes et munitions (Pourtier, 2009).

qu'il contrôle, estimées au tiers des territoires de Rutshuru et de Masisi, le CNDP s'organise sur le modèle de l'Etat. Il prélève diverses taxes auprès de la population (pourcentages des productions agricoles, taxes sur le charbon de bois), le long des axes routiers (péages), et auprès des commerçants. La diaspora tutsie participe en outre à son financement (Pourtier, 2009). Si officiellement cette guerre du Kivu prend fin en 2009, avec la ratification d'un accord de paix entre le gouvernement de la RDC et le CNDP, la guerre M23 - du nom de la fraction dissidente du CNDP - est une continuation directe de ces affrontements. Le M23 voit le jour en 2012, avec à sa tête Laurent Nduka, rejoint par des soldats de l'armée régulière congolaise. Il parvient à conquérir les territoires du Rutshuru et du Masisi sans rencontrer de réelle résistance. La situation sécuritaire du Nord-Kivu se détériore rapidement. La prise de Goma par les rebelles marque un point culminant du conflit. En novembre 2012, les dirigeants africains se réunissent à Kampala pour discuter et trouver des solutions au conflit : les présidents ougandais, congolais et rwandais entament des négociations. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies crée une brigade d'intervention au sein de la MONUSCO, la *Force Intervention Brigade* (FIB), chargée de mener des opérations offensives ciblées dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Ces offensives débutent à la fin d'Octobre 2013, et au début du mois de Novembre, le M23 est repoussé. Une partie des membres de ce mouvement rebelle se rend aux autorités ougandaises. Le 12 Décembre, à Nairobi, un accord de paix est signé, confirmant la dissolution du M23.

La complexité des motivations des groupes armés

La position des *mai-mai* dans un tel contexte peut paraître relativement trompeuse. Ces derniers légitiment généralement leurs actions par une idéologie ethnique très affirmée, en lien avec les revendications politiques (et foncières) mentionnées plus haut. Cependant, les alliances conclues par les *mai-mai* sont fluctuantes et dirigées vers des buts à court terme, d'ordre économiques (Franck van Acker et al., 2001). Les dirigeants de milices contrôlant l'essentiel des activités économiques dans les zones riches en minerais, les différents groupes armés se créent une rente de guerre et prospèrent grâce aux produits miniers, entraînant une baisse de la sécurité dans les zones disposant de ces ressources. Du côté rwandais, l'arrivée de plus d'un million de réfugiés rwandais et burundais a également permis de renforcer le lien entre les activités de recherche de rente et l'utilisation de la force militaire, comme le rapport de la Commission d'enquête internationale des Nations unies sur le commerce des armes légères l'a révélé (Barnes, 1999). De même pour l'Ouganda, dont l'étendue des activités

commerciales organisées par les chefs militaires vers Kampala en est une preuve patente. En effet, depuis 1996, l'intervention au Zaïre a ouvert d'importantes possibilités commerciales et rendu plus facile l'extraction de rentes économiques à travers l'exploitation des mines d'or et de coltan. Les groupes armés qui s'allient avec le pouvoir central de Kinshasa ne sont pas en reste. Par exemple, le financement de la composante armée du FDLR provient principalement de l'exploitation des ressources minières dans les zones qu'elle contrôle au Nord et au Sud Kivu (Franck van Acker et al., 2001). Le M23 ne fait pas exception à la règle, et il semble que ce mouvement de rébellion n'ait été que l'émanation d'un conflit entre le Rwanda et l'Ouganda contre la RDC, en partie motivée par l'accaparement de ces ressources¹²⁹. Une enquête réalisée en Juillet-Août 2008 par *Global Witness* ne laisse pas de doute dans ses conclusions : tous les groupes militaires en présence ont été impliqués dans l'exploitation illicite des ressources minières, y compris les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) - autrement dit l'armée régulière congolaise.

Si le facteur économique est présenté comme l'un des principaux moteurs de l'émergence et surtout de la persistance des groupes armés dans le Nord Kivu, Stearns et Vogel (2015) pointent en outre du doigt les modalités des accords de paix. Une série d'initiatives de démobilisation et de réintégration militaire ont contribué à une fragmentation de la scène politique. Certaines personnes convoitant des responsabilités n'ont pas hésité à exercer des pressions politiques en mobilisant des groupes armés pour renforcer leur pouvoir dans la zone. L'émergence de ces nouveaux réseaux a eu un impact sur l'organisation des débats publics. Dans ce contexte de violence généralisée, de longues négociations ont souvent eu lieu entre les chefs des mouvements armés et les autorités locales, les figures locales et les entrepreneurs économiques, notamment autour de la sécurisation des transactions économiques transnationales, de l'accès aux ressources locales et aux moyens de subsistance. La protection physique est également un objet de négociation important. Face à l'insécurité croissante, de nouvelles forces de défense ont été formées, et ce même dans des communautés qui n'étaient pas auparavant concernées par la formation de milices. Une fois le territoire sécurisé, de nouveaux mécanismes de régulation sont introduits, entraînant souvent de nouvelles formes de prédation sur les populations locales (Vlassenroot et Delaleuwe, 2008).

¹²⁹ Voir les Rapports du Groupe d'experts des Nations Unies publiés en 2012 et en 2013, et notamment la lettre datée du 12 octobre 2012 (doc NU S/2012/843).

Finalement, face à ces guerres congolaises, les populations n'ont eu d'autre choix que de fuir, ou de s'enrôler dans des groupes armés. Toutefois, dans le second cas, peu sont les civils provenant des villages ruraux qui ont réussi à réellement tirer profit des rentes de guerre qui se sont mises en place. Ainsi, une large majorité de la population est à la recherche de moyens d'existence.

3.2.2 Populations déplacées, population d'accueil : « bricoler » des moyens d'existence après la guerre du M23

La Province du Nord-Kivu, enfermée dans une crise persistante, présente, lors de notre travail sur place, une configuration très hétérogène, où se côtoient situations de survie et processus de capitalisation, groupes armés et populations en déroute. Ces dernières, et encore plus celles résidant dans les zones rurales, sont en proie à de nombreuses exactions. Exactions qu'elles fuient en se réfugiant soit dans des villages voisins pour les conflits les plus brefs et les plus localisés, soit à plusieurs centaines de kilomètres de chez elles, lorsque les affrontements perdurent. Le défi rencontré par les populations affectées par ces décapitalisations à répétition est de retrouver des opportunités économiques et alimentaires décentes. Bien que les structures d'aide internationale se soient largement mobilisées, et ce depuis de nombreuses années, les ménages doivent faire face à un contexte de désagrégation du tissu économique et social.

Déplacements multiples et création de camps d'accueil

Les différents affrontements qui ont eu lieu - que ce soit dans le territoire du Rutshuru avec la guerre du M23 à la fin de l'année 2012, mais aussi dans le territoire du Massisi du fait d'autres groupes armés - ont provoqué le déplacement d'une grande partie de la population de ces zones. L'intensification des combats jette sur les routes des personnes qui, pour la majorité, étaient déjà déplacées et vivaient dans une extrême précarité. Selon le Comité des Mouvements de Population (CMP), le nombre des personnes déplacées dans le Nord Kivu a atteint plus de 1,1 million en novembre 2013. 64% de ces personnes se trouvaient dans des familles d'accueil, 21% dans des sites spontanés et 15% dans des camps dits *Camp Coordination and Camp Management (CCCM)*. A proximité de Goma, ce ne sont pas moins de 4 camps CCCM qui ont été mis en place pour faire face à l'afflux massif de déplacés, accueillant environ 150 000 personnes, soit 35 000 ménages selon le recensement de

l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en Septembre 2013. Ce qui différencie un camp CCCM et un site spontanée est le fait que le camp CCCM soit une installation officielle, sous la coordination du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR, tandis que les sites spontanées sont sous la responsabilité d'une ONG internationale. Généralement, des vivres sont distribués par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) aux déplacés accueillis dans les camps CCCM, tandis que, pour ce qui est du Nord-Kivu au moment de notre passage, il n'y a pas de distribution dans les sites spontanés. Les populations entassées dans ces derniers doivent donc trouver par elles-mêmes des moyens de subsistance. C'est par exemple le cas des sites spontanés localisés dans la baie de Saké, à proximité de Goma, où nous avons réalisé une partie de notre production d'information. Le recensement effectué sur ces sites - réalisé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en Septembre 2013 et réactualisé en Janvier 2014 par DRC - est présenté dans le tableau 13.

TABLEAU 13 : RECENSEMENT DES POPULATIONS DANS LES SITES SPONTANÉS DE NZULO, SHASHA ET BWEREMANA

Site	Date de création	Nombre de personnes	Nombre de ménages	Vagues d'arrivées
NZULO	Site ouvert depuis Novembre 2012	6944 individus	1714 ménages	- Novembre 2012 : affrontements FARDC / APCLS ; - Décembre 2012 : affrontements FARDC / M23 ; - Mai 2013 : affrontements FARDC / M23.
SHASHA	Site ouvert depuis Juin 2012	514 individus	157 ménages	- Juin 2012 : affrontements Nyatura / RAIYA Mutomboki.
BWEREMANA	Site ouvert depuis Juillet 2012	2688 individus	621 ménages	- Juillet 2012 : affrontements Nyatura / FDLR ; - Novembre 2012 : affrontements FARDC / M23 ; - Février 2013 : affrontements APCLS / FARDC.

Comme nous l'avons mentionné, la plus grande partie des déplacés est accueillie par les populations résidentes. L'accueil des déplacés par des familles qui deviennent alors familles d'accueil, est facilité par le fait que dans la zone, presque tous les ménages ont dû fuir leur village, pour des temps plus ou moins longs. Ainsi, l'ensemble de la population est bien consciente des difficultés que rencontrent les déplacés, ayant été déplacée elle-même, et risquant de l'être encore à l'avenir. Toutefois, cet accueil se fait préférentiellement au sein de

la parenté, et les mouvements de fuite sont donc généralement orientés vers des villages habités par des personnes de la même communauté ethnique. Les personnes déplacées estiment être plus en sécurité en procédant ainsi qu'en allant dans les camps officiels (Rohwerder, 2013). Toutefois, dans les zones comme la baie de Saké, l'afflux de personnes est tel qu'il n'est pas toujours possible de rejoindre une communauté donnée, comme il n'est pas toujours possible de trouver une famille d'accueil.

Une économie qui ne parvient pas à intégrer les déplacés

L'engorgement démographique, illustré par la création de sites spontanés de déplacés, pose problème pour trouver des moyens d'existence, et la concurrence pour trouver du travail est telle que beaucoup ne peuvent pas subvenir à leurs besoins. L'accès au foncier, rendu difficile par la concentration d'une grande partie des terres aux mains de grands propriétaires dans certaines zones où affluent des déplacés, empêche ceux-ci de développer des activités agricoles. S'ils parviennent à se voir accorder une petite parcelle, cela se fait dans des conditions très défavorables pour le producteur (contrepartie demandée en argent à verser avant la récolte par exemple, donc lorsque la trésorerie est la plus basse). Pour pouvoir se nourrir, le vol peut alors devenir la seule possibilité, entraînant des tensions importantes entre populations résidentes et populations déplacées. Dans les autres zones du Massisi et du Rutshuru, plus éloignées de Goma, les déplacés sont aussi accueillis. Cependant, l'insécurité persistante n'a pas permis aux ménages d'accueil de mener correctement leurs activités champêtres pendant la saison agricole. Quand ils ont la possibilité d'accéder à leurs champs, ils s'y rendent uniquement pour récolter et non planter de nouvelles cultures. Les récoltes doivent alors être partagées avec les militaires présents, et avec les déplacés. La baisse de la disponibilité des cultures vivrières a provoqué une augmentation rapide des prix, rendant encore plus difficile pour les ménages déplacés dans les sites spontanés d'assurer leur subsistance. En effet, les prix des denrées de base telles que les cossettes de manioc, le maïs et les haricots ont ainsi augmenté respectivement de 24 %, 10% et 7% autour de Goma à partir de 2013¹³⁰. Les pratiques de survie mises en place dans un premier temps érodent rapidement les atouts de départ sur lesquels les ménages pouvaient se reposer - tels que leur modeste accès à un capital financier, leur force de travail, ou encore leur réseau social. Cette situation perdure du fait de la présence de nombreux groupes armés, dans les zones d'origine des

¹³⁰ Ces informations résultent d'une note interne FAO/PAM autour du dispositif IPC, en Décembre 2013. Pour calculer l'augmentation des prix, les prix relevés en 2013 ont été comparés à la moyenne des 3 années précédentes.

déplacés. Le démantèlement du groupe du M23 ayant laissé un vide en termes de contrôle du territoire, celui-ci est rapidement comblé par d'autres groupes rebelles. Ces derniers empêchent le retour des populations chez elles, voire provoquent de nouveaux déplacements, et donc le maintien des camps et des sites. Cela a pour effet la détérioration encore plus flagrante des relations entre populations déplacées et populations hôtes. Dans notre zone de production de données, ce sont 6 principaux groupes armés qui sévissent : les FDLR - RUD ; les Kampale group (ou Soki) ; les AFAPRM (ou Shetani) ; les FDLR - FOCA ; les Nyatura - FDDH : et enfin les Nyatura - Domi (Stearns et Vogel, 2015).

Des exactions qui persistent

Malgré cela, le retour du calme et l'amélioration relative de la sécurité ont déjà permis depuis novembre 2013 le retour spontané de certains déplacés, notamment de quelques personnes réfugiées en Ouganda, qui regagnent leurs villages, très affectés par la guerre du M23. Dans les autres zones, à l'exception des environs de Goma et de la baie de Saké qui sont militairement sécurisées, les populations font toujours l'objet de diverses formes d'exactions et les infrastructures sociales de base sont souvent occupées ou détruites. Dans les régions sous contrôle *mai-mai*, les combattants obligent notamment la population locale à travailler pour eux et à payer des taxes sur les marchés locaux. Dans certains cas, la « force de protection » est devenue un réel poids pour la population qu'elle prétendait défendre. La taxation des productions agricoles et des transactions économiques, ainsi que les systèmes administratifs et judiciaires introduits alors se transforment en mécanismes de prédation. Dans cette autonomisation croissante des forces de protection rurale, les chefs traditionnels ont joué un rôle particulier : à l'origine intégrés aux nouvelles structures armées, ils ont progressivement perdu leur autorité à cause de leur incapacité à protéger leur population (Vlassenroot et Delaleuwe, 2008). La dévalorisation des formes traditionnelles d'autorité entraîne une position sociale particulière pour celles-ci, comme nous le verrons dans les analyses présentées dans le Chapitre 7.

La persistance des activités des groupes armés depuis plus d'une vingtaine d'années et les séquelles des opérations militaires de la guerre du M23, en provoquant des déplacements multiples pour les populations, ont entraîné une dépendance accrue de celles-ci à l'aide humanitaire d'urgence - présente également dans la zone depuis plus de 20 ans - et donc une fragilité permanente pour elles. C'est dans ce contexte que nous avons réalisé notre

production d'informations, entre l'engorgement démographique du fait de la présence de très nombreux déplacés d'une part, et les mouvements des groupes armés rentrant en confrontations avec l'armée gouvernementale d'autre part.

3.3. La mise en œuvre de la méthodologie dans l'Est de la République Démocratique du Congo

La mission qui nous a été confiée par l'ONG DRC était alors la réalisation d'un diagnostic visant à appréhender les moyens d'existence des populations et d'identifier les opportunités et les contraintes socio-économiques. L'objectif était de développer une stratégie d'intervention - dans le domaine du développement économique et de la sécurité alimentaire - adaptée au besoin des populations et aux spécificités du contexte. Le partenariat a été établi de Février à Juin 2014, selon le chronogramme indiqué ci-dessous, dans le tableau 14. Comme sur les autres terrains, notre production d'informations a suivi 4 phases, de la phase exploratoire jusqu'à la rédaction du rapport de mission.

TABLEAU 14 : CHRONOGRAMME DE LA PRODUCTION D'INFORMATIONS SUR LE TROISIÈME TERRAIN DE RECHERCHE

Phase	Période
Phase exploratoire	Du 15/02 au 12/03
Phase de lancement	Du 13/03 au 16/03
Phase principale de collecte des données	Du 17/03 au 26/05
Phase de saisi, traitement, analyse et rédaction du rapport	Du 1/04 au 30/06

La base de DRC, située à Goma, n'avait jusque-là développé que peu de projets, et tous se concentraient dans la Baie de Saké (partie Nord du Lac Kivu). C'est la phase exploratoire qui a permis de mettre en évidence trois zones différentes au sein de la zone à couvrir pour le diagnostic. Nous les distinguons par l'intensité du conflit sur les populations (niveau d'insécurité et niveau de décapitalisation), et par la présence importante d'interventions humanitaires ou non. Ces zones sont localisées en Annexe 20.

Présentation des spécificités des trois zones

Une première partie du territoire concerné par la collecte de données - à savoir le groupement de Mupfuni-Shanga - correspond à une zone d'accueil de déplacés (zone 1). La zone 1 est caractérisée par la présence de sites de déplacés internes et l'intervention massive des humanitaires. Ceci s'explique par l'afflux particulièrement important de ménages déplacés dans cette zone, et ce depuis plusieurs années¹³¹, du fait de l'absence d'affrontements armés. Les problématiques prédominantes qui se posent pour les populations de la zone sont les difficultés à trouver des moyens d'existence pour la majorité des ménages déplacés, qui proviennent de villages éloignés et se concentrent dans cette zone. On observe une dégradation des conditions de vie des populations déplacées, parmi lesquelles certains ménages présentent des cas de malnutrition chronique. Certaines familles résidentes, ayant accueilli à de nombreuses reprises des ménages déplacés, se retrouvent elles aussi dans des situations difficiles. De ce fait, des tensions naissent entre les populations déplacées et résidentes, d'une part en raison des vols commis par les premières, d'autre part car les interventions humanitaires ne s'adressent presque exclusivement qu'aux personnes déplacées, provoquant des frustrations au sein des familles d'accueil. De plus, comme ces zones ne sont pas directement en crise (pas de conflits armés), les financements de l'aide diminuent, livrant les populations à elles-mêmes et rendant encore plus fréquents les cas de vols et de malnutrition. Les localités de la zone 1 ne sont pas enclavées, et bénéficient d'un accès relativement facile à la route et à la ville de Goma, bénéficiant ainsi d'opportunités économiques. Cependant, les populations déplacées voient leur situation se précariser, peu de ménages parviennent à avoir une activité génératrice de revenus régulière suffisante pour se nourrir et se soigner. Sur cette zone 1, la production d'information liée à la phase exploratoire a été menée à Kiroche et au niveau du site de déplacés situé à proximité.

La deuxième partie du territoire, la zone 2, est la zone d'affrontements entre les forces gouvernementales puis la Brigade d'intervention (FIB)¹³² contre le groupe armé des M23 - les groupements de Binza et Bukoma. Le Territoire du Rutshuru a été, de juin 2012 à novembre 2013, le théâtre d'exactions et de violents combats du fait de la présence du groupe armé M23, mais aussi d'affrontements entre d'autres groupes armés (FDLR, Nyatura, Mai-Mai) et

¹³¹ Certains des ménages rencontrés sont installés dans les sites de déplacement depuis 5 ans, d'autres font des déplacements chroniques selon la situation sécuritaire dans leur village d'origine.

¹³² La Brigade d'intervention est une force militaire offensive intégrée à la Mission de l'organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) ayant pour mandat précis de neutraliser les groupes armés de l'Est du Congo.

entre ces groupes armés et les forces gouvernementales (FARDC). Les localités du groupement de Binza, du fait de ces violents affrontements, ont vu leurs populations fuir massivement, notamment vers l'Ouganda pour une grande majorité des ménages. Le succès militaire remporté en novembre 2013 par les FARDC soutenus par la force d'intervention de la MONUSCO (Force Intervention Brigade – FIB), a permis de ramener dans la zone une relative stabilité. En revanche, il s'agit d'une zone de recrutement de combattants pour les groupes armés. Des cas récents de démobilisation d'adultes et d'enfants y ont été observés, mais la remobilisation est souvent rapide, du fait du désœuvrement de ces personnes et de leur incapacité à se réinsérer dans la vie économique et social (méfiance de la part du reste de la communauté). Par ailleurs, il persiste aussi quelques poches de tensions inter-ethniques entre Nandés et Hutus. Malgré un calme relatif, les risques de reprise des affrontements n'ont pas totalement disparu, laissant les communautés dans l'incertitude. Cette zone 2 est soumise actuellement à une forte augmentation de la démographie, du fait de l'afflux de personnes en provenance de localités voisines à proximité du Parc des Virunga, aujourd'hui désertées, mais aussi du fait du retour des ménages partis se réfugier en Ouganda, qui se réinstallent également sur l'axe principal. Cette pression démographique, associée à la décapitalisation partielle ou totale des ménages du fait des pillages et des déplacements, pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, les travaux journaliers se font de plus en plus rares (baisse du pouvoir d'achat des commerçants, principaux demandeurs de travailleurs journaliers, en raison des pillages subis), or ce sont les travaux les plus recherchés, utilisés comme moyens de subsistance immédiats et levier de recapitalisation. Ensuite, les ménages cherchent à relancer les productions agricoles, car l'agriculture demande peu d'investissement financier. Or, l'accès à la terre est de plus en plus difficile à mesure que la demande, et avec elle les conflits fonciers, augmente. Beaucoup des ménages déplacés et retournés n'ont alors que des moyens de subsistance précaires, voire plus de moyens de subsistance du tout, et sont dans ce cas à la charge de leur famille d'accueil. Tous les ménages doivent faire face à l'insécurité persistante avec la présence de groupes armés dans le Parc notamment, et les interventions humanitaires ne se sont pas encore déployées du fait de la récente guerre du M23. Il existe néanmoins de nombreux potentiels sur lesquels peuvent reposer des moyens d'existence durables - tels que la fertilité très élevée des terres, un axe principal réhabilité, la présence de débouchés vers l'Ouganda et vers Goma, la maîtrise de cultures à haut potentiel de valeur ajoutée - qui ne demandent qu'à être valorisés. Pour cette zone, la phase exploratoire a été réalisée dans le village de Nyamilima.

La dernière partie du territoire sur laquelle nous produisons des données est une zone avec une forte insécurité (zone 3), à la fois zone de départ et zone d'arrivée des déplacés, au niveau des groupements de Bukombo, Bashali-Mokoto, Bishusha et Kihondo. Le paysage de la zone 3 est, depuis plusieurs décennies, caractérisées par de grandes propriétés foncières et la cohabitation sur ce même territoire de populations pastorales sédentaires (majoritairement de l'ethnie Tutsi) et de populations agricoles (majoritairement de l'ethnie Hutu). Les grandes propriétés foncières appartiennent généralement à la classe politique congolaise. Le découpage entre pâturages et espaces de cultures est alors déterminé par les alliances instaurées entre ces grands propriétaires et les villageois. Avec la crise, cette zone connaît actuellement des déplacements et des mouvements de retours, observables simultanément. Les premiers s'expliquent par les affrontements ouverts apparaissant encore à plusieurs endroits, tandis que les seconds sont justifiés par le manque de ressources et d'opportunités là où les ménages se sont réfugiés. Les villages où ont été installés des sites de déplacement par le biais de l'aide internationale sont confrontés – comme en zone 1 – à une concentration de déplacés de longue durée et une pression sur les ressources, dans une zone caractérisée de plus par une situation d'enclavement. Ces villages sont confrontés aux difficultés liées à l'absence de moyens d'existence (accès à la terre difficile, manque de travaux journaliers donc incapacité à recapitaliser, capital social faible et non accès au crédit) pour la majorité des personnes déplacées, issues de déplacements anciens comme récents. Les personnes déplacées en site font de nombreux mouvements pendulaires, pour aller travailler dans leurs champs où pour chercher du travail comme journalier auprès d'autres ménages. Ces mouvements pendulaires sont cependant très longs (les distances à parcourir à pied dépassent 20 km souvent), et réservés aux personnes en parfaite santé, avec une force de travail importante. On observe de ce fait de nombreux cas de malnutrition. De plus, du fait de cette pression démographique, des tensions croissantes se font ressentir entre les personnes habitant les villages et les personnes habitant les sites, les secondes volant les productions dans les champs des premières pour parvenir à se nourrir. Cette zone est aussi caractérisée par une situation d'enclavement, qui rend moins envisageable encore d'un point de vue économique la prise en charge de familles déplacées par les familles résidentes. C'est dans le village de Bukombo que nous menons la phase exploratoire.

La phase principale de notre production de données a également couvert ces 3 zones. Elle a concerné 17 villages au total et 5 sites de déplacés : 3 villages et 3 sites de déplacés en zone

1 ; 9 villages en zone 2 ; 5 villages et 2 sites en zone 3. L'ensemble de ces lieux sont placés sur la carte en Annexe 18.

Une sécurité toute relative

Le déploiement de notre méthodologie a été particulièrement délicat sur ce terrain. Premièrement, la phase exploratoire a été rendue complexe par l'hétérogénéité de la zone à couvrir, ce qui nous a conduit à distinguer 3 zones de production d'informations, aux contextes bien spécifiques. De plus, nous n'avions pas de renseignements préalables sur la zone 2, puisque ni DRC ni les autres ONG internationales n'y travaillaient, du fait des violents combats qui avaient eu lieu. Par ailleurs, cette phase exploratoire devait permettre aussi la prise de contact avec les groupes armés qui contrôlaient chaque partie de territoire localement, pour pouvoir assurer notre passage les fois suivantes (tenter de comprendre la chaîne de commandement pour savoir comment réagir en cas de difficulté, et garantir un minimum de sécurité à l'équipe), ce qui a réduit le temps effectivement passé dans les villages sélectionnés. Deuxièmement, les autorités locales n'ont pas toujours été facilitantes (longueur des procédures pour obtenir un laissez-passer, tampons multiples à obtenir dans chacun des villages traversés). Par ailleurs, et ce tout le long de la collecte de données, des groupes armés étaient en mouvement sur notre terrain de recherche, nous obligeant à modifier sans cesse nos déplacements. Une quatrième zone avait initialement été prévue dans la mission, mais n'a finalement pas été couverte par le diagnostic, du fait des risques très élevés de braquage. Troisièmement, lors de la phase principale de production d'information, il s'est avéré difficile de distinguer, dans certains villages, les personnes appartenant aux groupes armés parmi les villageois. En effet, nombreux sont les combattants qui, par endroit, vivent le jour au village et prennent le maquis la nuit, ou travaillent aux champs en période de campagne agricole et prenant les armes le reste du temps. De plus, pour certaines enquêtes, nous avons été confrontés à une plus faible compliance des personnes interrogées, dans les villages où beaucoup de femmes avaient été victimes d'agressions sexuelles, ou encore dans les camps de déplacés où des personnes présentent des maladies ou des traumatismes importants. C'est également sur la saisie des données que nous avons été obligé de passer du temps, car il ne nous a pas été possible de recruter des agents de saisie ayant les pré-requis nécessaires. Il a donc fallu une formation et un accompagnement important au cours de cette phase. A l'inverse, la formation des enquêteurs a été peu chronophage, facilitée par le recrutement

d'enquêteurs parmi des membres des ONG locales, qui étaient donc déjà très au fait des contraintes et des techniques de collecte de données.

Cette fois encore, avant et au cours de la saisie, certains focus-groups et certaines enquêtes ont été mis de côté, lorsqu'il y avait un doute sur la fiabilité des informations. La collecte de données a abouti aux résultats suivants, considérés comme exploitables :

- 21 entretiens semi-directifs, qui permettent de comprendre la situation de la personne interrogée, le rôle que celle-ci accordé à l'organisation locale, ainsi que la trajectoire de cette personne (récit de vie) ;
- 44 focus-groups, qui visent à décrire les organisations locales rencontrées, appréhender leurs évolutions suite à la crise, et permettre un auto-évaluation de leur fonctionnement par les membres ;
- 1051 enquêtes, qui ont pour objectifs de quantifier les aspects économiques et sociaux des personnes, en lien avec les activités menées et la composition du ménage.

Ces enquêtes touchaient à la fois des personnes résidentes, des personnes déplacées en camp, des personnes déplacées en famille d'accueil et des personnes revenant d'exil ou d'un déplacement. L'intérêt de cette collecte de données réside dans la diversité des personnes rencontrées. Ici, les personnes interrogées ne bénéficiaient pas d'une aide de la part de DRC.

3.4 Premier état des lieux des dynamiques collectives rencontrées

A l'échelle des organisations locales, notre production d'information mets en évidence deux phénomènes spécifiques à ce terrain : les effets indirects de la présence humanitaire qui fait émerger de nombreuses ONG locales et la multitude d'innovations organisationnelles au sein des collectifs spontanés.

Les effets de la présence humanitaire

Les acteurs humanitaires, au moment de notre passage, ne ciblent pas les organisations locales au travers de leurs programmes d'aide. Une exception tout de même : les organisations paysannes (OP), mises en place par la *Food and Agriculture Organization* (FAO), et qui fonctionnent sur le principe du champs-école paysan (CEP). L'appui consiste à la diffusion de formation aux membres au travers de la mise en pratique de nouvelles techniques ou de la mise en culture de nouvelles semences, afin que les membres constatent par eux-mêmes les

résultats, et voient l'intérêt de les adopter et de les introduire dans leurs systèmes de culture le cas échéant. Mais le principal effet de la présence humanitaire dans la zone ne se situe pas à ce niveau, et est indirect. En effet, dans les villages se sont multipliées les dynamiques collectives telles que le « Groupement pour la promotion de la vie digne » (Bukombo), ou encore le « Groupement pour le développement économique des agriculteurs » (Kiroche). Il s'agit en fait d'ONG locales, qui voient le jour dans l'objectif d'obtenir des financements au travers de partenariats avec les ONG internationales. Elles se considèrent elles-mêmes comme « la société civile congolaise ». Cependant, leur rôle exclusif d'accompagnement et le statut de salarié du développement que tentent d'obtenir les initiateurs de ces groupements ne nous permet pas de considérer ces ONG locales comme des organisations locales. Bien que très présentes sur le terrain, et interrogées à plusieurs reprises dans le cadre d'entretiens, nous les intégrons pas au sein de notre échantillon.

De multiples innovations organisationnelles

C'est la diversité des modes de fonctionnement des organisations locales qui interpelle dans un deuxième temps. Celles-ci proposent des modalités de contribution et de rétribution adaptées aux besoins de leurs membres, aboutissant à des innovations organisationnelles diverses. Sur ce terrain, nous rencontrons donc beaucoup d'organisations locales dites hybrides, qui juxtaposent plusieurs modalités classiques de fonctionnement, mais aussi des collectifs dont les règles de gestion des ressources sont spécifiques aux personnes en situation très précaire. C'est notamment le cas dans les sites de déplacés ou les zones très affectées, où des organisations locales émergent et perdurent, que nous considérons comme des organisations locales de survie. Si à première vue leurs modalités de fonctionnement se rapprochent des ATC, les revenus obtenus n'alimentent pas une caisse. La moitié de l'argent gagné pendant la journée est distribuée à chacun des membres pour que ceux-ci puissent se nourrir le soir, tandis que l'autre moitié est remise à l'un des membres (à tour de rôle), pour tenter d'acheter des vivres en gros (et donc faire des économies d'échelle), ou tenter de lancer une micro-activité commerciale. Ces dispositions, qui permettent aux membres sans autres moyens de subsistance de survivre, se rapprochent un peu des tontines.

3.4.2 Les formes d'organisations locales que nous retenons pour la RDC

La plupart des organisations locales que nous rencontrons sur le terrain sont donc soit le fruit de la nécessité - en tant qu'ultime levier pour les populations démunies - soit la résultante d'appuis humanitaires - sous forme d'organisations de producteurs, ou encore sous forme d'ONG locales induites par mimétisme. Sur ce troisième terrain de recherche, nous avons toutefois pu identifier 7 types d'organisations locales. Nous avons déjà mentionné les OP, issues d'un ancien appui ou d'un appui actuel. Nous retrouvons des tontines, des CdS et des CdC. Ces dernières sont d'ailleurs fréquentes sur ce terrain. Les AET, également relativement fréquentes, ont cependant pâti des déplacements multiples des populations, tout comme les tontines. Les ATC sont majoritairement représentées par les organisations locales dites de survie, présentes dans les sites de déplacés. Les Associations d'Investissement Collectif (AIC) sont quant à elles des organisations locales que nous n'avons retrouvées qu'en RDC. En effet, si elles ont existé en RCA, elles avaient changé leur mode de fonctionnement au moment de notre passage. En RDC, les membres de celles-ci réalisent un investissement collectif (matériel, animaux, restaurant/boutique), qui a pour but la fructification de l'épargne par le lancement d'une nouvelle activité. Cela peut être utilisé pour recapitaliser, lorsque la capacité individuel à investir a diminué du fait de la crise, mais aussi pour valoriser une main d'oeuvre disponible, celle des déplacés accueillis, qui peuvent être mobilisés en échange du logement et de la nourriture fourni par le ménage hôte. Par ailleurs, nous avons identifié des organisations locales hybrides, telles que les AEI adossées à des TT, ou les CdS qui viennent compléter le fonctionnement d'une AET, comme en RCI. Nous rencontrons également des CdS ajoutées à des APP, qui permettent de limiter les risques lorsque le matériel échangé ne permet que des revenus aléatoires, et des AET liées à des APP, où les membres possédant du matériel en troquent l'usage contre la force de travail des autres membres.

Ce troisième et dernier terrain complète les éléments de réponse que nous pouvons apporter à la question de recherche au travers des deux premiers terrains. En effet, ce sont à la fois des problèmes économiques et des problèmes sociaux qui affectent les populations. Les communautés étant continuellement confrontées à des flux entrants et sortants, les déplacements multiples étant courants, les informations produites sur ce terrain vont permettre de voir dans quelles mesures les organisations locales parviennent à faire face à la dispersion de leurs membres, ou à un grand « *turn over* » des membres. Les 3 sous-zones pourraient

mettre en évidence les différents stades de développement des organisations locales (ré-émergence, fonctionnement « normal », évolution du fait des déplacements des membres). Les différences de contexte selon les 3 sous-zones entraînent également une disparité de situation pour les personnes. Ainsi pourrions-nous mettre en relation formes organisationnelles et profils des membres de façon claire.

Nous venons de présenter tour à tour les spécificité de chacun des trois terrains en post-post-conflit que nous avons sélectionné pour mener cette recherche. Ils ont toutefois pour principal point commun d'être, au moment de la production de nos données, en situation de post conflit. Cela entraîne l'apparition de nombreuses similitudes, tant au niveau de certaines données générales, qu'à l'échelle individuelle. Sur le plan économique, une majorité des personnes rencontrées ont dû cesser leurs activités, pour un temps plus ou moins long. Plusieurs causes à cela : fuite en brousse, déplacement vers d'autres zones, fermeture des filières ou arrêt des échanges économiques. Dans tous les cas, les ménages sont confrontés à la perte de tout ou partie de leurs moyens d'existence (pillage, racket, déplacement), ainsi qu'au ralentissement de l'économie à l'échelle de la zone. Face à cela, on observe, au moment de la collecte des données, une reprise différenciée des activités selon les ménages. En plus de relancer les activités et de restaurer des moyens d'existence décents, les personnes doivent faire face à un certains nombres de risques : domestiques (maladie, dépenses imprévues, décès), sur l'activité (aléa climatique, ravageur, perte des revenus), sécuritaires (reprise des exactions, nouvelle fuite en brousse, nouveaux pillages). La plupart des risques perçus, exprimés par les personnes interrogées, sont similaires d'un terrain à un autre. Par ailleurs, le conflit, en provoquant la dissolution du lien social, a également fait se désagréger les normes qui régissaient et régulaient la vie dans les villages. De ce fait, les comportements « anormaux » tels que les pillages, la perpétration d'exactions, la prise des armes pour se protéger, deviennent chose courante, et se font en toute impunité. Cette impunité est notamment permise par l'absence de structures étatiques dans la zone, par le départ, dans bon nombre de cas, des autorités locales, représentantes du pouvoir de l'Etat ou du pouvoir coutumier. Puisque les institutions locales sont mises à mal, le manque de structure coercitive entraîne une perte de régulation qui peut conduire, de façon plus ou moins marquée, à la redéfinition des rapports de force dans les villages (tensions inter-générationnelles, tensions communautaires, tensions entre agriculteurs et éleveurs). Sur le plan des dynamiques collectives, malgré un historique différent, on observe que celles-ci sont plus ou moins

freinées dans leurs activités, voire qu'elles disparaissent du fait de la crise. Dans chaque cas, il existait des organisations locales avant la crise, et nous avons retrouvé certaines de celles qui persistent après la crise. Certaines organisations locales sont appuyées par des ONG, d'autres se sont développées spontanément, marquant par-là l'importance de ces dynamiques collectives pour les populations. Si l'on retrouve une diversité des modes de fonctionnement de ces collectifs sur chaque terrain, certains fonctionnements récurrents ont aussi été identifiés.

Au final, le déploiement de notre méthodologie sur les trois terrains a duré 17 mois au total. Cela a notamment conduit à l'obtention de deux échantillons, le premier à l'échelle des organisations locales - il s'agit d'un échantillon de 265 collectifs - le second à l'échelle des personnes - il est composé des résultats de 1799 enquêtes. Ces deux échantillons sont décrits respectivement dans les Annexes 8 et 9.

CHAPITRE 5 :

Les tendances transversales des contextes post-conflit

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté les spécificités de nos trois terrains. Ils se distinguent notamment par l'historique de structuration collective, les moteurs de la crise et le déroulement du conflit, ainsi que les modalités de fonctionnement de certaines formes d'organisations locales identifiées et leur fréquence. Mais au-delà de ces singularités, certaines analyses à l'échelle des organisations locales et à l'échelle des personnes révèlent des processus similaires par rapport à la disparition, l'évolution ou l'émergence des dynamiques collectives, ainsi que leurs fonctions et leurs effets sur les populations. Ce sont ces analyses qui reflètent les tendances transversales de la résilience collective socialement soutenable que nous présentons ici. Pour cela, nous mobilisons les données des trois terrains, dont les modalités de production ont été développées dans les Chapitres 3 et 4. Les analyses qualitatives de ce chapitre portent principalement sur les informations issues des focus-groups, des entretiens semi-directifs, mais aussi de certaines données produites par les enquêtes. A l'échelle des organisations locales, les exemples et les témoignages retranscrits à titre d'illustrations proviennent d'analyses faites à partir des organisations locales qui existaient avant la crise et qui existent toujours après la crise, mais également des organisations locales qui ont disparues (lorsque nous avons pu les identifier)¹³³, et des organisations locales qui émergent (qui naissent après la crise, souvent en réaction à celle-ci)¹³⁴. A l'échelle des personnes, ce sont principalement les parcours et les récits des personnes membres des organisations locales qui nous permettent d'étayer nos propos.

Ainsi, dans une première section, nous mettons en évidence les principales évolutions des organisations locales et proposons notamment une caractérisation de ces évolutions en termes de fonction et d'orientation stratégique. La deuxième section aborde l'analyse du rôle des

¹³³ Comme mentionné dans le Chapitre 3, les organisations locales disparues ne sont pas comptabilisées dans notre échantillon car elles ont été identifiées au travers d'entretiens avec des anciens membres, et n'ont pas pu faire l'objet de FG (du fait de la dispersion des membres la plupart du temps, du manque d'intérêt à se regrouper pour répondre à nos questions à propos d'une dynamiques qui n'a pas perduré, ou encore de la tension entre les anciens membres).

¹³⁴ De même, les organisations locales émergentes n'ont pas été comptabilisées dans notre échantillon. En effet, puisque notre question de recherche concerne la résilience collective, ces organisations locales qui n'existaient pas encore durant la crise ne peuvent pas constituer notre matériau premier d'analyse. Ces informations sont de plus à manier avec précaution, et la fiabilité des données doit être vérifiées, car les nouveaux groupements peuvent être une tentative de capter l'aide humanitaire. Ainsi, ce n'est pas le phénomène d'émergence en soi que nous analysons, mais ce que ce phénomène reflète de la situation des populations et des enjeux post-crise, nous permettant ainsi de mieux appréhender les trajectoires des organisations locales et leurs évolutions avant et après la crise. Ces organisations locales qui émergent sont également révélatrices des nouvelles formes organisationnelles adaptées aux besoins des membres.

organisations locales dans le relèvement des populations, c'est à dire la façon dont les organisations locales sont mobilisées par celles-ci, tant sur le plan économique que socio-politique. Enfin, nous interrogeons les effets des appuis humanitaires qui font la promotion des dynamiques collectives en comparant les dynamiques spontanées et les dynamiques suscitées par les programmes d'aide. L'analyse qualitative des changements à l'échelle des organisations locales comme à l'échelle des membres nous permet de saisir les enjeux liés à la résilience collective socialement soutenable.

1. Les organisations locales face à la crise : évolution des structures, évolution des actions collectives

De toute évidence, les contextes de crise que nous considérons affaiblissent beaucoup les organisations locales. Toutefois, au cours de notre production de données, nous avons pu identifier des organisations locales qui perdurent malgré le conflit, comme mentionné dans le Chapitre 4. Les trajectoires de ces collectifs depuis la crise révèlent des évolutions, qu'il convient de détailler afin d'en saisir les ressorts. Nous abordons dans une première sous-section les principales causes de disparition des dynamiques collectives, avant de présenter les phénomènes à l'oeuvre au sein des organisations locales qui persistent à fonctionner, dans une deuxième sous-section. Les changements dans les modalités de fonctionnement, que nous relevons tout d'abord, sont appréhendées au travers des décisions collectives que représentent les orientations stratégiques et la gestion des risques par l'organisation locale. Ces décisions collectives ne peuvent qu'être liées à l'évolution du contexte, mais aussi à l'évolution de la situation de la population, c'est pourquoi la troisième sous-section met en perspective les évolutions que nous avons caractérisées et la réponse aux besoins des membres.

1.1 Les causes qui participent à la disparition des organisations locales en contexte post-conflit

Il y a disparition d'une organisation locale lorsqu'il y a arrêt des actions collectives et dissolution de la structure collective. L'identification de ces organisations locales disparues - nous avons recueilli des informations précises sur 27 d'entre elles au total, réparties sur les trois terrains - s'est donc faite au travers des témoignages des personnes qui appartenaient

auparavant à ces dynamiques collectives, souvent via les récits de vie de ces personnes. Les organisations locales disparues se distinguent de celles dites « coquille-vide » par le fait que ces dernières ont conservé leur structure. Les organisations locales coquille-vide développent souvent des discours dont la fiabilité est à vérifier avec encore plus de minutie que les organisations locales disparues. En effet, questionnés sur les causes de l'arrêt de fonctionnement de l'organisation locale, les membres accusent facilement la crise, mais ces structures peuvent tout aussi bien être le vestige d'un ancien appui, dont la cessation des activités est bien antérieure à la période de conflit que nous considérons. Parfois, ces organisations locales n'ont même jamais fonctionné, et font en fait partie des « générations spontanées » d'organisations locales qui n'ont d'existence qu'au moment de notre passage, dans une tentative de capter l'aide. Les causes de disparition des organisations locales sont à trouver parmi les éléments qui participent au processus d'émergence et/ou de construction de l'organisation locale, présentés dans le Chapitre 2, dont la remise en cause entraîne le dysfonctionnement puis l'arrêt des actions collectives et la dissolution de la structure. Nous présentons tout d'abord les disparitions qui sont liées à la perte des ressources partagées, puis celles qui sont le fruit de la diminution de l'agencéité collective, et enfin celles qui découlent de l'impossibilité de développer certaines capacités d'action collective.

1.1.1 La perte des ressources partagées

La perte des ressources partagées au sein d'une organisation locale peut provoquer un frein au développement des capacités d'action collective et donc conduire à l'arrêt des actions collectives. Cette cause de disparition représente 13 cas rencontrés, parmi les 27 trajectoires d'organisations locales disparues identifiées. Il y a perte de ressources partagées lorsque les biens ou services auparavant mobilisables par l'organisation locale ne le sont plus, à la suite de la crise. C'est le cas lorsqu'un pillage a entraîné la décapitalisation de l'organisation locale, privant celle-ci de ses moyens productifs ou du moins des moyens nécessaires à son fonctionnement. De même, la perte de l'accès à une ressource productive après la crise ou à une infrastructure du fait de la destruction de celle-ci peut empêcher l'organisation locale de réaliser ses activités, lorsque ces dernières s'adossaient à cette infrastructure. Un exemple est présenté dans l'encadré 11. La dispersion des membres représente aussi un facteur direct de perte de ressources partagées, tout comme le ralentissement de l'économie lorsque celui-ci empêche la commercialisation des productions ou des marchandises de l'organisation locale. Nous considérons aussi les phénomènes indirects, c'est à dire les phénomènes qui touchent les

membres et qui ont des conséquences néfastes pour le collectif. En effet, il y a également perte de ressources partagées au sein de la dynamique collective lorsque les membres ne sont plus en mesure, ou ne veulent plus, mettre en commun les ressources qu'ils mettaient auparavant en commun. Par exemple, après des phénomènes de décapitalisation, les membres peuvent rencontrer des difficultés à trouver les liquidités nécessaires pour les cotisations, ou peuvent prioriser leurs activités individuelles par rapport aux travaux collectifs. Le ralentissement de l'économie local peut avoir des effets similaires : en freinant les activités des membres, ce ralentissement économique provoque un arbitrage plus sévère pour l'allocation de leurs ressources, pouvant pénaliser l'organisation locale. Les contraintes économiques poussent alors les membres à se désintéresser, au moins temporairement, de l'organisation locale, et donc à se démobiliser. Ces phénomènes indirects présentent les cas les plus fréquents de perte de ressources partagées, cas que nous illustrons notamment au travers de l'encadré 11 ci-dessous.

ENCADRE 11 : ILLUSTRATIONS DES ORGANISATIONS LOCALES QUI DISPARAISSENT DU FAIT DE LA PERTE DE RESSOURCES PARTAGÉES

Témoignage recueilli à Nyamilima, en RDC, en Avril 2014

« Nous on faisait de la vente groupée pour nos production avant cette guerre [la guerre du M23] et donc on était parvenu à construire une case de stockage. Cette commercialisation était importante pour obtenir de meilleurs prix. Pendant les affrontements, cette case a été détruite. D'autres maisons aussi, plus loin. Mais pour l'instant, nous n'avons pas de projet de reconstruire la case, l'important c'est les champs de chacun. En plus, les commerçants ne viennent plus dans la zone. Si nous voulons vendre, il faut aller vers le marché maintenant [i.e transporter les productions jusqu'à l'acheteur]. Il est encore compliqué de circuler sur cet axe et c'est souvent que nous risquons de devoir fuir à nouveau. Finalement nous verrons plus tard pour la case, maintenant chacun de nous fait comme il peut dans son coin. »

Témoignage recueilli à Bassaï, en RCA, en Septembre 2012

« Avant de partir en brousse, je faisais la tontine avec celles-là. C'est l'autre-là qui venait ramasser l'argent, chaque semaine. Certaines de nous avaient plusieurs mains [i.e certains membres cotisaient un montant équivalent à plusieurs fois le montant de base, pour recevoir plusieurs fois leur tour de tontine], on faisait comme ça arrangeait nos affaires. Une fois en brousse on a arrêté, on ne savait même pas où étaient les autres. Avec la réinstallation au village, j'ai recommencé mes activités et les autres aussi. Mais c'est pas assez. On n'a plus rien, il faut tout racheter. Alors quand la femme-là est venu pour ramasser l'argent à nouveau, j'ai dit non. Presque nous toutes on a dit non. Il n'y a plus l'argent pour faire la tontine, donc pour l'instant c'est tombé [i.e la tontine est arrêtée]. »

Bien que les exemples ci-dessus concernent la RDC et la RCA, plusieurs cas similaires ont été identifiés sur chacun des trois terrains.

Ainsi, nous venons de voir que la perte des ressources partagées, souvent causée par une incapacité des membres à maintenir leur engagement en liquidités, en nature ou en travail, peut entraîner la disparition de l'organisation locale. D'autres causes de disparition ont également été mises en évidence, dont notamment la diminution de l'agencéité collective.

1.1.2 La diminution d'agencéité collective

Une deuxième cause de la perte de capacités d'action collective peut se trouver dans la diminution de l'agencéité collective, comme nous venons de le mentionner. Cette cause de disparition représente 10 des cas rencontrés, sur 27 au total, elle est donc apparemment également très fréquente. Il y a diminution de l'agencéité collective lorsque les membres n'ont plus une vision commune sur les objectifs que devraient chercher à atteindre l'organisation locale, et ne veulent plus s'investir dans la dynamique collective. L'organisation locale perd alors son aptitude à fédérer. Cela arrive parfois lorsque le fait de mener une activités en groupe est considérée comme dangereuse au regard de l'environnement mais surtout lorsque les risques qui pèsent sur l'activité de l'organisation locale sont perçus comme trop importants. L'impossibilité de mener l'activité structurante initiale ou la perte de raison d'être de l'organisation locale du fait du changement du contexte peut empêcher les membres de coordonner leurs aspirations, comme par exemple lors de la fermeture d'une filière. De façon similaire, l'agencéité collective peut se voir diminuée du fait de la destruction d'une infrastructure ou de la disparition d'un service donnée, lorsque les objectif à moyens termes de l'organisation locale concernaient l'accès à cette infrastructure ou à ce service. Nous développons un exemple de ce cas de figure dans l'encadré 12. De même, la méfiance entre les membres, la contestation des rapports de force et/ou des modalités de fonctionnement de l'organisation locale par certains des membres peuvent provoquer, indirectement, une diminution de l'agencéité collective. Les membres ne sont plus en mesure d'exercer une pression les uns sur les autres pour que les règles de la dynamique collective soient respectées, et l'organisation locale disparaît.

Témoignage recueilli à Yéouli, en RCI, en 2013

« *Nous nous étions regroupés à plusieurs [femmes allochtones] pour faire du gari [i.e une semoule de manioc très fine, à distinguer de l'attiéké dont le processus de fabrication est bien connu des autochtones également]. Nous faisons sur commande pour Monsieur le Prefet, Monsieur le Président du Tribunal, la faction FARDC aussi. Nous gardions l'argent, que nous utilisions pour envoyer les enfants à l'école, car parfois nos maris oubliaient les frais d'écolage. Maintenant que l'école a été détruite, ça ne sert plus à rien, les enfants restent à la maison, et même c'est mieux pour question de sécurité. [...] Nous faisons encore un peu de gari, mais chacune de nous vend pour elle-même maintenant.* »

Témoignage recueilli à Kirotshe, en RDC, en Février 2014

« *Oui, avant la crise nous faisons la tontine, mais quand les rebelles [i.e le groupe du M23] sont venus jusqu'à Goma, on a tous pris la fuite. Même si nous sommes tous plus ou moins revenus, comme tout le monde s'est dispersé, nous n'avons pas repris la tontine. Avant on savait où chacun couchait, donc si il y avait un souci à régler, si l'un de nous ne payait pas, on savait où le trouver. Maintenant, avec la peur, tout le monde couche à droite et à gauche. Même notre voisin on n'est pas sûr qu'il n'aura pas quitté le lendemain. Donc on ne peut pas faire confiance, et on ne peut plus faire la tontine.* »

L'installation d'un climat de méfiance entre les membres peut être provoqué par plusieurs phénomènes. Premièrement, un écart important entre les situations économiques des membres peut faire douter les membres en relativement meilleure situation de la solvabilité des autres. Deuxièmement, la méfiance peut survenir, comme dans le cas présenté en encadré, du manque de pression sociale que l'on pense pouvoir exercer sur les autres, notamment lorsque les systèmes de régulation sont affaiblis par l'absence des leaders (autorités locales, chef de l'organisation locale) ou par la dispersion des membres. Troisièmement, la méfiance entre les membres peut aussi être une conséquence directe des conflits. C'est pas exemple le cas des tensions intercommunautaires qui ont conduit à la disparition de certaines organisations locales en RCI, ou des tensions inter-générationnelles en RCA et en RCI, qui là encore ont entraîné la disparition de certaines organisations locales. Les deux derniers cas semblent toutefois être les plus fréquents.

En plus de ces deux causes de disparition des organisations locales - la perte de ressources partagées et la perte d'agencéité collective - il arrive parfois qu'un contexte institutionnel défavorable s'installe après la crise, provoquant également une disparition de l'organisation locale.

1.1.3 La remise en cause des capacités d'action collective

Un contexte institutionnel défavorable remet directement en cause le développement de certaines capacités d'action collective, ce qui, au même titre que les facteurs de disparition présentés ci-dessus, va entraîner l'arrêt des actions collectives. En effet, des organisations locales peuvent être empêchées de fonctionner du fait du changement survenu dans les rapports de force au sein de la communauté suite à la crise. Par exemple, les autorités locales peuvent devenir défavorables à l'organisation locale, qu'il s'agisse d'anciens leaders ou de nouvelles personnes ayant accédées au pouvoir suite au conflit - comme cela peut être le cas dans certaines zones de RDC, ce que nous illustrons dans l'encadré 13. Les rapports tendus entre anciennes et nouvelles autorités locales provoquent alors la disparition de la dynamique collective. Les partenaires extérieurs peuvent aussi refuser de collaborer avec l'organisation locale, ce qui est également illustré dans l'encadré 13 ci-dessous. Dans ce cas-ci, les tensions intercommunautaires rejailissent sur les relations commerciales, malgré un long partenariat vieux de 10 ans. Un autre phénomène peut entraîner la remise en cause des capacités d'action collective : la contestation de l'organisation locale par les non-membres. Ce phénomène se produit lorsque certaines personnes sont en désaccord avec les modalités de fonctionnement de la dynamique collective. Cela pourrait suggérer un seuil de contestabilité, au-dessous duquel les non-membres s'accommodent de la présence de l'organisation locale, et au-dessus duquel celle-ci est contestée. Cette idée est reprise dans le Chapitre 7, en lien avec les nuisances que peut entraîner le fonctionnement de certaines organisations locales.

Témoignage recueilli à Nyahurangue, en RDC, en Avril 2014

« Ici c'est compliqué. Vous voyez, avant je faisais partie des notables dans ce village. Ma famille a toujours vécu ici. Mais avec la guerre nous ne savons plus qui est qui. Notre chef a quitté pendant les derniers événements [i.e la guerre du M23], quelqu'un d'autre a dit qu'il devenait chef à sa place. Avec les groupes armés qui rodent tout autour, nous ne pouvons que laisser faire vous comprenez. Nous tout ce qu'on veut c'est pourvoir reprendre les activités, être tranquille. Il faut savoir resté discret. On ne sait pas ce que pourrait dire le nouveau chef si nous nous regroupions comme avant pour travailler, il pourrait même croire que nous voulons contester, et ça ce ne serait pas bien vu. Donc on reste discret. »

Témoignage recueilli à Pata-Idié, en RCI, en Octobre 2013

« Avant nous achetions en gros des marchandises auprès des commerçants à San-Pedro ou même à Abidjan, et nous revendions au détail ensemble. Ça permettait d'augmenter notre petit commerce sans que l'argent soit complètement bouffé par le transport [i.e le transport est rentabilisé à partir d'un certain volume de marchandises]. En fuyant au Libéria on a tout perdu, il ne restait plus rien à notre retour. C'était difficile de reprendre le petit commerce, vu qu'il n'y avait pas d'argent, et qu'il fallait soutenir nos maris. [...] Il n'a pas été possible de prendre la marchandise à crédit, car qui aurait fait ça pour nous ? Les grossistes, les transporteurs, ce sont tous des étrangers, ils ne veulent pas nous aider nous, ils n'aident que leurs frères. Maintenant, ils se méfient même de nous alors que nous avons acheté chez eux pendant près de 10 ans. La guerre a fait qu'on ne peut plus s'entendre. »

Dans chacun de ces cas de figure qui relèvent d'une modification du contexte institutionnel, l'organisation locale n'est plus en mesure soit de rétribuer les membres selon leurs besoins, soit d'inciter la confiance des partenaires extérieurs, soit de gérer un conflit interne. Elle est donc amputée de certaines de ses capacités d'action collective. La disparition de l'organisation locale en raison de la remise en cause des capacités d'action collective représente seulement 4 cas sur les 27 rencontrés. Mais bien que nous n'ayons pas rencontré ces cas de façon fréquente, cela reste selon nous une des causes de disparition des organisations locales non négligeables. En effet, la difficulté de retrouver des collectifs disparus - la dispersion des membres notamment - fait que les dynamiques collectives identifiées ne sont a priori pas représentative de l'ensemble des organisations locales qui ont disparues. Nous n'avons cependant pas d'autres sources d'informations à ce sujet, puisque les organisations locales ne sont pas recensés et ne font pas l'objet d'enregistrement auprès des services techniques ou de la Préfecture, à quelques rares exceptions près. De plus, les informations sur les changements à l'œuvre au niveau institutionnel peuvent être délicates à produire, puisqu'il est souvent très difficile pour les populations de remettre en cause les nouvelles normes et/ou les nouvelles figures d'autorités qui ont causé, directement ou indirectement, la disparition de l'organisation locale. Enfin, les différentes causes de disparition sont parfois imbriquées les unes dans les autres. Par exemple, des témoignages

montrent que des membres préfèrent allouer le peu de ressources qu'il leur reste à leurs activités propres, au détriment de l'organisation locale, mais ce choix peut être contraint par un environnement institutionnel défavorable ne permettant pas d'atteindre l'objectif des membres via l'organisation locale. Ces derniers décident de ce fait d'abandonner la dynamique collective pour éventuellement chercher un autre moyen de satisfaire leurs besoins. Nous sommes alors face à un cas de perte de ressources partagées qui s'explique par une diminution de l'agencité collective, qui s'explique elle-même par un environnement institutionnel défavorable. Cet ensemble de facteurs doit nous obliger, selon nous, à nuancer les fréquences respectives des différentes causes de disparition identifiées.

1.1.4 Synthèse des chocs subis par les organisations locales dans nos contextes post-conflit

Nous synthétisons dans le tableau 15 (voir infra) les différents chocs subis par les organisations locales, qui ont causé la disparition de certaines organisations locales. Nous étayons chacun de ces chocs par un exemple, afin de rendre plus concret notre propos et de mettre en évidence les différents cas de figure rencontrés sur les 3 terrains.

Malgré le contexte de crise qui affaiblit considérablement les organisations locales, certaines persistent et sont toujours présentes au moment de notre passage. C'est d'ailleurs l'enjeu de notre recherche : appréhender les processus de résilience collective face aux conséquences de la crise, c'est à dire face aux chocs que nous venons d'énumérer. De ce fait, nous nous intéressons dans ce qui suit aux organisations locales qui ont subis les mêmes chocs que ceux décrits ci-dessus, mais que les membres sont parvenus à dépasser, à trouver une solution alternative ou encore à modifier les modalités de fonctionnement de la dynamique collective pour que celle-ci se conforme mieux au nouveau contexte. Dans ce qui suit, nous présentons les évolutions constatées au sein des organisations locales depuis la crise, parmi celles qui continuent de fonctionner au moment de notre passage.

TABLEAU 15 : SYNTHÈSE DES CHOCS SUBIS QUI ONT CONDUIT A LA DISPARITION DES CERTAINES OL IDENTIFIÉES

Conséquences de la crise (1)	Cause de la disparition (2)	Type de lien entre (1) et (2)	Exemple
Ralentissement de l'économie locale	Perte des ressources partagées	Direct ou indirect	Un collectif qui avait pour objet la vente de savon artisanal mais qui disparaît car il n'a plus les moyens d'acheter les matières premières pour confectionner le savon du fait de la raréfaction des commerçants et de la montée des prix (RCI).
Destruction d'une infrastructure / Perte d'accès à une ressource productive		Direct	Une organisation locale dont les membres s'organisaient autour de la mise en valeur d'un bas-fond rizicole qui disparaît parce que ces bas-fonds sont accordés à de nouvelles personnes (RCA).
Décapitalisation de l'OL		Direct	Un collectif qui possédait un moulin à manioc qui disparaît du fait du vol de la machine par des pillards (RDC).
Dispersion des membres		Direct	Un collectif qui fonctionnait dans un village donné et qui disparaît parce que tous les membres ont dû fuir le village pour une longue période, et la fuite les a conduit dans différents sites de déplacés, éloignés les uns des autres (RDC).
Décapitalisation des membres		Indirect	Un collectif qui fonctionnait à partir des cotisations des membres et qui disparaît à cause de l'impossibilité de ceux-ci de continuer les versements du fait de la perte de leurs moyens d'existence (RCA).
Dispersion des membres	Diminution de l'agencité collective	Indirect	Un collectif qui permettait aux membres de mettre en commun leur force de travail et qui disparaît parce que les membres considèrent que le fait de ne plus être dans leur village (cas de déplacement) ne permet pas de garantir le respect des règles, car tous les responsables ne sont plus présents (RDC).
Destruction d'une infrastructure / disparition d'un service		Indirect	Un collectif qui permettait à ses membres d'accéder plus facilement aux soins en cas de besoin via des cotisations et qui disparaît du fait de la destruction du dispensaire et de la désertion du personnel médical (RCI).
Arrêt de l'activité structurante / Perte de sa raison d'être		Direct ou indirect	Un collectif qui avait pour objet de faciliter l'accès des membres aux soins en cas de besoin via des cotisations et qui disparaît du fait de l'implantation de MSF qui dispense des soins gratuits (RDC).
Méfiance entre les membres		Indirect	Un collectif qui avait pour objet de rassembler les versements financiers des membres en vue de faire des achats groupés pour les cérémonies et qui disparaît parce que les membres ne se font plus confiance (RCI).
Risque important sur l'activité de l'OL		Direct	Un collectif qui fonctionnait à partir des cotisations des membres et qui disparaît à cause des risques de vol qui menacent la caisse de cette organisation locale (RCA).
Autorités locales défavorables à l'OL	Remise en cause des capacités collectives	Direct	Un collectif qui réalisait du charbon de bois et qui disparaît parce que les autorités locales ont reçu des pressions relatives à la conservation de l'environnement (RDC).
Méfiance des partenaires extérieurs vis-à-vis de l'OL		Direct	Un collectif qui obtenait des marchandises à crédit (via l'un des membres) pour faire du commerce au détail et qui disparaît parce que le fournisseur n'accepte plus de faire crédit en raison de la mise à l'écart de ce membre (RCA).
Contestation de la part des non-membres		Direct	Un collectif dont les membres s'organisaient pour mettre en valeur une parcelle et qui disparaît après que les villageois aient contestés leur droit d'usage sur la parcelle (RCI).

1.2 Orientations stratégiques et gestion des risques : l'analyse des décisions collectives

Dans cette sous-section, nous analysons les décisions collectives qui ont été prises au sein des organisations locales suite à la crise. Tout d'abord, nous rappelons les modes de fonctionnement identifiés sur nos trois terrains, puis distinguons les évolutions des organisations locales selon leurs orientations stratégiques. Enfin, nous traitons de la gestion des risques de ces collectifs. Les orientations stratégiques et la gestion des risques permettent d'appréhender la façon dont ceux-ci tentent de faire face aux aléas auxquels ils sont exposés.

1.2.1 Rappel des modes de fonctionnements des organisations locales identifiées au cours de notre production de données

Dans le Chapitre 4, nous avons présenté les organisations locales rencontrées sur chacun des trois terrains. Malgré les spécificités de chaque terrain en termes de structuration collective, nous retrouvons des modalités de fonctionnement similaires. Nous les rappelons dans le tableau 16. Les cas des OP et des AGR/TA, lorsqu'il s'agit d'organisations locales appuyées par les acteurs humanitaires, sont traités plus loin dans ce chapitre.

TABLEAU 16 : MODE DE FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTES FORMES D'ORGANISATIONS DE NOTRE ECHANTILLON

Type d'OL	Modalités de fonctionnement	Principal intérêt pour le membre	Mode de contribution	Mode de rétribution
Association d'échange de travail (AET)	Chaque membre à tour de rôle reçoit les autres membres afin de leur faire faire un travail personnel, selon un calendrier précis.	Stimulation pour le travail ; Réalisation de travaux pénibles en groupe (construction maison, défriche et autres travaux des champs principalement)	Travail	Travail
Association de prêt de capital physique (APP)	Un ou plusieurs membres ayant des biens (matériel, animaux) les mettent à disposition des autres membres pendant une période donnée afin qu'ils en bénéficient. Ceci peut se faire en échange d'un travail ou à titre de don.	Amélioration des activités individuelles, amélioration des revenus.	Biens (pour les membres qui possèdent) et travail (ou rien) pour ceux qui empruntent	Travail ou rien (pour les membres qui possèdent) et biens / argent pour ceux qui empruntent
Association de travail collectif (ATC)	Les membres réalisent un travail collectif, rémunéré par une tierce personne. La somme collectée est généralement distribuée aux membres, mais une partie peut également alimenter une caisse.	Obtention de revenus, gain de nouveaux contrats, parfois revendications de droits.	Travail	Argent (parfois reconnaissance, accès à de nouveaux droits)
Caisse de solidarité (CdS)	Chaque membre verse une somme fixée (identique pour tous les membres ou parfois selon ses moyens) dans la caisse. L'argent est alloué aux membres le sollicitant pour des cas de maladie, de décès, d'accouchement, de mariage.	Sécurité en cas de dépense imprévue ; Filet social collectif, entraide.	Argent	Argent
Tontine (TT)	Chaque membre cotise une somme fixée, et à tour de rôle un membre reçoit la totalité de la somme. Un cycle de tontine correspond à la période nécessaire pour que tous les membres aient reçu le montant collectif.	Epargne (éviter de dépenser) ; Investissement (avoir une plus grosse somme au moment de la dépense) et donc possibilité de recapitalisation.	Argent	Argent
Caisse de célébration (CdC)	Chaque membre verse une somme fixée dans la caisse (les membres peuvent verser des sommes différentes les uns des autres mais la somme reste généralement la même pour un membre donné), cette caisse est redistribuée et allouée à des achats groupés pour les fêtes (Noël, Pâques). La date de la mobilisation de l'argent étant connue (fêtes fixes), la caisse peut être utilisée pour allouer des crédits, généralement à des personnes extérieures au groupe.	Epargne ; Economie d'échelle pour les fêtes.	Argent.	Produits (aliments et/ou vêtements pour les fêtes) + Argent.

Type d'OL	Modalités de fonctionnement	Principal intérêt pour le membre	Mode de contribution	Mode de rétribution
Association d'investissement collectif (AIC)	Les membres réalisent un investissement collectif (matériel, animaux, restaurant/boutique).	Fructification de l'épargne / du surplus de revenus ; Obtention de revenus/lancement d'une activité (dilution des risques, baisse du niveau d'investissement individuel) ; Recapitalisation.	Argent / Argent + Travail.	Argent.
Association d'échange d'informations (AEI)	Cela concerne les membres ayant la même activité généralement. Les membres se réunissent pour échanger des informations telles que les prix, les fournisseurs fiables et non fiables, les bons marchés, etc. Cela donne parfois lieu à des achats ou des ventes groupés.	Améliorer l'activité, amélioration des revenus.	Informations	Informations
Organisation de producteurs (OP)	Les OP sont diverses, mais souvent issues d'un appui humanitaire. Elles concernent les producteurs (agriculteurs ou éleveurs) et peuvent se focaliser soit sur la formation (champ-école) soit sur la production (parcelle supplémentaire collective dont la production et/ou les revenus sont redistribués), soit sur l'achat d'intrant ou de matière première (achat groupé) soit sur la commercialisation (stockage et vente groupée).	Amélioration des revenus ; Amélioration de la productivité ; Réalisation d'économie d'échelle ; Amélioration du pouvoir de négociation (vente des produits).	Argent + Travail.	Argent + Produits (la plupart du temps).
Activité génératrice de revenu et tontine améliorée (AGR/TA)	Ces associations, qui émergent du fait de l'appui humanitaire, visent à regrouper les membres autour d'un travail collectif rémunérateur et d'une caisse permettant à la fois la prise de crédit par les membres et à la fois une caisse de solidarité (obtention d'une petite aide financière en cas de difficulté / d'un évènement particulier).	Obtention de revenus ; Aide à la recapitalisation.	Argent + Travail.	Argent.

La liste des formes organisationnelles collectives ci-dessus est un peu différente des collectifs qui existaient avant la crise, comme nous l'avons déjà souligné dans le Chapitre 4. Bien qu'il y ait des phénomènes d'émergence de nouvelles organisations locales, que nous aborderons par la suite, la plupart émanent d'anciennes dynamiques collectives. Celles-ci ont dû évoluer pour pouvoir perdurer et mieux correspondre au nouveau contexte post-conflit. Ces évolutions sont à mettre en lien d'une part avec le choc et les nouvelles opportunités et contraintes du contexte post-conflit, dont nous venons de parler, et d'autre part de la perception et de la gestion des risques.

1.2.2 Perception et gestion des risques menaçant l'organisation locale

Nous supposons que dans les contextes incertains que constituent les situations de post-conflit, les risques et leur gestion par les organisations locales représentent un aspect important des décisions collectives. Si se regrouper et faire fonctionner une dynamique collective peut en-soi s'avérer une solution face à des risques perçus à l'échelle individuelle, celle des membres¹³⁵, nous n'aborderons ici que les risques collectifs, c'est à dire les risques qui peuvent affecter l'organisation locale. Cette entrée par les risques collectifs est délicate, car il s'agit d'aspects peu visibles. En effet, ceux-ci ne sont pas toujours exprimés comme tels par les membres au cours des entretiens ou des focus-groups. Si nous avons au tout début imputé cela à un manque d'informations (ex: si je ne connais pas l'existence de la maladie qui attaque telle culture, je ne la perçois pas comme un risque) ou à la résignation (à quoi bon parler de ça si je ne peux rien faire ?) nous avons progressivement constaté que les organisations locales évoluent en prenant en compte un certains nombres de paramètres, consciemment ou non, qui s'apparentent selon nous à cette gestion des risques. La gestion des risques par une organisation locale se met en place en fonction des risques perçus et non des risques objectifs, c'est pourquoi nous avons fondé nos analyses en partie sur les discours des populations mais aussi sur les observations que nous avons mené au niveau des trajectoires des organisations locales pour une autre partie. Une attention particulière a été accordée à la compréhension de ces trajectoires, comme mentionné dans les Chapitres 2 et 3, pour tenter d'en extraire ce qui selon nous est lié à la gestion d'un risque.

¹³⁵ Cet aspect est abordé un peu plus loin dans le chapitre, lorsque nous interrogeons le rôle des organisations locales dans le relèvement des populations : le risque de manque de force de travail ou de liquidités ; le risque de s'endetter ; le risque de ne plus pouvoir accéder à certaines ressources, etc.

Les risques perçus

Tout d'abord, nous tentons de circonscrire les risques dont nous parlons, ces risques perçus par les populations comme pouvant affecter le fonctionnement de l'organisation locale à laquelle ils participent. Nous distinguons d'une part les risques exogènes, c'est à dire liés au contexte et à l'environnement dans lequel évolue la dynamique collective et d'autre part les risques endogènes, liés aux interactions entre les membres. Nous répertorions ci-dessous, dans le tableau 17, les différents risques exogènes et endogènes identifiés.

TABLEAU 17 : LISTE DES PRINCIPAUX RISQUES EXOGÈNES ET ENDOGÈNES IDENTIFIÉS

Risques exogènes	Risques endogènes
- Dégradation sécuritaire (pouvant conduire à la décapitalisation collective, à la mise en place de systèmes de taxation, à la dispersion des membres, à l'impossibilité de circuler)	- Désistement des membres, non-respect des règles
- Vols (productions au champ et matières premières, matériel, bétail, caisse, marchandises)	- Détournements de l'argent, accaparements du matériel ou des biens, abus d'autorité
- Concurrence, manque de débouchés, mévente	- Dysfonctionnements et conflits*
- Prédation / ingérence par les autorités locales, les groupes armés	- Hétérogénéité des aspirations des membres, de leurs valeurs, de leurs visions
- Aléas sur la production (aléas climatiques, ravageurs entraînant une perte de production ; panne ou perte du matériel entraînant l'arrêt de la production)	- Découragement des membres
- Perte des fournisseurs	
- Dégradation des infrastructures	

* Voir le document de l'AFDI intitulé *Les sources de conflit dans les OP* (Octobre 2010) pour une revue des éléments de discordance et des étapes conflictuelles qui apparaissent de façon générale entre les membres des organisations locales considérées.

Dans le tableau 17 ci-dessus, les risques sont classés selon la fréquence à laquelle ils ont été exprimés comme tels par les membres des organisations locales. Le fait qu'un risque soit mentionné dépend tout d'abord du degré d'exposition perçue (est-ce que je considère que cet aléa a de grandes chances de se réaliser) mais aussi de la sensibilité de la dynamique collective par rapport à ce risque. En effet, si toutes les organisations locales peuvent être confrontées aux risques endogènes listés ci-dessus, toutes ne sont pas concernées par certains risques exogènes. Par exemple, une AET ne sera pas sensible au vol, une TT ne sera pas soumise à la pression de la concurrence ou au manque de débouchés, une CdC ne sera pas touchée par un aléa sur la production collective. Les risques considérés comme les plus

fréquents sont donc ceux qui concernent le panel d'organisations locales le plus diversifié. Parmi les risques exogènes, il ressort principalement le risque de dégradation sécuritaire, avec toutes les conséquences que peut avoir une reprise du conflit sur les dynamiques collectives, puis les vols, et enfin les craintes en termes de résultats économiques du fait de la concurrence et du manque de client. Les principaux risques endogènes mentionnés sont l'absentéisme et le manque d'implication de certains membres, les cas de détournement d'argent et de matériel, et pour finir les conflits de pouvoir qui rendent difficile la prise de décision collective au sein de certaines organisations locales. Si celles-ci ne sont pas toujours en mesure de faire face aux risques et de s'en prémunir, comme nous l'avons mentionné, l'analyse des pratiques nous permet de mettre en évidence un certains nombres de risques perçus mais non exprimés, qui sont révélés par les évolutions décidées collectivement en suite à la crise. La gestion des risques à l'échelle collective est ainsi, selon nous, totalement imbriquée dans la réponse au choc. Parmi ces risques, nous retrouvons les conséquences de la crise, qui ont pu être des causes de disparition pour certaines organisations locales, comme nous l'avons vu plus haut, c'est pourquoi nous supposons que la gestion de ces risques est un élément fondamental de l'évolution des organisations locales en période post-conflit et de leur résilience.

Une typologie pour catégoriser les pratiques de gestion des risques

Dans un environnement incertain tel que celui qui a fait l'objet de cette recherche, il s'agit donc d'analyser les pratiques mises en place pour faire face aux risques tant endogènes qu'exogènes. Dans de nombreux travaux tels que ceux de Sautier (1989), de la Banque Mondiale (2000), de Dercon (2005), ces stratégies ont fait l'objet de typologie, comme nous l'avons vu dans le Chapitre 1. Par rapport aux propositions de ces auteurs, et du fait de la diversité des organisations locales considérées, nous avons choisi de distinguer d'une part les pratiques qui vise la mitigation : on se protège du risque en limitant la gravité des effets. Ces pratiques correspondent aux stratégies d'atténuation chez Sautier (1989), et permettent à l'organisation locale de diminuer sa sensibilité à ce risque, soit en diluant ce risque, soit en étant en mesure de réagir plus vite en cas d'aléa. De ce fait, nous ne distinguons pas les pratiques ex-ante et ex-post (ou « *coping* » selon les travaux de la Banque Mondiale en 2000 sur le sujet), car souvent les réactions ex-post sont permises par la mise en place de mesures spécifiques ex-ante, plus ou moins visibles et plus ou moins conscientes, mais qui ont un effet significatif. D'autre part, nous considérons les pratiques qui vise l'évitement : on prévient l'aléa en limitant sa probabilité de survenue. Nous regroupons dans cette catégorie ce que

Sautier (1989) appelle stratégies d'évitement mais aussi stratégies de contournement, car dans les deux cas, il s'agit pour l'organisation locale de limiter son exposition au risque. Dans le tableau 18, nous recensons quelques pratiques des organisations locales visant à gérer les principaux risques identifiés.

TABLEAU 18 : PRÉSENTATION DES PRINCIPALES MODALITÉS DE GESTION DES RISQUES PAR MITIGATION OU ÉVITEMENT A L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES

RISQUES		STRATEGIES DE MITIGATION	STRATEGIES D'EVITEMENT
RISQUES EXOGENES	Dégradation sécuritaire	- Changer le fonctionnement du collectif et le doter de nouveaux objectifs de façon à ne plus être sensible à la dégradation des infrastructures (CdS - RCI)	- Changer le fonctionnement de la dynamique collective pour éviter d'attirer l'attention (APP - RCA) - Se mettre sous la protection d'un groupe armé (CdC - RDC)
	Vol	- Diversifier les formes sous lesquelles sont gardées l'argent (CdC - RDC)	- Choisir prudemment la personne qui garde la caisse, changer fréquemment le lieu où la caisse est gardée (CdC - RDC)
	Manques de débouchées	- Proposer de nouveaux services / des travaux pénibles ou risqués / des travaux que personnes ne veut faire (ATC - RDC)	- Sélectionner des productions qui se conservent facilement et longtemps (OP - RCA)
RISQUES ENDOGENES	Manque d'implication des membres, désistement	- Réaliser deux parcelles collectives (sous-groupe de travail par affinités) ce qui permet de conserver la légitimité externe par rapport à l'ONG tout en gardant la confiance entre les membres (OP - RCA) - En cas de maladie, il devient obligatoire d'envoyer quelqu'un d'autre du ménage (AET - RCI)	- Restreindre le nombre de membres, exclure les membres non disponibles (AET - RCA) - Le membre reçoit son tour quand il a besoin et est conseillé pour maintenir ses activités et rester solvables (TT - RCI) - Suspender le fonctionnement en période de travail agricole c'est à dire en période de soudure où les liquidités sont moins disponibles (TT - RDC)
	Détournement, accaparement	- Répartir le matériel entre plusieurs membres (AGR/TA - RCI)	- Restreindre le nombre de membres, choisir des membres de confiance (APP - RCA)
	Conflits internes	- Faire départager par une tierce personne, une autorité locale reconnue par les parties prenantes du litige (CdS-RCI)	- Restreindre le nombre de membres, choisir des membres de confiance (AET - RDC)

Cependant, il arrive souvent que les pratiques mises en place permettent de se prémunir contre plusieurs risques à la fois. C'est par exemple le cas lorsque une ATC du site de déplacés proche de Bweremana (RDC) mentionne la crainte que le travail soit bâclé et donc que la réputation du groupe baisse, ce qui ferait perdre des contrats, et donc des revenus. Pour faire face à cela, celle-ci instaure de nouvelles règles qui permettent aux membres occupés ailleurs ou non intéressés par ces travaux de ne pas venir, en répartissant les revenus obtenus à l'issue de la commande selon la contribution en effort de chacun. Ainsi, cette ATC tente de s'assurer des débouchées tout en contournement le problème posé par le « manque de volonté » de certains membres. Globalement, certaines tendances se dégagent de ces modalités de gestion des risques. Premièrement, contre un risque exogène, il n'y a grand chose à faire selon les témoignages des membres. Bien qu'ils se considèrent comme impuissants dans leurs discours, nous observons que les modifications du fonctionnement des organisations locales, que nous détaillerons dans ce qui suit, permet à la fois de relever ces dynamiques collectives après la crise, mais aussi de les rendre moins sensibles aux risques de reprise des affrontements ou de vol. Contre un risque endogène, ce sont majoritairement des pratiques d'évitement qui sont mises en place, en excluant plus ou moins directement les personnes qui n'ont pas l'entière confiance des membres, ou qui ne sont pas considérées comme « capables » (capables d'assurer les travaux collectifs, capables de cotiser, etc). Ces modalités de gestion des risques endogènes seront par ailleurs questionnées sous l'angle des nuisances internes qu'elles peuvent produire, abordées plus loin sans ce chapitre. Pour le cas spécifique des organisations locales appuyées, nous remarquons que les AGR/TA et les OP n'expriment que peu de craintes vis-à-vis du fonctionnement futur de leur collectif. Il est possible que la présence de l'ONG soit rassurante et permette aux membres d'espérer la continuité des dynamiques collectives mises en place. Toutefois, nous verrons que les analyses présentées dans la suite montrent plutôt que les craintes ne sont pas exprimées car les membres n'accordent que finalement peu d'importance à la viabilité du collectif et à sa durée dans le temps. Non considérons que les perceptions des risques et leur expression constitue un indicateur révélateur d'une appropriation minimum de l'organisation locale par ses membres. En effet, de ces risques perçus découlent l'élaboration de règles pour se protéger (action collective 2) et ensuite de la mise en application de ses règles par les personnes possédant le contrôle de l'organisation locale (action collective 3), et donc le fonctionnement effectif de la dynamique collective vers une finalité choisie.

Ce sont les évolutions qui résultent des pratiques face au choc et face aux risques, i.e face à l'adversité, que nous voulons mettre en évidence maintenant.

1.2.3 Les orientations stratégiques : absorber, s'adapter ou se transformer

A partir des évolutions spécifiques à chaque organisation locale que nous avons pu identifier en reconstituant les trajectoires de celles-ci, nous avons distingué 3 évolutions différentes en fonction des actions collectives qui ont été modifiées. Ces orientations stratégiques représentent les effets visibles des décisions collectives prises suite à la crise. Selon nous, celles-ci permettent de saisir en partie comment certaines organisations locales ont réussi à dépasser le choc que constituait la crise et à persister en période post-conflit. Comme présenté dans le Chapitre 2, nous parlons d'absorption du choc lorsque seule la mise en œuvre des activités est modifiée (action collective 1). Nous considérons qu'il y a adaptation face au choc quand l'organisation locale modifie ses règles de fonctionnement (action collective 2). Enfin, les décisions qui conduisent à une modification de la répartition du pouvoir et du centre décisionnel (action collective 3) sont considérées comme une transformation suite au choc. Pour illustrer ces différents phénomènes, nous nous focalisons sur les dynamiques collectives qui fonctionnaient avant la crise et qui existaient toujours au moment de notre passage.

Premièrement, les orientations stratégiques dites d'absorption sont mises en place lorsque l'activité pratiquée collectivement avant la crise ne peut plus se dérouler dans le nouveau contexte (en lien avec les chocs subis répertoriés ci-avant) ou lorsque les membres dotent l'organisation locale de nouveaux objectifs. Ce type d'orientation stratégique représente 97 cas rencontrés, soit 37% de notre échantillon. Nous parlons par exemple d'absorption lorsque l'organisation locale garde une activité structurante similaire mais en modifiant les modalités de mise en œuvre : réduction de la fréquence des cotisations ou des travaux collectifs pour les TT, les CdS et les AET ; changement de production agricole pour les OP ou encore changement de services proposés par les ATC.

Deuxièmement, l'adaptation révèle de nouvelles opportunités ou de nouvelles contraintes, qui poussent les membres à changer les règles de fonctionnement. Ce n'est plus seulement le type d'activité menée ou les modalités de leur mise en œuvre qui sont modifiés, mais bien l'organisation entre les membres. Nous avons recensés 74 organisations locales dans ce cas, soit 28% de celles que nous avons rencontrées. En voici quelques exemples. A Beboye (RCA), après une période assez longue passée à vivre à l'extérieur du village, caché en

brousse, les membres d'une AIC ont repris leurs activités, mais de manière à ne pas attirer l'attention des pillards éventuels (recapitalisation lente) : les groupes dispersent les parcelles qu'ils cultivent, ce qui rajoute des temps de déplacement et diminue la productivité du travail, ou encore ils privilégient la vente rapide plutôt que les stocks des produits récoltés, ce qui diminue – mais sécurise - les bénéfices qu'ils obtiennent. En RCI, nous observons que l'obtention du statut de membre dans les CdS devient plus restrictive, et que ces organisations locales sont de ce fait plus exclusives. Auparavant, celles-ci correspondaient à des systèmes d'entraide généralement mis en place par les allochtones, à l'échelle de chaque communauté. De ce fait, avant la crise, la distinction entre membre et non-membres dépassait presque systématiquement les frontières du village. Dans la période post-conflit, les critères pour devenir membre repose toujours sur l'appartenance à une communauté, mais au niveau d'une aire géographique bien plus réduite. Par exemple, les Abrons de Gnato ont créé une caisse commune pour assister leurs membres. L'appartenance à l'organisation locale dépend donc à la fois de l'appartenance à la communauté (groupe des Abrons) mais aussi à celle du village (localité de Gnato). Les Abrons qui résident en dehors de Gnato et les villageois de Gnato qui appartiennent à un autre groupe ethnique ne sont pas intégrés comme membre.

Et troisièmement, les transformations correspondent à une modification du centre décisionnel de l'organisation locale, identifiée dans 94 cas (35% de notre échantillon). Généralement, nous observons ce type d'orientation stratégique lorsque de nouveaux membres prennent le pouvoir au sein de la dynamique collective. En RDC, et plus précisément à Kirotche, l'afflux de déplacés a conduit à la participation de certains d'entre eux dans les organisations locales dites de survie déjà en fonctionnement sur place. Ces nouveaux membres, parmi lesquels des chefs de leur village d'origine, se sont alors imposés pour coordonner les activités. Le même phénomène se produit lorsque le facteur qui limitait l'activité des ménages avant la crise n'est plus le même dans le contexte post-conflit. Nous parlons donc de transformation dans le cas de l'AET d'Ishasha (RDC), où c'était les membres qui avaient le plus de terre à mettre en valeur qui avaient également le plus de poids dans les décisions de l'organisation locale. Dans un contexte de pression foncière, avoir plus de terre signifiait jouir d'une position sociale plus élevée. Mais à leur retour d'Ouganda¹³⁶, avec l'arrêt des activités, les phénomènes de

¹³⁶ Ishasha se situe dans une zone frontalière avec l'Ouganda, ce qui explique que la plupart des gens se sont réfugiés là-bas au moment des affrontements entre le M23 et les forces gouvernementales. Des sites officiels avaient été installés pour accueillir ces réfugiés.

décapitalisation et une politique locale de redistribution des terres¹³⁷, le facteur limitant devient la force de travail disponible. En effet, la relance économique et le niveau de revenus ne dépendent plus de la superficie disponible mais bien de la superficie qu'il est possible de mettre en valeur grâce à la main d'oeuvre disponible au sein du ménage. Ce sont alors les membres avec le plus d'actifs familiaux qui se voient favorisés et qui exercent alors le pouvoir. L'AIC à Paoua (RCA) développée par des notables avant la crise autour de l'activité d'élevage de chèvres fournit également un autre exemple. En effet, si avant la fuite l'organisation locale était sous le contrôle de la personne ayant le rang le plus élevé parmi les membres (i.e. le Président du Tribunal), à leur retour c'est la personne qui détient encore quelques chèvres (i.e. le Secrétaire de la Préfecture) qui pèse dans les décisions collectives. C'est également le cas d'une partie des organisations locales qui reçoivent un appui, qui attirent de nouveaux membres et qui redéfinissent parfois les rapports de force, comme nous le verrons à la fin de ce chapitre.

Au final, ce triptyque absorption-adaptation-transformation forme un gradient en terme d'ampleur des changements effectués, de la profondeur des modifications qui ont eu lieu entre la situation ante- et post-crise. En effet, une modification de la répartition du pouvoir conduit souvent à une modification du système de régulation en parallèle, et une modification de ce système de régulation peut entraîner un changement dans la mise en œuvre des activités. Au-delà de la caractérisation de ces évolutions, une question reste un suspens à ce stade : qu'est ce qui est à l'origine de la mise en place d'un type d'évolution par rapport à un autre ? Cela dépend-t-il du contexte et de l'ampleur du choc subi, du niveau de capacités d'action collective, de la situation des membres ou encore des modalités de fonctionnement initiales ? Nous venons de d'aborder ce qui selon nous constitue les deux grands types de décisions collectives : la gestion des risques et l'orientation stratégique. Une interrogation subsiste : parmi ces différentes décisions, certaines sont-elles plus à même de garantir la résilience et la soutenabilité sociale des organisations locales ? Des éléments de réponses seront apportés au cours du Chapitre 6. Avant cela, nous cherchons ici à comprendre ce qui motive ces décisions. Nous supposons a priori que les modifications qui s'opèrent au sein des dynamiques collectives pour objet une meilleur réponse par rapport aux besoin des membres.

¹³⁷ Cette redistribution des terres, attribuées en partie selon l'ordre de retour des populations, aurait été orchestrée par le *Mwami* - chef coutumier à la tête du système de gestion des terres, comme mentionné dans le Chapitre 4 - à partir de Janvier 2014.

1.3 Les effets des décisions collectives : vers une meilleure réponse des organisations locales aux besoins des membres ?

Les décisions collectives ont un impact, nous l'avons vu, sur les actions collectives, qui ont à leur tour des répercussions sur les structures collectives. Pour comprendre les moteurs de ces processus, nous mettons en évidence dans un premier temps les trajectoires en termes de modalités de fonctionnement des organisations locales. Celles-ci permettent de mettre en lumière les modifications plus ou moins importantes dans l'aptitude des membres à contribuer. Dans un deuxième temps, nous nous intéressons aux potentiels changements de fonction qui sous-tendent ces modifications, et qui révèlent les nouveaux besoins des membres.

1.3.1 Une évolution des modes de fonctionnement des organisations locales

Comme nous l'avons rappelé plus haut, l'analyse des modalités de fonctionnement des organisations locales au moment où nous les avons rencontrées a permis de catégoriser celles-ci par type : les TT, les AET, les ATC, les OP, etc. De même l'analyse des modalités de fonctionnement des organisations locales avant la crise nous permet de les catégoriser selon les mêmes archétypes, et d'éclairer les trajectoires de celles-ci.

Des modalités de fonctionnement qui restent les mêmes

Les trajectoires les plus fréquentes parmi les 265 trajectoires reconstituées sont celles des TT qui continuent, après la crise, à fonctionner sur le même modèle, ce qui est le cas de 55% d'entre elles (se référer au tableau 19 infra). De même, parmi les CdC et les CdS rencontrées, ce sont respectivement 53% et 67% d'entre elles qui fonctionnaient de façon similaire avant le conflit. Même si elles ont conservé les grandes lignes de leur mode de fonctionnement, elles présentent souvent néanmoins des modifications en interne. Globalement, les tontines voient les montants de leurs cotisations diminuer, et leur fréquence augmenter. On peut illustrer cette tendance par le cas de Méré (RCI), où la tontine villageoise, qui comportait vingt-six membres avant la crise post-électorale, s'est muée, suite à la crise, en quatre petites tontines de six à sept personnes. Ces modalités de fonctionnement, par l'accumulation et la gestion rotative de l'épargne, répondaient auparavant à un besoin d'investissement. Après la crise, cette tontine devient alors un pourvoyeur de liquidités pour les besoins quotidiens, conformément aux préoccupations des membres. Pour les CdC comme pour les CdS, les

montants diminuent également. Pour ces dernières cependant, une autre modification est fréquemment relatée par les membres : les règles de décaissements. En effet, nous observons que les règles se durcissent au sein de beaucoup de CdS. Si auparavant un membre pouvait emprunter de l'argent face à un besoin, maintenant cela n'est possible qu'en cas d'urgence. De même, si auparavant les membres les plus en difficultés pouvaient se voir attribuer des dons, maintenant tout les membres sont sommés de faire leur maximum pour rembourser. De façon moins fréquente, certaines AIC et certaines AET continuent également de fonctionner selon le même modèle. Là encore, on constate généralement une baisse des contributions des membres, avec la mise en commun de plus faibles ressources. Pour les AET, les membres nous rapportent un espacement des temps de travail collectif, ou encore la diminution des travaux fait collectivement. Par exemple, à Bocaranga en RCA, une AET qui permettait à chaque membre d'avoir 1ha défriché par le groupe à tour de rôle, a fixé à 0,50ha les nouvelles obligations de travail au sein de l'organisation locale.

Modalités de fonctionnement hybrides, modalités de fonctionnement temporaires ?

La plupart des autres trajectoires montrent un changement dans les modalités de fonctionnement. Nous relevons de façon fréquente des AET qui deviennent des OP et des TT qui devient des AGR/TA. Ces évolutions, qui sont le fait d'un appui humanitaire, seront traitées à la fin de ce chapitre. Pour ce qui est des évolutions spontanées, ce sont 5 cas de figure que nous avons principalement mis en évidence. Premièrement, 64% des ATC sont devenues des organisations locales hybrides suite à la crise : ces collectifs rajoutent par exemple une CdS à leur fonctionnement initial, comme expliqué au travers du témoignage ci-dessous (cf encadré 14).

Cas de l'organisation locale de Kahira, en RDC - OL n° 219

A Kahira, les jeunes qui travaillaient comme manutentionnaires dans les mines de coltan s'étaient regroupés en ATC, pour pouvoir diluer les risques qui pouvaient les toucher individuellement. En effet, en cas de blessure, ils ne pouvaient pas travailler et se retrouvaient sans revenu pour la journée. Par ailleurs, ils pouvaient individuellement solliciter leurs familles en cas de difficulté, par exemple pour les soins, ou pour effectuer des dépenses plus importantes. Suite à de nombreux mouvements des groupes armés, il y a eu un afflux de déplacés dans la zone. Si auparavant ils pouvaient compter sur leur famille en cas de coup dur, les déplacés installés en famille d'accueil (celles-ci étant également les familles de ces jeunes) diminuent leur possibilité de recours. De ce fait, après les événements, ces jeunes ont maintenu leur organisation locale en mettant en plus en place une CdS. Cette caisse, approvisionnée chaque jour, permet de compenser en partie la baisse du soutien familial. C'est ainsi que l'ATC initiale est devenue une organisation locale hybride combinant ATC et CdS.

Deuxièmement, il arrive fréquemment que des CdC deviennent des CdS, comme c'est le cas pour 47% de ces type d'organisations locales à l'intérieur de notre échantillon. Les cotisations versées deviennent moins élevées, mais plus fréquentes, comme c'est le cas pour les TT mentionnées ci-dessus. L'argent réuni sert à dépanner certains membres face à une situation difficile, et non plus à faire de l'achat de vivres et de biens en gros pour les fêtes : l'horizon temporel dans lequel les membres se projettent à ainsi rétréci. Ensuite, une trajectoire que nous avons rencontré à de nombreuses reprises et celle des OP qui deviennent des AET (38%). En effet, dans un objectif de relance des activités agricoles, ce ne sont pas les parcelles collectives qui sont mises en valeur en priorité mais les parcelles individuelles de chaque membres, via le travail du groupe. Quatrièmement, si nous avons mentionné que les AIC pouvait conserver le même mode de fonctionnement près la crise, la plupart d'entre elles (35%) deviennent des APP. Avant la crise, les membres avaient réalisés un investissement commun, tel qu'un moulin à manioc, ou une presse à huile, un groupe électrogène, etc. Dans certains cas, celui-ci a pu être diminué, abimé ou volé du fait des pillages, ne permettant pas aux membres de relancer l'activités. En mettant en commun le matériel ou les biens sauvegardés, il reste parfois la possibilité de recapitaliser individuellement, comme en témoignent les membres d'une organisation locale rencontrée en RCA (cf encadré 15). Nous avons également rencontré des organisations locales adoptant un fonctionnement identique à celui-ci, en RDC, autour d'un cheptel bovin. Dans d'autres cas, nous constatons que les biens ont pu être mis à l'abri, mais que les membres préfèrent adopter une stratégie de discrétion. Plutôt que de continuer à offrir le service aux autres villageois, et ainsi exposer aux yeux de tous leur bien, ils utilisent la machine chacun à leur tour, de façon personnel comme levier

pour initier une nouvelle activité. Dans le cas d'un moulin à manioc par exemple, l'utilisation individuelle de la machine permet de commencer le commerce de farine de manioc. Le risque qui pèse sur le matériel est alors plus réduit selon les membres.

ENCADRÉ 15 : ILLUSTRATION DE LA TRAJECTOIRE D'UNE AIC QUI DEVIENT UNE APP

Cas de l'organisation locale de Paoua, en RCA - OL n° 42

Avant la fuite en brousse, plusieurs notables de Paoua avaient constitué une AIC, autour de l'élevage de chèvres. Chaque mois chacun d'eux réalisait une cotisation qui permettait l'achat d'une chèvre, qu'ils gardaient à tour de rôle. Les naissances étaient conservées dans le cheptel collectif. Occasionnellement, des bêtes pouvaient être vendus, notamment au moment de fêtes ou au moment où ces notables devaient se rendre à Bangui, ou encore quand le prix était bon. Les revenus obtenus étaient partagés entre les membres. Une grande partie de ce petit bétail a été volé pendant la crise, mais quelques chèvres ont toutefois pu être sauvegardées. Au moment de la réinstallation au village, un autre mode de fonctionnement est mis en place : les quelques bêtes restantes sont confiées à un membre, qui peut alors bénéficier des chevreaux (vente, constitution de son propre cheptel). Une fois qu'il y a eu une mise bas, le cheptel est confié à un autre membre, et ainsi de suite jusqu'à ce que chacun des membres ait pu en bénéficier.

Enfin, il arrive souvent qu'une TT devienne une organisation locale hybride, comme le révèlent 27% des trajectoires des TT. Il arrive par exemple que les membres de la TT, soit spontanément, soit par mimétisme peut être, adoptent des modalités de fonctionnement qui se rapprochent de la TA dont DRC faisait la promotion en RCA et en RCI. Ici encore, on constate une diminution des versements, et des règles plus strictes pour accorder certaines sommes d'argent à un membre qui en fait la demande. Pour d'autres, une AEI est juxtaposé au fonctionnement initial de la TT, de façon complémentaire, comme illustré en encadré 16.

ENCADRÉ 16 : ILLUSTRATION DE LA TRAJECTOIRE D'UNE TT QUI DEVIENT UNE ORGANISATION LOCALE HYBRIDE

Cas de l'organisation locale de Djouroutou, en RCI - OL n° 147

Djouroutou est un grand village sur la piste qui relie Tabou à Taï, qui constitue le carrefour entre l'axe principal et de nombreux axes secondaires qui mènent à des villages plus enclavés. De nombreux échanges de marchandises y sont réalisés quotidiennement. C'est dans ce village que nous avons rencontrés des femmes commerçantes, qui s'organisaient en TT avant les événements. Même si elles sont revenues relativement tôt chez elles après avoir fui quelques temps du fait des attaques menées depuis le Liberia, et bien qu'elles aient pu obtenir soit des crédits en marchandises auprès de leurs fournisseurs, soit de l'aide de leur famille, les activités ne reprennent que très lentement. En effet, le ralentissement économique qui caractérise la zone fragilise toutes les activités commerciales (problème de mévente). C'est alors qu'elles ont eu l'idée non seulement de reprendre la TT pour pouvoir soutenir leurs activités et conserver un minimum de capital mais aussi de développer des « réunions ». Celles-ci permettaient d'échanger des informations sur les fournisseurs, les prix, les autres commerçants et de se concerter sur les produits que chacune d'elles allait vendre. Se faisant, elles ont pu développer leur commerce en dehors de Djouroutou, en se déplaçant sur les autres marchés, chose qu'elles ne faisaient pas avant, et limiter ainsi les risques de perte. Leur TT est donc devenue une organisation locale hybride, composée d'une TT et d'une AEI.

Les trajectoires en termes de fonctionnement que nous venons de mentionner sont les plus fréquentes. D'autres existent cependant, mais représentent moins de 20% des trajectoires pour chaque type d'organisation locale donné. Nous avons notamment identifié certaines AIC devenant des ATC, lorsque les membres ont perdu l'investissement qui avait été réalisé avant la crise, généralement après une fuite. A leur retour, ils doivent relancer l'activité mais avec leur force de travail cette fois, car ils ne sont plus en mesure de payer des travailleurs. Nous illustrons ce cas de figure ci-dessous (cf. encadré 17).

ENCADRÉ 17 : ILLUSTRATION DE LA TRAJECTOIRE D'UNE AIC QUI DEVIENT UNE ATC

Cas de l'organisation locale de Kiseguru, en RDC - OL n° 249

Avant la guerre du M23 et ses conséquences, plusieurs hommes de Kiseguru avaient investi dans une petite unité de pressage d'huile de palme, au travers d'un investissement collectif et en employant des travailleurs journaliers. Ils avaient ainsi constitué une AIC. Parmi les personnes travaillant pour eux, une collectait les régimes de palmes issus de palmiers sauvages et de ceux plantés sur leurs parcelles, une autre, de confiance, achetait les régimes de palme aux autres villageois. A Kiseguru, ce commerce de noix de palme avait pris une importance fondamentale dans la vie de nombreux villageois. En effet, si quelqu'un devait faire face à une dépense de santé importante, il pouvait faire un crédit auprès des membres de l'AIC et rembourser par la suite en nature avec des régimes de palme, dont le nombre était fixé à l'avance. La violence des affrontements et la persécution de certaines personnes ont contraint les membres à fuir en Ouganda. A leur retour, il n'était plus possible d'utiliser la presse à huile, celle-ci ayant été volée et les autres installations abimées. Toutefois, ils parviennent à mobiliser leur ancien réseau pour ramasser et acheter à crédit des noix de palme, et tout en s'assurant le monopole sur cette activité, servant d'intermédiaires pour le compte d'un commerçant Ougandais. Ce dernier les rémunère selon le nombre de régimes collectés. Le collectif est donc passé d'un fonctionnement de type AIC à un fonctionnement de type ATC. Si l'investissement des membres ne se fait plus qu'au travers de leur force de travail, une caisse est toujours constituée pour allouer des crédits à certains villageois (ceux jugés solvables).

Par ailleurs, quelques TT deviennent des CdS, en diminuant les versements tout en conservant la même fréquence de cotisation. Au lieu de recevoir une somme d'argent comme dans une TT, les membres ne peuvent plus compter sur le collectif pour réaliser un petit investissement, mais en revanche peuvent se tourner vers ce dernier pour limiter la décapitalisation lorsqu'ils doivent faire face à une dépense imprévue. Enfin, sur le même principe que les ATC, certaines AET ajoutent à leur fonctionnement initial une CdS, après la crise. Cette caisse est cependant souvent mobilisée pour payer les repas collectifs, charge qui incombait auparavant au membre qui recevait les autres sur sa parcelle. Dans certains cas encore plus rares, ces repas collectifs ne constituent pas une priorité pour les membres, et la CdS peut alors remplir sa fonction de filet de sécurité lorsque l'un d'eux doit faire face à un aléa. Les fréquences de toutes ces trajectoires sont précisées dans la matrice de transition (tableau 19).

TABLEAU 19 : FRÉQUENCE DES TRAJECTOIRES DES ORGANISATIONS LOCALES EN FONCTION DE LEUR TYPE DE FONCTIONNEMENT INITIAL (% DES FOCUS-GROUPS)

		Fonctionnement de l'organisation locale avant la crise						
		TT	AET	OP	AIC	CdS	CdC	ATC
Fonctionnement de l'organisation locale après la crise	TT	55	0	0	0	0	0	0
	AET	0	14	38	0	0	0	14
	OP	0	32	58	19	0	0	0
	AIC	0	0	0	19	0	0	0
	CdS	17	0	0	0	67	47	0
	CdC	0	0	0	0	0	53	0
	ATC	0	6	0	19	0	0	14
	APP	0	1	0	35	0	0	0
	AGR/TA	1	33	0	8	33	0	7
	Hybrides	27	14	4	0	0	0	64
TOTAL		100	100	100	100	100	100	100

Synthèse des principales évolutions constatées

Face à cette multitude d'évolutions, trois tendances générales peuvent être soulignées plus particulièrement. Premièrement, nous observons une baisse des contributions de la part des membres. Qu'il s'agisse des TT ou des CdS qui réduisent le montant des versement, des AET qui diminuent le temps de travail demandé, ou encore des TT qui deviennent des CdS et des OP qui deviennent des AET, la plupart des modifications en termes de fonctionnement sont liées à une réduction de ce que les membres mettent en commun. Cela revient à une baisse des ressources partagées. Il existe toutefois quelques rares exceptions, qui confirment la règle. En RCA, en RCI et RDC, nous avons rencontré des TT qui, pour faire face au départ de certains membres qui ne pouvaient plus contribuer, ont augmenté le montant de leurs versements tout en gardant la même fréquence, afin de maintenir la capacité d'investissement permise par leur organisation locale. Deuxièmement, nous remarquons que ces évolutions conduisent à des fonctionnements plus exclusifs : l'obtention du statut de membre est dans bien des cas de plus en plus restrictive. Nous avons déjà mentionné le cas de la CdS de Gnato (en RCI) au début de ce chapitre, au sein de laquelle, avant la crise, le critère de cooptation étant l'appartenance

à l'ethnie des Abrons. Après la crise, les membres doivent remplir une double condition : être Abron mais aussi résider à Gnato. Nous avons également présenté le cas de Méré (toujours en RCI) ou la TT se scinde en plusieurs petits groupes. Ce phénomène a également été rencontré en RCA et en RDC. Cela s'explique en partie par le fait que la confiance entre les membres diminue, puisque ceux-ci ne peuvent pas se permettre de prendre de risque et de voir leur argent s'envoler dans le difficile contexte post-conflit auquel ils doivent déjà faire face par ailleurs. Comme la baisse des contributions, cela conduit *in fine* à la diminution des ressources partagées disponibles au sein de l'organisation locale. Sur le même principe, nous constatons également l'atomisation des CdS, en RCI et en RDC. Si les anciennes CdS tendent à disparaître, les autres types d'organisations locales semblent connaître un processus d'hybridation, et l'on voit des AET devenir des AET + CdS, des TT devenir des TT + CdS et des ATC devenir des ATC + CdS. Cette atomisation des CdS fait écho à la troisième tendance que nous avons identifiée : la complexification des modes de fonctionnement des organisations locales. Les dynamiques collectives hybrides qui se multiplient révèlent les modes de fonctionnements *ad hoc* adoptés par les membres de ces collectifs. Les modifications apportées constituent des innovations organisationnelles.

Ainsi, si certaines évolutions en termes de fonctionnement sont la conséquence de la baisse de l'aptitude des membres à contribuer, un autre facteur semble également influencer sur celles-ci, que nous recherchons dans les enjeux auxquels répondent les organisations locales, c'est à dire leur fonction.

1.3.2 Une évolution des fonctions des organisations locales

Pour mieux comprendre pourquoi les dynamiques collectives rencontrées ont connu de telles évolutions dans leurs modalités de fonctionnement, nous avons interrogé leurs fonctions, avant et après la crise. Nous ne traiterons ici que des évolutions spontanées, en dehors du cadre des appuis humanitaires. Celles-ci seront traitées par la suite, dans la prochaine section.

Les fonctions économiques : survie, subsistance et accumulation

Nous avons choisi de distinguer trois fonctions économiques principales : la survie, la subsistance et l'accumulation. Ces fonctions correspondent à ce que les membres attendent de l'organisation locale, autrement dit aux rôles que ces-dernières jouent par rapport à leurs moyens d'existence. Tout d'abord, la fonction de survie est le fait d'organisations locales qui

permettent directement à leur membre de trouver ou de retrouver un minimum de moyens d'existence, alors que ceux-là ne le pourraient pas, ou très difficilement, en l'absence de dynamique collective. Les ATC qui prennent place dans les sites de déplacés ou qui sont le fait de jeunes sans accès à la terre, les CdS qui s'adressent aux personnes âgées sans autre soutien, les TT qui visent à constituer un capital initial suffisant pour reprendre un commerce ou encore les APP qui consistent à se prêter le matériel indispensable à la relance d'une activité artisanale par exemple, sont des organisations locales de survie. Deuxièmement, la fonction de subsistance est caractéristique des collectifs qui permettent aux membres non pas de trouver des moyens d'existence mais de les maintenir, de les préserver face aux aléas. Ces dynamiques collectives agissent comme un filet de sécurité. Il s'agit par exemple des CdS (voire des CdC) qui permettent de limiter les décapitalisation nous l'avons dit, des TT qui assurent un minimum de trésorerie face à un ralentissement de l'économie locale, des AET qui limite les effets de la perte temporaire de force de travail sur les activités agricoles. Dernièrement, nous parlons de fonction d'accumulation lorsque l'organisation locale est mise en place pour développer les moyens d'existence des membres. C'est notamment le cas pour les AIC qui permettent aux membres d'investir une partie des revenus et de les faire fructifier, les OP qui permettent de valoriser différemment les productions ou encore les CdC qui sont utilisées pour placer de l'épargne. Cette épargne est alors rémunérée via les intérêts versés par les personnes, généralement des non-membres, qui prennent un crédit à partir de cette Caisse. Par ailleurs, nous reviendrons en détail sur l'ensemble des cas de figure présenté ici par la suite, lorsque nous traiterons du rôle des organisations locales dans le relèvement des populations.

Des fonctions économiques qui évoluent suite au conflit...

L'analyse de l'évolution des fonctions au sein d'une même dynamique collective, montrent que globalement, par rapport au gradient que nous avons identifié, le rôle des collectifs dans les systèmes d'activités se renforce, autrement dit que les besoins des membres sont de plus en plus importants. En effet, des organisations locales qui auparavant permettaient à leurs membres d'étendre des moyens d'existence déjà développés sont mobilisées, après la crise, pour sauvegarder les moyens d'existence restant. Ainsi la dynamique collective passe-t-elle d'une fonction d'accumulation à une fonction de subsistance. Sur le même principe, un collectif qui protégeait les moyens d'existence de ses membres en servant de filet de sécurité avant le conflit, se trouve être l'unique recours de ces derniers pour obtenir quelques revenus

après leur fuite. L'organisation locale passe donc d'une fonction de subsistance à une fonction de survie. Ce phénomène est illustré dans l'encadré 18. Dans certains cas, certes très rares, une organisation locale peut passer directement d'une fonction d'accumulation à une fonction de survie, lorsque les rapports sociaux et économiques ont subi des bouleversements de grande ampleur.

ENCADRÉ 18 : ILLUSTRATION DE L'ÉVOLUTION DES FONCTIONS ENTRE AVANT ET APRÈS LA CRISE

Cas de l'organisation locale de Gouzé (RCA)

Gouzé a longtemps été un haut lieu de la culture du coton. Des fils de grands planteurs avaient investi dans une charrue, et en empruntant les boeufs de leurs pères, ils obtenaient des revenus au travers de la location de l'attelage. Le bétail, comme la charrue, ont disparu pendant la crise. Les parents ne peuvent plus et ne veulent plus soutenir leurs fils comme ils faisaient auparavant : ils ont également décapitalisés, et la filière coton ayant été fermée, leurs revenus ont chuté drastiquement. Le conflit ayant également ravivé des tensions inter-générationnels, les fils veulent à tout prix conserver un minimum d'indépendance vis-à-vis de leurs parents. Ils décident alors de vendre leur force de travail en groupe pour constituer de nouveau un petit capital et garder un minimum d'autonomie. Si auparavant l'organisation locale servait à générer des revenus complémentaires alors qu'ils étaient pris en charge par leurs parents, maintenant la dynamique collective doit leur permettre d'assurer leurs subsistances, et ce n'est donc plus une fonction d'accumulation qui est attribuée à la dynamique collective.

Cas de l'organisation locale de Troya, en RCI - OL n° 174

Avant la crise, les femmes commerçantes autochtones qui avaient développé leurs activités de façon importante avaient également fondé une TT. La TT permettait de faire des investissements conséquents : l'une d'elle a lancé sa propre plantation (activité normalement réservée aux hommes) ; une autre a diversifié son commerce en achetant des ustensiles de cuisine en gros ; une autre encore a acheté une moto et l'a mise en gestion auprès d'un chauffeur permettant d'obtenir des revenus supplémentaires mais aussi de faciliter ses approvisionnements. Dans cette zone nous l'avons dit, nombreux sont les autochtones qui se sont réfugiés au Libéria pour fuir les événements post-électorales. Les stocks de marchandises des membres ont été pillés, et à leur retour ces femmes n'avaient plus de source de revenus. Même la plantation initiée par l'une d'elle était trop jeune pour pouvoir produire à ce moment-là. Or, en parallèle, leurs maris qui n'avaient plus l'habitude de donner un petit pécule pour les repas¹³⁸ ont également perdu leurs revenus. Si les femmes s'organisent toujours en collectif au moment de notre passage, ce n'est alors plus pour faire une TT mais une CdS. Cette caisse est alimentée principalement à partir de l'argent donné par le mari à certaines d'entre elles, et des revenus issues des ventes de biens, de pagnes, que chacune réalise (phénomène de décapitalisation pour faire face aux besoins). Les membres mobilisent la caisse quand il n'y a vraiment plus assez à la maison pour nourrir les enfants, et sont donc dans une logique de survie.

¹³⁸ Donner « de quoi manger » à l'épouse (ou à chacune des épouses dans le cas d'un ménage polygame) est une pratique courante entre mari et femme pour la prise en charge des dépenses liées aux repas et à l'entretien du foyer, charge qui revient habituellement à l'homme. Le montant de ce petit pécule, qui peut être quotidien, hebdomadaire ou mensuel est le fruit d'un arrangement entre la femme et son époux, en fonction des revenus du mari, de la confiance de celui-ci dans la capacité de gestion de sa femme, et des revenus éventuels de sa femme. Il arrive que les femmes rognent souvent sur ce pécule pour initier une activité, payer les frais liés à la santé, en fonction de la solidité des revenus de son mari et de la confiance qu'elle a en celui-ci pour s'acquitter des dépenses du ménage.

Ainsi, derrière l'évolution des modalités de fonctionnement des organisations locales que nous avons décrit précédemment, il y a notamment une évolution des fonctions du collectif. Dans les contextes post-conflit que nous considérons, les membres se retrouvent dans de nouvelles situations socio-économiques, ce qui fait émerger des besoins différents par rapport à la période ante-crise. Les évolutions des dynamiques collectives marquent l'ajustement de celles-ci à ces nouveaux besoins.

...ou des fonctions économiques qui restent similaires

Toutefois, certaines organisations locales conservent les mêmes fonctions. Il s'agit principalement des collectifs dont les membres ont été peu sensibles à la crise, ceux qui avaient déjà une fonction de survie avant le conflit, mais aussi ceux dont les membres se renouvellent. Ce dernier cas semble révéler une faible flexibilité de la structure collective, ce qui explique que les membres qui y participaient auparavant cessent leur implication en raison de l'évolution de leur besoin, tandis que de nouveaux membres y entrent, eux aussi poussés par des besoins qu'ils n'avaient pas avant. Si, comme nous le verrons plus loin, ce cas de figure concerne principalement les organisations locales appuyées, certaines dynamiques collectives spontanées connaissent le même phénomène (cf encadré 19).

ENCADRÉ 19 : ILLUSTRATION D'UNE ORGANISATION LOCALE QUI NE CHANGE PAS DE FONCTION MAIS QUI EST APPROPRIÉE PAR DE NOUVEAUX MEMBRES

Cas de l'organisation locale de Bishusha, en RDC - OL n° 252

A Bishusha, nous vous rencontré les membres d'une CdC. Auparavant comme au moment de passage, l'objectif est de faire fructifier l'épargne des membres par l'octroi de crédit aux non-membres. Les personnes qui participent à cette organisation locale sont rémunérées à part égale, à partir de la somme équivalente aux intérêts versés par les personnes ayant pris un crédit. Les membres se sont dispersés à plusieurs reprises en 2013, et la caisse a été vidée. Quand ils reviennent à Bishusha, les membres n'ont plus les moyens ni la volonté de remplir celle-ci à nouveau (le risque de non-remboursement est élevé), alors même que la demande de crédit explose. De ce fait, assez rapidement, des anciens membres quittent, et de nouveaux membres remplissent la caisse. Mais il y a des disparités importantes au niveau des versements : les anciens ne versent presque rien tandis que les nouveaux versent ce qu'ils veulent sécuriser, et notamment le pécule « de retour » donné à leur sortie des camps de réfugiés Ougandais. Cette disparité, perçue comme de la mauvaise volonté, fait monter la méfiance des nouveaux membres envers les anciens. Comme ils ne parviennent apparemment pas à mettre en place un système de rémunération différencié, la plupart des anciens membres quittent l'organisation locale. Avant comme après la crise, cette dynamique collective conserve une fonction d'accumulation.

Et les fonctions socio-politiques ?

Les fonctions liées à la gestion des problèmes sociaux et politiques - nous faisons référence aux organisations locales qui possèdent une fonction de revendication de droits - font l'objet

d'une analyse à part. C'est ce que nous abordons maintenant. Certaines dynamiques collectives rencontrées poursuivaient une fonction de revendication de droit avant la crise, mais ne la poursuivent plus au moment de notre passage. C'est par exemple le cas d'une ATC en RCI qui regroupait des jeunes autochtones désireux de réaliser une plantation de palmiers à huile. Si avant la crise électorale cette ATC leur avait permis d'asseoir leurs droits sur une parcelle face aux anciens occupants allochtones, après les événements et la fuite massive de la population autochtone, ces droits sur la parcelle leur ont été repris. Si ils continuent de s'organiser en ATC, c'est maintenant essentiellement pour assurer leur subsistance. Ce phénomène peut traduire soit un bouleversement des rapports de force, soit le fait que l'organisation locale n'est plus en mesure de répondre à cet enjeu pour les membres du fait de l'évolution des modalités de fonctionnement du collectif. A l'opposé, certaines organisations locales ne présentaient pas cette fonction de revendication de droit avant la crise, mais la développe au moment de notre passage. Cela peut être dû à un changement de contexte qui a modifié les rapports de force, ou une concurrence accrue pour l'accès à certaines ressources. Il y a donc un lien fort entre la fonction du groupement - tant sur le plan économique que socio-politique - les systèmes d'activités des membres et les enjeux locaux. Ce second cas de figure est illustré en encadré 20.

ENCADRÉ 20 : ILLUSTRATION D'UNE ORGANISATION LOCALE AVEC UNE FONCTION DE REVENDICATION DES DROITS AU MOMENT DE NOTRE PASSAGE

Cas de l'organisation locale de Ndim, en RCA - OL n° 105

A proximité de Ndim se trouvent de grands espaces de bas-fonds, généralement cultivés en riz. C'étaient presque exclusivement les femmes qui exploitaient ces bas-fonds avant la crise. La plupart s'étaient regroupées dans une AET pour le travail de repiquage mais aussi pour l'entretien des canaux avant la saison pluvieuse. En effet, cette tâche devait se faire ensemble car les canaux étant communicants, si l'une d'elles ne faisait pas ou mal l'entretien, toutes les parcelles risquaient potentiellement de rencontrer des désagréments (assèchement ou inondation provoquant des pertes de production). Avec la décapitalisation généralisée et l'arrêt de la culture du coton, certains hommes commencent à s'intéresser au riz et à ces bas-fonds au moment de notre passage. Le prix du riz est en effet intéressant (relativement aux autres productions), et il peut constituer une culture vivrière marchande. Face à l'intérêt manifesté par les hommes pour ces parcelles hydromorphes, les femmes organisées jusque là en AET décident de constituer une OP, en partie par mimétisme avec les organisations locales appuyées par les acteurs humanitaires. Elles espèrent ainsi recevoir de l'aide d'une ONG, mais surtout négocier un arrangement avec le chef du village pour maintenir leurs droits sur ces bas-fonds. Pour cette dynamique collective localisée à Ndim, la modification du contexte à entraîné une modification de sa fonction, avec l'apparition d'une fonction de revendication de droits après la crise.

Enfin, certaines organisations locales conservent cette fonction de revendication de droit avant comme après le conflit. Cela indique généralement que les rapports de force n'ont pas évolué significativement.

Nous pouvons conclure que les évolutions observées à l'échelle des collectifs reflètent d'une part un changement dans les aptitudes des membres à contribuer, et d'autre part, un changement dans leurs besoins vis-à-vis de leur organisation locale. Les évolutions des dynamiques collectives correspondent ainsi principalement à l'ajustement des modalités de fonctionnement par rapport au nouveau contexte économique et institutionnel et aux nouvelles situations des membres. Ces évolutions sont par ailleurs révélatrices de l'importance que ces organisations locales peuvent avoir pour leurs membres dans le contexte de relèvement suite aux conflits que nous considérons.

2. Les organisations locales au cœur des dynamiques de relèvement

Pour appréhender les processus qui conduisent aux évolutions des organisations locales comme identifiées ci-dessus, nous réalisons un changement d'échelle, pour tenter de mettre en évidence ce qui se passe au niveau des membres. Comme souligné dans le Chapitre 2, bien que le fonctionnement d'une organisation locale soit valorisable en soi, c'est aussi l'effet sur les personnes que nous interrogeons dans les contextes de post-conflit. Ainsi, nous cherchons à comprendre le rôle de celles-ci dans le relèvement des populations. Le relèvement recouvre plusieurs aspects, et nous en considérons plus particulièrement deux : premièrement, la relance économique ; deuxièmement, la recomposition des rapports socio-politiques. Ces deux aspects du relèvement peuvent conduire localement à des réorganisation au niveau des activités et des interactions entre les personnes. Nous tentons appréhender ces phénomènes au travers de l'analyse des collectifs, notamment en tentant de comprendre comment ceux-ci sont mobilisés par les membres, et qui sont ces derniers. La première sous-section aborde les mouvements d'entrée de nouveaux membres et de sortie d'anciens membres au sein des organisations locales depuis la crise. Ces mouvements permettent, comme nous le verrons, de mieux saisir les modifications qui ont été opérées à l'échelle de la structure et des actions collectives. Dans la deuxième sous-section, nous mettons en évidence le rôle des organisations locales dans la relance économique et dans la troisième, leur rôle dans les recompositions socio-politiques.

2.1 Les évolutions à l'intérieur des organisations locales : nouveaux membres, départs et noyau dur

Pour débiter la réflexion sur le lien entre les évolutions à l'échelle de l'organisation locale et celles à l'échelle des membres, nous mobilisons les résultats d'enquêtes. En comptabilisant le nombre de personnes qui appartenaient à une dynamique collective avant la crise, le type de collectif auquel elles participaient et en comparant ces informations à la situation post-crise, nous élaborons des matrices de transition. D'une part, celles-ci nous éclairent sur les mouvements d'entrée et de sortie des membres. D'autre part, nous mettons en évidence que l'appartenance successive à différentes formes d'organisations locales révèlent plus une évolution des structures collectives qu'un changement de groupement de la part des membres.

2.1.1 Entrer ou sortir d'une organisation locale après la crise, les processus à l'œuvre

Les phénomènes d'entrée dans une organisation locale - qui concernent les personnes qui ne participaient à aucune dynamique collective avant la crise - sont à peu près aussi fréquents que les phénomènes de sortie - qui touchent les personnes qui appartenaient à une dynamique collective avant la crise mais ne s'y impliquent plus au moment de notre passage. En effet, les entrées représentent 26% des personnes rencontrées, tandis que les sorties en représentent 21%. Toutefois, ce résultat est à nuancer selon les contextes. En RCA et en RCI, les entrées semblent représenter un plus grand nombre de cas, notamment du fait des appuis humanitaires. A l'inverse, en RDC, ce sont plutôt les sorties qui sont plus nombreuses, en raison des déplacements multiples et de l'absence d'appui massif aux organisations locales, contrairement aux deux terrains précédents. L'ensemble de ces résultats est présenté dans le tableau 20, tout terrain confondu.

TABLEAU 20 : FRÉQUENCES DES MOUVEMENTS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DES ORGANISATIONS LOCALES (% ISSUS DES ENQUÊTES)

		Avant la crise		TOTAL
		Appartient à une organisation locale	N'appartient pas à une organisation locale	
Après la crise	Appartient à une organisation locale	35 %	26 %	61 %
	N'appartient pas à une organisation locale	21 %	18 %	39 %
TOTAL		56 %	44 %	100 %

Pourquoi intégrer une organisation locale après la crise

Les témoignages recueillis - au nombre de 27 sur les 93 entretiens semi-directifs que nous mobilisons ici - semblent mettre en évidence trois raisons principales qui poussent une personne à intégrer une dynamique collective, alors que cela ne faisait pas partie de ses pratiques habituelle avant la crise.

Premièrement, nous l'avons dit, les appuis fournis par les acteurs humanitaires rendent très attractives ces organisations locales pour les populations. Cela provoque souvent l'entrée de nouveaux membres dans ces collectifs, mais qui peut s'avérer seulement temporaires : une fois la distribution de matériel réalisée ou l'ONG retirée, certains membres vont très probablement arrêter de participer aux dynamiques collectives appuyées. Ces dernière, en attirant des personnes qui n'appartenaient pas à une organisation locale auparavant - 28% des nouveaux entrants intègrent en effet ces dynamiques collectives appuyées - se voient généralement confrontées à des comportements opportunistes.

Deuxièmement, et c'est le cas le plus fréquent, les personnes mettent en avant de nouveaux besoins, la redynamisation d'une activité fragilisée par la crise voire la mise en place d'une nouvelle activité. Par exemple, après une décapitalisation, une personne voulant relancer ses cultures peut intégrer une AET afin de bénéficier de la force de travail des membres. Si elle mobilise seulement maintenant une dynamique collective pour ce type d'activité, c'est qu'auparavant elle pouvait compter sur son épargne ou sur une autre activité pour rémunérer des travailleurs journaliers. De même, une femme qui relance une activité commerciale dans un contexte de fort ralentissement économique peut vouloir sécuriser cette activité en participant à une TT, alors qu'avant la crise, sa trésorerie provenait essentiellement de ses productions agricoles. Le fait que parmi les 466 nouveaux entrants que nous avons identifiées

via les enquêtes 21% intègrent une TT et 14% deviennent membres d'une AET confirme cette analyse. Dans certains cas, il s'agit de personnes qui s'appuyaient auparavant sur les relations qu'elles avaient nouées avec les autres villageois en dehors de toute organisation locale. En effet, une personne pouvait bénéficier de recours auprès d'autres ménages avant la crise, mais perdre cette possibilité dans le nouveau contexte post-conflit. C'est le cas lorsque les membres d'un même réseau sont tous affectés par le choc de la même façon. L'intégration dans une organisation locale - voire la création d'une nouvelle dynamique collective - peut alors être la solution alternative mobilisée par ces personnes. Sur le même principe, les rentes constituées par les relations de dépendance représentaient pour certains ménages une réserve de force de travail ou de liquidités. Dans le nouveau contexte, cette rente peut ne plus être mobilisable, conduisant alors ces personnes à mettre en place de nouveaux filets de sécurité ou à puiser dans de nouvelles ressources, telles que les organisations locales (cf encadré 21).

ENCADRÉ 21 : ILLUSTRATION DE L'ENTRÉE DE CERTAINES PERSONNES DANS UNE ORGANISATION LOCALE APRÈS LA PERTE DES RELATIONS DE DÉPENDANCE

Témoignage recueilli à Port-Gentil (RCI), en Aout 2013

« Les étrangers ils sont chez nous depuis longtemps, et mon mari leur avait donné [i.e vendu] de la terre à l'époque. Ils ont fait des plantations comme nous. On n'a jamais eu de problème avec eux, on s'entendait bien. Ils savaient que c'était grâce à nous qu'ils étaient là, donc ils se tenaient tranquilles. Si mon mari avait besoin d'eux [i.e s'il manquait d'argent], il allait, et revenait avec un petit quelque chose. Pour les fêtes aussi, ils pensaient à nous¹³⁹ [...]. Depuis les événements nous vivons difficilement. Les productions ne sont plus achetées. Pour nous c'est vraiment compliqué de trouver à manger, de trouver de quoi faire. [...] Les étrangers, ils sont partis, rentrés chez eux. C'est mon fils qui est dans leur plantation maintenant, mais il n'a pas pitié de moi. Alors quand mon mari me donne un peu d'argent pour les repas, je garde toujours un peu, au cas où. C'est comme ça que j'ai fait un petit commerce de farine de manioc, et que je fais la TT. J'avais jamais fait avant, mais ça me permet de pouvoir soutenir mon mari, en cas de problème il peut prendre un peu chez moi, et moi je demande mon tour de tontine pour continuer le commerce. »

Témoignage recueilli à Birambizo (RDC), en Mai 2014

« Avant les derniers déplacements, je mettais les terres qui sont là-bas en location tous les ans. Souvent à des personnes que je connaissais déjà, comme ça il n'y a pas besoin de courir derrière, au moment de la récolte ils savent ce qu'ils doivent donner. [...] En cas de déplacement de madame, ils venaient travailler dans mes champs pour m'aider. Ils sont reconnaissants que je leur loue la terre, c'est pour ça. Depuis que tous le monde a fui dans tous les sens, ceux qui louaient la terre sont parti. Si madame doit voyager, ou si je suis malade, le travail n'avance pas. C'est pourquoi maintenant je vais avec les autres pour travailler. [...] Avant je trouvais que le groupe pour travailler ç'était beaucoup de discussion pour se mettre d'accord et pas beaucoup de travail, mais maintenant je trouve que ça m'aide. »

¹³⁹ Comme abordé dans le Chapitre 4, les relations entre tuteurs (les autochtones qui ont vendu une partie de leurs terres) et tutorés (les allochtones qui leur ont acheté une ou plusieurs parcelles) sont caractérisés par des « services » (don en argent ou en nature pour les fêtes, les événements spéciaux ou encore sur demande des tuteurs) que les tutorés sont contraints de remplir.

Et enfin, certaines personnes rencontrées ont intégré une organisation locale depuis la crise pour tenter de diminuer leur charge sociale. A l'inverse des ménages précédents, ces personnes ne faisait pas appel aux autres avant la crise, mais constituait elle-mêmes, et constituaient toujours après la crise, un recours pour de nombreux autres ménages voisins. Sollicitées de toute part depuis le conflit, celles-ci ont décidé de participer à une organisation locale, afin de pouvoir mieux gérer leurs contributions sociales. En apportant de l'assistance aux autres via une CdS, ces personnes respectent les obligations sociales qui sont liées à leurs statuts, tout en maîtrisant mieux les dépenses de leur foyer (les cotisations régulières remplacent les sollicitations imprévues). Ainsi, 29% des personnes avec qui nous avons menés des entretiens semblent pointer du doigt la dégradation de leur situation économique (ou de celle des autres) comme principal facteur d'entrée dans un collectif. Toutefois, malgré la crise, celles-ci se retrouvent en relativement bonne posture. La capacité à s'intégrer dans ces organisations locales semble provenir de leur statut, élevé. Dans certains cas, plus rares, comme celui que nous venons de mentionner, c'est même son statut élevé qui oblige la personne à participer à une dynamique collective. Les raisons qui les poussent à entrer dans une organisation locale peuvent aussi être le moteur de l'émergence de nouvelles dynamiques collectives, comme nous le verrons dans ce qui suit, à ceci près qu'il faut un socle particulier de relation entre les personnes - ou éventuellement une nécessité absolue - pour qu'une organisation locale puisse voir le jour.

Pourquoi sortir d'une organisation locale après la crise

Sur les 93 entretiens réalisés, 20 nous permettent d'identifier les raisons principales qui poussent certaines personnes qui participaient à une organisation locale avant la crise à cesser leur implication collective. Ces raisons semblent être au nombre de deux. D'une part, certaines personnes signalent une dégradation de leur situation économique. Dans un contexte de ressources limitées, les ménages doivent continuellement arbitrer l'allocation de celles-ci. Par exemple, si c'est la disponibilité en main d'oeuvre qui détermine le niveau de relèvement, celle-ci peut être préférentiellement allouée aux activités propres du ménage, et non au collectif, entraînant la sortie de ce membre. C'est notamment le cas lorsque la personne concernée appartenait à une AET. De même, une disponibilité trop faible en liquidités peut entraîner la sortie d'une TT, d'une CdC ou même d'une CdS. Certaines personnes réalisent leur arbitrage en faveur de leur cercle social proche. Par exemple, si elles sont souvent sollicitées par des membres de leur famille ou par des voisins, elles peuvent décider de quitter

l'organisation locale pour pouvoir accorder ces ressources à ces personnes-là et maintenir ainsi leur réseau. Cette volonté d'entretenir ce dernier peut révéler une détérioration des liens sociaux, soit pour cette personne spécifiquement, soit plus généralement une perte de cohésion sociale au sein de la population, comme il est souvent relevé dans les situations de crise. D'autre part, le processus de sortie des dynamiques collectives peut être provoqué par une dégradation de la position sociale du membre, comme illustré dans l'encadré 22. Cette dégradation peut être dite absolue, lorsque le contexte ou encore les actes posés par cette personne provoquent de la méfiance de la part des autres membres, et empêche sa participation à la dynamique collective. Cette dégradation peut aussi être relative, dans le cas de l'intégration de nouveaux membres au sein de l'organisation locale, nouveaux membres dont la position sociale est plus élevée que celle du membre considéré. Ce dernier peut alors être exclu, voire s'auto-exclure, face à cette situation de recomposition des rapports de force au sein de l'organisation locale. La situation économique et la position sociale d'une personne pouvant être étroitement liées, il est difficile de savoir quel processus prime sur l'autre. Le Chapitre 7 apportera néanmoins quelques éléments de réponse.

Témoignage recueilli à Kyomba (RDC), en Mars 2014

« J'ai toujours fait partie d'un groupe comme ça [i.e une organisation locale de type CdC] parce que c'est intéressant, ça permet d'être à l'aise pour les fêtes. Si vous faites de beaux cadeaux à votre femme, si elle se sent bien, c'est toute l'année que vous serez remercié, donc c'est important ! Mais à partir d'un moment, on m'a accusé d'avoir donné des informations à un groupe maï-maï qui a pillé le village, donc les autres n'ont plus voulu s'associer avec moi comme avant¹⁴⁰. Je ne sais pas qui a fait courir la rumeur. Maintenant je ne fais plus partie d'un groupe, à cause de ça. »

Témoignage recueilli à Ngaoundaye (RCA), en Novembre 2012

« Notre groupement nous permettait de nous entraider pour les travaux des champs [il s'agissait d'une AET]. Quand l'ONG est venue, on nous a demandé de faire comme-ci et comme-ça. Mais surtout, il y a plein d'autres personnes qui sont venus rejoindre notre groupement. On espérait tous recevoir quelque chose, mais avec toutes les nouvelles personnes on ne pouvait pas travailler comme on faisait avant, il fallait respecter les consignes, respecter ce que nous disait le chef qui était avec nous dans le groupe maintenant. J'ai quitté parce que la situation ne m'aidait pas, d'autres sont restés. »

En dehors des personnes qui entrent et qui sortent, nous observons aussi des personnes qui n'ont fait partie d'une organisation locale ni avant la crise, ni après, et qui représentent tout de même 18% des personnes enquêtées. A partir des 11 entretiens qui correspondent à ce cas de figure, nous pouvons dire que deux causes peuvent expliquer cela. Premièrement, certaines personnes manifestent une méfiance importante envers les autres villageois, qui les conduit à refuser toute participation dans une organisation locale. Si dans certains cas cette méfiance provient d'un apprentissage négatif antérieur - qui peut remonter à 25 ans en arrière - à la suite d'un cas de détournement ou d'une mésentente au sein d'un collectif, dans les autres cette méfiance ne semble pas se rattacher à une dynamique collective, mais seulement à des interactions avec les autres ménages jugées défavorables. La deuxième cause de non-participation à une dynamique collective peut être trouvée dans la situation économique de ces personnes. Certaines d'entre elles disent ne pas avoir besoin de ces collectifs, du fait de leurs activités ou des solutions alternatives qu'elles ont pour faire face aux aléas. D'autres, à l'opposé, accusent une situation économique trop défavorable. Par exemple, si les relations de dépendances permettent la constitution d'une rente pour les uns, comme nous l'avons souligné plus haut, pour les autres elles représentent un frein à la capitalisation. Après la crise,

¹⁴⁰ Le fait que les autres membres laissent cette personne de côté et ne craignent pas les représailles des groupes armés semble montrer que cette accusation est incohérente. Il est possible que la personne interrogée ait détourné des fonds (ce que les entretiens menés avec d'autres personnes qui appartenaient à la même CdC semblent indiquer) mais ne veulent pas le dire devant nous. Cela dit, quelque soit la vraie raison, cela conduit à une baisse de réputation de la personne concernée.

malgré certaines recompositions économiques et sociales, certaines personnes restent dépendantes d'autres, ce qui ne leur permet pas de mobiliser les ressources nécessaires pour appartenir à une organisation locale, surtout si cette relation de dépendance est beaucoup mobilisée pour faire face aux aléas suite à la crise (cf encadré 23).

ENCADRÉ 23 : ILLUSTRATION DU PARCOURS D'UNE PERSONNE QUI N'A JAMAIS FAIT PARTIE D'UNE ORGANISATION LOCALE

Le cas de M M. habitant à Bambara (RCA), rencontré en Juillet 2012

M M. produisait du coton, comme la plupart des agriculteurs avant les événements. En espérant gagner plus, il loue chaque année, l'attelage de son voisin, pour augmenter sa superficie. En contre partie, il va travailler dans les champs de celui-ci et lui donne une partie de la récolte de coton, selon un prix fixé à l'avance¹⁴¹. Une certaine relation de dépendance s'est donc instaurée entre M M. et son voisin. Par ailleurs, en période de soudure il arrive de façon chronique que M M. n'ai pas suffisamment à manger, il s'endette donc auprès d'un autre habitant de Bambara, qu'il rembourse généralement en travail. Finalement, il n'a donc que très peu de force de travail disponible pour d'autres activités : celle-ci est fortement mobilisée pour rembourser les dettes, et pour mettre en valeur ses propres parcelles autant que possible. Comme il lui arrive de réduire le temps de travail effectué dans ses champs lorsqu'il est très endetté, les revenus issus de la production sont faibles. Cela provoque alors un nouveau cycle d'endettement. La crise provoque la fuite en brousse de M M. et un endettement auprès d'autres ménages pendant la durée de cette fuite (pour obtenir de la nourriture). Au moment où il tente de reprendre ses activités agricoles, il doit allouer une partie de sa force de travail à ceux qui l'ont dépannés pendant la période passée à l'extérieur du village. De plus, après les pillages, il se retrouve obligé de louer des outils agricoles auprès d'autres personnes (prêt d'une houe en échange de travail). Bien qu'après le conflit il ne sollicite plus la charrue (les bêtes ont été volées depuis longtemps généralement, ou tuées pour être mangées), M M. ne peut pas disposer librement de son travail ni de ses productions. Il n'a ainsi pas le temps ni l'argent (c'est à dire par la marge de manoeuvre) pour contribuer au sein d'une dynamique collective.

Certaines personnes - c'est le cas le plus fréquemment rencontré puisqu'il représente 35% des enquêtés - ont toujours fait partie d'une organisation locale, avant comme après la crise. Nous mobilisons les 35 entretiens pour éclairer ces parcours. Un élément apparaît comme transversal ici : l'appartenance à une dynamique collective qui fonctionnait bien avant la crise permet aux membres de considérer les dynamiques collectives comme une solution face à une difficulté ou comme une alternative pour la relance des activités. Ainsi, ces personnes sont plus favorables et savent mieux mobiliser les autres après la crise. Nous avons pu observer ce phénomène même après un déplacement de longue distance, où le village (ou le site) d'accueil voyait l'émergence de nouveaux collectifs sous l'effet des habitudes organisationnelles de membres d'anciennes dynamiques collective.

¹⁴¹ Sur le principe du marché noir, déjà abordé dans le Chapitre 4.

Les phénomènes d'entrée et de sortie que nous venons d'illustrer, nous le verrons, ont un lien quant au rôle que jouent les organisations locales dans le relèvement des populations, sur le plan économique comme sur le plan socio-politique. Au cours du Chapitre 7, nous verrons notamment quels sont les processus qui se révèlent être les plus fréquents. Finalement, nous avons mis en évidence que ce sont les personnes qui semblent en meilleure situation, qui, face aux effets économiques de la crise, augmentent leur implication dans les organisations locales. A l'inverse, les personnes en situation plus précaire, encore un peu plus affaiblies par les conséquences du conflit, quittent les dynamiques collectives. Cela semble révéler l'existence d'un double seuil d'appartenance aux organisations locales avant la crise, que nos recherches préliminaires à Mobaye en RCA semblaient avoir mis en évidence : d'une part des personnes qui ne sont pas en mesure de contribuer et ne peuvent donc pas s'impliquer, et de l'autre des personnes qui n'ont pas besoin des collectifs, du fait de leur situation économique satisfaisante. Les résultats que nous venons de mentionner sur les entrées et les sorties des organisations locales semblent donc indiquer que ces seuils ne sont pas modifiés en contexte post-conflit. En revanche, la situation des personnes changent, et donc leur volonté ou leur possibilité de s'impliquer dans une dynamique collective. Mais si les mouvements d'entrée et de sortie permettent d'appréhender certains mécanismes de mobilisation des organisations locales par les populations en contexte post-conflit, ceux-ci masquent une partie des phénomènes à l'œuvre. En effet, certaines personnes, comme nous l'avons dit, faisaient partie d'une dynamique collective avant la crise et n'ont pas cessé leur participation. Il n'est toutefois pas certain que leur participation reste la même, ou qu'il s'agisse de la même organisation locale. Nous nous intéressons donc maintenant aux personnes qui ont toujours fait partie d'un groupement, avant comme après la crise, pour analyser les modalités de cette participation.

2.1.2 Changer d'organisation locale ou changer le mode de fonctionnement de l'organisation locale ?

Nous venons de le dire, nous nous intéressons de manière plus spécifique aux personnes qui appartenaient à une dynamique collective avant la crise et qui appartiennent également à une organisation locale au moment de notre passage. Nous avons 629 enquêtes et 35 entretiens qui correspondent à ce cas de figure, que nous mobilisons dans ce qui suit.

Nous avons tout d'abord identifié les parcours les plus fréquents. Parmi les personnes qui actuellement font une ATC, 69% d'entre elles appartenaient déjà à une ATC avant la crise (se référer au tableau 21). De même pour les membres des AET et des TT, qui sont respectivement 63% et 62% à avoir appartenu à une organisation locale au fonctionnement similaire. Par ailleurs, nous observons que parmi les membres des CdS rencontrés, 61% appartenaient auparavant à une TT. Ces parcours correspondent aux évolutions des modalités de fonctionnement des dynamiques collectives mis en évidence précédemment. Nous en déduisant donc que la plupart des personnes concernées par ces parcours n'ont pas changés de collectif, mais bien participé au changement de leur organisation locale. Nous rencontrons de même de nombreuses personnes qui appartenaient à eux TT et appartiennent à une AGR/TA au moment de notre passage, ou encore des personnes qui participaient à une AET et qui participe maintenant à une OP. Ces parcours sont à mettre en lien avec les interventions humanitaires. Ils seront discutés plus loin dans ce chapitre. En revanche, les personnes qui sont passées d'une AET à une APP - ce qui concerne 62% des membres d'APP que nous avons rencontrés - ou d'une AIC à une CdC - comme 55% des membres de CdC rencontrés - ont très vraisemblablement changé de collectif. En effet, aucune organisation locale ne présente ce genre d'évolution. Parmi les causes qui peuvent expliquer ce changement de groupement, les témoignages recueillis semblent tous indiquer que ces personnes se sont déplacées, et que nous les avons rencontrés en zone d'accueil pour certains, en zone de retour pour d'autre. Les personnes qui appartenaient à une AOC et par la suite s'implique dans une CdC font ce choix pour deux raison principales. Premièrement, il s'agit pour elles de sécuriser le peu de liquidités restant, et deuxièmement, cette implication est une façon de mieux se faire accepter par la population hôte. Cela n'est bien sur possible que pour les déplacés en famille d'accueil - celle-ci servant de caution de « bonne moralité » - et qui ont conservés des liquidités. Les personnes qui participaient à une AET et qui sont membres d'une APP après la crise sont également des personnes qui ont été contraintes de se déplacer. A leur retour, elles décident de s'impliquer dans une organisation locale qui n'est pas celle de départ, généralement par ce que les membres de leur dynamique collective ne sont pas encore revenus sur place, et parce pendant la période en dehors du village d'origine elles ont pu tisser de nouveaux liens.

TABLEAU 21 : PARCOURS DES PERSONNES SELON LE TYPE D'ORGANISATION LOCALE (% ISSUS DES ENQUÊTES)

		Type d'organisation locale à laquelle la personne appartient avant la crise							TOTAL
		TT	AET	OP	AIC	CdS	CdC	ATC	
Type d'organisation locale à laquelle la personne appartient après la crise	TT	62	0	2	7	2	27	0	100
	AET	3	63	31	0	0	0	3	100
	OP	10	45	37	4	0	4	0	100
	AIC	31	0	0	38	0	31	0	100
	CdS	61	0	0	12	4	22	0	100
	CdC	0	0	0	55	0	45	0	100
	ATC	0	22	4	3	1	0	69	100
	APP	0	62	15	15	0	0	8	100
	AGR/TA	47	19	6	0	22	6	0	100
	Hybride	33	21	8	14	5	3	17	100

Ces parcours révèlent que les contributions des membres restent de même nature, que ce soit avant la crise ou après. Ce résultat est bien sûr à mettre en lien avec le système d'activités d'une personne. Si elle peut dégager de la force de travail, elle investira cette force de travail, si elle peut dégager des liquidités, ce sera cette ressource qu'elle pourra mobiliser au sein d'une organisation locale. Globalement, les populations reprennent souvent les activités qu'elles maîtrisent, c'est à dire celles qu'elles pratiquaient avant, et c'est pourquoi la nature de la contribution reste la même. Deux exceptions toutefois : les membres d'AET qui ont évolué leur organisation locale vers une AET + CdS, ainsi que les membres d'ATC qui ont évolué leur collectif vers une ATC + CdS. Dans ces cas là, les membres contribuaient en force de travail avant le conflit, et au moment de notre passage réalisaient une double continuation en travail et en argent. Cependant, en RCI et en RDC, tout porte à croire que ces parmi ces personnes, plusieurs appartenaient également à une CdS avant la crise, mais que seulement l'organisation locale qui était la plus importante vis-à-vis de leur système d'activité a été renseignée. Ce ces de figure fait écho au processus d'atomisation des CdS que nous avons souligné plus haut. Du fait de la diminution de l'aptitude des membres à contribuer après la crise, comme nous l'avons déjà mentionné, cette appartenance multiple est plus rare après la crise qu'auparavant. Toutefois, il existe des personnes parmi les enquêtés qui

appartiennent à plusieurs TT, à une TT et à une CdC ou encore à une TT et à une CdS. Nous constatons également des personnes, suite aux appuis humanitaires, qui appartiennent à la fois à une organisation locale appuyée et à une dynamique collective spontanée, comme nous le verrons par la suite.

Au final, les différents parcours des personnes permettent de penser que les organisations locales jouent un rôle dans le relèvement de certaines d'entre elles (les personnes qui entrent dans une nouvelle dynamique collective, les personnes qui font évoluer le collectif dans laquelle ils sont membres), tandis que d'autres abandonnent les dynamiques collectives. A ce stade, nous ne savons pas si ces parcours sont associés à des situations économiques ou à des positions sociales particulières, et c'est ce que nous présentons maintenant.

2.2 Le rôle des organisations locales dans la relance économique

Pour comprendre le rôle des organisations locales dans la relance économique des populations, nous nous appuyons d'une part sur celles qui existaient avant et qui sont mobilisées par les membres au moment de notre passage, mais aussi sur les dynamiques collectives émergentes. En effet, dans un cas comme dans l'autre, elles rendent possibles l'identification des besoins des personnes, ce que nous avons commencé à analyser ci-avant au travers des fonctions des groupements. Tout d'abord, nous détaillons les logiques qui sous-tendent le fonctionnement des organisations locales dans les contextes post-conflits. Nous verrons qu'il peut s'agir de logique de survie, de logique assurantielle ou bien de logique d'investissement. Malgré des objectifs communs, nous verrons dans un deuxième temps que tous les membres ne sont pas en mesure de mobiliser les ressources du collectif de la même manière, et que les nouvelles règles au sein de l'organisation locale ne sont pas toujours favorables à tous.

2.2.1 Logique de survie, logique assurantielle et logique d'investissement

Nous vous évoqué plus haut les fonctions auxquelles répondaient les organisations locales, et surtout l'évolution que connaissaient ces enjeux en contexte post-crise, à l'échelle collective. Nous revenons ici plus en détail sur ces fonctions économiques et sur ce qu'ils impliquent en termes de relance économique pour leurs membres.

Fonction de survie : initier des moyens d'existence

Premièrement, nous avons pu identifier des dynamiques collectives qui répondaient à une fonction de survie, c'est à dire qui constituent les principaux moyens d'existence de leurs membre. Ces organisations locales spontanées, qui voient le jour parmi les ménages les plus en difficultés, représentent un moyen pour tenter de couvrir un peu de leurs besoins fondamentaux (se nourrir, et éventuellement s'abriter). Ces dynamiques collectives peuvent adopter de nouvelles formes organisationnelles, fondées généralement sur la redistribution de la majorité des revenus obtenus, car ce sont eux qui permettent d'assurer la survie des membres. Ce cas représente presque 20% des organisations locales rencontrées. Très adaptées aux contextes difficiles, ces groupements ne semblent pas très affectés par la crise et ses conséquences, mais peuvent s'avérer une façon d'y répondre, comme le montre la persistance et l'émergence de ces collectifs sur les terrains que nous considérons. Leur niveau de ressources partagées est important : généralement, ces collectifs captent une grand partie de la force de travail de leurs membres. Ces dynamiques collectives peuvent notamment prendre le pas sur les mécanismes habituels de solidarité, qui ne sont plus effectifs car trop sollicités, par exemple dans les zones démographiquement engorgés du fait de l'afflux massif de déplacés et/ou de réfugiés. Ce phénomène est notamment observable en RDC, dans les sites de déplacés, où les opportunités économiques accessibles aux ménages en difficulté sont encore plus faibles qu'ailleurs (cf. encadré 24). Fruits de la nécessité, ces organisations locales permettent aux membres d'accéder tour à tour à une somme d'argent plus importante que celles de travaux journaliers, ne couvrant, dans le meilleur des cas, que les dépenses alimentaires du jour-même. Ces liquidités sont investies soit dans une activité (petit commerce), soit dans un équipement productif (outils pour les artisans), soit dans l'achat de nourriture en gros, permettant d'augmenter légèrement la marge de manœuvre du ménage pendant une semaine environ.

Témoignage recueilli dans le site de déplacés de Nzulo (territoire du Massisi, Province du Nord-Kivu), auprès de M., femme Hutu, en 2014

« On n'a rien ici, tout est difficile. Trouver à manger c'est difficile, trouver de quoi se soigner c'est très difficile, envoyer les enfants à l'école c'est carrément impossible. On vit très mal. Quand je suis arrivée ici, j'avais un peu d'argent dans mon pagne. Mais sur la route déjà on a du donner. Et en arrivant ici on pensait que ça allait aller, mais en fait il y a les soldats là qui sont à l'entrée, quand on sort où quand on rentre dans le site, ils font payer une taxe. Ils disent que c'est la taxe de la sécurité, ou la taxe de la réserve, parce qu'on a pas le droit de circuler là bas. Moi je sors pour aller chercher des fagots. Mais il ne faut pas y aller seule, il peut toujours y avoir des hommes là bas. On y va plusieurs femmes maintenant. Comme ça la taxe on la paie ensemble. Et c'est mieux pour nous. En plus ramasser le bois c'est difficile, il faut de la force. Donc des fois, quand il y a une femme trop faible qui vient avec nous, il faut l'aider. Une fois qu'on a ramassé le bois le matin tôt, il y a une partie que l'on vend au petit marché tout de suite. Les gens de Nzulo ils savent, ils viennent acheter directement ici. L'argent qu'on a eu avec la vente on le sépare en 2 : la première moitié est distribuée entre toutes les femmes qui ont ramassé, ça peut être 200 F ou 500 F, ça permet de trouver la nourriture pour la journée ; la deuxième moitié est donné à la vendeuse, pour acheter de la farine de manioc en gros et revendre par exemple, à la fin du commerce elle trouvera un petit quelque chose. C'est à tour de rôle. Si je reçois l'argent et que ça marche bien, je peux racheter de la farine et continuer à vendre. Mais souvent c'est les soldats avec leurs taxes qui font tomber le commerce. Ou parfois le manque de client, on n'a rien à manger alors on mange la farine. »

Toutefois, les mécanismes qui se mettent en place ne permettent pas de répondre aux besoins de l'ensemble des ménages en difficulté, et ne suffisent pas à pallier l'épuisement des systèmes habituels d'entraide. En effet, plus au Nord, dans ce même terrain de recherche, les systèmes de solidarité resté effectifs pour la plupart permettent aux déplacés d'être pris en charge, au niveau du logement et de l'alimentation au moins, par un ménage résident. Le réseau social de ce dernier permet souvent aux déplacés de trouver une opportunité économique ou encore d'accéder au crédit afin de lancer une activité et ainsi de s'autonomiser petit à petit de sa famille d'accueil. Par ailleurs, les systèmes de prise en charge classiques peuvent ne pas être effectifs du fait des différences de normes, lorsque ces déplacements forcés de populations font cohabiter des communautés différentes, avec de nouveaux arrivants non intégrés aux mécanismes d'entraide. A la vulnérabilité économique s'ajoute dans ce cas une certaine vulnérabilité sociale (cf. encadré 25).

Témoignage recueilli à Paoua (RCA), auprès de S., femme Peule, en 2012

« Maintenant on est là. On est là à traire nos vaches. Aujourd'hui on en a deux, et c'est déjà ça, mais on va continuer parce que nous sommes nombreuses dans la concession et que ça ne suffit pas. Ces deux vaches, c'est nous mêmes qui les avons achetées. Ça ne vient pas de nos maris, parce que de la vie au campement il ne reste plus rien depuis longtemps. Moi je me souviens du soir où ils sont venus, c'était l'Aïd. On préparait un grand repas. Ils étaient plusieurs, le premier a tiré sur mon mari. Ils ont joués avec son cadavre pour vérifier qu'il était bien mort, et pour l'humilier aussi. J'ai voulu cacher mes enfants, pour ne pas qu'ils voient tout ça. Mais ils ont pris mon fils aînés. Et ils l'ont égorgés. Ils ont dit que c'était lui le mouton. Ils l'ont égorgé devant moi. Comme ça. Pour rien. Il n'était même pas armé. Aux filles...vous savez déjà ce qu'ils font aux filles. Et c'est grave parce qu'après elles ne peuvent plus se marier, et sont condamnées à rester seules, comme nous qui sommes veuves. C'est pour ça qu'il y a autant de femmes ici. Des jeunes et des vieilles. Après ça, je ne pouvais pas rester au campement. Il n'y avait plus de mari, plus de bêtes. Alors j'ai rejoint Paoua. Il fallait absolument trouver une maison, parce que nous les femmes on ne peut pas dormir dehors. Il ne fallait pas que les hommes d'ici nous voient. Pour les autres femmes de cette concession, ça a été dure aussi. Celle-là, là-bas, ils ont enlevés ses enfants et demandé une rançon. Elle a du donner tout le troupeau, sinon on ne lui rendait pas ses enfants. Souvent ils faisaient ça, pour nous prendre nos bêtes. Celle-ci, comme elle n'avait plus que 2 vaches à la fin, ils ont même pris sa fille, attaché un bras à chaque vache et fouetté les bêtes, pour qu'elles partent chacune dans un sens... Comme on était plusieurs femmes Peules à rejoindre Paoua après, on s'est regroupées. Sur la route moi j'ai rencontré celle-là et la jeune là-bas. On a fait ce qu'on a pu pour louer cette concession. Cette femme, elle est arrivée après, mais au début, on n'avait rien. Seulement nos pagnes pour nous voiler. On ne voulait pas mendier, mais il n'y avait rien à manger pour les enfants. La vieille a ramené une petite cuvette d'arachide une fois. Elle a fait de la pâte avec, et elle l'a vendu. On a fait comme elle, parce qu'on a vu que ça marchait. Les femmes de Paoua elles ne font pas bien parce qu'elles ne sont pas assez patientes, pas assez courageuses. On a pu acheter du savon, des vêtements pour les enfants. Avec ces 4 femmes là, on s'est mis ensemble pour acheter une vache. Comme ça, avec le lait, on a fait du yaourt. C'est moins fatiguant que faire la pâte d'arachide, et il n'y a pas besoin de dépenser de l'argent pour les arachides. Le lait c'est bien pour les enfants aussi. Maintenant, vous voyez, on a même deux vaches. »

Le cas présenté ici fonctionne donc sur le modèle d'une AIC visant à la survie de ses membres¹⁴², puisqu'ils n'ont que l'activité collective comme moyens d'existence, au début tout du moins. L'organisation locale prend forme au sein de la minorité qui ne peut pas compter sur d'autres systèmes d'entraide. Nous avons retrouvé des cas de figure similaires sur chacun de nos trois terrains, mais de façon encore plus fréquente en RCI et en RDC du fait des antagonismes ethniques d'une part, et des déplacements multiples d'autre part. Avant la crise, de nombreuses ATC ont vu le jour au fil des migrations en RCI, regroupant des jeunes allochtones qui ne pouvaient pas prétendre à la terre, au moins dans un premier temps. Avec la remise en cause du front pionnier et ce que Chauveau et Bobo (2003) appellent la « crise de la

¹⁴² Il s'agit d'un cas particulier, nous verrons que généralement les AIC suivent une logique d'investissement, et donc répondent à une fonction d'accumulation.

ruralité », ces nouveaux arrivants doivent travailler chez leurs parents en échange du logement et de la nourriture¹⁴³, car ceux-ci doivent faire face à des difficultés financières. Ils n'ont alors plus assez de temps pour développer des contrats de type terre contre travail auprès des autochtones parfois. Ces contrats sont de toute façon de plus en plus rares, tandis que ce développent plutôt des emplois « à la tâche ». Ce contexte devient alors propice à la formation d'ATC pour répondre à cette nouvelle forme de contrat, qui constituent souvent les seuls revenus de ces jeunes. Après la crise post-électorale, l'exacerbation de la méfiance intercommunautaire conduit à des parcours de déplacements spécifiques : les autochtones fuient préférentiellement vers le Libéria, où ils peuvent se réfugier chez des parents, tandis que les allochtones tentent de se déplacer vers des villages où la communauté allochtone est suffisamment étendue. D'un côté comme de l'autre, lorsque l'afflux de nouveaux arrivants est trop important sur un même site, des organisations locales émergent pour pallier l'absence d'autres filets sociaux. En RDC, ce sont les populations qui se considèrent autochtones qui s'opposent aux Banyrwandas, provoquant, au fur et à mesure des déplacements, l'émergence d'organisations locales de survie dans les communautés minoritaires. Ces dynamiques collectives de survie démontrent que les dynamiques collectives peuvent être une solution lorsqu'il n'y a pas de recours possible, en cas de vulnérabilité économique très forte (décapitalisation totale du fait des déplacements, des rackets par les groupes armés et les soldats de l'armée régulière). L'amélioration du contexte ne s'avère toutefois pas favorable pour ces dynamiques collective - aspect qui semble leur être spécifique - car dès que possible les membres vont tenter de développer des moyens d'existences qui leur sont propres. En effet, dans le meilleur des cas, ces groupements servent de socle à la recapitalisation des ménages en leur fournissant dans un premier temps des moyens d'existence puis une possibilité de relancer une activité individuelle plus rémunératrice. Comme nous le verrons et peu plus loin et au cours des Chapitres 6 et 7, ces organisations locales constituent un cas particulier en termes de résilience collective socialement soutenable.

Fonction de subsistance : protéger ou maintenir des moyens d'existence

Deuxièmement, certaines dynamiques collectives ont une fonction de subsistance après la crise, nous l'avons dit. Elles représentent plus de 38% des organisations locales rencontrées. Elles sont fortement intégrées au système d'activités des membres, et suivent une logique assurantielle, qui va aider à la recapitalisation post-crise. Il s'agit ici de préserver ses moyens

¹⁴³ Cette pratique était moins courant avant, les familles hôtes étaient moins exigeantes, ce qui laissait plus de temps aux jeunes qui venaient d'arriver pour travailler chez des planteurs autochtones pour pouvoir en fine accéder à la terre.

d'existence, par un investissement en travail ou en argent au sein d'un collectif, afin de bénéficier d'un « filet de sécurité » face aux risques domestiques ou à la réalisation des activités. Dans un contexte post-conflit de progressive relance économique, ces systèmes d'entraide participent à limiter la vulnérabilité de leurs membres. En effet, pour assurer leur subsistance de façon durable, les populations sont amenées à reprendre des activités génératrices de revenus. Cependant, dans des situations qui peuvent se révéler défavorables, ces organisations locales permettent d'éviter que l'activité ne périclite, ce qui est primordiale dans contexte de relèvement, ou l'incertitude domine, et ou le moindre aléa peut anéantir les efforts fournis. Face à une dépense imprévue, les CdS peuvent notamment être sollicités par les membres, évitant ainsi de ponctionner de façon trop importante la trésorerie nécessaire à l'activité, de puiser dans les réserves alimentaires, ou encore de s'endetter, selon les cas. C'est ce que nous illustrons dans l'encadré 26.

ENCADRÉ 26 : TÉMOIGNAGE QUI PRÉSENTE LE FONCTIONNEMENT D'UNE CAISSE DE SOLIDARITÉ SUIVANT UNE LOGIQUE ASSURANTIELLE

Témoignage recueilli à Irodioké (RCI), en Novembre 2013

« Cela fait longtemps que je participe à cette caisse. Avant je mettais de l'argent seulement, mais après tout ce qui s'est passé, il a fallu essayer de reprendre les activités, et alors là la caisse, si le groupe est d'accord pour te donner de l'argent, c'est très utile. L'agriculture, ça prend du temps avant de donner, donc quand mes enfants ont été malades, pendant la campagne agricole, J'ai fait des travaux journaliers, je suis allé me chercher à droite et à gauche. Je ne voulais pas prendre un crédit parce que moi et ma femme il n'y a que nous qui travaillons, donc ça aurait compromis les activités si on n'avait fait ça [i.e retard par rapport au calendrier et donc éventuellement perte au niveau de la production]. En obtenant de l'aide auprès de la caisse, ça nous a aider pour payer les soins et on a pu continuer nos activités en même temps. Si la production est satisfaisante, on pourra peut être garder un peu d'argent pour l'année d'après, mais on verra »

Si les CdS apparaissent comme les collectifs constitués exclusivement dans le but de servir de filet de sécurité à leurs membres, d'autres types de dynamiques collectives répondent à cette fonction. C'est bien la façon dont la dynamique collective est mobilisée plutôt que le mode de fonctionnement qui renseigne sur la logique suivie par le collectif. Par exemple, une personne peut mobiliser une AET pour faire face à une baisse de la disponibilité en force de travail dans son ménage lorsque le calendrier agricole l'exige, garantissant ainsi que les travaux soient fait au bon moment malgré un cas de maladie. De même, l'appartenance à une ATC peut permettre de compléter ponctuellement les revenus en période de soudure, ce qui avait pu

pousser la personne à s'endetter dans le cas contraire, et ainsi à hypothéquer sa récolte¹⁴⁴. De façon similaire, mobiliser une TT en cas de manque de trésorerie permet d'assurer la continuité de son activité commerciale, en n'amputant pas sa trésorerie (cf. encadré 27).

ENCADRÉ 27 : TÉMOIGNAGE QUI PRÉSENTE LA MOBILISATION D'UNE TONTINE PAR UN MEMBRE SUIVANT UNE LOGIQUE ASSURANTIELLE

Témoignage recueilli à Beby (RCA), en Octobre 2012

« C'est souvent que nous [les femmes] faisons la tontine. Avant de devoir fuir en brousse, la tontine m'aidait pour mes conditions de vie et celles de mes enfants. J'achetais les vêtements avec. Quand nous nous sommes toutes réinstallées au village, la tontine ça a continué. D'ailleurs, ça a été mon tour ce moi-ci, et j'ai pu payer les frais de scolarité avec. [...] Si je n'avais pas eu mon tour, j'aurais fait comme les autres qui sont avec moi au marché, c'est à dire que j'aurais du prendre l'argent du commerce. Mais quand on fait ça on ne peut plus racheter de marchandises, et le commerce tombe. Très vite ça devient grave [i.e il y a un cercle vicieux qui se met en place] car quand on ne peut pas acheter beaucoup [auprès du fournisseur] le transport ce n'est pas rentable [les rackets sont courants sur le trajet], donc on ne trouve rien dedans [il n'y a pas de bénéfices]. La tontine là, ça m'a permis de continuer mon activité. »

Cette forme de mobilisation des organisations locales pour préserver ses moyens d'existence est la plus fréquente. Elle est mise en place aussi bien par les hommes que par les femmes, et après la crise, beaucoup de collectifs évoluent dans ce sens, comme mentionné dans ce qui précède. Les groupements qui suivent une logique assurantielle, comme ceux que nous venons de présenter, représentent un véritable recours en cas de difficulté pour les membres. Cela nous conduit à interroger l'articulation potentielle entre les recours qui se font au travers des organisations locales et les recours qui se font via le réseau de chaque personne, le cas échéant, comme nous le verrons dans le Chapitre 7.

Fonction d'accumulation : développer les moyens d'existence

Et troisièmement, certaines dynamiques collectives ont une fonction d'accumulation. Leur fonctionnement vise à étendre les moyens d'existence de leurs membres, selon une logique d'investissement. Avant la crise, certaines TT, certaines CdC et certaines AIC répondaient principalement à cette fonction. Ces organisations locales permettaient de diversifier son système d'activités, de faire fructifier une épargne, d'obtenir des revenus supplémentaires

¹⁴⁴ Pour les cultures rémunératrices dont les prix ne sont pas connus à l'avance et sont fixés à l'extérieur, telles que les cultures de rente (café, cacao, hévéa, noix de palme, coton) ou des cultures vivrières marchandes spécifiques (arachide, sésame, kola), apparaît généralement un système dit de « marché noir ». Une personne qui a besoin de liquidités peut proposer une partie de sa récolte à un autre agriculteur, en échange d'argent à un moment t. C'est le prêteur qui fixe la valeur de la récolte. Généralement, la valeur fixée par celui-ci est basse, et au moment de la vente de la récolte il reçoit un prix plus important. C'est ce phénomène de spéculation qui est appelé marché noir.

sans engager de force de travail. En contexte post-conflit, celles-ci sont bien moins fréquentes. En effet, nombreuses sont les AIC qui ont disparues, ou dont la fonction a évolué, comme nous l'avons vu dans le cas des GIR-coton des OP, et des TT notamment. Toutefois, certaines organisations locales - et plus précisément 42% des collectifs rencontrés - démontrent cette fonction d'accumulation. Par exemple, certaines CdC subsistent tout en conservant le même mode de fonctionnement, mais sont appropriés par de nouveaux membres, phénomène souligné plus haut. De même, certaines TT sont mobilisés pour initier une activité supplémentaire face à une baisse de revenus sur les autres activités (cf. encadré 28).

ENCADRÉ 28 : TÉMOIGNAGE D'UN MEMBRE D'UNE TONTINE AVEC UNE FONCTION D'ACCUMULATION

Témoignage recueilli à Paoua (RCA), en Juillet 2012

« Je fais la tontine avec d'autres fonctionnaires d'ici. [...] Je suis dans cette tontine depuis que j'ai été mutée à Paoua si je me souviens bien. Avec les évènements ça a été très dur pour nous. Nous avons fui à Bangui longtemps. C'était notre vie qui était en jeu si nous restions là. Mais bon ma place est ici, puisqu'on avait besoin de moi, je suis revenu, tout seul d'abord, puis ensuite ma famille m'a rejoint. Depuis le jour où nous avons quitté Paoua, les salaires ne sont pas payés, ou alors ils sont payés une fois et puis plus rien. [...] Moi par exemple je fais l'agriculture, je loue aussi une maison dont je suis propriétaire dans Paoua, ça ne fait pas un salaire. Dans notre métier on peut quand même trouver de l'argent, mais ce n'est pas suffisant pour vivre bien. Du coup, on a décidé de faire la maximum pour augmenter un peu la tontine, pour que l'on puisse acheter en gros et faire du commerce. C'est une activité qui va nous aider en attendant que les salaires soient payés. [...] Quand je vais recevoir mon tour, c'est ma femme qui fera le commerce et on se débrouillera avec ça. »

Les organisations locales appuyées dans le cadre des programmes humanitaires suivent aussi généralement cette logique, par exemple avec les TA qui immobilisent l'épargne des membres, épargne qui sera rémunérée avec le taux d'intérêt des crédits redistribués à la fin du cycle. Par ailleurs, ces collectifs peuvent également voir le jour, sous l'impulsion de personnes qui souhaitent et qui sont en mesure de recapitaliser, mais qui ne veulent pas attirer de jalousie. Elles optent alors parfois pour une recapitalisation collective, comme nous pouvons le voir dans l'encadré 29.

Témoignage recueilli à Bweremana (RDC), en Mai 2014

« Il y a un site de déplacés juste de l'autre côté. Au début il n'y avait que quelques tentes, puis d'autres se sont construites. On sait comment c'est : d'abord quelques personnes puis ensuite c'est beaucoup de gens arrivent. Surtout si les ONG viennent. Avec tout ce monde, ça embrouille les affaires, parce que ça fait beaucoup de concurrence, chacun vend un peu de ci ou un peu de ça, et moi je vais avoir du mal à vendre. En plus, quand il y a plein de gens qui arrivent comme ça, il y a des vols aussi. Et il y a toujours les groupes armés qui rôdent autour, pour l'instant ils ne sont pas là, mais on ne sait pas ce qui peut se passer. Avec tout ça, j'ai dit à celui-là et à celui-ci que l'on pourrait peut-être faire la pêche. On a acheté une pirogue et des filets, et on peut louer aux personnes qui veulent aller sur le lac. Il y a beaucoup de pêcheurs ici qui n'ont pas les moyens d'avoir leur pirogue, et avec l'arrivée des déplacés, il y a beaucoup de main d'œuvre, notamment pour le démaillage. La pirogue est louée, ça fait un peu d'argent au cas où. »

Cette logique d'investissement via l'organisation locale - que celle-ci représente le levier pour réaliser l'investissement comme dans l'encadré 28 ou le cadre même de l'investissement comme dans l'encadré 29 - est généralement adopté par les hommes. Nous pouvons toutefois noter quelques exceptions, où des femmes ont décidés de réaliser un investissement au travers d'une organisation locale. Ces cas de figure seront détaillés dans ce qui suit car, comme nous le verrons, s'est alors imbriqué une fonction de revendication de droits, et c'est ce qui pousse ces membres à réaliser cet investissement.

Finalement, les organisations locales s'avèrent globalement une solution par rapport à un problème spécifique lié au contexte de post-conflit, affronté par tous les membres, comme le démontre les évolutions de certaines dynamiques collectives et l'émergence d'autres. Les témoignages présentés jusqu'ici abordent des cas de figure où la mobilisation des groupements est considérée satisfaisante par leurs membres, et leur a permis de créer un minimum de moyens d'existence, de les préserver ou encore de les développer. Dans certains organisations locales, tous les membres peuvent mobiliser le collectif de façon similaire pour répondre à ses besoins. Cependant, il existe un certains nombre de cas rencontrés sur les terrains de recherche où certaines formes de régulation ne permettent pas un accès similaire à tous les membres aux ressources partagés de l'organisation locale.

2.2.2 La mise en commun de ressources : des arrangements gagnants-gagnants ?

Comme présenté dans le Chapitre 2, l'émergence d'une dynamique collective repose en partie sur la mise en commun de ressources, qu'il s'agisse d'argent, de force de travail, de biens productifs, d'un réseau, etc. C'est ce que nous avons appelé les ressources partagées. Cette mise en commun est le fruit d'une négociation entre les membres, qui aboutit aux choix des modalités de fonctionnement. Si la modification du fonctionnement de l'organisation locale traduit généralement un ajustement collectif à la baisse des capacités individuelles des membres et à leurs nouveaux besoins, cette flexibilité n'est pas toujours bénéfique à l'ensemble des membres. A priori, la mise en commun de ressources - qui permet l'obtention des ressources partagées autour desquelles se structure la dynamique collective - signifie qu'il y a une certaine équité qui prévaut au fonctionnement des organisations locales. Toutefois, si certaines évolutions entraînent la mise en place d'un arrangement efficace entre les membres, comme nous l'avons souligné dans ce qui précède, nous en relevons également qui aboutissent à des organisations locales à « deux vitesses ». Celles-ci créent des différenciations dans l'accès aux ressources collectives, permettant le relèvement de certains membres au détriment d'autres.

Tout d'abord, nous présentons les cas de figure qui nous ont conduit à interroger ces phénomènes, que nous avons nommé nuisances internes, en présentant le fonctionnement de deux TT, puis de deux AET que nous avons rencontrées. Les TT, nous l'avons dit, sont des organisations locales dont le fonctionnement repose sur la gestion rotative de l'épargne. Les membres, lorsqu'ils reçoivent leur « tour », se voient octroyer le montant total des cotisations des membres, qu'ils peuvent utiliser à des fins individuels. Si en théorie les tontines fonctionnent toutes sur le même principe, nous avons pu identifier, en contexte post-conflit, une modification de certaines règles. Ces modifications sont peu visibles, elles ont néanmoins des effets significatifs. Dans l'encadré 30, nous présentons deux cas de figure, qui mettent en lumière ce phénomène.

Cas de la tontine de Goulegui-Béoué (RCI) - Octobre 2013 - OL n°161

Les femmes - qui appartiennent à la communauté autochtone - de la tontine de Goulegui-Béoué ont relancé leur organisation locale à leur retour chez elles, après avoir fui quelques semaines. La première raison qui pousse les femmes à se regrouper comme précédemment en tontine est le fait de pouvoir sécuriser le peu de liquidités qu'elles parviennent à obtenir, notamment via la mise en vente de produits de cueillette. En versant des cotisations chaque semaine le Mercredi - jour de petit marché à Goulegui-Béoué - celle qui reçoit la somme totale peut aller au marché hebdomadaire de Zagné le Jeudi et acheter des vivres en gros, réalisant ainsi une petite économie d'échelle et allégeant sa charge de travail. En effet, les autres jours, elle n'aura pas besoin de retourner dans un marché se tenant dans un autre village. Si une des femmes ne peut pas cotiser dans la tontine le jour dit, celle-ci a deux choix, qui résultent de la mise en place de nouvelles règles depuis la remise en route de l'organisation locale. Premièrement, elle peut recevoir ce jour-là son tour, puisque celle-ci se retrouve dans une situation de besoin, ce qui permet par ailleurs de ne pas pénaliser les autres (qui recevrait alors un montant moins élevé que prévu). Deuxièmement, si celle-ci a déjà reçu son tour précédemment, alors elle peut apporter un bien (un ustensile de cuisine par exemple, ou une poule) qui sera donné à un autre membre pouvant cotiser à sa place. La femme qui se retrouve en défaut de paiement sur le moment pourra, si elle parvient à cotiser la fois où celle qui a payé à sa place reçoit son tour, récupérer son bien. Cela permet ainsi d'alléger la pression qui repose sur chaque membre, en donnant un délai supplémentaire pour réaliser les versements.

Cas de la tontine de Nigré (RCI) - Octobre 2013 - OL n°156

Dans un village situé plus au Sud, à Nigré, des femmes, également autochtones, se sont organisées en tontine depuis plusieurs années déjà. Au moment où des affrontements armés se rapprochent, la plupart d'entre-elles se déplacent vers Taï, trouvant refuge chez des parents. Les femmes qui reviennent à Nigré recommencent à s'impliquer dans leur tontine. Comme à Goulegui-Béoué, la tontine permet de s'approvisionner plus facilement au marché, et à moindre coût. Puisque les femmes ont toutes vu leur situation économique se dégrader, elles craignent les cas de défaut de paiement de la part de certaines. Il est alors mis en place un système pour se protéger du risque de désistement : une femme ne pouvant pas verser sa cotisation un jour doit payer le double de la somme hebdomadaire à l'échéance suivante, plus une amende. Cette nouvelle règle s'avère très pénalisante pour les membres en difficulté, qui, lorsqu'elles ne peuvent pas payer une fois, décident généralement de quitter la tontine, sachant qu'elles ne pourront pas assumer la double cotisation augmentée d'une amende la fois d'après. Se faisant, elles perdent l'argent qu'elles ont déjà versé dans la TT.

Si les membres, dans un cas comme dans l'autre, réalisent des versements en argent et reçoivent la somme à tour de rôle, la première tontine a adapté ses règles de façon à soutenir l'ensemble des membres, tandis que les nouvelles règles qui se mettent progressivement en place dans la seconde peuvent freiner le relèvement des membres les plus en difficulté. Cela peut conduire à l'exclusion de ces personnes, qui cessent leur implication dans leur organisation lorsque les nouvelles règles de fonctionnement deviennent insoutenables pour elles. De même, les AET, qui fonctionnent sur le même principe que la tontine (gestion rotative) mais à partir de la force de travail de leurs membres, peuvent mettre en place de nouvelles règles à même de soutenir le relèvement de l'ensemble de leurs membres, ou au

contraire, n'être favorables qu'à une partie des participants. Deux illustrations sont présentées dans l'encadré 31.

ENCADRÉ 31 : PRÉSENTATION DE DEUX RÉCITS QUI RETRACENT LE FONCTIONNEMENT DE DEUX AET

Cas de l'AET de Kokol (RCA) - Septembre 2012 - OL n°36

Les habitants de Kokol impliqués dans cette AET travaillent ensemble sur une parcelle appartenant à l'un des membres, et ce à tour de rôle. Si avant la fuite en brousse, celui qui recevait le groupe sur son champ devait généralement fournir le repas et la boisson à tous les travailleurs s'étant présentés chez lui, au moment de la reprise des activités, les règles de l'invitation ont été assouplies : le repas qui doit être fourni par l'hôte peut ne pas contenir de viande, et les boissons peuvent être proposées en quantité limitée. La nouvelle règle mise en place dans ce contexte post-conflit auquel nous nous intéressons est celle qui permet aux membres de recevoir le groupe sans être disponibles eux-mêmes ce jour-là. Ainsi, ces nouvelles modalités de fonctionnement permettent de réaliser une autre tâche urgente, de saisir d'autres opportunités en permettant au membre concerné de réaliser un déplacement, sans pour autant que ses travaux agricoles s'en trouvent pénalisés. Les personnes en difficulté en quête de liquidités pour couvrir leurs besoins immédiats en réalisant un travail journalier rémunéré pour le chef du village par exemple, et bénéficient tout de même de la force de travail du groupe.

Cas de l'AET de Taley (RCA) - Septembre 2012 - OL n°22

L'AET de Taley, qui fonctionnait sur un modèle similaire de celle de Kokol avant la crise, est également reformée par ses membres lorsque ceux-ci se réinstallent dans le village. Si les règles relatives à la prise en charge du repas et des boissons pour celui qui reçoit ont été de la même façon qu'à Kokol revues à la baisse, l'incapacité ponctuelle de travailler d'un membre est quant à elle gérée d'une toute autre manière. Tout d'abord, craignant que certains d'entre eux ne se présentent pas lors des travaux collectifs une fois que le travail ait été réalisé chez eux, les personnes jugées les moins fiables sont reléguées aux derniers tours. Ainsi, si celles-ci se désistent une fois lors des travaux chez les autres, le groupe ne viendra pas chez elle, en « punition ». Même en cas de maladie, il n'y a pas de mesure compensatoire, et les membres ne viendront pas travailler chez celui qui est malade. De plus, une nouvelle règle concernant le choix de la personne qui reçoit le groupe a vu le jour : il ne s'agit plus de dates fixées à l'avance, mais d'une négociation au coup par coup. Ceux qui souhaitent que les membres viennent travailler sur leur parcelle doivent trouver un arrangement entre eux, et aboutir à un consensus sur l'ordre des bénéficiaires des travaux. Si cet arrangement pourrait permettre aux membres qui en ont le plus besoin de se faire entendre par les autres, en pratique, des rencontres bilatérales ont été observées en amont du jour de travail collectif. Ces rencontres bilatérales témoignent de la facilité avec laquelle les membres favorablement positionnés dans les rapports de force peuvent obtenir l'avantage dans les répartitions des travaux au sein de l'AET. Cette modification des règles de fonctionnement de l'organisation locale permet ainsi à certains de capter la force de travail du groupe au moment qui est le plus favorable pour eux, c'est à dire au meilleur moment par rapport au calendrier agricole. Les autres peuvent alors rencontrer des retards dans leurs travaux, pouvant rapidement mettre à mal la production agricole finale.

Comme tous les membres ne peuvent pas bénéficier des ressources collectives de la même façon, les effets de la mobilisation des organisations locales sur les personnes ne sont pas toujours homogènes. Dans certains cas, comme ceux que nous venons de citer, les membres en relativement bonne situation, que ce soit sur le plan économique ou sociale, parviennent à

tirer avantage du fonctionnement de l'organisation locale, tandis que les personnes les plus en difficulté se voient freinées dans leur relèvement, voire encore plus fragilisées. Ainsi, certaines dynamiques collectives participent à la réduction de la marge de manœuvre d'une partie de leurs membres en contexte post-conflit, jusqu'à enfermer certaines personnes dans des trappes à pauvreté. Par ailleurs, certains collectifs semblent peu touchés par ce phénomène de nuisances internes. En effet, les groupements dits de survie semblent toujours bénéfiques pour les membres. Le fait de n'avoir pas d'autres moyens d'existence empêche les membres de nuire aux autres, et l'on ne relève pas d'arrangement qui permette à certains de se relever en écrasant les autres. Ceux qui le peuvent quittent l'organisation locale pour lancer une activité individuelle, mais à l'intérieur de la dynamique collective, la pression semble trop forte, le besoin trop grand pour tenter de s'accaparer les ressources collectives.

Les mouvements d'entrée et de sortie mis en évidence plus haut permettent d'initier une réflexion sur les facteurs qui peuvent entraîner ces nuisances internes. Nous avons présenté le cas des personnes en bonne situation qui, avant le conflit, pouvaient recourir aux autres - notamment à la rente que constituent les relations de dépendance - pour répondre à leurs besoins en ressources (liquidités, force de travail). Les dettes et la redevabilité de certaines personnes envers d'autres peuvent s'accroître dans la période post-conflit (endettement pendant la fuite en brousse, endettement pour trouver des semences, prise de crédit pour couvrir les besoins immédiats en nourriture, etc). Mais elles peuvent également disparaître, principalement du fait du déplacement de ces personnes, ou de leur insolvabilité. C'est alors au travers des organisations locales que les personnes en bonne situation peuvent recourir aux ressources des autres. Les nuisances internes participent généralement à un relèvement plus rapide de certains membres par rapport aux autres au sein d'une même dynamique collective. La présence potentielle de ces nuisances pourrait donc être marquée par l'hétérogénéité des situations des membres sur le plan économique et social. Les disparités socio-économiques auraient dans ce cas des effets ambivalents sur la résilience collective socialement soutenable, avec d'une part le besoin d'un leader comme tuteur de résilience, et le risque de nuisances internes remettant en cause la soutenabilité sociale de l'organisation locale d'autre part. Nous reviendrons sur cet aspect dans le Chapitre 7.

Nous avons vu le rôle joué par les collectifs, qu'ils suivent une logique de survie (fonction de survie), une logique assurantielle (fonction de subsistance) ou une logique d'investissement

(fonction d'accumulation), dans le relèvement de leurs membres. Toutefois, les évolutions des modalités de fonctionnements et les innovations organisationnelles ne sont pas toujours favorables à l'ensemble des membres, surtout à moyen ou long termes. Ces différences de recomposition collective sont induites, non seulement par un jeu de négociations et d'arrangements entre les membres, mais aussi par la présence d'un contexte villageois favorable ou défavorable, en termes de confiance et de cohésion. L'émergence de règles qui pénalisent une partie des membres, puis leur persistance au sein de l'organisation locale, montrent que les membres pénalisés acceptent ces modalités de fonctionnement bien que celles-ci ne soient pas avantageuses pour eux. Les mécanismes qui conduisent à cette acceptation sont-ils à rechercher dans les rapports de force en place qui ne peuvent pas être contestés ? Ou ces dynamiques collectives permettent-elles tout de même de répondre à certains besoins des membres pénalisés, qui pourraient n'être pas seulement d'ordre économique ? Les organisations locales, qu'elles soient bénéfiques ou non à tous les membres, peuvent aussi avoir d'autres objectifs que la relance économique, et notamment permettre d'asseoir le pouvoir de certaines personnes ou de certains groupes sociaux. Ainsi pour mieux comprendre ce qui se cache derrière les évolutions des collectifs décrits précédemment, nous nous penchons maintenant sur les interactions entre les membres et les non-membres, en nous intéressant aux recompositions socio-politiques.

2.3 Le rôle des organisations locales dans les recompositions socio-politiques

Nous l'avons mentionné, il est possible de déceler une fonction de revendication de droits au sein de certaines organisations locales, qui se juxtaposent aux fonctions économiques. Pour comprendre le rôle des collectifs dans les recompositions socio-politiques en post-conflit, nous nous appuyons comme précédemment sur celles qui existaient avant et qui sont mobilisées par les membres au moment de notre passage, mais aussi sur les groupements émergents. Tout d'abord, nous nous intéressons aux liens entre le collectif et les pouvoirs locaux, pour décrire et mieux appréhender cette fonction de revendication de droits. Nous insistons notamment sur le lien fort qui existe entre cette fonction et les modalités locales d'accès aux ressources. Deuxièmement, nous interrogeons les effets du fonctionnement de ces organisations locales sur les non-membres, pour ne pas oublier que revendiquer un droit se fait toujours par rapport à d'autres personnes, d'autres groupes sociaux.

2.3.1 Être protégé ou résister au pouvoir local : le rôle des organisations locales dans l'accès aux ressources

Nous avons évoqué l'évolution de la fonction des organisations locales suite à la crise. Parmi celles que nous avons rencontrés, 35 (13%) possédaient cette fonction de revendication de droits avant la crise mais semblent l'avoir perdue après la crise, 14 (5%) semblent la développer suite à la survenue du conflit, tandis que 14 (5%) ont cette fonction avant comme après la crise¹⁴⁵. Nous détaillons ici les deux cas qui apparaissent parmi les collectifs qui montrent cette fonction de revendication de droit au moment de notre passage, et les objectifs de leurs membres.

Des dynamiques de résistance

D'une part, nous avons rencontré des organisations locales dont les membres avaient pour objectif d'obtenir des droits, et notamment celui d'accéder à certaines ressources valorisées. La position de ces dynamiques collective est alors celle de la résistance vis-à-vis du pouvoir local, en se mobilisant contre les rapports de force établis, rendant nécessaire une certaine confrontation avec les autorités. Ces dynamiques de résistance vont de pair avec une tentative d'amélioration du statut social et de la situation économique. Par exemple, comme dans le cas de l'ATC en RCI présenté au travers du témoignage retranscrit dans l'encadré 32, certaines dynamiques collectives permettent à leurs membres de lutter contre une certaine forme d'exclusion (ou ressentie comme telle). La pression foncière mais aussi les tensions inter-générationnelles et le rejet des jeunes autochtones ont conduit les membres de cette ATC à se regrouper pour tenter d'accéder au statut de planteur par leurs propres moyens. L'organisation locale offre une alternative à la situation de ces jeunes. Dans cet exemple, les membres présentent une vulnérabilité principalement sociale : ils sont rejetés par leurs famille qui ne peuvent pas ou ne veulent pas leur transmettre de la terre, et plus généralement rejetés par les populations allochtones puisqu'accusés d'avoir pris les armes pendant la crise.

¹⁴⁵ Nos données indiquent que 10% des organisations locales rencontrées ont - entre autre - la fonction de revendication de droits. Si cela semble peu, il est probable que dans les contextes post-conflit que nous considérons, les fonctions économiques priment, et la pression sur les ressources a pu diminuer du fait de la dispersion des populations (comme c'est le cas dans la majorité des zones sur lesquelles nous avons travaillé) limitant le besoin de ces revendications. Par ailleurs, une meilleure information sur les dynamiques collectives ayant cette fonction serait accessible en adoptant une méthodologie de production des données plus conséquente à l'échelle du village. En effet, cela aurait permis de mieux faire ressortir les enjeux locaux, c'est à dire les ressources clés permettant d'assurer la subsistance et de favoriser la relance économique. Nous ne l'avons que succinctement fait dans ce travail, pour les raisons déjà évoquées dans le Chapitre 3.

Témoignage recueilli à Ranouinké (RCI), en Octobre 2013

« La crise a créé beaucoup de dégâts, et notamment des dégâts qu'on voit pas. Je dis ça parce que quand vous allez à Abidjan, vous ne voyez pas qu'il y a eu la guerre. Ici, elle est encore là je peux dire. Tout le monde reprend ses activités mais dans les têtes des gens c'est encore le temps de la guerre. [...] Au moment de la crise à Abidjan, j'ai perdu mon travail. Et le chômage ce n'est vraiment pas facile. Alors je suis revenu au village, dans ma famille. Le temps passait mais le travail ne se trouvait pas en ville, alors je me suis dit que j'allais faire la plantation. C'est là que les problèmes ont commencé encore. Mon père et mon oncle disaient que je ne pouvais pas avoir de champs, qu'il y avait déjà trop de monde ici. Les étrangers ils ont des plantations, et moi je n'en ai pas. Alors que ce champ, et celui-ci, ils appartenaient à ma famille. Avec ce qui se passait à Abidjan, les rumeurs sont arrivées ici qu'on allait être attaqué. J'ai traversé à ce moment-là. On était plusieurs, on est restés au Libéria le temps que ça aille mieux. On avait des nouvelles du village, mais toujours de mauvaises nouvelles. Ça nous a énervé que nos familles soient obligées de se cacher dans la forêt, alors que les étrangers ils restaient tranquilles, avec nos plantations. Des fois, nous les jeunes on retournait au village pour voir, puis on rentrait au Liberia. Quand tout le monde s'est réinstallé au village, je n'ai pas voulu rentrer tout de suite. Mais quand après je suis rentrée, il y a eu palabres. Certains disaient que je faisais partie des bandes de Libériens qui avaient pillé le village, que j'étais encore probablement armés. Alors je ne pouvais pas rester au village, et je suis retourné en forêt. [...] La vie ce n'était pas facile. Pour vivre, je travaillais à la journée, de l'autre côté, au Libéria. Il y avait d'autres jeunes qui étaient dans la même situation que moi aussi. A un moment, on a décidé de se mettre ensemble, comme ça on pouvait avoir des contrats et les faire rapidement. Au lieu de deux semaines, on pouvait mettre 4 jours par exemple. On a gardé l'argent des contrats, parce qu'il y en a un qui a un champ là-bas, alors on veut faire la plantation. L'argent on le garde pour acheter les pieds de palmier. D'ailleurs on va commencer dans pas longtemps. On continuera quand même les contrats, parce que ça ne va pas produire tout de suite, mais après on aura la plantation. Ça va nous aider pour la maison, se marier. »

Un autre cas rencontré à plusieurs reprises en RCI est celui des CdS mises en place par les communautés de migrants. Si initialement il s'agissait (et il s'agit toujours pour certaines d'entre elles) de faciliter l'installation des nouveaux arrivants, avec l'épuisement de la rente forestière et les difficultés à se maintenir en tant qu'étranger sur les terres, ces CdS sont de plus en plus mobilisées pour limiter la vulnérabilité foncière. Elles servent notamment à financer des démarches de médiation visant à maintenir certains droits sur les terres qu'ils exploitaient. Les organisations locales sont ainsi mobilisées pour tenir tête aux autochtones et limiter les spoliations de la part de ceux qui obtiennent dans la très grande majorité des cas le soutien des autorités publiques - le Préfet, le Président du Tribunal, le Procureur, étant eux-

mêmes autochtones¹⁴⁶. Dans le même registre, en RCA, après les longues périodes passées en brousse, les anciens petits planteurs quittent les GIR-coton, pour former leurs dynamiques collectives propres, en parallèle. Si l'une des causes de cette défection est la fermeture de la filière coton dans la zone, ils expriment également la volonté de limiter leur dépendance aux anciens grands planteurs et d'organiser leur relèvement et leur relance agricole de leur côté, pour certains. Ils forment ainsi des collectifs qui correspondent à leurs besoins, des AET principalement, ou des APP lorsqu'il est nécessaire de se prêter les outils après les décapitalisations importantes de certains. Nous verrons toutefois plus loin dans ce chapitre que l'appui des ONG aux organisations locales, et notamment au GIR-coton, plus visibles que ces AET encore toute jeunes, va de nouveau contraindre certains à se mettre sous la tutelle des grands planteurs. En RDC également nous retrouvons des dynamiques collectives qui ont pour fonction la revendication de droits. Il s'agit notamment de ménages qui veulent se défaire de leur dépendance aux propriétaires terriens, et qui cherchent d'autres moyens d'existence pour limiter la part de l'agriculture dans leurs revenus en se regroupant au sein d'ATC, ou en fondant des AIC pour les plus aisés. D'autres - de façon similaire aux jeunes autochtones de RCI que nous venons de présenter ci-dessus - tentent collectivement, au travers d'ATC, de trouver d'autres circuits pour négocier leur accès à la terre, en dehors des circuits officiels. En pratique, leurs ATC leur permet d'obtenir des revenus qui peuvent permettre d'influencer les détenteurs de pouvoir locaux, plus ou moins affiliés à un groupe armé, pour accéder et ainsi obtenir le droit d'exploiter une parcelle, en sécurité et seulement en contrepartie d'une part de la production¹⁴⁷.

Maintenir le statu quo

Nous avons d'autre part rencontré des organisations locales dont les membres avaient pour objectif de maintenir leurs droits, principalement pour sécuriser leurs accès à certaines

¹⁴⁶ Nous n'avons pas pu consulter les registres officiels répertoriant les délibérations suite à un litige foncier opposant un autochtone et un allochtone, du fait de l'hostilité des autorités publiques sur ce sujet sensible, de la perte d'une partie des archives, et du traitement officieux d'une partie de ces affaires (arrangements, corruption). Toutefois, selon l'équipe Protection de DRC qui travaillaient sur le sujet au moment de notre passage et qui suivaient un certain nombre de dossier pour apporter une aide juridique aux parties prenantes allochtones, la justice n'est saisie que lorsque l'autochtone a peur des représailles ou que l'allochtone s'est imposé par la force. Bien que les cas suivis par l'ONG ne soient pas représentatif de l'ensemble des procédures sur ce thème, ceux-ci montrent clairement que lorsque la justice est saisie pour statuer et attribuer la propriété à l'une des deux parties prenantes, la décision est dans la grande majorité des cas en faveur de l'autochtone.

¹⁴⁷ Comme mentionné précédemment, il arrivait souvent que les propriétaires terriens sollicitent ceux à qui ils louaient leurs terres - il pouvaient aussi s'agir de la terre de plus grands propriétaires encore dont ils avaient la gérance - au cours de la campagne agricole, leur demandant de travailler gratuitement sur leurs propres parcelles. Le difficile accès à la terre du fait de la pression foncière importante obligeait alors les loueurs à s'exécuter, ce qui pouvait les déposséder d'une partie significative de leur force de travail certaines années.

ressources valorisées. Ces dynamiques collectives dont les membres sont proches des sources de pouvoir local - voire en compte parmi leurs membres - sont sous la protection de celles-ci. Les personnes se mobilisent alors en faveur des rapports de force existants, et tentent ainsi de se protéger de la menace que peut représenter le renversement de ces derniers. Les membres utilisent alors l'organisation locale comme un moyen pour préserver leur statut social et leur situation économique. Il est nécessaire de bien distinguer ces collectifs de ceux présentés plus haut, telles que l'AET de Taley (cf. encadré 31), où une partie des membres - ceux qui sont en meilleure situation - se relèvent au détriment des autres. Bien que les nouvelles règles mises en place permettent également à ces derniers de garantir leur situation économique et leur situation sociale, ici nous nous intéressons aux organisations locales dont l'ensemble des membres portent cette revendication de droits. C'est par exemple le cas d'une ancienne AIC devenue ATC, en RDC, qui s'organisent autour de la réalisation d'huile de palme, où les membres s'assurent le monopole sur cette activité via leurs réseaux. Ils sont même en mesure de créer une barrière à l'entrée pour d'autres personnes voulant réaliser cette activité grâce à leur proximité avec les autorités locales, en faisant lever des taxes pour les personnes circulant avec des noix de palmes sur l'axe principal. Les membres du collectif protègent ainsi leurs moyens d'existence et leur statut en s'arrogeant pour eux seuls le droit d'exploiter cette ressource.

Des organisations locales émergentes permettent également d'étayer ce phénomène. Certains groupements de femmes voient le jour après le conflit, ou s'affirment et se rendent visibles comme tels à ce moment là, pour protéger leur accès à certaines ressources qu'elles sentent menacées, notamment vis-à-vis des hommes. Nous avons déjà évoqué le cas de ces femmes à Ndim (RCA) qui ont modifiés leur AET en OP pour sécuriser leur accès aux bas-fonds rizicoles, qui intéressent de plus en plus certains agriculteurs dans ce nouveau contexte post-conflit. De façon très similaire, en RCI, des femmes s'organisent en AET pour mettre en valeur toutes les parcelles possibles, en cultivant aubergines, piments et tomates principalement. Si la force de travail qu'elles parviennent à réunir ne s'avère pas suffisante, certaines adjoignent une caisse pour pouvoir financer de la main d'oeuvre journalière. Se faisant, elles empêchent ainsi que ces terres ne soient réclamées par d'autres ménages en meilleure position sociale¹⁴⁸, par leurs propres fils fuyant le chômage à Abidjan et revenus au village, voire les ONG cherchant des terres pour organiser les activités agricoles des

¹⁴⁸ Certains villages réalisent des redistribution de terres, sous la pression de certaines familles bien placées, de certaines autorités étatiques ou encore d'ONG - bien qu'il s'agisse d'un cas très marginal - voulant tenter de diminuer les inégalités d'accès au foncier et soulager ainsi les ménages les plus vulnérables.

groupements qu'elles appuient. Ces organisations locales féminines, qui ont une fonction de revendication de droits, permettent de renforcer la structuration sociale en place et de maintenir les rapports de force existants. Elles adoptent donc un positionnement opposé à celle des collectifs de jeunes par exemple - qui peuvent être leurs propres fils - qui eux tentent de contester l'ordre établi. En effet, bien que ces femmes sentent leur accès aux ressources menacées par les hommes (bas-fonds rizicoles en RCA, parcelles vivrières en RCI), leur revendication ne s'inscrit pas dans une logique de renforcement des capacités féminines, mais plus dans une logique de renforcement des capacités de classe, ou ethnique. Les activités féminines et les revenus obtenus venant en soutien à ceux du mari, ces femmes ne se mobilisent pas contre leurs époux mais contre les hommes des ménages en situation un peu plus dégradée qui cherchent de nouveaux moyens d'existence pour couvrir les besoins de leurs ménages.

La fonction de revendication de droits semblent donc prendre deux formes distinctes, avec d'un côté les groupements qui opposent une résistance à l'ordre établi et de l'autre ceux qui s'y conforment et veulent protéger cet ordre établi. Ces dernières semblent les plus fréquentes : généralement, les membres des organisations locales rencontrées se mobilisent pour maintenir les rapports de force, et plus rares sont les mouvements de contestations. Dans les deux cas, il semblerait que ces collectifs démontrent une certaine solidité. En s'organisant pour défendre leurs droits, ces dynamiques collectives développent une cohésion interne importante, et donc une agencité collective élevée. Les premières sont le fait de personnes ayant un statut social intermédiaire, ou des personnes « défavorisées » appartenant aux familles de statut élevé : des jeunes, des personnes en relativement bonne situation économique mais appartenant à une minorité ethnique ou à une communauté stigmatisée comme étrangère. Il ne s'agit donc pas de personnes réellement marginalisées, mais plutôt de personnes ayant accumulé des frustrations, qui se sentent en droit d'accéder à certaines ressources qu'on leur refuse ou qu'on leur a refusé. Les secondes sont le fruit de personnes avec statut social élevé, c'est à dire les hommes et les femmes appartenant aux ménages en meilleure situation, proches des autorités locales, voire les autorités locales elles-mêmes. Ce second cas est moins visible que le premier, car les revendications ne sont pas exprimées directement. Ce sont en effets des indices en filigrane et les informations complémentaires obtenus auprès des personnes extérieures à ces organisations locales qui nous ont permis d'identifier les enjeux sous-jacents de ces dernières. Ce sont ces entretiens qui nous amènent

par ailleurs à réfléchir sur les effets du fonctionnement des groupements sur les personnes non-membres.

2.3.2 Et les personnes non-membres dans tout cela ?

Nous l'avons montré, revendiquer un droit signifie dans nos contextes revendiquer l'accès à une ressource par rapport aux autres personnes y ayant accès (les membres veulent alors améliorer leur position vis-à-vis de cette ressource) ou prétendant y accéder (les membres veulent dans ce cas sécuriser leur position, souvent en empêchant les autres d'accéder à cette ressource). Les organisations locales qui possèdent cette fonction sont donc dans une position de confrontation avec d'autres personnes, d'autres groupes sociaux, d'autres groupes ethniques. Nous appelons nuisances externes les effets négatifs du fonctionnement des collectifs sur les non-membres. Par effets négatifs, nous entendons le fait que certaines personnes qui n'appartiennent pas à la dynamique collective sont privées de leurs moyens d'existence ou de la possibilité d'en trouver d'autres, c'est à dire empêchées d'assurer leur subsistance, ou de s'intégrer socialement. Trois cas distincts se dessinent : les organisations locales qui ont cette fonction de revendication mais dont le fonctionnement ne provoque pas de nuisance externe ; celles qui portent cette fonction et qui entraînent des nuisances sur les non-membres ; et enfin celles dont le fonctionnement conduit à des nuisances, tout en ne possédant pas de fonction de revendication de droits.

Revendications sans nuisance externe

Tout d'abord, malgré la confrontation qu'elles induisent, certaines organisations locales ayant développé une fonction de revendication de droits n'entraînent pas d'effets néfastes pour les personnes n'appartenant pas à ces collectifs. Par exemple, les jeunes autochtones en RCI organisés en ATC qui veulent contourner les difficultés d'accès à la terre en réalisant dans un premier temps une plantation collective (voir encadré 32 ci-avant) ne semblent pas avoir d'incidence sur les non-membres, à notre connaissance. De même, toujours en RCI, les CdS dont les membres se mobilisent pour réaliser des médiations, saisir la justice et tenter d'obtenir gain de cause pour retrouver la propriété ou du moins le droit d'exploiter leurs plantations ne provoquent pas de nuisance externe. En effet, dans les cas qui nous ont été mentionnés au travers des entretiens, il s'agissait d'allochtones à qui les propriétaires coutumiers avait cédé la propriété de nombreuses années auparavant dans le cadre de contrats

« terre contre travail »¹⁴⁹, et qui voulaient récupérer leurs droits sur ces terres après avoir été chassés et spoliés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure d'exclure que certaines CdS qui ont adopté ce nouveau fonctionnement et ces nouveaux objectifs tentent par ailleurs d'obtenir des droits sur des terres n'appartenant à aucun de leurs membres, profitant de la confusion. Dans ce cas de figure, il y aurait des nuisances internes, puisque certains ménages se verraient dépossédés de leurs terres.

Revendications avec nuisances externes

Cela nous amène à notre deuxième cas, où certaines des organisations locales ayant une fonction de revendication de droits conduisent à des nuisances externes. Pour illustrer ce phénomène, nous reprenons le cas mentionné plus haut de certaines AET féminines en RCI cherchant à mettre en valeur le plus de terres possibles, pour en assoir la propriété¹⁵⁰. Dans certains cas, rares, elles tentent de faire des plantations, afin de rendre cet accaparement définitif. Ces dynamiques collectives peuvent de ce fait empêcher certains autres ménages d'accéder à la terre. Si ces femmes se sentent menacer par les ménages en meilleures positions sociales ou par leurs fils notamment, en pratique ce sont les jeunes hommes et les femmes allochtones, qui auparavant louaient ces terres, qui se retrouvent majoritairement sans terres (se référer à l'encadré 34). Les nouveaux arrivants, souvent allochtones, ne peuvent également plus s'installer. Ces femmes expliquent que si ces terres étaient louées, elles ne pourraient probablement plus jamais les exploiter, car elles ne parviendraient pas à les récupérer. D'autre part, en empêchant que d'autres s'installent, elles empêchent le renversement des rapports de force entre les communautés.

¹⁴⁹ Des précisions sur ces types de contrat ont été données dans le Chapitre 4.

¹⁵⁰ Cela peut être compris dans un contexte où les populations n'ont globalement retenus des lois foncières que la célèbre phrase « la loi appartient à celui qui la travaille » (loi de 1963 sous Houphouët-Boigny), et occultant, consciemment ou non, le reste de la loi : « à l'exception de tout autre détenteur des droits coutumiers ».

Témoignage recueilli à Ouédébo (RCI), en Aout 2013

« C'est simple, il n'y a plus de terre. On ne peut pas trouver. Les femmes d'ici se sont mises à travailler beaucoup beaucoup. Avant les problèmes, nous [les femmes allochtones] parvenions à louer des terres. Chaque année je pouvais louer un peu. Maintenant ce n'est plus possible. Nos maris ne peuvent plus compter sur les plantations, il n'y a plus de contrats [i.e de travaux journaliers] et ces terres qui permettent de faire les légumes on ne peut plus cultiver non plus, le chef du village a tout donné à ce groupe de femme. D'ailleurs si elles font un groupe c'est pour ça, c'est pour voir toutes les terres pour elles-seules. »

Ce phénomène n'est cependant pas limité à la RCI. En RCA, les membres de certains GIR-coton qui obtiennent l'appui de l'ONG et se transforment en OP parviennent à verrouiller l'accès aux débouchés. Ainsi, pour pouvoir commercialiser de façon intéressante leurs productions, les non-membres doivent payer des taxes aux membres de ces organisations locales. En monnant les services fournis par l'ONG, les membres ré-instaurant des rapports de dépendance, mais surtout freinent le relèvement des non-membres, du fait de l'absence de débouchés dans la zone. Nous reviendrons d'ailleurs sur les cas des groupements appuyés par les acteurs humanitaires dans ce qui suit. En RDC, l'exemple déjà présenté dans l'encadré 17 témoigne également de ce phénomène : à Kiseguru, les anciens membres d'une AIC de production d'huile de palme, qui devient ATC après la crise, créent une barrière à l'entrée sur le commerce de noix de palme au travers d'un système de taxation. Les non-membres ne peuvent de ce fait plus pratiquer cette activité - les taxes les décourageant rapidement - alors que celle-ci représentaient pour certains ménages une partie non négligeable de leurs moyens d'existence avant la crise.

L'apparition de nuisances externes du fait d'organisations locales sans fonction socio-politique ?

Dernièrement, si nous avons pu identifier des cas de nuisances externes sans fonction de revendication, ceux-ci s'avèrent rares. En RDC toujours, les dynamiques collectives dites de survie peuvent correspondre, pour certaines d'entre elles, à ce cas-là. En effet, les ATC rencontrées dans le site de déplacés à proximité de Nzulo peuvent provoquer des pressions sur l'environnement (voir encadré 24), mais surtout ces ATC peuvent déstabiliser le marché local du travail. Les membres particulièrement en difficulté de ces organisations locales acceptent facilement n'importe quel travail rémunéré, quel que soit le niveau de pénibilité, et à n'importe quelles conditions (prix, horaires, prise en charge, risques). Ce faisant, les

personnes résidentes qui avaient comme moyen d'existence ces travaux journaliers avant la crise se retrouvent confrontées à une concurrence qu'ils jugent déloyale depuis l'afflux massif de déplacés dans la zone, comme ils en témoignent ci-dessous (cf encadré 35).

ENCADRÉ 35 : TÉMOIGNAGE DE L'EFFET D'UNE ORGANISATION LOCALE DE SURVIE SUR LES NON-MEMBRES

Témoignage recueilli à Nzulo (RDC), en 2014

« Le site [de déplacés] avec tous ces gens, ce n'est pas une bonne chose qu'il soit si proche d'ici. Il y a des gens qui volent pour manger, mais c'est vrai que ça on peut comprendre, c'est très dur. D'ailleurs on n'est pas méchant avec eux. Mais il n'y a qu'eux qui reçoivent de l'aide, tous les jours les ONG viennent dans le site, tous les jours je dis bien, et nous on souffre aussi. Mais le vrai problème, c'est qu'ils forment des groupes pour travailler. Moi par exemple je fais tireur de pousse-pousse pour 250 F depuis le bord du fleuve jusqu'au village. Eux, ils vont accepter de faire ça pour 200 F, même à 100 F on m'a dit ils peuvent faire ! Déjà que dans cette période on voit beaucoup de cas où les patrons ne nous payent pas, alors ces groupes qui prennent le travail de tout le monde.. Ils acceptent des prix très bas, avec de mauvaises conditions de travail. Nous de notre côté si on veut continuer à travailler comme avant [i.e en négociant les mêmes prix et les mêmes conditions de travail qu'avant l'arrivée des déplacés], et bien on ne trouve pas de contrat. »

Parmi les 3 cas de figure détaillé ici, le Chapitre 7 permettra d'identifier ceux qui sont les plus fréquents et que l'on peut retrouver de façon transversale sur l'ensemble de nos terrains, et ceux qui, éventuellement restent marginaux ou adossés à un contexte particulier.

Finalement, certaines organisations locales agissent comme contre-pouvoir, ou au contraire comme structure de soutien aux élites en place. Elles peuvent permettre à certaines personnes d'accéder à des ressources valorisées jusque-là majoritairement inaccessibles, ou à l'inverse verrouiller l'accès à celles-ci, en les réservant plus ou moins strictement aux membres de la dynamique collective. Dans certains cas, ces organisations locales sont révélatrices des phénomènes de recomposition des rapports socio-politiques au sein des villages et des communautés. Dans d'autres, elles représentent même les leviers de cette redéfinition des rapports de force. Toutefois, les nuisances internes identifiées au sein des collectifs rencontrés nous avaient déjà conduit à interroger la soutenabilité sociale de ces derniers. Nous avons poursuivi un peu cette réflexion en nous intéressant aux effets du fonctionnement des organisations locales sur les non-membres. Nous reviendrons dans les Chapitres 6 et 7 sur ces effets négatifs, qu'ils soient internes ou externes, afin de comprendre leurs liens avec la résilience collective. Et si nous avons principalement abordé jusqu'ici les évolutions spontanées des organisations locales, l'environnement dans lequel nous avons produit nos

données nous a également amené à nous interroger sur les effets des appuis extérieurs, tant à l'échelle de la dynamique collective qu'à l'échelle des membres.

3. Quels effets des appuis humanitaires sur les organisations locales ?

Chacun de nos trois terrains a été abordé via un partenariat avec une ONG internationale, DRC. Et sur chacun de ces terrains, certaines organisations locales bénéficient d'un appui humanitaire. Tout comme les organisations locales que nous avons évoquées dans le début de ce chapitre, celles-ci connaissent des évolutions. Ce sont deux types de collectifs qui sont issus de l'appui : les OP d'une part, les AGR/TA d'autre part. Dans une première sous-section, nous cherchons à mettre en évidence les effets de la structuration collective qui est imposée aux OP. Dans la seconde, nous présentons le cas des systèmes d'entraide que l'ONG tente de redynamiser via une activité génératrice de revenus.

3.1 Une structuration efficace des groupements de producteurs ?

Les OP auxquelles nous nous intéressons maintenant, rencontrées en RCA et en RDC, ont été ou sont encore bénéficiaires d'un appui, au moment de notre passage. En RCA, les ONG implantées en Ouham-Pendé (DRC, PU et ACF) ont souhaité apporter un soutien aussi bien matériel qu'organisationnel aux groupements agricoles, pour faciliter la relance agricole, permettre la reconversion vers les cultures vivrières des cotonculteurs, et structurer les filières dites porteuses, telles que celles du manioc, de l'arachide, du maïs, du sorgho mais aussi de l'élevage porcin, caprin et de volailles. Les OP servaient notamment de cadre à une distribution d'outils, à la promotion de nouvelles semences, et à la réalisation de ventes groupées. En RDC, les OP, accompagnées par la FAO, devaient principalement permettre l'organisation de formation pour la diffusion de nouvelles techniques au travers des champs-écoles paysans. Comme en RCA, la distribution d'outils était un préalable au démarrage des activités collectives. Ainsi les OP rencontrées peuvent-elles avoir des objectifs divers. Derrière ces rôles attribués aux organisations locales, c'est bien l'amélioration des revenus des producteurs qui est attendue, que ce soit par l'augmentation des rendements, la réalisation d'économie d'échelle ou l'amélioration du pouvoir de négociation lors de la commercialisation des productions. Pour les atteindre, les ONG mettent en place, en premier lieu, une structuration et un mode de fonctionnement spécifique que nous assimilons à une

formalisation des interactions entre les membres. Par formalisation, on entend le passage d'une dynamique collective spontanée adossée à la structure sociale de la communauté ou du village à un système hiérarchisé dirigé par un Bureau (Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier...), qui doit prendre ses décisions lors de réunions officielles. Les membres sont tenus de verser des cotisations et de pratiquer des travaux collectifs autour d'une parcelle ou d'un élevage collectif, ce qui constitue une double contribution. Pour finir, en RCA comme en RDC, les OP ont été accompagnées dans une démarche de légalisation, ce qui comprend l'élaboration de textes officiels (qui viennent renforcer la structuration et le mode organisationnel) ainsi que les procédures pour avoir une reconnaissance des institutions étatiques, l'obtention d'un récépissé et d'un agrément auprès de la Préfecture. On justifie cela par l'intérêt de protéger les paysans, car un statut juridique permet la contractualisation et surtout le recours à la justice en cas de litige. Cependant, cette légalisation est assujettie au respect des modalités d'organisation présentées ci-dessus. Ce sont l'ensemble de ces modifications apportées à l'organisation locale que nous appelons formalisation. Nous considérons tout d'abord les effets de cette structuration imposée au travers de l'appui sur les dynamiques collectives, puis les effets de celle-ci sur les membres.

3.1.1 Formalisation et effets sur l'évolution des dynamiques collectives

La formalisation a des effets différenciés selon le type d'organisation locale qui existait avant l'appui considéré. Il convient en effet de distinguer les OP qui découlent de GIR-coton, les OP qui constituent le prolongement d'un précédent appui et les OP qui ont été adossées à des AET.

De l'appui étatique à l'appui humanitaire

Le premier cas - celui des GIR-coton appuyés qui deviennent des OP - est spécifique à la RCA. Avant la crise, ceux-ci fonctionnaient déjà selon le modèle que cherche à diffuser les interventions humanitaires, avec un Bureau et des documents relatifs au règlement intérieur fixant les règles de fonctionnements et les procédures à suivre. La structure est alors renforcée par l'appui. Généralement, les membres du Bureau sont reconduits. Leur habitude de ce mode organisationnel facilite les interactions avec les acteurs humanitaires. En effet, leur relative maîtrise des attentes de l'ONG en termes de répartition des responsabilités et du mode de gouvernance (l'objectif étant de limiter les éventuels détournements) leur permet d'asseoir leur légitimité externe vis-à-vis de DRC. L'aide fournie les incite à réellement faire

fonctionner la structure comme prévu, et de développer des activités. Toutefois, les activités ne sont pas toujours réalisées directement par les membres, et dans certains cas ce sont des journaliers, rémunérés, qui exécutent les travaux champêtres. Ne voulant pas investir trop, les productions s'avèrent souvent limitées, et si théoriquement la formalisation permet un meilleur accès au marché, en pratique le niveau de production est trop faible et la récolte est partagée entre les membres. Depuis la crise, ces OP ont principalement vu évoluer leurs règles de fonctionnement (action collective 2) : si les GIR-coton ne nécessitaient pas l'implication des membres en travail ou en argent, ici c'est bien cette double contribution qui est demandée. On observe donc une orientation stratégique d'adaptation¹⁵¹. La plupart de ces collectifs s'inquiètent pour la transparence des transactions financières avec les acheteurs (peur de ne pas être payé). Ils attendent la ré-ouverture de la filière coton pour pouvoir relancer leur activités et remettre en route les activités du GIR-coton. Dans de nombreux cas cependant, ceux-ci veulent mobiliser l'OP pour améliorer la commercialisation des produits vivriers produits à titre individuel. Seulement, contrairement au GIR-coton où le ramassage de la récolte était automatique et organisé par la société cotonnière, il est nécessaire pour cela de trouver des acheteurs, et cette démarche peut s'avérer problématique.

Des organisations locales bénéficiaires des projets réussis

Le deuxième cas correspond aux OP, c'est dire aux organisations locales qui avaient déjà bénéficié d'un appui antérieur, et qui se retrouvent de nouveau bénéficiaires de l'aide. La formalisation avait donc été réalisée lors du précédent appui, mais souvent l'OP ne fonctionnait plus au moment où le nouvel appui est survenu. Nous sommes alors face à un cas où la structure collective est restée inactive pendant longtemps. Nous avons rencontré ces collectifs uniquement en RDC, ce qui s'explique du fait de la durée de la crise et de la présence constante des acteurs humanitaires sur place depuis plus de 20 ans. Le principal enjeu pour les membres est bien souvent de capter l'aide humanitaire, et c'est pour ça que la structure collective reste toujours plus au moins en place (coquille-vide). La plupart du temps, l'effet de la formalisation n'est alors pas perceptible. Dans certains cas cependant, on relève de la méfiance entre les membres, avec la réactivation d'une hiérarchie qui peut se voir contestée. Puisque l'organisation locale ne fonctionnait plus avant l'arrivée de l'ONG, les

¹⁵¹ Nous l'avons dit, l'orientation stratégique d'une organisation locale correspond aux évolutions des pratiques - et plus précisément des actions collectives - depuis la crise. Nous considérons ici que l'appui est un effet indirect de la crise. En effet, sans conflit, il n'y aurait pas eu d'intervention humanitaire. Ainsi, les effets induits par l'aide sont considérés comme faisant partie de l'OS.

contraintes telles que le versement de cotisations ou la réalisation d'un travail collectif n'ont pas été planifiées. Ces modalités de fonctionnement sont alors difficiles à faire adopter en pratique. Contrairement au cas précédent, la mise en œuvre des activités n'est pas toujours effective, ou a minima, si les membres pensent pouvoir recevoir un appui supplémentaire. Généralement, les membres présentent une parcelle individuelle comme étant la parcelle de l'OP, pour donner le change. De ce fait, la production collective est faible, voire nulle, et l'OP n'est pas sollicitée pour la commercialisation. Ici, c'est bien la mise en œuvre des activités, via l'appui, qui représente la principale évolution depuis la crise. L'orientation stratégique de ces OP est donc l'absorption. Dans certains cas, la principale menace au fonctionnement de l'organisation locale concerne la coordination des membres, avec des contestations qui émergent face à ce qui peut être considéré comme un abus d'autorité. Le Bureau, déjà en place lors de l'appui précédent, connaît les codes liés au fonctionnement de l'OP et conserve souvent sa place, face à des acteurs humanitaires qui apprécient leurs discours.

Du fonctionnement spontané au fonctionnement imposé

Enfin, les projets qui ciblent les AET pour les amener à devenir des OP constituent le troisième cas de figure. Rencontré à la fois en RCA et en RDC, il s'agit de loin du cas le plus fréquent. Du fait du peu de connaissance des membres sur la répartition des responsabilités, la formalisation induit généralement quelques tensions. D'abord enthousiastes quant au fait de recevoir un appui, l'augmentation des contraintes liée aux nouvelles modalités de fonctionnement (cotisations, travail sur une parcelle collective, temps de formation, réunions) provoque souvent rapidement le découragement de certains membres. De plus, la mise en place des règles dites de bonne gouvernance (procédures de prise de décision et de gestion des ressources) et la répartition officielle des responsabilités au sein du Bureau se heurte en pratique à des difficultés telles que l'analphabétisme ou le manque de confiance. Par exemple, une personne, du fait de son importance locale, peut être nommée Secrétaire du groupement sans pour autant savoir ni lire ni écrire. De même le Trésorier va être exposé aux tensions qui vont naître, inévitablement, de ces questions de gestion de l'argent. La production collective est souvent inexistante mais la faible mise en place des activités telles que proposées dans le programme humanitaire ne signifie pas que ces organisations locales ne connaissent pas d'évolution. Au contraire, c'est bien une orientation stratégique de transformation qui est souvent observée. En effet, ce sont les personnes qui parlent le mieux français, qui savent lire et écrire qui sont mises en avant au sein de la nouvelle structure collective, comme

intermédiaires avec les acteurs humanitaires. Toutefois, ce ne sont pas toujours ces personnes possédant le plus haut capital culturel qui détenaient le pouvoir initialement. Il y a donc une modification du centre décisionnel du collectif depuis ces dernières vers celles qui se positionnent comme intermédiaire avec l'ONG. On saisit alors tout l'enjeu que représente l'établissement de la légitimité externe face aux acteurs humanitaires, comme illustré par le témoignage de l'encadré 36. Au final, l'appui octroyé a pour effet de « dédoubler » ces groupes : on observe la formation d'un groupe « vitrine » censé répondre aux exigences des ONG - c'est à dire l'OP - et le groupe tel qu'initié spontanément, qui continue de fonctionner selon ses modalités propres - c'est à dire l'AET.

ENCADRÉ 36 : ILLUSTRATION DE L'ÉCART ENTRE LES PRATIQUES DES MEMBRES ET LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT VOULUS PAR L'ONG AU SEIN D'UNE AET DEVENUE OP

Témoignage recueilli à Ngaoundaye (RCA) - Aout 2012

« Après les événements, on n'avait tout perdu. Quand il a fallu recommencer à mettre en culture, c'était difficile de trouver ce qu'il fallait, alors on a fait à plusieurs, pour s'aider. On donne 100 F et on travaille ensemble sur une parcelle individuelle, l'argent réuni sert à faire le repas. La fois d'après on donne encore 100F et on travaille ensemble sur une autre parcelle individuelle. Et comme ça, tout le monde a pu faire sa campagne, un peu au moins. Quand l'ONG est arrivée, il a fallu s'organiser comme on nous disait, on a compris que l'union fait la force grâce aux sensibilisations. Mais les réunions et tout ça, ça prenait beaucoup de temps, des fois on faisait, des fois on ne faisait pas. Et comme ça ne nous aidait pas, on a quand même continué à faire notre travail ensemble comme avant. On disait qu'on cotisait, alors l'animateur était content. Après, comme il n'a pas vu l'argent dans la caisse, il nous a expliqué qu'il fallait laisser les cotisations dans la caisse et attendre que ce soit suffisant pour faire quelques chose avec. Mais on en avait besoin pour préparer les repas après le travail des champs. On avait désigné un Président, c'est lui qui nous rapportait les consignes données par l'animateur, mais parfois on ne faisait pas ce qu'il demandait »

L'OP ne fonctionnant pas réellement, il est rare que les membres perçoivent de risques qui pèseraient sur l'organisation locale appuyée. Cependant, le manque de flexibilité du fonctionnement de l'OP ne les rend pas optimiste sur l'avenir de celle-ci. Il nous semble d'ailleurs que le fait que les membres perçoivent ou non des risques pour la dynamique collective représentent un indicateur pertinent du niveau d'appropriation de la dynamique collective par les membres.

3.1.2 Formalisation et effets sur les membres participant à la dynamique collective

Le phénomène de formalisation appuyé par l'ONG a pour effet de modifier les organisations locales, non seulement vis-à-vis de l'extérieur (visibilité, mise en place d'un Bureau et de documents officiels, reconnaissance par les services préfectoraux) mais aussi en interne. Comme dans ce qui précède, il est nécessaire de distinguer les 3 cas mis en évidence ci-dessus pour mieux appréhender les effets de cette formalisation sur les membres.

Un appui à la reconversion des « grands » cotonculteurs

Les GIR-coton avaient à leur tête d'anciens « grands » producteurs de coton, autrement dit des chefs de ménages relativement aisés. Avant la crise, ils poursuivaient un objectif de sécurisation de la commercialisation du coton via le GIR. Le processus de formalisation et les interactions avec les acteurs de l'aide ont transformé cet objectif initial : désormais on attend que l'ONG appuie la commercialisation des productions vivrières. En découle un comportement relativement attentiste. Du point de vue de ces producteurs, la participation à l'OP constitue d'abord une des modalités de l'adaptation au contexte post-conflit. Une adaptation aux opportunités d'aide tout d'abord. Pourquoi ne pas se plier aux exigences des ONG si cela permet d'obtenir de l'outillage, des semences, des formations techniques ? Une adaptation aux évolutions de l'économie locale ensuite. Les marchés ont été perturbés : les transporteurs et les commerçants ont cessé leur activité, toute circulation étant soumise aux exactions des « coupeurs de route » ou aux attaques des diverses factions opérant dans la zone. De plus, l'abandon du coton et la reconversion au vivrier demande de trouver de nouveaux débouchés, alors que les commerçants restent encore peu nombreux, peu enclins à se rendre dans les villages. Les opportunités économiques rencontrées sont donc d'abord le fait des ONG qui désirent s'approvisionner en denrées agricoles et/ou en semences, afin de mener des actions de distributions alimentaires ou d'appui à la production dans d'autres préfectures de la RCA. Les membres mobilisent alors ces OP pour vendre les productions de leurs ménages, plus que les productions collectives¹⁵². Pour bénéficier de ce commerce avec les ONG, avoir un statut officiel devient obligatoire. De fait, la légalisation des OP permet de

¹⁵² Ainsi, en 2012, l'accompagnement à la contractualisation réalisé par DRC a permis aux membres de ces OP d'écouler une partie de leur production en maïs, arachide, sorgho, niébé et riz, pour un flux total de plus de 100 millions FCFA.

réduire les incertitudes commerciales dans la zone¹⁵³ et contribuer au relèvement de leurs membres. Par ailleurs, l'appui des ONG a ces dynamiques collectives participent au maintien des rapports de force dans la zone, les anciens « grands » cotonculteurs se retrouvant dans des situations privilégiées pour commercialiser leur vivrier. Cette position leur permet de conserver un certain ascendant dans les relations avec les autres villageois, puisque les autres ménages doivent passer par eux s'ils veulent bénéficier également de ce circuit de commercialisation, qui constitue l'un des rares débouchés de la zone. Pour ce faire, les membres de l'OP doivent déclarer à leur nom les productions collectées auprès des autres, notamment de ménages en reconversion d'activités (anciens petits producteurs de coton, apiculteurs) et qui ont un besoin pressant de liquidités. Cette « faveur » fait généralement l'objet de contreparties.

Profiter des distributions

Pour ce qui est des OP qui reçoivent à nouveau un appui, similaire à l'appui antérieur, ce sont également les recapitalisations ou l'augmentation des opportunités qui sont recherchées par les membres. Si avant la crise considérée ces derniers n'étaient plus impliqués dans une organisation locale, en bénéficiant d'un projet humanitaire, les personnes cherchent à obtenir des revenus supplémentaires pour compenser leurs pertes. C'est donc la volonté de développer de nouvelles activités sécurisées qui prédomine, mais généralement, les membres ne sont pas intéressés par la mise en valeur collective d'une parcelle. S'ils font en sorte de capter l'aide, c'est principalement pour bénéficier des distributions d'outils, de semences, et d'un fonds de roulement (qui servira à accéder à la main d'œuvre journalière) pour mettre en valeur des terres habituellement destinées à la location. Dans ce contexte de pression foncière importante, cette relance agricole à titre individuel des ménages membres peut se faire au détriment d'autres ménages. En effet, ces terres, nouvellement exploitées par les ménages membres, sont autant de terre qui ne sont plus accessibles maintenant pour d'autres ménages, non propriétaires. Dans ce cas, on observe donc la relance agricole des ménages les plus aisés, au détriment de ménages plus en difficulté. On pourrait penser que ces pratiques ont des effets ambivalents sur les rapports de force entre les ménages, puisque les premiers ne bénéficient plus de la rente fournis par ceux qui louaient la terre. Toutefois, les seconds restent assujettis à

¹⁵³ Mais cela se fait non sans ambiguïté toutefois : la contractualisation avec les ONG permet d'obtenir des prix plus hauts mais il s'agit là d'accords ponctuels, qui ne sont pas destinés à durer. On biaise alors la relation des groupes producteurs à l'acheteur puisqu'il n'y a pas le rapport de force existant avec un commerçant traditionnel. Il y a alors le risque que les groupements ne soient pas capables de se positionner face à ces « vrais » acheteurs, qui doivent pourtant (re)devenir leurs clients réguliers.

une relation de dépendance envers ceux-ci puisque leur seule alternative consiste généralement à leur vendre leur force de travail. Dans le cas de l'afflux de déplacés, l'offre de main d'œuvre étant importante, ces ménages perdent même le peu de pouvoir de négociation.

Une concurrence entre besoins individuels et activités collectives

Dans notre dernier cas, où les OP ont été adossées à des AET, c'est la contradiction entre les besoins individuels et les activités collectives qui freine celles-ci, puisque les membres privilégient majoritairement les premiers au détriment des secondes, comme l'illustre le témoignage de l'encadré 36 ci-dessus. Formaliser l'entraide pour les travaux agricoles par la création d'un groupement officiel permet, théoriquement, de faire bénéficier l'aide à un plus large public, dans une tentative d'instaurer une certaine égalité entre les membres mais aussi de fournir des débouchés commerciaux aux producteurs, ce qui est particulièrement intéressant pour les producteurs après la désorganisation profonde des marchés induite par la crise. Cependant, des phénomènes d'exclusion plus ou moins volontaires sont renforcés par les processus de formalisation. Ils font en effet l'objet d'une double transformation, celle des modalités de fonctionnement, comme nous l'avons vu mais aussi celle du type de membres pouvant s'investir dans ces OP. La formalisation par la structuration et l'imposition d'un mode organisationnel type font émerger des contradictions fortes entre stratégies individuelles et orientations collectives. Les nouvelles « obligations », de réunions, de versement de cotisations et de culture de parcelles collectives, ont figé certaines des dynamiques spontanées, ces contraintes ne correspondant ni aux besoins ni aux préoccupations des membres. Les nouveaux objectifs (développement d'activités) deviennent plus proches des aspirations des personnes relativement aisées. Souvent, les nouvelles dynamiques formalisées, du fait de leur modalités de fonctionnement plus rigides, limitent les possibilités d'assistance à la personne par l'organisation locale : alors que les AET permettent généralement de respecter le calendrier agricole, les OP ont pu provoquer du retard dans les activités et générer un stress pour les ménages en situation précaire, comme l'illustre le témoignage de l'encadré 37, jusqu'à freiner leur relèvement.

Témoignage recueilli à Bozoum, en RCA, en Aout 2012

« Le groupement 'Sala si ga zo' a été créé bien avant les problèmes. On faisait de l'arachide et on vendait sur le marché une partie de la production, le reste c'était pour les semences, pour le groupe et pour nous-mêmes. On se disait qu'à plusieurs on pourrait faire une grande parcelle et utiliser les revenus pour les enfants. Ensuite il y a eu les événements. Quand ça a commencé à être plus tranquille par ici, les gens sont revenus de la brousse. Mais il n'y avait plus de matériel, plus de semences, plus d'élevage... Alors petit à petit on a recommencé les activités. Mais on ne faisait pas trop d'arachide encore à ce moment-là. Au bout d'un moment, on a vu quelques commerçants venus du Tchad qui cherchaient de l'arachide. Alors on a repris l'arachide, un peu. Et puis comme tout le monde était revenu de brousse, on a reformé le groupe, pour s'entraider, parce qu'il n'y avait pas de matériel pour tout le monde. On avait perdu beaucoup alors on se prêtait les houes. Ce n'était pas facile. Celui qui avait la houe pouvait la prêter et en échange l'autre venait travailler un peu pour lui. Enfin, on se débrouillait. Quand DRC est arrivé, c'était bien, on nous a donné des houes. Il n'y en avait toujours pas assez pour tout le monde mais déjà il y en avait plus. Moi qui n'avais pas de houe, j'en ai eu une. Seulement après, on nous a demandé de faire une parcelle collective. Je devais travailler dans les champs de ceux qui m'avaient prêté leur houe au début de la campagne et puis travailler dans mes parcelles parce qu'il y a avait du retard. Et comme j'avais pris les semences à crédit, je ne pouvais pas prendre du retard parce qu'il fallait que la production soit bonne pour le remboursement. Alors je n'allais pas travailler beaucoup dans la parcelle collective et c'est devenu un problème. »

De nouveaux membres intègrent généralement l'OP, et, en parallèle, nous observons le retrait progressif des ménages les plus en difficulté : ils ne peuvent pas payer les adhésions ou fournir le travail collectif exigés par l'ONG. Ils sont marginalisés et ne constituent plus le noyau du groupe. Comme dans les cas précédents, ces OP finissent généralement par assoir la structure sociale qui prévalait, et ne donnent pas lieu à une recomposition socio-politique. Les membres qui participaient à l'organisation locale avant la crise s'auto-excluent ou fondent une nouvelle AET, tandis que de nouveaux membres, en meilleure situation, tentent de s'adapter aux contraintes de l'OP.

3.1.3 Synthèse des effets de la formalisation des organisations locales en OP

Les OP appuyées par les acteurs humanitaires avaient avant la crise, pour les cas que nous avons rencontrés, des fonctionnements de type GIR-coton, OP ou AET. Si les interventions des ONG modifient complètement la structure et les actions collectives des AET, ce n'est pas le cas pour les autres formes d'organisations locales. Bien que les effets de la formalisation dans chacun des cas soient différents, nous observons généralement que ces collectifs peuvent s'avérer des leviers de relèvement pour les ménages les plus aisés, qui sont les seuls à pouvoir répondre aux modalités de fonctionnement un peu contraignantes des OP. La relance agricole

et les opportunités en termes de commercialisation des production que celles-ci induisent dans un contexte de fort ralentissement de l'économie local ne provoquent pas de modification significatives des rapports de force. Toutefois, au sein des OP anciennement AET, certaines personnes prennent de l'ascendance sur les autres, du fait de leur capital culturel plus élevé. L'ensemble des effets de la formalisation des groupements en OP par les ONG sont synthétisé dans le tableau 22.

TABLEAU 22 : SYNTHÈSE DES EFFETS DE LA FORMALISATION INDUITE PAR L'APPUI HUMANITAIRE, SELON LE TYPE D'ORGANISATION LOCALE INITIAL

	Fonctionnement collectif	Orientation stratégique	Gestion des risques	Type de membres	Rôle dans la relance économique	Rôle dans les recompositions socio-politiques
GIR-coton qui deviennent OP	Activités de commercialisation	Adaptation	Risque perçu : Peur de ne pas être payé par les acheteurs Solution : Abs	Anciens « grands » producteurs de coton (notables)	Permet l'accès aux biens distribués / Facilite la commercialisation des productions individuelles	L'accès à des débouchés peut être mobilisé par les membres pour maintenir les rapports de force
OP qui sont appuyées une nouvelle fois	Pas ou peu d'activités collectives	Absorption	Risque perçu : Difficulté dans la coordination des membres, accaparement des ressources	Notables du village	Permet l'accès aux biens distribués	Renforce le pouvoir des personnes selon la structuration sociale initiale
AET qui deviennent OP	Pas ou peu d'activités collectives	Transformation	Pas de risque perçu	Personnes en situation économique intermédiaire qui sont progressivement remplacées par les notables	Permet l'accès aux biens distribués / Peut freiner la reprise des activités	Emergence de nouvelles figures possédant un capital culturel élevé

Nous avons constaté plusieurs situations de décalage entre les préoccupations des personnes et les modalités de fonctionnement des OP ainsi qu'une mise à l'écart des membres les plus vulnérables. Finalement, toutes les organisations locales ne constituent pas un bon support pour la mise en place d'OP par les acteurs humanitaires, et certaines n'ont pas intérêt à suivre le chemin de la formalisation. Si celle-ci apparaît comme un atout pour les GIR-coton, les AET en revanche semblent d'avantage perturbées dans leur fonctionnement¹⁵⁴. Par ailleurs, en contexte post-crise, imposer des cotisations et des travaux collectifs¹⁵⁵ revient à rendre moins accessible la participation des personnes les plus en difficulté.

Si les appuis humanitaires destinés aux dynamiques collectives concernent souvent la structuration des groupements de producteurs, sur nos terrains nous avons vu apparaître une autre orientation de l'appui, visant une relance économique plus générale (pas uniquement au niveau des activités agricoles), et reposant sur les systèmes d'entraide. Il s'agit des AGR/TA, introduites par DRC en RCA et en RCI, dont nous discutons les effets dans ce qui suit.

3.2 Redynamiser les systèmes d'entraide via une activité génératrice de revenus, une initiative en faveur des plus vulnérables ?

Les AGR/TA auxquelles nous nous intéressons maintenant ont été rencontrées sur 2 de nos trois terrains, à savoir la RCA et la RCI. Elles sont exclusivement le fruit d'un appui, principalement adressés aux femmes, et elles représentent une forme d'organisation locale innovante développée spécifiquement par DRC. Elles se situent entre la tontine classique et l'association villageois d'épargne et de crédit (AVEC) promue dans le cadres d'autres interventions de développement. L'objectif de l'AGR/TA est de fournir des revenus aux membres et d'initier la mise en place de services financiers, l'absence de ces services dans les zones d'intervention étant identifiée par l'ONG comme un frein au relèvement des populations. Comme pour les OP, les bénéficiaires doivent fournir à la fois du travail, pour le fonctionnement de l'AGR, et de l'argent, pour alimenter la TA. Cette forme de collectif est diffusée par DRC afin de redynamiser les systèmes d'entraide, dans les contextes de RCA et

¹⁵⁴ Cependant, peut être que l'évolution à moyen et long termes, à la fois du contexte et de ces actions collectives, rendra plus nécessaire ce processus de formalisation et confèrera alors un atout aux groupes ayant déjà réalisé cette démarche, face à de nouveaux enjeux.

¹⁵⁵ Cela est d'autant plus vrai en RCA où il n'y a pas de pression foncière réelle et où le travail est le facteur limitant des ménages.

de RCI en post-conflit, caractérisés notamment par la restructuration économique et la distension du lien social. Cette redynamisation passe par 3 étapes. Tout d'abord, la création d'un Bureau, selon une structuration similaire à l'OP. Toutefois, une importance particulière est accordée au Trésorier, Vice-Trésorier et Secrétaire, qui doivent garantir la sécurité et la bonne gestion de l'argent de l'organisation locale. Ensuite, l'octroi des clés à une ou deux personnes qui ne sont pas chargées de conserver la caisse, et la formation du ou des Secrétaires à l'enregistrement écrit de tous les mouvements financiers, les versements comme les retraits. Enfin, une activité génératrice de revenus est initiée, plus ou moins en lien avec le fonctionnement de la caisse. Les activités promues sur les deux terrains concernés sont diverses : production de manioc, de maïs ou d'arachide, commerce de poissons fumés ou congelés, commerce d'ustensiles de cuisine, location de chaises en plastique, services de décorticage de riz, de pressage d'huile, de broyage de manioc, ou encore vente de plats cuisinés (restaurant). Il peut y avoir un lien direct avec les versements faits dans la caisse, lorsqu'une partie des revenus de l'AGR est versée en vue de la réalisation d'un achat ou d'un investissement ultérieur. Il peut également y avoir un lien indirect, puisque les revenus de l'AGR distribués sont censés fournir aux membres les liquidités nécessaires aux versements dans la caisse. Nous considérons tout d'abord les effets de cette redynamisation imposée au travers de l'appui sur les dynamiques collectives, puis les effets de celle-ci sur les membres.

3.2.1 Redynamisation et effet sur la dynamique collective

La redynamisation - qui correspond aux modifications introduites par les acteurs humanitaires dans le fonctionnement de la dynamique collective initiale - a des effets différenciés selon le type d'organisation locale qui existait avant l'appui considéré. Il convient en effet de distinguer les AGR/TA qui ont été suscitées à partir d'une TT, celles qui ont été suscitées à partir d'une AET et enfin celles qui ont été suscitées à partir d'une CdS.

Un délaissement des AGR

Dans le premier cas de figure, l'ONG a pris comme socle un groupe de TT pour promouvoir une AGR/TA, ce qui a été fait de façon fréquente en RCA et en RCI. La redynamisation conduit alors à structurer la dynamique collective autour d'un Bureau, à organiser les membres autour d'une activité génératrice de revenus, à faire verser les montants autrefois utilisés pour la TT dans la caisse (comme épargne) et à ajouter un second versement

(solidarité). Il y a cependant lieu de distinguer deux types de TT : les tontines à faible cotisation et fréquence élevée (T1)¹⁵⁶, et les tontines à cotisation élevée et faible fréquence (T2)¹⁵⁷. Bien que ces TT servent toutes deux comme moyen d'épargne, elles ne répondent pas au même besoin. Les premières (T1) visent à apporter des liquidités pour les dépenses quotidiennes (par exemple l'achat en gros de manioc pour la consommation) tandis que les secondes (T2) répondent à une volonté d'investissement, les fonds obtenus étant principalement injectés dans les activités de la personne ou dans les frais liés à la scolarisation des enfants. Si DRC a organisé les membres d'une T1 en AGR/TA, alors la caisse de solidarité est généralement correctement alimentée. La caisse destinée à l'épargne est, elle, faiblement alimentée. La prise de crédit n'est alors pas possible. La TA fonctionne alors comme une CdS. Si DRC a organisé les membres d'une T2 en AGR/TA, alors c'est la caisse destinée à l'épargne qui est correctement remplie, tandis que celle de solidarité est souvent oubliée. La prise de crédit est facile et fluide. Dans les deux cas, la contribution en travail est difficilement réalisée, et la mise en œuvre des activités ne concernent généralement que la TA, l'AGR étant laissé de côté. L'appui ne change ainsi pas réellement le mode de fonctionnement de l'organisation locale puisque les membres n'accordent pas de temps au travail collectif lorsque cela ne les arrange pas. L'importance de la légitimité externe est souvent moins prégnante. Nous observons alors une orientation stratégique d'absorption. Les risques perçus concernent les problèmes de sécurité (peur que la caisse soit volée), risque mentionné parfois, mais surtout la difficulté de se coordonner pour les travaux collectifs.

Des difficultés à respecter les cotisations

Dans le deuxième cas de figure, lorsque ce sont les membres d'une AET qui reçoivent l'appui, l'appropriation par les membres est souvent faible. En effet, il est demandé à des personnes qui avaient pour habitude de travailler ensemble sur leurs parcelles individuelles de s'organiser autour d'une AGR collective et de verser des cotisations, ce qui nécessite de modifier totalement leurs pratiques. D'abord enthousiastes quant au fait de recevoir un appui, l'augmentation des contraintes liée aux nouvelles modalités de fonctionnement (cotisations,

¹⁵⁶ A titre d'exemple, une tontine T1 est une TT dont les cotisations s'élèvent à 250 ou 500 F en RCA, et se font sur une base journalière. En RCI, les cotisations s'élèvent à 500 ou 1000 F, de façon hebdomadaire.

¹⁵⁷ Toujours à titre d'exemple, en RCA, une tontine T2 est une TT dont les cotisations s'élèvent à 1 500 ou 2 500 F, et se font de façon hebdomadaire. En RCI, les cotisations s'élèvent à 10 000 ou 20 000 F, de façon hebdomadaire. Il y avait également des TT masculines dont les montants des cotisations étaient plus importants, initiées notamment pendant la période de production de coton, mais celles-ci n'ont pas été appuyées en AGR/TA, c'est pourquoi elles ne sont pas mobilisées dans ces analyses.

travail collectif, réunions), comme pour les OP, provoque souvent le découragement de certains membres. Toutefois, dans certains cas l'AGR peut être effectivement mobilisée, lorsque les femmes peuvent intégrer cette activité dans leur emploi du temps quotidien et que cela ne constitue pas une charge de travail supplémentaire, ou en déléguant l'activité à un enfant. Dans les autres cas, l'AGR est généralement accaparée par l'un des membres, ou un petit groupe de membres, et exploitée à titre individuel. Pour ce qui concerne les caisses de la TA, celles-ci restent quasiment vides. Cette situation est clairement expliquée au travers du témoignage ci-dessous (cf encadré 38).

ENCADRÉ 38 : TÉMOIGNAGE D'UNE FEMME D'UNE AGR/TA ANCIENNEMENT AET

Témoignage recueilli à Gpabet, en RCI, en Aout 2013

« Vous là, les Blanc, vous vous moquez de nous. Ça a été la guerre ici, c'est encore la guerre même. On souffre, on travaille toutes ensemble dans nos champs pour pouvoir manger. C'est pénible vous savez, c'est fatiguant, et c'est même dangereux parce que l'on peut se blesser. Et vous, vous demandez que l'on cotise. Mais si on avait de l'argent, on ne se fatiguerait pas au champs, on paierait les temporaires ! Si vous voulez trouver de l'argent, il faut aller voir ces autres femmes là-bas [en parlant des femmes qui font la tontine] mais pas nous ici. Nous on n'a rien. Et on souffre. »

Ainsi, nous assistons à une orientation stratégique de type adaptation, en passant d'une gestion individuelle à une gestion collective des revenus générés. Il peut y avoir des cas de transformation également, lorsque ce sont d'autres femmes, qui n'appartenaient pas à l'AET, qui progressivement s'intègrent dans l'organisation locale, selon un phénomène similaire à celui des OP (comportements opportunistes). Généralement, les membres redoutent un problème de sécurité, le fait que la caisse puisse être volée est très souvent évoqué. Cependant, ce risque n'est plus exprimé comme tel lorsque les membres changent, ce qui est probablement à mettre en relation avec la meilleure position sociale de ces derniers.

Des réorganisations complexes dans les CdS

Le troisième cas de figure concerne les AGR/TA qui ont été suscitées à partir de CdS. Ce cas a été seulement identifié en RCI, et reste bien moins fréquent que les autres. L'appui impose la mise en place de l'AGR, comme dans les autres cas, ainsi que de la caisse dédiée à l'épargne, la caisse de solidarité correspondant déjà à ce qui était mis en œuvre par les membres avant l'arrivée de l'ONG. Ici encore, les modifications de fonctionnement sont conséquentes. L'AGR peut soit être laissées de côté, soit accaparées par un ou un petit nombre de membres,

soit encore récupérés par d'autres personnes. En effet, dans la même logique que le cas précédent, nous observons ici beaucoup de « passagers clandestins », c'est à dire de personnes qui n'appartenaient pas à l'organisation locale avant l'appui et qui progressivement tentent d'y participer. Cela s'explique principalement par le fait que les mécanismes de régulation des collectifs spontanés ne sont plus effectifs ici, et bien moins présents que pour les TT par exemple, où les enjeux autour de l'argent sont plus importants. Cela rejoint les analyses du début de ce chapitre, qui semblaient indiquer que les CdS avaient été très fragilisées par la crise en RCI. L'aide multi-forme apportée par la combinaison de l'AGR et de la TA ne permet alors pas de redynamiser effectivement le système d'entraide initial : soit elle s'y juxtapose, soit elle ne concerne qu'un petit noyau de membres, ce qui est de loin le cas le plus fréquent. En perturbant les équilibres internes - les CdS étant principalement le fruit des allochtones, et l'appui étant généralement capté au final par les autochtones - ce sont souvent des orientations stratégiques de transformation qui sont observées.

Toutefois, nous avons pu identifier quelques exceptions, que nous voulons mentionner. Dans certaines localités non appuyées par DRC, telles que Kouadiokro, Pimé, ou encore Méré, on trouve des organisations locales qui fonctionnent spontanément sur un modèle un peu similaire à celui de l'AGR/TA : un groupe de travail verse les revenus perçus dans une caisse, cette caisse étant destinée à l'assistance et à l'octroi de crédit. Contrairement aux dynamiques collectives appuyées, l'octroi de crédit et l'assistance sont ouverts aux non-membres. On peut cependant noter que l'accès de ces non-membres aux services de la dynamique collective se fait de façon moins favorables : les crédits sont soumis à des taux d'intérêt, l'assistance est octroyé de façon non prioritaire. Ces collectifs sont majoritairement masculins et intra-communautaire, tandis que les AGR/TA suscitée sont féminines et inter-communautaires.

3.2.2 La tontine améliorée, vraiment propice au relèvement ?

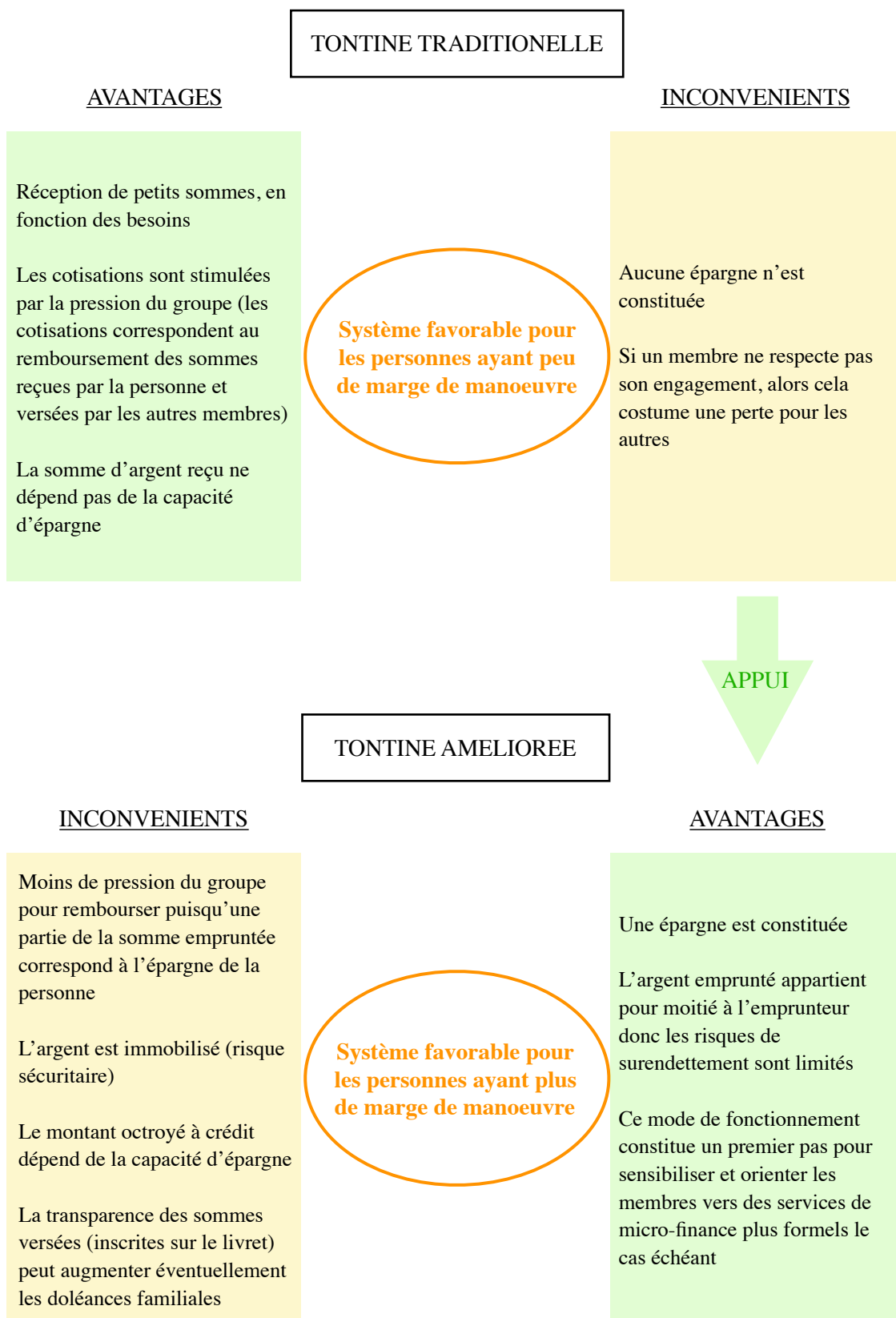
Nous l'avons dit, les organisations locales appuyées par DRC nécessitent à la fois de disposer de force de travail pour le fonctionnement de l'AGR et de liquidités pour la TA. Le phénomène de redynamisation promu par l'ONG entraîne des modifications en interne. Une fois de plus, il est nécessaire de distinguer les 3 cas mis en évidence ci-dessus pour mieux appréhender les effets de la redynamisation induite par l'appui humanitaire sur les membres participant aux AGR/TA.

Besoins en liquidités, besoins en capital d'investissement

Au sein des AGR/TA qui étaient auparavant des TT, les femmes sont généralement disposées à cotiser dans la TA, mais souvent elles ne parviennent pas à s'entendre pour travailler (elles parlent souvent de « différence dans le courage ») soit elles n'ont pas de temps disponibles (en fonction de leur priorité) pour participer au travail collectif. Préciser les effets de la redynamisation provoquée par l'appui demande de distinguer ce qui se passe lorsque l'organisation locale initiale était de type T1 ou lorsqu'elle était de type T2. En effet, les deux types de tontines ne permettent pas de répondre aux mêmes besoins, comme souligné ci-dessus, et donc ne correspondent pas aux mêmes profils de membres. Si les T1 permettent de faire face aux dépenses courantes et d'avoir les liquidités nécessaires les jours de marché, elles ne représentent pas un levier pour la reprise d'une activité. Elles permettent cependant de limiter les effets des éventuels aléas. A l'inverse, les T2 sont favorables pour la réalisation d'un petit investissement, en permettant en outre de sécuriser l'épargne face à la pression familiale ou les besoins quotidiens. Cependant, seules les personnes en relativement bonne situation économique ont les liquidités nécessaires. Lorsque DRC suscite une AGR/TA à partir d'une T1 - ce type de TT étant bien plus courant - le nouveau mode de fonctionnement ne permet plus de répondre aux besoins de liquidités des membres. La faible épargne constituée bloque l'octroi de crédit. Habités au principe de la TT, les membres sollicitent rarement la caisse de solidarité, craignant d'être accusés de mauvaise gestion. L'appui, en cherchant à fournir une réponse aux limites de la T1, ne parvient pas à en garder les atouts, comme nous le présentons au travers du schéma 6. On passe d'un système destiné à des personnes vulnérables à un système destiné à des personnes bénéficiant d'une marge de manœuvre déjà plus importante.

Lorsque l'appui s'adresse à une T2, ce ne sont alors pas les personnes vulnérables qui bénéficient de l'appui, mais bien les personnes qui sont en relativement bonne situation économique. Dans ce cas, la TA peut se révéler une bonne alternative. Les freins au fonctionnement peuvent toutefois apparaître en cas de disparités économiques entre les membres : si une personne a plus d'épargne que les autres, prendre un crédit correspondant au double de son épargne peut fragiliser le collectif car beaucoup de personnes n'ayant qu'une faible épargne doivent accepter d'être l'aval de cette personne pour couvrir le montant emprunté. Par ailleurs, les personnes avec une forte capacité financière ont souvent une certaine autorité sur les autres, ce qui peut entraîner des situations de non-remboursement. De plus, les personnes avec une faible capacité financière s'excluent souvent elles-mêmes,

n'osent pas essayer de rentrer dans la TA lorsqu'elles voient que les autres épargnent beaucoup. Il s'agit plutôt d'un frein psychologique, car la TA fonctionnerait même si certaines personnes épargnent peu par rapport aux autres. Généralement, les membres continuent à faire fonctionner leur collectif selon le principe de la TT. Finalement, la contribution potentielle de ces dynamiques collectives au relèvement des membres ne se révèle pas supérieure à celle des TT. C'est même, à l'inverse des objectifs de l'ONG, lorsqu'elles ces femmes sont parvenues à se relever d'un point de vue économique (relance des activités, légère augmentation des revenus) qu'elles parviennent à mobiliser l'organisation locale selon le fonctionnement voulu par DRC et à en tirer profit.



La peur de l'endettement

Dans le cas où l'AGR/TA a été mise en place sur une AET, les femmes peuvent s'intéresser à l'AGR. Toutefois, comme nous avons vu plus haut dans ce chapitre, celles-ci doivent faire un arbitrage entre activités individuelles et activités collectives. Un trop grand niveau de vulnérabilité oblige les femmes à se concentrer uniquement sur leurs activités propres, ce qui rend le fonctionnement des AGR non adaptés à leurs besoins. Ces femmes, qui ont pour habitude de mettre en commun leur force de travail, n'ont généralement pas les disponibilités financières nécessaires pour faire fonctionner la TA. De plus, elles ont souvent peur de l'endettement, et peur de mal gérer l'argent par rapport aux attentes de l'ONG. Par exemple, lorsque les membres s'essayent à la TA, il arrive souvent que sur le montant du crédit elles gardent plus de la moitié des liquidités en réserve pour être sûres de pouvoir rembourser. De ce fait, la TA ne constitue pas ici le levier de relance économique voulu. Dans certains cas, on constate l'afflux de nouveaux membres, généralement des personnes dans la même communauté - ce qui est un aspect important à prendre en compte dans le cas de la RCI. Leur position sociale plus élevée entraîne un changement du centre de décision et de la répartition des responsabilités. Généralement, la participation de ces nouveaux membres découle d'une volonté de capter l'aide. Etant également en meilleure situation économique la plupart du temps, elles parviennent mieux à s'investir dans l'AGR/TA. Les rapports de force qui préexistaient avant la crise ne semblent pas changer de ce fait : les personnes qui parviennent à dégager de la force de travail sont avantagées par rapport aux autres.

Un nécessaire accaparement ?

Troisièmement, DRC a souvent accepté d'appuyer certaines CdS, qui sont par ailleurs très étendues en termes de nombre de membres et parfois d'aire géographique, à condition que celles-ci aient des membres autochtones et des membres allochtones. Ces organisations locales peuvent voir leur AGR et/ou leur TA fonctionner, quand celles-ci ont été accaparées par un petit groupe de membres. Pour ces membres, et si la dynamique collective est gérée de façon à faire perdurer les activités, l'AGR peut permettre de diversifier le système d'activités, et la TA peut permettre de maintenir certaines activités, notamment les activités commerciales, face à l'adversité. C'est la volonté de restaurer la cohésion sociale qui a poussé l'ONG à poser la conditionnalité de la mixité communautaire des membres. En mélangeant ainsi allochtones et autochtones, alors qu'à l'origine les CdS sont majoritairement issus des communautés allochtones, on observe une perturbation des équilibres. Les autochtones prennent le dessus,

principalement du fait des stratégies de discrétion mises en place par les allochtones comme souligné dans le Chapitre 4, même si ces femmes ne participent pas aux travaux collectifs ou ne versent pas de cotisation.

3.2.3 Synthèse des effets de la redynamisation des systèmes d'entraide

Les AGR/TA appuyées par les acteurs humanitaires avaient avant la crise, pour les cas que nous avons rencontrés, des fonctionnements de type TT, AET ou CdS. Cette redynamisation qui passe notamment par le fait d'imposer une double contribution aux membres - bien que le choix des modalités de travail et de versement de l'argent incombent à ces derniers - constitue souvent un frein pour l'appropriation par les populations bénéficiaires. Globalement, les AGR/TA ne fonctionnent que partiellement, selon si les membres acceptent de fournir du travail ou des liquidités pour l'organisation locale. Ce qu'il est intéressant de constater ici, c'est que les femmes font plutôt partie d'une AGR/TA après être parvenues à reprendre leurs activités et moins pour les aider à reprendre une activité. Ainsi, les personnes les plus vulnérables se tournent tout d'abord, lorsque cela est possible, vers les organisations locales spontanées. Les raisons évoquées sont que ces dernières correspondent mieux aux préoccupations des membres et sont moins contraignantes. Excepté dans le cas des CdS, qui font jouer les relations entre autochtones et allochtones, les dynamiques collectives féminines que nous considérons ici ne provoquent pas de redéfinition des rapports de force entre les femmes, qu'elles soient membres non-membres¹⁵⁸. Les effets identifiés de la redynamisation des organisations locales en AGR/TA par les ONG sont synthétisés dans le tableau 23.

¹⁵⁸ Comme nous l'avons mentionné plus haut dans ce chapitre, considérer l'effet des AGR/TA sur les rapports de force consiste à comparer les différentes situations économiques et sociales de celles-ci par rapport aux autres, membres comme non-membres, et non par rapport à celles des hommes.

TABLEAU 23 : SYNTHÈSE DES EFFETS DE LA REDYNAMISATION INDUITE PAR L'APPUI HUMANITAIRE, SELON LE TYPE D'ORGANISATION LOCALE INITIAL

	Fonctionnement collectif	Orientation stratégique	Gestion des risques	Type de membres	Rôle dans la relance économique	Rôle dans les recompositions socio-politiques
TT qui deviennent AGR/TA	La TA fonctionne au moins en partie : pour les T1, la caisse de solidarité est utilisée ; pour les T2, c'est la caisse allouée à l'épargne et au crédit qui est utilisée	Absorption	Risque perçu : Peur de mal gérer la caisse de solidarité Solution : Cette caisse n'est pas mobilisée par les membres	Membres avec des liquidités disponibles	Les membres qui ont pris un crédit peuvent initier une nouvelle activité (diversification)	Renforce le pouvoir des personnes selon la structuration sociale initiale
AET qui deviennent AGR/TA	L'AGR fonctionne parfois, au profit des membres en meilleures situations	Adaptation / Transformation	Risque perçu : Vol des caisses Solution : Pas de versements dans les caisses	Membres avec de la force de travail disponible	Les membres qui accaparent l'AGR ont pu diversifier leur système d'activités	Renforce le pouvoir de celles qui ont des disponibilités en termes de force de travail par rapport aux autres
CdS qui deviennent AGR/TA	L'AGR et/ou la TA fonctionnent parfois, au profit des membres en meilleures situations	Transformation	Pas de risque perçu	Femmes des notables du village	Les membres qui accaparent l'AGR ont pu diversifier leur système d'activités	Renforce le pouvoir des autochtones sur les allochtones

De façon générale, on constate une convergence progressive des modalités de l'appui avec les attentes des bénéficiaires, lorsqu'il y a mise en œuvre successive de plusieurs projets humanitaires, comme cela a été le cas en RCA et surtout en RCI. En effet, après la crise il a fallu du temps pour que les populations amorcent leur recapitalisation et aient ensuite la possibilité de s'approprier les organisations locales suscitées pour tirer profit de l'aide apportée.

Enfin, les appuis humanitaires dans les contextes de post-conflit que nous considérons, qu'il s'agisse des OP ou des AGR/TA, semblent avoir des effets mitigés sur les dynamiques collectives. Que l'ONG cible spécifiquement les organisations locales en difficulté ou non, les modalités même de l'appui perturbent le plus souvent le fonctionnement de celles-ci. Dans le cas de certaines AGR/TA, on s'aperçoit que l'aide intervient un peu trop tôt, et qu'il est d'abord nécessaire que les femmes parviennent à recapitaliser pour pouvoir s'approprier l'aide fournie. En effet, que ce soit au travers des OP ou des AGR/TA, les processus de restructuration collective proposés par les acteurs humanitaires conduisent à maintenir une fonction d'accumulation ou à transformer la fonction initiale en fonction d'accumulation. Or, plus haut dans ce chapitre, nous avons vu que dans les contextes post-crise, c'est plutôt le phénomène spontané inverse qui est observé : la situation des personnes se dégradant, les fonctions suivent globalement les besoins des membres, passant d'accumulation vers subsistance, de subsistance vers survie. Et c'est d'ailleurs ce phénomène de changement de fonction qui permet aux organisations locales d'être potentiellement de bons leviers pour la relance économique. Si les dynamiques collectives appuyées n'induisent pas autant que prévu le relèvement des populations, elles peuvent toutefois permettre à certaines personnes d'asseoir leur pouvoir. S'adosser à la structuration sociale déjà en place est théoriquement un bon moyen de faire perdurer le groupement, toutefois, cela revient en pratique à appuyer les personnes en meilleures situations, alors que les projets sont implantés dans le but de soutenir les personnes les plus vulnérables.

L'analyse du fonctionnement des organisations locales, malgré leur historique distinct, montre des tendances transversales. Leur rôle s'avère similaire : dilution des risques, formalisation de la redéfinition des rapports de force, facilitation de la reprise des activités, amélioration des conditions de vie. Les évolutions que nous constatons au travers de l'analyse des trajectoires des dynamiques collectives montrent qu'elles sont adaptées à leur contexte, par rapport à ce qui s'est passé, la situation des membres mais aussi ce qui est perçu de l'avenir. Ce qui nous intéresse maintenant c'est d'appréhender la portée de ces évolutions en termes de résilience collective socialement soutenable. C'est précisément l'objet de la troisième partie de cette thèse. Les similitudes relevées nous permettent de développer notre questionnement de recherche de façon transversale, car nos trois terrains de recherche ont fait émerger des observations qui interrogent premièrement les modalités de résilience collective, à l'échelle collective et individuelle, ainsi que la soutenabilité des processus de résilience identifiés.

Enfin, ces similitudes permettent de penser que des résultats transversaux émergeront concernant les questions d'intérêt de cette thèse. C'est pourquoi nous ne constituons qu'une seule base de données, commune aux trois terrains, à l'échelle des organisations locales comme à celle des personnes, pour l'analyse quantitative.

PARTIE III

Identifier les facteurs de résilience collective socialement soutenable, une analyse statistique multidimensionnelle

Dans la Partie II, nous avons présenté certaines analyses qualitatives menées sur chacun des 3 terrains. Nous avons fait l'hypothèse que malgré les spécificités de ces derniers - spécificités soulignées dans le Chapitre 4 - il existe des tendances transversales liées aux situations des dynamiques collectives en contexte de post-conflit, mentionnées dans le Chapitre 5. C'est ce que nous souhaitons mettre en évidence dans cette troisième partie, en apportant des éléments de réponse à certaines questions soulevées et en mettant en évidence les processus les plus fréquents parmi les différents phénomènes répertoriés dans le chapitre précédent. Nous voulons notamment identifier, parmi tous les facteurs pris en compte, ce qui favorise le plus la viabilité et les processus de résilience collective, mais aussi la soutenabilité sociale. Le Chapitre 6 aborde la question des facteurs liés à la résilience collective. Le Chapitre 7, quant à lui, tente de comprendre le lien existant entre le fonctionnement des organisations locales et les caractéristiques des profils des membres, afin d'interroger au final la soutenabilité sociale du fonctionnement de ces organisations locales.

CHAPITRE 6 :

Les fondements de la résilience collective

A partir des informations produites sur nos 3 terrains, nous cherchons tout d'abord à apporter des éléments de réponse à la question suivante : Quels sont les facteurs, à l'échelle des organisations locales, associés à la résilience collective en contexte de post-conflit ? Pour ce faire, nous engageons une réflexion transversale à ces 3 terrains. Ce Chapitre 6 est composé de trois sections qui détaillent les analyses opérées à l'échelle des organisations locales. La première section présente les analyses des correspondances multiples (ACM) qui permettent d'une part de réduire le jeu de données et d'autre part d'obtenir des variables synthétiques constituant les trois dimensions de Choc, de Risque et de Capabilités. Dans la deuxième section, nous mobilisons des méthodes de classification pour aboutir à une typologie des organisations locales, à partir des variables synthétiques obtenues précédemment. Cette typologie est enrichie grâce à des variables complémentaires, afin de caractériser plus finement les différentes catégories d'organisations locales mises en évidence. Enfin, le croisement de l'ensemble des données permet, dans une dernière section, de mieux saisir les différentes situations rencontrées et d'en appréhender les dynamiques générales. En effet, l'ensemble des données - types d'organisations locales, niveaux de viabilité, ainsi que l'ensemble des informations qualitatives disponibles - est mobilisée pour reconstituer leurs trajectoires.

1. Analyser la résilience comme une fonction des variables de Choc, de Risque et de Capabilités

Comme mentionné dans le Chapitre 2, nous comprenons la résilience collective comme le processus qui permet à une organisation locale de faire face à l'adversité et de continuer à fonctionner. L'aptitude d'une organisation à y faire face repose sur différentes capacités : les capacités collectives. La conception de notre système d'information s'articule donc autour de trois dimensions principales : le choc subi par les organisations locales et ses effets, les risques qui pèsent sur l'avenir de ces collectifs et enfin leurs capacités, dans lesquelles nous incluons l'agencéité collective et également les capacités d'action collective. Dans cette

section, nous présentons une par une les ACM effectuées, pour chaque dimension, qui permettent la construction de variables synthétiques que nous mobiliserons pour la suite des analyses. La dimension du choc tout d'abord, qui permet d'évaluer dans quelles mesures l'organisation locale a été affectée par le conflit. La dimension du risque ensuite, car dans les contextes post-crise auxquels nous nous intéressons, la peur que des événements tels que les pillages, les incendies de village, les attaques se reproduisent est prédominante, influençant les pratiques et les décisions. Enfin, la dimension des capacités, qui a nécessité d'identifier les ressources propres à l'organisation locale, et qui conditionne ses possibilités de réponse face aux chocs et aux risques.

1.1 Analyse des Correspondances Multiples de la dimension Choc

La dimension Choc permet d'évaluer dans quelles mesures l'organisation locale a été affectée par le conflit, au travers des caractéristiques des chocs subis et de la sensibilité de l'organisation locale à ces chocs. Les modalités de fonctionnement de ces organisations étant multiples et les manifestations du conflit étant diverses, les dynamiques collectives auxquelles nous nous intéressons peuvent avoir été exposées différemment. Par exemple, le pillage d'un village par un groupe armé ne va pas avoir les mêmes conséquences sur l'organisation locale selon qu'il s'agisse d'un groupement de producteurs de chèvres, d'une caisse de solidarité ou d'une tontine. En effet, si la première organisation locale devra faire face à une décapitalisation quasi totale (le petit bétail étant très sensible au pillage) et donc un arrêt - au moins temporaire - de son activité initiale, la seconde décapitalisera également mais la situation de la dynamique collective et son aptitude à continuer son activité dépendra principalement de la situation personnelle des membres (les contributions provenant des activités individuelles). De même, une tontine ne sera pas touchée directement par ce pillage (l'argent cotisé étant immédiatement remis à un membre) mais dépendra, comme pour une caisse de solidarité, de la situation personnelle des membres. La nature des chocs étant elle aussi plurielle, deux organisations de producteurs de maïs - parfois même situées dans des zones voisines - vont devoir faire face à des difficultés différentes (l'une au ralentissement de l'économie locale et l'autre à une destruction des infrastructures de stockage par exemple), conduisant à des situations bien distinctes. Nous approchons cette dimension Choc au travers de 9 variables - parmi les variables énumérées dans le Chapitre 3 - que nous rappelons dans le tableau 24 ci-dessous.

TABLEAU 24 : VARIABLES CARACTÉRISANT LE CHOC ET L'EXPOSITION AU CHOC DES ORGANISATIONS LOCALES

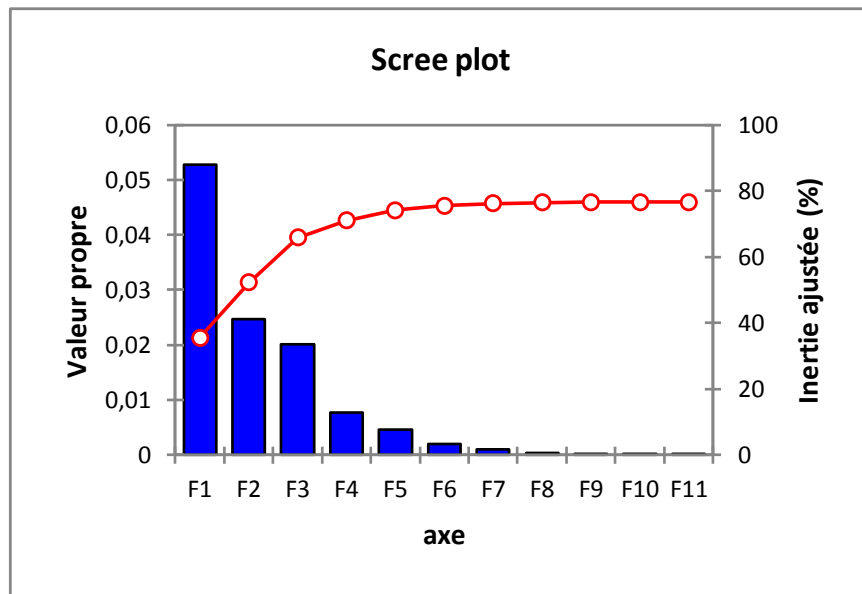
Code	Intitulé de la variable	Modalités de la variable
DC	Date de création du groupement (durée d'existence du collectif)	LD = Deux ans ou plus avant la crise ; MD = Entre 1 et 2 ans avant la crise ; CD = L'année de la crise
MC-1	Mode de contribution principal des membres avant la crise	1 = Argent ; 2 = Force de travail ; 3 = Capital physique ; 4 = Argent + force de travail
MR-1	Mode de rétribution principal par le collectif avant la crise	1 = Argent ; 2 = Force de travail ; 3 = Capital physique ; 4 = Argent + force de travail
MB-1	Nombre de membres avant la crise	1 = Inférieur ou égal à 10 membres ; 2 = Entre 10 et 20 membres ; 3 = Entre 20 et 30 membres ; 4 = Supérieur ou égal à 30 membres
EAC	Fonction avant la crise	SV = Survie ; SB = Subsistance ; AC = Accumulation
APM-1	Activités principales des membres	Agri = Agriculture vivrière d'autoconsommation ou marchande / Elevage ; AR = Agriculture de rente ; AT = Artisanat ; PGC = Petit ou grand commerce ; MX = Activités mixtes ; Autre = Journalier / Pêcheur / Artisans / Sans activités
SM	Sexe des membres	HE = Hommes exclusivement ; FE = Femmes exclusivement ; HM = Hommes majoritairement ; FM = Femmes majoritairement ; MX = Mixtes
PP	Position par rapport aux sources de pouvoir locales	1 = L'organisation est marginalisée ; 2 = L'organisation est tolérée mais peut reconnue ; 3 = L'organisation est reconnue par les pouvoirs locaux ; 4 = L'organisation est proche des pouvoirs locaux
DDS	Dégâts directement subis par le collectif	1 = Pas de dégâts directs ; 2 = Dégâts provoquant la perte des biens (capitaux physiques non productifs, financiers) de l'OL ; 3 = Dégâts provoquant l'arrêt temporaire des activités initiales de l'OL (fuite des personnes, dommages légers sur infrastructures, perte capital physique productif) ; 4 = Dégâts provoquant l'arrêt durable des activités initiales de l'OL (dommages aux infrastructures, destructuration filière, perte fournisseurs/clients, perte compétence)

Nous faisons une hypothèse quant au sens de la relation entre la dimension Choc et la résilience - hypothèse qui s'appuie sur l'équation présentée dans le Chapitre 2 : plus le choc est grave, plus l'organisation locale y a été exposée, et plus le niveau de résilience devrait être bas, à risques et capacités égaux.

Nous réalisons, sur ces 9 variables actives, une analyse des correspondances multiples (ACM) avec le logiciel Xlstat, qui a pour objectif la construction d'une ou plusieurs variables

synthétisant cette dimension Choc. En effet, cette méthode de statistique multidimensionnelle exploratoire permet d'étudier l'association entre plusieurs variables qualitatives¹⁵⁹. Les axes retenus pour l'analyse sont F1, F2 et F3, qui captent respectivement 35%, 16% et 13% de l'inertie ajustée (voir figure 2).

FIGURE 2 : SCREE PLOT DE L'ACM SUR LES VARIABLES DE LA DIMENSION CHOC

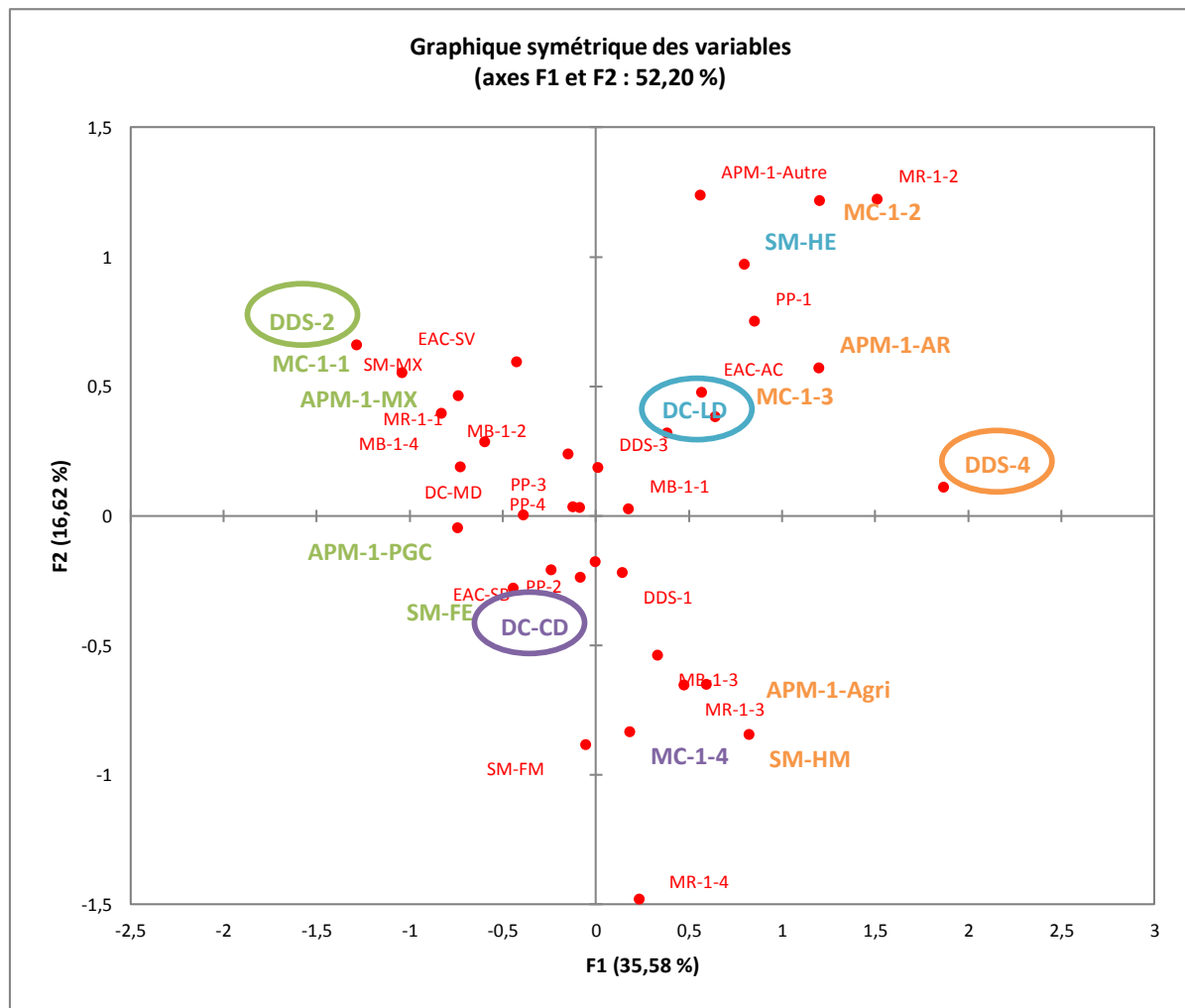


F1 oppose principalement les modalités de la variable « Dégâts directement subis par l'organisation locale », comme on peut le voir sur le graphique symétrique F1-F2 présenté en figure 3. Aux modalités relatives à de faibles dégâts sont significativement associées les modalités des modes de fonctionnement (contribution et rétribution) liés à l'argent, et des membres ayant comme activité principale le commerce ou ayant des activités différentes les uns des autres. La modalité indiquant des membres exclusivement féminins y est également associée. A l'inverse, aux modalités révélant des dégâts importants suite au choc sont significativement associées les modalités des modes de fonctionnement reposant sur la force de travail ou le capital physique, et des membres, majoritairement masculin, ayant comme activité principale l'agriculture (agriculture de rente, agriculture vivrière marchande et d'autoconsommation). Sur F2, sont opposées les modalités de la variable « Durée d'existence ». A la modalité courte durée d'existence sont significativement associées les modalités suivantes : des membres ayant pour activité principale l'agriculture et le petit élevage, et un mode de fonctionnement reposant sur une double contribution en argent et en

¹⁵⁹ Pour plus de détail sur le principe de l'ACM, se reporter au Chapitre 3.

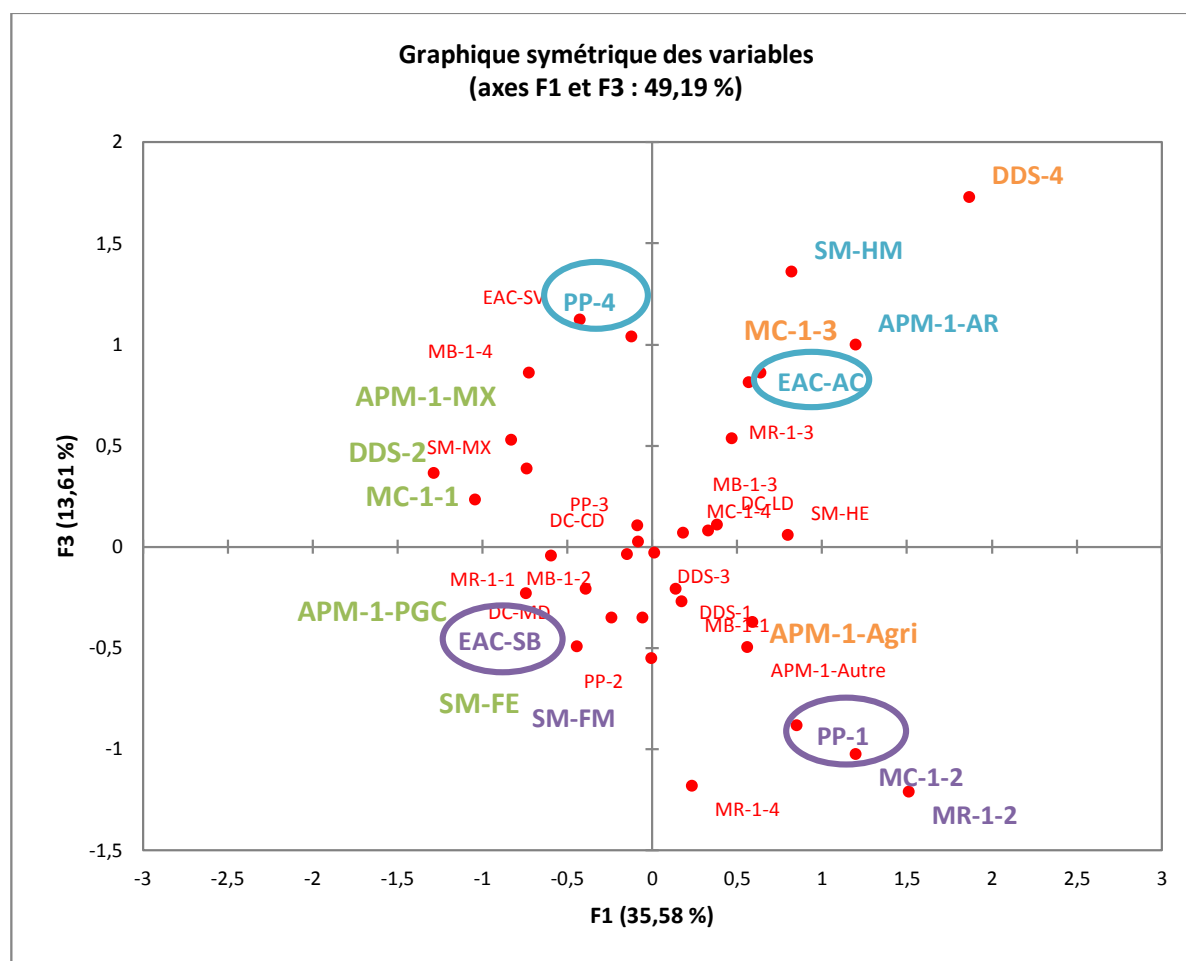
travail (et une double rémunération en argent et en travail). A la modalité longue durée d'existence sont significativement associées les modalités suivantes : les modes de fonctionnement en argent ou en travail, qui permettent plus de flexibilité pour les membres, des membres ayant pour activité la culture de rente, et des membres masculins.

FIGURE 3 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE ISSUE DE L'ACM DE LA DIMENSION CHOC - AXES F1 ET F2



Sur F3, les variables les plus significatives dans la construction de l'axe sont le « Niveau de proximité avec les sources de pouvoir locales » et la « Fonction avant la crise ». Aux modalités « proches des sources de pouvoir locales » et « fonction d'accumulation avant la crise » sont associées les modalités des membres masculins, dont les revenus sont principalement issus des cultures de rente, et des dégâts importants du fait de la crise. Aux modalités « éloignement des sources de pouvoir locales » et « fonction de subsistance avant la crise » sont associées les modalités des membres féminins, et un mode de fonctionnement reposant sur le travail. Ceci est visualisable sur le graphique symétrique F1-F3 (cf. figure 4).

FIGURE 4 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE ISSUE DE L'ACM DE LA DIMENSION CHOC - AXES F1 ET F3



Ainsi, nous considérons **F1** comme la variable qui synthétise **le degré de gravité du choc subi**, tant collectivement qu'individuellement. Distinguer les organisations locales selon ce facteur fait sens car nous pouvons supposer que l'impact du choc est directement lié au niveau de résilience collective que celle-ci pourra avoir après la crise : moins une structure collective a été touchée par la crise, plus elle sera à même d'initier une trajectoire de résilience. De la même façon, la sensibilité des membres au choc est supposée avoir des effets négatifs sur le relèvement collectif. Nous retrouvons d'une part des groupements qui n'ont subi que peu de dégâts du fait de la crise, et dont la contribution des membres se fait sous forme d'argent. Il s'agit notamment de tontines (généralement peu sensibles au choc) mais également de caisses de solidarité et de caisses d'épargne dédiées aux célébrations dont le capital est facilement reconstituable dès la reprise des activités par les membres. Ces derniers - majoritairement des femmes - pratiquent soit le commerce, soit des activités diverses, ce qui peut aider à la reprise rapide des activités du groupe (tous les membres ne sont pas affectés individuellement de la même façon par le conflit). D'autre part, ce sont les structures collectives fortement affectées

par la crise que nous retrouvons. Le conflit a souvent causé plus de dégâts notamment parce qu'il y avait plus de biens initialement. Les dégâts en lien avec le choc s'expliquent aussi par le fait que les activités sont plus difficiles à reprendre que le commerce (l'agriculture est une activité saisonnière, les filières de rente ont été durablement perturbées), ce qui empêche les membres de relancer leurs activités individuelles et celles du groupement. En effet, les activités du groupement, comme celles des membres, reposent sur l'agriculture le plus souvent.

La variable **F2**, quant à elle, synthétise **le niveau de charge supportée pour obtenir le statut de membre ainsi que le degré d'habitude à travailler ensemble**. Dans le premier cas de figure, il s'agit de groupements qui existent depuis peu, probablement en lien avec l'apparition d'acteurs humanitaires, et la mise en place de stratégies de captation de l'aide. Le fait d'avoir moins l'habitude de travailler ensemble, et donc d'avoir été a priori moins confronté à d'autres chocs auparavant, peut rendre difficile le fait de devoir trouver une solution face à cette situation post-crise inédite. Les doubles contributions en argent et en travail représentent une charge plus importante pour les membres qu'une contribution simple, ce qui peut freiner le relèvement de l'organisation locale - et donc le processus de résilience collective. Dans le second cas de figure, à l'inverse, une longue durée d'existence laisse supposer une certaine expérience commune pour faire face aux chocs, et donc la possibilité de tirer profit de cet apprentissage pour faire face à la crise. La charge individuelle, reflétée par une contribution simple - soit en argent, soit en travail ou encore en matériel - rend potentiellement le relèvement du collectif plus facile, car l'implication dans l'organisation locale s'avère plus accessible pour les membres.

Et enfin **F3** est une variable qui synthétise **la situation économique et socio-politique de l'organisation locale avant la crise**. Le niveau de proximité avec les sources de pouvoir locales a une influence probablement ambivalente sur la résilience collective. En effet, si les pouvoirs locaux peuvent assurer une forme de protection dans certains cas, dans d'autres cette proximité avec les autorités peut faire de l'organisation locale une cible privilégiée des exactions. Nous retrouvons d'une part des dynamiques collectives proches des sources de pouvoir locales, dont les membres sont majoritairement masculins, et dont la fonction était l'accumulation, notamment à partir des revenus des cultures de rente (cacao, palmiers à huile, hévéa en Côte d'Ivoire ; coton en Centrafrique). Dans les villages considérés, les « planteurs »

avaient effectivement un niveau de vie suffisant pour initier ces dynamiques d'accumulation. Relancer l'activité de l'organisation locale n'est probablement pas la priorité étant donné que celle-ci visait à faire fructifier l'argent ou à l'épargner en vue d'une dépense future non essentielle, fonction moins favorable à la résilience collective a priori. D'autre part, nous considérons les organisations locales éloignées des sources de pouvoir, dont la fonction, avant la crise, était la subsistance. Le niveau de vie et le statut politique étant souvent étroitement liés dans les villages considérés, il est cohérent que les organisations locales issues de la mise en commun de la force de travail des membres (première ressource valorisable par les ménages les plus pauvres) soient éloignées des sources de pouvoir locales. Parmi ces organisations locales, on trouve également des tontines, jouant le rôle de filet de sécurité pour les activités commerciales de ces femmes.

Ces nouvelles variables qui correspondent aux axes F1, F2 et F3 seront mobilisées ci-après, pour la réalisation de la classification.

1.2 Analyse des Correspondances Multiples de la dimension Risque

Nous nous intéressons tout particulièrement à la dimension Risque, car, dans les contextes post-crise sur lesquels nous nous focalisons, la peur que des événements tels que les pillages, les incendies de village, les attaques se reproduisent est prédominante. La résilience étant un processus continu, nous l'avons dit, il n'est pas possible de dissocier la situation des populations après le choc de leur gestion des risques - et c'est là que se situe en partie notre proposition en termes de démarche prospective. En réalisant une ACM sur les différentes variables relatives à la dimension Risque, nous souhaitons construire une ou plusieurs variables synthétiques, permettant de mettre en évidence les aspects les plus significatifs de cette dimension, c'est à dire ceux qui permettent de mieux discriminer nos observations. L'ACM sur les données liées au risque prend en compte 9 variables actives, rappelées dans le tableau 25.

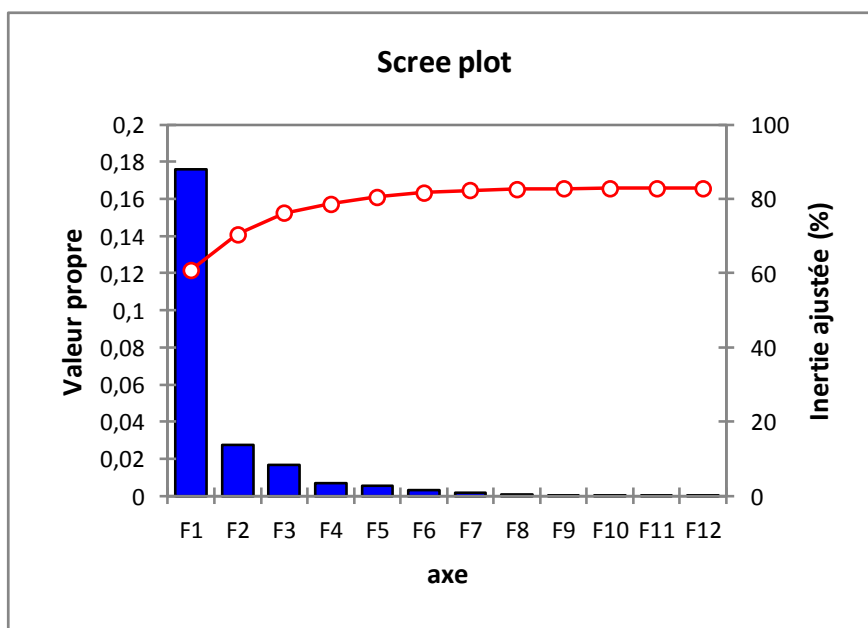
TABLEAU 25 : VARIABLES CARACTÉRISANT LE RISQUE ET L'EXPOSITION AUX RISQUES DES ORGANISATIONS LOCALES

Code	Intitulé de la variable	Modalités de la variable
TRMB	Taux de renouvellement des membres après la crise	1 = Les membres sont les mêmes ; 2 = Il y a quelques nouveaux membres ; 3 = La majorité des membres s'est renouvelée ; 4 = Presque tous les membres ont changé
MC+1	Mode de contribution après la crise	1 = Argent ; 2 = Force de travail ; 3 = Capital physique ; 4 = Argent + force de travail
MR+1	Mode de rétribution après la crise	1 = Argent ; 2 = Force de travail ; 3 = Capital physique ; 4 = Argent + force de travail
NIVK	Niveau de capital accumulé collectivement	1 = Très faible valeur (inférieure ou égale à 15 000 FCFA) ; 2 = Valeur plutôt faible (entre 15 000 et 30 000 FCFA) ; 3 = Valeur plutôt élevée (entre 30 000 et 50 000 FCFA) ; 4 = Valeur très élevée (supérieure à 50 000 FCFA)
MB+1	Nombre de membres après la crise	1 = Inférieur ou égal à 10 membres ; 2 = Entre 10 et 20 membres ; 3 = Entre 20 et 30 membres ; 4 = Supérieur ou égal à 30 membres
EPC	Fonction après la crise	1 = Survie ; 2 = Subsistance ; 3 = Accumulation
APM+1	Activités principale des membres après la crise	1 = Agriculture vivrière d'autoconsommation ou marchande / Elevage ; 2 = Agriculture de rente ; 3 = Artisanat ; 4 = Petit ou grand commerce ; 5 = Activités mixtes ; 6 = Journalier / Pêcheur / Artisans / Sans activités
RISK	Principale crainte pour l'avenir	0 = Pas de crainte exprimée ; 1 = Pillage/Vol/Jalousie extérieure ; 2 = Gouvernance interne ; 3 = Manque de partenaires (fournisseurs/clients) ; 4 = Fuite des membres/Dispersion
ESR	Effet supposé du risque	0 = Pas de crainte exprimée ; 1 = Pas de dégâts directs ; 2 = Dégâts provoquant la perte des biens (capitaux physiques non productifs, financiers) de l'OL ; 3 = Dégâts provoquant l'arrêt temporaire des activités actuelles de l'OL (fuite des personnes, dommages légers sur infrastructures, perte capital physique productif) ; 4 = Dégâts provoquant l'arrêt durable des activités actuelles de l'OL (dommages infra, restructuration filière, perte fournisseurs/clients, perte compétence)

Plus la gravité du risque est importante, ou plus le risque a de probabilité de se produire, plus le niveau de résilience devrait être bas, à dimensions Choc et Capabilités similaires.

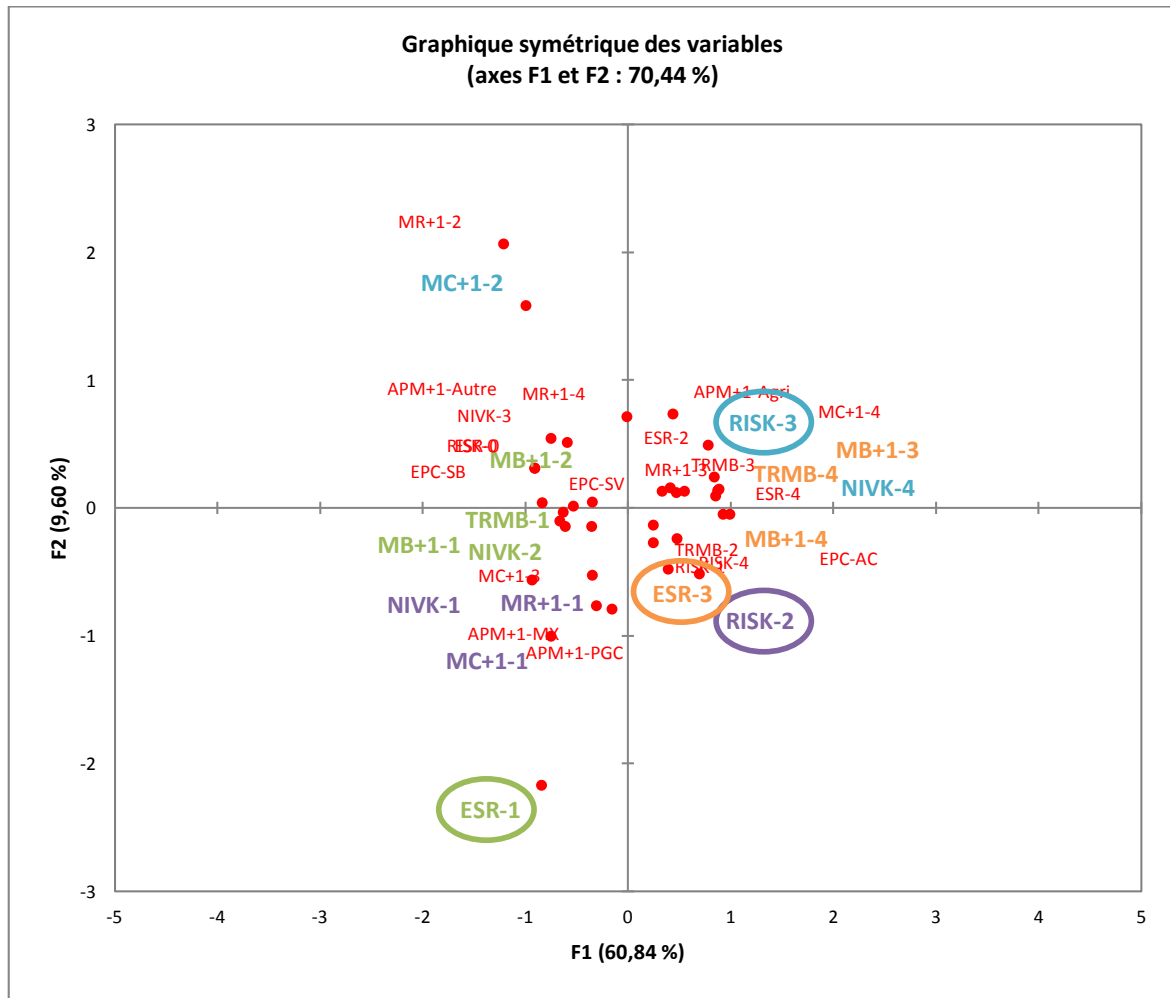
L'ACM qui suit a été réalisée à partir du logiciel XLstat. Les axes retenus pour l'analyse sont encore une fois les axes F1, F2 et F3, qui captent respectivement 61%, 9% et 6% de l'inertie ajustée (se référer à la figure 5).

FIGURE 5 : SCREE PLOT DE L'ACM SUR LES VARIABLES APPARTENANT À LA DIMENSION RISQUE



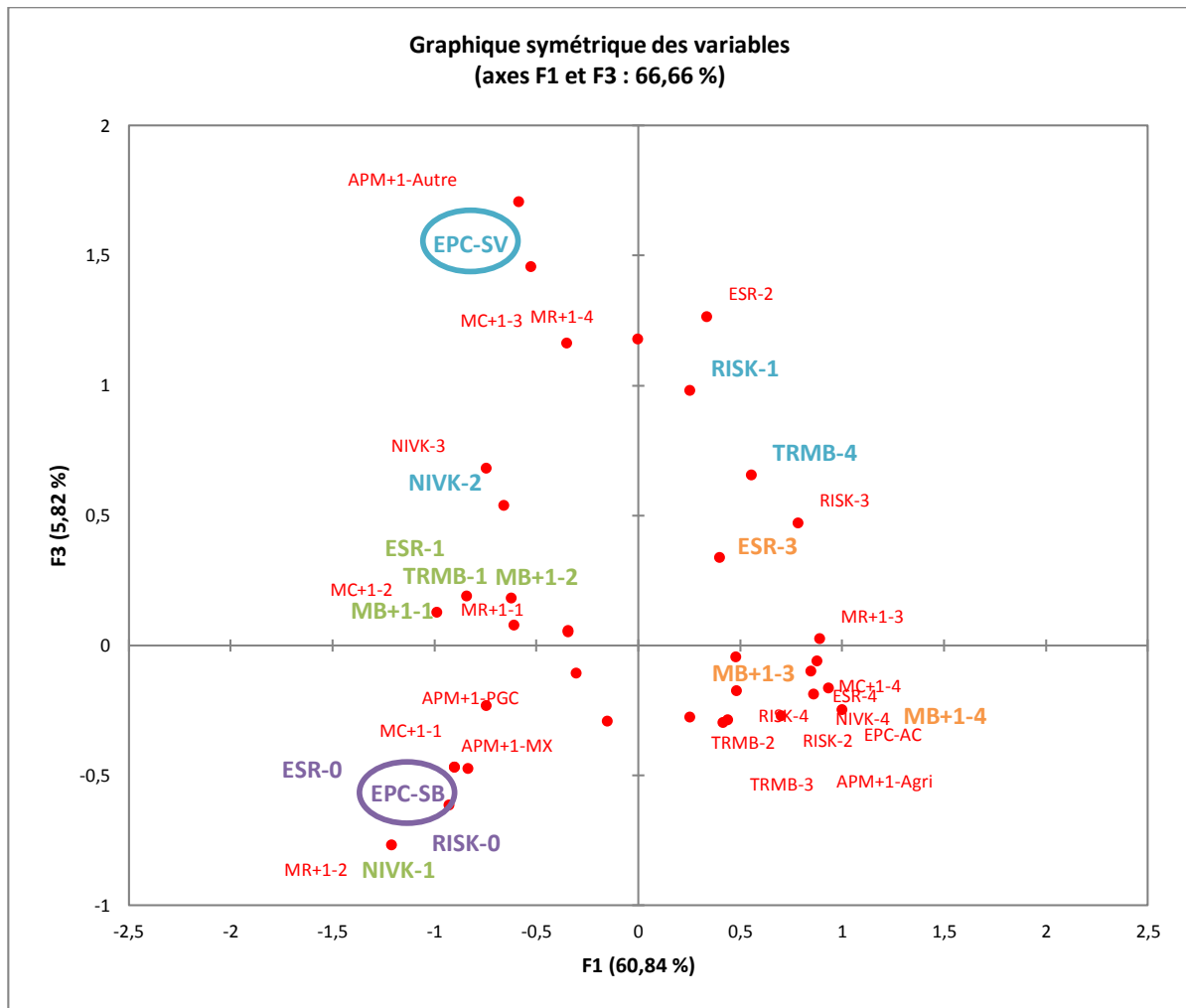
La variable principale qui participe significativement à la construction de F1 est « L'effet supposé du risque », comme mis en évidence sur la figure 6. Les modalités relatives à pas ou peu d'effet si le risque se concrétisait sont associées à un niveau de capital collectif bas, un faible taux de renouvellement des membres suite à la crise, ainsi qu'à un nombre de membres restreint après la crise. A l'opposé, la modalité correspondant à de graves conséquences du risque si celui-ci survient est associée à un haut niveau de capital collectif, un taux élevé de renouvellement de membres et un nombre de membres après la crise élevé. Dans la construction de l'axe F2, la variable « Principale crainte pour l'avenir de l'organisation locale » est principalement retenue. La modalité « crainte par rapport à un problème de gouvernance interne » est associée aux modes de fonctionnement reposant sur l'argent mais également à un niveau de capital collectif bas. A l'inverse, la modalité « crainte par rapport à un manque de partenaire » est associée aux modes de fonctionnement à partir de la force de travail de leurs membres ainsi qu'un niveau de capital collectif élevé.

FIGURE 6 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE ISSUE DE L'ACM DE LA DIMENSION RISQUE - AXES F1 ET F2



Sur F3, la variable la plus significative dans la construction de l'axe est à celle de la « Fonction après la crise » (figure 7). La modalité « fonction de subsistance » est associée aux modalités relatives à l'absence de perception des risques et un niveau de capital collectif peu élevé. A l'opposé, la modalité « fonction de survie » est associée aux modalités telles que la crainte de pillage et de vol liés à la reprise des conflits, un niveau de capital collectif un peu plus élevé et également un taux de renouvellement des membres important.

FIGURE 7 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE ISSUE DE L'ACM DE LA DIMENSION RISQUE - AXES F1 ET F3



Ainsi, **F1** représente une variable synthétique qui reflète **le niveau de sensibilité de l'organisation locale aux risques**. Cette variable est étroitement liée à notre problématique, premièrement car nous pouvons supposer qu'une sensibilité au risque importante, si elle n'empêche pas le fonctionnement à un temps (*t*), peut remettre en cause à tout moment la trajectoire de l'organisation locale. Deuxièmement, car les décisions collectives sont toujours prises par les membres en fonction de ce qui est perçu de l'avenir. D'une part, nous avons des dynamiques collectives qui ne subiraient que peu ou pas d'effets si le risque survenait. Le faible taux de renouvellement des membres et le faible nombre de membres après la crise attestent d'une cohésion interne plutôt forte, facilitant la coordination, et représentent des conditions qui favorisent la flexibilité. Le niveau de capital collectif bas pourrait s'expliquer soit parce que qu'il y a peu de réalisations collectives (l'utilisation des ressources du groupe se fait individuellement ce qui rend ces groupements moins dépendants du contexte), soit parce que le risque perçu freine les activités et empêche le bon développement de

l'organisation locale. Dans tous les cas, il s'agit de dynamiques collectives peu sensibles au risque. D'autre part, les organisations locales chez qui le risque produirait le plus d'effet sont celles qui possèdent un nombre de membres après la crise très élevé (il est alors souvent plus difficile de se coordonner), avec un taux de renouvellement des membres important. Cela pourrait s'expliquer soit parce qu'il y a de nombreuses personnes déplacées ou retournées qui intègrent ces groupements, soit parce que les modifications du fonctionnement ont attiré de nouveaux membres. De plus, il s'agit de groupements qui possèdent un niveau de capital collectif élevé, ce qui pourrait laisser supposer que c'est précisément ce haut niveau de capital collectif qui provoque le risque. En effet, cela rend ces dynamiques collectives attractives pour les pilleurs par exemple, ou fait émerger des convoitises internes, ce qui renvoie directement à l'idée de « *assets as liabilities* ». L'ensemble de ces éléments indique un niveau de sensibilité élevé au risque.

F2 correspond à une variable qui synthétise **la nature des menaces perçues pour l'avenir**. Premièrement, on peut distinguer les organisations locales qui craignent un problème de gouvernance interne, liée à la peur de l'accaparement ou du détournement du matériel et de l'argent par un ou plusieurs autres membres. Ces organisations locales ont généralement un mode de fonctionnement qui repose sur l'argent, mais un niveau de capital collectif bas, qui peut s'expliquer justement du fait de la méfiance qui s'est instaurée entre les membres. Celles-ci possèdent également un nombre de membres après la crise très élevé, il est alors souvent plus difficile de se coordonner, ce qui peut renforcer les inquiétudes des membres vis-à-vis de l'avenir. Deuxièmement, certaines organisations locales craignent principalement le manque de partenaires extérieurs. Associée aux modes de fonctionnement liés à la force de travail de leurs membres ainsi qu'à un niveau de capital collectif élevé, cette crainte semble montrer que la coordination interne - contrairement aux organisations locales décrites ci-dessus - est plutôt assurée. Cependant, il est a priori plus difficile de pallier cette difficulté, qui relève du contexte et de la situation en terme d'économie locale généralement. Mais il faut nuancer cette description bipolaire, car certaines organisations locales semblent ne pas exprimer de crainte (pas de risque perçu), ce qui indique plutôt une vision à court terme, une faible projection dans l'avenir.

Enfin, **F3** représente une variable qui synthétise **la fonction de l'organisation locale après la crise**, c'est à dire les besoins auxquels les membres souhaitent répondre au travers du

fonctionnement du collectif (i.e leurs fonctions). Nous avons d'un coté les organisations locales qui poursuivent une logique assurantielle (fonction de subsistance). L'association de la fonction de subsistance et de la quasi absence de capital collectif peut s'expliquer par le fait que les membres doivent arbitrer entre mobilisation des ressources pour eux-mêmes ou pour le collectif (concurrence). A l'opposé, la fonction de survie retranscrit une situation où les membres ne peuvent pas subvenir à leurs besoins fondamentaux sans passer par le collectif. Les membres craignent alors le pillage et le vol lié à la reprise des conflits. Un taux de renouvellement des membres important semble indiquer une certaine souplesse de ces organisations locales. Le niveau de capital collectif est plutôt faible mais tout de même présent car les membres sont dans des situations très précaires et ils ont un réel besoin de ces dynamiques collectives : il n'y a pas de concurrence avec les activités individuelles car les moyens d'existence à l'échelle des ménages sont clairement insuffisants.

Ces nouvelles variables qui correspondent aux axes F1, F2 et F3 seront - comme celles issues des analyses réalisés sur la dimension Choc - mobilisées ci-après, pour la réalisation de la classification.

1.3 Analyse des Correspondances Multiples de la dimension Capabilités

La troisième dimension prise en compte, celles des Capabilités, nécessite d'identifier les ressources propres à l'organisation locale qui influent sur son niveau de résilience. On recherche alors les éléments qui conditionnent principalement les possibilités de réponse de l'organisation locale face aux chocs et aux risques parmi les différents facteurs d'agencité collectives et de capacités d'action collective considérés. Les façons de fonctionner et de se coordonner - que ce soit avec l'extérieur ou au sein même de l'organisation locale - sont multiples, du fait de la diversité des formes collectives observées. C'est pourquoi nous nous sommes focalisés sur les aspects transversaux qui peuvent être communs à tous les collectifs. Nous avons également pris en compte le fait que l'organisation locale bénéficie ou non d'un appui extérieur, ici humanitaire. En effet, cela peut conditionner la capacité de réponse, puisque, le cas échéant, l'organisation est alors accompagnée dans ses activités. Cela pourrait s'avérer d'autant plus vrai en raison de la diffusion massive du concept de résilience dans la sphère humanitaire, et donc de la prolifération des projets de renforcement de la résilience qui s'adresse aux dynamiques collectives que nous considérons dans nos trois terrains de

recherche. L'appui reçu pourrait tout à la fois faciliter le relèvement (dotations en matériel, formations techniques et/ou organisationnelles) mais aussi la gestion du risque (augmentation des informations disponibles, conseils). Pour cet ACM sur les données liées aux capacités des organisations locales, nous considérons 8 variables actives, énumérées dans le tableau 26. En réalisant une ACM sur les différentes variables relatives à la dimension Capabilités, nous souhaitons construire une ou plusieurs variables synthétiques, permettant de mettre en évidence les aspects les plus significatifs de cette dimension, c'est à dire ceux qui permettent de mieux discriminer nos observations.

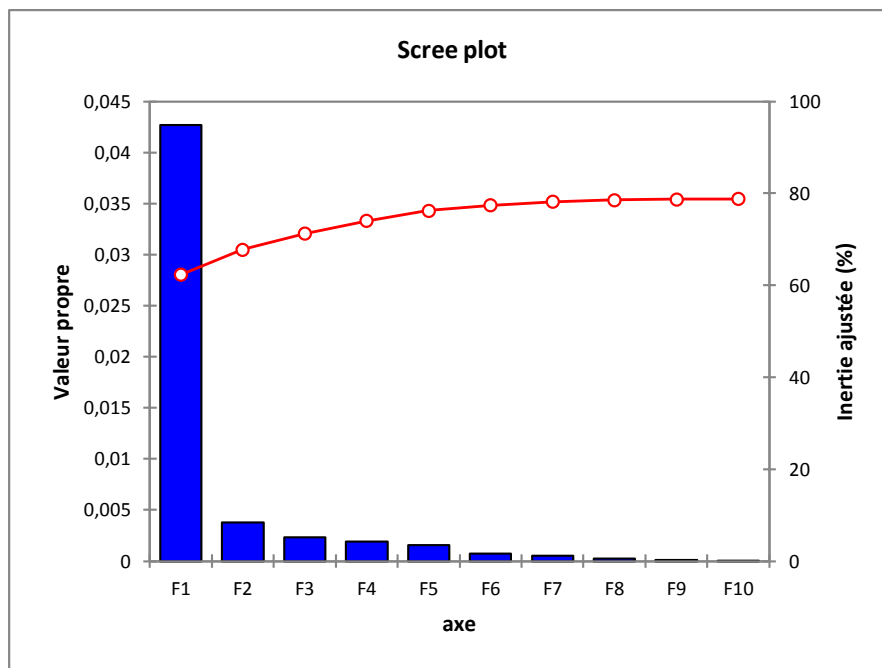
TABLEAU 26 : VARIABLES CARACTÉRISANT LES CAPABILITÉS DES ORGANISATIONS LOCALES

Code	Intitulé de la variable	Modalités de la variable
APPUI	Appui reçu en provenance d'une ONG ou des NU	0 = Pas d'appui reçu ; 1 = Appui reçu
AF	Aptitude à fédérer	1 = Méfiance entre les membres ; 2 = Confiance faible entre les membres ; 3 = Confiance forte pour la majorité des membres ; 4 = Confiance forte entre tous les membres
AO	Aptitude à formuler un objectif clair et partagé	1 = Beaucoup de membres sans opinion; 2 = Plusieurs objectifs très différents ; 3 = Même objectif, avec quelques nuances ; 4 = Il existe un consensus au niveau de l'objectif
ADO	Aptitude à prendre des décisions cohérentes pour atteindre un objectif	1 = L'objectif est irréaliste ou sous-dimensionné ; 2 = L'objectif est réaliste mais les actions ne conduisent pas à l'atteinte de l'objectif ; 3 = L'objectif est réaliste est les actions peuvent conduire à l'atteinte de l'objectif
CRM	Capacités à rétribuer les membres selon leurs besoins	1 = Majorité des membres non satisfaits ; 2 = Autant de membres satisfaits que non satisfaits ; 3 = Majorité des membres satisfaits ; 4 = Tous les membres satisfaits
CGC	Capacité à gérer un conflit interne	1 = Inférieur ou égal à 25% ; 2 = Entre 25% et 50% inclus ; 3 = Entre 50% et 75% inclus ; 4 = Plus de 75%
CCE	Capacité à susciter la confiance des personnes extérieures	1 = Pas de partenaire ; 2 = Un partenaire effectif ; 3 = Un partenaire effectif et autres partenaires envisagés ; 4 = Plusieurs partenaires effectifs
CRR	Capacité à faire respecter les règles	1 = Inférieur ou égal à 25% ; 2 = Entre 25% et 50% inclus ; 3 = Entre 50% et 75% inclus ; 4 = Plus de 75%

Cette fois encore, nous supposons que plus le niveau de capacités collectives de l'organisation locale est élevée, plus celle-ci devrait être résiliente, à dimensions choc et risque égales.

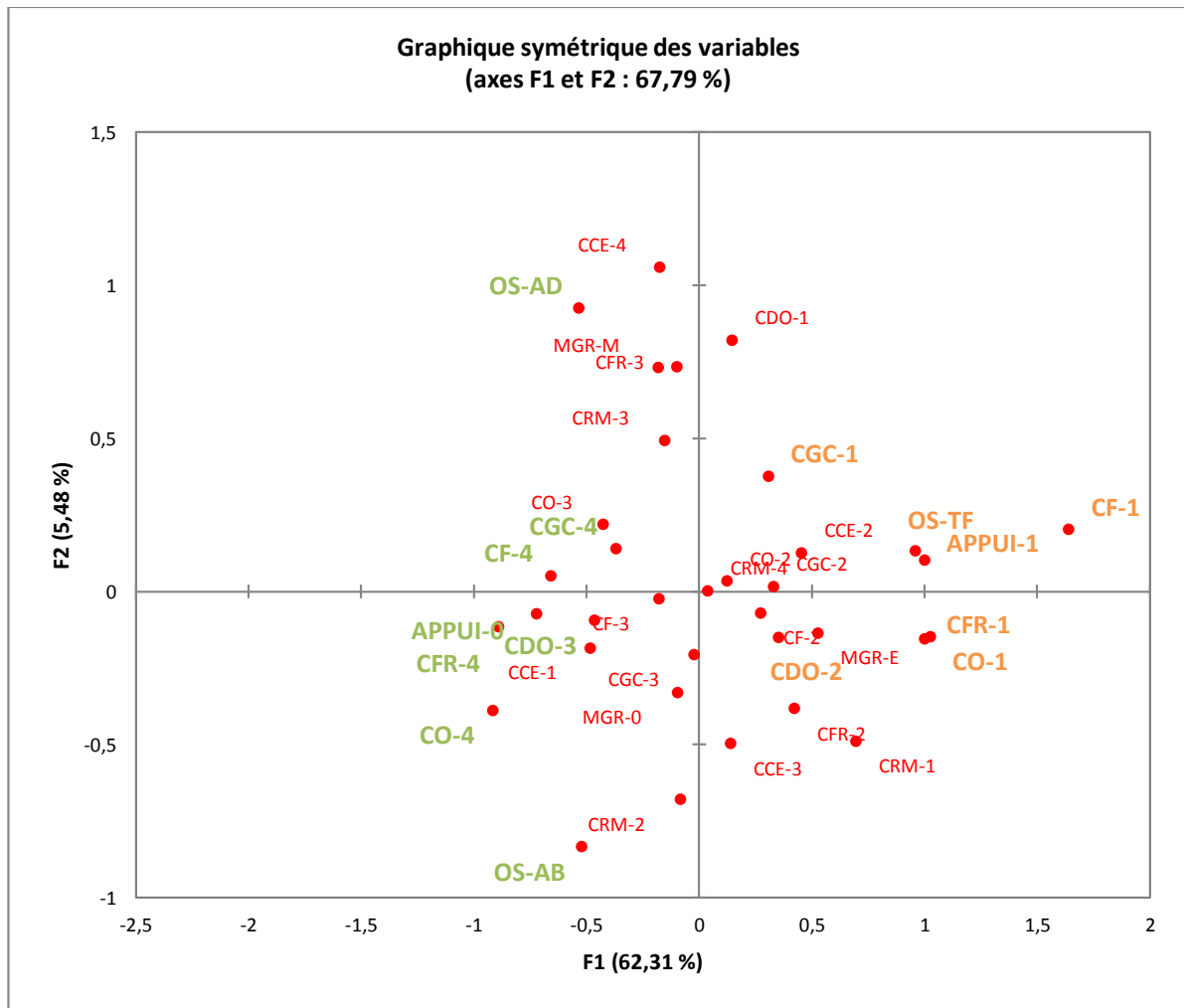
L'ACM suivante a été réalisée via le logiciel XlStat. Pour l'analyse nous ne retenons cette fois que F1, qui capte à lui seul 62% de l'inertie ajustée (cf figure 8).

FIGURE 8 : SCREE PLOT DE L'ACM SUR LES VARIABLES APPARTENANT À LA DIMENSION CAPABILITÉS



Plusieurs variables apparaissent comme significatives pour la construction de cet axe : le fait d'avoir reçu un appui ou non, le niveau d'agencéité collective ainsi que certaines variables reflétant les capacités d'actions collective. Pour ces dernières, il s'agit plus précisément de la capacité à faire respecter les règles et celle à gérer un conflit interne. De forts niveaux de capacités sont associés à une absence d'appui humanitaire, comme le présente la figure 9. A l'inverse, les modalités correspondantes à de faibles niveaux de capacités sont associées à la présence d'un appui extérieur (ONG).

FIGURE 9 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE ISSUE DE L'ACM DE LA DIMENSION CAPABILITÉS - AXES F1 ET F2



Ainsi, **F1** peut être assimilé à une variable synthétique qui correspond au **niveau de coordination interne de l'organisation locale**. D'une part, nous retrouvons les dynamiques collectives qui ont une forte capacité de coordination interne, c'est à dire un niveau d'agencéité collective élevé ainsi que des normes internes claires. Ces organisations locales ne bénéficient généralement pas d'appui humanitaire. D'autre part, nous avons des collectifs qui ne présentent qu'un faible niveau de coordination interne, qui eux bénéficient d'un programme d'aide. L'association entre la modalité « bénéficiaire d'un appui » et le faible niveau de capacités pourrait s'expliquer de différentes manières, comme nous l'avons déjà évoqué dans le Chapitre 5. Premièrement, on pourrait avancer l'hypothèse que les ONG ciblent spécifiquement les organisations locales en difficulté, et non celles possédant de fortes capacités de coordination, induisant ainsi ce résultat, mais cela a déjà été réfuté dans ce qui précède. Deuxièmement, on pourrait supposer que l'appui perturbe le fonctionnement et la

structure organisationnel des groupements, ce qui serait alors néfaste pour le développement de leurs capacités d'action collective. Et enfin, il serait envisageable de considérer que l'appui intervient trop tôt dans les trajectoires des dynamiques collectives considérées, et qu'il se poserait de ce fait un problème d'appropriation par les membres, gênant l'émergence (ou la ré-émergence) des capacités d'action collective. Des éléments complémentaires seront apportés, d'une part au niveau du type d'orientation stratégique suivie par ces organisations locales - dans la suite de ce chapitre - et d'autre part au niveau du profil des membres impliquées - dans le chapitre suivant - qui permettront de mettre en évidence quelle option est la plus probable parmi celles que nous venons d'énoncer.

Nous l'avons dit, la résilience d'une organisation locale est conditionnée par trois dimensions : celle du choc subi lors de la crise (caractéristiques et sensibilité au choc), celle du risque qui menace l'avenir (caractéristiques et exposition au risque) et celle enfin des capacités collectives. Trois ACM ont été menées, une pour chaque dimension, afin de comprendre les interactions entre les différentes variables. Elles permettent de réduire le jeu de données et de construire des variables synthétiques. A partir de méthodes de classification, nous allons maintenant constituer des classes d'organisations locales, en nous appuyant sur ces différentes variables synthétiques.

2. Construire une typologie des organisations locales

Les différentes possibilités formulées au cours de l'interprétation des ACM en ce qui concerne l'association des variables les unes aux autres vont pouvoir être confirmées ou infirmées dans ce qui suit. Cette étape consiste à analyser ensemble les différentes dimensions pour aboutir à une typologie d'organisations locales. Cette typologie vise à identifier des tendances transversales dans la situation des dynamiques collectives en contexte de post-conflit. Elaborer la typologie souhaitée en nous appuyant sur les caractéristiques des organisations locales en termes de Choc, Risque et Capabilités, nous situe dans une problématique clairement multidimensionnelle qui nécessite de recourir à une méthode de classification mixte. Dans une première sous-section, nous présentons la démarche de classification, permettant à la fois de sélectionner un partitionnement adapté aux observations réalisées, et à la fois de garantir la fiabilité des résultats. Les classes ainsi obtenues sont, dans

une seconde sous-partie, confrontées à des variables additionnelles, permettant de mieux étayer la description des classes et de mieux distinguer les différentes situations des organisations locales en contexte post-conflit. Parmi les variables supplémentaires nous considérons principalement l'influence de la localisation, ainsi que l'incidence des décisions collectives (réaction au choc, gestion des risques).

2.1 Mobilisation des méthodes de classification pour définir des classes d'organisations locales

Comme présenté dans le Chapitre 3, nous mobilisons une méthode de classification mixte, en ayant dans un premier temps recours à une CAH pour décider de la partition la plus pertinente, et en réalisant dans un second temps une classification en nuées dynamiques pour assurer la robustesse des résultats.

2.1.1 Le choix de la partition

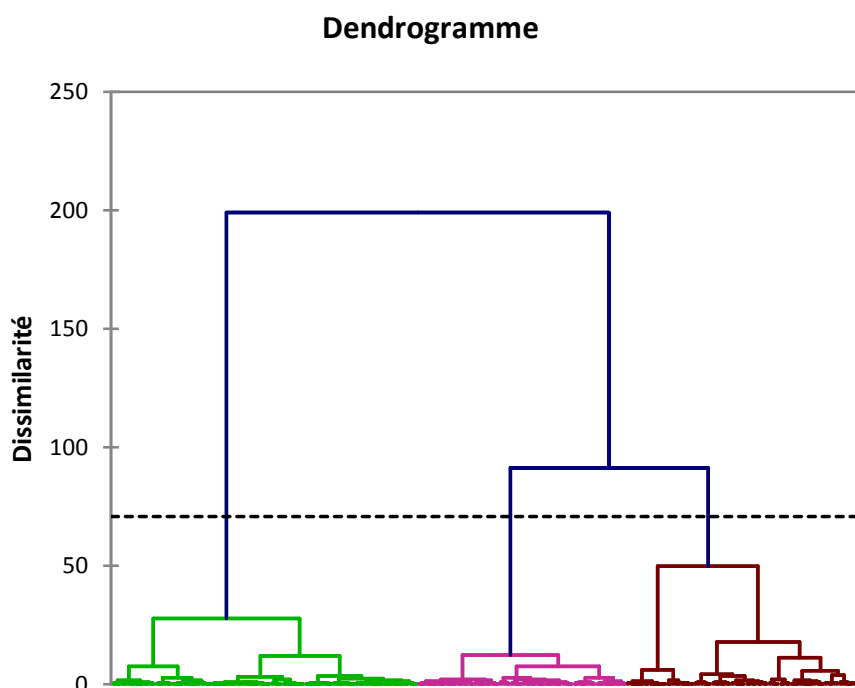
La méthode de CAH est une méthode de classification itérative qui repose tout d'abord sur le calcul de la dissimilarité entre les observations afin de créer des regroupements d'observations les plus homogènes possible entre elles, tout en étant les plus distants possible des autres regroupements. Les données mobilisées ici sont les coordonnées de nos observations sur les axes que nous avons retenus au cours de l'interprétation des ACM. Ce sont donc 7 variables synthétiques quantitatives que nous considérons, rappelées ci-dessous (cf tableau 27).

TABLEAU 27 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER LA CAH À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES

Variables	Description	Sens de la relation
F1 CHOC	Variable qui synthétise le degré de gravité du choc subis, tant collectivement que individuellement	<p>+</p> : Niveau élevé de dégât au niveau de l'organisation locale, difficile reprise des activités individuelles par les membres <p>-</p> : Niveau faible de dégât au niveau de l'organisation locale, reprise des activités individuelles par les membres relativement facile
F2 CHOC	Variable qui synthétise le niveau de charge supportée pour obtenir le statut de membre ainsi que le degré d'habitude à travailler ensemble	<p>+</p> : Charge peu importante pour obtenir le statut de membre et habitude élevée des membres à travailler ensemble <p>-</p> : Charge importante pour obtenir le statut de membre et habitude faible des membres à travailler ensemble
F3 CHOC	Variable qui synthétise la situation économique et socio-politique de l'organisation locale avant la crise	<p>+</p> : Situation économique favorable, et proximité des sources de pouvoir locales avant la crise <p>-</p> : Situation économique de l'organisation locale moins favorable, et éloignement des sources de pouvoir locales avant la crise
F1 RISQUE	Variable qui synthétise le niveau de sensibilité de l'organisation locale au risque	<p>+</p> : Niveau élevé de sensibilité au risque <p>-</p> : Niveau faible de sensibilité au risque
F2 RISQUE	Variable qui synthétise la nature des menaces perçues pour l'avenir	<p>+</p> : Crainte relative à la coordination avec l'extérieur <p>-</p> : Crainte relative à la gouvernance interne
F3 RISQUE	Variable qui synthétise la nature des besoins auxquels les membres souhaitent répondre au travers du fonctionnement du collectif après la crise	<p>+</p> : Fonction de survie après la crise <p>-</p> : Fonction de subsistance après la crise
F1 CAPACITE	Variable qui synthétise le niveau de coordination interne de l'organisation locale	<p>+</p> : Faible niveau de coordination interne (agencité collective et capacités d'actions collectives peu développées) <p>-</p> : Niveau de coordination interne élevé (agencité collective et capacités d'actions collectives très développées)

Le principal résultat obtenu par CAH est le dendrogramme, qui permet de visualiser les partitions les plus adaptées aux données. Ici, le dendrogramme laisse penser qu'une partition en 3 classes pourrait être une partition adéquate (cf figure 10).

FIGURE 10 : DENDROGRAMME DE LA CAH À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES

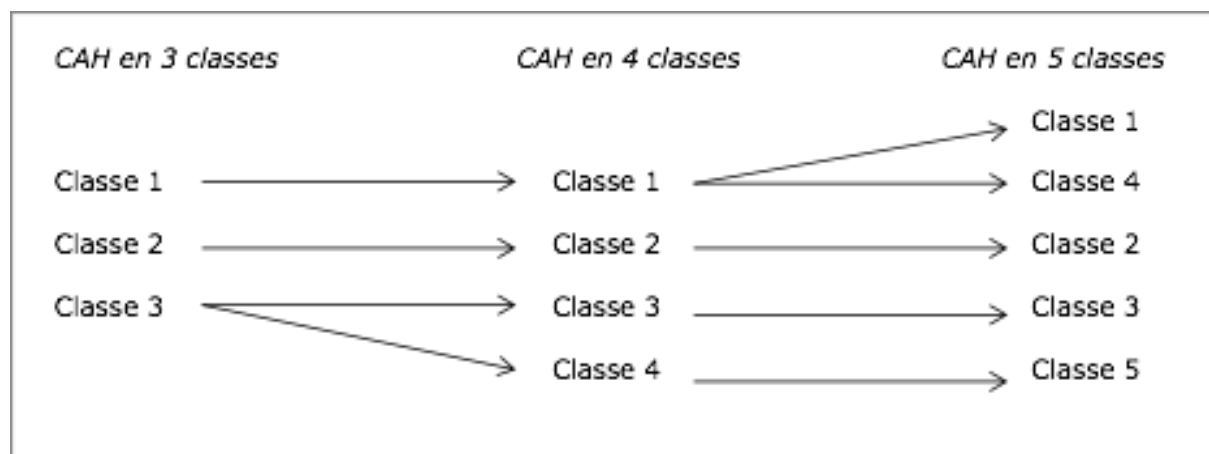


Toutefois, nous testons également une partition en 4 classes puis en 5 classes, afin d'obtenir un niveau de détail qui nous semble correspondre au mieux aux observations faites sur le terrain.

Le passage de la partition en 3 classes à une partition en 4 classes conduit à des classes 1 et 2 identiques. Les classes 1 et 2 restent identiques. La dernière classe est scindée en deux, aboutissant aux classes 3 et 4, distinctes. Nous pouvons nous référer à la figure 11 ci-dessous pour visualiser les changements qui s'opèrent lors des partitions successives. Ce partitionnement en 4 classes permet de mieux mettre en évidence les effets de la variable qui synthétise la situation économique et socio-politique de l'organisation locale avant la crise. De plus, une distinction plus fine est faite entre les organisations locales avec fonction de survie et celles avec fonction de subsistance. Dans la partition en 3 classes, la classe 2 semblait regrouper une majorité d'organisations locales ayant une fonction de subsistance, et la classe 3 les collectifs ayant une fonction de survie, or cette partition en 4 classes montrent qu'à l'intérieur de la classe 3, devenue les classes 3 et 4, des organisations locales ayant des fonctions différentes peuvent être distinguées (fonction de subsistance dans la nouvelle classe 3 et fonction de survie dans la classe 4). Cela démontre par ailleurs l'importance de cette variable « Fonction après la crise ».

Le passage de la partition en 4 classes à une partition en 5 classes conduit cette fois à une scission de la classe 1, aboutissant aux classes 1 et 4 dans ce nouveau partitionnement (cf figure 11). Les autres classes restent identiques.

FIGURE 11 : PARTITIONNEMENTS SUCCESSIFS TESTÉS



Cette fois encore, ce nouveau partitionnement distingue les organisations locales selon leur fonction après la crise, en regroupant celles qui ont probablement une fonction d'accumulation dans la nouvelle classe 1 et celles qui ont une fonction de subsistance dans la nouvelle classe 4. De plus, cette partition insiste sur la proximité des sources de pouvoir locales dont bénéficient les dynamiques collectives de la classe 4, ainsi que sur le niveau de dégâts subis du fait de la crise (dégâts importants pour celles de la classe 4, faibles dégâts pour celles de la classe 1). Or, ces deux aspects sont souvent des facteurs intuitivement mis en relation avec le niveau de résilience collective, ce que nous proposons de vérifier dans la suite. Puisque cela fait sens par rapport à l'approche empirique, nous décidons donc de retenir une partition en 5 classes.

2.1.2 Vers une classification consolidée

Au travers des résultats de la CAH, nous avons considéré comme pertinent de retenir une partition en 5 classes. La méthode des nuées dynamiques¹⁶⁰ présente l'avantage de fournir des résultats plus robustes, car un objet peut être affecté à une classe au cours d'une itération puis

¹⁶⁰ Pour plus de détail sur les principes de la méthode de classification en nuées dynamiques (dite également méthode des « k-means »), se reporter au Chapitre 3.

changer de classe à l'itération suivante, ce qui n'est pas possible avec la CAH pour laquelle une affectation est irréversible. Cette méthode permet ce « centrer » l'information et d'obtenir des classes plus homogènes que précédemment. Au final, la variance obtenue est la suivante, présentée dans le tableau 28.

TABLEAU 28 : VARIANCE INTER- ET INTRA-CLASSE DE LA CLASSIFICATION À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES

	Absolu	Pourcentage
Intra-classe	0,648	31,35%
Inter-classes	1,419	68,65%
Totale	2,066	100,00%

Le ratio inertie inter/inertie totale donne 0,69 (la partition idéale serait un ratio égal à 1). Les classes 2 et 5 apparaissent comme relativement moins homogènes que les autres dans cette partition (cf tableau 29).

TABLEAU 29 : COMPOSITION DES CLASSES À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES

Classe	1	2	3	4	5
Objets	80	85	26	28	46
Somme des poids	80	85	26	28	46
Variance intra-classe	0,477	0,679	0,562	0,553	0,993

Tout d'abord, les organisations locales appartenant à la classe 5 - qui, comme nous l'avons mentionné ci-dessous et que nous verrons plus en détail par la suite, ont pour logique la survie - présentent des modes de fonctionnement très différents, et notamment des innovations organisationnelles, donc des spécificités propres à chacune. Elles présentent également des différences dans le niveau de proximité avec les sources de pouvoir locales, et redoutent des risques différents (le mode organisationnel a un effet direct sur la sensibilité et l'exposition aux risques), ce qui explique la relative hétérogénéité de cette classe. Ensuite, les organisations locales regroupées dans la classe 2, sont toutes les collectifs présentant de graves difficultés sur le plan social, indépendamment de leur mode de fonctionnement. Cette

classe regroupe des dynamiques collectives de tous les contextes, donc il existe des variantes dans les situations¹⁶¹. Ces aspects expliquent la relative hétérogénéité de cette classe.

La méthode d'analyse de données présentées ici - qui consiste à mobiliser une ACM afin de recoder la matrice initiale en données quantitatives et utiliser ensuite les approches classiques de classification qui prennent en entrée ces données quantitatives - est une méthode couramment utilisée. Cependant, comme le soulignent Kuentz-Simonet et al. (2013), nombreux sont les auteurs qui ont insisté sur les effets néfastes de cette procédure en deux étapes, effets qu'ils nomment « *tandem analysis* ». Selon eux, ces deux étapes qui sont réalisées indépendamment avec chacune leur propre critère à optimiser ne peuvent permettre l'identification d'une partition intéressante des observations. Ils précisent qu'il est indispensable de définir une méthodologie qui optimise un seul critère et non deux critères qui peuvent jouer un rôle opposé. Nous avons pris en compte les démonstrations présentées dans ces travaux, et déployé une méthode alternative d'analyse de nos données. Nous avons tout d'abord réduit les base de données - via le logiciel SPAD - autour de centre mobiles, via la méthode des nuées-dynamiques. Ici, ce sont dix centres mobiles qui ont été retenus, choisis pas défaut. Sur ce jeu de données réduit, nous avons procédé à une CAH par dimension (au lieu d'ACM), puis réuni les différentes classes obtenues pour chaque dimension au travers d'une quatrième CAH. Celle-ci a ensuite été suivie d'une méthode en nuées dynamiques, afin de réaffecter les individus les plus éloignés pour améliorer la robustesse des résultats, permettant d'obtenir la classification finale. Nous avons alors comparé les classes obtenues par notre première procédure d'analyse avec celles issues de cette méthode alternative. Les résultats des tests de χ^2 mettent en évidence un degré de similitude très important dans la composition des classes, nous avons donc décidé de conserver la première procédure, et ce pour deux raisons. Premièrement, car les ACM, en permettant d'obtenir des variables quantitatives continues, illustrent mieux le gradient possible entre les différentes situations des organisations locales pour chaque variable synthétique, et conservent mieux l'information au final. Deuxièmement, parce que les variables synthétiques issues des ACM constituent des résultats en elles-mêmes. En effet, la variable synthétique F1 construite au travers de l'ACM réalisée sur la dimension des capacités pourrait être mobilisée pour de futures recherches¹⁶².

¹⁶¹ Les effets du contexte sur les résultats obtenus seront discutés plus loin.

¹⁶² Ce point est abordé dans la conclusion de cette thèse.

Pour décrire les différentes classes d'organisations locales, nous réalisons des tests de χ^2 pour mettre en évidence le degré d'association entre chacune des classes et chacune des variables mobilisées pour cette classification - dont les résultats sont présentés dans le tableau 30 ci-dessous.

TABLEAU 30 : TEST DE X² ENTRE LES CLASSES ET LES VARIABLES MOBILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES CLASSES

	F1 CHOC	F2 CHOC	F3 CHOC	F1 RISQUE	F2 RISQUE	F3 RISQUE	F1 CAP.	Total
Classe 1	-0,085*	-0,263***	-0,157***	0,699**	0,060*	-0,130	0,552***	80 30,2 %
Standard - Error	0,270	0,250	0,452	0,277	0,222	0,230	0,353	
Classe 2	-0,546***	0,275	-0,151	-0,517***	-0,507***	-0,109**	-0,368	85 32,1 %
Standard - Error	0,327	0,238	0,487	0,696	0,267	0,369	0,303	
Classe 3	0,844***	0,597**	0,160	-0,823**	1,043**	-0,423***	-0,290***	26 9,8 %
Standard - Error	0,332	0,297	0,391	0,263	0,178	0,204	0,226	
Classe 4	-0,602**	-0,422***	0,778***	0,163	0,197	-0,120	0,524***	28 10,6 %
Standard - Error	0,300	0,289	0,373	0,134	0,228	0,170	0,303	
Classe 5	0,313***	0,198**	0,164*	0,320***	0,237***	0,740***	-0,435***	46 17,4 %
Standard - Error	0,303	0,535	0,449	0,271	0,236	0,458	0,284	

L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%.

D'autre part, nous nous focalisons sur les coordonnées des objets centraux (appelés également parangons), c'est à dire les coordonnées de l'observation la plus proche du barycentre de chaque classe. Ces objets centraux permettent d'appréhender ce qui distinguent les classes les unes des autres. La description approfondie de ces 5 classes sera présentée dans ce qui suit, étoffée par des variables supplémentaires.

2.2 Caractérisation des classes d'organisations locales via des variables additionnelles

Plusieurs aspects, présentés dans les Chapitres 2 et 3, n'ont pas été inclus dans les variables actives des ACM, et donc dans la classification. Avec des tests de χ^2 , nous cherchons maintenant à confronter le partitionnement réalisé et les autres données qualitatives. Premièrement, nous tentons de mettre en évidence le niveau d'association entre les classes et des variables de localisation, puis deuxièmement des variables retranscrivant les décisions collectives liées à la réaction après le choc et à la gestion des risques.

2.2.1 L'influence de la localisation

Tout d'abord, il nous paraissait évident que les spécificités liées à l'historique de la zone et aux modalités de conflit - qui influent sur les chocs et les risques subis par les collectifs et les personnes - jouaient un rôle par rapport aux caractéristiques des organisations locales rencontrées. C'est pourquoi, dans les précédentes analyses, l'influence du contexte du conflit a été prise en compte au travers de la variable « Zone », en tant que variable inactive. Effectivement, les modalités de cette variable de contexte entreraient significativement, dans certains cas, dans la construction des axes des ACM. Au niveau de la dimension Choc, le contexte de la RCA est associé à des membres masculins, tandis que celui de la RCI est associé à des membres féminins. Dans ce cas de figure, il s'agit moins d'une évidence de la spécificité de la zone que des programmes d'appuis mis en œuvre. En effet, si en RCA les acteurs humanitaires ont préféré soutenir les producteurs dans un objectif de structuration de filière, en RCI ce sont les groupements féminins qui ont été privilégiés, comme entrée favorable à la restauration de la cohésion sociale. Le contexte de la RDC est lui associé à des modalités de fonctionnement plus flexibles que les autres. En ce qui concerne le cas de la dimension Risque, la RCA est associée à des craintes concernant le manque de partenaire, un haut niveau de capital collectif ainsi qu'un fort taux de renouvellement des membres, qui sont des aspects induits par l'appui dont ces organisations locales bénéficient. A l'inverse, la RDC est associée à un faible niveau de capital collectif et un taux de renouvellement des membres faibles. La RCA et la RCI semblent ici s'opposer par le fait que dans le premier cas, la promotion des dynamiques collectives a été fortement relayée par les structures d'aide (notre échantillon contient une large part de collectifs appuyés), tandis qu'en RDC les appuis ne sont

pas orientés vers les dynamiques collectives (notre échantillon contient une grande majorité d'organisations locales spontanées). Troisièmement, l'analyse de la dimension Capabilités met de nouveau en évidence cette disparité vis-à-vis des appuis extérieurs, en révélant l'association entre les modalités « RCA », « Appui », et « Faible capacité de coordination interne » d'un côté et les modalités « RDC », « Absence d'appui » et « Forte capacité de coordination interne » de l'autre. En effet, le fait que les acteurs de l'aide leur imposent un objectif en tentant de raviver les dynamiques collectives tend à diminuer l'agencéité collective (la formulation d'un objectif commun et partagé étant l'un des socles de l'agencéité collective).

Par ailleurs, nous nous sommes intéressés au niveau d'enclavement, comme pouvant être un facteur influençant la résilience collective. En effet, un fort niveau d'enclavement se traduit généralement par de faibles opportunités économiques, affectant à la fois les activités individuelles (et donc la possibilité des membres de fournir du temps ou de l'argent et *in fine* les ressources partagées du collectif) et les activités collectives (réalisations collectives). Le niveau d'enclavement est cependant globalement non significatif lorsque l'on réalise un test de χ^2 entre cette variable et la variable de classe des organisations locales (cf tableau 31). Le fait de saisir des opportunités ne dépend donc que très peu du manque d'opportunité relatif entre les différents secteurs à l'intérieur de chaque zone. Ce résultat peut être analysé comme la mise en évidence de l'importance des capacités des collectifs dans la saisie des opportunités. Nous nuancerons tout de même cette interprétation car, selon nous, il aurait été nécessaire de prendre également en considération les groupements ayant disparu pour tirer une conclusion. N'ayant pas d'information initiale sur le nombre moyen d'organisations locales par communauté, et n'ayant pas pu retrouver la trace de toutes celles ayant disparues, nous ne pouvons pas écarter la possibilité que l'enclavement, en rendant plus difficiles d'accès les opportunités pour les ménages et les collectifs, entraînent un plus faible niveau de résilience des dynamiques collectives.

2.2.2 L'incidence des décisions collectives en réponse à l'adversité

Nous tentons de mettre en évidence les associations entre les classes d'organisations locales obtenues et leur façon de répondre à l'adversité, que ce soit ex-ante ou ex-post. L'hypothèse sous-jacente est que les modalités de réponse des dynamiques collectives - que ce soit en réponse à un choc ou face à une menace potentielle - déterminent en partie les situations dans

lesquelles celles-ci se trouvaient au moment où nous les avons rencontrées. Ainsi, nous réalisons dans un premier temps des tests de χ^2 entre les classes d'organisations locales et l'orientation stratégique - variable au travers de laquelle nous tentons de retranscrire les évolutions ex-post en termes de fonctionnement opérées par l'organisation locale. Dans un deuxième temps, nous considérons la variable « Modalité de gestion des risques », qui traduit de façon globale la façon d'agir de l'organisation locale face à une menace, et donc les pratiques ex-ante mises en place au sein de la dynamique collective. Les moyens retenus par chaque structure sont évidemment dépendants de son activité et de ses modalités de fonctionnement. Du fait de la diversité des organisations locales considérées, nous avons retenus 3 modalités pour cette variable, en choisissant de distinguer l'absence de stratégie, la présence d'une stratégie qui vise la mitigation (on se protège du risque en limitant la gravité des effets, on diminue ainsi sa sensibilité au risque) et celle qui vise l'évitement (on prévient le risque en limitant la probabilité de survenue du risque, on diminue ainsi son exposition au risque). Si l'absence de stratégie paraît défavorable à la résilience collective à première vue, les stratégies de mitigation et d'évitement peuvent, selon nous, l'une comme l'autre lui être favorable.

Les tests du χ^2 - dont les résultats sont synthétisés dans le tableau 31 ci-dessous - montrent globalement une dépendance entre la classe de l'organisation locale et l'orientation stratégique, et la classe et le mode de gestion des risques.

TABLEAU 31 : TEST DE X² ENTRE LA VARIABLE « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE » ET LES VARIABLES « ZONE », « NIVEAU D'ENCLAVEMENT », « ORIENTATION STRATÉGIQUE » ET « MODALITÉS DE GESTION DES RISQUES »

Variable	Modalité de la variable	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Zone	RCA	Ns	(-)**	(+)***	(+)***	(-)***	128 48,3%
	RCI	(+)***	(+)*	Ns	(-)**	Ns	83 31,3 %
	RDC	(-)**	(+)*	Ns	Ns	(+)***	54 20,4 %
Niveau d'enclavement	1	(+)*	Ns	Ns	Ns	(+)*	14 5,3 %
	2	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns	60 22,6 %
	3	Ns	(+)*	Ns	Ns	Ns	55 20,8 %
	4	Ns	(-)*	Ns	Ns	(+)**	136 51,3 %
Orientation stratégique (OS)	AB	(-)**	(+)***	(+)***	Ns	(-)**	97 36,6 %
	AD	(-)**	(-)**	(+)**	(+)*	(+)***	74 27,9 %
	TF	(+)***	(-)*	(-)**	(-)***	Ns	94 35,5 %
Mode de gestion des risques (MGR)	0	(+)*	Ns	(+)*	(+)*	(-)**	141 53,2 %
	M	Ns	Ns	(-)*	Ns	(+)***	51 19,2 %
	E	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns	73 27,6 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation respectivement significative positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%. Ns : le résultat n'est pas significatif, la variable ne peut pas être mobilisée pour décrire la classe en question.

Les résultats précédents semblent indiquer qu'il n'y a pas de lien entre l'intensité du choc sur le plan économique (appréhendée par l'importance des dégâts subis par l'organisation locale) et l'orientation stratégique de celle-ci. En effet, la classe 1 est associée à la modalité « transformation » alors que ces collectifs n'ont subi que de faibles dégâts, tandis que, pour le même niveau de dégât, ceux de la classe 2 sont significativement associés à des orientations

stratégiques d'absorption. Les 3 autres classes d'organisations locales, qui ont quant à elles fait face à de gros dégâts économiques du fait de la crise, sont associées à des orientations stratégiques d'absorption et/ou d'adaptation. En termes de gestion des risques, peu de résultats s'avèrent significatifs. Toutefois, la classe 3 est associée à une absence de gestion des risques, et la classe 5 est associée à la mise en place de pratiques de mitigation.

L'interprétation de ces résultats est intégrée dans la description de la typologie des organisations locales que nous présentons dans ce qui suit.

2.2.3 Typologie des organisations locales

Pour décrire les classes d'organisations locales et présenter la typologie ainsi construite, nous caractérisons donc les différentes classes d'organisations locales obtenues au travers des variables significatives qui ont permis de discriminer ces différentes classes - les tests réalisés avec l'ensemble des variables¹⁶³ permettent d'apporter quelques nuances à l'interprétation des classes, notamment pour les résultats qui apparaissent non significatifs dans le tableau 30 supra - mais aussi des modalités de variables qualitatives qui leur sont associées.

Classe 1 : organisation locale manquant de capacité à se coordonner en interne

Ces dynamiques collectives sont principalement caractérisées par une faible agencéité collective mais aussi de faibles capacités de coordination interne, et une courte durée d'existence. Elles sont plutôt éloignées des sources de pouvoir locales, et n'ont subi que de faibles dégâts du fait de la crise dans la plupart des cas. Les membres semblent parvenir à reprendre leurs activités après la crise. Ces organisations locales reçoivent un appui extérieur, ce qui peut expliquer le niveau de capital collectif important (dotation humanitaire). Si le risque redouté par les membres, à savoir celui de ne pas parvenir à se coordonner avec l'extérieur, survenait, il aurait de graves effets. Malgré cette crainte, ils semblent ne développer que peu d'actions pour se protéger de ce risque. Ces collectifs regroupent par ailleurs un nombre important de membres après la crise. Ces groupements poursuivent probablement une fonction d'accumulation après la crise (induit par l'appui). Les facteurs qui les caractérisent semblent indiquer une vision à court terme de la part des organisations locales (pas de travail sur la durée entre les membres, pas de gestion des risques, faible niveau de capacité d'action collective), voir une « démission » de la part des membres, un

¹⁶³ Se reporter aux résultats des tests mis en couleur au niveau des Annexes 19, 20 et 21.

désintéressement. La classe 1 est positivement associée au contexte de la RCI et négativement associé à celui de la RDC, car nous l'avons dit, il y a plus de dynamiques collectives appuyées dans ce premier terrain de recherche. L'évolution de ces organisations locales suite à la crise concerne notamment des changements dans la répartition du pouvoir (les tests montrent une association positive significative avec des orientations stratégiques de transformation), phénomène probablement induit par le désintéressement de certains membres (le « pouvoir » glisse alors vers d'autres membres) et/ou le fait que les acteurs humanitaires s'appuient sur des intermédiaires, qui peuvent fausser les rapports de force. Dans ce dernier cas de figure, ce ne sont alors plus les détenteurs habituels du pouvoir qui dominent mais ceux qui ont les capacités de dialoguer avec les ONG (maîtrise de la langue, haut niveau d'éducation, histoire personnelle, « capital sympathie ») ce qui explique aussi pourquoi ces collectifs peuvent être relativement éloignés des sources de pouvoir locales généralement. En termes de modalités de gestion des risques, ces groupements privilégient des stratégies d'évitement (action pour limiter l'exposition au risque) - facteur qui pourrait être induit par l'appui - et le fonctionnement des organisations locales semble au final ne plus permettre de répondre aux besoins des membres. Une partie de celles-ci sont, à notre avis, en voie de disparaître.

Classe 2 : organisation locale avec une faible agencéité collective

Ces collectifs ont pour spécificité de redouter des problèmes de coordination interne (inquiétudes vis-à-vis de la gouvernance de leur groupement dans l'avenir), alors qu'elles possèdent de fortes capacités de coordination interne. Elles présentent un niveau de capital collectif faible (ce qui peut s'expliquer par une utilisation individuelle des ressources, ou une absence de relance des activités du fait du contexte, ou encore par de la méfiance - cette 3ème option semblant être confirmée par les craintes exprimées par les membres), et fonctionnent à partir des contributions en argent de leurs membres, avant comme après la crise. Cela est facilité car les membres parviennent à reprendre plutôt facilement leurs activités après la crise. Elles ne reçoivent pas d'appui, et n'ont subis que peu de dégâts durant cette crise. Bien que ces organisations locales semblent éloignées des sources de pouvoir locales, elles présentent une longue durée d'existence. Elles ont un nombre restreint de membres après la crise, et leur taux de renouvellement est faible. Ces collectifs poursuivent un objectif de subsistance, et ne subiraient que peu d'effets si le risque venait à se concrétiser (la plus grande crainte des membres étant généralement de rencontrer des problèmes de coordination interne,

nous l'avons dit). La classe 2 est positivement associée à la RDC et négativement associée à la RCA. On peut expliquer cela par le fait qu'en RDC ce sont les déplacements de population et les dispersions successives des membres qui provoquent de la méfiance entre les personnes (peu d'effet des chocs sur l'économie des organisations locales), tandis qu'en RCA les chocs subis ont majoritairement été d'ordre économique. Or, c'est tout de même en RCA que se posent les plus gros problèmes d'entente, puisque le conflit a profondément bouleversé les relations sociales entre les membres. Mais si les collectifs de la classe 2 ne sont pas associés significativement à la RCA, c'est potentiellement car une grande partie des organisations locales intercommunautaires ont disparu, et que les groupements appuyés appartiennent à la classe 1 ou 4 la plupart du temps. Ces organisations locales, semblent freinées dans leurs activités par une perte de confiance entre les membres. Si elles n'ont pas subi de gros dégâts sur le plan économique, c'est sur le plan social qu'il semble y avoir des difficultés. En se protégeant contre les risques associés à la coordination interne, les membres cessent tout ou partie des activités. Généralement, ces dynamiques collectives ont absorbé le choc, en opérant des changements dans les activités menées, voire en les arrêtant. C'est d'ailleurs souvent là que réside leur gestion des risques.

Classe 3 : organisation locale de subsistance avec de fortes capacités à se coordonner en interne

Ces organisations locales possèdent une agencéité collective importante et également de fortes capacités de coordination interne. Elles sont sans appui, et ont subi de gros dégâts du fait du conflit. Leurs fonctionnements reposaient, avant la crise, sur la force de travail de leur membre. Ces collectifs présentent une fonction de subsistance (logique assurantielle), existent depuis longtemps, et ne regroupent qu'un nombre restreint de membres après la crise, avec un faible taux de renouvellement. Les membres de ces groupements craignent un problème de coordination avec l'extérieur, bien que cela aurait peu d'effet si cela survenait. Cette classe 3 est plus particulièrement associée au contexte RCA. Cette crainte de la part des membres semble être une perception influencée par leurs activités individuelles (risque qui finalement ne s'applique que peu à l'organisation locale mais qui est fortement ressenti par les membres). Cela explique de ce fait pourquoi les tests d'indépendance montrent que ces collectifs sont significativement associés à une absence de gestion des risques. Par ailleurs, les principales évolutions suite à la crise sont, pour ces organisations locales, de deux natures : certaines opèrent des modifications quant à leurs activités (cette classe est positivement associée aux

orientations stratégiques d'absorption) tandis que d'autres modifient leurs règles de fonctionnement (de même cette classe est positivement associée aux orientations stratégiques d'adaptation).

Classe 4 : organisation locale avec de faibles capacités collectives

Ces organisations locales, appuyées pour certaines, sont - à l'inverse de celles de la classe 1 - proches des sources de pouvoir locales. Ayant subis de gros dégâts du fait du conflit, elles présentent également de faibles capacités de coordination interne. Leur agencéité collective semble également basse. Elles bénéficient par ailleurs d'un appui. Avant la crise, ces collectifs fonctionnaient à partir de la contribution en force de travail de la part de leurs membres. Après la crise, les membres peinent à relancer leurs activités individuelles, ce qui peut être lié au fait que les activités pratiquées sont saisonnières, fluctuantes, ou dépendant largement d'infrastructures mises à mal par la crise. Ces groupements présentent une courte durée d'existence, mais un nombre important de membres après la crise, ainsi qu'un fort taux de renouvellement. Probablement du fait de la dotation via un projet humanitaire, celles-ci ont un fort niveau de capital collectif, et présentent une fonction d'accumulation, également induit par l'appui selon nous¹⁶⁴. Les membres ne semblent pas percevoir de risque particulier pour l'avenir de leur organisation locale, et ne mettent donc pas en place de pratiques relatives à la gestion des risques. Les comportements de certains membres sont probablement sous-tendus par des stratégies de captation de l'aide (suggéré par le grand nombre de membres et le fort taux de renouvellement des membres). De façon générale, leur orientation stratégique est celle de l'adaptation (modification des règles du collectif). Cette modification des règles est probablement en lien avec l'aide reçu (l'ONG « impose » un mode de fonctionnement spécifique).

Classe 5 : organisation locale de survie avec de fortes capacités à se coordonner en interne

Ces organisations locales ont pour fonction la survie après la crise. Elles ne bénéficient pas d'appui et présentent de fortes capacités de coordination interne. Leur agencéité collective est également très élevée. Leurs membres ont généralement des activités individuelles dont la reprise est relativement difficile après la crise. Elles présentent en outre une longue durée d'existence, un faible nombre de membres après la crise et un taux de renouvellement des

¹⁶⁴ Des détails quant à l'effet des appuis sur les organisations locales sont présentés dans les Chapitre 5 et 6 également.

membres bas. Leur niveau de capital collectif est faible, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que pour répondre à leur fonction (survie), ces collectifs privilégient un mode de fonctionnement distributif. On peut aussi expliquer cela par deux autres lectures de la situation : soit le contexte freine le fonctionnement de ces groupements, soit la faiblesse des capacités des membres empêchent ceux-ci de parvenir à générer ce capital collectif (ressources partagées trop faibles). Cette dernière explication a toutefois été remise en cause dans le Chapitre 5, où les témoignages démontrent que les membres dédient beaucoup de leur force de travail dans le collectif. Ces organisations locales redoutent les pillages et la jalousie extérieure (incapacité à inciter la confiance des personnes extérieures), ce qui pourrait avoir des effets importants si cela survenait. La classe 5 est positivement associée à la RDC, mettant en évidence la spécificité de ce dernier contexte, qui voit émerger, principalement au sein des camps de déplacés, des organisations locales ayant pour fonction la survie de leurs membres. Ces dynamiques collectives sont spécifiques à des situations extrêmement difficiles à l'échelle des membres. La contrainte pour assurer la subsistance est telle que les personnes se voient obligées de s'impliquer dans des dynamiques collectives. Comme précédemment, leur orientation stratégique est celle de l'adaptation (modification des règles du collectif). En effet, on peut observer des innovations organisationnelles, qui visent à mieux répondre aux besoins des membres. Puisque le mode de fonctionnement choisi est celui qui semble le plus adéquate (en fonction des opportunités, des possibilités des membres en termes de temps et d'argent à allouer au collectif, etc), cela explique pourquoi, face à la crainte de rencontrer des difficultés à se coordonner avec l'extérieur, les membres optent pour la mitigation des risques, en diversifiant les activités (et ainsi diminuer la sensibilité au risque).

Cette description des 5 classes d'organisations locales reflète les différents cas que nous avons rencontrés sur nos trois terrains de recherche. C'est maintenant aux processus qui conduisent à ces situations que nous nous intéressons, afin d'aborder la question de la résilience collective.

3. Reconstituer les trajectoires et déterminer les facteurs associés à la résilience collective

Pour identifier les processus de résilience collective, il est nécessaire de reconstituer les trajectoires des organisations locales, autrement dit de réaliser deux étapes : appréhender les évolutions passées, qui font suite au choc, puis envisager l'avenir de l'organisation locale, face au risque. Tout d'abord, et ce sera l'objet de la première sous-section, nous caractérisons les différentes classes d'organisations locales en termes de viabilité. Cela permet de mieux comprendre ce qui est à l'œuvre au temps (t) où nous les avons rencontrées et de prendre en compte les évolutions probables dans un avenir proche. Deuxièmement, nous exploitons de nouvelles informations qualitatives issues des focus-groups, au travers d'un travail minutieux de reconstitution des trajectoires passées. La mise en perspective des trajectoires des organisations locales, leur situation au moment où nous les avons rencontrées, ainsi que les hypothèses sur le futur qui découlent de la démarche prospective permettent d'identifier les différents processus à l'œuvre. Dans la seconde sous-section, nous présentons ainsi les processus de de déclin, ceux de résistance et enfin ceux de résilience collective.

3.1 La viabilité des organisations locales

L'identification du niveau de viabilité d'une organisation locale, nous l'avons dit (cf Chapitres 2 et 3), implique deux démarches - celles passant par les actions collectives, puis celles passant par la résilience subjective - qui ont présidé à la construction d'un arbre de décision (cf schéma 5, dans le Chapitre 3). Il a ainsi été possible de catégoriser les dynamiques collectives selon qu'elles soient considérées comme fragiles, en statu quo ou viables. Nous nous intéressons maintenant au lien entre la typologie des organisations élaborée ci-dessus et ce niveau de viabilité, qui reflète à la fois la situation à un temps (t) - celui du focus-group - et une projection dans un avenir proche.

3.1.1 Quel niveau de viabilité pour quel type d'organisation locale ?

Nous présentons tout d'abord les tests permettant de mettre en évidence le lien entre « Niveau de viabilité » et les autres variables extraites des analyses qualitatives - variables

supplémentaires mentionnées plus haut. Les tests de dépendance (χ^2) réalisés entre le niveau de viabilité des organisations locales et le contexte dans lequel elles s'inscrivent d'une part, et le niveau de viabilité et les modalités de gestion des risques d'autre part, ne sont globalement pas significatifs. Les différentes zones sur lesquelles ont porté nos recherches ne peuvent donc pas être associées à un niveau de viabilité donné. Ainsi, on peut conclure que, quel que soit l'historique et les répercussions de la crise, le contexte n'est pas le principal facteur de blocage du fonctionnement des groupements. Ce résultat vient confirmer la transversalité de certains processus liés à la résilience collective en contexte post-conflit. De même, le mode de gestion des risques n'est pas un élément fondamental conditionnant le niveau de viabilité. Il n'est donc a priori pas non plus fondamental au niveau des trajectoires des dynamiques collectives. Ce sont donc sur les orientations stratégiques que nous focaliserons notre réflexion par la suite. En effet, le test de χ^2 réalisé entre les variables du niveau de viabilité et d'orientation stratégique montre globalement une dépendance (cf. tableau 32). La « fragilité » est associée à une évolution de type transformation¹⁶⁵. Cela révèle probablement, selon nous, un effet induit par les programmes humanitaires : les appuis bouleversent l'organisation de l'organisation locale ou bien font vivoter celles-ci qui ont perdu leur leader. A l'inverse, la « viabilité » est associée à des évolutions de type absorption ou adaptation.

¹⁶⁵ Ce résultat est toutefois à nuancer, car malgré le soin accordé à l'identification des organisations locales, il est possible que nous ayons considéré des collectifs comme émergents, alors qu'elles résulteraient davantage de la transformation d'une dynamique collective pré-existante. Celles-ci n'ont donc pas été prises en compte dans ces analyses, alors qu'elles auraient pu influencer les résultats. Cependant, cela ne pourrait concerner qu'un effectif très restreint de collectif par rapport à notre échantillon.

TABLEAU 32 : TEST DE X² ENTRE LA VARIABLE « NIVEAU DE VIABILITÉ » ET LES VARIABLES « ZONE », « ORIENTATION STRATÉGIQUE » ET « MODE DE GESTION DES RISQUES »

Variable	Modalité de la variable	Fragilité	Statu quo	Viabilité	Total
Zone	RCA	Ns	Ns	Ns	128 48,3%
	RCI	Ns	(+)*	Ns	83 31,3 %
	RDC	Ns	Ns	(+)*	54 20,4 %
Orientations stratégique (OS)	AB	(-)**	Ns	(+)**	97 36,6 %
	AD	(-)*	(+)*	(+)**	74 27,9 %
	TF	(+)**	Ns	(-)**	94 35,5 %
Mode de gestion des risques (MGR)	0	(+)*	Ns	(+)*	141 53,2 %
	M	Ns	(-)*	Ns	51 19,2 %
	E	Ns	Ns	Ns	73 27,6 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation respectivement significative positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

Nous présentons maintenant les résultats de la confrontation entre les manifestations de la résilience - i.e. la catégorisation selon le niveau de viabilité des organisations locales par l'intermédiaire de l'arbre de décision - et des classes construites à partir des variables qui fondent potentiellement la résilience collective, selon nos hypothèses. Nous réalisons cette confrontation via des tests de χ^2 , permettant de tester la significativité d'une corrélation entre la classe à laquelle appartiennent les organisations locales et leur niveau de viabilité. Globalement, les corrélations sont significatives entre les variables « Catégorie en termes de viabilité » et « Classe de l'organisation locale ». Nous présentons les résultats selon un gradient du niveau de viabilité, des organisations locales fragiles à celles viables au moment de la collecte de données (cf tableau 33).

Dans la **classe 1**, nous retrouvons des dynamiques collectives dont la structure interne est désorganisée par l'arrivée de nouveaux membres qui veulent tirer profit du collectif ou par des

interactions avec des organismes extérieurs tels que les acteurs de l'aide. Ce sont principalement des comportements dits opportunistes qui déstabilisent ces dynamiques collectives. Celles-ci sont significativement fragiles, et négativement corrélées avec un état viable ou une situation de statu quo. La fragilité de ces organisations locales pourrait être liée à une perception trop importante des risques. Ces collectifs s'avèrent donc être des **organisations locales fragiles manquant de capacité à se coordonner en interne**.

Les organisations locales de la **classe 4** sont, quant à elles, freinées dans leur développement par un contexte économique défavorable. Proche des sources de pouvoir locales, souvent d'un niveau de vie relativement convenable, les membres hésitent à relancer les activités collectives dans la plupart des cas. Ces structures collectives sont majoritairement en situation de statu quo, et sont négativement corrélées avec un état viable. Les activités sont pour une grande partie « gelées », et l'optimisme exprimé par les membres quant à l'avenir de leur collectif semble plus en lien avec l'opportunisme des comportements qu'avec une réelle appropriation de la dynamique collective. La classe 4 regroupe donc **les organisations locales en statu quo avec de faibles capacités collectives**.

A l'inverse, on retrouve, au sein de la classe 2, des organisations locales qui ont vu leurs capacités affectées par la désagrégation du tissu social suite au conflit. Malgré leur vision de long terme, et le fait qu'économiquement ces groupements n'ont pas subis de dégât durant les conflits, une méfiance entre les membres s'est installée - voire un repli identitaire. On peut supposer des apprentissages négatifs. Cette classe est positivement corrélée à une situation de statu quo, et négativement corrélées avec un état de fragilité. Ainsi la **classe 2** est-elle composée d'**organisations locales en statu quo avec une faible agencéité collective**.

Les organisations locales de la **classe 3** présentent des profils similaires à celles de la classe 4 ci-dessus. Touchées également par la crise sur le plan économique, elles diffèrent notamment de ces dernières au niveau de leurs capacités de coordination interne, bien plus élevées au sein de ces structures collectives. De ce fait, malgré les dégâts causés par la crise, les activités du groupe se relancent progressivement, souvent autour d'une activité alternative (par rapport à celle pratiquée avant la crise). Ces dynamiques sont positivement corrélées avec la viabilité, négativement avec les deux autres catégories que sont la fragilité et la situation de statu quo. Ces **organisations locales de substance viable possédant de fortes capacité à se coordonner en interne** sont par ailleurs associées au contexte de la RCA. Nous faisons l'hypothèse que cette association s'explique pour partie par le délai qui existe entre la crise (le choc subi par les dynamiques collectives) et la période de collecte de données. Malgré nos

tentatives pour prendre en compte la temporalité nécessaire dans l'analyse des processus de résilience, (notamment en intégrant la situation « statu quo »), il semble subsister des effets de « délais » d'observation. Ces organisations locales, que l'on peut globalement considérer comme viables au regard du test de χ^2 , sont constituées de membres qui peinent à reprendre leurs activités individuelles. Cela semble mettre en évidence que les contraintes peuvent pousser les membres à se regrouper de façon efficiente (les organisations locales développent les 3 actions collectives nécessaires à leur fonctionnement et sont optimistes quant à leur avenir).

Enfin, la **classe 5** est très largement constituée de groupements considérés comme viables (corrélation positive significative). En effet, fruit de la nécessité, ils ont pour fonction d'aider leurs membres à dépasser la faiblesse de leurs capacités individuelles. Ces organisations locales semblent fonctionner (elles ont développé un capital collectif élevé depuis la crise, contrairement à celles des classes 3 et 4) et avoir des atouts pour perdurer, ce qui est confirmé par l'absence de crainte exprimée par les membres concernant l'avenir de leur structure. Cette classe est ainsi négativement corrélée avec les situations de fragilité et de statu quo. Il s'agit donc d'**organisations locales de survie viables possédant de fortes capacités à se coordonner en interne.**

TABLEAU 33 : TEST DE X² ENTRE LES VARIABLES « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE » ET « NIVEAU DE VIABILITÉ »

Variable	Modalité de la variable	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Niveau de viabilité	FR	(+) ^{***}	(-) [*]	(-) ^{***}	Ns	(-) ^{***}	108 40,8 %
	SQ	(-) [*]	(+) ^{***}	(-) [*]	(+) ^{**}	(-) ^{**}	66 24,9 %
	V	(-) ^{**}	Ns	(+) ^{***}	(-) [*]	(+) ^{***}	91 34,3 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation respectivement significative positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ^{***}1% ; ^{**}5% ; ^{*}10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

Les partitions successives que nous avons effectuées entraînent une distinction plus fine des organisations locales selon qu'elles visent l'accumulation, la subsistance ou la survie. Toutefois, il s'agit là de fonctions purement économiques. Or, les organisations locales

peuvent avoir d'autres logiques, et c'est ce que nous souhaitons mettre en évidence dans ce qui suit.

3.1.2 Aller au-delà des fonctions strictement économiques

C'est la « fonction de revendication des droits », que nous examinons maintenant, en regardant les motivations sous-jacentes au fonctionnement de l'organisation locale, en termes de droits de leurs membres. Nous nous intéressons notamment aux revendications sur l'accès à certaines ressources, et plus généralement sur leur accès au pouvoir et leur implication dans la vie politique du village. Les groupes de jeunes qui forment des associations de travail collectif dans la but de recueillir des fonds et de s'affirmer face aux générations plus anciennes qui détiennent le pouvoir illustrent cette fonction de revendication. C'est aussi le cas pour les groupes de femmes qui initient des associations d'échange de travail pour augmenter ou maintenir leur accès à des parcelles de bas-fonds, généralement accaparées par les hommes. Bien que pour les raisons déjà évoquées plus haut, nous n'avons pas voulu intégrer ces informations dans les analyses précédentes, nous mobilisons à ce stade deux nouvelles variables, pour vérifier les liens entre cette fonction « politique » et les résultats que nous venons d'obtenir. La première variable traduit le fait qu'une organisation locale avait cette fonction de revendication (de façon prédominante) ou non avant la crise (variable « Claims-1 »), et la seconde variable qu'elle a cette fonction après la crise (variable « Claims+1 »). En réalisant des tests de dépendance - dont les résultats sont présentés dans le tableau 34 - nous constatons que les classes des groupements sont globalement dépendantes de ces deux nouvelles variables.

TABLEAU 34 : TEST DE X² ENTRE LA VARIABLE « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE » ET LES VARIABLES « CLAIMS-1 » ET « CLAIMS+1 »

Variable	Modalité de la variable	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Fonction de revendication des droits avant la crise (Claims-1)	0	(+)*	(-)***	Ns	(+)**	Ns	216 81,5 %
	1	(-)*	(+)***	Ns	(-)**	Ns	49 18,5 %
Fonction de revendication des droits après la crise (Claims+1)	0	Ns	(+)***	(-)***	Ns	Ns	237 89,4 %
	1	Ns	(-)***	(+)***	Ns	Ns	28 10,6 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation respectivement significative positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

Bien que les tests ne soient pas significatifs pour les classes 1, 3 et 5, les classes 2 et 4 sont, quant à elles, associées à la fonction de revendication avant la crise. En effet, la classe 2 est positivement associée à cette fonction, tandis que la classe 4 lui est négativement associé. Les organisations locales de la classe 4, elles, proches des sources de pouvoir locales, étaient composées de personnes qui n'avaient a priori pas besoin de revendiquer leur droit, puisque déjà en position de force. Après la crise, c'est cette fois la classe 3 qui est associée à cette fonction, tandis que la classe 2 lui est négativement associée. La classe 3 étant l'une des classes de groupements associées à une situation viable, il se pourrait que cette fonction politique soit un critère qui participe au bon fonctionnement du collectif, car vecteur d'une agencéité collective forte. Cela pourrait expliquer en partie le fait que les organisations locales de la classe 2, qui poursuivaient cette fonction avant la crise, soient encore associées à des capacités de coordination interne importantes. Après la crise, ces dynamiques collectives sont négativement associées à celle-ci, comme nous venons de le mentionner, et c'est ce qui engendrerait en partie cette perte d'agencéité collective qui semble les caractériser. Comme nous l'avons abordé dans le Chapitre 5, cela est lié au fait que le nouveau contexte post-crise entraîne la perte de ce besoin de revendication, notamment du fait de l'évolution des rapports de force, ou bien de l'évolution des situations individuelles. Ces nouvelles situations individuelles peuvent aussi être la cause des mésententes qui semblent se cristalliser au niveau de cette classe d'organisations locales.

Nous venons de caractériser les différentes classes d'organisations locales en termes de viabilité, et le fait que chaque classe soit significativement associées à une catégorie précise permettra la mise en évidence des facteurs caractéristiques des différentes trajectoires. Ce sont précisément à ces trajectoires que nous nous intéressons maintenant.

3.2 Identification des trajectoires de déclin, de résistance et de résilience collective

Comment nous l'avons mentionné, nous considérons la résilience en tant que processus, et c'est pour cela que nous tentons de reconstituer les différentes trajectoires des organisations locales, en mobilisant les témoignages de leurs membres. Le détail de la méthode utilisée pour ces reconstitutions est présenté dans le Chapitre 3. Les différents éléments des trajectoires que nous avons recueillis sont mis en relation avec la description des classes. Nous avons constaté alors que dans un certain nombre de cas, certaines organisations locales se trouvaient, juste après la crise, dans des situations qui correspondaient précisément à une classe. Or, au moment où nous les avons rencontrés, les informations collectées indiquent une appartenance à une autre classe. Nous en avons déduit, devant la fréquence de ce phénomène, que les classes identifiées précédemment correspondaient à des situations à temps (t) mais aussi à différents moments de la trajectoire d'une même organisation locale, et reflétaient ainsi certaines évolutions temporelles. Nous avons alors tenté de formaliser les dynamiques de passage d'une classe à une autre et d'en identifier les moteurs, afin de mettre en évidence trois types de trajectoires : les trajectoires de déclin, les trajectoires de résistance et enfin les trajectoires de résilience collective.

3.2.1 Les processus de déclin collectif

Parmi les évolutions conduisant au passage d'une organisation d'une classe à une autre, ce sont deux processus menant à une situation moins favorable en termes de niveau de viabilité que nous avons identifiés. Des éléments concordent pour dire que les organisations locales qui suivent ces trajectoires tendent à disparaître. Nous assimilons alors cette dégradation de situation à des processus de déclin collectifs. Nous avons identifié deux causes principales : la distension du lien social d'une part, et la démobilisation des membres d'autre part.

La distension progressive du lien social au sein de l'organisation locale

Cette première trajectoire de déclin concerne les collectifs qui sont passés de la classe 3, à la classe 4, puis à la classe 2. Lorsque le groupement présente des difficultés d'ordre social - émergence de comportement de méfiance, abandon du système de sanction - celui-ci est sévèrement fragilisé. L'émergence de comportements opportunistes pour tirer profit de l'organisation locale - souvent en lien avec un appui reçu - entraîne progressivement des dysfonctionnements (par exemple comportements de non-participation aux activités par certains membres, qui ont au final une répercussion sur la conduite de tous les membres). De ce fait, les membres ne veulent plus s'impliquer dans le collectif, dont le fonctionnement est bloqué par la méfiance et les suspicions. Cette étape de déclin apparaît comme irréversible, la confiance ne se réinstallera pas, l'organisation locale ne pourra dès lors que vivoter, et sera probablement vouée à disparaître. Nous retrouvons cette trajectoire pour 62 organisations locales de notre échantillon - c'est à dire 23 % des dynamiques collectives interrogées ou encore 62 % de celles de la classe 2. Cette **classe 2** est donc principalement caractérisée par des **organisations locales bloquées par un manque de confiance**. Le cas du groupement de femmes de Binkadi dans le village de Gahably (Côte d'Ivoire) illustre bien ce cas de figure. Créé deux ans avant la crise comme association d'échange de travail par des femmes dites Burkinabées, celle-ci permettait à ses membres de s'entraider à tour de rôle pour la mise en culture et le désherbage de leurs parcelles vivrières. Les violences survenues lors de la crise post-électorale ont provoqué la fuite de la plupart des habitants du village. A leur retour, les femmes membres du groupe Binkadi n'ont pas pu relancer leurs activités agricoles, en raison d'un décalage avec le calendrier de culture. La structure n'avait alors pas disparue, mais n'avait pas été complètement réactivé non plus : le collectif était en situation de statu quo. Pour aider les populations à faire face à cette crise post-électorale et à ses conséquences, des acteurs humanitaires ont déployé des programmes d'aide. L'objectif était la promotion des groupements féminins pour le rétablissement de la cohésion sociale entre les deux parties du conflit, à savoir les autochtones (Krumen) et les autres ethnies présentes dans la zone. Au travers de cet appui, ce sont les groupements où se côtoyaient plusieurs des ethnies belligérantes qui étaient sélectionnées. Ainsi des femmes autochtones ont-elles intégrés ce groupement pour bénéficier de l'aide. Ces stratégies de captation de l'aide ne s'accompagnaient malheureusement pas de la mise en commun de la force de travail, obligeant les anciennes membres à travailler plus pour répondre aux exigences des ONG. La méfiance entre les deux parties s'est dès lors accentuée, conduisant au gel total des activités et

à un refus de la part de femmes Burkinabées de refonder un groupement avec des femmes autochtones dans l'avenir. Dans le même ordre d'idée, à Gouzé (RCA), la volonté des acteurs humanitaires de resserrer les liens sociaux les a amené à intégrer des non-cotonniers dans l'organisation locale (qui était auparavant un groupement de cotonculteurs), en lui conférant un nouvel objectif, celui de caisse de solidarité. Comme précédemment, cette introduction de nouveaux membres, avec des attentes différentes, a affaibli les capacités de coordination interne. D'autres cas similaires sont décrits brièvement dans l'encadré 39.

ENCADRÉ 39 : ILLUSTRATION DES PROCESSUS DE DISTENSION DU LIEN SOCIAL

Le cas de l'organisation locale « Maraichage » de Shasha - RDC (OL n°247)

A Shasha (RDC) a été implanté un site de déplacé qui attire régulièrement les personnes qui fuient les conflits plus au Nord. Ces afflux de populations ayant partiellement ou complètement décapitalisées lors de leur fuite ont conduit les ONG présentes à insérer dans des groupements existants certaines des personnes déplacées, pour leur fournir une activité génératrice de revenus. Pour le groupement - initié à l'extérieur du site, par les résidents du village, autour de l'activité de maraichage - cette obligation d'intégrer de nouveaux membres a été vue dans un premier temps comme une aubaine, puisqu'elle s'accompagnait d'un appui. Le nombre de membres a alors augmenté, du fait des personnes déplacées introduites mais également des résidents voulant profiter de l'appui - ces derniers provoquant un changement dans les rapports de force. Anciennement association d'échange de travail, ce collectif est devenue une organisation paysanne du fait de l'appui (passage d'une valorisation individuelle de la terre à une valorisation collective), en proie à des comportements opportunistes. La confiance entre les membres s'est du même coup dégradée, entraînant rapidement le gel des activités de maraichage.

Le cas de l'organisation locale de Béreblo - RCI (OL n°155)

Même sans l'intervention directe des acteurs humanitaires, on peut rencontrer ce type de trajectoire collective. Le cas d'une tontine de femmes à Béreblo, encore une fois en Côte d'Ivoire, en est l'illustration. En effet, les femmes initialement dans la dynamique collective - autochtones - regrettant le ralentissement des activités et ressentant des difficultés à recapitaliser suite à la crise, ont demandé aux femmes allogènes présentes dans le village de se joindre à elle. Les femmes historiquement membres de cette organisation locale voyaient dans l'intégration de ces nouvelles personnes des rentrées d'argent supplémentaires mais aussi, éventuellement, la possibilité d'obtenir une aide de la part des ONG. Cette stratégie de captation de l'aide n'a pas permis d'établir une relation de confiance avec les femmes allogènes, qui s'étaient senties obligées d'accepter de s'impliquer dans la dynamique collective (ce sentiment d'obligation étant lié à l'historique des relations entre les deux communautés).

Il semble paradoxale que les organisations locales regroupées dans la classe 2, qui sont globalement associées aux situations de statu quo, mais qui finalement, à la lecture des trajectoires, semblent majoritairement témoigner de processus de déclin. Bien que nous puissions potentiellement remettre en cause la méthodologie, c'est plutôt la reprise en perspective des trajectoires des collectifs qui fournit l'explication la plus probante, et la plus en adéquation avec notre cadre conceptuel. En effet, et nous l'avons mentionné dans le

Chapitre 3, le manque de fiabilité des discours pouvait entraîner en biais, et interroger la pertinence de l'utilisation de la perception qu'ont les membres de leurs groupements (résilience subjective). Malgré les précautions prises, nous nous heurtons à un risque : celui que les membres aient cherchés à dissimuler des dysfonctionnements dans l'espoir de recevoir une aide. A notre sens cependant, ces organisations locales sont amenées à disparaître. Effectivement, les témoignages obtenus lors des entretiens semi-directifs avec les membres montrent une réalité moins glorieuse, et une image de la dynamique collective moins à même de se relever de ces difficultés, et c'est pourquoi elles correspondent aux trajectoires de déclin. De plus, ces cas de figure provoquent souvent chez les membres des apprentissages négatifs, qui leur fera le plus souvent refuser une implication ultérieure dans une dynamique collective. Toutefois, nous pensons que ce résultat revient de façon bien trop fréquente, tout en n'étant circonscrit qu'à une seule classe d'organisations locales (la classe 2) et à un seul type de trajectoire de déclin (la distension progressive du lien social) pour qu'il ne s'agisse que d'une simple erreur dans notre approche. En fait, il semblerait plutôt que ces collectifs ne soit pas encore passé sous le seuil qui sépare les situations de statu quo des situations de fragilité¹⁶⁶. Selon nous, ces groupements sont effectivement encore en situation de statu quo mais ont amorcés des trajectoires de déclin. C'est donc encore une fois la dimension temporelle qui revient : interrogées quelques mois plus tard, il est fort probable que ces organisations locales auraient été catégorisées comme fragile. En l'état actuel cependant, leur trajectoire n'est pas finalisé, et sont donc en cours de processus de déclin. Quoi qu'il en soit, l'évaluation de la résilience subjective, qui dépeint une réalité plus positive qu'elle ne semble l'être réellement, montre surtout l'envie qu'ont les membres que la dynamique collective perdure. Cette « méthode Coué » pourrait refléter un besoin matériel réel (besoin du groupement pour se relever) ou un refus de se confronter à un échec supplémentaire. Ce dernier point fait référence aux « *aspirations gaps* » mentionnées dans le Chapitre 2. Toutefois, pour pouvoir évaluer cet aspect là, il faudrait développer une approche psycho-social, ce qui n'est pas l'objet premier de notre travail, et c'est pourquoi nous ne pourrions pas aller plus loin dans la réflexion pour l'instant.

La démobilisation des membres face aux contraintes économiques

Ce second type de trajectoires de déclin est induit par un choc ayant fortement touché l'organisation locales sur le plan économique. Affaiblies, celles-ci peuvent être confrontées

¹⁶⁶ Se référer au schéma X à la fin de ce chapitre pour visualiser ces seuils.

alors au découragement ou au désintéressement de leurs membres. Cette seconde trajectoire de déclin est spécifique des organisations locales qui sont passées de la classe 3 à la classe 1. Cela concerne environ 73 organisations locales de notre échantillon, ce qui revient à 28% des collectifs rencontrés, et presque 88 % des groupements appartenant à la **classe 1**. Cette dernière est donc majoritairement composée d'**organisations locales fragiles prises dans un processus d'individualisation**. Lorsque les membres ont été touchés également par un choc important, à l'échelle individuelle, peuvent alors se développer des comportements de repli, visant à sauvegarder ce qui peut encore l'être, à l'échelle individuelle ou du ménage, au détriment du fonctionnement de la dynamique collective. Le manque d'investissement des membres - lié souvent à une diminution de leur disponibilité en temps ou en argent, en relation avec les modalités de fonctionnement de l'organisation locale - entraîne une perte de ressources partagées. Prenons l'exemple de la caisse de solidarité de Fété (RCI). Mise en place avant la crise sous l'impulsion d'un leader local, celle-ci visait à soutenir les personnes devant affronter une difficulté, à partir des cotisations mensuelles de la plupart des ménages du village. Le fonctionnement de cette dynamique collective s'apparentait à un système de protection social, où chaque cotisant pouvait recevoir de l'argent en cas de besoin (mariage, naissance, frais de santé, funérailles, etc). La caisse a été vidée au cours de la crise. Après les événements, les besoins des membres étaient tellement importants, et leur capacité à cotiser tellement réduite, que de nombreux membres se sont mis à l'écart.

De plus, il semblerait que l'appui humanitaire augmenterait encore ces phénomènes. Parfois engluées dans la mise en place de nouvelles procédures de gestion et de prise de décision - procédures concourant à la garantie d'une « bonne gouvernance » selon les acteurs de l'aide - certaines organisations locales ne parviennent plus à répondre aux besoins et aux attentes de leurs membres. Une des orientations de l'appui de DRC - ONG auprès de laquelle nous avons travaillé sur ce terrain - en RCA était de formaliser les groupements de producteurs¹⁶⁷. Cela revenait à le légaliser, généralement en lui fournissant des statuts et règlement intérieur et en appuyant les démarches auprès des autorités administratives pour l'obtention d'un récépissé, document de reconnaissance de l'existence officielle du groupement. Dans l'organisation locale « Arachide » de Ngaoundaye, les membres avaient auparavant l'habitude de se mobiliser en tant qu'AET. Les membres ont été contraints - du fait des modalités de l'appui - à cotiser et à travailler sur une parcelle communautaire. Cette double charge (en argent et en

¹⁶⁷ Les effets liés à la formalisation des organisations locales en RCA par les acteurs humanitaires sont plus longuement abordés dans le Chapitre 5.

temps de travail), difficilement compatible avec la reprise de leurs activités individuelles, a provoqué le retrait progressif des membres. Certains membres ont préféré « détourner » les instructions des animateurs de l'ONG, en puisant dans la caisse de cotisations - initialement destinée à l'épargne et au crédit - pour payer les repas lors des travaux collectifs, sur le même principe que l'AET. Une fois la caisse vidée, les membres se sont dispersés. Ce phénomène a été répertorié de façon assez fréquente en RCA, mais d'autres cas représentatifs de ces trajectoires suite à un appui ont été relevés et synthétisés dans l'encadré 40.

ENCADRÉ 40 : ILLUSTRATION DES PROCESSUS DE DÉMOBILISATION FACE AUX CONTRAINTES ÉCONOMIQUES

Le cas de l'organisation locale « N'gno N'gnia » de Bereblo - RCI (OL n° 153)

A Bereblo, village de Côte d'Ivoire frontalier avec le Libéria, un groupement de femmes réalisant la valorisation de leur terre en partie grâce à une association d'échange de travail s'est vu transformé en groupement générateur de revenus et tontine-améliorée du fait de l'appui humanitaire. Cette aide, reçue au moment des travaux agricoles, n'a pas rencontré l'adhésion de membres : les femmes préféraient allouer leur temps de travail à la mise en culture de leurs champs propres, et n'avaient pas les liquidités nécessaires pour alimenter la tontine. Leurs besoins n'étant pas satisfaits et leurs disponibilités en terme de temps dépassées, de nombreux membres se sont progressivement retirés de la dynamique collective.

Le cas de l'organisation locale de Nzulo - RDC (OL n° 215)

Nzulo est un village situé au Nord du lac Kivu, aux abords duquel s'est créé un site de déplacés. L'organisation locale à laquelle nous faisons référence fonctionnait, avant la crise, selon le principe d'une association d'échange d'information, adossée à une tontine. Les membres, des femmes qui géraient une activité de commerce d'huile à titre individuel, se réunissaient pour échanger des « tuyaux » au niveau des marchés les plus rémunérateurs, des clients potentiels. Avec les conflits - qui ont entraîné à la fois un afflux massif de déplacés - ces femmes ont du faire face à une concurrence accrue, et donc une baisse de clients. Pour pouvoir continuer leur activités et en tirer des revenus, chacune d'elles a eu recours à son réseau personnel pour trouver des fournisseurs d'huile arrangeants. Elles ont alors cessé de partager leurs informations. Cette concurrence accrue, en diminuant les débouchés, a provoqué une baisse de leurs revenus. La tontine - qui avant été considérée comme un pilier de l'activité commerciale - est devenue une charge difficile à assumer. Si certaines femmes ont continué à s'impliquer dedans, c'est alors plus pour la gestion des risques quotidiens, comme filet de sécurité. Plusieurs des membres se sont retirés, en attendant que « les activités reprennent comme il faut ».

Il existe toutefois des variantes à ces deux processus de déclin collectif, mais retrouvées de façon plus marginale en termes de fréquence. Par exemple, certaines organisations locales sont passées de la classe 1 à la classe 4 puis à la classe 2, ou encore de la classe 3 à la classe 1, à la classe 4 et enfin la classe 2. Souvent, le principal facteur de déclin, une fois la crise passée, est l'appui des ONG. En effet, celui-ci provoque souvent des effets néfastes. Mais les acteurs de l'aide ne sont pas les seuls responsables. Par exemple, une panne de matériel, ou une mortalité importante sur une activité d'élevage collectif peut provoquer du découragement, quand bien même l'appui reçu était adapté à la situation et aux attentes des

membres. Nous pouvons citer le groupement « Tarassi aïta » de Bocaranga (RCA), doté en porcs dans le cadre de la promotion de la relance de l'élevage, et qui a été confronté à une épidémie. Alors que les membres avaient avant la crise créé une association d'échange de travail, cette dotation avait été bien appropriée, et la relance de l'élevage avait été effective. Toutefois, la perte du bétail a découragé les membres, qui ont cessé leurs activités collectives. D'autres chocs peuvent avoir des effets similaires, tels que des effets économiques à retardement (déstructuration d'une filière, perte des débouchés, etc.).

3.2.2 Les processus de résistance collective

On parle de processus de résistance lorsque règne l'incertitude quant au devenir de l'organisation locale considérée. C'est notamment le cas lorsque celle-ci se retrouve confrontée à une situation de statu quo. Par exemple, les dynamiques collectives qui constituent la classe 4 peuvent être soit envahies par les comportements opportunistes, comme dans certains des cas de figure ci-dessus, soit au contraire améliorer leur situation en renforçant leurs capacités d'action collectives (ce que nous détaillerons plus ci-dessous). Cependant, au moment de la collecte de données, il est difficile de prévoir leur avenir, elles sont dans une période de transition dite de résistance où le moindre aléa pourrait les faire basculer vers un processus de déclin, tandis que la stabilité et la présence d'opportunités économiques pourraient, au contraire, leur permettre d'amorcer une trajectoire de résilience. Cette situation semble concerner 41 des organisations locales rencontrées, c'est à dire 15% de notre échantillon. Cela représente plus de 50% des collectifs de la **classe 4** (qui sont des **organisations locale en statu quo bloquées par des comportements opportunistes**) et 25% de celles de la **classe 2** (qui sont également en statut quo mais quant a elles bloquées par un manque de confiance, nous l'avons dit). Dans l'encadré 41, nous illustrons notre propos en détaillant le cas d'une dynamique collective rencontrée à Ishasha, en RDC, à la frontière avec l'Ouganda.

Le cas de l'organisation locale d'Ishasha - RDC (OL n° 253)

Parmi les organisations locales qui existent à Ishasha, nous avons identifié une caisse d'épargne dédiée aux célébrations. Le collectif a pour objectif de réunir les fonds des participants au cours de l'année, afin de pouvoir acheter en gros les vivres et les différents pagnes nécessaires aux moments des fêtes. L'avenir de cette OL était cependant inconnu après les derniers affrontements armés. En effet, les membres, ayant majoritairement opté pour la fuite, reviennent progressivement au village, et au moment de notre passage ils étaient presque au complet. La période était de plus favorable sur le plan des activités agricoles - les membres étant généralement des agriculteurs - car une politique locale de redistribution des terres pour favoriser la relance économique était en cours. Toutefois, la fuite ayant provoqué l'arrêt des activités, une période plus ou moins longue risquait d'être nécessaire aux membres pour qu'ils puissent de nouveau verser de l'argent dans la caisse. Par ailleurs, l'impossibilité de circuler, pour des raisons de sécurité, sur les axes vers Kitchanga et Goma représentait un frein aux approvisionnements. Ceci est à contre-balancer avec la potentielle ré-ouverture de la frontière avec l'Ouganda qui était annoncée, et qui aurait alors permis la circulation des commerçants Ougandais et donc la possibilité de se tourner vers de nouvelles sources d'approvisionnement. Enfin, d'autres organisations locales qui fonctionnaient sur le même modèle n'avaient pas réussi à reprendre leurs activités, en raison d'une disparition de la caisse commune, probablement utilisée à des fins personnelles par un ou plusieurs membres. Même si pour la dynamique collective que nous considérons dans cet exemple cela n'avait pas été le cas, des craintes pourraient apparaître au sein des participants. L'ensemble de ces éléments rend complexe la situation du groupement, qui peut soit reprendre son fonctionnement si l'environnement le permet, soit périlcliter si les facteurs défavorables s'accroissent.

L'incertitude qui transparait dans le niveau de viabilité de ces organisations locales (elles sont catégorisées comme étant en statu quo) souligne l'importance de la prise en compte de la temporalité dans toute analyse abordant la question de résilience. En effet, une projection à court terme nous a amené à considérer les organisations locales de classes 2 et celles de la classe 4 comme étant en situation de statu quo, car ayant stoppé leur activité, de façon temporaire. Il est alors difficile de déterminer leur avenir. Cependant, certains indices nous laissent penser qu'à plus long terme, les organisations locales de la classe 2 vont probablement disparaître, selon le processus décrit au travers des trajectoires de déclin mises en évidence plus haut. Nous reviendrons sur ce cas particulier par la suite.

3.2.3 Les processus de résilience collective

Enfin, nous avons pu identifier 2 types de trajectoire de résilience, la première liée au fait que l'organisation locale améliore sa réponse par rapport aux besoins des membres, la seconde liée à l'augmentation des capacités de coordination interne.

La mobilisation des membres autour d'un besoin commun

Cette première trajectoire de résilience concerne les organisations locales qui passent de la classe 1 à la classe 3. En effet, cette évolution correspond à une reprise en main ou une appropriation du collectif, généralement en lien avec une amélioration des situations individuelles et/ou lorsque les modalités de fonctionnement permettent de répondre aux besoins des membres. Dans ce cas de figure, on observe généralement l'émergence d'un nouveau leader, que l'on pourrait assimiler à un « tuteur de résilience ». Dans notre échantillon, nous avons identifié 59 organisations locales qui auraient suivi ce type de trajectoire, ce qui représente moins de 25 % de l'ensemble des dynamiques collectives rencontrées, mais tout de même 50 % de celles appartenant à la **classe 3** et 89% de celles appartenant à la **classe 5**, qui sont respectivement des **organisations locales de subsistance** et des **organisations locales de survie renforçant leurs capacités collectives**. Le développement de capacités d'action collective touchant la coordination interne - telles que la définition d'un objectif partagé et la mise en oeuvre d'actions correspondantes - semble primordial dans les trajectoires de résilience collective observées. Nous pouvons citer ici l'exemple d'une organisation locale - dans les environs de Bozoum, en République Centrafricaine - créée par des éleveurs de cabris dans l'espoir de bénéficier d'un appui de la part des ONG intervenant sur place. Après discussions entre les membres, deux sous-groupes se sont finalement formés : ceux qui attendaient que l'aide leur parvienne, et qui n'avaient pas d'autre intérêt à se regrouper, et ceux qui voulaient profiter de cette occasion pour initier une réelle dynamique collective. Il y eut bientôt deux groupements distincts, car le premier sous-groupe de membres ne voulait et/ou ne pouvait se soumettre aux règles établis par le second. Ce dernier, ayant pour objectif d'augmenter le cheptel de chacun des membres, a initié une rotation d'un couple de cabris reproducteurs acquis collectivement. Chaque membre avait à tour de rôle la charge de ces reproducteurs - en termes d'alimentation, de soins, et de parcage - jusqu'à la mise bas et le sevrage des petits. Le membre en question conservait la portée - à l'exception d'un chevreau qui devenait collectif et était destiné à la reconstitution du cheptel si un membre rencontrait une difficulté - et remettait le couples de cabris au membre suivant. Lors de la crise, chaque membre a pris un de ses animaux avec lui dans sa fuite. A leur retour, ceux qui avaient pu conserver leur animal en vie ont réinstallé les mêmes modalités de fonctionnement qu'auparavant, tout en en faisant bénéficier les membres qui avaient totalement décapitalisé. Ce groupement a ainsi su faire face à la crise et répondre aux attentes de ces membres. D'autres cas de figure similaires sont décrits brièvement dans l'encadré 42.

Le cas de l'organisation locale de Tienkouna - RCI (OL n° 131)

A Tienkouna, en Côte d'Ivoire, les membres s'organisaient en association d'échange de travail avant la crise, autour des activités liées aux cultures de rente (plantation de palmier à huile et d'hévéa). La crise ayant bouleversé ces filières (arrêt de la collecte et du paiement des productions), les membres, essentiellement des hommes, ne pouvant reprendre leurs activités, ont d'abord attendu une amélioration de la situation. Ne voyant pas d'opportunités pour obtenir des revenus, ils ont alors développé d'autres cultures d'intérêt. Aux abords de leurs plantations, ils ont cultivé oignons, tomates, aubergines et piments, en intégrant leurs femmes dans leur association d'échange de travail.

Le cas de l'organisation locale de Rugarama - RDC (OL n° 226)

Peu d'organisations locales ont été identifiées à Rugarama. Toutefois, il existait une association d'investissement collectif, avant le conflit. Celle-ci a été modifiée par ces membres après la crise et est devenue une association d'échange de travail, adossée à une association de prêt de matériel. Ces deux modes de fonctionnement s'articulaient autour de la reconstruction des maisons. Tandis que d'autres collectifs ont disparu, celui-ci a su changer son activité, qui n'était plus adaptée au contexte au vu du brusque ralentissement de l'économie locale sur cet axe. Elle a également modifié son fonctionnement pour répondre aux besoins prioritaires des membres. En effet, si auparavant les personnes impliquées dans l'organisation locale souhaitaient en retirer des revenus, au moment de notre passage la reconstruction des habitations était devenu un enjeu crucial.

Ces processus de résilience se caractérisent donc, pour certains, par des innovations organisationnelles. De nouvelles règles apparaissent, et ces dynamiques collectives adoptent des modes de fonctionnement hybrides. C'est par exemple les cas des dynamiques collectives que nous avons citées dans le Chapitre 5, avec les tontines qui associent à leur fonctionnement une caisse de solidarité, ou encore des AET qui apportent des modifications quant à la gestion de la force de travail partagée.

La classe 5 représente des cas de figure spécifiques, liés aux trajectoires de résilience de mobilisation autour d'un besoin commun à court terme similaires à celles que nous venons de présenter. Il s'agit d'organisations locales initiées par les membres afin de permettre leur survie. Autrement dit, l'organisation locale représente une réponse aux contraintes trop fortes qu'exerce le milieu / l'environnement sur ces personnes. Il s'agit principalement de personnes qui doivent affronter une situation de décapitalisation totale, et ne sont plus en mesure, seules, d'assurer leur subsistance. Généralement, il s'agit de groupements émergents pendant la crise (dans les zones de crise persistante notamment), ré-initiés par un noyau de membres qui a réussi à se retrouver malgré des déplacements. Au Nord du lac Kivu (RDC) ont été installés

plusieurs sites de déplacés, jouxtant les villages de Nzulo, Shasha et Bweremana. Déjà peuplée du fait de la proximité avec Goma, cette zone - bénéficiant d'un niveau de sûreté relativement plus élevé - a connu un afflux massif de déplacés. Ce brusque engorgement démographique a rendu très difficile l'accès aux terres, ainsi qu'à toute activité génératrice de revenu. La demande de travaux journaliers - généralement mobilisés par les personnes les plus en difficulté pour faire face à leurs besoins immédiats - dépassait de très loin l'offre existante. Une partie de la population installée dans les sites ne trouvait pas le travail, et donc les revenus, nécessaire à sa subsistance. Face à cette situation insupportable - environ 43 % des personnes installées dans ces sites ont été signalés en situation d'insuffisance alimentaire sévère selon les informations données par le PAM - des organisations locales se sont formées. Dans le site à proximité de Nzulo, des hommes et des femmes déplacés se sont concertés pour effectuer le ramassage du bois à plusieurs, en vendre une partie sous forme de fagot et transformer le reste en charbon, pour la vente également. Le fait de se regrouper permettait aux femmes de ne pas effectuer de déplacement seules (pour des raisons de sécurité), de faire plus facilement face au racket des hommes en arme, mais aussi de garantir un niveau de production plus élevé et relativement stable. Les villageois de Nzulo étaient ainsi assurés de trouver fagot et charbon à tout heure aux abords du site. Les revenus du collectif étaient alors divisés en deux chaque jour : la première moitié était répartie entre tous les membres pour que ceux-ci puissent manger au moins une fois par jour, tandis que la deuxième moitié constituait une petite cagnotte que les membres recevaient à tour de rôle. Celle-ci devait permettre aux membres d'acheter de vivres en gros (et donc moins chères) et d'avoir un peu de marge de manœuvre, soit pour l'achat de produits de première nécessité, soit pour initier une micro-activité commerciale. Ces organisations locales ne s'insèrent pas dans les dynamiques présentées dans le schéma 7 (cf infra). En effet, alors que certaines trajectoires de déclin ou à l'inverse de résilience collectives sont notamment induites par des évolutions en termes de profils de membres, ces organisations locales ne sont pas confrontées à ces phénomènes. Bien qu'il puisse y avoir des renouvellements de membres, et ce de façon plutôt marginale, c'est toujours le même profil qui intègre ces dynamiques collectives, car celles-ci ne peuvent répondre qu'à des besoins très spécifiques et limités (généralement des besoins alimentaires de base), tout en demandant un important investissement en temps et force de travail. Elles ne rencontrent généralement pas de problème de coordination interne, et démontrent une mobilisation très forte, en lien avec l'absolue nécessité de ces collectifs dans la subsistance des membres. Cette forme spécifique d'organisation locale n'est que peu affectée par la crise,

car elles sont nées dans ces contextes mouvementés, et que les membres sont déjà dans une situation de décapitalisation. Elles sont de plus particulièrement flexibles, comme nous l'avons mis en évidence précédemment. En cas de nouveau déplacement, certains membres parviennent à reformer ces collectifs, et se structurer autour d'une nouvelle activité adaptés au contexte local. Certains témoignages semblent indiquer que ces types d'organisations locales rencontrent parfois des difficultés importantes, au même titre que les autres : rivalités internes, accaparement de la totalité des ressources pour une utilisation individuelle, etc. Dans ce cas, soit l'organisation locale concernée disparaît (les membres ne peuvent pas se permettre de mobiliser du temps dans un collectif qui « vivote ») et une autre prend le relais, avec au moins une partie des mêmes membres, soit la personne ayant eu un comportement qui allait à l'encontre des autres est exclue et l'organisation locale continue son activité comme avant. Dans de nombreux cas - bien que nous n'ayons que des témoignages indirects sur cet aspect - il semblerait que la personne s'auto-exclue, soit parce que l'argent pris lui sert à financer un déplacement dans une zone éloignée, soit parce qu'elle n'ose pas revenir vers les autres membres. Tout semble indiquer que ces organisations locales démontrent des trajectoires de résilience collective. Cependant, c'est encore une fois la question de la prise en compte de la temporalité qui se pose. Effectivement, tant que le conflit persiste et que la situation de ces membres est particulièrement difficile, le collectif présente toutes les caractéristiques pour perdurer. Mais si la situation des membres s'améliore, alors il faut s'attendre à un éclatement de l'organisation locale, car les personnes vont probablement sortir du groupement et développer un système d'activités individuel. Il est généralement plus intéressant sur le plan économique de mener ces activités individuellement qu'en groupe, et c'est seulement le manque de marge de manoeuvre qui pousse ces gens à se regrouper.

L'éviction des comportements opportunistes

Cette seconde trajectoire de résilience concerne les organisations locales qui passent de la classe 4 à la classe 3. Elles sont environ au nombre de 11 dans notre échantillon, ce qui fait un peu plus de 4% de l'ensemble des groupements rencontrés, et 31% de ceux qui constituent la classe 3 (il s'agit bien de dynamiques collectives renforçant leurs capacités collectives). Des organisations locales fragilisées par le comportement de certains de leurs membres peuvent se relever si elles parviennent à mettre à l'écart ces membres là et à faire respecter un ensemble de règles touchant à la fois les activités mais aussi le rôle et les contributions de chacun dans le fonctionnement du collectif. Bien qu'il s'agisse d'une tâche délicate, si une organisation

locale parvient à obtenir la pleine coopération de certains membres, et à distinguer ceux qui méritent le statut de membre et ceux qui ne le méritent pas, alors elle semble faire un premier pas vers la résilience. On observe dans ce cas un renforcement des capacités de coordination interne, qui permet la limitation des comportements opportunistes. Cela peut également se produire lorsque l'appui reçu ne permet pas (ou plus) l'accaparement par un membre, ou encore lorsque les modalités de fonctionnement permettent à la plupart des membres de répondre de façon satisfaisante à leur besoin (prise d'autonomie sur les rétributions des membres et adaptation face aux attentes). Ce processus peut être illustré par le cas d'une organisation locale rencontrée à Olodio (RCI) qui fonctionnait sur le modèle d'une tontine féminine avant la crise. Ciblée par le programme de l'ONG intervenant sur place dans le cadre de la relance économique, ses membres ont bénéficié d'une formation pour les initier à la tontine-améliorée (TA)¹⁶⁸, ainsi que d'un appui en marchandises. Ces marchandises devaient être vendues afin d'alimenter la caisse de la TA en liquidités. Certaines femmes du groupe, soupçonnant deux d'entre elles de ne pas reverser l'argent de la vente, ont pris la décision de vendre l'ensemble des marchandises d'un seul coup - sous surveillance de l'ensemble du groupe - quitte à contraindre certaines femmes de la dynamique collective à acheter elles-mêmes certains produits. Une fois le stock écoulé, il a été décidé que chaque femme devait, pour être membre, démontrer ses qualités de vendeuse. Chacune des participantes devaient acheter un type de produit précis avec son argent propre, et reverser les bénéfices dans la caisse du groupe. Cet exercice - qui n'a été mis en place que ponctuellement - a décidé trois femmes à quitter le collectif, dont les deux membres soupçonnées précédemment de vol. Les activités ont ensuite été reprises de façon normale. Des illustrations complémentaires sont présentées dans l'encadré 43.

¹⁶⁸ Le mode de fonctionnement de la tontine améliorée est expliqué dans le glossaire et rappelé dans le Chapitre 5.

Le cas de l'organisation locale à Paoua - RCA (OL n°58)

A Paoua, nous avons rencontré un collectif qui était, avant la crise, une OP coton. Le coton étant la principale source de revenus conséquents dans la zone, à l'exception du commerce, les hommes qui en étaient membres étaient généralement bien positionnés dans les reports de force. Après la crise et la fermeture de l'usine d'égrenage, cette dynamique collective a perdu sa raison d'exister. Elle a donc cessé de fonctionner temporairement. Voulant recevoir un appui, les membres les plus influents ont décidé de constituer un groupement destiné à capter l'aide humanitaire. Les autres membres, la majorité, ont alors demandé aux premiers de quitter le groupe, pour que eux même puissent continuer leurs activités. Ils ont alors pu s'organiser en association d'échange de travail, toujours autour de la culture du coton (mais cette fois avec des cultures associées), afin de maintenir un minimum de cette production tout en engageant le moins de travail possible (dilution des risques).

Le cas de l'organisation locale de Nyamilima - RDC (OL n°246)

Considérons une organisation locale de type caisse d'épargne dédiée aux célébrations, à Nyamilima. L'un des membres avait demandé à gérer lui même l'approvisionnement en vivres et en pagne pour les fêtes, car il était le seul à pouvoir circuler facilement sur les axes - son réseau de connaissances lui permettait d'être moins sensible aux risques sécuritaires. Les achats devaient ensuite être répartis entre les membres, en fonction de l'argent versé par chacun. Cette personne a cependant utilisé de l'argent de la caisse commune pour « acheter » sa sécurité, c'est à dire recruter plusieurs jeunes hommes, armés, pour l'escorter. La constitution de ce qui s'apparente à une milice privée, bien qu'il s'agisse d'une pratique plutôt couramment mise en place par les autorités locales dans la zone, a provoqué un écart important entre le montant initialement disponible dans la caisse et les marchandises ramenées. De ce fait, les autres membres ont considérés qu'il y avait eu détournement. Bien qu'ils n'aient pas pu contester publiquement, ils ont divisé de moitié voire de trois quart leurs cotisations dans la caisse, et versé discrètement dans une seconde caisse le reste de l'argent allouée aux célébrations, afin de sécuriser au moins une partie de leur épargne. La personne concernée par le détournement, bien qu'en position de force su fait de son statut politique, s'est progressivement retirée du collectif, comprenant qu'elle avait perdu la confiance des autres membres. L'organisation locale a donc continué à fonctionner à partir de la seconde caisse, devenue caisse officielle après son départ.

Une variante a été identifiée par rapport à ce type de trajectoire : les OL passant de la classe 1 à la classe 4 puis à la classe 3. Ce cas de figure, très rare parmi les OL rencontrées, reflète également un processus de résilience, caractérisé par la combinaison des deux mécanismes décrits ci-dessus, qui peuvent se succéder où se mettre en place simultanément.

3.3 Synthèse des trajectoires des organisations locales

Nous venons de voir que le déclin d'une organisation locale semble s'amorcer soit du fait d'une baisse de disponibilité en temps ou en argent de la part des membres, qui entraîne un manque de ressources partagées, soit du fait d'une diminution de la volonté de s'investir dans le collectif (méfiance), ce qui conduit à une diminution de l'agencéité collective. A l'inverse,

nous n'avons observé de processus de résilience qu'au travers soit de l'amélioration de la satisfaction des besoins des membres - ce qui revient généralement à une augmentation de la possibilité de ces derniers à s'impliquer dans l'organisation locale en termes de temps ou d'argent - soit à une augmentation de la régulation interne en cherchant à éliminer les comportements et/ou les personnes qui gênent l'atteinte de l'objectif fixé - ce qui équivaut à un renforcement de l'agencéité collective. Au final, les informations qualitatives permettent donc d'envisager les différentes classes de groupements - mises en évidence par l'intermédiaire des analyses statistiques multidimensionnelles exploratoires ci-dessus - à l'intérieur d'une perspective temporelle. Autrement dit, nous reconstituons les trajectoires générales à partir des spécificités des trajectoires réelles, comme présenté dans le schéma 7. Nous indiquons la fréquence de celles-ci dans le tableau 35.

SCHÉMA 7 : SCHÉMA DES TRAJECTOIRES DES ORGANISATIONS LOCALES ET IDENTIFICATION DES PROCESSUS DE RÉSILIENCE, RÉSISTANCE ET DÉCLIN

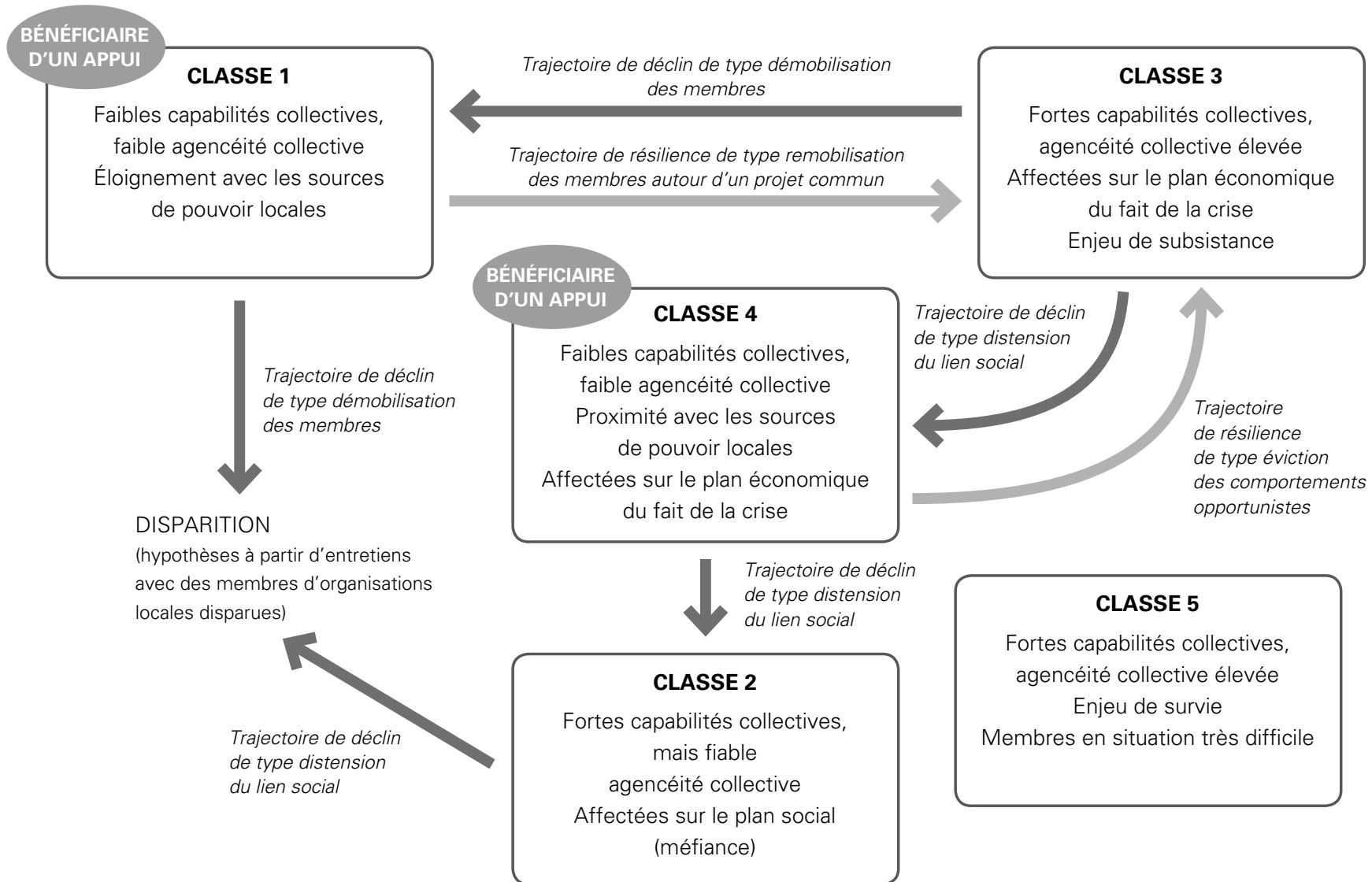


TABLEAU 35 : RÉCAPITULATIF DES TRAJECTOIRES IDENTIFIÉES A L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES

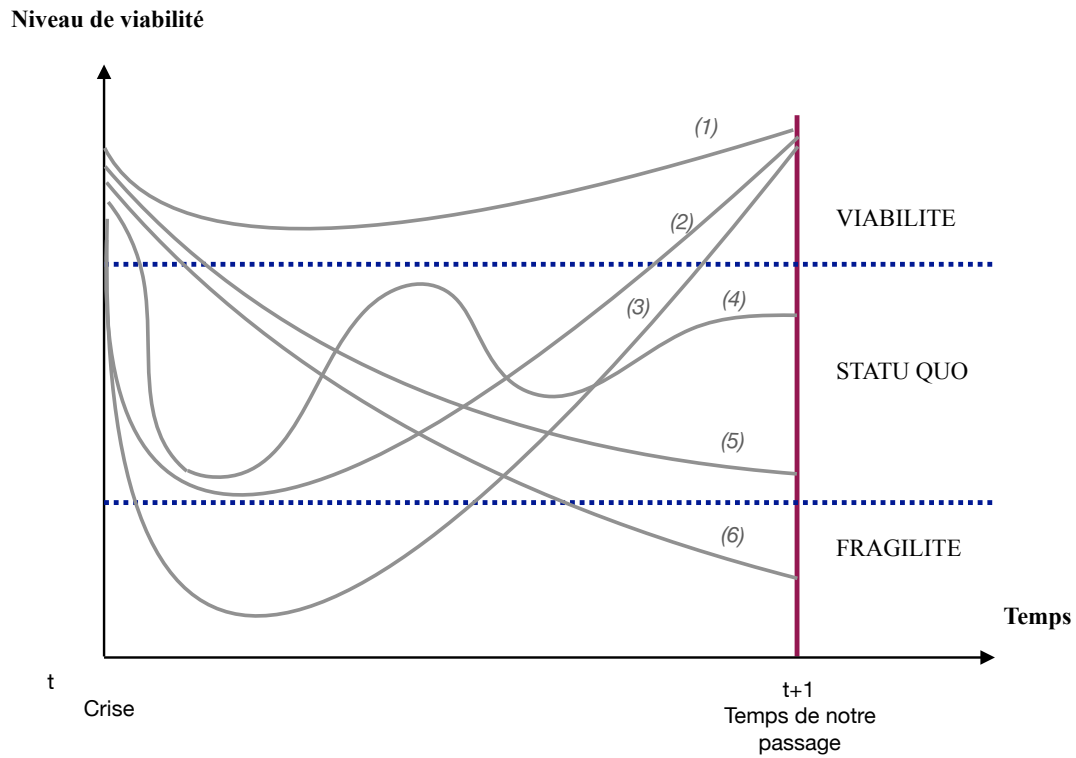
	TRAJECTOIRES DE DECLIN			TRAJECTOIRES DE RESISTANCE	TRAJECTOIRES DE RESILIENCE			TOTAL
	Distension du lien social	Démobilisation face aux contraintes économiques	Autre		Mobilisation autour d'un besoin commun	Eviction des comportements opportunistes	Autre	
OL classe 1	3	70	0	0	5	0	2	80
%	3,8	87,5	0,0	0,0	6,3	0,0	2,5	100
OL classe 2	53	0	0	21	0	3	8	85
%	62,3	0,0	0,0	24,7	0,0	3,6	9,4	100
OL classe 3	0	0	1	4	13	8	0	26
%	0,0	0,0	3,8	15,4	50,0	30,8	0,0	100
OL classe 4	6	3	0	14	0	0	5	28
%	21,4	10,7	0,0	50,0	0,0	0,0	17,9	100
OL classe 5	0	0	3	2	41	0	0	46
%	0,0	0,0	6,5	4,4	89,1	0,0	0,0	100

Certaines trajectoires restent « inclassables » dans l'un ou l'autre des processus que nous venons de décrire ci-dessus. Ce sont ces trajectoires que nous avons comptabilisées dans « Autre » (se référer au tableau 35) . Celles-ci représentent des cas très particuliers, d'où ne semble émerger aucune tendance généralisable. Parmi les trajectoires qui ne reflètent pas le passage d'une classe à une autre comme nous l'avons vu dans cette sous-section, nous avons le cas d'une dynamique collective de Kouï (RCA), dont - nous a-t-on dit - les présidents successifs sont décédés de mort brusque, en un laps de temps de 5 ans environ. Les membres de cette dynamique collective ont alors conclu à un « sort », et de ce fait personne n'a plus voulu prendre le leadership du groupe. Actuellement, cette organisation locale dilapide le capital accumulé collectivement, et personne n'envisage de faire perdurer cette dynamique collective. Cette dernière a donc été considérée comme fragile, et reflète un processus de déclin. Comme les contraintes économiques, les croyances magico-religieuses¹⁶⁹ peuvent donc entraîner la démobilisation des membres. Toutefois, il s'agit d'un cas très spécifique. Nous retrouvons également dans les trajectoires dites inclassables les collectifs qui ont été empêchés de fonctionner du fait de leur environnement institutionnel : parfois ce sont les autorités locales qui forcent indirectement les membres à arrêter leur activité, parfois ce sont les partenaires extérieurs qui retirent leur soutien. Globalement, les processus de déclin que nous avons identifiés correspondent aux causes de disparition des organisations locales mentionnées dans le Chapitre 5. Si la cause liée à un contexte local défavorable semble moins bien représentée (fréquence plus faible), c'est probablement parce que cela entraîne un déclin brusque et rapide du collectif. Ainsi, ceux qui ont été confrontés à ces situations ont déjà disparu au moment de notre passage, et c'est pour cela qu'ils ne se retrouvent pas de façon significative dans notre échantillon. Rappelons aussi que la juxtaposition des différentes causes de déclin font que certains processus sont moins visibles que d'autres.

¹⁶⁹ En RCA, les croyances magico-religieuses sont largement mobilisées dans les discours pour justifier d'un échec, c'est pourquoi nous avons gardé cette organisation locale dans notre échantillon, car elles pouvaient révéler des caractéristiques similaires aux autres dynamiques collectives fragiles et en cours de déclin. Pour plus d'information sur ces croyances et leurs effets, se référer aux travaux anthropologiques (Mayneri Ceriana, 2014 ; Cimpric, 2009).

Par ailleurs, nous avons considéré qu'une organisation locale qui ne montre pas d'évolution perceptible et qui remplit les critères de viabilité reflète un processus de résilience. Prenons le cas d'une tontine de Kiwandja (RDC) qui fonctionne, avant comme après la crise, de façon exactement semblable. Au moment de notre passage, cette dynamique collective présente de nombreux indices qui confirment que celles-ci va continuer à fonctionner. Selon les membres rencontrés, « ceux du groupe dont nous ne connaissons pas l'endroit où ils dorment ne sont plus acceptés dans le groupe, par peur qu'ils prennent leur tour et puis s'en aillent ». Il y a bien éviction de membres, mais sans preuve de comportement opportuniste. Il s'agit plus en fait d'une stratégie de gestion des risques perçus selon nous. Nous considérons alors que ce collectif démontre un processus de résilience. En effet, toutes les organisations locales de notre échantillon ont été exposées aux manifestations locales de la crise, même si celles-ci ont pu être différentes, d'une zone à une autre ou d'un village à un autre. Les modalités de gestion des risques ont finalement été mal mis en évidence, car certaines pratiques, bien qu'elles visent à se prémunir des chocs, ne sont pas toujours conscientes. Souvent, les menaces les plus éminentes à l'échelle de ces collectifs n'ont pas été citées, peut être parce que les membres ont déjà fait leur possible pour protéger leur organisation locale. C'est d'ailleurs ce que reflète les dynamiques collectives des classes 3, qui ne mentionnent que rarement les risques perçus ou leur stratégie de gestion de ces risques, et qui sont pourtant à même, puisque nous les avons rencontrées et considérées en bonne situation, de dépasser un certain nombre de chocs. Nous assumons donc le fait de comptabiliser comme processus de résilience les trajectoires qui ne démontrent pas de dégradation de la situation de la dynamique collective, même si le choc ne semble pas avoir eu d'effets perceptibles, c'est à dire même si le groupement n'y était que peu sensible. En effet, cette posture permet de prendre en compte, conformément à notre cadre conceptuel, la gestion ex-ante du choc : il est possible que ce dernier ait eu peu d'effet car les membres avaient anticipé le problème. Par exemple, les organisations locales de classe 5 - dites « de survie » - ont pour la plupart des modes de fonctionnement peu sensibles aux manifestations de la crise. Celles-ci sont en effet déjà adaptées au contexte post-crise chaotique, puisque c'est une précédente crise qui les a vues naître. L'ensemble des trajectoires des dynamiques collectives a été schématisé par rapport au niveau de viabilité au moment de notre passage (se référer au schéma 8 ci-dessous. Nous faisons l'hypothèse qu'avant la crise, ces organisations locales étaient globalement dans une situation de viabilité. En effet, si cela n'avait pas été le cas, elles auraient très probablement déjà disparues.

SCHÉMA 8 : SCHÉMA DES DIFFERENTES TRAJECTOIRES RECONSTITUÉES, EN FONCTION DU NIVEAU DE VIABILITÉ DE L'ORGANISATION LOCALE



- (1) *Processus de résilience de type « Mobilisation des membres autour d'un besoin commun » ou « Autre ».*
- (2) *Processus de résilience de type « Eviction des comportements opportunistes » ou « Autre ».*
- (3) *Processus de résilience de type « Mobilisation des membres autour d'un besoin commun » ou « Autre ».*
- (4) *Processus de résistance.*
- (5) *Processus de déclin de type « Distension du lien social » ou « Autre ».*
- (6) *Processus de déclin de type « Démobilisation des membres face aux contraintes économiques » ou « Autre ».*

Comme mis en évidence dans ce schéma, seules les organisations locales fragiles ne perdurent pas dans le temps : elles disparaissent ou deviennent des « coquilles-vides ».

Au final, deux étapes semblent présider à la résilience collective, selon ce que nous avons pu mettre en évidence. Dans un premier temps, les organisations locales doivent apprendre à faire respecter leurs propres règles, au travers d'un système qui permet la prise de décision et l'application de sanctions et, si besoin est, de l'exclusion de certains membres. Cette étape est fondamentale, en cela qu'être capable de réguler les activités et les comportements de ses membres permet de se prémunir contre les comportements opportunistes, nuisibles au collectif. Dans un deuxième temps, le groupement doit développer des capacités de coordination interne, telles que la formulation d'un objectif clair et partagé, ou encore la prise de décisions cohérentes avec cet objectif. En un mot, il s'agit de développer l'agencité collective. Nous reviendrons sur cet aspect et détaillerons les différentes étapes qui jalonnent selon nous les processus de résilience collective en conclusion de ce travail de thèse. Une question majeure doit cependant être posée à ce stade : la résilience collective est-elle toujours souhaitable ? Toutes les structures collectives ne peuvent pas avoir la même valeur par rapport à la vision de ce que devrait être la société idéale du point de vue des bénéficiaires, comme l'indique Pirotte (2010). Pour traiter de cette dimension éthique de la résilience collective, la question de l'échelle d'observation revient avec acuité. On tente alors de poursuivre l'analyse en effectuant un changement d'échelle pour distinguer - ce qui est primordial dans le débat - résilience collective désirable et résilience collective non désirable.

CHAPITRE 7 :

Profils des membres et soutenabilité sociale

Le changement d'échelle que nous réalisons ici pour analyser les informations produites sur nos 3 terrains a deux objectifs majeurs. Premièrement, il s'agit de compléter les analyses précédentes qui visaient à identifier les facteurs associés à la résilience collective. En effet, nous avons souligné dans le Chapitre 2, et mis en évidence dans le Chapitre 5, que la situation des membres influe sur les dynamiques collectives auquel ils participent, puisque de leur situation découle leurs agencéité individuelles, et donc les ressources partagées de l'organisation locale, et au final les capacités collectives. Nous cherchons donc à répondre à la question suivante : Quels sont les facteurs, à l'échelle des personnes, associées à la résilience collective en contexte post-conflit ? Pour cela, nous considérons les facteurs économiques et sociaux qui permettent de discriminer les situations des personnes rencontrées. Cet ensemble de facteurs constitue ce que nous appelons les profils des personnes. Deuxièmement, nous avons pu relever, comme indiqué dans le Chapitre 5, que tous les processus de résilience collective en contexte post-conflit ne sont pas souhaitables. La distinction que nous voulons opérer entre résilience collective désirable et résilience collective non désirable repose sur la notion de soutenabilité sociale. Nous nous posons donc la question suivante : Quels sont les effets des organisations locales - et plus spécifiquement les effets des processus de résilience collective - vis-à-vis des non-membres d'une part, et entre les membres d'une même dynamique collective d'autre part ? A partir des profils des personnes construits précédemment, nous cherchons cette fois à distinguer les processus de résilience socialement soutenables de ceux qui ne le sont pas, et identifier les conditions qui favorisent la mise en place de chacun des deux types de processus. La démarche est cette fois encore celle d'une analyse transversale à nos 3 terrains.

La mise en perspective les différentes classes de collectifs et de leurs trajectoires identifiées dans le Chapitre 6 avec le profil des personnes nécessite quelques ajustements de notre base de données, afin de pouvoir mener les analyses statistiques multidimensionnelles voulues. Il convient de présenter ces ajustements ici. Pour faire le lien entre les deux échelles que sont l'organisation locale d'une part et la personne d'autre part, il faut pouvoir intégrer les variables qui caractérisent l'organisation locale dans la BdD des personnes. Nous mobilisons

notamment les informations liées au niveau de viabilité, à la classe de l'organisation locale, à la trajectoire. En pratique, il est nécessaire de retrouver, pour chaque personne, la dynamique collective à laquelle elle appartient - pour les personnes qui s'y impliquent - et les caractéristiques qui lui ont été attribuées via l'arbre de décision (niveau de viabilité), les méthodes de classification (classe de l'organisation locale), et les analyses qualitatives (trajectoire). La méthodologie de collecte de données mobilisées sur le terrain rend cette procédure complexe. En effet, pour rappel¹⁷⁰, à l'échelle des personnes, deux modes opératoires ont été mobilisés. Premièrement, et dans la grande majorité des cas, l'identification des personnes avec qui faire les entretiens s'est faite suite à l'approche à l'échelle de ces organisations locales, les focus-groups permettant l'identification des personnes à enquêter. Nous avons comme cela interrogé des membres d'une part, et des non-membres d'autre part. Toutefois, il s'est avéré que quelques-uns parmi ces non-membres, malgré le « filtre » réalisé au début de l'enquête, faisaient partie d'une autre dynamique collective. Or, nous n'avons pas les caractéristiques de toutes celles avec lesquelles nous n'avons pas travaillé au préalable. Deuxièmement, bien que cela fut plus rare, nous parvions parfois à réaliser des enquêtes auprès de personnes alors que nous n'avions pas réalisé l'approche d'identification en 2 phases mentionnées ci-dessus, en raison des conditions sécuritaires (impossibilité de retourner à plusieurs reprises sur le même site, ou d'emprunter un axe donné). De ce fait, il subsiste des informations manquantes sur les collectifs auxquels appartiennent certaines personnes. Certaines observations de notre base de données sont donc supprimées de l'analyse à ce stade, lorsque nous ne pouvons pas mettre en concordance un membre et les caractéristiques de l'organisation locale à laquelle il appartient, le cas échéant. Au total, ce sont 221 observations qui sont concernées. Le nombre d'observations restant nous paraissant suffisant, nous poursuivons les analyses envisagées. Ainsi, nous passons de 1799 observations - mobilisées dans ce qui suit pour les analyses exclusivement menées à l'échelle des personnes - à 1578 observations - mobilisées pour croiser les informations caractérisant les personnes avec les résultats issus des analyses précédentes à l'échelle des organisations locales.

Ce chapitre s'articule autour de 3 sections. La première section analyse les composantes économiques d'une part et sociales d'autre part, qui fondent les situation des personnes rencontrées, afin d'identifier l'influence respective de ces facteurs sur l'appartenance ou non à

¹⁷⁰ Le détail de la méthodologie de production d'information est présenté dans le Chapitre 3.

une organisation locale. Pour les personnes qui appartiennent à une dynamique collective, nous regardons le lien entre leurs situations et les caractéristiques de celle-ci. La deuxième section propose une méthode d'agrégation des composantes économiques et sociales présentées, afin d'identifier des profils socio-économiques distincts. Ce sont ces profils qui sont mis ensuite en perspective avec les manifestations de la résilience collective telles que nous les avons identifiées dans le chapitre précédent, pour interroger l'influence de la situation des membres sur les processus collectifs. Enfin, dans la troisième et dernière section, nous mobilisons la notion de soutenabilité sociale, via l'analyse des nuisances provoquées par le fonctionnement des organisations locales, pour apporter des éléments de réponse transversaux quand au rôle de ces dernières dans les phénomènes d'inégalités.

1. Analyser les composantes économiques et sociales des profils des personnes

Nous l'avons vu dans le Chapitre 6, les processus de résilience collective sont déterminés en partie par les capacités collectives dont disposent les organisations locales que nous considérons, capacités qui ne sont pas indépendantes des caractéristiques de leurs membres. Ainsi nous nous attachons à l'identification des caractéristiques, à l'échelle des personnes, qui influencent les trajectoires des organisations locales. Nous considérons pour cela, dans une première sous-section, l'influence des facteurs économiques, regroupés dans l'aptitude à assurer sa subsistance et à participer à la vie politique. La seconde sous-section, de façon similaire, s'intéresse aux facteurs sociaux, au travers des différentes dimensions du capital social - structurelles, politiques et cognitives. Pour chacune de ces deux composantes - la composante économique et la composante sociale - il s'agit de mobiliser, une fois de plus des méthodes de classification, afin de faire émerger les tendances principales.

1.1 L'influence des facteurs économiques sur l'appartenance à une organisation locale

Appréhender l'influence des facteurs économiques sur les modalités d'appartenance d'une personne à une organisation locale implique dans un premier temps de distinguer les différentes situations économiques dans lesquelles se trouvent les personnes enquêtées. Nous

mobilisons pour ce faire des ACM et des méthodes de classification, qui vont permettre de faire ressortir les principales situations économiques.

1.1.1 Analyse Des Correspondances Multiples sur les variables d'aptitude à assurer sa subsistance et participer à la vie politique

Selon nous, les variables d'aptitude à assurer la subsistance et à participer à la vie politique sont discriminantes de la situation économique des personnes. Cependant, comme nous l'avons souligné dans le Chapitre 2, la personne, qu'elle soit membre ou non d'une organisation locale, appartient d'abord à un ménage. C'est au sein de ces ménages que s'établissent des arrangements autour de la génération et de l'allocation des revenus, de l'utilisation des biens (notamment des biens productifs), de la réalisation d'investissements, etc. La complexité de ces arrangements nous pousse à considérer les réalisations du ménage dans son ensemble pour approcher la situation économique des personnes. Bien sur, il peut y avoir de l'hétérogénéité quand aux répercussions de ces réalisations sur chacun des membres du ménage, mais nous choisissons de ne pas en tenir compte ici.

Ainsi nous procédons à une ACM à partir de 9 variables qui influencent l'appartenance d'une personne à une organisation locale selon nous. En effet, la structure du ménage, qui est une variable synthétique qui prend en compte l'âge du chef de ménage, le ratio de dépendance et la taille du ménage, est déterminante de la force de travail disponible et donc de la possibilité pour une personne de dégager du temps pour s'impliquer dans une dynamique collective. Cette structure est également déterminante par rapport au niveau de revenus nécessaires, au niveau de revenus effectivement dégagé, et donc à la possibilité pour une personne de verser des cotisations dans une organisation locale le cas échéant. Pour des raisons similaires, nous considérons le sexe du chef de ménage, car il a été largement documenté que les femmes chefs de ménage étaient généralement plus en difficulté sur le plan économique que les hommes. Le statut en termes de déplacement est aussi explicatif de la situation économique d'un ménage, en cela qu'il donne des indications sur le niveau potentiel de reprise des activités. L'activité qui apporte le plus de revenus dans le ménage nous permet d'approcher le niveau de sensibilité au choc du ménage. Par exemple, un ménage qui tire principalement ses revenus des cultures de rente (coton en RCA ; cacao, huile de palme, hévéa en RCI) sera plus sensible à la crise, qui, dans nos contextes, conduit à la fermeture de ces filières. Enfin, les

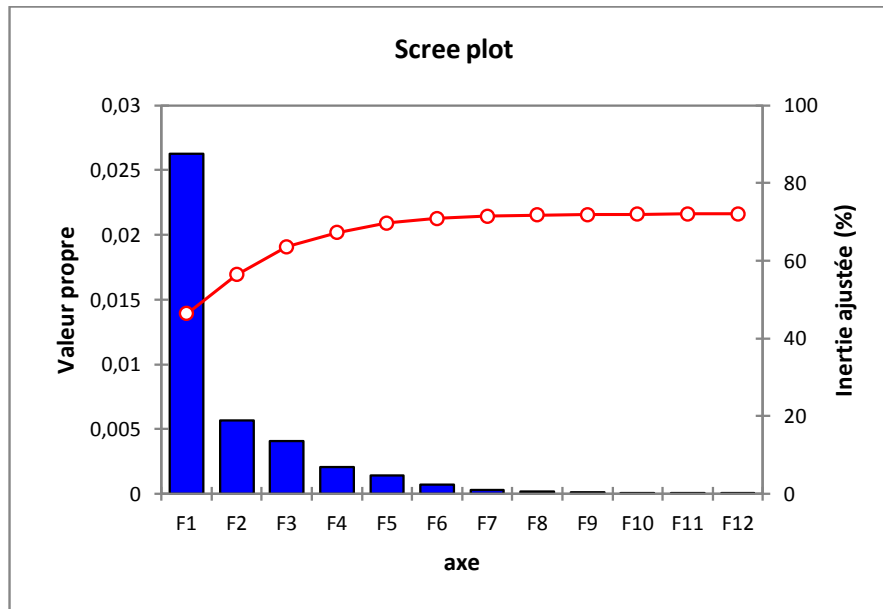
variables qui reflètent l'aptitude du ménage à assurer la subsistance et à participer à la vie politique, constituent un proxy, nous l'avons dit, de la situation économique. Parmi ces 9 variables, récapitulées dans le tableau 36, les variables de structure du ménage (STRM) et d'aptitude à assurer la subsistance et à participer à la vie politique (SCORE A, SCORE L, SCORE S, SCORE E et SCORE P) sont issues d'un traitement préalable des données. Celui-ci est abordé dans le Chapitre 3, et le détail est présenté en Annexes 10, 11 et 12.

TABLEAU 36 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER L'ACM DE LA COMPOSANTE ECONOMIQUE

Code	Intitulé de la variable	Modalités de la variable
STRM	Structure du ménage	1 = Ménage jeune ; 2 = Ménage intermédiaire ; 3 = Ménage mature ; 4 = Ménage âgé
SCM	Sexe du chef de ménage	H = Homme ; F = Femme
SD	Statut en terme de déplacement	1 = Résident ; 2 = Retourné ; 3 = Déplacé
APM	Activité principale du ménage (apport de revenu)	Agri = Agriculture vivrière et marchande ; AR = Culture de rente ; C = Commerce ; EP = Petit et grand élevage (dont pisciculture) ; CCP = Activités de chasse, cueillette et pêche ; AT = Artisanat, restauration et métier de bouche ; SRI = Salarié, fonctionnaire, rente (immobilier, investissement, transfert d'argent ext) ; MOJ = Journalier ; VPM = Vol, prostitution, banditisme, mendicité
SCORE A	Accès à l'alimentation	1 = Ménages ayant un mauvais accès à l'alimentation et voulant l'améliorer ; 2 = Ménages ayant un bon accès à l'alimentation, satisfaits ; 3 = Ménages ayant un mauvais accès à l'alimentation, résignés
SCORE L	Accès au logement	1 = Ménages ayant un accès convenable au logement mais souhaitant améliorer leurs conditions d'habitation (statut social) ; 2 = Ménages ayant un très mauvais accès au logement et qui ont pour priorité d'améliorer leurs conditions de logement ; 3 = Ménages ayant un bon accès au logement, satisfaits ; 4 = Ménages ayant un mauvais accès au logement mais n'aspirant pas à améliorer cet accès (résignation, ou situation si critique que le logement n'est pas une priorité)
SCORE S	Accès aux soins	1 = Pas d'aspiration relative au fait de se soigner mais il y a au moins une personne malade chronique (résignation) ; 2 = Stratégie pour améliorer accès aux soins car au moins une personne malade chronique ; 3 = Pas de malade chronique mais stratégie pour améliorer accès aux soins (priorité) ; 4 = Pas de personne malade chronique et satisfaction quant à l'accès aux soins
SCORE E	Accès à l'éducation	1 = Pas d'enfant scolarisé ; 2 = Moins de la moitié des enfants sont scolarisés ; 3 = La moitié ou plus des enfants sont scolarisés ; 4 = Tous les enfants sont scolarisés, ou il n'y a pas d'enfant scolarisable
SCORE P	Participation à la vie politique	1 = Le ménage ne peut pas s'exprimer en public ; 2 = Le ménage peut s'exprimer en public mais son avis n'est pas pris en compte ; 3 = Le ménage peut s'exprimer en public et son avis influence les prises de décision collective

Nous retenons les 3 premiers axes factoriels, qui captent respectivement 46%, 10% et 7% de l'inertie (cf figure 13), pour interpréter les résultats de l'ACM.

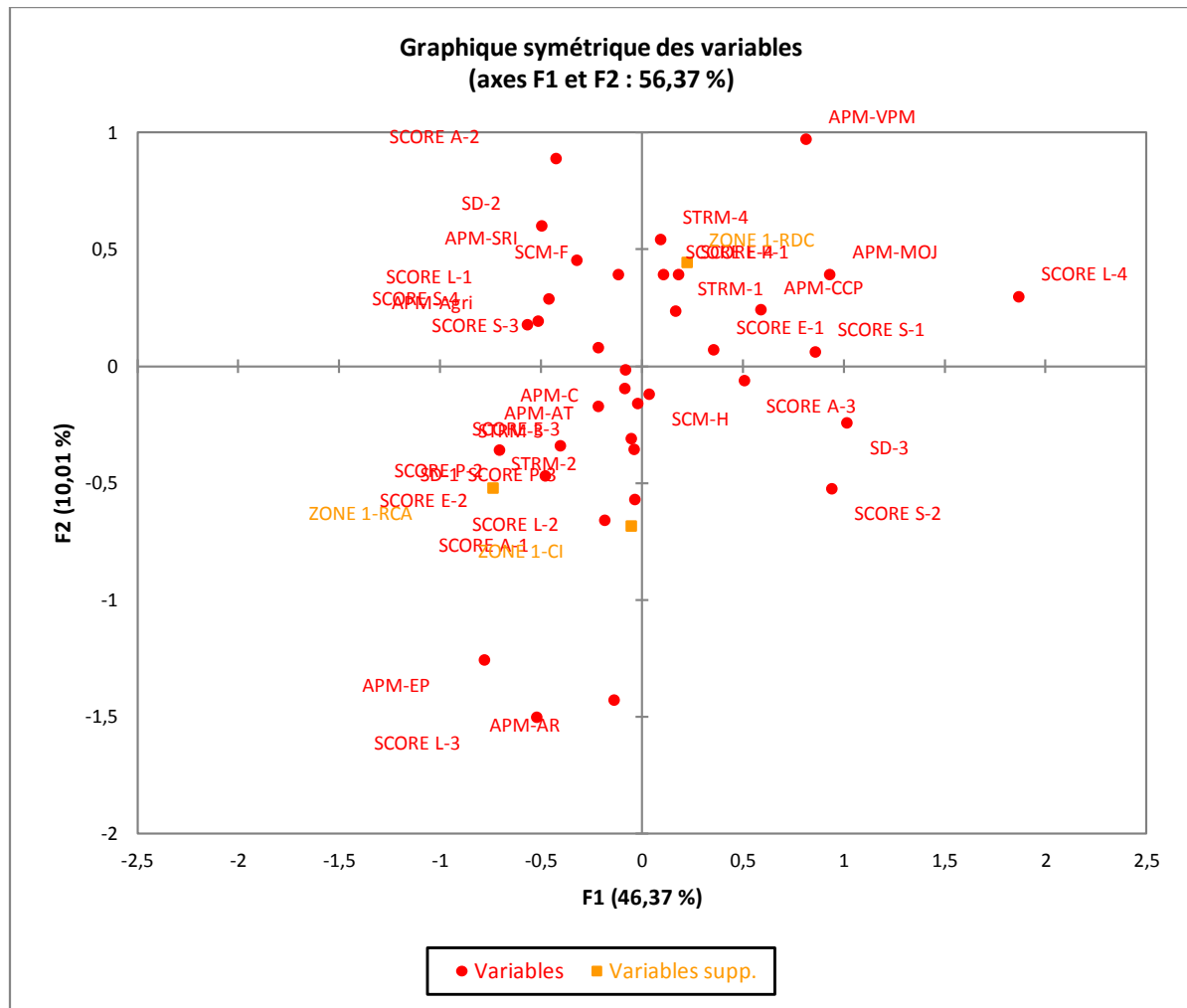
FIGURE 13 : SCREE PLOT DE L'ACM SUR LES VARIABLES DE LA COMPOSANTE ECONOMIQUE



Les variables qui participent significativement dans la construction de F1 sont : l'activité qui constitue la principale source de revenu du ménage ; l'accès à l'alimentation ; l'accès aux soins ; l'accès au logement. Le graphique symétrique permettant de visualiser les variables associées sur les axes F1 et F2 est présenté en figure 14. D'un côté sont associées les modalités qui correspondent à des activités dégagant potentiellement des revenus relativement importants, des aspirations concernant l'amélioration de l'accès à l'alimentation, un accès aux soins et au logement convenable. De l'autre, inversement, nous retrouvons les modalités qui correspondent à des sources de revenus plutôt précaires, un mauvais accès au soin et au logement, et démontre une certaine résignation malgré un accès à l'alimentation insuffisant.

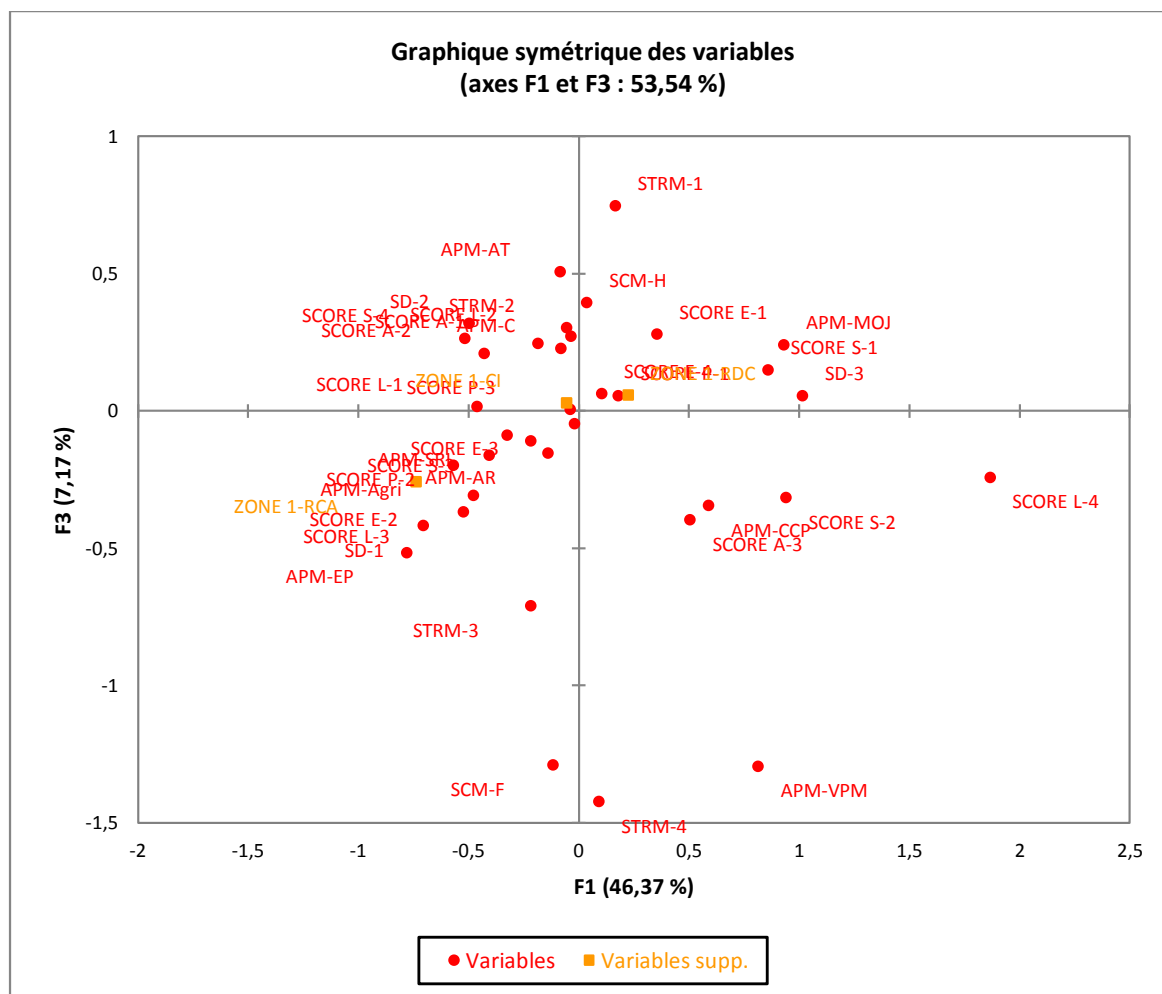
La construction de F2 oppose principalement les modalités des variables suivantes : la structure du ménage ; l'accès à l'éducation ; la possibilité de s'exprimer en public. Ainsi sont regroupées d'une part les modalités correspondant à une taille de ménage et un nombre d'actifs important, un accès moyen à l'éducation mais une facilité à s'exprimer en public. D'autre part, ce sont les modalités indiquant une taille de ménage et un nombre d'actifs plus restreint, un bon accès à l'éducation, et l'impossibilité de s'exprimer en public qui sont associées.

FIGURE 14 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE PROJÉTÉES SUR LES AXES F1 ET F2



Les variables qui participent significativement dans la construction de F3 sont : la structure du ménage, et plus précisément le nombre de personnes accueillis (affiliés) ; le statut en terme de déplacement. Certaines modalités de la variable « accès aux soins » et certaines modalités de la variable « accès au logement » semblent aussi être mise en évidence par la figure 15. Ces modalités mettent en avant le type de fonctionnement principalement valorisé (aspiration pour l'amélioration des soins ou aspiration pour l'amélioration du logement). Sont ainsi associées les modalités correspondant à un accueil important de personnes affiliées au sein du ménage, un statut de résident, une priorité accordée aux soins, tandis que sont regroupées les modalités indiquant un faible nombre d'affiliés accueillis, un statut de retourné et une priorité accordée au logement.

FIGURE 15 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE PROJETÉES SUR LES AXES F1 ET F3



Ainsi, nous considérons la variable synthétique à laquelle correspond **F1** comme **le proxy du niveau de vie du ménage**. Cette variable qui émerge est particulièrement adaptée à notre objectif de discriminer les personnes selon leurs situations économiques. En effet, nous retrouvons d'une part les ménages qui ont de relativement bonnes conditions de vie et qui aspirent à les améliorer encore. Leur accès aux soins est convenable, ils n'ont pas de membre chroniquement malade parmi eux. Leur accès à l'alimentation ainsi qu'au logement est également satisfaisant (relativement aux autres ménages rencontrés). Leurs moyens d'existence reposent sur des activités qui, au moins avant la crise, étaient pourvoyeuses de revenus plutôt important, tels que les cultures de rente ou les cultures vivrières marchandes, l'élevage, le commerce. D'autre part, il y a ceux qui vivent dans de très mauvaises conditions mais qui semblent résignés. En effet, ces ménages rencontrent des difficultés de santé, mais n'expriment pas la volonté d'améliorer leur accès aux soins. De même, ont un mauvais accès à l'alimentation mais qui n'expriment pas la volonté d'améliorer cette accès. De plus, les

moyens d'existence de ces ménages sont relativement précaires (cueillette, chasse, main d'oeuvre journalière), voire très précaires (mendicité, vol, prostitution). Ainsi la capacité à aspirer semble faire pleinement partie des éléments qui permettent de distinguer les personnes qui parviennent à s'en sortir malgré la crise, de celles qui ne sont plus du tout en mesure de couvrir leurs besoins (et qui donc se savent incapables d'assurer leur subsistance au moment où nous les avons interrogé).

La variable **F2**, quant à elle, synthétise l'**aptitude du ménage à participer à la vie économique du village**. D'une part nous avons des ménages intermédiaires ou matures, c'est à dire des ménages de taille importante, avec de nombreux membres qui apportent des revenus. Le fait d'avoir beaucoup d'actifs leur permet éventuellement d'avoir des activités diversifiées. Ils ont souvent beaucoup d'enfants, ce qui peut expliquer que le ratio de scolarisation soit intermédiaire, car ils ne peuvent pas payer tous les frais scolaires. Ils peuvent s'exprimer en public et pour une partie d'entre eux au moins, leur opinion est prise en compte lors des décisions collectives. Ces caractéristiques font que ces ménages peuvent participer de façon importante à la vie économique du village. D'autre part, nous avons des ménages de taille plus réduite, qui comportent moins de membres au total mais surtout moins de membres pourvoyeurs de revenus. Il s'agit de ménage jeunes ou âgés, qui, en ayant moins d'actifs, « comptent » de ce fait moins dans la vie économique du village. Cela est renforcé par leur difficulté à pouvoir s'exprimer en public. Toutefois, probablement parce qu'ils n'ont pas beaucoup d'enfants à charge, ils parviennent à les scolariser.

F3 correspond à une variable qui synthétise l'**aptitude du ménage à prendre en charge d'autres personnes**. Nous distinguons donc principalement les ménages qui servent de famille d'accueil, et les autres. Les premiers - qui accueillent des affiliés (enfants en tutorat, enfants d'un parent décédé, parents proches) ou des déplacés - valorisent particulièrement l'accès aux soins, qu'ils souhaitent améliorer. Souvent, au moins l'un des membres est chroniquement malade, comme c'est souvent le cas pour les déplacés accueillis, notamment les enfants, qui ont du faire de grande distance et/ou rester « en brousse » dans des conditions difficiles. Généralement ils sont considérés comme résidents dans le village où nous les avons rencontrés. Les seconds sont des ménages qui n'accueillent pas d'autres personnes, voire des ménages qui sont eux-mêmes accueillis. On retrouve donc parmi eux les retournés, qui ont souvent perdus leurs habitations, et les déplacés. De ce fait, ils valorisent particulièrement

l'accès au logement et voudraient améliorer le leur. Ils ne sont de ce fait pas en mesure d'accueillir d'autres personnes.

Ce sont les coordonnées des observations sur les axes F1, F2 et F3 que nous mobilisons pour la suite de l'analyse. Autrement dit, F1 S-VP, F2 S-VP et F3 S-VP deviennent les variables synthétiques permettant de caractériser les situations économiques des personnes interrogées.

1.1.2 Méthode de classification mixte pour identifier les différentes situations économiques

Pour identifier les différentes situations économiques dans lesquelles se trouvent les ménages enquêtés, nous mobilisons une fois de plus une méthode de classification mixte.

Classification ascendante hiérarchique sur les variables économiques

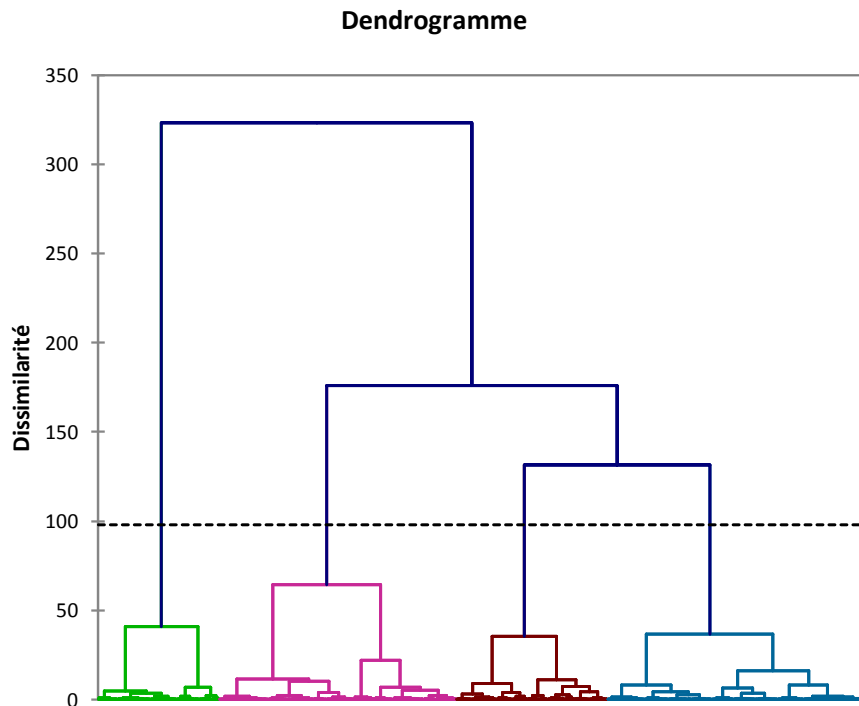
Nous appliquons cette méthode de classification sur les 3 variables synthétiques issues de l'ACM précédente, que nous rappelons dans le tableau 37 ci-dessous.

TABLEAU 37 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER LA CAH DE LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE

Variables	Description	Sens de la relation
F1 S-VP	Variable qui synthétise le niveau de vie du ménage	<p>+ : Niveau de vie très précaire sur le plan de l'alimentation, du logement et des soins, cependant, pas d'aspirations en lien avec l'amélioration de la situation, résignation ; moyens d'existence « fragiles » voir inexistants</p> <p>- : Niveau de vie convenable, avec une couverture des besoins de base (alimentation, logement, soins) plutôt satisfaisants, toutefois aspirations relatives à l'amélioration de leur situation ; moyens d'existence « solides »</p>
F2 S-VP	Variable qui synthétise l'aptitude du ménage à participer à la vie économique du village	<p>+ : Aptitude faible à participer à la vie économique du village ; ménage qui comprend peu voire aucun actifs ; difficulté à s'exprimer en public</p> <p>- : Aptitude élevée à participer à la vie économique du village ; ménage qui comprend de nombreux actifs ; possibilité de s'exprimer en public</p>
F3 S-VP	Variable qui synthétise l'aptitude du ménage à prendre en charge d'autres personnes	<p>+ : Aptitude faible voire nulle à accueillir d'autres personnes ; volonté d'améliorer l'accès au logement</p> <p>- : Aptitude élevée à accueillir d'autres personnes ; volonté d'améliorer l'accès aux soins</p>

Le principal résultats obtenu via la CAH est le dendrogramme ci-dessous (cf figure 16), qui semble indiquer qu'une partition en 4 classes serait la plus appropriée.

FIGURE 16 : DENDROGRAMME DE LA CAH RÉALISÉES SUR LES VARIABLES SYNTHÉTIQUES DE LA COMPOSANTE ECONOMIQUE



Nous retenons cette partition en 4 classes pour discriminer les ménages en termes de situation économique, qui concorde avec la réalité et qui fait sens sur le plan analytique. Les variables introduites dans cette classification permettent d'approcher les conditions de vie des ménages (proxy) au travers du niveau de vie (accès à l'alimentation, aux soins, au logement), de l'aptitude à participer à la vie économique du village et de l'aptitude à accueillir d'autres personnes au sein du ménage. Ce partitionnement met en évidence un gradient dans les situations économiques, des situations les plus défavorables au situation les plus favorables, en passant par deux types de situations intermédiaires, certaines plutôt favorables et d'autres plutôt défavorables. Nous décrivons les classes obtenues dans ce qui suit.

Une consolidation de la classification par la méthode des k-means

Nous consolidons le résultat de cette CAH au travers d'une méthode de classification en nuées dynamiques, en fixant à 4 le nombre de classes à obtenir. Cette méthode, en permettant de « centrer » l'information, réduit l'hétérogénéité. La variance de la typologie finale est

présentée dans le tableau 38.

TABLEAU 38 : VARIANCE INTER- ET INTRA-CLASSE DE LA CLASSIFICATION DE LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE

	Absolu	Pourcentage
Intra-classe	0,230	38,20%
Inter-classes	0,371	61,80%
Totale	0,601	100,00%

Le ratio inertie inter/inertie totale donne 0,62. En examinant la composition des classes (cf tableau 39), on remarque que celles-ci sont plutôt équilibrées en termes d'effectifs. Elles sont également relativement homogènes. Toutefois, la classe 4 est un peu plus hétérogène que les autres. Cela peut s'expliquer par le fait que, comme nous le verrons en détail plus bas, cette classe regroupe les ménages qui sont très en difficulté sur le plan économiques. Ces difficultés, dans nos contextes, peuvent être le fruit de problèmes « ordinaires » tels que la marginalisation, la vieillesse, auxquels viennent s'ajouter les spécifiés des contextes post-conflit, avec des ménages en situation de déplacements multiples, de décapitalisation totale.

TABLEAU 39 : COMPOSITION DES CLASSES DE LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE

Classe	1	2	3	4
Objets	484	370	626	319
Somme des poids	484	370	626	319
Variance intra-classe	0,161	0,250	0,242	0,285
Distance minimale au barycentre	0,032	0,068	0,068	0,123
Distance moyenne au barycentre	0,378	0,468	0,461	0,488
Distance maximale au barycentre	0,868	1,255	1,028	1,289

Pour décrire les différentes classes d'organisations locales, nous réalisons des tests de χ^2 pour mettre en évidence le degré d'association entre chacune des classes et chacune des variables mobilisées pour cette classification - dont les résultats sont présentés dans le tableau 40.

TABLEAU 40 : RÉSULTATS DES TESTS DE X2 ENTRE LES CLASSES OBTENUES ET LES VARIABLES DE LA COMPOSANTE ECONOMIQUE

	F1 S-VP	F2 S-VP	F3 S-VP	Total
Classe 1	-0,098**	-0,426***	-0,076***	484 26,9 %
Standard- Error	0,299	0,271	0,280	
Classe 2	-0,293***	0,206***	0,500**	370 20,6 %
Standard- Error	0,264	0,340	0,254	
Classe 3	0,914***	0,116**	-0,072**	626 34,8 %
Standard- Error	0,228	0,228	0,425	
Classe 4	0,251***	-0,137***	-0,332***	319 17,7 %
Standard- Error	0,230	0,260	0,202	

L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%.

Description des classes obtenues

Nous nous focalisons sur les coordonnées des objets centraux (appelés également parangons), c'est à dire les coordonnées de l'observation la plus proche du barycentre de chaque classe. Ces objets centraux permettent de visualiser ce qui distinguent les classes les unes des autres. Nous décrivons les 4 classes obtenues via cette méthode de classification mixte dans ce qui suit.

Classe 1 : Il s'agit de personnes appartenant à des ménages ayant un nouveau de vie relativement élevé, avec un bon accès à l'alimentation, aux soins et au logement. Ce sont des ménages qui comportent de nombreux membres, plutôt en milieu de cycle de vie (ménage intermédiaire ou mature). Ils ont une aptitude importance à participer à la vie économique du ménage, du fait de leur nombre d'actifs importants, et de leur possibilité de s'exprimer en public. Toutefois, ils peuvent présenter dans certains cas un ratio de dépendance élevé, du fait de leur grande capacité à prendre en charge d'autres personnes. En effet, ce sont des ménages qui accueillent de nombreux affiliés, voisins retournés et/ou déplacés, ce qui peut augmenter les charges qui pèsent sur le ménage. Leurs aspirations se portent principalement sur l'amélioration de leur accès aux services de santé, soit parce qu'un de leur membre est malade chroniquement, soit justement pour garantir un apport de revenu suffisant dans le ménage

(volonté de préserver la force de travail pour assumer les nombreux membres). **Cette classe regroupe donc des ménages en situation économique très favorable, dont le niveau de vie - particulièrement l'accès au soin et à l'éducation - est parfois un peu plus faible du fait de la prise en charge de nombreuses personnes**, ainsi que de la chute, probablement temporaire, de leurs revenus. Cependant, l'arrêt de leurs activités (pour les cultures de rente), ou la suspension du paiement des salaires (pour les salariés et fonctionnaires), que la crise a pu provoquer pour certains d'entre eux ne les laisse toutefois pas démunis au moment où nous les avons rencontrés.

Classe 2 : Sont regroupés dans cette classe les ménages qui ont un niveau de vie plutôt élevé, qui accèdent donc convenablement à l'alimentation, aux soins, à l'éducation. Ils ont généralement repris plutôt facilement leur activité après la crise, probablement grâce à leur force de travail, pour ceux pratiquant l'agriculture. Ils aspirent cependant à améliorer leur logement. Ce sont des ménages plutôt réduits, avec peu de personnes qui apportent un revenu, et un ratio de dépendance qui peut être élevé. Leur aptitude à participer à la vie économique du village est de ce fait plus réduite. Il s'agit de ménages qui sont plutôt en début de cycle de vie, et qui n'ont que peu la possibilité de s'exprimer en public. Ils ne sont pas en capacité de prendre en charge d'autres personnes, dans leurs cas ce sont leurs enfants, en bas âge, qui fait baisser le ratio de dépendance. Il peut s'agir de résidents ou de retournés principalement. **Il s'agit donc de ménage dont la situation économique est plutôt favorable.**

Classe 3 : Les ménages de cette classe sont caractérisés par un mauvais accès à l'alimentation, aux soins et au logement, ainsi qu'à l'éducation. Leur niveau de vie est particulièrement bas. Ce sont des ménages qui n'ont pas de réels moyens d'existence actuellement pour la plupart (cueillette, vol, mendicité, etc). Ces ménages, peu étendus généralement, sont composés de peu de membres qui apportent des revenus. Ils participent peu à la vie économique du village, et n'ont pas la possibilité de s'exprimer en public. **Dans la classe 3 sont donc regroupés des ménages résidents et déplacés, dont la situation économique est très défavorable**, suite à des difficultés qui durent depuis longtemps (ménages vieillissant sans soutien) ou suite à une décapitalisation totale.

Classe 4 : Les ménages de cette classe sont caractérisés par un niveau de vie faible, avec un mauvais accès aux soins et au logement, ainsi qu'à l'éducation. Leur aptitude à participer à la vie économique du village est faible. Il s'agit, pour certains, de ménages en fin de cycle de vie. Leur ratio de dépendance, qui peut être élevé dans certains cas, s'explique par la présence de nombreux enfants (notamment des enfants affiliés) ou de personnes malades. Toutefois, ils n'aspirent pas à améliorer leur accès aux soins pour la plupart, soit parce que leur priorité est actuellement le logement, soit parce qu'ils expriment une forme de résignation (« contre la vieillesse, on ne peut rien »). **Ce sont donc des ménages dont la situation économique est plutôt défavorable.**

Ces 4 classes en termes de situations économiques des ménages que nous venons de décrire sont, dans ce qui suit, mises en perspective par rapport aux résultats obtenus à l'échelle des organisations locales.

1.1.3 Facteurs économiques et appartenance à une organisation locale

Premièrement, nous confrontons cette classification avec le fait qu'une personne du ménage appartienne ou non à un collectif. Dans un deuxième temps nous confrontons celle-ci avec les caractéristiques du groupement en question, que sont le fait d'avoir bénéficié ou non d'un appui humanitaire, le niveau de viabilité et les classes des groupements.

Des membres présentant une hétérogénéité de situation économique

Les tests de χ^2 ¹⁷¹ entre ces deux premières variables - la variable « Classe de situation économique des ménages » et la variable « Appartenance à une organisation locale » - ne permettent pas de confirmer une relation entre-elles (tableau 41). Cela signifie que, dans notre échantillon, les personnes dont le ménage est en situation économique favorable font tout autant partie d'une dynamique collective que les personnes dont le ménage est en situation difficile d'un point de vue économique. Cela s'explique parce que les organisations locales auxquelles nous nous intéressons ont différentes fonctions et répondent à différents besoins¹⁷². Par exemple, certains collectifs visent à faire fructifier l'argent de leurs membres, comme c'est le cas des AIC par exemple. En ayant pour fonction l'accumulation, il apparaît que des

¹⁷¹ Le principe des tests de χ^2 est rappelé en Annexe 14.

¹⁷² Pour plus de détail sur les différentes fonctions auxquelles peuvent répondre les organisations locales, se référer au Chapitre 2 et 5.

dynamiques collectives s'adressent plutôt à des ménages qui sont en mesure de constituer une épargne, c'est à dire des ménages en situation économique favorable à très favorable. A l'inverse, certains modes de fonctionnement, tels que certaines AET, constituent pour leurs membres une sorte d'assurance en cas de diminution de la force de travail au sein de leurs ménages. Nous retrouverons alors dans ces organisations locales des personnes issues de ménage dont la situation économique est plus précaire. Il peut s'agir également d'une spécificité de nos terrains, avec des crises qui provoquent d'une part l'émergence de collectif dit « de survie », comme nous l'avons vu dans le Chapitre 6, et d'autre part des personnes qui ont vu leur situation se dégrader et qui peuvent alors trouver des solutions, pour faire face à leurs besoins, en s'impliquant dans des dynamiques collectives. Nous reviendrons d'ailleurs sur cet aspect au cours de ce chapitre. Par ailleurs, les tests entre la classe de situation économique et la zone ne sont pas non plus significatifs, attestant par là que les différentes situations décrites sont transversales à nos trois terrains.

Des organisations locales différentes selon les niveaux de vie

Si la situation économique des ménages dont sont issues les personnes interrogées ne semblent pas significativement associée à l'appartenance ou non à un groupement, comme le montre les résultats des tests de χ^2 , en revanche celle-ci est globalement dépendante des caractéristiques de l'organisation locale à laquelle une personne donnée appartient (cf tableau 41). En effet, les personnes en situation économique très favorable (classe ECO 1) sont associées majoritairement aux organisations locales en statu quo bloquées par des comportements opportunistes d'une part (classes OL 4) et celles bloquées par un manque de confiance d'autre part (classe OL 2). Les personnes en situation économique plutôt favorable appartiennent généralement aux organisations locales fragiles prises dans un processus d'individualisation (Classe OL 1), aux collectifs en statu quo bloqués par des comportements opportunistes (classe OL 4), ou encore aux groupements de subsistance renforçant leurs capacités collectives (classe OL 3). Les personnes économiquement plus vulnérables peuvent s'impliquer dans ces dernières en ce qui concerne les personnes en situation économique plutôt défavorable, voire dans les organisations locales de survie renforçant leurs capacités collectives (classe OL 5) pour les personnes en situation économique très défavorable. Cette dernière association de variable nous paraît logique, puisque ces organisations locales de classe 5 ont pour fonction la survie de leurs membres, que seules des difficultés sur le plan économique peut justifier. Il semblerait donc - au moins dans ce cas là -

que ce soient les situations économiques qui conditionnent l'appartenance à une dynamique collective.

Quelles situations économiques pour les bénéficiaires des appuis humanitaires ?

Par ailleurs, les personnes dont la situation économique est bonne (classe 1 et 2) s'impliquent dans des organisations locales qui bénéficient d'un appui de la part des acteurs humanitaires. A l'inverse, les personnes économiquement vulnérables n'appartiennent généralement pas à des collectifs appuyés. Les tests de χ^2 révèlent un degré d'association entre deux variables mais ne permet pas de statuer quant au sens de la relation. Est-ce l'appui humanitaires, au travers des dynamiques collectives, qui permet d'améliorer le niveau de vie des membres ou est-ce le fait d'être dans une bonne situation économique qui permet de capter cette aide ? Par ailleurs, les personnes issues de ménages économiquement vulnérables appartiennent à des organisations locales dont la viabilité est supérieure aux autres (les classes 3 et 4 sont associées à des groupements viables). Cela pourrait correspondre au fait que, en raison de leurs besoins sur le plan économique, elles fournissent d'avantage d'effort pour le fonctionnement de leur collectif, qui est alors en mesure de fournir une compensation à la faiblesse des capacités individuelles. Nous supposons donc que c'est bien la situation économique des membres qui a une effet sur les caractéristiques de l'organisation locale et non l'inverse.

TABLEAU 41 : RÉSULTATS DES TESTS DE X2 ENTRE LES CLASSES DE LA COMPOSANTE ECONOMIQUE ET LES VARIABLES « APPARTENANCE À UNE ORGANISATION LOCALE », « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE », « APPUI »

Variable	Modalités de la variable	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Total
Appartenance à une organisation locale	0	Ns	Ns	Ns	(-)*	706 39,2 %
	1	Ns	Ns	Ns	(+)*	1 093 60,8 %
Appui	0	(-)**	(-)**	Ns	(+)**	461 50,3 %
	1	(+)**	(+)**	Ns	(-)**	456 49,7 %
Classe de l'organisation locale	1	Ns	(-)*	(-)**	Ns	196 21,4 %
	2	(+)**	Ns	Ns	(-)**	138 15,0 %
	3	Ns	(+)**	(-)*	(+)**	212 23,1 %
	4	(+)**	(+)**	(-)**	(-)**	228 24,9 %
	5	Ns	(-)**	(+)**	Ns	143 15,6 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation significative respectivement positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

Comme mentionné dans le Chapitre 2, nous considérons non seulement la situation économique des personnes - au travers de leur ménage - comme ayant une incidence sur l'appartenance à une organisation locale, mais aussi la position sociale. C'est ce que nous traitons dans ce qui suit.

1.2 L'influence des facteurs sociaux sur l'appartenance à une organisation locale

De même que pour les caractéristiques économiques, appréhender l'influence des facteurs sociaux sur les modalités d'appartenance d'une personne à une organisation locale implique dans un premier temps de distinguer les différentes positions sociales dans lesquelles se

trouvent les personnes enquêtées. Nous mobilisons pour ce faire des ACM et des méthodes de classification, qui vont permettre de faire ressortir ces principales positions sociales.

1.2.1 Analyse des Correspondances Multiples sur les variables de capital social

Selon nous, les variables d'aptitude à s'intégrer socialement sont discriminantes de la position sociale des personnes. Pour approcher cette aptitude, comme précisé dans le Chapitre 2, nous nous intéressons à différentes formes de capital social : le capital social structurel, le capital social cognitif, et le capital social politique. Cette fois, l'approche se fait strictement à l'échelle des personnes. En effet, comme mentionné dans le Chapitre 2, bien que l'appartenance à un ménage influe sur la position sociale de l'enquêté, l'hétérogénéité au sein du ménage est ici plus importante que pour la composante économique. La confiance, les valeurs endogènes, sont des dimensions individuelles, qui reposent largement sur les perceptions de la personne. De plus, la réputation est également à penser individuelle. Or, la réputation est directement liée à la possibilité d'avoir recours à un tiers en cas de besoin (dons, crédits). L'exemple qui a été observé à plusieurs reprises est celui d'un ménage dans lequel l'homme dépense une partie de ces revenus pour la consommation d'alcool, et son épouse considère que ces dépenses sont effectuées au détriment du paiement de la scolarité des enfants, de l'achat de nourriture ou encore de la constitution d'une épargne, qu'elle juge prioritaire. De ce fait, celle-ci dissimule à son mari une partie de la production agricole, pour subvenir aux besoins du ménage. Ce faisant, puisqu'elle possède des réserves en vivrier, elle peut solliciter des crédits, auprès des commerçants ou auprès de voisins, ses réserves lui servant de garantie. Très attentive au remboursement (un scandale dévoilerait ses pratiques à son mari), elle acquiert ainsi une bonne réputation auprès des villageois. Ainsi, au sein d'un même ménage, l'épouse jouit-elle d'une bonne réputation, et a la possibilité d'avoir recours à un tiers en cas de besoin, tandis que le mari n'est pas considéré comme fiable en raison de son penchant pour la boisson. Ces différents aspects (confiance, réputation, de possibilité de recours) sont pris en compte dans les variables mobilisées ici, et c'est pourquoi nous privilégions une approche à l'échelle de la personne uniquement.

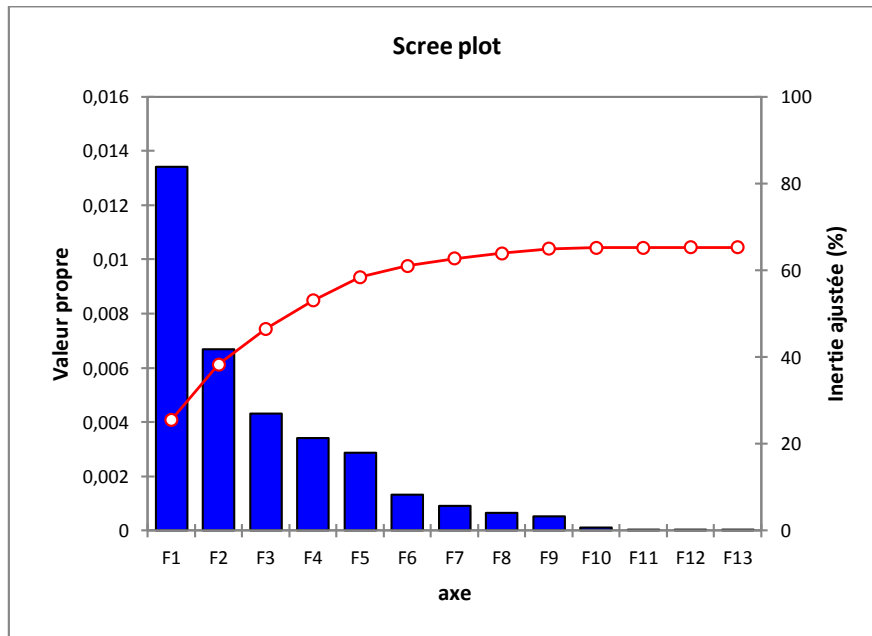
Ainsi nous procédons à une ACM à partir de 10 variables, présentées dans le tableau 42 ci-dessous, qui influencent l'appartenance d'une personnes à une organisation locale selon nous.

TABLEAU 42 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER L'ACM DE LA COMPOSANTE SOCIALE

Code	Intitulé de la variable	Modalités de la variable
OL-1	Appartenance du ménage à une organisation locale avant la crise	Oui = 1 ; Non = 0
SPMB / SPENQ	Sexe de la personne membre du collectif / de la personne enquêtée si personne n'appartient à une organisation locale dans le ménage	H = Homme ; F = Femme
KS1	Possibilités de recours en cas de besoin auprès d'autres personnes	0 = Pas de possibilité de recours ; 0,25 = Très peu de possibilité de recours ; 0,50 = Possibilité de recours plutôt faible ; 0,75 = Possibilité de recours assez forte ; 1 = Possibilité de recours très élevée
KS2	Obligation de contributions sociales	1 = Pas d'obligation de contribution ; 0,75 = Très peu d'obligation de contribution ; 0,50 = Faible obligation de contribution ; 0,25 = Obligation de contribution assez forte ; 0 = Obligation de contribution très élevée
KS3	Valeurs endogènes concernant la collaboration et l'appartenance à une organisation locale (et/ou besoin lié à l'identité ?)	0 = Appartenir à une organisation locale n'est pas une priorité ; 0,33 = Appartenir à une organisation locale n'est que faiblement valorisé ; 0,66 = Appartenir à une organisation locale est plutôt valorisé ; 1 = Appartenir à une organisation locale est considéré comme essentiel
KS4	Niveau de confiance en soi (en son ménage)	0 = Très peu voire pas de confiance en soi ; 0,33 = Faible confiance en soi ; 0,66 = Confiance en soi nuancée ; 1 = Forte confiance en soi
KS5	Niveau de confiance dans les autres villageois	0 = Méfiance ; 0,33 = Niveau de confiance faible ; 0,66 = Niveau de confiance fort envers une partie des villageois ; 1 = Niveau de confiance fort
KS6	Niveau de reconnaissance/acceptation des autorités locales « traditionnelles » (légitimité perçue)	0 = Contestation des autorités locales ; 0,33 = Reconnaissance faible des autorités locales ; 0,66 = Reconnaissance forte mais quelques contestations des actions ; 1 = Reconnaissance très forte
KS7	Statut au sein du village (proximité avec les sources de pouvoir locales)	0 = Ménage marginalisé ; 0,33 = Ménage sans statut particulier ; 0,66 = Ménage possédant un statut important (proche d'une source de pouvoir) ; 1 = Ménage possédant un statut élevé (détient le pouvoir lui-même ou est proche de plusieurs sources de pouvoir locales)
KS8	Réputation (perception par les autres personnes du village)	0 = mauvaise réputation ; 0,33 = réputation médiocre ; 0,66 = bonne réputation ; 1 = excellente réputation

Nous retenons 5 axes pour interpréter les résultats de cette ACM sur la composante sociale, qui captent respectivement 25%, 13%, 8%, 6% et 5% de l'inertie (cf figure 17). Nous conservons donc F1, F2, F3, F4 et F5 pour l'analyse.

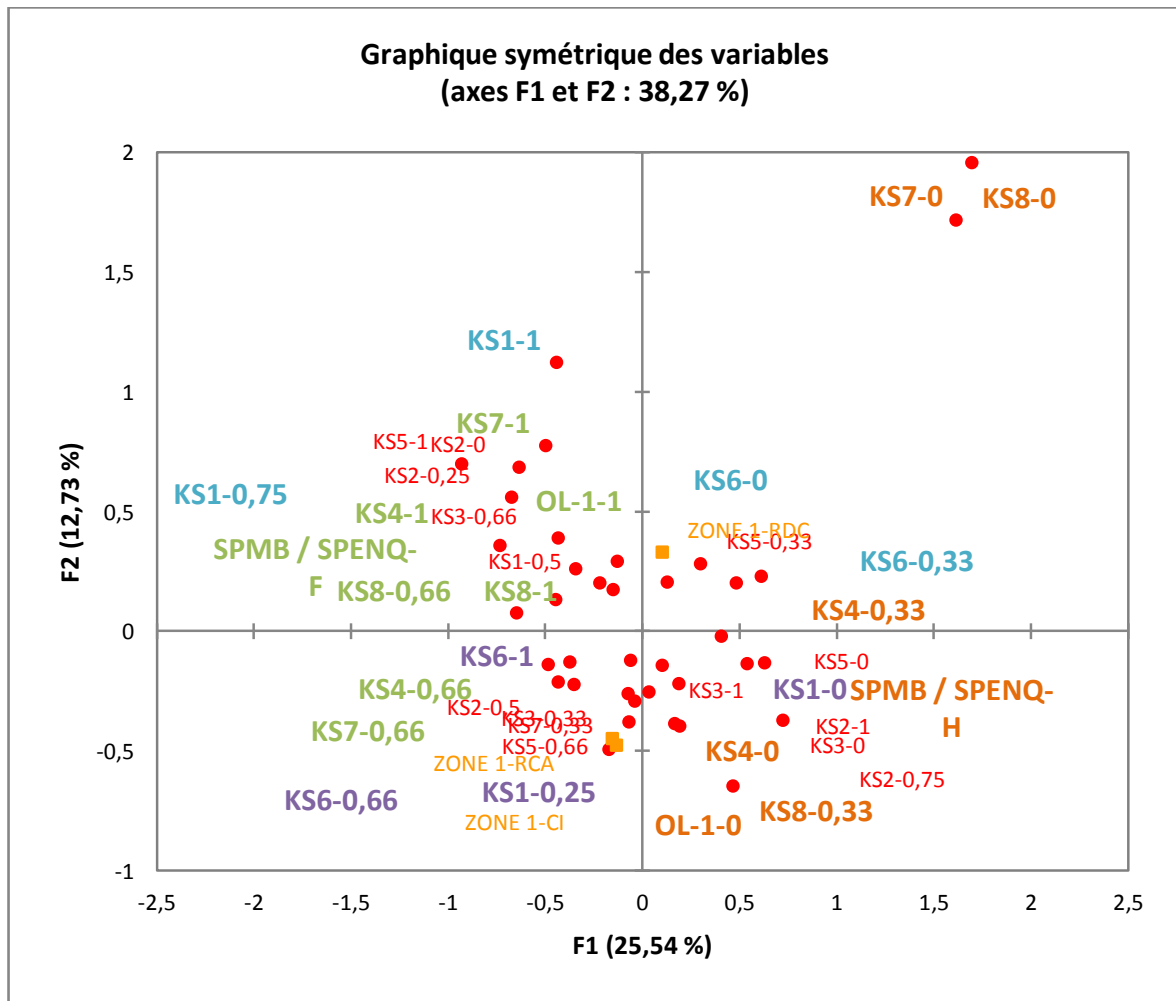
FIGURE 17 : SCREE PLOT DE L'ACM SUR LES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE



Les variables qui participent significativement dans la construction de F1 sont : l'appartenance ou non à une organisation locale avant la crise ; le niveau de confiance en soi (et en son ménage) ; le statut au sein du village ; la réputation. Le graphique symétrique permettant de visualiser les variables associées sur les axes F1 et F2 est présenté en figure 18. D'un côté sont associées les modalités qui correspondent à l'appartenance à une dynamique collective avant la crise, un fort niveau de confiance en soi, un statut élevé au sein du village et une bonne réputation. De l'autre, inversement, nous retrouvons les modalités qui correspondent à la non-appartenance à un collectif avant la crise, un faible niveau de confiance en soi, un éloignement des sources de pouvoir locales et une réputation médiocre.

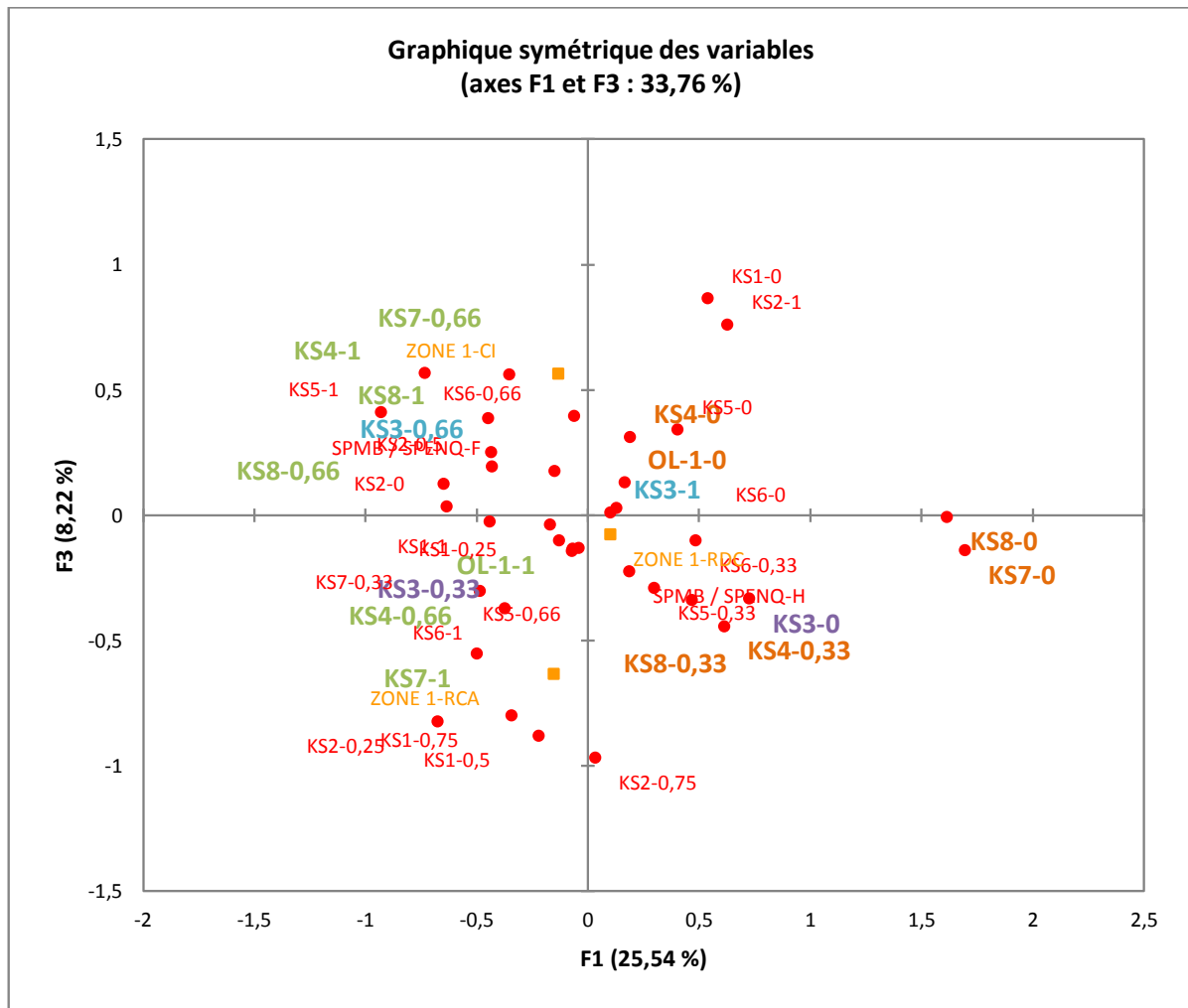
Les variables qui participent significativement dans la construction de F2 sont la possibilité de recours et le niveau d'acceptation des autorités locales. Sont opposées les modalités correspondant à une faible possibilité de recours mais une forte acceptation / reconnaissance des autorités locales, aux modalités indiquant des possibilités de recours plus importantes mais une faible reconnaissance des autorités locales.

FIGURE 18 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE PROJETÉES SUR LES AXES F1-F2



Les variables qui participent principalement à la constructions de l'axe F3 sont celles de la valeur endogène par rapport à la collaboration et de l'appartenance à un groupement avant la crise. A une extrémité de cet axe sont regroupées les modalités qui correspondent au fait de ne pas valoriser la collaboration au travers d'une organisation locale. Celles-ci sont cependant associées à la modalité d'avoir appartenu à une organisation de ce type avant la crise. A l'autre extrémité nous retrouvons les modalités qui correspondent au fait de faire de cette appartenance une priorité, et la modalité de n'avoir pas appartenu à une organisation locale avant la crise. Le graphique symétrique permettant de visualiser cela est présenté en figure 19.

FIGURE 19 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE PROJETÉES SUR LES AXES F1-F3



La principale variable significative que nous retenons dans la construction de l'axe F4 est le niveau de confiance dans les autres villageois. Cet axe oppose donc les modalités qui correspondent à une très faible confiance dans les autres villageois aux modalités qui correspondent à une grande confiance dans les autres villageois (cf Annexe 22).

Enfin, la variable que nous retenons dans la construction de l'axe F5 est le niveau de contribution sociale. D'un coté, nous trouvons les modalités qui indiquent de fortes contributions sociales, tandis que de l'autre se trouvent les modalités qui correspondent à de plus faibles contributions sociales (voire à une absence de contributions sociales). Le graphique symétrique où sont projetées la variables sur les axes F1-F5 est également consultable en Annexe 22.

Ainsi, nous considérons la variable synthétique à laquelle correspond **F1** comme **le niveau de capital social politique de la personne et sa confiance dans ses propres capacités**. Cette variable qui émerge est particulièrement adaptée à notre objectif de discriminer les personnes selon leurs positions sociales. En effet, nous retrouvons d'une part les personnes qui ont un capital social politique élevé et qui se sentent en capacité d'atteindre leurs objectifs. Il s'agit de personnes très proches des sources de pouvoir locales voire détentrice d'un rôle clé elles-mêmes. Elles bénéficient d'une forte confiance en elles, qui laisse supposer qu'elles ont une vision optimiste de leur situation et de leur avenir. D'autre part, sont regroupées les personnes qui ont un capital social politique plus faible, qui semblent subir une certaine forme de marginalisation. Ces personnes présentent de plus un faible niveau de confiance en elle pour atteindre leur objectif, elles expriment des doutes quant à leur capacité à améliorer leur situation.

F2, quant à elle, distingue les personnes selon **l'efficacité de leur réseau pour faire face à l'adversité**. D'un côté, nous avons les personnes qui peuvent recourir à un tiers en cas de besoin, que ce soit la famille, le voisinage, un commerçant ou encore au travers d'un système d'entraide. Ce soutien peut être accordé en argent ou en nature. Par ailleurs, il s'agit de personnes qui n'acceptent pas - ou peu - les autorités locales et leurs décisions. Il pourrait donc s'agir d'opposants, de contestataires par rapport aux figures de pouvoir locales. Trois cas semblent correspondre à l'association de ces deux modalités - réseau efficace en cas de besoin mais opposition face aux autorités locales. Premièrement - comme rencontré à plusieurs reprises en RCA et en RCI - il peut s'agir de jeunes qui s'opposent aux autorités, qualifiées de « vieilles générations ». Ce phénomène s'inscrit dans les tensions intergénérationnelles, lorsque des anciens restent à la tête du village que ceux-ci ne sont pas acceptés par les jeunes. Toutefois, ces derniers peuvent avoir mutuellement recours les uns avec les autres. Deuxièmement - et c'est peut-être là une situation plus spécifique à la RCI - on retrouve cette combinaison de modalités lorsque des allogènes (principalement) mais aussi certains allochtones (moins fréquents) se sentent rejetés par les autorités en place, qui proviennent de la communauté autochtone. Même en développant une certaine méfiance à l'égard des ceux-ci, ils conservent une possibilité de recours à l'intérieur de leurs communautés. Troisièmement - bien qu'il s'agisse d'un cas rencontré en RDC mais peu répandu - cela peut refléter une situation où une figure non-légitime a pris dans le pouvoir dans un village. La population rejette cette autorité, installée par la force, mais les personnes enquêtées ont

développés, entre elles, des réseaux mobilisables en cas de besoin. De l'autre côté, ce sont les personnes qui n'ont pas la possibilité d'obtenir de l'aide en cas de difficulté, ou de façon très faible, mais qui à l'inverse reconnaissent fortement l'autorité des pouvoirs locaux. Deux cas de figure se distinguent ici. Premièrement, les personnes considérées font « allégeance » aux détenteurs du pouvoir localement car celles-ci sont en situation précaire, tant économiquement que socialement peut être. Elles privilégient une attitude de discrétion, évitent la confrontation, en espérant éventuellement pouvoir demander et recevoir de l'aide ultérieurement. Deuxièmement, à l'opposé, il s'agit de personnes qui ne peuvent pas solliciter leur réseau car leur situation est relativement favorable : soit elles n'ont pas besoin de faire ce recours auprès d'un tiers, soit elles n'en ont pas la possibilité car les autres sont dans des situations encore plus difficiles. leur réseau de « crise » est donc inefficace, car trop fragile. Ces personnes peuvent être proches des autorités, voire faire partie des autorités locales. Dans de très rares cas en RDC, nous avons enquêté des personnes qui appartenaient au pouvoir illégitime qui avait pris la tête du village. Ces personnes étant rejetées par la population, elles ne peuvent pas développer de réseau leur permettant d'obtenir un recours en cas de besoin.

F3 synthétise le fait d'avoir appartenu ou non à une organisation locale avant la crise et l'importance accordée à l'implication dans une dynamique collective actuellement. Cet aspect est ambivalent. En effet, avoir appartenu à un groupement peut avoir développé l'habitude de travailler avec d'autres personnes, et permis des apprentissages organisationnels. Toutefois, et nous incitons sur cet aspect dans le Chapitre 2, les apprentissages négatifs ne doivent pas être négligés, et peuvent avoir des effets bien plus forts et bien plus durables que les premiers. F3 distingue donc, d'une part, les personnes qui ne valorise que peu le fait d'appartenir à une organisation locale, mais qui appartenaient à un collectif avant la crise. On suppose que ces personnes voulaient appartenir à un tel collectif avant la crise et c'est pourquoi elles y participaient. Cette combinaison de modalités, qui pourrait paraître paradoxale, pourrait révéler plusieurs situations. Tout d'abord, il se peut que les organisations locales auxquelles appartenaient ces personnes aient disparues, ou soit en train de décliner, de ce fait, les anciens membres ont, potentiellement temporairement, détournées leur attention des dynamiques collectives au moment où nous les avons rencontrés, puisqu'elles ne côtoient pas de dynamiques collective qui fonctionne. Ensuite, cela pourrait indiquer un changement de situation à l'échelle de ces personnes cette fois. Soit ces personnes se sont déplacées, et il leur est difficile de s'intégrer dans une nouvelle

organisation locale. Là encore, cette situation pourrait n'être que temporaire. Soit ces personnes ne peuvent plus participer parce que leur situation s'est dégradée, elles ne sont alors plus en mesure de contribuer ou ne sont plus acceptées par les autres membres. Ces personnes indiqueraient alors un désintéressement vis-à-vis des dynamiques collectives par un phénomène de préférence adaptative¹⁷³ : leur situation ne leur permettant pas d'appartenir à un groupement, elles peuvent préférer déclarer que cela ne les intéresse pas, pour ne pas avouer une incapacité, un échec. Enfin, cette combinaison de modalités pourrait indiquer que, via leurs expériences antérieures, ces personnes aient fait des apprentissages négatifs qui les dissuadent à présent de s'impliquer dans une organisation locale. Dans ce cas de figure, le désintérêt vis-à-vis des collectifs est sincère, et sera probablement durable. D'autre part, on retrouve les personnes qui accordent une grande importance au fait d'appartenir à une organisation locale, mais qui ne s'impliquaient dans aucune dynamique collective avant la crise. Là encore, cette apparente contradiction peut s'expliquer par trois cas de figures. Premièrement, si les situations de ces personnes ont beaucoup évolué du fait de la crise, il se peut qu'elles doivent faire face à de nouveaux besoins auxquels elles n'arrivent pas à répondre seules. Il est possible que ces personnes ne participaient pas à un collectif car elles n'étaient pas en mesure de la faire (elles étaient donc déjà dans des situations difficiles), mais qu'étant, au moment de notre passage, en situation encore plus précaire, ont réussi à mettre en place des organisations locales dites de « survie »¹⁷⁴. Inversement, cette combinaison de modalités pourrait révéler des personnes en situation favorable avant la crise, qui n'avaient pas besoin des dynamiques collectives, car elles disposaient d'autres moyens pour accéder à de la main d'oeuvre, aux biens productifs, à des ressources ou encore pour développer un réseau. La dégradation de leur situation les oblige maintenant à privilégier les dynamiques collectives comme levier de relèvement. Troisièmement, dans le cas où les personnes voulaient déjà s'impliquer dans un groupement avant la crise, elles pouvaient en être empêchées, économiquement ou socialement. Ainsi, au cours de la crise, soit ces personnes ont réussi à améliorer leur situation économique ou leur position sociale, soit, au travers des programmes d'appui humanitaires, elles voient l'opportunité d'intégrer une organisation locale. En effet, les discours répétés et convenus de type « l'union fait la force » ont très probablement influencé les réponses des enquêtés. C'est d'ailleurs un biais que nous tentons de réduire lors du choix de la partition, comme nous le verrons ci-dessous.

¹⁷³ Le phénomène de préférence adaptative est abordé de façon plus détaillée dans le Chapitre 2.

¹⁷⁴ Les caractéristiques et les trajectoires de ces organisations locales sont présentés dans le Chapitre 6.

L'axe **F4**, dont la construction repose majoritairement sur une variable, reflète le **niveau de confiance accordée aux autres**. Sont distinguées d'un côté les personnes qui accordent une grande confiance aux autres et du côté gauche celles qui sont caractérisées par une très faible confiance dans les autres villageois – voire de la méfiance. Ici, nous ne considérons pas la méfiance envers les autorités locales - il s'agit d'un aspect intégrée dans la variable synthétique F2 - mais celles envers les personnes du village, et de sa propre communauté dans le cas de village pluri-communautaire.

Et enfin, **F5** reflète le **niveau de contribution sociale**, avec d'une part des personnes qui sont fortement impliqués dans les phénomènes de redistribution, et d'autre part des personnes qui ne contribuent pas ou peu socialement. Ces dernières ne sont pas ou peu sollicitées parce qu'elles n'en ont pas la capacité et donc elles ne constituent pas des recours satisfaisants. Leur statut social ne les obligent pas à répondre favorablement aux demandes, contrairement aux premières. Ce manque de confiance peut s'être développée suite à la crise, mais peut aussi être due à d'autres phénomènes (attitude personnelle, apprentissages négatifs, mauvaises relations avec les autres).

Ce sont les coordonnées des observations sur les axes F1, F2, F3, F4 et F5 que nous mobilisons pour la suite de l'analyse. Autrement dit, F1 KS, F2 KS, F3 KS, F4 KS et F5 KS deviennent les variables synthétiques permettant de caractériser les situations sociales des personnes interrogées.

1.2.2 Méthode de classification mixte pour identifier les différentes situations sociales

Pour identifier les différentes positions sociales dans lesquelles se trouvent les personnes enquêtées, nous mobilisons cette fois encore une méthode de classification mixte, selon le même principe que ci-dessus.

Classification ascendante hiérarchique sur les variables sociales

Nous appliquons cette méthode sur les 5 variables synthétiques issues de l'ACM précédente, que nous rappelons dans le tableau 43 ci-dessous.

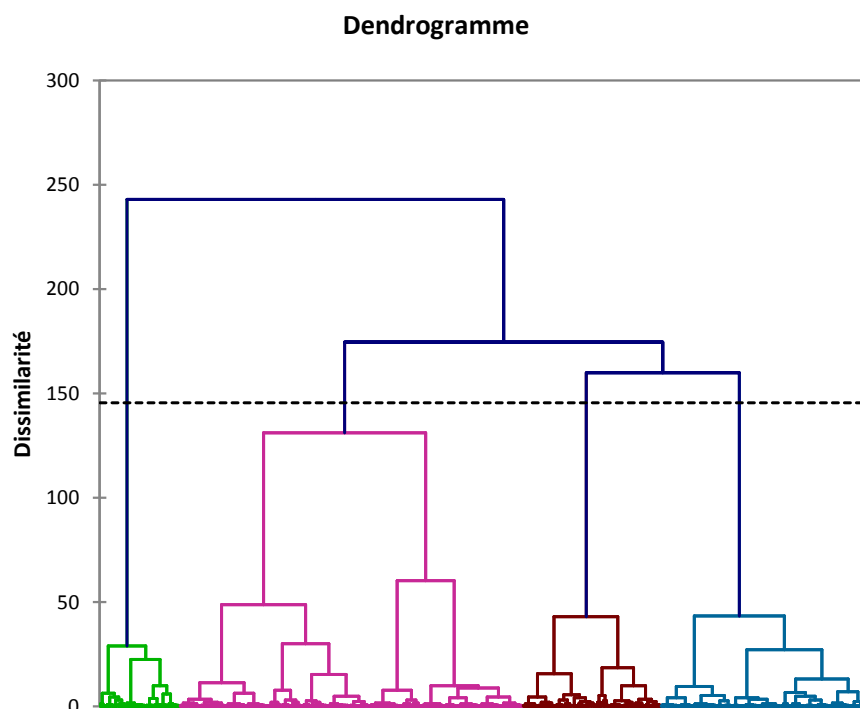
TABLEAU 43 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER LA CAH DE LA COMPOSANTE SOCIALE

Variables	Description	Sens de la relation
F1 KS	Variable qui synthétise le niveau de capital social politique de la personne et la confiance dans ses propres capacités	<p>⊕ : Niveau faible de capital social politique (statut bas, réputation médiocre), peu de confiance en ses capacités pour atteindre ses objectifs</p> <p>- : Niveau élevé de capital social politique (statut important, bonne réputation), confiance forte en ses capacités pour atteindre ses objectifs</p>
F2 KS	Variable qui synthétise le niveau d'efficacité du réseau de la personne face à l'adversité	<p>⊕ : Réseau mobilisable en cas de besoin (recours possibles) ; peu de reconnaissance des autorités locales</p> <p>- : Réseau non mobilisable en cas de besoin (pas de recours possibles) ; autorités locales perçues comme légitimes, acceptation de leurs décisions</p>
F3 KS	Variable qui synthétise le fait d'avoir appartenu ou non à une organisation locale avant la crise	<p>⊕ : La personne ne participait pas à une organisation locale avant la crise ; la participation à une organisation locale est considérée comme prioritaire</p> <p>- : La personne participait à une organisation locale avant la crise ; la participation à une organisation locale n'est pas considérée comme prioritaire</p>
F4 KS	Variable qui reflète le niveau de confiance accordée aux autres	<p>⊕ : Niveau de confiance dans les autres élevé</p> <p>- : Niveau de confiance dans les autres faible</p>
F5 KS	Variable qui reflète le niveau de contribution sociale	<p>⊕ : Niveau de contribution sociale faible</p> <p>- : Niveau de contribution social élevé</p>

Les résultats de la première étape, c'est à dire de la CAH, montrent qu'une partition en 5 classes semble la plus appropriée. Toutefois, ce partitionnement conduit à des classes 2 et 4 très similaires, qui ne semblent différer que par le fait de valoriser ou non l'appartenance à une organisation locale. Or, cet aspect, comme nous venons de le mentionner, est probablement l'un de ceux qui présentent le plus de biais, surtout en étant associé - comme c'est le cas pour ces deux classes - à des caractéristiques telles qu'un capital politique fort, et des contributions sociales importantes, qui indiquent qu'il s'agit de personnes qui bénéficient de positions sociales élevées. En effet, il peut s'agir de personnes qui nouent facilement des contacts avec les ONG, et donc ce sont des personnes qui seront peu enclines à reconnaître que les collectifs ne les intéressent pas (elles adaptent leur discours en fonction de ce qu'elles

pensent devoir dire pour obtenir l'aide des ONG). Ainsi nous retenons une partition en 4 classes¹⁷⁵, comme mis en évidence sur le dendrogramme présenté en figure 20.

FIGURE 20 : DENDROGRAMME DE LA CAH RÉALISÉES SUR LES VARIABLES SYNTHÉTIQUES DE LA COMPOSANTE SOCIALE



Ce partitionnement permet de distinguer les personnes selon leur position sociale, à partir de leur niveau de capital social politique, le niveau d'efficacité de leur réseau pour faire face à l'adversité et leur niveau de contribution sociale - autrement dit leur niveau de capital social structurel - le niveau de confiance accordées aux autres et enfin le fait d'appartenir ou non à une dynamique collective avant la crise.

Une consolidation de la classification par la méthode des k-means

Nous consolidons le résultat de cette CAH, dans une deuxième étape, au travers d'une méthode de classification en nuées dynamiques, en fixant à 4 le nombre de classes à obtenir. La variance de la typologie finale est présentée dans le tableau 44.

¹⁷⁵ Nous avons toutefois réalisé l'analyse en entier avec les 5 classes, et aucun élément supplémentaire ne venait compléter l'analyse en 4 classes que nous présentons ici, ce qui justifie d'autant plus notre choix. Nous supposons que le fait de valoriser ou non son implication dans une organisation locale ne ressort pas significativement dans les analyses pour deux principales raisons : d'une part du fait d'une faible fréquence, mais surtout du fait que les ONG peuvent inciter des membres à s'impliquer dans une dynamique collective alors que eux-mêmes n'étaient pas intéressés.

TABLEAU 44 : VARIANCE INTER- ET INTRA-CLASSE DE LA CLASSIFICATION DE LA COMPOSANTE SOCIALE

	Absolu	Pourcentage
Intra-classe	0,482	57,51%
Inter-classes	0,356	42,49%
Totale	0,838	100,00%

Le ratio inertie inter/inertie totale donne 0,58. En examinant la composition des classes (cf tableau 45), on remarque les effectifs de chaque classe sont déséquilibrés par rapport à la partition en 5 classes. Cette partition nous permet toutefois d'identifier sans ambiguïté le niveau de chaque type de capital social (structurel, cognitif, politique) pour chaque classe.

TABLEAU 45 : COMPOSITION DES CLASSES DE LA COMPOSANTE SOCIALE

Classe	1	2	3	4
Objets	478	527	627	167
Somme des poids	478	527	627	167
Variance intra-classe	0,422	0,397	0,565	0,611
Distance minimale au barycentre	0,107	0,175	0,118	0,342
Distance moyenne au barycentre	0,615	0,597	0,717	0,758
Distance maximale au barycentre	1,607	1,382	1,667	1,342

Pour décrire les différentes classes d'organisations locales, nous réalisons des tests de χ^2 pour mettre en évidence le degré d'association entre chacune des classes et chacune des variables mobilisées pour cette classification - dont les résultats sont présentés dans le tableau 46.

TABLEAU 46 : RÉSULTATS DES TESTS DE X2 ENTRE LES CLASSES OBTENUES ET LES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE

	F1 KS	F2 KS	F3 KS	F4 KS	F5 KS	Total
Classe 1	0,317***	-0,246**	0,26***	-0,233***	-0,105***	478 26,6 %
Standard-Error	0,236	0,288	0,244	0,254	0,254	
Classe 2	-0,048***	-0,184**	-0,432**	0,077*	-0,88**	527 29,3 %
Standard-Error	0,256	0,280	0,217	0,279	0,356	
Classe 3	-0,411***	0,137***	0,177***	0,011*	0,133*	627 34,8 %
Standard-Error	0,224	0,299	0,318	0,455	0,342	
Classe 4	0,787***	0,772***	-0,045*	0,379**	0,080	167 9,3 %
Standard-Error	0,314	0,320	0,337	0,348	0,415	

L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%.

Description des classes obtenues

Nous mobilisons les coordonnées des objets centraux - les parangons - afin de visualiser ce qui distinguent les classes les unes des autres. Nous décrivons les 4 classes obtenues via cette méthode de classification mixte ci-dessous.

Classe 1 : Dans la classe 1, nous retrouvons des personnes au capital politique faible : c'est à dire qu'ils ne jouissent pas d'un statut particulier mais qu'en plus elles sont plutôt mis à l'écart par les autres, alors même qu'elles ne contestent pas du tout l'autorité du chef et des notables du village, et s'y soumettent même. Elles sont considérées comme n'étant pas fiables (réputation médiocre). Elles n'ont pas confiance en leurs capacités or, elles ne peuvent pas non plus compter sur l'aide d'un tiers en cas de besoin, étant donné que leur réseau est inefficace dans ce cas. Ceci peut être mis en lien avec le fait qu'elles ne font pas confiance aux autres villageois : leur capital social cognitif est contraignant¹⁷⁶. Ces personnes

¹⁷⁶ Une personne dont le capital social cognitif est facilitant est une personne présentant un fort niveau de confiance dans les autres. A contrario, nous considérons contraignant un capital social cognitif qui est caractérisé par la méfiance envers les autres. Se référer au Chapitre 2 pour plus de détail.

n'appartenaient pas à une organisation locale avant la crise, mais semblent verser des contributions sociales. Ce dernier aspect semblent recouvrir plusieurs réalités, pour cette classe : contribution pour tenter de se faire mieux accepter (en participant pour soutenir les ménages qui sont en difficulté sur le plan économique, en réalisant des investissements communautaires), ou contribution pour assurer leur sécurité (en s'attachant les services de groupes de protection communautaires). Leur capital social structurel est donc contraignant¹⁷⁷. **La position sociale de ces personnes est très défavorable.**

Classe 2 : Cette deuxième classe regroupe, à l'inverse, des personnes qui jouissent d'une bonne réputation et bénéficient d'un statut élevé dans le village : leur capital social politique est particulièrement fort. Elles ont souvent confiance en elle-même et en leurs capacités, et reconnaissent la légitimité des autorités locales. Leur réseau ne peut pas être mobilisé en cas de besoin, toutefois elles doivent verser des contributions sociales. Cette combinaison - inefficacité de leur réseau en cas de problème et versement de contributions sociales - signifie généralement que ces personnes constituent une situation de recours pour d'autres villageois. Leur capital social structurel est contraignant. **Cela indique qu'il s'agit de personnes dont la position sociale repose sur le statut.** Si elles appartenaient généralement à une organisation locale avant la crise, elles n'ont pas pour autant confiance dans les autres villageois (capital social cognitif contraignant).

Classe 3 : Il s'agit de personnes qui jouissent d'une bonne réputation et qui bénéficient d'un statut plutôt important dans le village. Ce sont des personnes qui ont confiance en elles. Bien qu'elles contestent l'autorité des leaders locaux, elles accordent une grande confiance aux autres villageois (capital social cognitif facilitant). Pour autant, elles n'appartenaient pas à une organisation locale avant la crise. Leurs réseaux sont mobilisables en cas de besoin, ceux-ci sont considérés comme efficaces pour faire face à l'adversité. **Ces personnes bénéficient donc d'une position sociale très favorable,** puisque leur capital social structurel est facilitant, et leur capital social politique élevé.

¹⁷⁷ Nous parlons de capital social structurel contraignant lorsque la personne n'a pas de possibilité de recours auprès de son réseau, mais est obligées de verser des contributions sociales importantes. Inversement, un réseau mobilisable en cas de besoin et de faibles contributions sociales est considéré comme un capital social structurel facilitant. Se référer au Chapitre 2 pour plus de détail.

Classe 4 : Enfin, nous retrouvons dans la classe 4 des personnes qui ne bénéficient que d'une faible réputation et dont le statut est également faible. Ce sont par ailleurs des personnes qui contestent l'autorité des leaders locaux, mais font confiance aux autres villageois. En revanche, leur confiance en elle-mêmes est peu élevée. Si leurs réseaux sont mobilisables en cas de besoin, elles ne sont pas tenues de verser des contributions sociales. Leur capital structurel est donc facilitant. Elles appartenaient par ailleurs à une organisation locale avant la crise. **La position sociale de ces personnes repose sur leur réseau.**

Ces 4 classes en termes de positions sociales des personnes que nous venons de décrire sont, dans ce qui suit, mises en perspective par rapport aux résultats obtenus à l'échelle des organisations locales.

1.2.3 Facteurs sociaux et appartenance à une organisation locale

Premièrement, nous confrontons cette classification avec le fait qu'une personne appartienne ou non à une organisation locale. Dans un deuxième temps nous confrontons celle-ci avec les caractéristiques des collectifs, comme ci-dessus.

La position sociale, déterminante dans l'appartenance à une organisation locale

Le test de χ^2 entre la variable « Classe de situation sociale » et la variable « Appartenance à une organisation locale » montre une dépendance globalement significative. À l'inverse, les tests entre la classe de position sociale et la zone semblent indépendants, indiquant que les différentes positions sociales identifiées se retrouvent sur chacun de nos trois terrains de recherche. Les différents effectifs, leur significativité et le sens de la relation sont présentés dans le tableau 47 ci-dessous. Premièrement, les personnes en situation sociale très défavorables (classe SOCIO 1) ne sont pas associées, pour la plupart, à l'appartenance à une organisation locale. À l'inverse, les personnes en situation sociale très favorable (classe SOCIO 3) appartiennent à un collectif. Nous pouvons en déduire que soit c'est la situation sociale des personnes qui permet d'intégrer une organisation locale (nécessité d'avoir un réseau et une bonne réputation), soit le fait d'appartenir à un groupement permet à une personne d'améliorer son capital social, en consolidant son réseau et en développant son capital politique. Nous verrons dans ce qui suit que les témoignages que nous avons recueillis semblent confirmer la première proposition. Deuxièmement, la situation sociale qui repose sur

le statut (classe SOCIO 2) n'est pas significativement associée à l'appartenance ou non à une organisation locale, contrairement aux autres classes. Cela correspond à une des spécificités des contextes post-conflit, où le statut d'une personne a des effets ambivalents : d'une part ce statut permet de créer des collectifs ou de s'intégrer facilement dans ceux existants, voir de capter l'aide, mais d'autre part, ce statut peut aussi contraindre à fuir (représailles) ou à être exclu du fait des nouveaux rapports de force en présence. Enfin, on s'aperçoit que les personnes dont la situation sociale repose sur leur réseau (classe SOCIO 4) ne sont pas intégrées dans des organisations locales. Cela peut s'expliquer soit par le fait que ce réseau permet de ne pas avoir besoin des collectifs (substitution), soit par le fait que l'appartenance à une organisation locale tend à réduire le réseau d'une personne (l'implication dans une dynamique collective, en mobilisant des ressources individuelles, limite les interactions à l'extérieur du groupe). Si dans le Chapitre 5, nous avons relevé ces deux phénomènes, il semblerait que le premier soit le plus fréquent.

La résilience collective associée à une bonne situation sociale ?

Nous considérons maintenant les personnes membres des organisations locales, pour comprendre l'effet de la situation sociale sur le type de collectifs auxquels elles appartiennent. Nous nous intéressons aux variables « Appui », « Niveau de viabilité de l'organisation locale » et « Classe de l'OL », pour lesquelles nous réalisons des tests d'indépendance (χ^2). Globalement, les personnes dont les situations sociales sont très défavorables (classe SOCIO 1) ne sont pas associées aux groupements appuyées, contrairement aux personnes les moins vulnérables socialement (classe SOCIO 3). Par ailleurs, les personnes dont les situation sociales sont les plus défavorables (classe SOCIO 1) appartiennent majoritairement à des organisations locales fragiles prises dans un processus d'individualisation (classe OL 1) et des collectifs en statu quo bloquée par un manque de confiance (classe OL 2), tandis que les plus favorisées socialement se trouvent dans des organisations locales de survie renforçant leurs capacités collectives (classe OL 5). Bien qu'il s'agisse de dynamiques collectives ayant pour fonction la survie de leurs membres, il est nécessaire d'avoir un capital social favorable (bonne réputation, capacité à inciter la confiance) pour pouvoir rassembler plusieurs personnes et fonder une organisation locale, ou en rallier une existante, dans un contexte où l'allocation du peu de ressource disponible est l'objet de toute l'attention.

L'ambivalence du capital social politique

Les personnes dont la situation sociale repose sur leur statut (classe SOCIO 2), cette fois encore, ne semble pas associée aux autres variables, du fait de l'ambivalence du capital social politique dans nos contextes. Enfin, les personnes dont la situation sociale repose sur leur réseau (classe 4) semble appartenir préférentiellement à des organisations locales en statu quo bloquées par des comportements opportunistes (classe OL 4). Les résultats qui concernent le niveau de viabilité de ces dernières ne sont pas significatifs ici. Le fait que les collectifs appuyés regroupent majoritairement des personnes dont la situation sociale est favorable peut avoir, encore une fois, deux explications. Cela pourrait signifier que l'appui a été socialement bénéfique pour les membres de ces organisations locales, puisqu'ils ont pu développer leur capital social. Au l'opposé, cela pourrait vouloir dire que les personnes qui parviennent à s'impliquer dans ces groupements et à bénéficier de l'appui sont les personnes qui ont déjà un fort capital social, ce qui leur permet d'évincer les autres (dynamique de captation de l'aide).

TABLEAU 47 : TESTS DE X2 ENTRE LA VARIABLE « CLASSE DE SITUATION SOCIALE » ET LES VARIABLES « APPARTENANCE À UNE ORGANISATION LOCALE », « APPUI » ET « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE ».

Variable	Modalités de la variable	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Total
Appartenance à une organisation locale	0	(+)**	Ns	(-)***	(+)***	706 39,2 %
	1	(-)**	Ns	(+)***	(-)***	1 093 60,8 %
Appui	0	(+)***	Ns	(-)***	(-)*	461 50,3 %
	1	(-)***	Ns	(+)***	(+)*	456 49,7 %
Classe de l'organisation locale	1	(+)**	Ns	(-)**	Ns	196 21,4 %
	2	(+)*	(+)*	Ns	(-)**	138 15,0 %
	3	Ns	Ns	(+)***	Ns	212 23,1 %
	4	(-)***	Ns	Ns	(+)**	228 24,9 %
	5	(+)*	Ns	(+)***	Ns	143 15,6 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation significative respectivement positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%. Ns : le résultat n'est pas significatif, la variable ne peut pas être mobilisée pour caractériser la classe.

Dans ce qui précède, nous vous interrogé tout à tour l'incidence de la situation économique puis de la position sociale des personnes sur leur appartenance à une organisation locale, et les caractéristiques de celles-ci le cas échéant. Nous proposons maintenant une approche du profil socio-économique des personnes qui constituent notre échantillon, autrement dit nous cherchons à agréger situation économique et position sociale pour comprendre les interactions de ces deux composantes et leurs effets sur l'appartenance d'une personne à une dynamique collective.

2. Identifier les liens entre profils socio-économiques des membres et résilience collective

Dans cette section, interrogeons le liens entre les profils socio-économiques des personnes et les processus à l'échelle des organisations locales - qu'il s'agisse de résilience, de résistance ou de déclin, comme mis en évidence dans le Chapitre 6 - afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses énoncées dans le Chapitre 5. Dans un premier temps nous nous attachons à la construction de ces profils socio-économiques, en agrégeant les composantes économiques et sociales, au travers d'une méthode de classification. Une fois les différents profils mis en évidence, nous les confrontons avec le fait d'appartenir ou non à une organisation locale. Dans un deuxième temps, nous confrontons ces profils avec les différentes caractéristiques des collectifs, pour comprendre l'influence de la situation socio-économique des membres sur les processus de résilience collective.

2.1 Définir les profils socio-économiques des personnes

Une personne - caractérisée ici au travers de sa situation sociale - est d'abord membre d'un ménage - caractérisé ici au travers de sa situation économique - avant d'être membre d'une dynamique collective. En effet, les foyers unipersonnels sont particulièrement rares dans nos contextes. Or, les modalités d'implication d'une personne dans une organisation locale découlent d'un ensemble de facteurs, de nature économique et sociale, facteurs qui constituent ce que nous appelons son profil socio-économique. C'est pourquoi nous croisons les informations issues de l'analyse économique faite à l'échelle des ménages avec les informations issues de l'analyse sociale faite à l'échelle des personnes. Cette agrégation des

deux composantes est nécessaire pour comprendre les interactions entre les deux, et identifier dans quelles mesures l'appartenance à un groupement dépend de l'un ou de l'autre, le cas échéant.

2.1.1 Agréger les facteurs économiques et sociaux

L'objectif est donc ici de croiser les classes obtenues lors de l'analyse de la composante économique avec celles obtenues lors de l'analyse de la composante sociale, et de mettre en évidence les croisements les plus fréquents parmi les personnes que nous vous enquêtées. Cette agrégation se fait, encore une fois, au travers d'une méthode de classification mixte. Pour l'analyse, nous transformons tout d'abord les 2 variables synthétiques qualitatives qui nous intéressent - la classification correspondant à la composante économique et la classification correspondant à la composante sociale, avec chacune 4 modalités - en variables binaires. Nous mobilisons donc cette méthode de classification sur 8 variables binaires, présentées dans le tableau 48.

Comme précédemment, nous procédons en deux étapes : une CAH pour identifier le nombre de classes pertinentes, puis une méthode en nuées dynamiques pour garantir la robustesse de la typologie obtenue. Nous apportons toutefois un changement ici, au niveau de l'indice de dissimilarité mobilisé, qu'il convient d'adapter. En effet, dans le cas présent, nous n'utilisons plus des variables quantitatives continues mais des variables binaires. C'est pourquoi nous choisissons de travailler cette fois avec la combinaison de l'indice de Jaccard (indice de similarité) et du critère de Ward (critère d'agrégation), comme indiqué dans le Chapitre 3.

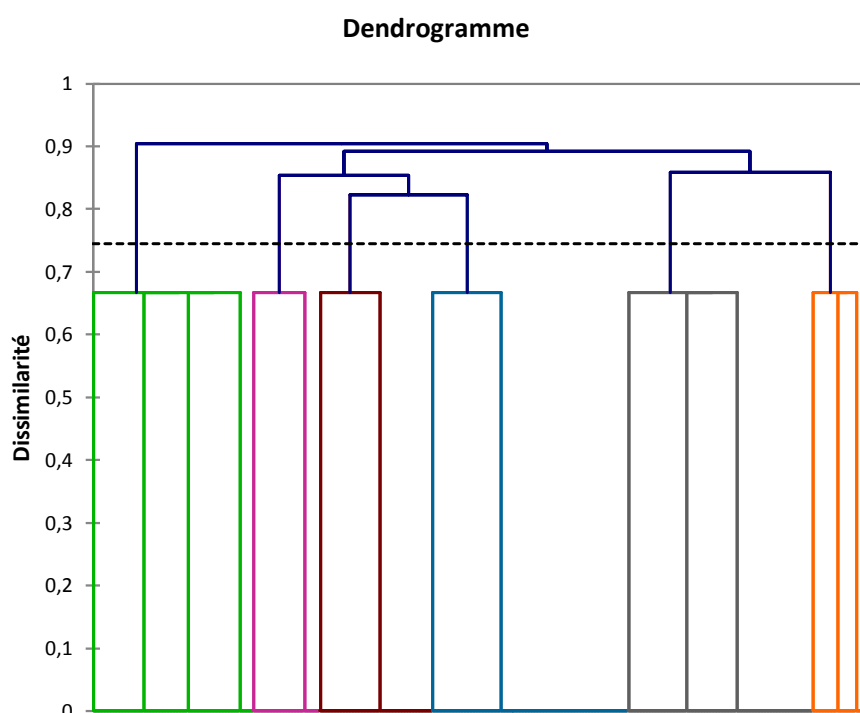
TABLEAU 48 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER LA CAH ET CONSTRUIRE LES PROFILS

Variables	Description	Modalités de la variable
CLASS. ECO 1	Variable qui indique l'appartenance ou non à la classe 1 de la composante ECO	0 : La situation économique de la personne ne correspond pas à celle de la classe 1 obtenue à partir de la composante économique 1 : La situation économique de la personne correspond à celle de la classe 1 obtenue à partir de la composante économique
CLASS. ECO 2	Variable qui indique l'appartenance ou non à la classe 2 de la composante ECO	0 : La situation économique de la personne ne correspond pas à celle de la classe 2 obtenue à partir de la composante économique 1 : La situation économique de la personne correspond à celle de la classe 2 obtenue à partir de la composante économique
CLASS. ECO 3	Variable qui indique l'appartenance ou non à la classe 3 de la composante ECO	0 : La situation économique de la personne ne correspond pas à celle de la classe 3 obtenue à partir de la composante économique 1 : La situation économique de la personne correspond à celle de la classe 3 obtenue à partir de la composante économique
CLASS. ECO 4	Variable qui indique l'appartenance ou non à la classe 4 de la composante ECO	0 : La situation économique de la personne ne correspond pas à celle de la classe 4 obtenue à partir de la composante économique 1 : La situation économique de la personne correspond à celle de la classe 4 obtenue à partir de la composante économique
CLASS. SOCIO 1	Variable qui indique l'appartenance ou non à la classe 1 de la composante SOCIO	0 : La situation sociale de la personne ne correspond pas à celle de la classe 1 obtenue à partir de la composante sociale 1 : La situation sociale de la personne correspond à celle de la classe 1 obtenue à partir de la composante sociale
CLASS. SOCIO 2	Variable qui indique l'appartenance ou non à la classe 2 de la composante SOCIO	0 : La situation sociale de la personne ne correspond pas à celle de la classe 2 obtenue à partir de la composante sociale 1 : La situation sociale de la personne correspond à celle de la classe 2 obtenue à partir de la composante sociale
CLASS. SOCIO 3	Variable qui indique l'appartenance ou non à la classe 3 de la composante SOCIO	0 : La situation sociale de la personne ne correspond pas à celle de la classe 3 obtenue à partir de la composante sociale 1 : La situation sociale de la personne correspond à celle de la classe 3 obtenue à partir de la composante sociale
CLASS. SOCIO 4	Variable qui indique l'appartenance ou non à la classe 4 de la composante SOCIO	0 : La situation sociale de la personne ne correspond pas à celle de la classe 4 obtenue à partir de la composante sociale 1 : La situation sociale de la personne correspond à celle de la classe 4 obtenue à partir de la composante sociale

Réalisation de la classification mixte

Le dendrogramme qui résulte de la CAH - en figure 21 - nous permet de visualiser deux partitions possibles. La première en 16 classes, la seconde en 6 classes. La partition en 16 classes correspond à tous les cas de figure du croisement entre les 4 classes ECO et les 4 classes SOCIO. Bien que potentiellement intéressantes pour notre propos, il se pose un problème d'effectif : certains cas de figure regroupent trop peu d'observations (moins de 100 pour certaines classes). Réaliser par la suite des tests de χ^2 pour mettre en évidence les liens entre profils et caractéristiques des organisations locales perd alors de sa pertinence, puisque la fiabilité des résultats sur des fréquences parfois très restreintes est remise en cause. De ce fait, nous choisissons de synthétiser l'information, et d'adopter une partition en 6 classes, plus appropriée pour la suite de l'analyse.

FIGURE 21 : DENDROGRAMME DE LA CAH RÉALISÉES POUR AGRÉGER LES CLASSIFICATIONS COMPOSANTE ECONOMIQUE ET COMPOSANTE SOCIALE



Nous consolidons maintenant cette classification avec la méthode des nuées dynamiques. La variance de la typologie finale est présentée dans le tableau 49.

TABLEAU 49 : VARIANCE INTER- ET INTRA-CLASSE DE LA CLASSIFICATION DES PROFILS SOCIO-ÉCONOMIQUES

	Absolu	Pourcentage
Intra-classe	0,570	39,42%
Inter-classes	0,877	60,58%
Totale	1,447	100,00%

Le ratio inertie inter/inertie totale donne 0,61. En examinant la composition des classes (cf tableau 50), on remarque que les effectifs des classes 5 et 6 sont plus réduits. Les profils socio-économiques représentés par ces deux classes, nous le verrons, restent toutefois intéressants à prendre en compte, c'est pourquoi nous conservons cette typologie. L'analyse de la variance intra-classe met en évidence que les classes 1, 2 et 5 sont les plus hétérogènes. Il s'agit des classes qui correspondent à des situations économiques plutôt favorables à très favorables.

TABLEAU 50 : COMPOSITION DES CLASSES DES PROFILS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Classe	1	2	3	4	5	6
Objets	427	370	453	260	135	154
Somme des poids	427	370	453	260	135	154
Variance intra-classe	0,658	0,715	0,455	0,500	0,658	0,361
Distance minimale au barycentre	0,721	0,799	0,493	0,664	0,709	0,331
Distance moyenne au barycentre	0,807	0,842	0,642	0,704	0,804	0,507
Distance maximale au barycentre	0,895	1,055	0,921	0,751	0,910	1,084

Pour décrire les différentes classes d'organisations locales, nous réalisons des tests de χ^2 pour mettre en évidence le degré d'association entre chacune des classes et chacune des variables mobilisées pour cette classification - dont les résultats sont présentés dans le tableau 51. Les résultats de ces analyses sont intégrés dans la description des classes ci-dessous.

TABLEAU 51 : TESTS DE X2 ENTRE LES CLASSES OBTENUES ET LES VARIABLES DE PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES

	Classe ECO 1	Classe ECO 2	Classe ECO 3	Classe ECO 4	Classe SOCIO 1	Classe SOCIO 2	Classe SOCIO 3	Classe SOCIO 4	Total
Profil 1	(+)***	(-)***	(-)***	(-)***	Ns	(+)*	(+)***	(-)***	427 23,7 %
Profil 2	(-)***	(+)***	(-)***	(-)***	Ns	Ns	(+)*	(+)***	370 20,6 %
Profil 3	(-)***	(-)***	(+)***	(-)***	(-)***	(+)***	(+)***	(-)***	453 25,2 %
Profil 4	(-)**	(-)***	(+)***	(+)***	(+)***	(-)***	(-)**	(-)***	260 14,4 %
Profil 5	(+)***	(+)***	(-)**	(-)***	(-)***	(-)***	(-)***	(+)***	135 7,5 %
Profil 6	(-)***	Ns	(-)***	(+)***	(-)***	(+)***	(-)***	(+)***	154 8,6 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation respectivement significative positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%. Ns : le résultat n'est pas significatif, la variable ne peut pas être mobilisée pour décrire la classe en question.

Description des classes de profils socio-économiques obtenues

Nous nous focalisons maintenant sur les coordonnées des objets centraux (appelés également parangons), c'est à dire les coordonnées de l'observation la plus proche du barycentre de chaque classe. Cette fois, nous n'utilisons pas les parangons pour visualiser les différents facteurs qui distinguent les classes les uns des autres, car les données binaires ne permettent pas de construire des diagrammes de Kiviat. De plus, les coordonnées de ces parangons, toujours du fait de l'utilisation des données binaires, ne reflètent pas correctement l'ensemble de la classe.

Classe 1 : Il s'agit de personnes appartenant à des ménages ayant un nouveau de vie relativement élevé, avec un bon accès à l'alimentation, aux soins et au logement. Elles jouissent d'une bonne réputation et bénéficient d'un statut élevé dans le village : leur capital social politique est fort. Une partie de ces personnes peut avoir recours à une personnes tiers en cas de besoin. L'autre partie n'a personne vers qui se tourner. En effet, leur bonne situation économique, notamment meilleure que celles de beaucoup de personnes dans le village, les empêchent de constituer un réseau de crise efficace, les autres autour d'elles étant dans des situations encore plus difficiles. De ce fait, elles doivent généralement compter sur elles-mêmes. Dans les deux cas, ces personnes sont fréquemment sollicitées par les autres. Ainsi,

cette première classe regroupe les personnes dont le **profil socio-économique est favorable, tant économiquement que socialement.**

Classe 2 : La classe 2 est composée de personnes qui présentent des caractéristiques similaires à la classe précédente. Elles ont un capital social politique élevé et certaines personnes ont la possibilité de faire recours à un tiers en cas de difficulté. Ce qui les distingue principalement des personnes de la classe 1 est leur niveau de vie un peu moins élevé, et leur taille plus réduite. Toutefois, elles ont réussi à reprendre une activité après la crise. Du fait de ce niveau de vie un peu moins élevé, elles sont également moins sollicitées par les autres. Elles ne sont d'ailleurs pas en mesure de prendre en charge d'autre personne la plupart du temps. Ces personnes ont un **profil socio-économique plutôt favorable sur le plan économique comme sur le plan social.**

Classe 3 : Les personnes de cette classe sont issues de ménages caractérisés par un mauvais accès à l'alimentation, aux soins et au logement, ainsi qu'à l'éducation. Sont donc regroupées ici des personnes dont la situation économique est très défavorable. Cependant, ces personnes jouissent d'une bonne réputation et bénéficient d'un statut élevé dans le village : leur capital social politique est important. Elles ont souvent confiance en elle-même et en leurs capacités, et reconnaissent la légitimité des autorités locales. Leur niveau de vie très bas ne leur permet pas de verser de contributions sociales. De même, elles n'ont pas constitué de réseau mobilisable en cas de problème. Il s'agit de **profils socio-économiques spécifiques des contextes en post-conflit, avec par exemple des chefs de villages ou autre leaders qui se sont vu contraints de se déplacer. Si leur décapitalisation est totale, elles conservent tout de même leur statut dans la zone d'accueil.**

Classe 4 : Le niveau de vie des personnes de la classe 4 est particulièrement bas, comme celles de la classe précédente. Elles appartiennent à des ménages qui n'ont que très peu d'actifs. Elles-mêmes n'ont pas de réels moyens d'existence actuellement. Elles ne peuvent pas non plus sur leur position sociale, contrairement aux personnes regroupées dans la classe 3. En effet, non seulement elles n'ont pas un capital politique élevé, mais elles sont mêmes tenues à l'écart de la vie économique du village. Elles sont considérées comme n'étant pas fiables et donc ne bénéficient pas d'un réseau de crise efficace. Deux cas de figure peuvent expliquer ces **profils très défavorables, tant sur le plan économique que social.** Soit il

s'agit de personnes déplacées, qui sont mal vues par les populations des zones d'accueil. Cela arrive fréquemment lorsque qu'un important nombre de déplacés se concentre dans la même zone, asphyxiant l'économie locale, engorgeant les possibilités de développées des activités génératrices de revenus.

Classe 5 : Ce qui caractérise tout particulièrement les personnes de cette classe est leur réseau, mobilisable en cas de difficulté. Leur capital social politique est quant à lui moins élevé. Il s'agit de personnes appartenant à des ménages ayant un nouveau de vie plutôt favorable à très favorable. Toutefois, elles ne semblent pas tenues de verser des contributions sociales, probablement parce que la reprise de leurs activités s'avère plus ou moins rapide, selon les cas.. Parmi ces personnes, on en trouve un certain nombre qui conteste l'autorité des leaders locaux. Il s'agit donc des **profils socio-économiques caractérisés par une situation économique convenable, qui peuvent vraiment compter sur des tiers pour faire face aux difficultés.**

Classe 6 : La classe 6 regroupe des personnes avec un niveau de vie bas, mais qui reste supérieur à celui des classes 3 et 4. Leur aptitude à participer à la vie économique du village est faible. Il peut s'agir de personnes déplacées accueillies en famille d'accueil ou retournées. En ce qui concerne la position sociale, deux cas de figure sont représentés. Premièrement, des personnes qui ont un capital social politique fort, avec un réseau de crise peu efficace. Deuxièmement, à l'inverse, des personnes qui n'ont pas un statut élevé, mais qui peuvent recourir à des tiers en cas de besoin. Les personnes de la classe 6 ont donc des **profils plutôt défavorable sur le plan économique, mais peuvent soit compter sur leur statut, soit compter sur leur réseau.**

Synthèse des profils socio-économiques

Le schéma 9 ci-dessous permet de visualiser le positionnement des différentes classes de profil socio-économique les unes par rapport aux autres. Nous soulignons cependant sur le fait que dans les contextes de crise, il arrive que le statut d'une personne soit un enjeu des conflits (prise de pouvoir par la force, renversement ou redéfinition des rapports de force, etc) et donc recouvrir des réalités différentes en termes d'impact sur la situation de la personne (respect vs. rejet). C'est pourquoi nous en définissons pas de hiérarchie entre les personnes dont la situation sociale repose sur le statut et celles dont la situation sociale repose sur le réseau.

Toutefois, la typologie obtenue regroupe à plusieurs reprises les personnes qui ont une position sociale qui repose sur le statut avec celles dont la position sociale est très favorable. C'est pour cette raison que nous plaçons, pour des besoins de représentation visuelle, les cas où la position sociale repose sur le réseau en-dessous de celle qui repose sur le statut. Cette convention graphique sera conservée également dans les schémas suivants.

SCHÉMA 9 : POSITION DES DIFFÉRENTES CLASSES DE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES

	<i>Position sociale</i> ↑				
<i>Très favorable</i>			Profil 2	Profil 1	
<i>Position sociale qui repose sur le statut</i>	Profil 3	Profil 6			
<i>Position sociale qui repose sur le réseau</i>			Profil 5		
<i>Très défavorable</i>	Profil 4				
	<i>Très défav.</i>	<i>Plutôt défav.</i>	<i>Plutôt fav.</i>	<i>Très fav.</i>	<i>Situation économique</i> →

Nos profils socio-économiques ainsi définis, nous nous intéressons maintenant à leurs effets sur l'appartenance à une organisation locale.

2.1.2 L'influence des profils socio-économiques sur l'appartenance à une organisation locale

Quels profils pour les personnes qui appartiennent aux organisations locales ?

Nous réalisons des tests de χ^2 entre la variable « Profil socio-économique » et la variable « Appartenance à une organisation locale ». Les résultats montrent une dépendance globalement significative. Les différents effectifs, leur significativité et le sens de la relation sont présentés dans le tableau 52 ci-dessous. Les profils défavorables tant sur le plan économique que social (classe 4) sont négativement associés à l'appartenance à une organisation locale. De même pour les profils socio-économiques caractérisés par une situation économique convenable, qui peuvent vraiment compter sur des tiers pour faire face aux difficultés (classe 5). A l'inverse, les profils favorables à la fois économiquement et socialement (classe 1 ; classe 2) sont positivement associés à l'appartenance à une dynamique

collective. C'est également le cas pour les profils correspondant à des personnes ayant totalement décapitalisées (situation économique critique) mais ayant conservé leur statut (classe 3). La classe 6, quant à elle, présente des résultats non significatifs.

TABLEAU 52 : TESTS DE X2 ENTRE LES PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES ET L'APPARTENANCE À UNE ORGANISATION LOCALE

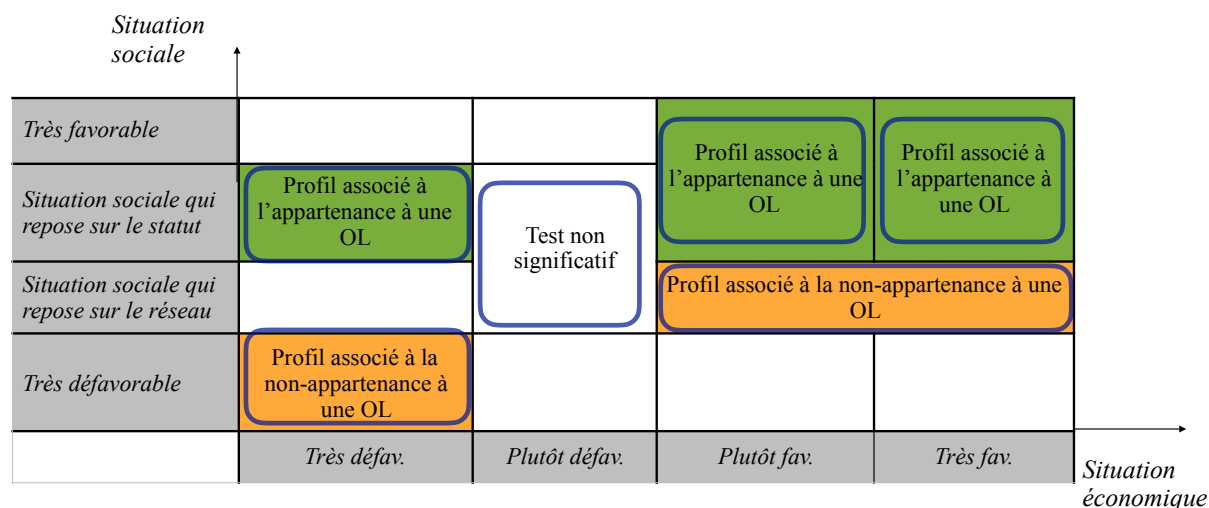
Variable	Modalités de la variable	Modalités						Total
		Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5	Profil 6	
Appartenance à une organisation locale	0	(-)**	(-)***	(-)***	(+)***	(+)**	Ns	706 39,2 %
	1	(+)**	(+)***	(+)***	(-)***	(-)**	Ns	1 093 60,8 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation significative respectivement positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

Un effet de seuil

Il ressort de cela que les caractéristiques sociales sont plus directement en lien que les caractéristiques économiques avec l'appartenance à une organisation locale. Un effet de seuil semble se dessiner, ce que nous mettons en évidence au travers du schéma 10 : les personnes qui n'appartiennent pas à un collectif ont une position social moins favorable que celles qui s'impliquent dans une dynamique collective, à situation économique similaire. La classe 6, situé de part et d'autre de ce seuil, est logiquement non significativement associé à l'appartenance à un groupement.

SCHEMA 10 : LIEN ENTRE LES PROFILS DES PERSONNES ET L'APPARTENANCE À UNE ORGANISATION LOCALE



De ces résultats peuvent émerger deux explications. Soit le fait d'appartenir à une organisation locale n'a que peu d'effet sur le plan économique, mais permet à la personne de se constituer un statut particulier au sein de la communauté ou du village. Soit, c'est le fait de détenir une position sociale favorable, qui permet d'appartenir à un collectif. Plus spécifiquement, le capital social politique (statut et réputation) serait alors plus déterminant pour appartenir à une organisation locale que le capital social structurel (réseau), ce dernier étant associé à la non appartenance à une dynamique collective (au travers de la classe 5). Mais, comme nous l'avons mentionné dans le Chapitre 2, si la réputation se fonde sur le comportement d'une personne (par rapport aux normes en vigueur), son statut, lui, est largement hérité. Ce serait donc le statut qui conditionne l'appartenance d'une personne à une organisation locale, et non l'appartenance à un groupement qui permettrait de bénéficier d'un bon statut. Les analyses qualitatives réalisées à partir des parcours des personnes en termes d'appartenance à un collectif avant la crise et au moment de notre passage - présentées dans le Chapitre 5 - permettent également de trancher en faveur de la seconde explication, et c'est ce que nous rappelons au travers des récits ci-dessous.

Les formes de mobilisation des organisations locales selon les profils socio-économiques

Dès le Chapitre 2, nous avons postulé que les modalités d'implication d'une personne dans une organisation locale découlaient d'un ensemble de facteurs, de nature économique et sociale. Nous nommons potentialité collective l'ensemble des facteurs qui peuvent influencer l'adhésion des personnes à une dynamique collective. Les résultats ci-dessus montrent que certains profils ont plus de probabilité de s'impliquer dans un groupement que d'autre. Cette potentialité collective se fonde pour partie, comme mis en évidence au travers des tests de χ^2 , sur le statut social des personnes concernées. D'une part, nous avons des personnes qui sont dans une bonne situation, tant sur la plan économique que social, qui bénéficient donc, entre autre, d'un capital social politique élevé (profils socio-économiques 1 et 2). Ces personnes expliquent décider de s'impliquer dans une dynamiques collective car dans certains cas cela permet de diminuer les charges représentées par les contributions sociales, mais surtout parce que cela constitue un levier utile pour le relèvement de leurs activités. Un de ces récits est en partie retranscrit dans l'encadré 44. Une troisième raison avancée est la volonté de bénéficier des programmes d'appui.

Récit de M. P., en Aout 2012, à Bozoum (RCA)

« Dans ce village proche de Bozoum, la population a du fuir en brousse à deux reprises en 2009, à cause des coupeurs de route. Je me suis intéressé au groupement (un groupement de type AET) qu'après la crise. En effet, participer à ces échanges de travail pouvait relancer plus rapidement les activités agricoles. Ayant fui comme les autres en brousse juste avant le pic de travail agricole, je craignais de ne pas pouvoir défricher et ensemençer les parcelles selon le calendrier agricole. Si on en respecte pas, ça peut entraîner une perte de production importante. Avant la crise, je payais des journaliers lors son travail agricole avait du retard. A mon retour de brousse les moyens faisaient défaut. Mais j'ai pu facilement intégrer le collectif parce que je suis le pasteur de ce village (ainsi M.P. bénéficie d'un statut particulier). Les autres membres ont tout de suite accepté ma participation, c'était même un honneur pour eux que je me joigne à eux. »

Le cas révélé par ce témoignage montre bien que c'est la position sociale de la personne qui lui a permis d'intégrer une organisation locale. A l'inverse, nous n'avons que très peu de témoignages qui stipulent que l'appartenance à une dynamique collective ait permis à une personne d'améliorer son statut. Dans les cas rencontrés, l'amélioration de la position sociale s'est faite lorsque groupement était appuyé. Il se peut alors que ce ne soit pas le fait de prendre la tête d'une dynamiques collective qui influe mais bien le fait d'avoir un pouvoir de contrôle sur des ressources spécifiques, celles obtenues via les acteurs humanitaires. Il est de même pour les personnes qui présentent des profils correspondant à la classe 3, c'est à dire des personnes qui sont en situation économique critique, mais qui possèdent un statut élevé. Leur appartenance à une organisation locale est, selon leur témoignage, permise par leur expérience et l'adhésion qu'ils parviennent à obtenir de la part des autres personnes (cf encadré 45).

Récit de M. M., en Mars 2014, à Shasha (RDC)

« Ici (Shasha) on est au Nord du lac Kivu, proche de Goma. Avec l'afflux de déplacés du fait des affrontements qui ont sévi dans les zones plus reculées, un site s'est créé à proximité du village. Je suis d'origine Pygmée, comme une majeure partie des personnes dans ce site de déplacés, et en général on est plutôt peu accepté par les populations sur place. Toutefois, comme je suis le chef de mon village, j'arrive à faire que les gens m'écoutent ici aussi. J'avais déjà entendu parler des gens qui se mettent à travailler ensemble, car, comme pour la plupart des gens rassemblés ici, ce n'est pas la première fois que je suis obligé de quitter mon village pour me réfugier dans les environs de Goma. Quelques mois après mon arrivée dans le site, je ne pouvais pas faire autrement que de se joindre aux activités du groupement, du fait de l'absence de moyens d'existence. Au travers du fonctionnement collectif, il y a la possibilité de trouver un peu de quoi vivre même si ce n'est toujours pas suffisant. J'ai tout de suite été accepté par les autres, car ils savent que je suis chef de village, ils me connaissent. Personne ne pouvait remettre en cause ma capacité à bien travailler. »

Les profils 1, 2 et 3 sont donc des profils qui présentent un haut niveau de potentialité collective.

D'autre part, nous avons les profils 4 et 5 qui, à l'inverse, présentent un niveau de potentialité collective très faible. En effet, les personnes qui sont dans une situation très difficile à la fois économiquement et à la fois socialement (classe 4) ont peu de chance d'appartenir à une organisation locale. Contrairement au profil précédent (classe 3), qui regroupe des personnes pouvant compter sur leur statut, ces personnes ont une réputation assez faible. Elles disent ne pas pouvoir appartenir à une dynamique collective, en partie parce qu'elles ne sont pas acceptées par les autres, comme le souligne le récit ci-dessous (cf encadré 46).

ENCADRÉ 46 : RÉCIT ILLUSTRANT LES PHÉNOMÈNES D'EXCLUSION DES PERSONNES DE PROFIL 4

Retranscription du récit de Mme. B, en Mars 2014 à Nzulo (RDC)

Dans le village voisin de Shasha, à Nzulo, la situation est similaire. L'afflux massif de déplacés a provoqué l'émergence d'un site spontané, où ceux qui n'avaient pas d'autre endroit où aller se sont installés. Mme B. est une vieille femme qui réside à Nzulo, sans soutien familial, qui, en voyant ses forces décliner et ses moyens d'existence s'amenuiser, a tenté de se rapprocher des différentes organisations locales. Elle a cependant été rejetée à chaque fois, pour les motifs suivants le plus souvent : « pas la force de travailler » ou « pas d'argent pour cotiser » ou encore « pas de bonnes idées à apporter au groupement ». Même les collectifs de survie qui fonctionnent dans le site de déplacés ne l'acceptent pas. Pourtant elle sait qu'il y en a deux : la première est composée de jeunes hommes qui font des travaux difficiles pour le compte des villageois de Nzulo, la seconde est composée de femmes qui vont collecter les fagots et commercialisent le bois ou le charbon. Malgré le manque de confiance qu'elle inspire aux membres de ces dynamiques collectives, elle dit qu'elle n'est pas la seule à être rejetée, car d'autres vieilles personnes ou des personnes malades ont également été laissées de côté.

Les profils 5, quant à eux, ne bénéficient pas d'une position sociale aussi dégradée que les personnes de la classe 4. Ces personnes n'ont toutefois pas plus de probabilité d'appartenir à une organisation locale. Cette fois cependant, ce n'est pas parce qu'elles ne peuvent pas, mais plutôt parce qu'elles ne le veulent pas. En effet, possédant un réseau efficace, certaines personnes estiment ne pas avoir besoin des collectifs. Elles peuvent développer, grâce à des tiers, d'autres façons de se relever, comme l'indique le récit rapporté en encadré 47. Parfois, c'est probablement le type d'activité pratiqué individuellement qui fait qu'une personne peut se tourner préférentiellement vers une personne ressource plutôt que vers une dynamique collective.

Retranscription du récit de Mme K., en Novembre 2013, à Iridioké (RCI)

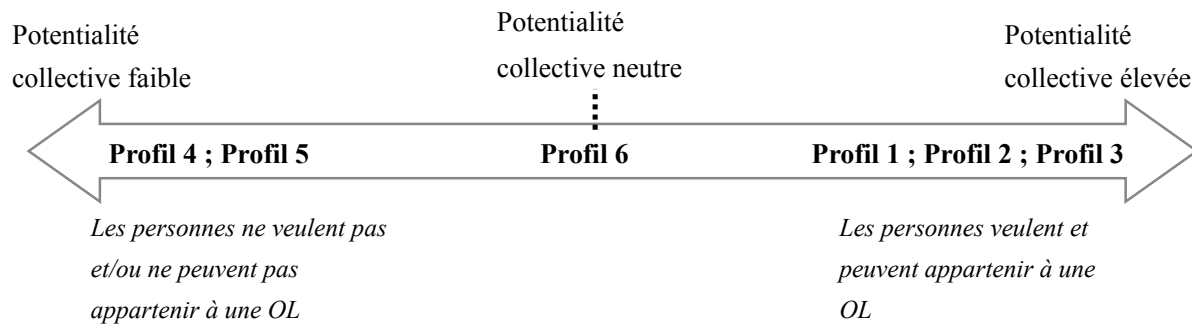
Les affrontements qui ont fait suite à la crise post-électorale ont provoqué l'arrêt de beaucoup d'activités dans la zone, et notamment à Iridioké, un village situé à l'Est de Tabou. Avant la crise, Mme K. était commerçante de poisson congelée. Comme les autres, elle a stoppé ses activités du fait de la difficulté de continuer à circuler sur les axes. Au moment où nous la rencontrons, elle est toutefois en train de reprendre son commerce. Elle estime qu'elle peut le faire grâce à d'autres personnes du village qui font la même activité, ainsi qu'à d'autres connaissances résidant dans d'autres villages ou à Tabou. Avant la crise, Mme K. appartenait à une tontine, où elle cotisait de façon hebdomadaire. Elle sait d'ailleurs que certaines personnes ont modifié les règles de leur TT pour donner naissance à un nouveau mode de fonctionnement : pour limiter les risques, les participants, en majorité des femmes, regroupent chacune de petits sommes qui sont mises en commun. Une personne va alors réaliser l'approvisionnement en marchandises, qui sera partagées entre les membres ayant cotisés. Comme cela, en cas de racket pendant le transport, chacun n'a alors perdu qu'un peu d'argent. Mme K n'est cependant pas intéressée. En effet, elle préfère demander un crédit en nature auprès de ses fournisseurs habituels, avec qui elle est en bon terme et communique par téléphone, comme ça elle n'a pas besoin de transporter de l'argent. Si le niveau de risque ne diminue pas, elle estime pouvoir rembourser d'autres produits dont ses fournisseurs pourraient avoir besoin (système de troc) ou via l'intermédiaire de quelqu'un d'autre, selon les personnes au village qui peuvent lui rendre ce service. Elle estime par ailleurs que participer à une organisation locale selon les nouvelles règles décrites ci-dessus freinerait son relèvement car elle serait obligée de dépendre des autres.

Un gradient en termes de potentialités collectives

Ainsi le niveau de potentialité collective, c'est à dire la probabilité de vouloir et de pouvoir appartenir à une organisation locale, permet d'élaborer un gradient des différents profils socio-économiques construits précédemment. Certaines ONG provoquent la participation de certaines personnes au sein des groupements qu'elles appuient, en sélectionnant des personnes considérées comme vulnérables et en demandant à ces collectifs de les intégrer dans les activités collectives. Cette pratique, bien que peu fréquente, pourrait influencer le niveau de potentialité collective associé à chaque profil socio-économique. Toutefois, nous considérons que l'appartenance à une organisation locale, même décidée par un acteur humanitaire extérieur, est toujours volontaire de la part de la personne: le fait de recevoir l'appui devient dans ce cas l'élément incitateur. Et si cette personne ne pouvait jusque-là pas participer en raison de sa non-acceptation par les autres, alors c'est le projet de l'ONG qui devient le facteur permettant cette appartenance. Ainsi, le niveau de potentialité collective est-il toujours révélateur du fait que la personne veuille et puisse participer une organisation locale. Par ailleurs, des tests incluant la variable « Appui » sont réalisés dans ce qui suit, et permettront

éventuellement de mettre en évidence les effets des projets humanitaires. Nous représentons le gradient en termes de potentialité collective à l'aide d'un schéma (cf schéma 11).

SCHÉMA 11 : SCHÉMA DE LA POTENTIALITÉ COLLECTIVE EN FONCTION DES PROFILS DES PERSONNES



Nous envisageons dans les débuts de cette thèse un double effet de seuil, dépendant principalement de facteurs économiques : d'une part des personnes qui ne sont pas en mesure de contribuer et ne peuvent donc pas s'impliquer, et de l'autre des personnes qui n'ont pas besoin des organisations locales, du fait de leur situation économique satisfaisante. L'écart entre notre hypothèse de départ et ce que nous venons de mettre en évidence est probablement en partie lié au fait que notre réflexion a émergé à Mobaye, au Sud de la Centrafrique, en 2011-2012. Il ne s'agissait pas à cette époque d'une zone en post-conflit. Ainsi, le niveau de potentialité collective que nous attachons à chaque profil socio-économique identifié est probablement spécifique aux contextes de conflit. Il y aurait donc ici une évolution entre les profils qui bénéficiaient avant la crise d'une potentialité collective importante et ceux dont la potentialité collective était basse. Cela correspondrait à un changement global des situations des personnes et donc d'un changement quant à la possibilité et/ou la volonté de chaque profil à appartenir à une dynamique collective dans les contextes post-conflit. En effet, comme abordé dans le Chapitre 5, certaines recompositions économiques et sociales se mettent en place au travers des collectifs. Parmi les processus identifiés précédemment, certains s'avèrent plus généralisés. C'est le cas des phénomènes qui poussent les ménages en situation économique et socialement favorable à intégrer les groupements après la crise, que nous avons mentionné plus haut. Parmi les personnes en bonne situation, nous l'avons vu, certaines appartenaient déjà à une organisation locale avant la crise (environ 27%). Les autres en revanche, la grande majorité, ne s'impliquaient dans aucune dynamique collective avant la crise (environ 73%). Ainsi les personnes présentant des profils de type 1, possédant une

potentialité collective importante actuellement, sont, pour partie, de nouveaux entrants dans les collectifs. C'est également le cas des phénomènes de retrait des personnes possédant une bonne situation économique et bénéficiant d'un réseau efficace pour faire face à l'adversité. En effet, parmi les personnes présentant ces caractéristiques socio-économiques, 41% de personnes concernées appartenaient auparavant à une organisation locale, contre 59% qui ne s'impliquaient dans aucune dynamiques collective. Les personnes assimilées au profil 5 ne montrent qu'un potentialité collective faible actuellement, ce sont donc en majorité des membres « sortants ». Cette évolution du niveau de potentialité collective selon les profils rappellerait alors la distinction évoquée entre réseaux de temps de « crise » (réseau mobilisable face à l'adversité) et réseaux classiques, formés par un ensemble de relations sociales qui les lient aux autres.

Bien que l'on vienne de mettre en évidence que c'est le fait de bénéficier d'un capital social politique élevé qui favorise l'appartenance à une organisation locale, l'aspect économique n'est toutefois pas à exclure totalement de la réflexion. En effet, comme nous allons le voir dans ce qui suit, les facteurs économiques influencent les formes des dynamiques collectives auxquelles les personnes participent.

2.2 L'influence du profil des membres sur les processus à l'œuvre au sein des organisations locales

Les résultats précédents montrent que l'appartenance ou non à une organisation locale est liée aux profils des personnes considérées. Nous nous intéressons maintenant à l'incidence que ces facteurs économiques et sociaux ont sur le type de collectif auquel une personne appartient.

2.2.1 Profils des membres et caractéristiques des organisations locales

Nous souhaitons mettre en évidence qu'à chaque classe d'organisation locale précédemment identifiée correspondent certains profils de membres. Pour ce faire, nous ne mobilisons ici que les observations qui correspondent à des personnes appartenant, au moment de notre passage, à une dynamique collective. Notre base de données contient alors 917 observations. De ce fait, les profils à faible potentialité collective sont moins représentés dans ces analyses. Nous

avons procédé à des tests de χ^2 à partir des variables « Profils socio-économiques », « Appui de l'organisation locale » et « Classe de l'organisation locale ». Les résultats, globalement significatifs, sont présentés dans le tableau 53.

L'appui aux organisations locales capté par ceux... qui ne veulent pas s'impliquer dans un collectif

Les profils 2, 4 et 5 sont associés positivement aux groupements appuyés. D'une part, ce sont donc des personnes en situation relativement favorable, tant économiquement que socialement qui bénéficient des appuis (profil 2). D'autre part, ce sont les personnes avec les plus faibles niveau de potentialité collective que l'on retrouve dans ces organisations locales appuyées (profil 4 et 5). Il semble donc que, au travers de leurs programmes, les acteurs humanitaires permettent à certaines personnes qui n'appartenaient pas à un collectif d'en intégrer un. Pour les profils 4, qui sont en situation très défavorable sur le plan économique et social, cela pourrait correspondre à une tentative de soutenir les plus vulnérables. Comme souligné plus haut, ces personnes sont en général non acceptées par les autres. Il s'agit toutefois de pratiques rarement mises en oeuvre. Pour les profils 5, c'est à dire les personnes possédant une bonne situation économique et dont la position sociale repose sur leur réseau, appartenir à une organisation locale leur est possible. Toutefois, elles privilégient leur réseau pour pouvoir se relever après la crise, et préfèrent généralement ne pas s'intégrer dans une dynamique collective. Pourtant, c'est précisément du fait de leur réseau qu'elles parviennent à participer aux dynamiques collectives appuyées, afin de bénéficier également de l'aide apportée par les acteurs humanitaires, comme nous le verrons ci-après. A l'inverse, le profil 3 est négativement associé aux collectifs bénéficiaires des projets des ONG. Très en difficulté sur le plan économique, ces personnes participent à des organisations locales spontanées, en s'appuyant sur leur statut. Les résultats obtenus pour les profils 1 et 6 sont quant à eux non significatifs pour cette variable. Les effets de ce ciblage par les programmes d'aide seront discutés plus loin.

Mettre en lien les profils et les types d'organisations locales

Dans les analyses précédentes, qui concernaient d'une part la composante économique et d'autre part la composante sociale, les organisations locales fragiles prises dans un processus d'individualisation (classe OL 1)¹⁷⁸ étaient associées aux personnes dont la situation était

¹⁷⁸ Se référer au Chapitre 6 pour les descriptions détaillées de chaque classe d'organisations locales.

plutôt favorable sur le plan économique d'une part, mais également à des personnes socialement vulnérables. Les tests réalisés avec les profils-socio-économiques sont cependant non-significatifs. Cela semble indiquer que ces collectifs sont composés de profils particulièrement hétérogènes. Il pourrait s'agir d'une hétérogénéité interne (les membres d'une même organisation locale présentent des profils différents) ou d'une hétérogénéité entre les différents groupements appartenant à la classe 1, dont certains seraient composées de membres en bonne situation économique et/ou sociale et d'autres regrouperaient des personnes en situation plus difficile. Ces organisations locales ont un faible niveau d'agencité collective ce qui est expliqué par le fait que les membres ne parviennent pas à définir des buts communs et à élaborer une vision collective. Cet élément vient plutôt conforter la première option, celle d'une hétérogénéité interne. Ce qui pouvait paraître à première vue comme un potentiel désintéressement des membres du fait de leur manque de disponibilité en temps et en argent pourrait finalement être le fruit d'un appui non adapté au besoin (dans le Chapitre 6 nous avons vu qu'il s'agissait généralement de dynamiques collectives appuyées), puisque parmi les membres, certains auraient le temps et la disponibilité financière.

Les organisations locales regroupées dans la classe 2 - c'est à dire les collectifs en statu quo bloqués par un manque de confiance - sont associées aux profils 1, 5 et 6. Les membres présentent des caractéristiques diversifiées, tant économiquement que socialement. Cela pourrait expliquer pourquoi, comme nous l'avons vu, ces dynamiques collectives redoutent des difficultés de coordination interne, et la méfiance qui s'est installée entre les membres. En effet, pour celles fonctionnant à partir des contributions financières de leurs membres, la différence en termes de situations économiques des membres entraînerait un écart dans les montants des cotisations pouvant être demandé à chacun, et donc une méfiance des personnes relativement plus aisées vis-à-vis des autres, moins solvables a priori. Enfin, on pourrait aussi penser que la crise, en bouleversant les rapports sociaux, a mis à mal la cohésion sociale, empêchant les différents types de membres de travailler ensemble (par exemple, lorsque l'organisation locale est intercommunautaire).

Les collectifs de subsistance viables (classe OL 3) possèdent de fortes capacités de coordination interne et ce malgré de gros dégâts durant la crise. Leurs membres semblent eux plus en difficulté pour certains. En effet, si nous trouvons des personnes en situation économique et sociale plutôt favorable (profil 2), nous observons également que ces dynamiques collectives sont associées au profil 6, c'est à dire des personnes en situation

économique plutôt défavorable, mais qui bénéficie d'un position sociale qui repose soit sur leur statut, soit sur leur réseau. Elles connaissent un faible taux de renouvellement des membres, donc ces groupements restent solide malgré la dégradation de la situation économique de certains membres du fait de la crise, tant que leur position sociale et notamment leur statut n'est pas remis en cause. Le niveau de contrainte qui pèse sur ces membres semblent permettre la mise en commun des efforts et des ressources, et au final une implication efficiente dans l'organisation locale. Toutefois, cela ne paraît possible que grâce à un situation économique convenable (les collectifs de classe 3 ne sont pas associés aux membres dont la situation économique est vraiment très défavorable).

En ce qui concerne les organisations locales en statu quo bloquées par des comportements opportunistes (classe OL 4), nous retrouvons des membres correspondant aux profils 1 et 2 notamment - caractérisées par de bonnes situations économiques et sociales - qui confirme la proximité de ces groupements avec les sources de pouvoir locales. Nous l'avons dit plus haut, le fait que ces dynamiques collectives soient généralement appuyées laissent penser que soit la participation des membres à ces organisations locales améliorent leur situation, soit que les modalités de fonctionnement proposé par les acteurs humanitaires ne peuvent être appropriés que par les personnes les moins vulnérables. Nous verrons que la deuxième option est la plus probable, à partir de l'analyse de niveau de viabilité des organisations locales. Par ailleurs, des pratiques de captation de l'aide semblent se mettre en place. En effet, les profils 5 sont également associées à ces collectifs. Or, nous l'avons dit, il s'agit généralement de personnes dont la potentialité collective est faible, c'est à dire qu'elles ne veulent pas participer au sein de dynamiques collectives.

Enfin, aux organisations locales de survie viables (classe OL 5) sont associées les profils 3, à savoir les personnes en situation très défavorable sur le plan économique, mais qui peuvent s'appuyer sur leur statut. Finalement, malgré le fait qu'elles soient issus de la solidarité des personnes en situation critique qui ne parviennent pas à assurer leur subsistance, il subsiste une barrière à l'entrée. Un capital politique suffisant est nécessaire pour pouvoir intégrer ces groupements : celles-ci ne sont en effet pas associées aux profils 4, qui regroupent des personnes au capital social politique trop faible. Ce résultat peut se comprendre par le fait qu'une bonne situation sociale est nécessaire pour parvenir à faire émerger une dynamique collective malgré la dispersion des personnes et des situations économiques critiques.

TABLEAU 53 : TESTS DE X2 ENTRE LA VARIABLE « PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE » ET LES VARIABLES « ZONE », « APPUI » ET « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE ».

Variable	Modalité de la variable	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5	Profil 6	Total
Zone	RCA	Ns	Ns	(-)*	(-)*	Ns	Ns	286 15,9 %
	RCI	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns	462 25,7 %
	RDC	Ns	Ns	(+)*	(+)*	Ns	Ns	1 051 58,4 %
Appui	0	Ns	(-)***	(+)***	(-)**	(-)***	Ns	461 50,3 %
	1	Ns	(+)***	(-)***	(+)**	(+)***	Ns	456 49,7 %
Classe de l'organisation locale	1	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns	Ns	196 21,4 %
	2	(+)***	Ns	Ns	Ns	(+)**	(+)***	138 15,0 %
	3	(-)*	(+)**	Ns	Ns	Ns	(+)***	212 23,1 %
	4	(+)***	(+)***	Ns	(-)***	(+)*	Ns	228 24,9 %
	5	Ns	Ns	(+)**	(-)***	Ns	Ns	143 15,6 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation significative respectivement positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

Au-delà des caractéristiques des organisations locales auxquelles chacun des profils socioéconomiques semble associé, c'est au niveau de viabilité et au type de trajectoire des collectifs que nous nous intéressons maintenant. Autrement dit, nous cherchons l'influence des capacités individuelles sur le niveau de résilience collective.

2.2.2 Quels profils de membres pour quelles trajectoires collectives ?

En intégrant le niveau de viabilité comme variable dont on teste le degré d'association par rapport aux profils socio-économiques des membres, nous cherchons à appréhender le lien entre la situation des membres et la situation de l'organisation locale. Plus précisément, nous tentons d'apporter des éléments de réponse sur la toujours difficile question des emboîtements

d'échelle : est-ce que ce sont les personnes en meilleures situations qui fondent les dynamiques collectives les plus résilientes ? Pour ce faire, non mobilisons une fois encore des tests de χ^2 , dont les résultats sont présentés dans le tableau 54.

Les collectifs fragiles sont significativement associés au profil 2, correspondant à des personnes en situation économique et social relativement favorable. Les profils 1 sont associés quant à eux aux groupements en situation de statu quo. La question du sens de la relation entre bonne situation socioéconomique et appartenance à une organisation locale peut être confirmée ici. C'est bien le fait qu'une personne bénéficie d'un profil favorable qui lui permet, dans la plupart des cas, d'appartenir à une dynamique collective, et non cette dernière qui améliore la situation de la personne de façon flagrante. En effet, le statu quo indique que le collectif ne met plus en place ces activités depuis la crise. Dans ces conditions, il n'est pas possible que la situation de ses membres se soit améliorée via l'organisation locale. Enfin, la viabilité d'un groupement est associée aux profils 3 et 6, qui sont des profils en situation économique défavorable. Toutefois, leur position sociale n'est pas critique. Les profils 4 et 5 ne sont associés significativement à aucun niveau de viabilité. Leur potentialité collective étant très basse, nous n'avons que peu d'observations qui correspondent à ces différents critères¹⁷⁹.

TABEAU 54 : TEST DE X2 ENTRE LES VARIABLES « PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE » ET « NIVEAU DE VIABILITÉ ».

Variable	Modalité de la variable	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5	Profil 6	Total
Niveau de viabilité	FR	(+)*	(+)***	(-)**	Ns	Ns	Ns	232 25,3 %
	SQ	(+)**	Ns	(-)*	Ns	Ns	(+)*	337 36,8 %
	V	Ns	Ns	(+)**	Ns	Ns	(+)***	348 37,9 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation significative respectivement positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

A l'échelle des organisations locales, comme nous l'avons vu dans le Chapitre 6, le lien entre niveau de viabilité et le type de trajectoire peut se faire relativement directement, pour ce qui

¹⁷⁹ Pour être prises en compte, les observations doivent correspondre à des personnes de profil 4 ou 5, qui appartiennent à une organisation locale et dont nous avons retrouvé précisément les caractéristiques de l'organisation locale en question.

est de notre échantillon. En effet, une dynamique collective fragile va spontanément disparaître (ou devenir coquille vide), car si membres sont pessimistes sur l'avenir de leur groupement, alors cela signifie que leur capacité à faire face à l'adversité collectivement est non mobilisée ou dépassée. Les organisations locales qui sont fragiles au moment de notre passage sont donc toutes sur des trajectoires de déclin. Les situations de statu quo, elles, peuvent être le fruit de deux trajectoires. Soit une trajectoire de résistance, où domine effectivement l'incertitude et où la résilience est encore possible, soit une trajectoire de déclin en cours, mais qui n'est pas encore terminée - la situation de l'organisation locale est encore considérée comme en statu quo, mais plus pour longtemps. Pour ce qui est de la viabilité, la trajectoire illustre un processus de résilience collective¹⁸⁰. De ce fait, nous pouvons dire que les profils 2, associés à des collectifs fragiles, semblent caractéristiques des trajectoires de démobilisation des membres face aux contraintes économiques. Les profils 1, quant à eux, semblent typiques des processus de résistance ou de distension du lien social. Enfin, les profils 3 et 6 semblent généralement plus concernés par les trajectoires de démobilisation autour d'un besoin commun ou de l'éviction des comportements opportunistes. Finalement les personnes dont les situations semblent les plus favorables tant économiquement que socialement - à savoir les profils 1 et 2 - ne sont pas les plus favorables à la résilience collective. Au contraire, ce sont les profils qui correspondent à des situations économiques difficiles, mais dont la position sociale reste convenable, qui semblent les plus à même d'assurer la pérennité de leurs groupements, dans les contextes post-conflit.

Au final, si c'est le capital social politique qui semble conditionner l'appartenance d'une personne à une organisation locale, il semble que le fait de ne pas être dans une posture économique satisfaisante est favorable à la viabilité du collectif, à position sociale similaire. Cela reflète en partie le fait que la dynamique collective sera à même de perdurer dans le temps et de faire face à l'adversité si les membres ont réellement besoin de cette dynamique collective pour leur relèvement. La position sociale ainsi que la situation économique jouent donc bien un rôle dans la résilience collective : pour que l'organisation locale existe, il faut que les membres aient un capital social politique qui leur permet d'inspirer la confiance, et pour que celle-ci perdure, il faut que leur situation économique soit suffisamment

¹⁸⁰ Ceci n'est vrai que parce que le délai entre la crise et le moment de notre passage est relativement important, par rapport à la rapidité des évolutions rencontrées par les organisations locales. Le schéma X du Chapitre 6 montre bien que les collectifs viables sont restés viables - selon nos critères - quelques temps, même lorsqu'elles avaient amorcé une trajectoire de déclin. D'après les témoignages, le délai pour passer en-dessous du seuil de viabilité dans ces cas là est de quelques jours, voire quelques semaines dans certains cas.

contraignante pour que la dynamique collective ait une réelle logique assurantielle pour eux. Nous pouvons nuancer ces résultats par le fait que les appuis humanitaires, comme nous l'avons vu dans le Chapitre 6, semblent fragiliser les groupements. Or ceux qui sont appuyés, et notamment ceux appartenant à la classe 4, concentrent les personnes dont les profils socio-économiques sont les plus favorables, économiquement comme socialement. Le fait que ces personnes soient plus en capacité que les autres de capter l'aide peut passer par leur statu au sein du village, ainsi que le temps qu'elles ont de disponibles pour se positionner comme intermédiaire entre les agents humanitaires et la communauté. Ainsi ces personnes se retrouvent-elles associées aux organisations locales fragiles.

Nous venons de mettre en évidence que certains profils socio-économiques étaient plutôt favorables à la résilience collective, tandis que d'autres l'étaient moins. Nous souhaitons maintenant distinguer les différents processus de résilience collective selon si ceux-là peuvent être considéré comme désirables ou non. Pour ce faire, nous mobilisons la notion de soutenabilité sociale.

3. Evaluer la soutenabilité sociale au travers d'un nécessaire changement d'échelle

Nous considérons comme socialement soutenable une organisation locale dont le fonctionnement ne porte pas atteinte ni à la capacité d'un ménage à assurer sa subsistance, ni à la capacité d'une personne à s'intégrer socialement. Nous interrogeons donc les effets des dynamiques collectives considérées, en recherchant les nuisances que celles-ci pourraient occasionner sur l'une et l'autre de ces capacités. Ces dernières peuvent être internes - nuisances qui affectent des membres mêmes du collectif - ou externes - lorsque ce sont des non-membres qui subissent des effets négatifs en lien avec le fonctionnement de la dynamique collective. Ainsi nos analyses multidimensionnelles exploratoires tentent de mettre en lien trois échelles : celle des organisations locales d'abord et de leurs trajectoires, celle des membres ensuite au travers de leurs profils, et celle de la communauté enfin et des effets sur les non-membres. Dans une première sous-section, nous cherchons à identifier les caractéristiques pouvant favoriser les nuisances internes. Nous tentons de mettre en évidence les facteurs qui participent aux nuisances externes dans la deuxième sous-section. Enfin, dans la troisième, nous nous intéressons aux effets des modalités de gestion des risques et des

appuis reçus par les collectifs : ces tentatives ayant pour objectif la résilience collective vont-elles toujours dans le sens de la soutenabilité sociale ?

3.1 A la recherche des facteurs favorisant les nuisances internes

Afin de traiter statistiquement le lien entre soutenabilité sociale de l'organisation locale et processus de résilience collective, nous introduisons la variable « NUI-I », qui renseigne la présence ou non de nuisances internes, c'est à dire si le fonctionnement de l'organisation locale avantage certains membres au détriment d'autres membres. Comme indiqué dans le Chapitre 3, il s'agit d'une variable binaire, codée 0 si il n'y a pas de nuisance interne - ou en tout cas si celles-ci n'ont pas été identifiées - et 1 si il y a des nuisances constatées.

3.1.1 Le bon fonctionnement d'une OL, incompatible avec l'apparition de nuisances internes ?

Dans un premier temps, nous réalisons des tests de χ^2 entre la variable « Nuisance interne » et les variables « Zone », « Niveau de viabilité de l'organisation locale », « Classe de l'organisation locale ». Le tableau 55 présente les différents résultats.

Les premiers tests, qui concernent l'association entre la présence de nuisance interne et la zone de production des données, sont non significatifs. On peut en déduire que sur les 3 terrains, des nuisances internes ont été observées, qu'il ne s'agit pas de dynamiques spécifiques à une zone et à un contexte de conflit précis. Les tests entre les autres variables sont quant à eux globalement significatifs. Comme nous l'avions supposé, une dynamique collective peut être viable tout en provoquant des effets négatifs sur certains membres. Toutefois, les groupements viables ne sont pas systématiquement associés à des nuisances internes. Au contraire, les tests montrent une relation négative significative entre les deux variables. A l'inverse, les organisations locales fragiles sont associées significativement et positivement aux nuisances internes. Il est donc possible que ce soit ces nuisances qui provoquent des dysfonctionnements au sein de ces collectifs. Ces résultats pourraient laisser penser que les nuisances internes sont incompatibles avec le bon fonctionnement d'une organisation locale : si celle-ci fonctionne bien, alors elle n'occasionne pas d'effets nuisibles sur ses membres.

Toutefois, les tests réalisés entre les classes d'organisations locales et les nuisances internes obligent à nuancer ce propos. Ces tests ne sont pas significatifs dans 3 des 5 cas : pour les groupements appartenant à la classe 1, à la classe 3 et enfin à la classe 4. Le fait que les membres de ces groupements redoutent les problèmes de coordination interne laisse penser qu'ils pressentent les nuisances internes qui peuvent se mettre en place, et donc agissent en amont. Nous apporterons des éléments complémentaires à cette hypothèse un peu plus loin. Par ailleurs, le fait que ces dynamiques collectives soient celle dont les durées d'existence sont les plus longues semblent indiquer que soit les phénomènes de nuisances se mettent en place progressivement, soit se mettent en place seulement après la crise sur la base de la grande confiance qui régnaient auparavant entre les membres. Les témoignages retranscrits dans le Chapitre 5 nous indiquent que la plupart du temps, ces nuisances sont à mettre en lien avec les processus économiques ou socio-politiques qui prennent place après la crise. En effet, on peut supposer que si de telles nuisances apparaissaient dans une nouvelle organisation locale, les membres chercheraient à se retirer rapidement et le collectif ne perdurerait pas. La classe 2 des organisations locales est associée significativement et positivement aux nuisances internes. La classe 5 des organisations locales est à l'inverse associée à l'absence de nuisance interne. Cela signifie très probablement que ces dernières, qui sont des collectifs dont la fonction est la survie de leurs membres, en se focalisant sur leurs besoins immédiats et urgents, ne peuvent pas se permettre de nuisance interne. En effet, comme le montrent les témoignages retranscrits dans le Chapitre 5, les membres ont réellement besoin de ces dynamiques collectives pour assurer leur survie, donc ils vont tout faire pour la préserver et ne pas nuire aux autres membres. En outre, qu'il s'agisse de dynamiques collectives issues de la classe 2 ou de la classe 5, le niveau de capital accumulé collectivement est bas. Ainsi l'analyse montre que les nuisances internes ne reflètent pas uniquement des phénomènes d'accaparement. Dans le chapitre précédent, nous avons montré que les membres des organisations locales appartenant à la classe 2 parvenaient généralement à se relever rapidement après la crise, alors que ceux des collectifs de la classe 5 avaient de plus grande difficulté à relancer leurs activités. Il serait alors possible que dans le premier cas le relèvement rapide de certains membres se soit fait grâce à leur implication dans la dynamique collective, et ceci au détriment des autres membres (accaparement des biens de l'organisation locale pour une utilisation individuelle, mais aussi exploitation de la force de travail notamment). Enfin, les groupements de classe 2 et de classe 5 possèdent une similitude

: une forte capacité de coordination interne. Si ce facteur semble associé à la résilience collective, il ne l'est que peu à la soutenabilité sociale apparemment.

3.1.2 Buts de l'organisation locale et profils des membres favorables à la soutenabilité sociale

Dans un deuxième temps, nous mobilisons des tests de χ^2 entre la variable « Nuisance interne » toujours et les variables « Profils socio-économique des membres » et « Claims+1 » (cf tableau 55).

En ce qui concerne les tests réalisés avec les profils des membres, ceux-ci ne sont pas significatifs pour 3 des 6 profils : pour les profils 1, 4 et 6. En revanche, les personnes en situation économique et sociale plutôt favorable (profil 2) sont associées aux nuisances internes. Leur force de travail étant moins disponible que pour les personnes correspondant au profil 1 généralement, ces nuisances peuvent être une façon d'utiliser la force de travail des autres à leur profit, comme l'atteste des témoignages retranscrits dans le Chapitre 5. Les personnes qui sont en bonne situation économique et qui peuvent compter sur leur réseau (profil 5) sont négativement associés à ces types de nuisances, tout comme le profil qui correspond à des personnes en situation économique défavorable mais qui peuvent compter sur leur statut (profil 3). Cela semble cohérent avec la remarque faite ci-dessus : les personnes en situation précaires sont les personnes qui vont le moins tenter de profiter de l'organisation locale au détriment des autres car elles ont un réel besoin du collectif et ne prendront donc pas le risque de l'affaiblir. Elles ne peuvent pas non plus se permettre de perdre la confiance des autres, les premières car leur relèvement se fonde en partie sur leur réseau, les secondes sur leur statut. Ainsi, la précarité économique dans certains cas ou la précarité sociale dans d'autres semblent, en ce qui nous concerne, favorable au fonctionnement socialement soutenable des dynamiques collectives. Dans le Chapitre 5, nous avons mis en évidence qu'il y avait des « migrations » de membres : un taux de renouvellement de membres important à l'échelle d'une organisation locale correspond au fait que les anciens membres quittent le groupement tandis que de nouveaux s'approprient plus ou moins la dynamique collective. Dans certains cas, le départ des anciens membres peut indiquer des déplacements du fait de la crise (dispersion des populations lors de la fuite). Mais dans d'autres cas, il s'agit plus soit d'un désintéressement vis-à-vis de l'organisation locale, soit d'une mise à l'écart par ces nouveaux membres. Ce dernier phénomène pourrait de ce fait être considéré comme une

nuisance interne. Toutefois, il est très difficile de distinguer désintéressement et exclusion, car souvent les deux peuvent être inextricablement liés, notamment lorsque les organisations locales reçoivent un appui humanitaire. Le phénomène qui consiste à l'entrée de nouveaux membres souhaitant bénéficier de l'aide et à la sortie concomitante des anciens membres est par ailleurs décrit et illustré dans le Chapitre 5. De plus, les membres « sortants » peuvent tout à fait réorganiser une nouvelle dynamique collective si ils le souhaitent, à moins que ces anciens membres ne soient vus dépossédés des réalisations du groupe (capital accumulé collectivement accaparé par les nouveaux membres).

Les données recueillies concernant les fonctions des organisations locales, et plus particulièrement la fonction de revendication, semblent indiquer que lorsque la dynamique collective poursuit un objectif politique, son fonctionnement ne provoquera pas (ou dans de plus rares cas) de nuisances internes. En effet, ces nuisances sont négativement associées à notre variable « Claims+1 ». Cela signifie que les fonctions économiques attribuées aux dynamiques collectives sont plus à même de conduire à l'émergence de nuisances internes, soit que ce sont ces nuisances qui empêcheraient les membres de faire front commun (et dans ce cas il s'avère difficile de porter un objectif politique).

TABLEAU 55 : TEST S DE X2 AVEC LA VARIABLE « NUISANCE INTERNE ».

Variable	Modalité de la variable	Nuisance interne		Total
		0	1	
Zone	RCA	Ns	Ns	128 48,3 %
	RCI	Ns	Ns	83 31,3 %
	RDC	Ns	Ns	54 20,4 %
Niveau de viabilité	FR	(-) ^{***}	(+) ^{***}	108 40,8 %
	SQ	Ns	Ns	66 24,9 %
	V	(+) ^{***}	(-) ^{***}	91 34,3 %
Classe de l'organisation locale	1	(-) [*]	(+) [*]	80 30,2 %
	2	(-) ^{***}	(+) ^{***}	85 32,1 %
	3	Ns	Ns	26 9,8 %
	4	Ns	Ns	28 10,6 %
	5	(+) ^{***}	(-) ^{***}	46 17,4 %
Profil socio-économique des membres	1	Ns	Ns	235 25,6 %
	2	(-) ^{***}	(+) ^{***}	199 21,7 %
	3	(+) ^{***}	(-) ^{***}	258 28,1 %
	4	Ns	Ns	96 10,5 %
	5	(+) ^{***}	(-) ^{***}	43 4,7 %
	6	Ns	Ns	86 9,4 %
Fonction de revendication politique	0	(-) ^{***}	(+) ^{***}	237 89,4 %
	1	(+) ^{***}	(-) ^{***}	28 10,6 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation significative respectivement positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ^{***}1% ; ^{**}5% ; ^{*}10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

Le fonctionnement d'une organisation locale, nous l'avons dit, peut également avoir des effets néfastes sur les personnes qui ne font pas partie de cette dynamique collective. Nous nous intéressons donc maintenant aux nuisances externes que peut causer le fonctionnement des collectifs considérés.

3.2 A la recherche des facteurs favorisant les nuisances externes

De la même façon que précédemment, nous introduisons la variable « NUI-E », qui renseigne la présence ou non de nuisances externes, c'est à dire si le fonctionnement de l'organisation locale avantage les membres au détriment des non-membres. Cette variable a été codée de façon similaire à la précédente, c'est à dire de façon binaire.

3.2.1 Les nuisances externes, indépendantes des caractéristiques du collectif ?

Nous avons réalisé des tests de χ^2 entre la variable « Nuisance externe » et les variables « Zone », « Niveau de viabilité de l'organisation locale », « Classe de l'organisation locale ». Tous ces tests se révèlent non significatifs. Cela signifie premièrement qu'il n'y a pas de contexte qui soit plus propice qu'un autre pour le développement de nuisances externes, et ce phénomène a bien été détecté sur nos trois terrains de recherche. Deuxièmement, bien qu'une dynamique collective puisse être viable tout en provoquant des effets négatifs sur certaines personnes en dehors de l'organisation locale, les tests entre niveau de viabilité et nuisances externes ne sont pas significatifs. Une organisation locale peut avoir des effets négatifs sur les non-membres, tout en étant parfaitement viables, comme elle peut en avoir tout en étant en train de décliner. De même, les tests entre la classe du groupement et les nuisances externes ne donnent pas de résultats significatifs, autrement dit, quelque soit les fonctions du collectif, son orientation stratégique, sa durée d'existence ou encore l'ampleur du choc dû à la crise, des phénomènes de nuisances externes peuvent être observés.

Si la plupart des caractéristiques de l'organisation locale ne semblent donc pas influencer l'apparition de modalités de fonctionnement privilégiant les membres au détriment des non-membres, les variables nuisances externes et fonction de revendication sont quant à elles significativement et positivement associées (voir les résultats des tests dans le tableau 56). Cela signifie que lorsqu'une dynamique collective porte un objectif politique, par exemple la

volonté d'augmenter ou de maintenir son accès à une ressource donnée, alors cela revient à évincer les non-membres, à limiter l'accès de ces derniers à cette même ressource. Cela n'a rien d'étonnant dans des contextes où les ressources ne sont pas infinies, cela pousse tout de même à questionner les risques d'instrumentalisation des appuis humanitaires, qui en faisant la promotion de certaines dynamiques collectives, peuvent faciliter l'éviction de certains groupes quant à leur accès à une ressource et donc les fragiliser.

Nous avons par ailleurs réalisés des tests entre les variables « Nuisance interne » et « Nuisance externe ». Les résultats, significatifs (voir 56), indiquent que les nuisances internes sont associées à l'absence de nuisances externes, et inversement. Cela signifie que les organisations locales dont le fonctionnement provoque à la fois des nuisances internes et des nuisances externes sont des cas rares. S'il ne semble pas y avoir de lien entre les deux phénomènes de nuisance, il est possible qu'un collectif dont le fonctionnement provoque à la fois des effets négatifs entre les membres et des effets négatifs envers les non-membres disparaissent rapidement. C'est en tout cas ce que révèlent certains témoignages retranscrits dans le Chapitre 5. Il existerait alors un seuil d'acceptabilité pour les populations du village, en dessous duquel le groupement ne pourrait pas fonctionner car elle serait trop contestée. Cela indiquerait alors qu'il existe toujours dans les contextes que nous considérons - malgré la crise et le délitement du tissu social - des formes de régulation sociale.

3.2.2 Profils des membres et soutenabilité sociale

Les tests de χ^2 entre la variable « Nuisance externe » et la variable « Profils socio-économique des membres » sont significatifs pour 3 des 6 profils (se référer au tableau 56). Ceux qui sont associées positivement à ces nuisances correspondent aux profils 1 et 2. Une position économique et/ou sociale élevée des membres au sein du village peut favoriser les nuisances externes, c'est à dire la mise en place de modalités de fonctionnement au détriment du reste de la population. C'est probablement leur statut élevé qui leur permet d'avoir la mainmise sur une ressource par exemple, ou leur force économique qui leur permet de limiter la concurrence sur une activité. Ces personnes ne bénéficient pas d'une réseau efficace en cas de problème. Les profils 4 sont négativement associés aux nuisances externes. Ces personnes en situation très critique, rarement impliquées dans des organisations locales, ne sont plus en mesure de nuire aux autres collectivement. En revanche, elles peuvent avoir des comportements nuisibles, tels que les vols par exemple, mais à titre individuel. Les résultats

pour les profils 3, 5 et 6 sont non significatifs, indiquant par là qu'ils appartiennent aussi bien à des collectifs dont le fonctionnant induit des nuisances sur les non-membres qu'à ceux dont le fonctionnement n'affectent par les autres.

TABLEAU 56 : TESTS DE X2 AVEC LA VARIABLE « NUISANCE EXTERNE »

Variable	Modalité de la variable	Nuisance externe		Total
		0	1	
Profil socio-économique des membres	1	(-) ^{***}	(+) ^{***}	235 25,6 %
	2	(-) ^{**}	(+) ^{**}	199 21,7 %
	3	Ns	Ns	258 28,1 %
	4	(+) ^{***}	(-) ^{***}	96 10,5 %
	5	Ns	Ns	43 4,7 %
	6	Ns	Ns	86 9,4 %
Fonction de revendication politique	0	(+) ^{***}	(-) ^{***}	237 89,4 %
	1	(-) ^{***}	(+) ^{***}	28 10,6 %
Nuisance interne	0	(-) ^{***}	(+) ^{***}	163 61,5 %
	1	(+) ^{***}	(-) ^{***}	102 38,5 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation significative respectivement positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ^{***}1% ; ^{**}5% ; ^{*}10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

3.3 Viser la résilience collective : en oublie-t-on la soutenabilité sociale ?

Nous nous sommes précédemment intéressés aux potentiels liens entre les nuisances (internes comme externes) et les caractéristiques des organisations locales d'une part, et de leurs membres d'autre part. Ce que nous voulons questionner maintenant, c'est le lien potentiel entre les efforts fait pour assurer la résilience collective et la soutenabilité sociale. En effet, nous considérons que les modalités de gestion des risques sont des décisions et des pratiques endogènes, c'est à dire émanant des dynamiques collectives elles-mêmes, qui ont pour objectif de protéger et de consolider le collectif face aux risques. Les appuis humanitaires représentent ce que nous appelons les efforts exogènes, puisqu'ils proviennent des acteurs de l'aide. Les actions menées dans le cadre des projets visent elles-aussi la résilience collective. Mais lorsque l'on vise cette dernière, ne risque-t-on pas d'oublier la soutenabilité sociale ?

3.3.1 Modalités de gestion des risque et soutenabilité sociale

C'est tout d'abord sur les efforts endogènes que nous nous focalisons. Qu'est-ce qui se passe quand un collectif déploie une stratégie pour se protéger des risques et faire face à l'adversité ? Précédemment dans l'analyse nous avons mobilisé la variable « MGR » qui permet de distinguer les modalités de gestion des risques des organisations locales. Nous la mobilisons à nouveau ici, et réalisons des tests de χ^2 avec les variables de nuisances internes et nuisances externes (se référer au tableau 57).

Il n'y a pas de résultat significatif pour la modalité qui correspond à l'absence de stratégie en termes de gestion des risques. De même, les stratégies de mitigation des risques - i.e. lorsque des actions sont mises en place pour limiter les effets sur risque si celui-ci survenait, c'est à dire les actions visant à diminuer la sensibilité du groupement au risque - ne semblent pas liés significativement à l'apparition de nuisances. En effet, une stratégie de mitigation, lorsqu'il s'agit de la répartition des responsabilités à tous les membres face à une crainte d'accaparement de la part d'un ou de quelques membres, permet de limiter les nuisances internes. A l'inverse, des nuisances internes peuvent se mettre en place lorsque la stratégie consiste à exclure une partie des membres au cas où la perte des clients et donc des débouchés ne permettent plus d'absorber toute la production. Dans le même ordre d'idée, il peut y avoir diminution de potentielles nuisances externes lorsque les membres décident de donner accès à

tout le village au capital de l'organisation locale (par exemple des outils ou des machines servant à la transformation des produits agricoles) afin de limiter les risques de vol ou de racket sur dénonciation. Mais le contraire peut également se produire : les membres peuvent utiliser le collectif pour s'accaparer les se protéger contre les risques de destruction de leurs moyens d'existence, en s'accaparant un plus grand nombre de ressources. Dans ce cas, le fonctionnement nuit aux non-membres, il y a nuisance externe.

En revanche, les stratégies d'évitement sont quant à elles associées significativement et positivement aux nuisances internes. Le cas le plus courant que nous ayons rencontré est celui des organisations locales qui, pour limiter les *commitment failure*, les risques de désistement par exemple, procédaient à une rigidification de leurs règles, ce qui amène généralement soit à l'exclusion d'une partie des membres, soit à certaines formes d'endettement auprès de la dynamique collective des membres les plus en difficulté, au profit des membres en meilleure situation.

TABLEAU 57 : TESTS DE X2 ENTRE LES VARIABLES « MODALITÉS DE GESTION DES RISQUES », « NUISANCE INTERNE » ET « NUISANCE EXTERNE »

Variable	Modalité de la variable	Modalités de gestion des risques			Total
		0 (Abs)	1 (Mitigation)	2 (Evitement)	
Nuisance interne	0	Ns	Ns	(-) ^{***}	163 61,5 %
	1	Ns	Ns	(+) ^{***}	102 38,5 %
Nuisance externe	0	Ns	Ns	Ns	189 71,3 %
	1	Ns	Ns	Ns	76 28,7 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation significative respectivement positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ^{***}1% ; ^{**}5% ; ^{*}10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

Ce dernier point nous invite à nous pencher sur les effets de l'hétérogénéité des membres au sein d'une même organisation locale.

3.3.2 Disparités socio-économiques des membres et fonctionnement des organisations locales

Dans le Chapitre 2, nous avons présentés quelques travaux issus de la littérature qui mettent en évidence les effets de l'hétérogénéité socio-économique des membres (autrement dit le niveau de disparité) sur les capacités des collectifs. Certains les considèrent comme des freins pour la coordination tandis que d'autres assurent qu'il s'agit là d'un facteur favorable au bon fonctionnement de l'organisation locale (en termes de résultats, c'est à dire de réalisations effectives), plus particulièrement dans le cas d'assurances informelles. Pour notre part, nous cherchons à compléter les résultats que nous venons de présenter sur les phénomènes de nuisances par l'identification des effets induit par l'écart en termes de capacité à assurer sa subsistance et à s'intégrer socialement qu'il peut exister, au sein d'une même dynamique collective, entre les différents membres. Cette question est d'autant plus importante pour notre propos que beaucoup de projet fondent leur approche des groupements et des associations à partir de la promotion de cette hétérogénéité, économique, sociale ou encore ethnique¹⁸¹.

Ainsi nous introduisons la variable « DISP », qui rend compte du niveau de disparités socio-économiques entre les membres. Elle représente un proxy de l'écart en termes de situation économique et/ou de situation sociale entre les membres. Comme présenté dans le Chapitre 3, cette variable qualitative est codée 1, lorsque les situations des membres paraissent relativement similaires (par exemple lorsque les membres d'une organisation locale correspondent aux profils 1 et 2), 2 lorsque l'on observe quelques disparités (c'est le cas lorsque les membres d'un même collectif correspondent aux profils 2 et 5), et 3 lorsque les disparités sont importantes (si l'on retrouve au sein d'un groupement des membres de profils 1 et 6). Nous mobilisons une fois de plus des tests de χ^2 entre la variable « DISP » et les variables « Zone », « Niveau de viabilité », « Classe de l'organisation locale », « Nuisances internes » et « Nuisances externes ». Le tableau 58 rassemble les résultats de ces tests.

Tout d'abord, les variables « DISP » et « ZONE », semblent indépendantes. Sur nos 3 terrains, nous retrouvons des organisations locales où le niveau de disparité entre les membres est faible, intermédiaire ou élevé. De même, les tests de χ^2 entre les variables « DISP » et

¹⁸¹ Le fait d'appartenir à différentes ethnies peut aussi s'interpréter en termes de différences économiques et sociales. En effet, dans les contextes de conflit, les ONG font la promotion des groupements et associations mixtes ethniquement lorsque le conflit a poussé à s'affronter les différents groupes sociaux en présence. Or cet affrontement est généralement le fruit d'une marginalisation ou au contraire d'une suprématie économique d'un groupe sur l'autre. Le cas de la RCI illustre bien ce phénomène (se référer aux Chapitres 4 et 5 pour plus de détail).

« Niveau de viabilité » ne sont pas significatifs, ce qui signifie que les disparités socio-économiques ne freinent pas le fonctionnement des collectifs. Ainsi, un groupement peut être viable avec un niveau important de disparités entre ces membres, tout comme il peut être viable avec des membres dont les situations sont proches. Les tests réalisés avec les autres variables sont quant à eux globalement significatifs.

La classe d'organisation locale 1 est associée à un niveau de disparité moyen entre les membres tandis que la classe 2 est associée à un niveau élevé de disparité. La classe 5 est la classe associée au plus bas niveau de disparité. Cela peut signifier que les dysfonctionnements de la classe 2 peuvent en partie s'expliquer par la disparité des membres. Les résultats qui concernent la classe 5 montrent que, dans ces groupements de survie, ne participent que les personnes en situation les plus difficiles économiquement mais qui peuvent compter sur leur statut, comme nous l'avons vu précédemment.

En ce qui concerne les nuisances internes, celles-ci sont associées au plus haut niveau de disparités socio-économiques au sein d'une même organisation locale. Il semble donc que soit le niveau de disparité entre les membres peut favoriser les fonctionnements à même de provoquer des nuisances internes, soit ce sont les nuisances internes qui, en favorisant l'aptitude de certains membres à assurer leur subsistance ou à s'intégrer socialement au détriment d'autres, creusent les écart entre les membres et provoquent ces disparités-économiques. Dans les deux cas, nous sommes alors face à des processus de renforcement des inégalités qui se mettent en place au sein des collectifs. Dans un peu plus de 20% de nos observations, la dynamique collective représente alors le construit social qui favorise les personnes qui se trouvent en bonne situation économique et sociale (relativement) et qui défavorise les personnes en situation plus difficile.

On observe le phénomène inverse au niveau des nuisances externes. En effet, la présence de nuisance externe est plus particulièrement associée à la modalité qui représente un faible niveau de disparité entre les membres. Autrement dit, soit les nuisances externes provoquent une diminution de la disparités entre les membres, soit la faible disparité de situation entre les membres favorisent les nuisances externes. Les illustrations du Chapitre 5 concernant les phénomènes de nuisances externes nous poussent à considérer la seconde proposition comme la plus fréquente. Dans ce cas là, nous ne dirons que le fonctionnement de l'organisation locale renforce les inégalités que si les membres de celle-ci sont des personnes économiquement et socialement bien positionnées au sein du village, qui se faisant freinent le

relèvement de personnes en situation plus difficile - ce qui concerne presque 18% de nos observations. En effet, si les membres de la dynamique collective sont dans des situations défavorables, alors malgré les nuisances provoquées il n'y a pas d'augmentation des inégalités.

TABLEAU 58 : TESTS DE X2 AVEC LA VARIABLE « DISPARITÉ AU SEIN DE L'ORGANISATION LOCALE »

Variable	Modalité de la variable	Niveau de disparité au sein de l'OL			Total
		1	2	3	
Classe de l'organisation locale	1	(-)*	(+)***	(+)*	80 30,2 %
	2	Ns	Ns	(+)***	85 32,1 %
	3	Ns	Ns	(-)*	26 9,8 %
	4	Ns	(+)*	Ns	28 10,6 %
	5	(+)***	(+)*	(-)**	46 17,4 %
Nuisance interne	0	(+)***	Ns	(-)***	163 61,5 %
	1	(-)***	Ns	(+)***	102 38,5 %
Nuisance externe	0	(-)***	Ns	(+)***	189 71,3 %
	1	(+)***	Ns	(-)***	76 28,7 %

Les signes (+) et (-) indiquent une relation significative respectivement positive ou négative entre les deux variables. L'hypothèse de l'indépendance des variables peut être rejetée avec un risque d'erreur de : ***1% ; **5% ; *10%. Ns : le résultat n'est pas significatif.

Nous venons de questionner l'effet de l'hétérogénéité économique et sociale des membres d'une organisation locale sur le niveau de soutenabilité sociale. Cette hétérogénéité fait parfois partie des critères de ciblage des ONG, or nous venons de mettre en évidence les aspects négatifs auxquels cela pouvaient conduire : des nuisances internes avec l'exploitation d'une partie des membres par l'autre partie des personnes impliquées dans le collectif. Nous interrogeons maintenant les effets des appuis en tant que tels, c'est à dire des actions menées dans le cadre des projets.

3.3.3 Appuis extérieurs et soutenabilité sociale

Pour mettre en évidence les effets des appuis humanitaires en termes de nuisances, nous effectuons des tests de χ^2 entre la variable « APPUI » et les variables « Nuisance interne » et « Nuisance externe ». Les résultats se révèlent non significatifs. Les projets d'aide n'ont donc pas d'effets au final en termes de soutenabilité sociale.

Il existe des cas de nuisances internes au sein d'organisations locales qui n'ont pas été appuyées, comme cela arrive lorsque pour limiter les cas de désistement, les règles sont rigidifiées et peuvent conduire les personnes les plus vulnérables à s'endetter auprès des membres en meilleure situation, renforçant le rapport de patron-client. De même, on a observé des nuisances externes pour certaines dynamiques collectives ne participant à aucun projet : lorsqu'un groupement s'accapare une infrastructure communautaire, tel qu'un grenier par exemple, et empêche son accès et son utilisation par les personnes non-membres. En revanche, certains groupements appuyés démontrent des nuisances internes, lorsque les membres leaders font de la rétention d'information et /ou de matériel en provenance de l'ONG, voire déforme les informations pour leur propre profit. Le rôle d'intermédiaire joué par les dirigeants du groupement entre les membres et les acteurs humanitaires favorisent parfois ces phénomènes. Dans d'autres cas, ce sont des nuisances externes qui ont été identifiées : la mainmise d'une organisation locale sur un maillon de la filière, par exemple sur la commercialisation d'un produit, qui se met en place via l'ONG (celle-ci désirant que les transactions commerciales soient déclarées et donc passent via une structure formalisée et identifiée par l'autorité étatique) peut conduire à des nuisances externes. En effet, les non-membres doivent monnayer leur accès à ces débouchées, en cédant au groupement une part de la production mise en vente par exemple.

L'aspect positif est que les projets ne semblent pas renforcer ou faire émerger des phénomènes de nuisances plus qu'il n'en existe spontanément, mais on pourrait aussi dire que les interventions humanitaires ne contribuent pas à renforcer la soutenabilité sociale, en ne participant pas à la diminution de ces nuisances.

Dans ce chapitre, nous avons mis en évidence que l'appartenance à une organisation locale se fonde principalement sur des caractéristiques sociales, et que les aspects économiques - tels que nous les avons pris en compte - ne permettent pas d'anticiper la possibilité d'une personne de s'impliquer dans une dynamique collective. Par ailleurs, nous avons montré que certains

profils socio-économiques étaient plutôt favorables à la résilience collective, tandis que d'autres l'étaient moins. Bien que notre méthodologie nous conduise à nuancer nos propos, car nous n'avons pas interrogé tous les membres de chaque collectif (il subsiste donc un potentiel biais de sélection malgré nos efforts), les résultats ainsi obtenus montrent que globalement les personnes n'appartenant pas à une dynamique collective avant la crise ne s'impliquent toujours pas (ou très peu) dans une dynamique collective après la crise. Les personnes précédemment impliquées, quant à elles, peuvent soit maintenir leur engagement collectif (dans la même organisation locale ou dans une autre) mais peuvent tout aussi bien cesser cet engagement. Encore une fois s'avère-t-il difficile de prévoir les règles d'entrée ou de sortie dans un groupement, sauf à suivre et à appréhender les trajectoires des organisations locales. En outre, nos questionnements sur la soutenabilité sociale nous ont conduit à explorer les liens entre les caractéristiques des collectifs, les caractéristiques des membres de ceux-là, ainsi que les modalités de gestions des risques et la présence ou non d'un appui. Au final, les efforts visant la résilience collective - qu'il s'agisse d'actions endogènes comme les modalités de gestion des risques, ou exogènes comme la promotion des organisations locales par les acteurs humanitaires ne participe pas au renforcement de la soutenabilité sociale en ce qui concerne le fonctionnement des collectifs. Au contraire, se protéger contre les risques (en limitant la probabilité que celui-ci ne survienne, donc en éliminant sa cause) peut s'avérer défavorables aux membres les plus vulnérables, et provoquer des nuisances internes. Ainsi clôturons-nous ce travail d'analyse. Dans ce qui suit, nous réalisons une synthèse des principaux résultats de ce travail de thèse et de leurs implications opérationnelles dans le cadre des interventions humanitaires.

CONCLUSION :

Synthèse et perspectives de la recherche

L'intérêt de travailler sur la résilience collective socialement soutenable est triple. Premièrement, les organisations locales sont des marqueurs du changement qui s'opère à des échelles différentes. Sur nos terrains de recherche, il n'y a pas de réelle séparation entre le système d'activités et la sphère privée, qu'il s'agisse d'assurer sa subsistance ou de maintenir sa place au sein de la communauté. L'appartenance à une organisation locale s'inscrit de ce fait dans une multitude d'enjeux, et elle n'est pas en soi un facteur de changement, mais plutôt un cadre d'expression des changements en cours, qu'elle tend à légitimer socialement (Guillermou, 2007). De ce fait, l'analyse des processus à l'oeuvre permet d'informer les évolutions qui prennent place à l'échelle des communautés et des ménages. Deuxièmement, s'intéresser aux fondements de la résilience collective socialement soutenable conduit à se pencher sur les mécanismes qui permettent l'adaptation des populations à l'adversité, autrement dit les mécanismes endogènes potentiellement capables de participer à l'enrayement du cercle vicieux « manque de développement agricole - conflit ». C'est non seulement produire des données et des analyses rares dans les contextes post-conflit, mais c'est aussi, et cela constitue notre troisième point, apporter des informations complémentaires auprès des acteurs humanitaires pour tenter d'améliorer leurs interventions. Introduire l'évaluation de la soutenabilité sociale c'est par ailleurs reconnaître l'existence des autres facettes de certaines formes de solidarité, admettre que toutes les dynamiques collectives ne sont pas toujours souhaitables. Bien que les données produites sur nos terrains datent de 2012, 2013 et 2014, notre analyse garde selon nous toute sa pertinence car le regain de violence - sporadique ou plus généralisée - dans les zones étudiées depuis notre passage a mis une nouvelle fois à mal les dynamiques collectives auxquelles nous nous sommes intéressés, rendant toujours plus actuel l'enjeu de la résilience collective socialement soutenable. Il est ainsi très probable que les trajectoires restes semblables à celles mises en évidence dans ce travail et que nous allons rappeler ci-dessous, puisque c'est tout le coeur de ce travail que de mettre en évidence les invariants en dépit des singularités de chaque contexte.

Dans une première section, nous tentons de synthétiser les différents résultats de ces travaux autour de la résilience collective socialement soutenable. L'objectif était d'identifier les

conditions qui entraînent la mise en place de chacun des deux phénomènes - les trajectoires de résilience collective d'une part, les modalités de la non soutenabilité sociale d'autre part - afin de comprendre comment favoriser les premiers et limiter les seconds. Dans une deuxième section, nous discutons les effets des projets humanitaires et mettons en évidence la portée opérationnelle de notre travail au travers d'une réflexion sur les modalités les plus pertinentes selon nous pour promouvoir les dynamiques collectives en contexte post-conflit. La troisième section nous permet de revenir sur la méthodologie conçue pour ce travail et développée sur nos trois terrains de recherche. Enfin, nous évoquons les perspectives de recherches qu'ouvre cette thèse au cours d'une quatrième section.

1. Les fondements de la résilience collective socialement soutenable

Nous soulignons premièrement les principaux facteurs associés à la résilience collective sur nos terrains de recherche, qu'il s'agisse des caractéristiques des organisations locales ou de celles de leurs membres. Nous revenons dans un second temps sur les effets du fonctionnement de ces organisations locales - sur les membres d'une part et sur les non-membres d'autre part - et donc sur la nécessité de promouvoir des processus de résilience collective socialement soutenable.

1.1 Synthèse des facteurs qui fondent la résilience collective des organisations locales

La très large majorité des organisations locales que nous avons rencontrées ont été confrontées à une diminution de leurs ressources partagées. Cependant, certaines conservent leurs actions collectives et arrivent à perpétuer un fonctionnement en dépit de l'adversité (ces organisations locales sont dites viables), tandis que d'autre n'y parviennent pas. La résilience collective se manifeste au travers de deux grands types de trajectoire notamment : la mobilisation des membres autour d'un besoin commun, et l'éviction des comportements opportunistes. Nos résultats montrent que finalement les dégâts économiques n'ont que peu d'effet sur les processus de résilience des collectifs, ce qui signifie en d'autres termes que la baisse des ressources partagées cache en fait un manque de flexibilité de ces derniers, et que les membres ne parviennent plus à faire correspondre le fonctionnement de leur organisation

locale avec les nouvelles réalités du contexte et de leurs propres situations. Ce sont ces phénomènes que nous avons questionnés afin d'identifier les facteurs associés à la résilience collective. Ceux-ci sont présentés dans le tableau 59 ci-dessous.

Les facteurs qui caractérisent l'organisation locale et qui sont associés positivement à la résilience collective sont tout d'abord de faibles taux de renouvellement des membres : les anciens membres maintiennent leur implication et peu de nouveaux membres intègrent le collectif. La nécessité économique (fonction de survie) ou la volonté de maintenir ou d'améliorer ses droits vis-à-vis d'autres groupes (fonction de revendications de droits, i.e fonction politique) semblent également des vecteurs de bon fonctionnement du collectif. La résilience collective se fonde également sur une agencité collective forte et une capacité élevée à se coordonner en interne (capacité à faire respecter les règles et à gérer un conflit interne). Enfin, les modalités d'évolution qui concernent les actions collectives de réalisation des activités et/ou d'élaboration des règles semblent favorables à la résilience. En ce qui concerne les membres, ce sont premièrement les personnes avec un niveau de vie plutôt bas, une faible aptitude à participer à la vie économique du village, mais qui peuvent soit compter sur leur statut soit compter sur leur réseau en cas de besoin (profil 6), qui sont associés à la résilience collective. Il peut s'agir de personnes déplacées accueillies en famille d'accueil ou retournées. Deuxièmement, ce sont les profils 3, c'est à dire les personnes en mauvaise situation économique mais qui jouissent d'un capital social politique important, que nous retrouvons dans les organisations locales qui parviennent à dépasser l'adversité. Il peut s'agir là encore de chefs de village, de notables, de leaders qui ont subis un déplacement et une décapitalisation totale ou presque.

TABLEAU 59 : SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES A LA RESILIENCE COLLECTIVE

Caractéristiques à l'échelle des organisations locales		Caractéristiques à l'échelle des membres	
Facteurs favorables	Facteurs limitants	Facteurs favorables	Facteurs limitants
<ul style="list-style-type: none"> - Fonction de survie ; - Orientation stratégique de type absorption ou adaptation (modification des activités ou modification des règles) ; - Anciens membres toujours impliqués, peu de renouvellement des membres ; - Capacité élevée à se coordonner en interne ; - Agencéité collective forte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'accumulation ; - Orientation stratégique de type transformation ; - Beaucoup de renouvellement des membres ; - Manque de capacité à se coordonner en interne ; - Agencéité collective faible. 	<ul style="list-style-type: none"> - Profil 3 ; - Profil 6. 	<ul style="list-style-type: none"> - Profil 1 : profil socio-économique très favorable tant sur le plan économique que social ; - Profil 2 : profil socio-économique plutôt favorable sur le plan économique comme sur le plan social.

1.2 Synthèse des facteurs qui fondent la soutenabilité sociale des organisations locales

Interroger la soutenabilité sociale des organisations locales c'est garder toujours en tête l'interrogation de Cannon : « *Is being part of a particular network a capacity, or a denial of capacity to others ?* » (Cannon, 2008, p.12). Nous l'avons vu au cours de cette thèse, le bon fonctionnement - d'un point de vue économique - et même la résilience collective de l'organisation locale n'empêche pas toujours les phénomènes de nuisances, qu'elles soient internes ou externes. Les facteurs associés à ces dernières - les facteurs associés positivement aux nuisances seront dit limitants pour la soutenabilité sociale et les facteurs associés négativement seront dit favorables à la soutenabilité sociale - sont recensés dans le tableau 60. Ce sont les organisations locales qui ont une faible durée d'existence, qui répondent à une fonction de survie et qui ont une fonction politique (revendication de droits) qui semblent les moins concernées par les phénomènes de nuisances internes (i.e les nuisances causées par une partie des membres sur une autre partie des membres d'un même collectif). Les dynamiques collectives qui correspondent aux critères de viabilité tels que nous les avons définis ont

également une probabilité plus forte de démontrer un fonctionnement socialement soutenable. En ce qui concerne les membres, les personnes dont la situation économique est très défavorable mais qui bénéficient d'une bonne réputation et d'un statut élevé (profil 3), ainsi que les personnes caractérisées par une situation économique convenable, qui peuvent vraiment compter sur des tiers pour faire face aux difficultés (profil 5) sont les moins susceptibles de faire émerger des nuisances internes.

Les nuisances externes (i.e les nuisances causées par les membres de l'organisation locale sur des non-membres) sont quant à elles négativement associées aux disparités socio-économiques des membres. Ce sont les membres en situation très défavorable, tant sur le plan économique que social qui semblent limiter l'apparition de ces formes de nuisances, par exemple de personnes déplacées, qui sont marginalisées par les populations des zones d'accueil. Cela arrive fréquemment lorsque qu'un important nombre de déplacés se concentre dans la même zone, asphyxiant l'économie locale.

TABLEAU 60 : SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES A LA SOUTENABILITÉ SOCIALE

	Caractéristiques des organisations locales		Caractéristiques des personnes	
	Facteurs limitants	Facteurs favorables	Facteurs limitants	Facteurs favorables
Nuisances internes	<ul style="list-style-type: none"> - Viabilité de l'organisation locale ; - Faible durée d'existence ; - Fonction de survie ; - Fonction de revendication de droits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fragilité de l'organisation locale ; - Longue durée d'existence ; - Modalités de gestion des risques de type évitement ; - Disparités socio-économiques importantes entre les membres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Profil 5 ; - Profil 3. 	<ul style="list-style-type: none"> - Profil 2 : profil socio-économique plutôt favorable sur le plan économique comme sur le plan social.
Nuisances externes	<ul style="list-style-type: none"> - Disparités socio-économiques importantes entre les membres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction de revendication de droits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Profil 4. 	<ul style="list-style-type: none"> - Profil 1 : profil socio-économique très favorable tant sur le plan économique que social ; - Profil 2.

Par ailleurs, le fait qu'il y ait des nuisances internes semble limiter les cas de nuisances externes, mais si il y a une forme de nuisance, qu'elle soit interne ou externe, alors il n'y a plus de soutenabilité sociale.

1.3 Discussion

Toutes les dynamiques collectives ne sont pas dans une même situation après les chocs dûs à la crise, elles n'ont par conséquent pas le même potentiel de résilience, comme le montrent leurs trajectoires. Ainsi, dans les trois contextes post-conflit auxquels nous nous sommes intéressés, ce sont 85 des organisations locales rencontrées qui ont démontrées une trajectoire de résilience collective (soit 32% de notre échantillon). Parmi les autres collectifs avec lesquels nous avons travaillé, 15% (41 organisations locales) sont en résistance, et 53% (139 organisations locales) développent une trajectoire de déclin. Nous recensons l'ensemble des trajectoires identifiées dans le tableau 61 ci-dessous, selon les classes construites au travers de nos analyses multidimensionnelles.

TABLEAU 61 : PRINCIPALES TRAJECTOIRES ASSOCIÉES AUX DIFFÉRENTES CLASSES D'ORGANISATIONS LOCALES

Classe	Niveau de viabilité de l'organisation locale	Présence de nuisances internes	Types de trajectoire prédominante
1 - Organisations locales fragiles prises dans un processus d'individualisation	Fragile	NS	Déclin - démobilisation face aux contraintes économiques : 88% Résilience - mobilisation autour d'un besoin commun à court terme : 6% Déclin - distension progressive du lien social : 4% Autre : 3%
2 - Organisations locales en statut quo bloquées par un manque de confiance	Statu quo	Probable	Déclin - distension du lien social, ou résistance : 62% Résistance : 25 % Autre : 9% Résilience - éviction des comportements opportunistes : 4%
3 - Organisations locales de subsistance viables renforçant leurs capacités collectives	Viable	NS	Résilience, mobilisation autour d'un besoin commun : 50% Résilience - éviction des comportements opportunistes : 31% Résistance : 15% Autre : 4%
4 - Organisations locales en statut quo bloquées par des comportements opportunistes	Statu quo	NS	Résistance : 50% Déclin - distension du lien social : 21% Autre : 18% Déclin - démobilisation face aux contraintes économiques : 11%
5 - Organisations locales de survie viables renforçant leurs capacités collectives	Viable	Peu probable	Résilience - mobilisation autour d'un besoin commun : 89% Autre : 7% Résistance : 4%

« NS » signifie que les résultats sont non significatifs.

Au final, la résilience collective socialement soutenable représente la trajectoire de 54 des dynamiques collectives rencontrées soit 20 % de notre échantillon. De façon plus générale, les processus de résilience collective soutenable socialement concernent les organisations locales de survie, qui parviennent à renforcer leurs capacités d'action collective (classe 5). Les organisations locales qui appartiennent à la classe 3, qui sont également en train de renforcer leurs capacités collectives mais poursuivent une logique assurantielle, sont également dans des trajectoires de résilience, mais une analyse des nuisances potentielles doit

être menée au cas par cas afin de vérifier la soutenabilité sociale (la probabilité de l'apparition de nuisances est plus importante que pour les organisations locales de classe 5).

Ces différents résultats permettent de réfléchir aux modalités d'appui potentiel dans le cadre de projets passant par la promotion des dynamiques collectives. Au cours du Chapitre 5, nous avons mis en évidence un certain nombre d'évolutions spontanées et d'innovations organisationnelles, montrant par là les capacités des populations à identifier leurs besoins et à trouver les moyens - collectifs dans certains cas - pour y répondre. Selon nous, les acteurs humanitaires peuvent éventuellement avoir un rôle dans l'accompagnement de la résilience collective socialement soutenable. Nous venons de voir ci-dessus que certaines caractéristiques semblent à la fois favorables à la résilience collective et à la fois à la soutenabilité sociale. Ainsi les organisations locales répondant à une fonction de survie et celles regroupant des membres dont la situation économique est très défavorable mais qui bénéficient d'un fort capital social politique (profil 3) ont une probabilité plus importante de démontrer une résilience collective socialement soutenable face à la crise. Cependant, il existe des contradictions entre certains de nos résultats. En effet, si les disparités socio-économiques entre les membres semblent limiter les nuisances externes, cela semble au contraire augmenter les risques de nuisances internes. A l'inverse, si une fonction de revendication des droits permettrait d'atténuer les nuisances internes, elle serait potentiellement à l'origine de nuisances externes. De même, une durée d'existence longue est associée à la résilience collective, tandis qu'une durée d'existence plus courte est associée à la soutenabilité sociale (i.e négativement associée aux nuisances internes).

Ainsi, comme l'avaient souligné Arnoud et Falzon (2013), nous venons de démontrer qu'il apparaît illusoire de penser que la bonne organisation locale existe et est prévisible à l'avance. Pourtant les interventions auprès des groupements sont menées selon un schéma très normatif, très standardisé. Nous pensons que ces interventions reposent pour la grande majorité sur une incompréhension des mécanismes de fonctionnement (régulation interne et fonction dans les systèmes d'activités - pour le côté économique - et fonction par rapport aux échanges symboliques et à la production de valeur - pour le côté social). Toutefois, à partir des travaux de recherche que nous avons présentés ici, il est possible de mettre en évidence des tendances dans les contextes post-conflit, et que ces tendances peuvent constituer une base pour les interventions humanitaires, afin d'accompagner au mieux les processus de résilience collective.

2. Appuis humanitaires et résilience collective socialement soutenable

Les partenariats que nous avons noués avec l'ONG Danish Refugee Council pour la production des données mobilisées dans cette thèse nous a permis d'appréhender une partie des effets de deux types d'intervention : premièrement, les interventions de formalisation et de restructuration des organisations locales, qui touchent principalement les AET ; deuxièmement, la redynamisation des systèmes d'entraide par l'introduction d'activités génératrices de revenus, qui touchent les AET mais aussi les TT et les CdS. Cette section présente la portée opérationnelle de notre travail. Dans ce qui suit, nous revenons sur les effets identifiés des projets en termes de résilience collective socialement soutenable, puis sur les formes d'accompagnement les plus appropriées selon nous en fonction des situations des organisations locales après la crise.

2.1 Analyser les effets des appuis humanitaires sur les organisations locales

Dans le Chapitre 5, nous avons souligné les effets des projets sur la relance économique : les populations ciblées (ou une partie d'entre elles) accèdent aux dotations humanitaires, la commercialisation est facilitée car la présence des ONG représente un gage de sécurité et de fiabilité pour les commerçants. Toutefois, certaines formes d'appui peuvent freiner la reprise des activités individuelles, pour les membres comme pour les non-membres. Ces projets ont également une influence sur les recompositions socio-politiques : l'accès aux appuis peut être mobilisé par les membres pour maintenir les rapports de force au sein du village, voire à des fins d'enrichissement personnel, et l'on observe l'émergence de nouvelles figures possédant un capital culturel élevé qui se positionnent comme intermédiaire entre les villageois et les agents de l'ONG, intermédiaire du type de ce que Olivier de Sardan et Bierschenk (1993) et appellent « les courtiers locaux » du développement¹⁸². Nous reprenons maintenant les critères qui ont été identifiés lors des analyses exploratoires multidimensionnelles - par rapport à résilience collective d'une part, par rapport à la soutenabilité sociale d'autre part - pour discuter des effets des projets humanitaires dont nous avons observé la mise en oeuvre.

¹⁸² « Par "courtiers locaux du développement", nous entendons les acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de ce que l'on appelle communément l'aide au développement » (Olivier de Sardan et Bierschenk, 1993, p.2).

2.1.1 Des appuis qui limitent les processus de résilience collective

Dans le Chapitre 6, nous avons mentionné les effets plutôt négatifs des appuis sur la résilience collective : nous n'avons pas identifié de facteurs positivement associés à la fois à la résilience collective et à la fois aux organisations locales faisant l'objet d'un appui. Cela ne veut pas dire qu'aucune dynamique collective appuyée ne peut être résiliente, mais que globalement les appuis ne sont pas favorables à la résilience collective. Nous revenons ici sur les principales causes qui conduisent à ce résultat. Tout d'abord, l'une des hypothèses de départ des acteurs humanitaires qui souhaitent cibler les organisations locales est que les membres ont l'habitude de travailler ensemble. Cela est contredit par l'important renouvellement des membres associés à l'appui, ce qui témoigne par ailleurs soit des stratégies de captation de l'aide qui se mettent en place (arrivée de nouveaux membres), soit d'un décalage entre les actions du projet et les besoins des membres (les membres cessent leur implication, se désintéressent), et souvent les deux à la fois. Deuxièmement, le mode de relation entre l'organisme qui réalise l'appui et les organisations locales ciblées s'avère généralement déséquilibré¹⁸³ : les groupements sont presque toujours demandeurs et prêts à se soumettre aux orientations des agents de l'ONG. Il en résulte plusieurs conséquences néfastes pour l'évolution du groupement. Les modalités de fonctionnement collectif attendues par l'ONG correspondent généralement à une fonction d'accumulation (c'est le cas pour les OP et les AGR/TA par exemple). Or la résilience collective est quand à elle associée aux fonctions de survie, et de subsistance dans une moindre mesure. Comme nous l'avons vu lors de l'analyse des évolutions spontanées des organisations locales, dans ces contextes post-conflit, de nombreuses dynamiques collectives changent de fonction : celles qui visaient auparavant l'accumulation adoptent maintenant une fonction de subsistance, et celles qui étaient auparavant mobilisées pour garantir l'aptitude des membres à assurer leur subsistance peuvent être modifiées pour pouvoir participer à leur survie une fois les dégâts de la crise survenus. Alors que spontanément les organisations locales évoluent pour coller au mieux aux besoins de leurs membres et à faire face à la dégradation de leur situation économique, l'appui entraîne une évolution inverse, en maintenant une fonction économique élevée (par exemple une logique d'investissement). Les appuis sont également associés à une faible agencéité collective, soit parce que l'appui perturbe l'agencéité collective en imposant des objectifs et en sélectionnant les membres, soit parce que les membres ne sont pas/plus prêts à travailler

¹⁸³ Cet aspect à également été relevé par Diagne et Pesche (1995).

ensemble, et ne parviennent pas à se mettre d'accord sur les valeurs portées par le collectif. De cette faible agencéité collective découle de faibles capacités de coordination interne : les nouvelles procédures, les nouvelles règles et la nouvelle structuration n'est pas ou peu appropriée par les membres. Troisièmement, mais toujours en lien avec le point précédent, les organisations locales appuyées ne développent généralement pas de gestion des risques, alors que ces risques auraient de grave conséquences si ceux-ci survenaient. Cela peut être dû au fait que soit les membres ne peuvent rien faire (pas de maîtrise possible de l'aléa selon eux), soit il n'est pas important que le collectif soit protégée (manque d'appropriation). Cela contraste avec les organisations locales spontanées qui font preuve de résilience, où les membres mettent en place des actions pour protéger leur structure ou - et c'est le cas le plus courant - ils choisissent de développer des activités et un mode de fonctionnement moins sensibles et/ou moins exposés aux risques. Enfin, les profils 2, 4 et 5 sont associés positivement aux organisations locales appuyées. D'une part, ce sont donc des personnes en situation relativement favorable, tant économiquement que socialement qui bénéficient des appuis (profil 2). D'autre part, ce sont les personnes avec les plus faibles niveau de potentialité collective que l'on retrouve dans ces dynamiques collectives appuyées (profil 4 et 5). Il semble donc que, au travers de leurs programmes, les acteurs humanitaires permettent à certaines personnes qui n'appartenaient pas à une organisation locale d'intégrer une dynamique collective. Pour les profils 4, qui sont en situation très défavorable sur le plan économique et social, cela pourrait correspondre à une tentative de soutenir les plus vulnérables. Comme souligné plus haut, ces personnes sont en général non acceptés par les autres. Pour les profils 5, c'est à dire les personnes possédant une bonne situation économique et dont la position sociale repose sur leur réseau, appartenir à une organisation locale leur est possible. Toutefois, elles privilégient leur réseau pour pouvoir se relever après la crise, et préfèrent généralement ne pas s'intégrer dans une dynamique collective. Toutefois, c'est précisément du fait de leur réseau qu'elles parviennent à participer aux collectifs appuyés, afin de bénéficier également de l'aide apportée par les acteurs humanitaires, comme nous le verrons ci-après.

Généralement, pour toucher les populations dites « vulnérables », ce sont les dynamiques collectives « délaissées » par leurs membres après la crise qui sont retenues comme bénéficiaires. Cependant, en regardant de plus près les mécanismes qui jalonnent les trajectoires des ces organisations locales, on peut s'apercevoir que les profils des membres initiaux qui se désintéressent du collectif ne sont pas les mêmes que les profils des membres

qui finissent pas s'approprier la dynamique collective (lorsqu'appropriation il y a). Il y a donc un écart qui se creuse entre population ciblée et population récipiendaire de l'aide.

2.1.2 Des appuis qui ne concourent pas à la soutenabilité sociale

Les analyses menées dans le Chapitre 7 nous ont conduit à souligner que les appuis ont un effet plutôt neutre en terme de soutenabilité sociale. Nous relevons toutefois les pratiques qui permettent éventuellement de limiter les nuisances et celles qui peuvent au contraire conduire à leur renforcement, à partir des critères identifiés ci-avant. Les appuis peuvent contribuer au fonctionnement socialement soutenable des organisations locales puisque généralement les collectifs qui reçoivent l'appui ont une faible durée d'existence, ce qui limite les nuisances internes. De la même façon, les membres qui ont des profils de type 4 et 5 comme c'est le cas au sein des organisations locales appuyées induisent globalement moins de nuisances internes. A l'inverse, les appuis peuvent contribuer à faire émerger ou à renforcer des phénomènes de nuisances. Une vigilance accrue est nécessaire car les dynamiques collectives bénéficiaires des interventions sont généralement fragiles, or un niveau de viabilité plus élevé est plus favorable à la soutenabilité sociale de leur fonctionnement. De même, les fonctions de survie permettent de limiter les nuisances, ce qui n'est pas le cas des fonctions d'accumulation, comme nous le retrouvons dans la majorité des organisations locales appuyées. De plus, les collectifs bénéficiaires ont notamment pour membres les personnes de profil 2, qui sont significativement et positivement associés aussi bien aux nuisances internes qu'aux nuisances externes.

Du fait des contradictions entre certains résultats relatifs à la résilience collective et d'autres relatifs à la soutenabilité sociale, certains points restent en débat. Ces contradictions mettent notamment en évidence l'importance de l'analyse des situations au cas par cas¹⁸⁴ : l'organisation locale parfaite n'existe pas ! Premièrement, les disparités socio-économiques entre les membres (i.e la cohabitation de membres vulnérables et de membres en meilleure

¹⁸⁴ Notre approche de la soutenabilité sociale pourrait être mise en lien avec les approches « Ne Pas Nuire » développées initialement par Anderson (1999) pour les acteurs travaillant en zone de conflits ou post-conflit, dans le but de limiter les impacts négatifs des interventions humanitaires. En effet, ces dernières peuvent contribuer à alimenter, exacerber ou déclencher des violences. Premièrement, l'aide peut fragiliser les structures et les liens au sein de la société qui permettent aux populations de vivre ensemble (« *connectors* »), ou renforcer les facteurs qui poussent les populations les unes contre les autres (« *dividers* »). Deuxièmement, l'aide peut procurer des ressources qui sont mobilisées dans le cadre du conflit, ou qui viennent se substituer à d'autres ressources alors mobilisables dans le cadre du conflit, ou encore augmentent les différenciations et les inégalités. En intégrant la soutenabilité sociale dans notre analyse, nous insistons sur les potentiels effets négatifs des projets et mettons en évidence les points d'attention.

situation au sein d'un même collectif) sont souvent induites par l'appui. En effet, les ONG peuvent introduire des bénéficiaires spécifiques dans les organisations locales existantes dans l'optique de créer du lien social et de lutter contre la vulnérabilité sociale, ce qui limite les nuisances externes mais peut conduire à des nuisances internes. Ce résultat rend complexe les choix à effectuer par les acteurs humanitaires dans le cadre de la promotion des dynamiques collectives. En effet, ces acteurs cherchent à atteindre les populations en situation les plus précaires (c'est en général le mandat des interventions d'urgence), or celles-ci peuvent, au niveau des dynamiques collectives, montrer des problèmes d'appropriation (nous l'avons démontré plus haut, les personnes en situation défavorable sur le plan économique et sociale s'impliquent moins souvent dans les collectifs). La mixité des profils pouvaient donc s'avérer une option pour promouvoir des organisations locales à même de développer des trajectoires de résilience. Or, promouvoir des groupements dont les membres ont des profils distincts, c'est à dire caractérisés par une grande disparité économique et sociale, peuvent renforcer les phénomènes d'inégalités. Deuxièmement, susciter des organisations locales qui ont pour fonction la revendication de droits est favorable à la résilience et peut limiter les nuisances internes, mais des précautions doivent être prises car cela peut rapidement conduire à des nuisances externes. Nous avons notamment présenté les cas de groupements de femmes qui demandent un appui car elles pressentent que leur accès à une ressource (par exemple un bas-fond) est menacé. Ces organisations locales féminines permettent de renforcer la structuration sociale en place et de maintenir les rapports de force existants. Généralement leur revendication ne s'inscrit pas dans une logique d'*empowerment* féminin, mais plus dans une logique d'*empowerment* de classe, ou ethnique. Les activités féminines et les revenus obtenus venant en soutien à ceux du mari, ces femmes ne se mobilisent pas contre leurs époux mais contre les ménages en situation un peu plus dégradée qui cherchent de nouveaux moyens d'existence pour couvrir les besoins de leurs ménages. Il y a alors l'apparition de nuisances externes. Troisièmement, à l'échelle des ménages, les effets pervers des stratégies de réponse à l'adversité qui permettent de faire face sur le court terme mais qui ont des conséquences négatives à plus long terme ont été bien documentés (Dercon, Hoddinott, et Woldehanna, 2005 ; Hoddinott, 2006). En ce qui concerne les organisations locales, des phénomènes similaires suite à des « *coping strategy* » peuvent être observés. Bien que les orientations stratégiques de type absorption (le collectif modifie ses activités) ou adaptation (le collectif fait évoluer ses règles de fonctionnement) soient positivement associées à la résilience collective, nous avons vu au cours du Chapitre 5 que les changements de règles pouvaient

mener à l'exclusion d'une partie des membres et induire des fonctionnements non-soutenables socialement. De façon similaire, les orientations stratégiques de type transformation semblent défavorables à la résilience collective, toutefois est-il réellement souhaitable de maintenir en place une répartition du pouvoir et un fonctionnement de l'organisation collective qui provoquent des nuisances ?

Certains auteurs présentent les chocs comme une opportunité pour innover et concevoir un meilleur système organisationnel. L'apprentissage est donc généralement perçu comme quelque chose de positif, comme c'est le cas dans les travaux de Keck and Sakdapolrak (2013), qui définissent l'apprentissage comme la « *capacity of a social system to learn from hazardous events how to better deal with it in future* » (Keck and Sakdapolrak, 2013, p.9). Dans nos observations, les chocs représentent avant tout un frein important. Traverser des difficultés permet malgré tout le développement d'apprentissages. Si certains permettent potentiellement aux groupements, par la suite, de mieux affronter les chocs, il ne faut pas non plus oublier les apprentissages négatifs. Ces derniers, à l'échelle des organisations locales, ont un effet particulièrement important quant aux futures tentatives de structuration collective. Les témoignages recueillis indiquent qu'une seule expérience collective malheureuse dans la vie d'une personne peut la dissuader définitivement de s'impliquer réellement dans une organisation locale à l'avenir. C'est d'autant plus vrai lorsque ces personnes vivent dans des conditions difficiles doivent effectuer un arbitrage entre mobilisation individuelle ou mobilisation collective de leurs ressources pour pouvoir assurer leur subsistance. Ainsi, la promotion des structures collectives par les acteurs humanitaires doit-elle se faire avec une circonspection accrue, car les conséquences d'une dynamique collective confrontée à un échec s'inscrivent dans le long terme pour les bénéficiaires, justifiant les présentes recherches menées à l'échelle des dynamiques collectives et aboutissant aux pistes de réflexions qui suivent.

2.2 Quelques pistes de réflexion : comment soutenir la résilience collective socialement soutenable ?

Avant toute chose, il est nécessaire d'appréhender les formes d'organisations locales qui existent spontanément sur les territoires qui vont faire l'objet de l'intervention : leurs

modalités de fonctionnement, leurs buts, à quels besoins cela répond pour les membres. Si les formes organisationnelles peuvent paraître similaires entre elles (AET ; TT ; CdS ; CdC ; etc), les enjeux sous-jacents peuvent être éloignés et donc impliquer des appuis différents. Réfléchir à comment accompagner les organisations locales de façon pertinente - dans le cadre de la promotion de la résilience collective socialement soutenable - revient tout d'abord à identifier les dynamiques collectives et les personnes à cibler, puis à appréhender la meilleure façon de les appuyer. Ainsi mettons-nous en lumière les implications que nos résultats pourraient avoir sur les interventions humanitaires.

2.2.1 Quelques pistes pour le ciblage

Pour effectuer un ciblage des collectifs qui soit favorables à la soutenabilité sociale, il faudrait a priori sélectionner les organisations locales de survie. Cependant, les appuis pour ces dynamiques collectives s'avèrent extrêmement délicats : si les actions du projet venaient à désorganiser le collectif, les conséquences seraient importantes pour les membres, puisque l'organisation locale constitue leur principal (voire leur unique) moyen d'existence.

Dans le Chapitre 5, les « migrations » observées des membres au sein des organisations locales appuyées (taux de renouvellement important, contrairement aux organisations locales spontanées) semblent être un symptôme du décalage entre les besoins et les capacités des membres et les modalités des interventions. Nous soulignons notamment le fait que lors d'un appui, les organisations locales se voient passer d'une fonction de subsistance à une fonction d'accumulation la plupart du temps. Or, plus haut dans ce même chapitre, nous avons vu que dans les contextes post-crise que nous considérons, ce sont plutôt les phénomènes spontanés inverses qui sont observés : la situation des personnes se dégradent, et donc les fonctions s'accordent aux besoins des membres, de l'accumulation vers la subsistance, et de la subsistance vers la survie. C'est d'ailleurs cette capacité à réaliser ce changement de logique qui permet aux dynamiques collectives d'être de potentiellement bon leviers pour le relèvement économique des populations, selon nous. Nos résultats précédents indiquent par ailleurs les collectifs présentant un niveau élevé de disparités socio-économiques entre ses membres devraient faire l'objet d'une attention accrue s'ils devaient être sélectionnés comme bénéficiaires, du fait du risque d'apparition de nuisances internes.

A partir des processus de résilience collective que nous avons identifiés dans ce travail et rappelés dans ce qui précède, nous tentons de mettre en correspondance les situations des

organisations locales (au travers de la classification) et les grands types de projet potentiels. Globalement, dans le cas d'intervention visant la relance économique, cibler les organisations locales en « bonne santé » telles que celles de la classe 3 semble judicieux, à condition de vérifier la présence ou non de nuisances. Pour des projets ayant une dimension de renforcement de la cohésion sociale, les dynamiques collectives de la classe 2, bloquée par un manque de confiance entre les membres, peut s'avérer un bon support. Dans le cas des collectifs de la classe 1 et de la classe 5, il est possible d'appuyer les membres pour les aider à reprendre leurs activités individuelles mais un appui aux collectifs pourrait être contre-productif. Enfin, les organisations locales de classe 4, perturbées par des comportements opportunistes, sont susceptibles d'entraîner des apprentissages négatifs. D'autres pistes de réflexion peuvent être privilégiées pour réaliser les projets.

Dans le Chapitre 5, nous avons vu que notre échantillon était composé à 35% de personnes qui appartenaient à une organisation locale avant et après la crise et à 18% de personnes qui ne faisaient pas partie et ne font toujours pas partie d'un collectif. Cela peut s'expliquer soit par ce qu'elles ne peuvent socialement pas intégrer un collectif (situation sociale très défavorable) soit parce qu'elles n'en ont pas besoin (situation économique très favorable). La fréquence des nouveaux entrants (26%) est selon nous sur-estimée du fait de la présence de projets s'adressant aux groupements : de nouveaux membres se sont impliqués pour pouvoir prétendre à l'appui. Le pourcentage des sortants (21%) est également à nuancer d'après nos observations : la temporalité est ici encore à prendre en compte, et l'appartenance à une organisation locale n'est souvent stoppée que momentanément, le temps de parvenir à relancer au moins une partie de ses activités propres. Ainsi les situations où les ONG voudraient intégrer de nouvelles personnes dans les organisations locales sont-elles complexes : la capacité d'une personne à contribuer est un facteur important à prendre en compte pour le ciblage des bénéficiaires, de même que son degré d'acceptation par les autres. Par ailleurs, dans le Chapitre 5, nous avons également mis en évidence que les formes de contribution restaient généralement les mêmes avant et après la crise. Quelques exceptions toutefois : les collectifs qui se sont hybridés, sous le poids des contraintes. Imposer un nouveau mode de fonctionnement avec de nouvelles formes de contribution est donc souvent contre-productif. Il est ainsi généralement plus adapté de cibler les organisations locales dont les contributions correspondent à ce qui est envisagé dans le projet.

2.2.2 Renforcer la résilience collective

De façon transversale, appuyer les organisations locales doit se faire en limitant les apprentissages négatifs autant que possible. Dans ce qui suit, nous insistons particulièrement que les facteurs liés à la résilience collective, car nous avons pu mettre en évidence que la soutenabilité sociale est associée positivement et significativement à la viabilité des organisations locales (qui est un état atteint au travers des trajectoires de résilience). Les différentes dynamiques en termes de trajectoires que nous avons mis en lumière dans le Chapitre 6 (évolution des organisations locales d'une classe à l'autre) nous ont permis d'identifier les différentes étapes qui permettaient aux collectifs d'initier spontanément des processus de résilience. L'accompagnement de ces processus passent donc selon nous par le respect de ces étapes. Nous les présentons dans l'encadré 48.

En pratique, par rapport aux différentes classes d'organisations locales mises en évidence sur nos terrains, nous avons identifié les principaux besoins de chacune, recensés dans le tableau 62 ci-dessous, en fonction des trajectoires principales (la fréquence des différentes trajectoires pour chaque classe d'organisation locale a été rappelée dans le tableau 61 plus haut).

ETAPE 1 : Elaborer des modalités de gestion des risques à l'échelle individuelle et/ou collective. Prendre en compte les risques perçus par les membres, même si ceux-ci ne semblent pas avoir de réalité pour l'évaluateur, car ils conditionnent les comportements des membres, et donc leur volonté à s'impliquer ou non dans l'organisation locale. Il faut alors accompagner les membres pour trouver des façons de faire face aux risques - ces risques qui peuvent toucher soit les membres individuellement, soit la structure collective. Par exemple : promotion d'activités non sensibles à la crise ou faciles à reprendre en cas de problème, mécanismes de protection des biens / des réalisations collectives, modes de fonctionnement limitant les apprentissages négatifs.

** Le type de risque perçu donne de riches informations, nous l'avons vu, sur la situation interne du collectif.*

** Dans de nombreux cas de figure, l'organisation locale est en elle-même une réponse apportée par les membres à des risques perçus par eux, risques qui pourraient affecter leurs moyens d'existence respectifs notamment (ex : manque de main d'oeuvre, problèmes de trésorerie, etc), ce qui renforce du même coup l'agencéité collective !*

** En ce qui concerne les risques collectifs, c'est à dire les risques perçus comme pouvant affecter la dynamique collective elle-même, les membres peuvent effectuer spontanément des modifications dans les modalités de fonctionnement (règles). Toutefois, ces modifications pouvant conduire à l'éviction des membres les plus vulnérables (pour lutter contre le risque de désistement, d'impayés, d'absentéisme, etc), il est donc important de réfléchir au ciblage voulu par l'ONG.*

ETAPE 2 : Prendre en compte voire améliorer la capacité des membres à contribuer pour assurer la disponibilité des ressources partagées. Nous observons que, dans de nombreux cas, les membres contribuent spontanément à hauteur de ce qu'ils sont effectivement prêts à contribuer. Si la contribution se faisait en travail avant la crise, dans une grande majorité des cas, la contribution se fera encore sous forme de travail après la crise (idem pour la contribution en argent) lorsque ceux-ci le peuvent. Mais la crise, en affectant les moyens d'existence, entraînent souvent une baisse de cette capacité à contribuer, ce qui provoque la baisse des ressources partagées, et peut empêcher l'organisation locale d'atteindre ses objectifs. C'est alors aux moyens d'existence des membres qu'il faut s'intéresser. Les ressources partagées peuvent aussi découler de l'accès à un service, à des biens qui n'appartiennent pas aux membres, à des infrastructures (qui ne dépendent donc pas de la capacité des membres à contribuer). C'est alors cet accès qu'il faut restaurer / préserver / renforcer le cas échéant.

** L'appartenance à un collectif est conditionné, nous l'avons vu, en premier lieu par le statut social de la personne. Ainsi, la capacité à contribuer ne vient que dans un second temps, et si elle représente une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante. Cependant, i) si nous considérons une organisation locale déjà formée (spontanément), les membres ont le statut social adéquat et ii) l'appui ne peut pas réellement influencer sur le statut social de tout un groupe de personnes.*

** Il arrive souvent que les membres de la dynamique collective ajustent spontanément les modalités de contribution au sein de leur OL, en fonction de leurs possibilités.*

ETAPE 3 : Développer l'agencéité collective par l'accompagnement à l'identification d'une activité structurante. Il s'agit peut être du facteur le plus délicat. Young et al. (2006) et Pahl-Wostl (2009) soulignent que l'agencéité collective ne peut pas être imposée de l'extérieur, mais peut seulement émerger au travers d'un processus d'apprentissage. Organiser des ateliers de discussion, des réunions communautaires, des débats peuvent toutefois être autant de moyens pour que les personnes présentes expriment et leurs conceptions d'une potentielle organisation locale et des valeurs qu'elles souhaitent partager. En pratique, cela passe par l'accompagnement des membres à la construction de l'organisation locale qui répond à leurs besoins (et non pas celle que voudrait l'ONG) : vision, objectif, intérêt, etc. Cela peut se faire en identifiant de nouveaux modes organisationnels permettant de répondre aux besoins des membres, d'accompagner des réalisations collectives rapides pour montrer les possibilités qu'offrent le collectif, ou bien de réorienter progressivement les objectifs si ceux-ci sont irréalistes. Toute la difficulté réside dans le fait que les bénéficiaires vont généralement agir / s'exprimer selon ce qu'ils perçoivent comme attentes de la part de l'ONG vis-à-vis d'eux, sans mettre en avant leur vrais besoins/ intérêts.

** Comme dit plus haut, si la dynamique collective permet de sécuriser les moyens d'existence de ses membres (objectifs souvent présents même si peu annoncés comme tels au niveau des organisations locales spontanées) alors il y aura plus de chance que cela conduise au développement de l'agencéité collective et à la projection des membres dans ce collectif. De même, promouvoir des mécanismes de gestions des risques collectifs permet de faciliter le développement de l'agencéité collective.*

ETAPE 4 : Favoriser l'émergence des capacités de coordination interne. Ce facteur est également difficile à susciter de l'extérieur, puisqu'il s'agit en quelque sorte de l'appropriation de l'organisation locale par les membres, au travers de la mise en place d'un système de régulation et de l'attribution des pouvoirs (modalités de fonctionnement effectives, sanction, contrôle, prise de décision, etc). Nous ne parlons pas obligatoirement ici d'un fonctionnement démocratique (ni de la promotion des principes de bonne gouvernance) mais simplement de pratiques socialement acceptées par les membres. Dans le cas contraire, il y aura des contestations / un découragement des ces derniers. Il est éventuellement possible de limiter l'incidence des personnes / structures empêchant le fonctionnement du collectif (création d'une seconde organisation locale éventuellement, avec scission des membres). Toutefois, il faut garder en tête que les rapports de force seront presque toujours favorables aux personnes bénéficiant d'un statut social élevé.

** Certaines modalités de régulation mise en place spontanément au sein des organisations locales peuvent être défavorables aux personnes les plus en difficulté, comme souligné à l'étape 1.*

** Parfois, c'est précisément l'appui qui provoque une baisse de la capacité à se coordonner en interne, comme nous l'avons mis en évidence, car les dotations octroyées attirent les convoitises, et de ce fait les comportements opportunistes. Ainsi, il peut arriver que faciliter l'émergence des capacités de coordination internes passe par l'absence d'appui, selon le contexte social et le profil des membres.*

ETAPE 5 : Faciliter le développement des activités et l'accès à de nouvelles opportunités économiques. En soutenant (même indirectement) le développement des activités et en s'assurant des règles de rétributions, on renforce l'agencéité collective mais aussi la capacité des membres à contribuer, et ainsi la situation des membres. Cela peut passer par la mise en réseau avec des partenaires, le développement de nouveaux services qui deviennent accessibles à l'organisation locale, etc.

** Parfois, l'accès à une ressource / une opportunité économique / un service peut constituer un ferment pour l'agencéité collective. C'est généralement ce que les ONG tentent de mettre en place lorsqu'elles appuient des dynamiques collectives, toutefois, il y a le plus souvent des pré-requis indispensables pour que cela fonctionne, pas toujours réunis au moment de l'appui, comme nous venons de le mentionner.*

** Dans le cas où le collectif permet de sécuriser les moyens d'existence de ses membres, alors la résilience individuelle des membres est accompagnée, de façon concomitante à la résilience collective.*

TABLEAU 62 : PISTES D'APPUI POTENTIEL EN FONCTION DES CLASSES D'ORGANISATION LOCALE

	Atouts	Contraintes	Divers	Pour quel type de projet	Trajectoires principales	Axes potentiels d'intervention	Points d'attention
1 - OL fragiles prises dans un processus d'individualisation		Faible agencéité collective ; Faibles capacités collectives ; Nombreux membres ; Transformation face au choc (nouvelle répartition du pouvoir)	Eloignement des sources de pouvoir locales ; Crainte de ne pas parvenir à se coordonner avec l'extérieur (manque de débouchés, de clients, d'accès aux ressources) ; Difficulté des membres à reprendre leurs activités propres après la crise	Il est possible d'appuyer les membres pour les aider à reprendre leurs activités individuelles (les membres sont éloignés des sources de pouvoir locales et souvent vulnérables) dans le cadre d'une relance économique, mais l'appui à l'échelle du collectif semble peu pertinent.	Déclin (démobilisation face aux contraintes économiques) = perte de ressources partagées, perte de capacités collectives	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver des modalités de fonctionnement qui permettent de diminuer la perception des risques des membres le cas échéant - Aider au développement des moyens d'existence individuels des membres - Faciliter l'accès du collectif aux infrastructures et aux services le cas échéant 	Si c'est un précédent appui qui a entraîné le désintéressement / retrait des membres, il sera difficile d'intéresser à nouveaux les membres, et ce seront de nouveaux membres qui pourraient alors être attirés (comportements opportunistes)
2 - OL en statu quo bloquées par un manque de confiance	Fortes capacités collectives ; Peu de membres ; Absorption du choc ; Membres de Profils 5 et 6	Méfiance, perte de confiance, mécontentement entre les membres ; Faible agencéité collective ; Membres de Profil 1	Crainte de ne pas pouvoir se coordonner en interne, méfiance ; Facilité des membres à reprendre leurs activités propres après la crise	Appui dans le cadre de projets visant à renforcer la cohésion sociale. Attention toutefois aux profils des membres et aux apprentissages négatifs.	Déclin (distension progressive du lien social) = perte d'agencéité collective	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver des modalités de fonctionnement qui permettent de diminuer la perception des risques des membres - Accompagner l'identification d'une activité structurante ensuite 	L'appui peut envenimer les relations entre les membres et renforcer l'apprentissage négatif (avec des répercussions sur le long terme), il est donc également possible de laisser les OL se dissoudre et observer si d'autres OL émergent, qu'il serait quant à elles possible d'appuyer
					Résistance	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre la part d'incertitude, généralement en lien avec des comportements opportunistes qui empêchent un bon fonctionnement - Essayer de scinder les membres en 2, selon leur profil, pour limiter les disparités et faciliter la coordination interne 	

	Atouts	Contraintes	Divers	Pour quel type de projet	Trajectoires principales	Axes potentiels d'intervention	Points d'attention
3 - OL de subsistance viables renforçant leurs capacités collectives	Fortes capacités collectives ; Forte agencéité collective ; Peu de membres ; Absorption ou adaptation par rapport au choc ; Membres de Profil 6	Affectée sur le plan économique du fait de la crise ; Membres de Profil 2	Crainte de ne pas parvenir à se coordonner avec l'extérieur (manque de débouchés, de client, d'accès aux ressources)	Appui dans le cadre de projet visant la relance économique. Il est nécessaire de vérifier la présence ou non de nuisances induites par le fonctionnement du collectif	Résilience (mobilisation autour d'un besoin commun à court terme) = augmentation de l'agencéité collective, augmentation des ressources partagées	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que les moyens d'existence individuels des membres ne sont pas remis en cause (pérennité) - Vérifier que les modalités de fonctionnement assurent la pérennité de l'OL - Faciliter le développement de l'activité et l'accès de l'OL aux infrastructures et aux services le cas échéant 	Développement de comportements opportunistes ou désintéressement des membres, diminution de l'agencéité collective
					Résilience (éviction des comportements opportunistes) = augmentation des capacités de coordination interne	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que les moyens d'existence individuels des membres ne sont pas remis en cause (pérennité) - Vérifier que les modalités de fonctionnement assurent la pérennité de l'OL - Faciliter le développement de l'activité et l'accès de l'OL aux infrastructures et aux services le cas échéant 	
4 - OL en statu quo bloquées par des comportements opportunistes		Faibles capacités de coordination interne, comportements opportunistes ; Membres de Profils 1 et 2	Proximité des sources de pouvoir locales ; Difficulté des membres à reprendre leurs activités propres	La proximité avec les sources de pouvoir locales permet une identification facile, et ces collectifs peuvent servir de modèle/pilote pour la suite de l'appui. Toutefois les comportements opportunistes sont fréquents et peuvent créer des apprentissages négatifs .	Résistance	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre la part d'incertitude, généralement en lien avec l'apparition de comportements opportunistes - Etablir des objectifs à plus long terme 	Si c'est un précédent appui qui a entraîné le développement des comportements opportunistes, il se peut qu'un nouvel appui renforce d'autant plus cette dynamique néfaste
					Déclin (distension progressive du lien social) = perte d'agencéité collective	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver des modalités de fonctionnement qui permettent de diminuer la perception des risques des membres le cas échéant - Accompagner l'identification d'une activité structurante 	

	Atouts	Contraintes	Divers	Pour quel type de projet	Trajectoires principales	Axes potentiels d'intervention	Points d'attention
5 - OL de survie viables renforçant leurs capacités collectives	Fortes capacités de coordination interne ; Mode de fonctionnement qui limite la sensibilité aux risques ; Membres de Profil 3	Membres en situation très difficile, force de travail comme ressource partagée unique le plus souvent	Crainte des pillages et des jalousies ; Difficulté des membres à reprendre leurs activités propres	Il est possible d'appuyer les membres pour les aider à reprendre leurs activités individuelles (les membres ont des difficultés économiques fortes) mais l'appui à l'échelle du collectif est délicat	Résilience (mobilisation autour d'un besoin commun à court terme) = augmentation de l'agencéité collective, augmentation des ressources partagées	<ul style="list-style-type: none"> - Bien appréhender le fonctionnement spontané de l'OL, s'appuyer sur les modalités organisationnelles mises en place - Accompagner l'OL pour saisir des opportunités qui répondent aux besoins immédiats, sans être sensibles aux risques - Aider au développement des moyens d'existence individuels des membres (cet appui pourrait toutefois entraîner l'arrêt du fonctionnement du collectif) - Vérifier que les modalités de fonctionnement assurent la pérennité de l'organisation locale - Faciliter le développement de l'activité et l'accès de la dynamique collective aux infrastructures et aux services le cas échéant 	L'appui risque ne pas satisfaire les besoins et entraver le fonctionnement de l'organisation locale, laissant les personnes membres sans ressources, encore plus vulnérables

2.2.3 Quelques remarques générales pour l'accompagnement des organisations locales

Au cours des partenariats avec DRC, nous avons pu observer certains écueils auxquels étaient confrontés les acteurs humanitaires. Tout d'abord, des organisations locales qui disparaissent ne constituent pas obligatoirement un symptôme de perte de cohésion sociale, ou à une mauvaise santé communautaire. En effet, les dynamiques collectives peuvent aussi avoir leur « cycle de vie ». Si les membres n'éprouvent plus le besoin de se réunir (changement dans l'arbitrage de l'allocation de leurs ressources propres, perte de la raison d'être du groupement, etc), celle-ci doit disparaître. Appuyer des organisations locales en train de disparaître, les faire ainsi vivoter ne fera que retarder leur disparition, mais ne conduira pas, la plupart du temps, à un processus de résilience collective. Par ailleurs, pour promouvoir la résilience collective en contexte post-conflit, instaurer un nouveau mode de fonctionnement ou de nouvelles procédures pour réguler l'organisation locale pourrait conduire à une diminution de l'agencité collective, et par là même une diminution de la résilience. Il arrive que même si une démarche participative est mise en place, il se peut que les discours tenus par les bénéficiaires relèvent plus d'une stratégie (je déclare avoir besoin de ce que je pense pouvoir obtenir de l'ONG) qu'ils ne reflètent un réel besoin. Suivre et observer les dynamiques existantes permet la plupart de temps d'orienter l'accompagnement de façon plus adaptée. Pour Varughese et Ostrom (2001) ou Janssen et Ostrom (2006), la durabilité d'une dynamique collective réside dans la marge de manoeuvre pour créer des règles justes (*fair rules*). Il ne s'agit pas ici d'une référence aux principes de bonne gouvernance comme diffusé par les acteurs humanitaires¹⁸⁵, mais à des modalités de fonctionnement qui pour pouvoir être respectées doivent tout d'abord être acceptées, et donc perçues comme justes, c'est à dire justes au regard des règles qui régissent la communauté et les personnes qui s'y trouvent. Il peut se présenter des difficultés si le village est multiculturel, comme un village qui a fait l'objet de nombreuses migrations, un village multi-ethnique par exemple. Ainsi le fonctionnement de l'organisation locale doit souvent prendre en compte les différentes formes de disparités. Par exemple, un ajustement du calendrier des travaux collectifs, des montants à cotiser ou encore la mise en place d'un système de compensation selon la distance à parcourir permettrait de réduire l'hétérogénéité initiale qui existe entre les membres. Il faut donc qu'il y

¹⁸⁵ Pour nous, la perception des risques et la formulation de solutions est un meilleur indicateur de l'appropriation de l'organisation locale par les membres que le respect des règles dites de bonne gouvernance.

ait suffisamment d'autonomie pour pouvoir créer les règles du groupement, des règles qui peuvent être spécifiques à chaque groupement. Ainsi est-il préférable, à partir des cadres exogènes plus ou moins imposés que représentent généralement les appuis aux dynamiques collectives, d'inciter la construction sociale de nouvelles règles. Cependant, le collectif peut faire le choix d'établir certaines règles non pas pour améliorer l'efficacité mais pour exclure tel ou tel groupe social, ou pour défavoriser telles ou telles personnes (exclusion indirecte)¹⁸⁶, et c'est un aspect à surveiller afin de garantir la soutenabilité sociale. Il semble également préférable d'éviter de vouloir fournir des opportunités économiques aux organisations locales si les autres conditions préalables ne sont pas réunis. « Mettre la charrue avant les boeufs » est l'un des facteurs pouvant entraîner des dysfonctionnements et notamment des comportements opportunistes. De même, vouloir augmenter les dotations en ressources partagées en demandant une augmentation importantes des contributions aux membres ou en changeant la nature (exemple le plus fréquent : demander aux personnes qui travaillaient ensemble de verser de l'argent dans la caisse) sans prendre en compte leurs capacités à contribuer peut conduire au retrait des membres, au désintéressement, et à l'augmentation des comportements opportunistes. Une des difficultés réside dans l'évaluation de cette capacité, qui varie en fonction de ce que les personnes perçoivent et pensent pouvoir retirer de l'appui. Il est en outre conseillé de prendre en compte dans le projet les risques pour l'organisation locale, ainsi que les risques que représente l'implication dans une activité collective pour une personne en difficulté. Les membres réalisent constamment, mais encore plus en contexte post-conflit, un arbitrage entre l'individuel (le ménage) et le collectif pour l'allocation de leurs ressources. Si ils estiment cette implication risquée (activité exposée ou sensible aux dangers perçus), ou si elle ne leur permet pas de satisfaire leurs attentes (prise en compte de la nature du besoin mais aussi de sa temporalité), les personnes ne s'investiront que peu.

Dans cette section, nous avons voulu mettre en évidence les aspects qui concouraient à la résilience collective, mais le bon fonctionnement de l'organisation locale ne constitue pas toujours une fin en soi. Mais au vu de quelques projets dont nous avons pu observer et analyser les effets, les réflexions sur les modalités de l'appui aux collectifs reste pertinente et d'actualité. Nous proposons ici une grille de lecture qui pourrait être mobilisée comme cadre

¹⁸⁶ Un exemple parlant a été décrit par Lavigne Delville (1992) dans lequel les paysans choisissent de ne pas suivre les règles de l'amortissement du matériel au sein de leur groupement, qu'ils connaissent pourtant, mais de fixer un montant qu'il sera possible de payer par les utilisateurs pour que le matériel reste accessible, tout en reportant implicitement le coût du changement de matériel sur les nouveaux arrivants. Des phénomènes similaires ont été observés au sein de certaines organisations locales que nous avons rencontrées en RCI.

général pour la conception et la mise en oeuvre des appuis, à partir des caractéristiques des classes d'organisations locales identifiées et de leurs trajectoires. Au delà de cette tendance générale, nous ne pouvons qu'insister sur la nécessité d'adapter les interventions en fonction des types de dynamiques collectives rencontrées d'une part, des rôles que les populations leur attribuent et des contextes d'autre part. Dans ce qui suit, nous revenons sur quelques points de la méthodologie conçue et déployée pour cette thèse et présentons quelques réflexions qui permettraient d'aller plus loin pour faciliter la prise en main de ces résultats par les acteurs de l'aide dans les contextes post-conflit.

3. Retour sur la méthodologie

La méthodologie que nous avons déployée ici poursuivait un enjeu de recherche. Notre approche du terrain a été modelée aussi bien en fonction de la complexité des zones en post-conflit et des acteurs y travaillant, que pour répondre à nos questions de recherche, aboutissant à une base de données rares, et utiles pour l'action. En effet, le choix de ces terrains difficiles correspond à une volonté de participer à l'amélioration des conditions d'existence des populations touchées par le conflit, en apportant des informations et des analyses mobilisables par les acteurs opérationnels. Pour permettre cela, sur le temps nécessaire à l'ensemble de ce travail de thèse, une grande partie a été accordée aux réflexions méthodologiques et à la production des informations sur les terrains. Celles-ci ont permis d'établir, comme nous venons de le rappeler, les grandes étapes qui participent aux processus de résilience collective et les facteurs favorables à la soutenabilité sociale. Toutefois, certaines limites ont été identifiées, que nous soulignons ici. Malgré cela, les résultats obtenus peuvent contribuer à l'élaboration d'outils d'évaluation rapide à destination des acteurs humanitaires, permettant le diagnostic des organisations locales et l'identification des moyens à mettre en oeuvre pour renforcer leur résilience. Et c'est ce que nous mettons en évidence ensuite. Nous nous inscrivons donc pleinement dans les réflexions sur l'opérationnalisation de cette notion et des modalités de son utilisation, au-delà de l'engouement généralisé.

3.1 Les atouts et les limites de la méthodologie

Un important travail de réflexion méthodologique a été mené pour cette thèse, et celle-ci a permis d'apporter des réponses à la question de recherche, malgré les contraintes des contextes en post-conflit et le peu de ressources documentaires sur lesquelles nous pouvions nous appuyer. En élaborant une méthodologie permettant une analyse transversale - à la fois sur plusieurs terrains et à la fois sur plusieurs formes organisationnelles - notre approche est mobilisable (en tant que base de réflexion) pour une duplication de la démarche sur d'autres terrains, appliquées à d'autres types d'organisations locales. Un autre grand avantage de notre méthodologie selon nous c'est de permettre l'analyse des interactions entre les échelles : celles des organisations locales, des membres mais aussi des non-membres. La multitude d'observations que nous avons voulu inclure nous a cependant obligé à faire des choix et à nous limiter sur certains aspects. Ainsi notre approche n'adresse pas certaines problématiques pourtant importantes.

3.1.1 Retour sur notre approche à l'échelle des organisations locales

A l'échelle des organisations locales, nous avons considéré que celles-ci résultent d'un processus de structuration faisant intervenir l'agencité collective et les ressources partagées, à partir desquelles étaient développées (ou non) des capacités d'action collective. Ces dernières sont mobilisées pour les actions collectives, qui aboutissent elles mêmes à des réalisations effectives. Nous nous sommes principalement concentrés sur les facteurs composants l'agencité collective (aptitude à fédérer, à formuler un objectif commun et à prendre des décisions cohérentes pour l'atteindre) et les capacités d'action collective (capacités à rétribuer les membres, à gérer un conflit interne, à susciter la confiance des partenaires extérieurs, et à faire respecter les règles). Pour aborder la question de la résilience collective, nous nous sommes également penchés sur des indicateurs liés au choc / à la sensibilité du collectif au choc ainsi qu'au risque / à son exposition aux risques. La distinction entre le processus de structuration et son fonctionnement permet d'insister sur le rôle des personnes et les raisons qui font qu'elles s'impliquent dans l'organisation locale considérée. Cependant, en voulant développer une analyse transversale, nous avons déployé notre méthodologie sur trois terrains en post-conflit, au gré des opportunités de partenariat. De ce fait, nos données ont été produites selon des délais différents entre le moment de la crise et

notre passage. Or cette temporalité influence nécessairement les processus de résilience collective soutenable que nous voulions observer. Cela explique que nous ne réalisons pas de dénombrement (ni de calcul de fréquence) et donc que nous ne comparons pas le nombre d'organisations locales en résilience sur un terrain par rapport à un autre. La mise en évidence des effets du contexte - que nous avons abordé brièvement au cours du Chapitre 6, au travers de tests de χ^2 - doit donc se faire avec précaution. Toutefois, nos résultats mettent en lumière des tendances similaires, ce qui confirme l'intérêt d'observer ces processus, car les mécanismes de la résilience prennent place sur le temps long.

3.1.2 Retour sur notre approche à l'échelle des personnes

A l'échelle des personnes, nous sommes passés par la construction de profils socio-économiques dans le but d'identifier les facteurs associés à l'appartenance ou non à une organisation locale dans nos contextes, et de tenter d'évaluer le lien entre les situations des membres et les processus de résilience collective socialement soutenable. Ainsi avons-nous retenu, pour caractériser ces profils, la capacité des ménages à assurer leur subsistance comme manifestation essentielle de la situation économique, définie par l'accès à l'alimentation (aptitude à se nourrir quotidiennement en quantité suffisante et conformément à la qualité souhaitée), aux soins (aptitude à se faire soigner en cas de maladie), au logement (aptitude à se loger de façon décente, conformément aux standards locaux), et selon ses besoins (conformément à la taille du ménage) et enfin à l'éducation (aptitude à envoyer ses enfants à l'école). Nous définissons la capacité de la personne à s'intégrer socialement au travers du niveau de capital social structurel (niveau des recours possibles, niveau d'obligation de contribution), capital social cognitif (niveau de confiance dans les autres, niveau de d'acceptation des structures de pouvoir locales), et capital social politique (statut, réputation). Ici encore, les indicateurs retenus ont été discriminants et ont permis la réalisation d'une classification. Ces indicateurs sont par ailleurs relativement faciles à renseigner par enquête. Toutefois, le fait que les aspects économiques pris en compte à l'échelle des personnes ne semblent pas influencer l'appartenance à une organisation locale (se référer au Chapitre 7 pour plus de détails) met en évidence l'importance d'interroger les interactions intra-ménages, comme nous l'avons fait, ou tenter de le faire, pour les aspects socio-politiques. En outre, la question du genre, de l'*empowerment* ou de l'autonomisation féminine fait partie des grandes approches transversales sur lesquelles les bailleurs mettent l'accent et qui dont donc incluses

dans les interventions des ONG. Les résultats que nous avons présentés au cours de cette thèse par rapport aux situations des femmes doivent être nuancés car au cours de la mission réalisée en RCI, le projet étant centré sur les femmes, le ratio hommes/femmes de nos enquêtes a été influencé. Certaines tendances se dégagent tout de même, et parmi les parcours reconstitués en termes d'appartenance successive (ou non) dans des organisations locales mis en évidence, certains semblent plus courants pour les femmes, et d'autres pour les hommes. Cette distinction peut être mise en lien avec la place respective des hommes et des femmes au sein des foyers. Ainsi, certaines tendances claires apparaissent lorsque les ménages sont sensibles à la fermeture des filières de rente (le coton en RCA ; le palmier à huile, l'hévéa, ou encore le cacao en RCI). Le chef de ménage se retrouve alors privé d'une grande partie de ses revenus (voire de la totalité), et la femme prend alors une plus grande partie des dépenses domestiques à sa charge. Elle développe par exemple une activité commerciale pour soutenir son mari alors qu'avant elle ne travaillait que sur les productions destinées à l'auto-consommation, et comme elle ne peut plus compter sur son mari pour garantir sa trésorerie en cas de difficulté, elle se tourne vers une organisation locale de type tontine. Globalement, les nouveaux entrants dans les tontines sont des femmes, tandis que les hommes cessent leur implication dans ces mêmes types d'organisations locales. Toutefois, notre méthodologie de production de données limite les réflexions sur les effets du genre dans les processus de résilience collective, et d'autres facteurs doivent être pris en compte pour aborder cette dimension essentielle.

Premièrement, la distinction entre parcours féminins et parcours masculins doit être mise en relation avec le système d'activités. Or, nous savons que la répartition des activités dans les contextes ruraux que nous considérons est, dans la plupart des cas, genrée. Ceci est vrai à la fois pour le type d'activité (les tâches domestiques liées aux soins des enfants et à l'entretien de la maison sont attribués à la femme, tandis que l'homme effectue les constructions et les réparations de la maison et du matériel), le type de production (les hommes s'occupent majoritairement des productions de rente, les femmes produisent d'abord ce qui servira à l'auto-consommation), et pour les tâches au sein d'une même production (les hommes prennent en charge le défrichage tandis que les femmes réalisent les semis, la récolte, et la vente au marché). Il reste également, de ce fait, des questions à se poser concernant les femmes chef de ménage, qui peuvent être nombreuses dans certains contextes post-conflit. Deuxièmement, certaines zones comptent de nombreux ménages polygames. Il est alors nécessaire, pour appréhender précisément les situations des femmes, de prendre en compte le

statut matrimonial (1ère épouse, 2nde épouse, etc), car de ce statut découle des rôles et des responsabilités différentes au sein du ménage, et donc des possibilités et des intérêts différents concernant l'appartenance à une dynamique collective. Cette remarque est plus largement valable dans le cadre de la prise en compte des cadets sociaux, car notre méthodologie n'a pas été axée sur cette question.

Malgré tout, et parce que nous avons pu produire des données répondant à notre question de recherche, dans ce qui suit nous présentons quelques réflexions pour améliorer l'intégration de notre démarche méthodologique dans les projets humanitaires.

3.2 Vers une méthodologie simplifiée

Au total, dans ce travail de recherche, nous avons mobilisés 33 variables à l'échelle des organisations locales : 26 indicateurs pour construire les classes, et 7 variables complémentaires pour caractériser ces classes plus finement et les mettre en lien avec les manifestations de la résilience collective telle que nous les appréhendons. Nos analyses exploratoires ont permis de mettre en évidence l'importance de certaines caractéristiques par rapport aux processus de résilience collective socialement soutenable mais aussi d'identifier les indicateurs qui ne semblent pas avoir une influence significative pour rapport à notre questionnement. Ainsi nous proposons de réfléchir à une méthodologie simplifiée, plus facile à déployer sur le terrain et qui permette ainsi d'obtenir des éléments de résultat plus rapidement, pour concevoir un appui, réorienter une intervention ou encore évaluer les effets d'un projet. Cette méthodologie doit permettre de répondre à trois questions¹⁸⁷ : « Quelles sont les organisations locales qu'il convient d'appuyer en fonction de l'objectif que l'on s'est fixé dans le cadre de l'intervention ? » ; « A quel ciblage en termes de bénéficiaires correspondent ces organisations locales ? » ; « Comment appuyer ces collectifs ? ». Bien sûr, les réponses à ces questions sont étroitement dépendantes du projet en question.

¹⁸⁷ Les toutes premières questions qu'il faut se poser sont en fait relatives à la pertinence de l'appui aux organisations locales : les collectifs sont-ils un bon levier de relèvement pour les populations ? Existe-t-il des contextes où il faut éviter de promouvoir les dynamiques collectives sous peine de provoquer plus d'effets négatifs que positifs ? Ce n'était pas l'objet de nos travaux, et donc notre méthodologie ne permet d'apporter que peu d'éléments de réponses à ces questions pourtant essentielles. Nous revenons sur cet aspect dans la dernière section de cette conclusion.

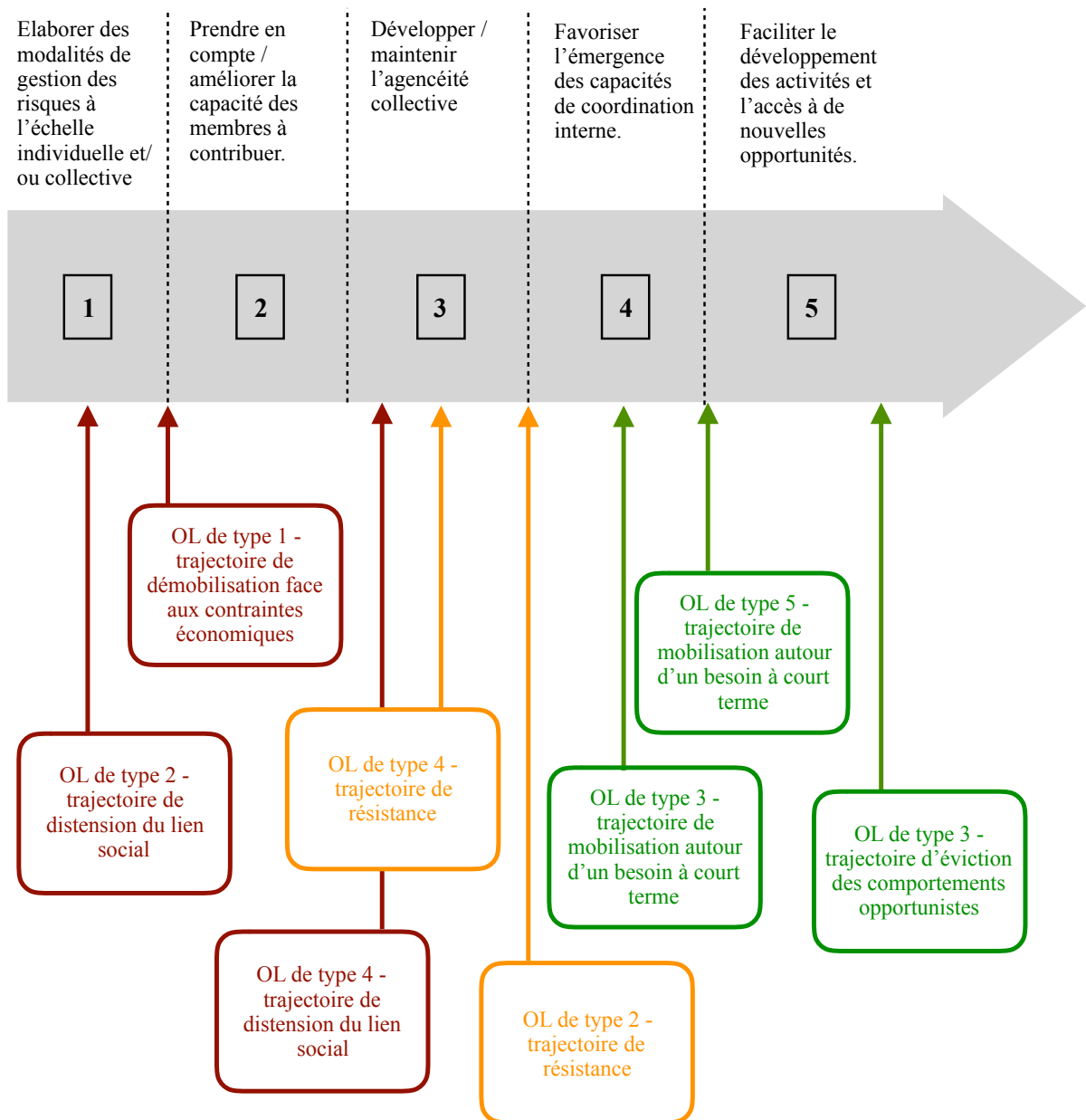
3.2.1 Une grille de lecture pour le diagnostic des organisations locales

Ce sont 3 étapes que nous retenons dans le cadre de cette méthodologie simplifiée. Premièrement, il s'agit d'appréhender le contexte local au travers d'une approche systémique rapide. Un entretien avec les autorités et les notables sur place permet généralement de reconstituer les principaux événements ayant une influence sur la vie du village telle qu'elle se déroule actuellement. En déterminant les effets de la crise, et en identifiant les moyens d'existence des villageois (les différentes sources de revenus ; les ressources stratégiques), nous posons en fait les jalons pour l'analyse de la soutenabilité sociale. Deuxièmement, il est nécessaire d'identifier les organisations locales existantes ainsi que leurs membres, et d'évaluer leur niveau de fonctionnement. Ce dernier constitue la manifestation de la résilience collective que nous retenons pour cette méthodologie d'évaluation, c'est à dire les critères qui pourront être mobilisés pour identifier les effets de l'intervention sur les collectifs bénéficiaires. Pour ce faire, il faut comprendre si l'organisation locale considérée met en place des activités, est en mesure d'élaborer des règles et d'administrer aux membres leurs responsabilités de façon claire. Dans ce cadre là, nous mettons de côté l'évaluation du niveau de viabilité telle que nous l'avons proposé dans cette thèse, du fait des doutes soulevés plus haut concernant l'évaluation subjective de la durabilité du collectif. Nous nous intéressons toutefois aux projets de l'organisation locale, en statuant, d'un point de vue extérieur, sur l'aspect réaliste ou non de ceux-ci. Cette façon de procéder permet de conserver une dimension prospective dans l'approche. Cette deuxième étape doit également permettre de caractériser les dynamiques collectives, à partir des facteurs identifiés comme significatifs au cours de nos analyses multidimensionnelles : les fonctions auxquelles répondent les collectifs, la durée d'existence, le niveau de capacité à se coordonner en interne, les aptitudes liés à l'agencéité collective, etc. Enfin, troisièmement, la reconstitution des trajectoires des organisations locales est indispensable lorsque l'on s'intéresse aux processus de résilience collective. Il s'agit de comprendre ce qui a été modifié par la crise et la succession des prises de décision collective (changement d'activité, de règles, de chef notamment) et d'en comprendre les raisons. Pour chacune de ces décisions il est important d'en interroger les effets pour les membres : est-ce que de nouveaux membres s'impliquent, est-ce que certains membres quittent, qui est sanctionné ou pénalisé, qui a de nouveaux avantages. Le lien entre les organisations locales et les ressources stratégiques est pour infère à interroger également,

car après une crise de grande ampleur, les évolutions économiques et socio-politiques sont nombreuses.

L'objectif est ici de positionner chaque organisation locale qui serait potentiellement ciblée par l'appui sur le schéma 10 ci-dessous, et ainsi de pouvoir se référer à la grille de lecture proposée plus haut (quel type d'appui pour quel type de collectif).

SCHÉMA 12 : POSITIONNEMENT DES ORGANISATIONS LOCALES EN FONCTION DES ETAPES DE LA RÉSILIENCE COLLECTIVE



Bien que nous réfléchissons à une méthodologie un peu plus « clés en main » et moins exploratoire que ce que nous avons proposé dans la thèse, il y a nécessairement d'une part un travail de recontextualisation à faire, et d'autre part s'appliquer à bien comprendre les spécificités de chaque organisation locale pour proposer l'appui adéquat. Par exemple, élaborer des modalités de gestion des risques conjointement avec les membres de la dynamiques collectives (étape 1) dépend de la forme organisationnelle considérée et des risques perçus : pour une AGR agricole, en RCI il s'agissait principalement de limiter la visibilité extérieure et de donner un accès équitable aux procédures juridiques (protection des terres, recours en cas de spoliation des biens, etc), tandis qu'en RDC cela serait passé par la proposition des modes d'action qui n'auraient que peu soufferts des déplacements de population, comme donner un accès aux services financiers formels pour protéger l'épargne. Par ailleurs, nous l'avons dit, l'évolution des organisations locales appuyées en termes de niveau de fonctionnement permettra d'évaluer les effets de l'appui en ce qui concerne l'accompagnement de ces collectifs dans des processus de résilience collective. Tout au long de cet accompagnement, il reste nécessaire de vérifier les interactions entre les organisations locales bénéficiaires, les différentes sources de revenus des villageois et les ressources stratégiques existantes, ainsi que les interactions entre les membres entre eux afin de garantir la soutenabilité sociale des dynamiques collectives.

3.2.2 Vers la construction d'indicateurs synthétiques ?

Pour aller plus loin dans les réflexions et la réutilisation de ces résultats de recherche dans la sphère humanitaire, nous avons également envisagé de travailler à l'élaboration d'outils permettant de faciliter et donc d'améliorer le diagnostic et le ciblage des organisations locales. En effet, nous avons réalisé une ACP à partir des variables retenues pour la classification à l'échelle des organisations locales, autrement dit des variables qui apparaissent significatives pour chaque dimension, au regard des ACM. Nous pouvons observer que les variables sont projetées sur un seul et même axe de l'ACP (cette ACP a été réalisée au cours des analyses présentées dans le Chapitre 6 et est consultable en Annexe 23). Cela ouvre de ce fait la possibilité de construire un indicateur synthétique d'agencéité et de capacités d'action collective qui permettrait de caractériser le potentiel de résilience d'une organisation locale. Cet outil permettrait notamment de répondre à certains points inclus dans la méthodologie simplifiée abordée brièvement ci-dessus. Au delà de la caractérisation de la situation et des

capacités d'une organisation locale donnée, mais toujours pour participer à l'amélioration de l'adaptation des projets humanitaires, il serait intéressant d'approfondir ce que nous avons soulevé dans ce travail à l'échelle des personnes, c'est à dire les seuils d'appartenance à un collectif. Dans le Chapitre 2 nous avons fait l'hypothèse que les personnes les plus vulnérables économiquement n'étaient généralement pas en capacité d'appartenir à une organisation locale, tandis que les personnes en relativement bonne situation n'y avaient pas d'intérêt particulier donc plus rarement la volonté de s'y impliquer (double seuil). Nous avons également supposé que la position sociale était à prendre en compte pour expliquer l'intégration d'une personne ou non, autrement dit son acceptation par les autres, dans de telles organisations. Les analyses menées dans le Chapitre 7 ne nous ont pas permises de démontrer ce premier point, en revanche il est nettement apparu au travers de nos données que la position sociale était déterminante dans l'appartenance à un collectif (seuil unique). Au cours du Chapitre 5, nous avons mentionné les deux observations suivantes. Premièrement, des personnes en situation économique et sociale plutôt favorable à très favorable, bien qu'ayant été aussi affectées par la crise, s'impliquent nouvellement dans des organisations locales. Deuxièmement, des personnes qui ont été fortement fragilisées par les événements et qui appartenaient auparavant à une organisation locale cessent leur implication. Ces deux observations témoignent selon nous de la réalité de ces seuils. Ceux-ci pourrait être quantifiés en termes de niveau de capacités d'action de la personne, permettant d'approcher la liberté de choix individuelle dans l'appartenance ou non à une dynamique collective. En mobilisant l'approche par les capacités mais cette fois à l'échelle individuelle, nous pourrions donc essayer de trouver une façon de distinguer les personnes qui ne peuvent pas appartenir à un collectif (privation¹⁸⁸) de celles qui ne veulent pas appartenir à un collectif (choix). Une telle tentative de mesure plus fine permettrait d'améliorer les ciblage des bénéficiaires par les ONG mais aussi une réorientation des modalités d'intervention, le cas échéant. En effet, nous avons vu dans le Chapitre 5 que ces dernières, en induisant une formalisation des collectifs, entraînent une augmentation des pré-requis pour la participation à un groupe donné, il faut donc un niveau de capacités d'action supérieur après la formalisation, ce qui marginalise peu à peu les ménages les plus vulnérables. En d'autres termes, la formalisation induirait un

¹⁸⁸ Bien sûr, parler de privation ne pourrait avoir de sens que si la personne veut participer à une organisation locale, autrement dit que cela fait partie des fonctionnements (*functionnings*) qu'elle valorise, mais en est empêchée. Cependant, cette question est délicate du fait des phénomènes d'échec d'aspirations et de préférences adaptatives que nous avons souligné dans le Chapitre 2. Une piste potentiel serait alors de considérer que l'intégration sociale au sein d'un village / d'une communauté (au même titre que sa subsistance) ainsi que la maîtrise de son existence (i.e la capacité à pouvoir changer son environnement, à avoir une prise sur les événements) sont des piliers universels de la liberté d'être et de faire.

déplacement vers le haut du seuil (ou des seuils) d'appartenance à une organisation locale donnée. Pour limiter les phénomènes d'inégalités, et lorsqu'il est question de toucher les plus vulnérables, il faudrait au contraire pouvoir faire baisser ces seuils d'appartenance.

4. Quelques perspectives de recherche

Pour finir, nous abordons ici quelques réflexions que nos résultats ont soulevé et qui pourraient être l'objet de futures recherches. Nous avons tenté d'organiser ces réflexions selon deux axes : premièrement, les pistes qui concernent les organisations locales, et deuxièmement, celles qui touchent l'articulation entre la résilience collective socialement soutenable avec les processus de résilience à d'autres échelles.

4.1 Pour aller plus loin dans l'analyse des organisations locales

Ce sont deux points d'intérêt à l'échelle des organisations locales que nous souhaitons aborder. Premièrement, nous pourrions apprendre davantage selon nous sur les changements socio-économiques et politiques en zone de post-conflit à partir de l'évolutions des collectifs. Deuxièmement, nous avons vu que les dynamiques collectives jouaient, pour certaines, le rôle de système d'assurance. Il serait alors intéressant de faire converger nos recherches sur la résilience collective avec celles sur les systèmes de protection social réactifs aux crises.

4.1.1 De l'évolution des modes organisationnels

Nous l'avons dit dans le Chapitre 5, certaines tontines continuent de fonctionner comme des tontines, certains systèmes d'entraide agricole perpétuent un même mode de fonctionnement. Mais nous avons pu également observer, de façon concomitante, que d'autres organisations locales prennent quant à elles des formes hybrides, jusqu'à constituer pour certaines des innovations organisationnelles. Si nous en avons conclu que ces évolutions permettaient de mieux répondre aux besoins des membres, et principalement aux besoins d'ordre économique, nous avons laissé en suspens la question suivante : de quels phénomènes sociaux plus globaux ces évolutions sont-elles le marqueur ? Sabourin (2007) observe, dans les communautés rurales du *Nordeste*, que certaines évolutions organisationnelles traduisent les tensions entre

logique de réciprocité et logique de marché au sein des économies paysannes. Nos organisations locales reflètent pour certaines cette double logique : elles sont d'une part garantes de la cohésion sociale et de la production de valeurs, et se positionnent d'autre part comme levier pour saisir de nouvelles opportunités économiques et mieux intégrer les membres au marché régional voire national. Les logiques qui gouvernent les collectifs ainsi que les évolutions organisationnelles qui témoignent d'un changement de logique sont potentiellement dépendantes des effets de la crise, selon que les manifestations de cette dernière touchent davantage le tissu économique ou le tissu social. Si l'on postule que les organisations locales participent à la création des valeurs communautaires (notamment ce que nous avons appelé valeurs endogènes au cours de cette thèse), c'est à dire que l'on intègre l'économie de réciprocité dans l'analyse (Temple, 1999), alors nous aurions une plus grande compréhension de la nature et de la place des organisations locales pour les populations auxquelles nous nous sommes intéressés, et donc des valeurs qui doivent fonder les projets : la promotion de tel ou tel collectif est-elle plus pertinente pour renforcer la cohésion sociale ou pour tenter de relancer l'économie locale ? Analyser les évolutions des dynamiques collectives sous cet angle peut venir éclairer les observations en termes de décisions collectives (Comment le collectif gère les risques ? Pourquoi celui-ci opte pour une orientation stratégique plutôt qu'une autre ?) mais aussi enrichir la réflexion sur les potentielles pistes d'accompagnement des organisations locales par les acteurs humanitaires.

4.1.2 Les organisations locales comme systèmes de protection sociale réactifs aux crises

Une contribution récente dans un projet de recherche à Madagascar ayant pour thème la protection sociale a mis en évidence les points de convergence entre l'analyse des dynamiques collectives ayant une fonction de subsistance et l'analyse des systèmes d'assurance informelle. Selon Devereux et Sabates-Wheller (2004) la protection sociale décrit « toutes les initiatives publiques et privées qui fournissent aux plus pauvres des transferts sociaux en termes de consommation ou de revenus, protègent les personnes vulnérables contre les risques grevant leurs conditions d'existence et renforcent le statut social et les droits des personnes marginalisées, avec l'objectif ultime de réduire la vulnérabilité économique et sociale des groupes pauvres, vulnérables et marginalisés ». La protection sociale est un sujet qui a depuis longtemps été mis à l'agenda politique des institutions internationales : il apparaissait déjà

comme pilier dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La montée des inégalités à l'échelle mondiale est mise en évidence au milieu des années 2000, et avec elle se développe un intérêt croissant pour la protection sociale comme outil de redistribution et de lutte contre la pauvreté. En 2012, le Bureau International du Travail (BIT) décrète la résolution n° 202 sur le socle universel de protection sociale. La même année, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) déclare la nécessité d'une couverture sanitaire universelle. Une place croissante est faite à la protection sociale dans les interventions, notamment au travers de programmes spécifiques autour des filets de sécurité sociaux et de *cash transfert*. En 2015, la protection sociale est intégrée dans les Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette thématique devient ainsi un nouveau paradigme d'action international. Le concept de protection sociale adaptative ou réactive au crise (on trouve aussi « sensible aux crises » chez certains auteurs) est lui plus récent, et découle de la volonté de mieux articuler les domaines de la protection sociale, de la réduction des risques, de l'adaptation au changement climatique et de la sécurité alimentaire (Siegel et al., 2011). On retrouve ainsi la même volonté d'intégration qui a conduit au fort engouement pour la notion de résilience. Le programme de recherche, financé par le *Department for International Development* (DfID) dans le cadre de l'*Humanitarian Innovation and Evidence Programme* (HIEP), a fait notamment ressortir une typologie des réactions possibles aux crises des systèmes de protection qui rejoignent les observations que nous avons pu faire à l'échelle de nos organisations locales. Toutefois, ce programme de recherche se concentre sur les systèmes formels (programmes internationaux et politiques nationales). Nous pensons que dans de nombreux pays où les formes d'assurances informelles sont très développées (comme c'est le cas sur nos terrains de recherche, au travers de certaines organisations locales notamment), en faisant le rapprochement entre la résilience collective telle que nous l'avons conceptualisée dans ce travail et les systèmes de protection sociale réactifs aux crises, il serait possible de mieux appréhender la façon dont une couverture efficiente pourrait être mise en place pour réduire la vulnérabilité des populations.

4.2 Pour articuler l'analyse de la résilience à plusieurs échelles

Au cours de cette thèse nous avons ébauché quelques réflexions, au travers de l'analyse de la soutenabilité sociale du fonctionnement des organisations locales, sur les interactions entre les différentes échelles. Nous proposons quelques idées qui permettraient de mener la réflexion

plus loin dans ce sens. Comme dans nos travaux, nous suggérons d'explorer d'une part l'échelle du village / de la communauté, et d'autre part l'échelle de la personne / du ménage.

4.2.1 Les organisations locales et la résilience communautaire

Comme nous l'avons vu dans le Chapitre 2, la plupart des travaux de la littérature sur la résilience collective concernent la communauté. L'OMS considère la préparation aux urgences (*emergency preparedness*) comme l'un des principaux piliers de cette résilience communautaire. Elle est notamment associée au leadership, à la prise de responsabilités des autorités locales, et au maintien des services de base aux populations (Cohen et al., 2013). Cette préparation est le reflet de l'apprentissage collectif, c'est à dire des enseignements tirés des précédentes expériences qui vont être mobilisés pour améliorer la capacité de réaction de la communauté lors d'un prochain évènement. Cela peut se manifester par exemple par la constitution de stocks pour certaines ressources et par l'identification de sources d'approvisionnement alternatives, mais aussi par une infrastructure sociale à même de répondre aux besoins des personnes en difficulté le cas échéant. A ce titre, la résilience communautaire, au travers de l'*emergency preparedness*, peut être mise en lien avec les systèmes de protection sociale que nous avons abordé ci-avant. En effet, Cannon (2008) précise que « *social protection involves forms of hazard preparedness provided by levels of society above that of the individual or household* » (p.9). Ainsi, les systèmes à l'échelle communautaire (ou au-dessus) peuvent être un substitut en cas de défaillance ou d'insuffisance de « *self protection* ». Cette infrastructure sociale, qui doit prendre place dans un environnement favorable comme nous l'avons évoqué au début du Chapitre 5, pourrait éventuellement reposer sur les organisations locales dont nous avons traité dans ce travail. Diagne et Pesche (1995) présentent un étude sur le rapport entre association et environnement (compris au sens large, puisqu'elle intègre des données physiques, économiques, sociales et politico-administratives). Il s'agissait pour les auteurs de voir quel type d'environnement permettait une plus grande performance à l'échelle de ces associations (la notion de performance là encore comprise au sens large, avec la prise en compte des gains économiques, des bénéfices sociaux, des effets d'équité, et de la participation aux décisions). Leur conclusion est qu'il n'y a pas de lien systématique entre un bon environnement et une bonne organisation locale. Ce serait donc les facteurs structureaux, i.e les caractéristiques des

collectifs (modalités de prise de décision, nombre de membres, ressources, partenariats extérieurs, etc) qui auraient la plus grande incidence sur la performance des associations considérées. Si cela justifie l'intérêt de notre travail de thèse, qui justement s'est focalisé sur les facteurs structureaux des organisations locales, cela ouvre dans un second temps des pistes de recherche sur les facteurs structureaux les plus adaptés en fonction des environnements, et donc sur les modalités de fonctionnement à l'échelle des dynamiques collectives les plus à même de participer à la résilience communautaire. C'est au travers des réflexions initiées dans le cadre de l'Observatoire des Crises et des Résiliences, projet de recherche mis en place en RCA et auquel nous participons depuis trois ans, que nous espérons pouvoir apporter quelques éléments de réponse à cette articulation entre résilience collective et résilience communautaire.

4.2.2 Les organisations locales et la résilience individuelle

Dans notre travail de thèse nous avons abordé les principaux rôles des organisations locales dans la relance-économique (moyen d'existence, assurance informelle, filet de sécurité, investissement, diversification des activités, fructification des revenus) mais aussi dans les recompositions socio-politiques (accès aux ressources, prise de pouvoir dans les négociations, lutte contre certains processus d'exclusion ou de marginalisation). Au cours du Chapitre 5, nous avons vu qu'il y a globalement autant de personnes qui cessent leur implication dans une organisation locale que de personnes qui y entrent. On peut voir dans ces observations la preuve que ces dynamiques collectives restent une préoccupation majeure des populations, même en contexte post-conflit : ces collectifs cristallisent de nombreux enjeux, et il y a donc un intérêt à continuer à les interroger. Traiter de la résilience collective socialement soutenable, telle que nous l'avons fait dans ce travail est une première étape pour savoir sous quelles conditions les organisations locales peuvent être des leviers pour le relèvement des populations et appréhender s'il s'agit effectivement d'une cible pertinente pour une intervention extérieure. Si nous nous sommes focalisés sur l'influence de la situation des personnes - au travers de leurs profils socio-économiques - sur la résilience socialement soutenable de ces collectifs, une des prolongations logiques de ce travail serait de mettre en évidence les effets des organisations locales et des processus de résilience collective socialement soutenable sur la résilience individuelle. La faiblesse des capacités individuelles au sein des populations pauvres peut être certes un frein au développement des capacités

collectives, mais a surtout été pour nous une motivation supplémentaire pour analyser les capacités collectives comme moyens d'étendre les capacités individuelles. L'émergence de capacités collectives peut notamment permettre de réduire les inégalités qui prévalaient avant la formation des organisations locales. Ce qui est nécessaire maintenant est de définir les conditions et les modalités qui permettraient effectivement aux organisations locales de participer efficacement au développement des capacités de leurs membres. Les effets concrets des organisations locales, positifs comme négatifs (pour ces derniers nous faisons notamment référence aux phénomènes de nuisances, qui entraînent un manque de soutenabilité sociale), mériteraient d'être analysés de façon plus approfondie. En effet, un même collectif peut combiner des effets positifs mais aussi des effets négatifs (*combining valuable and non-valuable capabilities*) sur un même membre (Stewart, 2005). L'appartenance à un groupement peut s'avérer ambivalent en terme de capacités individuelles : augmentation des capacités valorisées et éthiques d'une part (augmentation des revenus, amélioration des conditions de vie, accès à certains services, etc), et effets néfastes d'autre part (enfermement identitaire, contraintes sociales, etc). C'est un dilemme que doivent garder en tête les acteurs humanitaires lors de leurs appuis : une personne qui déserte une dynamique collective fait potentiellement un bon choix pour elle ! Deux chantiers de recherche s'ouvrent alors. Tout d'abord, il faudrait se pencher sur l'élaboration d'un système d'évaluation de la contribution des organisations locales à la résilience des personnes ou des ménages. Deuxièmement, il s'agirait d'apporter des éléments de réponses aux questionnements suivants : sous quelles conditions serait-il bénéfique pour les populations de promouvoir la résilience collective socialement soutenable ? Comment appuyer les organisations locales pour qu'elles renforcent les capacités des populations cibles (i.e leur résilience) tout en étant elles-mêmes résilientes (afin de garantir la durée de leurs effets positifs) ?

BIBLIOGRAPHIE

- Adger, W. N. (2000), Social and ecological resilience: are they related ? *Progress in Human Geography*, 24, 3, p. 347-364.
- Adger, W. N. (2003). Building resilience to promote sustainability. *IHDP Update*, 2(2003), 1-3.
- Adger, W. N. (2006). Vulnerability. *Global environmental change*, 16(3), 268-281.
- Adger, W. N., Dessai, S., Goulden, M., Hulme, M., Lorenzoni, I., Nelson, D. R., Wreford, A. (2009). Are there social limits to adaptation to climate change?. *Climatic change*, 93(3-4), 335-354.
- Adger, N., Adams, H., Evans, L., O'Neill, S., & Quinn, T. (2013). Human resilience to climate change and disasters : Response from University of Exeter. London, <https://royalsociety.org/~/media/policy/projects/resilienceclimate-change/parts1-20.pdf>.
- AFD (2010), Intervenir dans les Etats fragiles, Leçons d'expériences. Note de synthèse Ex-Post N°9, Aout, 6p.
- Affou, Y. S. (1997). Renforcement des organisations paysannes et progrès agricole: obstacles ou atouts pour le progrès agricole, in : B. Contamin, & H. Memel-Fotê, *Le modèle ivoirien en questions: crises, ajustements, recompositions*, 555-571.
- Agbodjan, E. D. (2007). L'usage de la microfinance dans les situations de post-conflit: une revue de la littérature. *Autrepart*, (4), 227-240.
- Aldrich, D. P., & Meyer, M. A. (2015). Social capital and community resilience. *American Behavioral Scientist*, 59(2), 254-269.
- Alkire S. (2008). *The capability approach : Concepts, Measures and applications*. Cambridge University Press, New York
- Alinovi, L., Mane, E., & Romano, D. (2009). Measuring household resilience to food insecurity: application to Palestinian households. *EC-FAO Food Security Programme Rom*.
- Alwang, J., Siegel, P. B., & Jorgensen, S. L. (2001). *Vulnerability: A view from different disciplines* (Vol. 115, p. 60). Social protection discussion paper series.
- Amblard, H., Bernoux, P., Herreros, G., & Livian, Y. F. (2015). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Le Seuil.
- Amoakon, D. (2007). Les organisations paysannes en Côte d'Ivoire. *Recherches internationales*, n° 80, octobre-décembre 2007, pp. 149-156.

Appadurai, A. (2004). The Capacity to Aspire: Culture and the Terms of Recognition, in V. Rao and M. Walton (Eds), *Culture and Public Action*, Stanford, Stanford University Press, pp. 59-84.

Archambaud, L. et Lallau, B. (2017). La résilience des ménages ruraux passe-t-elle par l'action collective ? Le cas des caféiculteurs de Mobaye (République Centrafricaine), in T. Montalieu, J. Brot, H. Gérardin (dir.), *Mobilités et soutenabilité du développement*, Ed. Karthala, pp. 299-322.

Arnoud, J., & Falzon, P. (2013). Changement organisationnel et reconception de l'organisation: des ressources aux capacités. *Activités*, 10(10-2).

Bahadur, A., Wilkinson, E., & Tanner, T. (2015). Resilience frameworks: a review. *London: Overseas Development Institute*.

Bailey, S., Pavanello, S., Elhawary, S., & O'Callaghan, S. (2009). Early recovery: An overview of policy debates and operational challenges. *London: Overseas Development Institute*.

Bajoit, G. (1988). Exit, Voice, Loyalty... and Apathy: Les réactions individuelles au mécontentement. *Revue française de sociologie*, pp. 325-345.

Ballet, J., Dubois, J. L., & Mahieu, F. R. (2007). Responsibility for each other's freedom: agency as the source of collective capability. *Journal of Human Development*, 8(2), pp. 185-201.

Ballet, J., Dubois, J. L., & Mahieu, F. R. (2004). A la recherche du développement socialement durable: concepts fondamentaux et principes de base. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 3).

Ballet J., Dubois J-L., Mahieu F-R. (2005) *L'autre développement, le développement socialement soutenable*, L'Harmattan, Collection « Ethique Economique ».

Ballet, J., Dubois, J. L., & Mahieu, F. R. (2011). La soutenabilité sociale du développement durable: de l'omission à l'émergence. *Mondes en développement*, (4), pp. 89-110.

Barbedette, L. (2002). Fondements locaux du rôle des organisations paysannes dans le fonctionnement des filières agricoles. *M. Levy (éd.), Comment réduire pauvreté et inégalités*, Paris, IRD-Karthala, pp. 141-160.

Barnes, W. (1999). Kivu: l'enlisement dans la violence. *Politique africaine*, (1), pp. 123-136.

Bates, S., Angeon, V. (2011). Building vulnerability and resilience indexes : a methodological contribution, 48e colloque de l'Association de Science Régionale De Langue Française (ASRDLF), Juillet, Schoelcher-Martinique.

Baumann, P. (2000). *Sustainable livelihoods and political capital: Arguments and evidence from decentralisation and natural resource management in India* (p. 136). London: Overseas Development Institute.

Bebbington, A., Guggenheim, S., Olson, E., & Woolcock, M. (2004). Exploring social capital debates at the World Bank. *Journal of Development Studies*, 40(5), pp. 33-64.

Bebbington, A. (1999). Capitals and capabilities. A framework for analysing peasant viability, rural livelihoods and poverty. *World Development*, 27 (12), pp. 2021-2144.

Bélières, J. F., Bosc, P. M., & Faure G. (2002). Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé?.

Béné, C., Chowdhury, F. S., Rashid, M., Dhali, S. A., & Jahan, F. (2017). Squaring the circle: reconciling the need for rigor with the reality on the ground in resilience impact assessment. *World Development*, 97, pp. 212-231.

Béné, C., Frankenberger, T., & Nelson, S. (2015). Design, monitoring and evaluation of resilience interventions : Conceptual and empirical considerations. IDS Working Paper 459, Brighton: Institute of Development Studies, 23 p.

Béné, C., Wood, R. G., Newsham, A., & Davies, M. (2012). Resilience: new utopia or new tyranny ? Reflection about the potentials and limits of the concept of resilience in relation to vulnerability reduction programmes. *IDS Working Papers*, 2012(405), pp. 1-61.

Bénicourt, E. (2006). Amartya Sen: une nouvelle ère pour le développement? réponse à Alexandre Bertin. *Revue Tiers Monde*, (2), pp. 433-447.

Bénicourt, E. (2007). Les analyses du PNUD et de la Banque Mondiale sur la pauvreté et le développement: la place d'Amartya Sen. Thèse soutenue à l'EHESS, Paris, le 13 décembre 2005. Directeur de la thèse: Juan Carlos Garavaglia. Membres du Jury: Rémy Herrera, Nathalie Sigot, Bruno Lautier, Christian Comeliau. *Nuevo Mundo Mundos Nuevos. Nouveaux mondes mondes nouveaux-Novo Mundo Mundos Novos-New world New worlds*.

Bennett, C. (2015). The development agency of the future, Fit for protracted crises. *ODI Working Paper, London, ODI*.

Berrou J-P., Gondard-Delcroix C. (2010), Réseau social et résilience socio- économique : récits de vie d'entrepreneurs à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Congrès des Études africaines en France, 6-7-8 septembre, Université de Bordeaux.

Berrou, J. P. (2010). *Encastrement, réseaux sociaux et dynamique des micro et petites entreprises informelles en milieu urbain africain* (Doctoral dissertation, Bordeaux 4).

Bertin, A. (2005). Quelle perspective pour l'approche par les capacités?. *Revue Tiers Monde*, (2), pp. 385-406.

Bidou J.E., Droy I. (2012). Peut-on mesurer la vulnérabilité sociale et économique des ménages et des individus. 21 p. Colloque International GEMDEV - UNESCO : La Mesure du Développement : Atelier 6 : Vulnérabilité et Pauvreté, Février, Paris.

Bidou, J. E., & Droy, I. (2009). Décrire la construction temporelle des vulnérabilités: observatoires ruraux et analyse historique des moyens d'existence dans le sud malgache.

BIT (2012), Relèvement économique local en situation post-conflit, Organisation Internationale du Travail, Groupe de travail du Cluster « Relèvement Précoce », Genève.

Blanc-Pamard, C., & Fauroux, E. (2004). L'illusion participative. *Autrepart*, (3), pp. 3-19.

Blattman, C., & Miguel, E. (2010). Civil war. *Journal of Economic literature*, 48(1), pp. 3-57.

Bohle, H. G., Downing, T. E., & Watts, M. J. (1994). Climate change and social vulnerability: toward a sociology and geography of food insecurity. *Global environmental change*, 4(1), pp. 37-48.

Bonnet, B., & Guibert, B. (2012). Vulnérabilités et efforts d'adaptation des familles de pasteurs face aux crises récurrentes, Enseignements tirés de l'analyse de l'activité pastorale dans les trajectoires familiales. *Élevage, Climat et Société (ECliS), Géosciences Environnement Toulouse (GET)*.

Bosc, P. M., Losch, B., Mercoiret, M. R., Eychenne, D., Hussein, K., & Mackintosh-Walker, S. (2002). The role of rural producers organisations (RPOs) in the World Bank rural development strategy: reaching the rural poor. Rural strategy background paper, n° 8, The World Bank, 159 p.

Boudreau T. Ed. (2008), *Practitioners' Guide to Household Economy Approach, Regional Hunger and Vulnerability Programme*, Save the Children & The Food Economy Group, February.

Bredeloup, S. (2003). La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger. *Revue européenne des migrations internationales*, 19(2), pp. 85-113.

Briguglio G.C., Farrugia N., Vella S. (2008). Conceptualizing and Measuring Economic Vulnerability and Resilience. UNU-WIDER, RP2008-55.

Bromley, D. W., & Chapagain, D. P. (1984). The village against the center: resource depletion in South Asia. *American Journal of Agricultural Economics*, 66(5), pp. 868-873.

Brown, G., Langer, A., & Stewart, F. (2011). A typology of post-conflict environments.

Cannon, T. (2008). *Reducing people's vulnerability to natural hazards communities and resilience* (No. 2008.34). Research paper/UNU-WIDER.

- Cantoni, C., & Lallau, B. (2010). La résilience des Turkana. Une communauté de pasteurs Kenyans à l'épreuve des incertitudes climatiques et politiques. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 1(2).
- Carpenter, S., Walker, B., Anderies, J. M., & Abel, N. (2001). From metaphor to measurement: resilience of what to what ? *Ecosystems*, 4(8), 765-781.
- Carter, M.R., Barrett C.B. (2006). The Economics of poverty traps and persistent poverty : An asset-based approach. *Journal of Development Studies*, 42(2), pp. 178-199.
- Cernea, M.M. (1988). *Non governmental Organizations and Local Development*. World Bank Discussion Papers. Washington, n°40. 63 p.
- Chambers, R., & Conway, G. (1992). Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century. Institute of Development Studies (UK).
- Chandran, R., Jones, B., & Smith, N. (2008). Recovering from War: Gaps in early action. *NYU Center on International Co-operation for the UK Department for International Development*, New York.
- Chanteau, J. P., & Labrousse, A. (2013). L'institutionnalisme méthodologique d'Elinor Ostrom: quelques enjeux et controverses. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, (14).
- Charbonneau, B. (2013). Côte d'Ivoire: possibilités et limites d'une réconciliation. *Afrique contemporaine*, (1), pp. 111-129.
- Chauveau, J. P., & Bobo, K. S. (2003). La situation de guerre dans l'arène villageoise. *Politique africaine*, (1), pp. 12-32.
- Chauveau, J. P. (2002). The institution of the "tutorat" between locals and migrants, and its evolution. The moral economy, State, inter-ethnic relations and land rights (Gban region, Côte d'Ivoire), Eds R. Kuba, C. Lentz. *Landrights and the politics of belonging in West Africa*.
- Chauveau, J. P. (2000). Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. *Politique africaine*, (2), pp. 94-125.
- Chauveau, J. P., & Dozon, J. P. (1985). Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire. *Cahiers Orstom*, 21(1), 63-80.
- Chauvin, E. (2014). Conflits armés, mobilités sous contraintes et recompositions des échanges vivriers dans le Nord-Ouest de la Centrafrique. In : Baldi S., Magrin G. *Les échanges et la communication dans le Bassin du Lac Tchad*. Actes du colloque de Naples du Réseau Mega-Tchad (13-15 Septembre 2012), pp. 263-287.
- Chirico, F., & Nordqvist, M. (2010). Dynamic capabilities and trans-generational value creation in family firms: The role of organizational culture. *International Small Business Journal*, 28(5), 487-504.

- Cimpric, A. (2009). La violence anti-sorcellaire en Centrafrique. *Afrique contemporaine*, (4), pp. 193-208.
- Clark, D. A. (2005). The Capability Approach: Its Development, Critiques and Recent Advances. Global Poverty Group.
- Cleaver, F. (1999). Paradoxes of participation: questioning participatory approaches to development. *Journal of international development*, 11(4), pp. 597-612.
- Cleaver, F. (2005). The inequality of social capital and the reproduction of chronic poverty. *World development*, 33(6), pp. 893-906.
- Cohen, O., Leykin, D., Lahad, M., Goldberg, A., & Aharonson-Daniel, L. (2013). The conjoint community resiliency assessment measure as a baseline for profiling and predicting community resilience for emergencies. *Technological Forecasting and Social Change*, 80(9), pp. 1732-1741.
- Coleman, J.S. (1988). Social capital in the creation of human capital. *American Journal of Sociology*, Vol 94, pp. 95-120.
- Colin, J. P., & Bignebat, C. (2010). Le marché des contrats agraires en basse Côte d'Ivoire. *Document de travail AFD*.
- Colletta, N. J., & Cullen, M. L. (2000). The nexus between violent conflict, social capital and social cohesion : Case studies from Cambodia and Rwanda. World Bank, Social Development Family, Environmentally and Socially Sustainable Development Network. Working Paper No. 23, September.
- Collier, P. (2006). Post-conflict economic recovery. International Peace Academy, Oxford University, Department of Economics, Revised April.
- Collier, P., & Sambanis, N. (2002). Understanding civil war: a new agenda. *Journal of Conflict Resolution*, 46(1), pp. 3-12.
- Combaz, E. (2014). Disaster resilience : Topic guide. Governance and Social Development Research Centre, University of Birmingham, Birmingham, UK.
- Ero, C., Marshall, A., & Marchal, R. (2003). L'ouest de la Côte d'Ivoire: un conflit Libérien?. *Politique africaine*, (1), pp. 88-101.
- Condomines, B., & Hennequin, E. (2013). Etudier des sujets sensibles: les apports d'une approche mixte. *RIMHE: Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, (1), pp. 12-27.
- Constas, M., Frankenberger, T., Hoddinott, J., Mock, N., Romano, D., Béné, C., & Maxwell, D. (2014). A common analytical model for resilience measurement: causal framework and methodological options. *Food Security Information Network Resilience Measurement Technical Working Group*, 52 p.

- Coulthard, S. (2012). Can we be both resilient and well, and what choices do people have? Incorporating agency into the resilience debate from a fisheries perspective. *Ecology and Society*, 17(1).
- Creswell, J. W. (2003). Research design.
- Crozier, M., Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris, Seuil, 500 p.
- Curtis, S., (2010). Resilience, social capital and social integration. In : Curtis, S. (Ed.), *Space, Place and Mental Health*. Ashgate, Aldershot, pp. 93-124.
- Cutter, S. L., Burton, C. G., & Emrich, C. T. (2010). Disaster resilience indicators for benchmarking baseline conditions. *Journal of Homeland Security and Emergency Management*, 7(1).
- David, P. A. (2005). Path dependence in economic processes: implications for policy analysis in dynamical systems contexts. *The evolutionary foundations of economics*, pp. 151-194.
- Davis, J. B. (2015). Agency and the process aspect of capability development: Individual capabilities, collective capabilities, and collective intentions.
- De Filippis, J. (2001). The myth of social capital in community development. *Housing policy debate*, 12(4), pp. 781-806.
- De Haan, L., Zoomers, A. (2005). Exploring the frontier of livelihoods research. *Development and change*, 36(1), pp. 27-47.
- De León, V., & Carlos, J. (2006). Vulnerability: a conceptual and methodological review. UNU-EHS.
- Deneulin, S. (2008). Beyond individual freedom and agency: Structures of living together in Sen's capability approach to development.
- Denzin, N. K. (1978). Triangulation: A case for methodological evaluation and combination. *Sociological methods*, 339-357.
- Dercon, S., Hoddinott, J., & Woldehanna, T. (2005). Shocks and consumption in 15 Ethiopian villages, 1999-2004. *Journal of African economies*, 14(4), 559.
- Dercon, S. (Ed.). (2005). *Insurance against poverty*. Oxford University Press.
- Devereux, S., & Sabates-Wheeler, R. (2004). Transformative social protection. IDS Working Paper.
- De Weerd, J. (2002). *Risk-sharing and endogenous network formation* (No. 2002/57). WIDER Discussion Papers//World Institute for Development Economics (UNU-WIDER).

DFID (2011), Defining Disaster Resilience: A DFID Approach Paper. Department for International Development, November.

DFID, U. K. (1999). Sustainable livelihoods guidance sheets. London: DFID.

Diagne, D., & Pesche, D. (1995). *Les organisations paysannes et rurales. Des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne.*

Diaz, J., Le Coq, J. F., Mercoiret, M. R., & Pesche, D. (2004). Le renforcement des capacités des organisations paysannes et rurales: enseignements de l'expérience de la Banque Mondiale.

Drèze, J., & Sen, A. (2002). Democratic practice and social inequality in India. *Journal of Asian and African Studies*, 37(2), pp. 6-37.

Droy, I., & Lallau, B. (2014). Qu'est-ce qu'un ménage résilient? Concepts, méthodes, illustrations. In: Châtaignier JL (ed.) *Fragilités et résiliences : les nouvelles frontières de la mondialisation*. Paris: Karthala, pp. 149-170.

Dubois, J. L. (2009). Glossaire: " Les mots de Sen... et au-delà". *Revue Tiers Monde*, (198), pp. 373-381.

Dubois, J. L., & Renouard, C. (2008). Une approche à poursuivre... et à dépasser. *Revue Projet*, (5), pp. 12-19.

Dubois, J-L., Rousseau, S. (2001), Reinforcing Household's Capabilities as a Way to Reduce Vulnerability and Prevent Poverty in Equitable Terms. Symposium Justice and Poverty : Examining Sen's Capability Approach, 5-7 June, Cambridge.

Dufumier, M. (2006). Diversité des exploitations agricoles et pluriactivité des agriculteurs dans le Tiers Monde. *Cahiers agricultures*, 15(6), pp. 584-588.

Dumont, M., & Provost, M. A. (1999). Resilience in adolescents: Protective role of social support, coping strategies, self-esteem, and social activities on experience of stress and depression. *Journal of youth and adolescence*, 28(3), pp. 343-363.

Dupuy, J-P., Eymard-Duvernay, F., Favereau, O., Orléan, A., Salais, R. et Thévenot, L. (1989) Economie des conventions. *Revue économique*, volume 40, n°2.

Dutarte, P. (2005). *L'induction statistique au lycée*. Edition Didier.

Duval, C., Etori, F. (2009). États fragiles... ou États autres ? Comment repenser l'aide à leur développement, notamment en Afrique. *Géostratégiques*, n° 25, octobre 2009.

Eldin, M. (1989). Du risque de sécheresse au risque de mauvaise récolte : un effort de clarification des concepts. In Eldin M., Milleville P. (dir.), *Le risque en agriculture*, Éditions de l'Orstom, Paris, pp. 9-24.

Elster, J. (1983). *Sour Grapes*. Cambridge University Press.

- Evans, P. (2002). Collective capabilities, culture, and Amartya Sen's Development as Freedom. *Studies in comparative international development*, 37(2), pp. 54-60.
- Fafchamps, M. (1999). Rural Poverty, Risk and Development. Center for the Study of African Economies, Oxford University, October.
- Fafchamps, M., & Gubert, F. (2007). The formation of risk sharing networks. *Journal of development Economics*, 83(2), pp. 326-350.
- FAO, W. (2010). The state of food insecurity in the world 2010 : addressing food insecurity in protracted crises. WFP, FAO.
- Farvaque, N. (2005). L'approche alternative d'Amartya Sen : réponse à Emmanuelle Bénicourt. *L'Économie politique*, 2005/3 (n° 27), pp. 38-51.
- Favereau, O. (1989). Vers un calcul économique organisationnel?. *Revue d'économie politique*, pp. 322-354.
- Ferraton, C. (2006). L'approche par les capacités d'Amartya Sen : quels enseignements pour l'économie sociale ? Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Université du Québec à Montréal.
- Folke, C. (2006). Resilience: the emergence of a perspective for social ecological systems analyses. *Global Environmental Change*, 16 (3), pp. 253–267.
- Folke, C., Carpenter, S., Elmqvist, T., Gunderson, L., Holling, et al. (2000). Resilience and sustainable development : building adaptive capacity in a world of transformations. ICSU Series for Sustainable Development, No 3.
- Foster, J., & Handy, C. (2008). *External capabilities* (No. ophiwp008). Queen Elizabeth House, University of Oxford.
- Frankenberger, T. R., Sutter, P., Teshome, A., Aberra, A., Tefera, M., Taffesse, A. S., & Ejigsemahu, Y. (2007). Ethiopia: the path to self-resiliency. Vol I: Final Report.
- Frankenberger, T., Mueller, M., Spangler, T., & Alexander, S. (2013). Community resilience : Conceptual framework and measurement feed the future learning agenda. USAID. Rockville, MD: Westat, 1.
- Frankenberger, T., & Nelson, S. (2013). Summary of the expert consultation on resilience measurement for food security. TANGO International – Expert Consultation on Resilience Measurement Related to Food Security, FAO, WFP, Rome, February.
- Van Acker, F., Vlassenroot, K., & Marchal, R. (2001). Les «maï-maï» et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo. *Politique africaine*, (4), pp. 103-116.
- Francois, P., & Zabojsnik, J. (2003). Trust, social capital and economic development.
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, (1), pp. 152-164.

- Frazier, T. G., Thompson, C. M., Dezzani, R. J., & Butsick, D. (2013). Spatial and temporal quantification of resilience at the community scale. *Applied Geography*, 42, pp. 95-107.
- Futemma, C., Castro, F. D., Silva-Forsberg, M. C., & Ostrom, E. (2002). The emergence and outcomes of collective action: An institutional and ecosystem approach. *Society & Natural Resources*, 15(6), pp. 503-522.
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration*. Paris, Presses Universitaires de France, 480 p.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (2017). *Discovery of grounded theory : Strategies for qualitative research*. Routledge.
- Gomez, P.Y. (1994). *Qualité et Théorie des Conventions*, Paris, Économica.
- Gondard-Delcroix, C. (2006). *La combinaison des analyses qualitative et quantitative pour une étude des dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache* (Doctoral dissertation, Université Montesquieu-Bordeaux IV).
- Gondard-Delcroix, C., & Rousseau, S. (2004). Vulnérabilité et stratégies durables de gestion des risques: Une étude appliquée aux ménages ruraux de Madagascar. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Dossier 3).
- Gonzalez De la Rocha, M. (2007). The construction of the myth of survival. *Development and change*, 38(1), pp. 45-66.
- Grootaert C., Van Bastelaer T. (ed) (2002), *Understanding and Measuring Social Capital. A multidisciplinary Tool for Practitioners*. Washington, The World Bank, June.
- Grootaert, C. (1998). Social capital : the missing link ? World Bank, Social Development Family, Environmentally and Socially Sustainable Development Network. Working Paper No. 3, April.
- Guillaumont P. Guillaumont Jeanneney S. (2009), State fragility and economic vulnerability: what is measured and why? Document de travail, série Etudes et Documents, E 2009.18, CERDI.
- Guillermou Y. (2007), « Organisations de producteurs et dynamiques paysannes dans l'Ouest-Cameroun », *Afrique contemporaine* 2007/2 (n° 222), pp. 251-271.
- Guillermou, Y., & Kanga, A. (2004). Les organisations paysannes dans l'Ouest-Cameroun. *Etudes rurales*, (1), pp. 61-76.
- Gunderson L.H., Holling C.S., (ed) (2002). *Panarchy: understanding transformation in human and natural systems*. Island Press.

- Guzzo, R. A., Yost, P. R., Campbell, R. J., & Shea, G. P. (1993). Potency in groups: Articulating a construct. *British journal of social psychology*, 32(1), pp. 87-106.
- Harris, C., McLaughlin, W., Brown, G., & Becker, D. R. (2000). Rural communities in the inland Northwest: an assessment of small rural communities in the interior and upper Columbia River basins. *UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE FOREST SERVICE GENERAL TECHNICAL REPORT PNW*.
- Hatchuel, A., (1994). Apprentissages collectifs et activités de conception. *Revue Française de gestion*, Juin-août, pp. 109-120.
- Haubert, M., Mercoiret, M-R. (coord) (1996). L'appui aux producteurs ruraux. Guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupements. *Tiers-Monde*, tome 37, n°147, pp. 747- 748.
- Heyer, J., Stewart, F., & Thorp, R. (Eds.). (2002). *Group Behaviour and Development: Is the Market Destroying Cooperation ?* Oxford University Press.
- Hoddinott, J. (2006). Shocks and their consequences across and within households in rural Zimbabwe. *The Journal of Development Studies*, 42(2), pp. 301-321.
- Holling, C. S. (1973). Resilience and stability of ecological systems. *Annual review of ecology and systematics*, 4(1), pp. 1-23.
- Hours, B. (1999). L'idéologie humanitaire. Anthropophage de l'altérité. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (77-78), pp. 277-284.
- Hugon, P. (2008). L'opposition entre l'urgence et le développement. Illustration par la prévention et la gestion des catastrophes en Afrique. In : Brot J., Callens S, Gérardin H., Petit O, *Catastrophe et gouvernance*, Editions Modulaires Européennes, pp. 155-172.
- HUMAN RIGHTS WATCH (2013). Cette terre est la richesse de ma famille : Agir contre la dépossession de terres suite au au conflit post-électoral en Côte d'Ivoire. Rapport publié en Octobre.
- Ibrahim, S. (2006). From Individual to Collective Capabilities: The Capability Approach as a Conceptual Framework for Self-help. *Journal of Human Development*, Vol. 7, N°3, pp. 397-416.
- Ibrahim, S. (2011). Poverty, aspirations and wellbeing : afraid to aspire and unable to reach a better life. Voices from Egypt, BWPI Working Paper, University of Manchester, January.
- ICRC (2016). Protracted conflict and humanitarian action : some recent ICRC experiences, International Committee of the Red Cross, Geneva.
- Inter-Réseaux (2013). La promotion de la résilience au Sahel : changement d'approche ou nouvelle mode ? *Inter-réseaux développement rural*, n° 8, Janvier.

INCAF (2009). INCAF Room Document 6 : Emerging Findings on Transition Financing. 2nd Meeting of INCAF, OECD Conference Centre, Paris, 2–3 July.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE de la République de Cote d'Ivoire (2012). *Annuaire des Statistiques démographiques et sociales*, Edition n°7 (2007-2010)

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE de la République Démocratique du Congo (2014). *Annuaire statistiques 2014*. Ministère du Plan et Révolution de la Modernité. Edition 2015. 560 p.

Janssen, M. A., & Ostrom, E. (2006). Governing social-ecological systems. *Handbook of computational economics*, 2, pp. 1465-1509.

Jaspars, S., & O'Callaghan, S. (2010). Livelihoods and protection in situations of protracted conflict. *Disasters*, 34, pp. 165-182.

Jauer, K. (2009). Stuck in the 'recovery gap': the role of humanitarian aid in the Central African Republic. *Humanitarian Exchange Magazine*, Issue 43, June, Humanitarian Practice Network.

Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of financial economics*, 3(4), pp. 305-360.

Johnson, R. B., Onwuegbuzie, A. J., & Turner, L. A. (2007). Toward a definition of mixed methods research. *Journal of mixed methods research*, 1(2), 112-133.

Jones, L., & Tanner, T. (2017). 'Subjective resilience': using perceptions to quantify household resilience to climate extremes and disasters. *Regional Environmental Change*, 17(1), pp. 229-243.

Kabeer, N. (2003). Making rights work for the poor : Nijera Kori and the construction of " collective capabilities" in rural Bangladesh. IDS Working Paper 2000. Institute of Development Studies, Brighton.

Kadekoy-Tigague, D. (2010). *Impact des stratégies multifonctionnelles sur la performance économique des exploitations agricoles en zone de savanes de Centrafrique face à la crise cotonnière* (Doctoral dissertation, Université Rennes 2 ; Université Européenne de Bretagne).

Kadekoy-Tigague, D., Mbetid-Bessane, E., & Humbert, M. (2009). Dynamique de structuration des organisations de producteurs en zone des savanes de Centrafrique face à la libéralisation de la filière cotonnière. In : *Les ruraux centrafricains, entre les dynamiques de marginalisation et stratégies d'adaptation: état des lieux, états des savoirs*, May.

Kadéky-Tigagué, D., & Mbétid-Bessane, E. (1999). Aperçu sur les systèmes de cultures en zone cotonnière de la République centrafricaine. ICRA, Bangui.

Kaufmann, J. C. (2011). *L'entretien compréhensif*. Armand Colin.

- Keck, M., & Sakdapolrak, P. (2013). What is social resilience? Lessons learned and ways forward. *Erdkunde*, pp. 5-19.
- Kulatunga, S. T., Lakshman, R. W. (2013). Responding to security threats: livelihoods under protracted conflict in Sri Lanka. *Disasters*, 37(4), pp. 604-626.
- Koffi, J.M. (2010). De quelle(s) résilience(s) parle-t-on ? Congrès des Études africaines en France, Recherches et débats : réinventer l’Afrique ?, Septembre, Université de Bordeaux.
- Kruschinski, C., Lange, M., Lionis, C., Van Weel, C., Hummers-Pradier, E., & EGPRN. (2010). Themes and methods of research presented at European General Practice Research Network conferences. *Family practice*, 27(4), pp. 459-467.
- Kumar, K. (2007). Vulnerability to Poverty and Vulnerability to Climate Change : Conceptual Framework, Measurement and Synergies in Policy. Madras School of Economics.
- Laissus, P., Lallau, B. (2012). Résilience spontanée, résilience suscitée. Les complexités de l’action humanitaire en « zone LRA » (Est de la République Centrafricaine), *Éthique et Economique*, 10(1), février.
- Lallau, B. (2013), *À la recherche des fondements de la résilience*, Mémoire d’Habilitation à Diriger des Recherches en sciences économiques.
- Lallau, B. (2011). La résilience, moyen et fin d’un développement durable ? *Éthique et économique*, 8 (1).
- Lallau, B. (2011), La reconstruction de l’agencité collective en milieu rural centrafricain. Essai sur une économie politique de la résilience. *Cahiers de l’association Tiers Monde*, n°26.
- Lallau, B., Mbetid-Bessane, E. (2010). De la survie à la résilience ? Adaptations des paysans à l’insécurité militaire autour de Paoua (RCA). XVIèmes Journées du Développement de l’Association Tiers-Monde, Université de Strasbourg, Juin.
- Lallau, B. (2008). Les agriculteurs africains entre vulnérabilité et résilience. Pour une approche par les capacités de la gestion des risques, *Revue Française de Socio-Économie* 2008/1 (n° 1), pp. 177-198.
- Lallau, B., & Dumbi, C. (2007). L’éthique du mayélé: les fins et les moyens de la “débrouille” dans la filière maraîchère de Kinshasa. *Mondes en développement*, (1), pp. 67-80.
- Lallau, B. (2005). Quels acteurs pour l’innovation cotonnière ? In : *Quels acteurs pour quel développement ?*
- Lavigne Delville, P., Toulmin, C., Colin, J. P., & Chauveau, J. P. (2003). L’accès à la terre par les procédures de délégation foncière (Afrique de l’ouest rurale) : modalités, dynamiques et enjeux. GRET, IIED, IRD.

- Lavigne Delville, P. (1992). Groupements villageois et processus de transition. *Cah. Sci. Hum*, 28(2), pp. 327-343.
- Laville, J. L. (2002). L'association comme lien social. *Connexions*, (1), pp. 43-54.
- Le Billon, P., Macrae, J., Leader, N., & East, R. (2000). The political economy of war: what relief agencies need to know. London: Overseas Development Institute.
- Levine, S. (2012). Livelihoods in protracted crises. Forum "Food Insecurity in Protracted Crisis", FAO, Rome, 13-14 September.
- Loyat, J. (2008). La viabilité de systèmes adaptatifs complexes, Observatoire des agricultures du monde. Working paper, Juillet.
- Lyons, A., Fletcher, G., & Bariola, E. (2016). Assessing the well-being benefits of belonging to resilient groups and communities : Development and testing of the Fletcher-Lyons Collective Resilience Scale (FLCRS). *Group Dynamics : Theory, Research, and Practice*, 20(2), 65.
- Magis, K. (2010). Community resilience: An indicator of social sustainability. *Society and Natural Resources*, 23(5), pp. 401-416.
- Malherbe, C., Primaux, A-S., Prod'homme, J-P. (1990). *Des conditions de viabilité des groupements villageois au Togo*. Rapport de synthèse de la première phase d'étude, Ministère de la Coopération, INA-PG, Juin, 136 p.
- Marchal, R. (2009). Aux marges du monde, en Afrique centrale... *Études du CERI*, (153-154), pp. 1-50.
- MARCUSSEN, H-S. (1996). NGOs, the state and civil society. *Review of African Political Economy*, vol. 23, no 69, pp. 405-423.
- Mathevet, R., & Bousquet, F. (2014). Résilience et environnement : penser les changements socio-écologiques.
- Mathieu, P., Willame, J-C. (dirs.) (1999). Conflits et guerres au Kivu et dans la région des Grands Lacs, *Cahiers Africains*, n° 39-40, Paris, L'Harmattan, pp. 13-20.
- Mayneri, A. C. (2014). Sorcellerie et violence épistémologique en Centrafrique. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, (211), pp. 75-95.
- Mbetid-Bessane, E., Kadekoy-Tigague, D., Folefack, D. P., Havard, M., Enam, J., & Djondang, K. (2009). L'émergence des organisations de producteurs en Afrique centrale. In : *Savanes africaines en développement: innover pour durer*, Avril, Cirad.
- Mbétid-Bessane, E., Havard, M., & Djondang, K. (2006). Evolution des pratiques de gestion dans les exploitations agricoles familiales des savanes cotonnières d'Afrique centrale. *Cahiers Agricultures*, 15(6), pp. 555-561.

- Mbetid-Bessane, E. (2002). Gestion des exploitations agricoles dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière en Centrafrique (Doctoral dissertation, Toulouse, INPT).
- Mbetid-Bessane, E., Havard, M., Djonnewa, A., Djondang, K., & Leroy, J. (2002). Stratégies des agriculteurs des savanes d'Afrique centrale face à la restructuration de la filière coton. In : *Savanes africaines: des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque, Garoua, Cameroun (pp. 9-p). Cirad-Prasac.
- Meinzen-Dick, R., DiGregorio, M., & McCarthy, N. (2004). Methods for studying collective action in rural development.
- Mercoiret, M-R. (2006). Les organisations paysannes et les politiques agricoles. *Afrique contemporaine*, 2006/1 (n° 217), pp. 135-157.
- Mercoiret, M. R. (1994). *L'appui aux producteurs ruraux: Guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupements*. Editions Quae.
- Morgan, G. (1999). *Images de l'organisation*. Presses Université Laval.
- Mugangu, S. (2008). La crise foncière a l'Est de la République Démocratique du Congo. *L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 2007-2008*. pp. 385-414.
- Mugangu, S. (1997). La gestion foncière rurale au Zaïre, réformes juridiques et pratiques foncières locales. Cas du Bushi, Mémoire, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 149 p.
- Narayan, D. (Ed.). (2005). *Measuring empowerment : cross-disciplinary perspectives*. The World Bank.
- Nebal, M., & Herrera-Nebel, M. T. (2017). Midiendo la meta-capabilidad de agencia : base teórica para la creación de un indicador de responsabilidad.
- Norris, F. H., Stevens, S. P., Pfefferbaum, B., Wyche, K. F., & Pfefferbaum, R. L. (2008). Community resilience as a metaphor, theory, set of capacities, and strategy for disaster readiness. *American journal of community psychology*, 41(1-2), pp. 127-150.
- North, D. (1990). Institutions and their consequences for economic performance. *The limits of rationality*, pp. 383-401.
- Nussbaum Martha, C. (2000). *Women and human development: the capabilities approach*. The Press Syndicate of the University of Cambridge.
- OCDE (2015). States of Fragility 2015 : Meeting Post-2015 Ambitions, OECD Publishing, Paris.
- OCDE (2001). Prévenir les conflits violents : quels moyens d'action ? Les Lignes directrices du CAD, OCDE, 169 p.

Olivier de Sardan, J-P. (2008). La rigueur du qualitatif, les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. Ed Bruylant Academia, Collection Anthropologie prospective.

Olivier de Sardan, J. P., & Bierschenk, T. (1993). Les courtiers locaux du développement. *Bulletin de l'APAD*, (5).

Olson, M. (2009). *The logic of collective action* (Vol. 124). Harvard University Press.

Ostrom, E., & Basurto, X. (2011). Crafting analytical tools to study institutional change. *Journal of institutional economics*, 7(3), pp. 317-343.

Ostrom E. (2005) Doing Institutional Analysis Digging Deeper Than Markets and Hierarchies. In : Menard C., Shirley M.M. (eds) *Handbook of New Institutional Economics*. Springer, Boston, MA.

Ostrom, E. (1999). Coping with tragedies of the commons. *Annual review of political science*, 2(1), pp. 493-535.

Ostrom, E. (1998). A behavioral approach to the rational choice theory of collective action: Presidential address, American Political Science Association. *American political science review*, 92(1), pp. 1-22.

Ostrom E. (1990). *Governing the commons: the evolution of institutions for collective action*. New York: Cambridge University Press, 294 p.

Pahl-Wostl, C. (2009). A conceptual framework for analysing adaptive capacity and multi-level learning processes in resource governance regimes. *Global Environmental Change*, 19(3), pp. 354-365.

Paillé, P. (2010). Une «enquête de théorisation ancrée»: les racines et les innovations de l'approche méthodologique de Glaser et Strauss. In : Glaser, B.G. et Strauss A.L., *La découverte de la théorie ancrée*, pp. 23-77.

Pain, A. (2010). Afghanistan livelihood trajectories : evidence from Badakhshan. Kabul: Afghanistan Research and Evaluation Unit.

Palier J., Prévost B. (2007), Le développement social : nouveau discours et idéologie de la Banque Mondiale, *Economie Appliquée*, 2007/4.

Pelenc, J., Bazile, D., & Ceruti, C. (2015). Collective capability and collective agency for sustainability : A case study. *Ecological economics*, 118, pp. 226-239.

Pesche, D., & Barbedette, L. (2002). Ouvrir le débat sur l'appui aux apprentissages paysans. *AgriDoc. Revue Thématique*, (3), pp. 28-29.

Pirotte G. (2010). *La notion de société civile*. La Découverte.

Poortinga, W. (2011). Community resilience and health: The role of bonding, bridging, and linking aspects of social capital. *Health & Place*, 18, pp. 286 – 295.

- Portes, A. (1998). Social capital: Its origins and applications in modern sociology. *Annual review of sociology*, 24(1), pp. 1-24.
- Pourtier, R. (2009). Le Kivu dans la guerre: acteurs et enjeux. *EchoGéo*.
- Pourtier, R. (1996). La guerre au Kivu : un conflit multidimensionnel. *Afrique contemporaine*, n° 180, Octobre-Décembre, pp. 15-38.
- Première Urgence - Aide Médicale Internationale (2011). Evaluation de l'impact des projets de sécurité alimentaire, et perspectives de développement de l'économie rurale dans la région de l'Ouham-Pendé, 147 p.
- Putman, R., Leonardi, R., & Nanetti, R. Y. (1993). *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton University Press. Princeton NJ.
- Putnam, R. D. (1995). Tuning in, tuning out: The strange disappearance of social capital in America. *PS: Political science & politics*, 28(4), pp. 664-683.
- Putnam, R. D. (2000). Bowling alone: America's declining social capital. *Culture and politics*. Palgrave Macmillan, New York, pp. 223-234.
- Ray, D. (2004). Aspirations, Poverty and Economic Change, BREAD Policy Paper N°2, Bureau for Research in Economic Analysis of Development, April.
- Richemond A. (2003). *La résilience économique*, Editions d'organisation, Paris.
- Reboud, V. (2008). Amartya Sen: un économiste du développement?. *Notes et Documents*, (30).
- Revet, S. (2011). Injonctions contradictoires. La gestion internationale des catastrophes naturelles : entre vulnérabilité et résilience. Séminaire Résilience Urbaine, ENS Ulm, Février.
- Rey, P. (2007). Le sage et l'Etat. Pouvoir, territoire et développement en Guinée Maritime (Doctoral dissertation, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III).
- Reynaud, J. D. (1989). *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale*. Paris, Armand Colin, 306 p.
- Robeyns, I. (2005). The capability approach: a theoretical survey. *Journal of human development*, 6(1), pp. 93-117.
- Rohwerder, B. (2013). *Democratic Republic of the Congo: Internally displaced persons and refugees' relations with host communities*. GSDRC Helpdesk Research Report, Novembre.
- Rosenblat, T. S., & Mobius, M. M. (2004). Getting closer or drifting apart ? *The Quarterly Journal of Economics*, 119(3), pp. 971-1009.

- Rossmann, G. B., & Wilson, B. L. (1985). Numbers and words: Combining quantitative and qualitative methods in a single large-scale evaluation study. *Evaluation review*, 9(5), pp. 627-643.
- Rousseau, S. (2005). L'analyse des vulnérabilités par l'approche des capacités: le cas des villages ruraux de Madagascar (Doctoral dissertation, Versailles-St Quentin en Yvelines).
- Roux, A. (2007). De l'usage à la pratique: les processus d'appropriation. Emprunts à la théorie de la structuration et empreinte du chercheur. *Communication & Organisation*, (1), pp. 8-18.
- Ruiz-Ortega, M. J., Parra-Requena, G., García-Villaverde, P. M., & Rodrigo-Alarcon, J. (2017). How does the closure of interorganizational relationships affect entrepreneurial orientation ? *BRQ Business Research Quarterly*, 20(3), pp. 178-191.
- Rutter, M. (2007). Resilience, competence, and coping.
- Sabatini, F. (2005). Social capital as social networks. A new framework for measurement.
- Sabourin, É. (2013). Réciprocité et organisation rurales. *Revue Tiers Monde*, (3), pp. 165-182.
- Sabourin, É. (2007). L'entraide rurale, entre échange et réciprocité. *Revue du MAUSS*, (2), pp. 198-217.
- Sabourin, E., & Antona, M. (2005). Les tensions entre lien social et intérêts matériels dans les processus d'action collective. Actes de l'atelier du séminaire «Action collective» CIRAD, Montpellier, Juin..
- Sabourin, E., & Antona, M. (2003). Action collective et développement. *Sabourin E., Antona M., Caudel E., (éditeurs scientifiques), 65, 84.*
- Sabourin, E., Antona, M., & Buyse, N. (2003). L'action collective en sciences sociales. Note sur les définitions du concept selon le positionnement disciplinaire.
- Sambanis, N. (2004). What Is Civil War? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition. *The Journal of Conflict Resolution*, 48(6), pp. 814-858.
- Sambanis, N. (2001). Do ethnic and nonethnic civil wars have the same causes? A theoretical and empirical inquiry (Part 1). *Journal of Conflict Resolution*, 45(3), pp. 259-282.
- Samuelson, L. (2016). Game Theory in Economics and Beyond, *Journal of Economic Perspective*, vol. 30, n° 4.
- Sautier, D. (1989). Risques agricoles et risques alimentaires : remarques sur un exemple andin. In : Eldin M., Milleville P. (éd.), *Le risque en agriculture*, Editions de l'Orstom, Paris, pp. 395-405.

- Schwartz, A. (1976). Espace vécu, espace villageois et développement dans la forêt Ouest-Ivoirienne: le cas des Guéré. *L'Espace géographique*, pp. 21-26.
- Sen, A. (1985). Goals, commitment, and identity. *JL Econ. & Org.*, 1, 341.
- Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Oxford University Press.
- Shaffer, P. (2013). Ten years of “Q-Squared”: Implications for understanding and explaining poverty. *World Development*, 45, pp. 269-285.
- Shaw, R. (Ed.). (2012). *Community based disaster risk reduction*. Emerald Group Publishing.
- Shepherd, A., & Cabral, L. (2008). *Aid approaches and strategies for reaching the poorest*. Chronic poverty research centre (CPRC).
- Sherrieb, K., Norris, F. H., & Galea, S. (2010). Measuring capacities for community resilience. *Social indicators research*, 99(2), pp. 227-247.
- Sibiri, J. Z., Hussein, K., & Hitimana, L. (2006). Libéralisation de la filière coton et innovation agricole en Afrique de l'Ouest. *Cahiers Agricultures*, 15(1), pp. 17-21.
- Siedenburg, J., Pfeifer, K., & Hauser, K. (2009). People-Centred Resilience : Working with vulnerable farmers towards climate change adaptation and food security. *Oxfam Policy and Practice: Agriculture, Food and Land*, 9(6), pp. 82-124.
- Siegel, P. B., Gatsinzi, J., & Kettlewell, A. (2011). Adaptive Social Protection in Rwanda: ‘Climate-proofing’ the Vision 2020 Umurenge Programme. *IDS Bulletin*, 42(6), pp. 71-78.
- Sirven, N. (2007). De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques, *Monde en développement* 2007/4, n° 140, pp. 9-24.
- Skerratt, S. (2013). Enhancing the analysis of rural community resilience: evidence from community land ownership. *Journal of Rural Studies*, 31, pp. 36-46.
- Soulet, M. H. (Ed) (2004). *Agir en société: engagement et mobilisation aujourd'hui*. (Vol. 19). Saint-Paul.
- Stearns, J. K., & Vogel, C. (2015). Cartographie des groupes armés dans l’est du Congo. Groupe d’Etudes sur le Congo, Center of International Coopération, New York University.
- Stewart, F. (2005). Groups and capabilities. *Journal of human development*, 6(2), pp. 185-204.
- Stewart, F. (Ed) (2016). *Horizontal inequalities and conflict : Understanding group violence in multiethnic societies*. Springer.

- Strauss, A., & Corbin, J. (1998). Basics of qualitative research : Procedures and techniques for developing grounded theory.
- Tanner, T., & Mitchell, T. (2008). Introduction: Building the Case for Pro-Poor Adaptation. *IDS Bulletin*, 39(4), pp. 1-5.
- Tano, M. (2008). Crise cacaoyère et stratégies de survie des producteurs: le cas des Bakwé dans le Sud-Ouest ivoirien. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 61(243), pp. 323-338.
- Temple, D. (2004). Réciprocité et valeur.
- Temple D. (1999). Théorie de la réciprocité.
- Teschl, M., & Comim, F. (2004). Adaptive Preferences and Capabilities: preliminary considerations. *Workshop « Capabilities and Happiness »*, Vol. 18, March.
- Titeca, K., & Vervisch, T. (2008). The dynamics of social capital and community associations in Uganda: linking capital and its consequences. *World Development*, 36(11), pp. 2205-2222.
- Thomas, H., Bruneteaux, P., Terrolle, D., & Frigoli, G. (2008). De l'usage et de la traduction de notions éponges en sciences de l'homme et de la vie. *Recueil Alexandries*.
- Toubin, M., Lhomme, S., Diab, Y., Serre, D., & Laganier, R. (2012). La Résilience urbaine: un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine?. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 3(1).
- UNDP (2008). Policy on Early Recovery, in. *United Nations Development Programme*, 35 p.
- Ungar, M. (2003). Qualitative contributions to resilience research. *Qualitative social work*, 2(1), pp. 85-102.
- UNISDR (2005). Building the resilience of nations and communities to disaster : An introduction to the Hyogo Framework for Action.
- UNISDR (2007). Building Disaster Resilient Communities: Good Practices and Lessons Learned. *Geneva: Global Network of NGOs for Disaster Risk Reduction*.
- Uphoff, N., & Wijayarathna, C. M. (2000). Demonstrated benefits from social capital : the productivity of farmer organizations in Gal Oya, Sri Lanka. *World development*, 28(11), pp. 1875-1890.
- Uphoff, N. (2000). Understanding social capital: learning from the analysis and experience of participation. *Social capital: A multifaceted perspective*, pp. 215-249.

Uphoff, N. T. (1992). *Local institutions and participation for sustainable development*. London: Sustainable Agriculture Programme of the International Institute for Environment and Development.

Varghese, J., Krogman, N.T., Beckley, T.M., Nadeua, S., (2006). Critical analysis of the relationship between local ownership and community resiliency. *Rural Sociology*, 71(3), pp. 505-527.

Varughese, G., & Ostrom, E. (2001). The contested role of heterogeneity in collective action: some evidence from community forestry in Nepal. *World development*, 29(5), pp. 747-765.

Vervisch, T. G., Vlassenroot, K., & Braeckman, J. (2013). Livelihoods, power, and food insecurity: adaptation of social capital portfolios in protracted crises—case study Burundi. *Disasters*, 37(2), pp. 267-292.

Vlassenroot, K., Delaleeuwe, N. (2008). Négocier et contester l'ordre public dans l'Est de la République démocratique du Congo. *Politique africaine* 2008/3 (N° 111), pp. 44-68.

Volkert, J. (2013). Concepts of agency, sustainable human development (SHD) and collective abilities. *Maitreyee-E-Bulletin of the Human Development and Capability Association*, 22, pp. 9-12.

Walker, B., Gunderson, L., Kinzig, A., Folke, C., Carpenter, S., & Schultz, L. (2006). A handful of heuristics and some propositions for understanding resilience in social-ecological systems. *Ecology and society*, 11(1).

World Bank Group (2002). Post-conflict recovery in Africa. Africa Region WP 30.

Walter, B. F. (2004). Does conflict beget conflict ? Explaining recurring civil war. *Journal of Peace Research*, 41(3), pp. 371-388.

White, T. A., & Runge, C. F. (1995). The emergence and evolution of collective action: Lessons from watershed management in Haiti. *World Development*, 23(10), pp. 1683-1698.

Woolcock M. (2014) Engaging with fragile and conflict-affected states, ans alternative approach to theory, measurement and practice.

Woolcock, M. (2014). Engaging with Fragile and Conflict-affected States : an Alternative Approach to Theory, Measurement and Practice. UNU WIDER Working Paper 097.

Woolcock, M. (1998). Social capital and economic development: Toward a theoretical synthesis and policy framework. *Theory and society*, 27(2), pp. 151-208.

Yohe, G., Tol, R.S.J. (2001), "Indicators for social and economic coping capacity—moving toward a working definition of adaptive capacity", *Global Environmental Change* 12, 25–40.

Young, O. R., Lambin, E. F., Alcock, F., Haberl, H., Karlsson, S. I., McConnell, W. J., Schroeder, H. (2006). A portfolio approach to analyzing complex human-environment interactions: institutions and land change. *Ecology and society*, 11(2).

Zsolnai, L. (2004). The morality of economic man. *European Business Review*, 16(4).

LISTE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

TABLEAU 1 : ILLUSTRATIONS DES MODALITES DE GESTION DE L'ADVERSITE EN FONCTION DU TYPE D'ALEA	38
TABLEAU 2 : SYNTHESE DES PROPOSITIONS AUTOUR DE L'ACTION COLLECTIVE DANS L'APPROCHE PAR LES CAPABILITÉS	93
TABLEAU 3 : SYNTHESE DES PROPOSITIONS DE DEFINITION ET D'EVALUATION AUTOUR DE LA RESILIENCE COLLECTIVE	113
TABLEAU 4 : GRILLE D'ANALYSE DES PROCESSUS DE RESILIENCE DE BENE ET AL. (2012)	132
TABLEAU 5 : CRITERES POUR LA SELECTION DES MENAGES (ECHANTILLONNAGE RAISONNÉ)	184
TABLEAU 6 : VARIABLES QUANTITATIVES CARACTERISANT LA DEMOGRAPHIE DU MENAGE	205
TABLEAU 7 : VARIABLES QUALITATIVES CARACTERISANT L'ACCES A L'ALIMENTATION	206
TABLEAU 8 : VARIABLES QUALITATIVES CARACTERISANT L'ACCES AU LOGEMENT	207
TABLEAU 9 : VARIABLES RETENUES A L'ECHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES POUR LES ANALYSES QUANTITATIVES	221
TABLEAU 10 : VARIABLES RETENUES A L'ECHELLE DES PERSONNES POUR LES ANALYSES QUANTITATIVES	225
TABLEAU 11 : CHRONOGRAMME DE LA PRODUCTION D'INFORMATIONS EN OUHAM-PENDE	256
TABLEAU 12 : CHRONOGRAMME DE LA PRODUCTION D'INFORMATIONS SUR LE DEUXIEME TERRAIN DE RECHERCHE	277
TABLEAU 13 : RECENSEMENT DES POPULATIONS DANS LES SITES SPONTANÉS DE NZULO, SHASHA ET BWEREMANA	296
TABLEAU 14 : CHRONOGRAMME DE LA PRODUCTION D'INFORMATIONS SUR LE TROISIÈME TERRAIN DE RECHERCHE	299
TABLEAU 15 : SYNTHÈSE DES CHOCS SUBIS QUI ONT CONDUIT A LA DISPARITION DES CERTAINES OL IDENTIFIÉES	318
TABLEAU 16 : MODE DE FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTES FORMES D'ORGANISATIONS DE NOTRE ECHANTILLON	320
TABLEAU 17 : LISTE DES PRINCIPAUX RISQUES EXOGÈNES ET ENDOGÈNES IDENTIFIES PAR RAPPORT AUX ORGANISATIONS LOCALES RENCONTRÉES	323
TABLEAU 18 : PRÉSENTATION DES PRINCIPALES MODALITÉS DE GESTION DES RISQUES PAR MITIGATION OU ÉVITEMENT	326
TABLEAU 19 : FRÉQUENCE DES TRAJECTOIRES DES ORGANISATIONS LOCALES EN FONCTION DE LEUR TYPE DE FONCTIONNEMENT INITIAL	336
TABLEAU 20 : FRÉQUENCES DES MOUVEMENTS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DES ORGANISATIONS LOCALES	344
TABLEAU 21 : PARCOURS DES PERSONNES EN SELON LE TYPE D'ORGANISATION LOCALE	351
TABLEAU 22 : SYNTHÈSE DES EFFETS DE LA FORMALISATION INDUITE PAR L'APPUI HUMANITAIRE, SELON LE TYPE D'ORGANISATION LOCALE INITIAL	385
TABLEAU 23 : SYNTHÈSE DES EFFETS DE LA REDYNAMISATION INDUITE PAR L'APPUI HUMANITAIRE, SELON LE TYPE D'ORGANISATION LOCALE INITIAL	396
TABLEAU 24 : VARIABLES CARACTÉRISANT LE CHOC ET L'EXPOSITION AU CHOC DES ORGANISATIONS LOCALES	403
TABLEAU 25 : VARIABLES CARACTÉRISANT LE RISQUE ET L'EXPOSITION AUX RISQUES DES ORGANISATIONS LOCALES	409
TABLEAU 26 : VARIABLES CARACTÉRISANT LES CAPABILITÉS DES ORGANISATIONS LOCALES	415
TABLEAU 27 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER LA CAH À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES	420
TABLEAU 28 : VARIANCE INTER- ET INTRA-CLASSE DE LA CLASSIFICATION À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES	423
TABLEAU 29 : COMPOSITION DES CLASSES À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES	423
TABLEAU 30 : TEST DE X ² ENTRE LES CLASSES ET LES VARIABLES MOBILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES CLASSES	425
TABLEAU 31 : TEST DE X ² ENTRE LA VARIABLE « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE » ET LES VARIABLES « ZONE », « NIVEAU D'ENCLAVEMENT », « ORIENTATION STRATÉGIQUE » ET « MODALITÉS DE GESTION DES RISQUES »	429

TABLEAU 32 : TEST DE X ² ENTRE LA VARIABLE « NIVEAU DE VIABILITÉ » ET LES VARIABLES « ZONE », « ORIENTATION STRATÉGIQUE » ET « MODE DE GESTION DES RISQUES »	437
TABLEAU 33 : TEST DE X ² ENTRE LES VARIABLES « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE » ET « NIVEAU DE VIABILITÉ »	439
TABLEAU 34 : TEST DE X ² ENTRE LA VARIABLE « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE » ET LES VARIABLES « CLAIMS-1 » ET « CLAIMS+1 »	441
TABLEAU 35 : RÉCAPITULATIF DES TRAJECTOIRES IDENTIFIÉES A L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES	458
TABLEAU 36 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER L'ACM DE LA COMPOSANTE ECONOMIQUE	468
TABLEAU 37 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER LA CAH DE LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE	473
TABLEAU 38 : VARIANCE INTER- ET INTRA-CLASSE DE LA CLASSIFICATION DE LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE	475
TABLEAU 39 : COMPOSITION DES CLASSES DE LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE	475
TABLEAU 40 : RÉSULTATS DES TESTS DE X ² ENTRE LES CLASSES OBTENUES ET LES VARIABLES DE LA COMPOSANTE ECONOMIQUE	476
TABLEAU 41 : RÉSULTATS DES TESTS DE X ² ENTRE LES CLASSES DE LA COMPOSANTE ECONOMIQUE ET LES VARIABLES « APPARTENANCE À UNE ORGANISATION LOCALE », « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE », « APPUI »	481
TABLEAU 42 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER L'ACM DE LA COMPOSANTE SOCIALE	483
TABLEAU 43 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER LA CAH DE LA COMPOSANTE SOCIALE	491
TABLEAU 44 : VARIANCE INTER- ET INTRA-CLASSE DE LA CLASSIFICATION DE LA COMPOSANTE SOCIALE	493
TABLEAU 45 : COMPOSITION DES CLASSES DE LA COMPOSANTE SOCIALE	493
TABLEAU 46 : RÉSULTATS DES TESTS DE X ² ENTRE LES CLASSES OBTENUES ET LES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE	494
TABLEAU 47 : TESTS DE X ² ENTRE LA VARIABLE « CLASSE DE SITUATION SOCIALE » ET LES VARIABLES « APPARTENANCE À UNE ORGANISATION LOCALE », « APPUI » ET « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE »	498
TABLEAU 48 : VARIABLES MOBILISÉES POUR RÉALISER LA CAH ET CONSTRUIRE LES PROFILS	501
TABLEAU 49 : VARIANCE INTER- ET INTRA-CLASSE DE LA CLASSIFICATION DES PROFILS SOCIO-ÉCONOMIQUES	503
TABLEAU 50 : COMPOSITION DES CLASSES DES PROFILS SOCIO-ÉCONOMIQUES	503
TABLEAU 51 : TESTS DE X ² ENTRE LES CLASSES OBTENUES ET LES VARIABLES DE PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES	504
TABLEAU 52 : TESTS DE X ² ENTRE LES PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES ET L'APPARTENANCE À UNE ORGANISATION LOCALE	508
TABLEAU 53 : TESTS DE X ² ENTRE LA VARIABLE « PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE » ET LES VARIABLES « ZONE », « APPUI » ET « CLASSE DE L'ORGANISATION LOCALE »	518
TABLEAU 54 : TEST DE X ² ENTRE LES VARIABLES « PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE » ET « NIVEAU DE VIABILITÉ »	519
TABLEAU 55 : TEST S DE X ² AVEC LA VARIABLE « NUISANCE INTERNE »	526
TABLEAU 56 : TESTS DE X ² AVEC LA VARIABLE « NUISANCE EXTERNE »	529
TABLEAU 57 : TESTS DE X ² ENTRE LES VARIABLES « MODALITÉS DE GESTION DES RISQUES », « NUISANCE INTERNE » ET « NUISANCE EXTERNE »	531
TABLEAU 58 : TESTS DE X ² AVEC LA VARIABLE « DISPARITÉ AU SEIN DE L'ORGANISATION LOCALE »	534
TABLEAU 59 : SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES A LA RESILIENCE COLLECTIVE	540
TABLEAU 60 : SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES A LA SOUTENABILITÉ SOCIALE	541
TABLEAU 61 : PRINCIPALES TRAJECTOIRES ASSOCIÉES AUX DIFFÉRENTES CLASSES D'ORGANISATIONS LOCALES	543
TABLEAU 62 : PISTES D'APPUI POTENTIEL EN FONCTION DES CLASSES D'ORGANISATION LOCALE	556

TABLEAU 63 : LISTE DES PAYS FRAGILES SELON L'OCDE ENTRE 2007 ET 2014 ET EN 2015	607
TABLEAU 64 : LISTE DES PAYS EN <i>PROTRACTED CRISIS</i> EN 2010	609
TABLEAU 65 : NOMBRE DE MEMBRES MINIMUM ET MAXIMUM PAR ORGANISATION LOCALE ET PAR TERRAIN DE RECHERCHE	631
TABLEAU 66 : FRÉQUENCE DES CARACTÉRISTIQUES DES ORGANISATIONS LOCALES PAR TERRAIN DE RECHERCHE	632
TABLEAU 67 : AGE DES PERSONNES ENQUÊTÉES	635
TABLEAU 68 : TAILLE DES MÉNAGES AUXQUELS LES PERSONNES ENQUÊTÉES APPARTIENNENT	636
TABLEAU 69 : FRÉQUENCE DES CARACTÉRISTIQUES DES ENQUÊTÉS PAR TERRAIN DE RECHERCHES	637
TABLEAU 70 : VARIABLES QUANTITATIVES CARACTERISANT LA DEMOGRAPHIE DU MENAGE	640
TABLEAU 71 : VARIABLES QUALITATIVES CARACTERISANT L'ACCES A L'ALIMENTATION	643
TABLEAU 72 : VARIABLES QUALITATIVES CARACTERISANT L'ACCES AU LOGEMENT	646
TABLEAU 73 : LISTE DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	654
TABLEAU 74 : LISTE DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	656
TABLEAU 75 : CARACTÉRISATION DES CATÉGORIES DE VULNÉRABILITÉ SELON LES FEMMES DES COMMUNAUTÉS	658
TABLEAU 76 : APPARTENANCE À DES GROUPEMENTS SELON LES CATÉGORIES DE VULNÉRABILITÉ	659
TABLEAU 77 : LISTE DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	661
TABLEAU 78 : TEST DE X ² ENTRE LES CLASSES ET LES VARIABLES MOBILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES CLASSES (RÉSULTATS DÉTAILLÉS - DIMENSION CHOC)	662
TABLEAU 79 : TEST DE X ² ENTRE LES CLASSES ET LES VARIABLES MOBILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES CLASSES (RÉSULTATS DÉTAILLÉS - DIMENSION RISQUE)	664
TABLEAU 80 : TEST DE X ² ENTRE LES CLASSES ET LES VARIABLES MOBILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES CLASSES (RÉSULTATS DÉTAILLÉS - DIMENSION CAPABILITÉS)	665

ENCADRES

ENCADRÉ 1 : RESUME DU PROJET LIVELIHOOD DE DRC AU NORD-OUEST DE LA RCA	69
ENCADRÉ 2 : RESUME DU PROJET LIVELIHOOD DE DRC AU SUD-OUEST DE LA RCI	71
ENCADRÉ 3 : DEFINITION DES PRINCIPALES NOTIONS MOBILISÉES DANS L'APPROCHE PAR LES CAPABILITÉS	87
ENCADRÉ 4 : LES CARACTERISTIQUES IDENTIFIÉES PAR OSTROM COMME ETANT FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DES DYNAMIQUES COLLECTIVES	127
ENCADRÉ 5 : LES DIFFÉRENTS DESIGNS DE RECHERCHE DES MÉTHODES MIXTES	173
ENCADRÉ 6 : ILLUSTRATION DE LA DEMARCHE DE CATEGORISATION DES ORGANISATIONS LOCALES SELON LEUR NIVEAU DE VIABILITÉ	215
ENCADRÉ 7 : ILLUSTRATION DE LA DEMARCHE DE RECONSTITUTION DES TRAJECTOIRES COLLECTIVES	236
ENCADRÉ 8 : TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS DES ZONES DE SAVANES COTONNIÈRES CENTRAFRICAINES	248
ENCADRÉ 9 : ILLUSTRATION DES ENJEUX INTER-COMMUNAUTAIRES AU SEIN DES GVC DANS LES ZONES D'ÉCONOMIE DE PLANTATION	265
ENCADRÉ 10 : ILLUSTRATION DES PHÉNOMÈNES D'OBLIGATION DES TUTORÉS ENVERS LEURS TUTEURS	281
ENCADRÉ 11 : ILLUSTRATIONS DES ORGANISATIONS LOCALES QUI DISPARAISSENT DU FAIT DE LA PERTE DE RESSOURCES PARTAGÉES	312
ENCADRÉ 12 : ILLUSTRATION DES ORGANISATIONS LOCALE QUI DISPARAISSENT DU FAIT DE LA PERTE D'AGENCÉITÉ COLLECTIVE	314

ENCADRÉ 13 : ILLUSTRATION DES ORGANISATIONS LOCALES QUI DISPARAISSENT DU FAIT DE LA PERTE DE CAPACITÉS D'ACTION COLLECTIVE	316
ENCADRÉ 14 : ILLUSTRATION DE LA TRAJECTOIRE D'UNE ATC DEPUIS LA CRISE	333
ENCADRÉ 15 : ILLUSTRATION DE LA TRAJECTOIRE D'UNE AIC QUI DEVIENT UNE APP	334
ENCADRÉ 16 : ILLUSTRATION DE LA TRAJECTOIRE D'UNE TT QUI DEVIENT UNE ORGANISATION LOCALE HYBRIDE	334
ENCADRÉ 17 : ILLUSTRATION DE LA TRAJECTOIRE D'UNE AIC QUI DEVIENT UNE ATC	335
ENCADRÉ 18 : ILLUSTRATION DE L'ÉVOLUTION DES FONCTIONS ENTRE AVANT ET APRÈS LA CRISE	339
ENCADRÉ 19 : ILLUSTRATION D'UNE ORGANISATION LOCALE QUI NE CHANGE PAS DE FONCTION MAIS QUI EST APPROPRIÉE PAR DE NOUVEAUX MEMBRES	340
ENCADRÉ 20 : ILLUSTRATION D'UNE ORGANISATION LOCALE AVEC UNE FONCTION DE REVENDICATION DES DROITS AU MOMENT DE NOTRE PASSAGE	341
ENCADRÉ 21 : ILLUSTRATION DE L'ENTRÉE DE CERTAINES PERSONNES DANS UNE ORGANISATION LOCALE APRÈS LA PERTE DES RELATIONS DE DÉPENDANCE	345
ENCADRÉ 22 : ILLUSTRATION DE LA SORTIE DE CERTAINES PERSONNES DANS UNE ORGANISATION LOCALE APRÈS LA DÉGRADATION DE LEUR POSITION SOCIALE	347
ENCADRÉ 23 : ILLUSTRATION DU PARCOURS D'UNE PERSONNE QUI N'A JAMAIS FAIT PARTIE D'UNE ORGANISATION LOCALE	348
ENCADRÉ 24 : TÉMOIGNAGE QUI PRÉSENTE LE FONCTIONNEMENT D'UNE ORGANISATION LOCALE DE TYPE ATC POUR LA SURVIE DES MEMBRES	355
ENCADRÉ 25 : TÉMOIGNAGE QUI RELATE L'ÉMERGENCE D'UNE ORGANISATION LOCALE DE TYPE AIC POUR LA SURVIE DES MEMBRES	356
ENCADRÉ 26 : TÉMOIGNAGE QUI PRÉSENTE LE FONCTIONNEMENT D'UNE CAISSE DE SOLIDARITÉ SUIVANT UNE LOGIQUE ASSURANTIELLE	358
ENCADRÉ 27 : TÉMOIGNAGE QUI PRÉSENTE LA MOBILISATION D'UNE TONTINE PAR UN MEMBRE SUIVANT UNE LOGIQUE ASSURANTIELLE	359
ENCADRÉ 28 : TÉMOIGNAGE D'UN MEMBRE D'UNE TONTINE AVEC UNE FONCTION D'ACCUMULATION	360
ENCADRÉ 29 : TÉMOIGNAGE D'UN MEMBRE QUI PARTICIPE À UNE AIC ÉMERGENTE	361
ENCADRÉ 30 : PRÉSENTATION DE DEUX RÉCITS QUI RETRACENT LE FONCTIONNEMENT DE DEUX TONTINES	363
ENCADRÉ 31 : PRÉSENTATION DE DEUX RÉCITS QUI RETRACENT LE FONCTIONNEMENT DE DEUX AET	364
ENCADRÉ 32 : TÉMOIGNAGE QUI RELATE L'ÉMERGENCE D'UNE ATC AVEC UNE FONCTION DE REVENDICATION DE DROITS	368
ENCADRÉ 34 : TÉMOIGNAGE DE L'EFFET D'UNE ORGANISATION LOCALE AVEC FONCTION DE REVENDICATION DES DROITS SUR LES NON-MEMBRES	374
ENCADRÉ 35 : TÉMOIGNAGE DE L'EFFET D'UNE ORGANISATION LOCALE DE SURVIE SUR LES NON-MEMBRES	375
ENCADRÉ 36 : ILLUSTRATION DE L'ÉCART ENTRE LES PRATIQUES DES MEMBRES ET LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT VOULUS PAR L'ONG AU SEIN D'UN AET DEVENUE OP	380
ENCADRÉ 37 : ILLUSTRATION DES EFFETS D'UNE OP - ANCIENNEMENT AET - SUR UN MEMBRE EN DIFFICULTÉ	384
ENCADRÉ 38 : TÉMOIGNAGE D'UNE FEMME D'UNE AGR/TA ANCIENNEMENT AET	389
ENCADRÉ 39 : ILLUSTRATION DES PROCESSUS DE DISTENSION DU LIEN SOCIAL	444
ENCADRÉ 40 : ILLUSTRATION DES PROCESSUS DE DÉMOBILISATION FACE AUX CONTRAINTES ÉCONOMIQUES	447
ENCADRÉ 41 : ILLUSTRATION D'UN PROCESSUS DE RÉSISTANCE	449
ENCADRÉ 42 : ILLUSTRATION DES PROCESSUS DE MOBILISATION AUTOUR D'UNE BESOIN COMMUN	451
ENCADRÉ 43 : ILLUSTRATION DES PROCESSUS D'ÉVICTION DES COMPORTEMENTS OPPORTUNISTES	455

ENCADRÉ 44 : RÉCIT ILLUSTRANT L'IMPLICATION D'UNE PERSONNE DE PROFIL 1 DANS UNE ORGANISATION LOCALE COMME LEVIER DE RELÈVEMENT	510
ENCADRÉ 45 : RÉCIT ILLUSTRANT L'ACCEPTATION DES PERSONNES DE PROFIL 3 PAR LES AUTRES MEMBRES DE L'ORGANISATION LOCALE	510
ENCADRÉ 46 : RÉCIT ILLUSTRANT LES PHÉNOMÈNES D'EXCLUSION DES PERSONNES DE PROFIL 4	511
ENCADRÉ 47 : RÉCIT ILLUSTRANT LA MOBILISATION PAR UNE PERSONNE DE PROFIL 5 DE SON RÉSEAU COMME LEVIER DE RELÈVEMENT	512
ENCADRÉ 48 : LES DIFFÉRENTES ÉTAPES PERMETTANT D'ACCOMPAGNER LES PROCESSUS DE RÉSILIENCE	554

CARTES

CARTE 1 : LOCALISATION DU TERRAIN PRÉLIMINAIRE, AU SUD DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	165
CARTE 2 : LOCALISATION DU TERRAIN DE RECHERCHE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	243
CARTE 3 : LOCALISATION DU TERRAIN DE RECHERCHE EN RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	262
CARTE 4 : LOCALISATION DU TERRAIN DE RECHERCHE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	284
CARTE 5 : LOCALISATION DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	653
CARTE 6 : LOCALISATION DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	655
CARTE 7 : LOCALISATION DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	660

FIGURES

FIGURE 1 : DENOMINATION DES DIFFÉRENTES FORMES D'ORGANISATIONS LOCALES	102
FIGURE 2 : SCREE PLOT DE L'ACM SUR LES VARIABLES DE LA DIMENSION CHOC	404
FIGURE 3 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE ISSUE DE L'ACM DE LA DIMENSION CHOC - AXES F1 ET F2	405
FIGURE 4 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE ISSUE DE L'ACM DE LA DIMENSION CHOC - AXES F1 ET F3	406
FIGURE 5 : SCREE PLOT DE L'ACM SUR LES VARIABLES APPARTENANT À LA DIMENSION RISQUE	410
FIGURE 6 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE ISSUE DE L'ACM DE LA DIMENSION RISQUE - AXES F1 ET F2	411
FIGURE 7 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE ISSUE DE L'ACM DE LA DIMENSION RISQUE - AXES F1 ET F3	412
FIGURE 8 : SCREE PLOT DE L'ACM SUR LES VARIABLES APPARTENANT À LA DIMENSION CAPABILITÉS	416
FIGURE 9 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE ISSUE DE L'ACM DE LA DIMENSION CAPABILITÉS - AXES F1 ET F2	417
FIGURE 10 : DENDROGRAMME DE LA CAH À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES	421
FIGURE 11 : PARTITIONNEMENTS SUCCESSIFS TESTÉS	422
FIGURE 13 : SCREE PLOT DE L'ACM SUR LES VARIABLES DE LA COMPOSANTE ECONOMIQUE	469
FIGURE 14 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE PROJETÉES SUR LES AXES F1 ET F2	470
FIGURE 15 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE PROJETÉES SUR LES AXES F1 ET F3	471
FIGURE 16 : DENDROGRAMME DE LA CAH RÉALISÉES SUR LES VARIABLES SYNTHÉTIQUES DE LA COMPOSANTE ECONOMIQUE	474
FIGURE 17 : SCREE PLOT DE L'ACM SUR LES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE	484

FIGURE 18 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE PROJETÉES SUR LES AXES F1-F2	485
FIGURE 19 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE PROJETÉES SUR LES AXES F1-F3	486
FIGURE 20 : DENDROGRAMME DE LA CAH RÉALISÉES SUR LES VARIABLES SYNTHÉTIQUES DE LA COMPOSANTE SOCIALE	492
FIGURE 21 : DENDROGRAMME DE LA CAH RÉALISÉES POUR AGRÉGER LES CLASSIFICATIONS COMPOSANTE ECONOMIQUE ET COMPOSANTE SOCIALE	502
FIGURE 22 : SCHÉMATISATION LA PLUS UTILISÉE DE L'APPROCHE PAR LES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES	612
FIGURE 23 : DENDROGRAMME DE LA PARTITION A PARTIR DES VARIABLES DE DEMOGRAPHIE DU MENAGE	640
FIGURE 24 : GRAPHIQUE REPRESENTANT LES CLASSES DE MENAGES EN FONCTION DE LEUR TAILLE ET DE L'ÂGE DE LEUR CHEF	641
FIGURE 25 : GRAPHIQUE SYMETRIQUE OBTENU PAR ACM SUR LES VARIABLES RENSEIGNANT L'ACCES À L'ALIMENTATION	644
FIGURE 26 : DENDROGRAMME DE LA PARTITION EN 3 CLASSES A PARTIR DES VARIABLES D'ACCÈS A L'ALIMENTATION	645
FIGURE 27 : GRAPHIQUE SYMETRIQUE OBTENU PAR ACM SUR LES VARIABLES RENSEIGNANT L'ACCES AU LOGEMENT	647
FIGURE 28 : DENDROGRAMME DE LA PARTITION EN 3 CLASSES A PARTIR DES VARIABLES D'ACCÈS AU LOGEMENT	648
FIGURE 29 : PHOTOGRAPHIE PRISE LORS DE L'ÉLABORATION D'UNE TYPOLOGIE PARTICIPATIVE, RCI, OCTOBRE 2013	657
FIGURE 30 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE PROJETÉES SUR LES AXES F1-F4	667
FIGURE 31 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE PROJETÉES SUR LES AXES F1-F5	668
FIGURE 32 : SCREE PLOT DE L'ACP À PARTIR DES VARIABLES RETENUS POUR LA CLASSIFICATION À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES	669
FIGURE 33 : GRAPHIQUE DE LA PROJECTION DES VARIABLES DE L'ACP SUR LE CERCLE DE CORRÉLATION	670

SCHEMAS

SCHÉMA 1 : SCHEMATISATION DU FONCTIONNEMENT D'UNE ORGANISATION LOCALE AU TRAVERS DE L'APPROCHE PAR LES CAPABILITÉS	125
SCHÉMA 2 : SCHEMA RECAPITULATIF DU CADRE CONCEPTUEL DE CETTE THESE	159
SCHÉMA 3 : NOTRE DESIGN DE RECHERCHE	175
SCHÉMA 4 : DEPLOIEMENT DE NOTRE METHODOLOGIE SUR LE TERRAIN	185
SCHÉMA 5 : ARBRE DE DECISION POUR LA CATEGORISATION DES ORGANISATIONS LOCALES SELON LEUR NIVEAU DE VIABILITÉ	214
SCHÉMA 6 : SCHÉMA DES AVANTAGES ET DES LIMITES DE LA TONTINE TRADITIONNELLE ET DE LA TONTINE AMÉLIORÉE	393
SCHÉMA 7 : SCHÉMA DES TRAJECTOIRES DES ORGANISATIONS LOCALES ET IDENTIFICATION DES PROCESSUS DE RÉSILIENCE, RÉSISTANCE ET DÉCLIN	457
SCHÉMA 8 : SCHÉMA DES DIFFÉRENTES TRAJECTOIRES RECONSTITUÉES, EN FONCTION DU NIVEAU DE VIABILITÉ DE L'ORGANISATION LOCALE	461
SCHÉMA 9 : POSITION DES DIFFÉRENTES CLASSES DE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES	507
SCHÉMA 10 : LIEN ENTRE LES PROFILS DES PERSONNES ET L'APPARTENANCE À UNE ORGANISATION LOCALE	508
SCHÉMA 11 : SCHÉMA DE LA POTENTIALITÉ COLLECTIVE EN FONCTION DES PROFILS DES PERSONNES	513
SCHÉMA 12 : POSITIONNEMENT DES ORGANISATIONS LOCALES EN FONCTION DES ETAPES DE LA RÉSILIENCE COLLECTIVE	567

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des Etats fragiles en 2015 selon la classification de l'OCDE.....	607
ANNEXE 2 : Liste des pays en « protracted crisis » en 2010 selon la classification de la FAO....	609
ANNEXE 3 : Une approche de la dimension politique des situations des personnes au travers du capital social.....	611
ANNEXE 4 : Guide d'entretien administré aux autorités locales.....	615
ANNEXE 5 : Guide des focus-groups menés avec les organisations locales.....	617
ANNEXE 6 : Guide d'entretien administré aux personnes rencontrées.....	622
ANNEXE 7 : Formulaire d'enquête.....	624
ANNEXE 8 : Description de l'échantillon obtenu par la production d'informations à l'échelle des organisations locales.....	630
ANNEXE 9 : Description de l'échantillon obtenu par la production d'informations à l'échelle des personnes.....	635
ANNEXE 10 : Démarche de construction de la variable « Structure du ménage » (STRM).....	640
ANNEXE 11 : Démarche de construction de la variable « Accès à l'alimentation » (SCORE A).....	643
ANNEXE 12 : Démarche de construction de la variable « Accès au logement » (SCORE L).....	646
ANNEXE 13 : Démarche de construction de la variable « Niveau de capital accumulé collectivement » (NIVK).....	649
ANNEXE 14 : Principe des tests d'indépendance (ou tests de χ^2).....	651
ANNEXE 15 : Localisation des lieux d'enquêtes en République Centrafricaine.....	653
ANNEXE 16 : Localisation des lieux d'enquêtes en République de Côte d'Ivoire.....	655
ANNEXE 17 : Résultats de l'élaboration de typologies participatives dans les villages du Sud-Ouest ivoirien.....	657
ANNEXE 18 : Localisation des lieux d'enquêtes en République Démocratique du Congo.....	660
ANNEXE 19 : Résultats des tests de χ^2 pour la dimension du choc.....	662
ANNEXE 20 : Résultats des tests de χ^2 pour la dimension du risque.....	664
ANNEXE 21 : Résultats des tests de χ^2 pour la dimension des capacités.....	665
ANNEXE 22 : Graphiques symétriques issus de l'ACM sur les composantes sociales des profils des personnes.....	667
ANNEXE 23 : ACP à partir des des variables retenus pour la classification à l'échelle des OL..	669

ANNEXE 1 : Liste des Etats fragiles en 2015 selon la classification de l'OCDE

L'OCDE réalise un classement des pays considérés fragiles chaque année. Nous nous intéressons à ce classement entre 2007 et 2015 (sachant qu'il n'y a pas d'informations disponibles pour 2012), comme présenté dans le tableau 63 ci-dessous.

TABLEAU 63 : LISTE DES PAYS FRAGILES SELON L'OCDE ENTRE 2007 ET 2014 ET EN 2015

Have been on the list at least once (years)	On the 2015 list	On every list
Afghanistan (2007-15)	Afghanistan	Afghanistan
Angola (2007-14)		
Bangladesh (2011-15)	Bangladesh	
Bosnia and Herzegovina (2013-15)	Bosnia and Herzegovina	
Burkina Faso (2011, 2014)		
Burundi (2007-15)	Burundi	Burundi
Cambodia (2007-09)		
Cameroon (2007-15)	Cameroon	Cameroon
Central African Republic (2007-15)	Central African Republic	Central African Republic
Chad (2007-15)	Chad	Chad
Comoros (2007-15)	Comoros	Comoros
Congo (2007-12, 2014-15)	Congo	
Côte d'Ivoire (2007-12, 2014-15)	Côte d'Ivoire	
Democratic People's Republic of Korea (2008-15)	Democratic People's Republic of Korea	
Democratic Republic of the Congo (2007-15)	Democratic Republic of the Congo	Democratic Republic of the Congo
Djibouti (2007-10)		
Egypt (2014-15)	Egypt	
Equatorial Guinea (2008-10)		
Eritrea (2007-15)	Eritrea	Eritrea
Ethiopia (2008-15)	Ethiopia	
Gambia (2007-11)		
Georgia (2011, 2013)		
Guinea (2007-10, 2013-15)	Guinea	
Guinea-Bissau (2007-15)	Guinea-Bissau	Guinea-Bissau
Haiti (2007-15)	Haiti	Haiti
Iran (2013)		
Iraq (2008-15)	Iraq	
Kenya (2008-15)	Kenya	
Kiribati (2007-15)	Kiribati	Kiribati
Kosovo (2013-15)	Kosovo	
Kyrgyzstan (2013)		
Lao People's Democratic Republic (2007-09)		
Lebanon (2011)		
Liberia (2007-15)	Liberia	Liberia
Libya (2014-15)	Libya	
Madagascar (2014-15)	Madagascar	

Have been on the list at least once (years)	On the 2015 list	On every list
Malawi (2011-15)	Malawi	
Mali (2014-15)	Mali	
Marshall Islands (2013-15)	Marshall Islands	
Mauritania (2007-09, 2014-15)	Mauritania	
Micronesia (2013-15)	Micronesia	
Myanmar (2007-15)	Myanmar	Myanmar
Nepal (2007-15)	Nepal	
Niger (2007-15)	Niger	Niger
Nigeria (2007-15)	Nigeria	Nigeria
Pakistan (2008-15)	Pakistan	
Papua New Guinea (2007-11)		
Rwanda (2008-10, 2013, 2015)	Rwanda	
Sao Tome and Principe (2007-11)		
Sierra Leone (2007-15)	Sierra Leone	Sierra Leone
Solomon Islands (2007-15)	Solomon Islands	Solomon Islands
Somalia (2007-15)	Somalia	Somalia
South Sudan (2013-15)	South Sudan	
Sri Lanka (2011-15)	Sri Lanka	
Sudan (2007-15)	Sudan	Sudan
Syrian Arab Republic (2014-15)	Syrian Arab Republic	
Tajikistan (2007-11)		
Timor-Leste (2007-15)	Timor-Leste	Timor-Leste
Togo (2007-15)	Togo	Togo
Tonga (2007-10)		
Tuvalu (2014-15)	Tuvalu	
Uganda (2008-15)	Uganda	
Uzbekistan (2007-09, 2011)		
Vanuatu (2007-09)		
West Bank and Gaza Strip (2010-15)	West Bank and Gaza Strip	
Yemen (2007-15)	Yemen	Yemen
Zimbabwe (2007-15)	Zimbabwe	Zimbabwe
Total: 67	Total: 50	Total: 23

Source : OCDE, 2015

Certains parmi les Etats concernés appartiennent systématiquement à cette liste des pays fragiles, tandis que d'autres n'y apparaissent que ponctuellement, que ce soit du fait d'une amélioration de leur situation (Angola, Djibouti, Rwanda par exemple) ou à l'inverse d'une dégradation récente (comme c'est le cas pour le Mali, le Soudan, la Syrie notamment). La RCA et la RDC font partie de ces 23 pays au total qui ne parviennent à se sortir de cette situation de fragilité sur la période considérée (ils apparaissent sur chaque liste, depuis 2007 jusqu'à 2015). Si la RCI semble avoir temporairement réussi, en 2013, à dépasser ces difficultés, cette relative accalmie s'explique probablement par le choix des indicateurs retenus pour le classement et la méthode de construction des seuils pour ceux-là.

ANNEXE 2 : Liste des pays en *protracted crisis* en 2010 selon la classification de la FAO

La FAO et le WPM ont élaborés un index pour catégoriser les pays considérés en situation de crise prolongée, qui repose principalement sur le nombre d'année de crise et leur récurrence, ainsi que sur la proportion d'aide humanitaire par rapport à l'aide au développement. Le classement de 2010 est présenté dans le tableau 64 ci-dessous.

TABEAU 64 : LISTE DES PAYS EN *PROTRACTED CRISIS* EN 2010

Countries in protracted crisis: typology of crisis, 1996–2010, and proportion of humanitarian aid, 2000–08					
Country	Natural disaster only	Human-induced disaster only	Combined natural and human-induced disaster	Total disasters (1996–2010)	Humanitarian aid/total ODA (2000–2008)
	(Number of years)				(Percentage)
Afghanistan		5	10	15	20
Angola	1	11		12	30
Burundi		14	1	15	32
Central African Republic		8		8	13
Chad	2	4	3	9	23
Congo		13		13	22
Côte d'Ivoire		9		9	15
Democratic People's Republic of Korea	6	3	6	15	47
Democratic Republic of the Congo		15		15	27
Eritrea	2	3	10	15	30
Ethiopia	2	2	11	15	21
Guinea		10		10	16
Haiti	11	1	3	15	11
Iraq		4	11	15	14
Kenya	9		3	12	14
Liberia		14	1	15	33
Sierra Leone		15		15	19
Somalia			15	15	64
Sudan		5	10	15	62
Tajikistan	3		8	11	13
Uganda		4	10	14	10
Zimbabwe	2	3	5	10	31

Sources: FAO GIEWS and Development Initiatives.

La RCA a connu 8 ans de conflit socio-politique entre 2001 et 2010, et l'aide humanitaire représente 13% des fonds extérieurs reçu. Elle est également présente dans le classement des *low-income countries* de la FAO. En RCI, ce sont 9 années de crises qui ont été recensées, et une aide humanitaire à hauteur de 15%. Comme la RCA, le pays appartient à la liste des pays à bas revenus. Et en RDC, plus de 15 ans de crise ont perturbé le pays. Si l'aide humanitaire est estimé à 27% des fonds extérieurs reçus, la taille du pays doit tout de même inciter à nuancer ce chiffre de l'aide humanitaire. Il est ici donné à titre indicatif, mais la proportion est probablement plus importante dans la Province où nous avons mené nos recherches, sua

Province du Nord-Kivu. Comme les pays précédents, la RDC est également présente dans la catégorie des pays à bas revenus. Les indicateurs mobilisés pour ce classement peuvent évidemment être discutés, toutefois ils permettent de rendre compte de la situation particulière de ces pays par rapport aux autres pays en conflit. D'ailleurs, depuis 2010, ces 3 pays ont de nouveau fait l'expérience de vagues de violence. En effet, la RCA est soumise à une rébellion armée qui a abouti à un coup d'Etat en 2013, la RCI a du faire face à la crise post-électorale suite aux Présidentielles de 2010, et les groupes armés du Nord-Kivu n'ont pas diminués leurs actions, conduisant entre autre à la guerre du M23 en 2013.

ANNEXE 3 : Une approche de la dimension politique des situations des personnes au travers du capital social

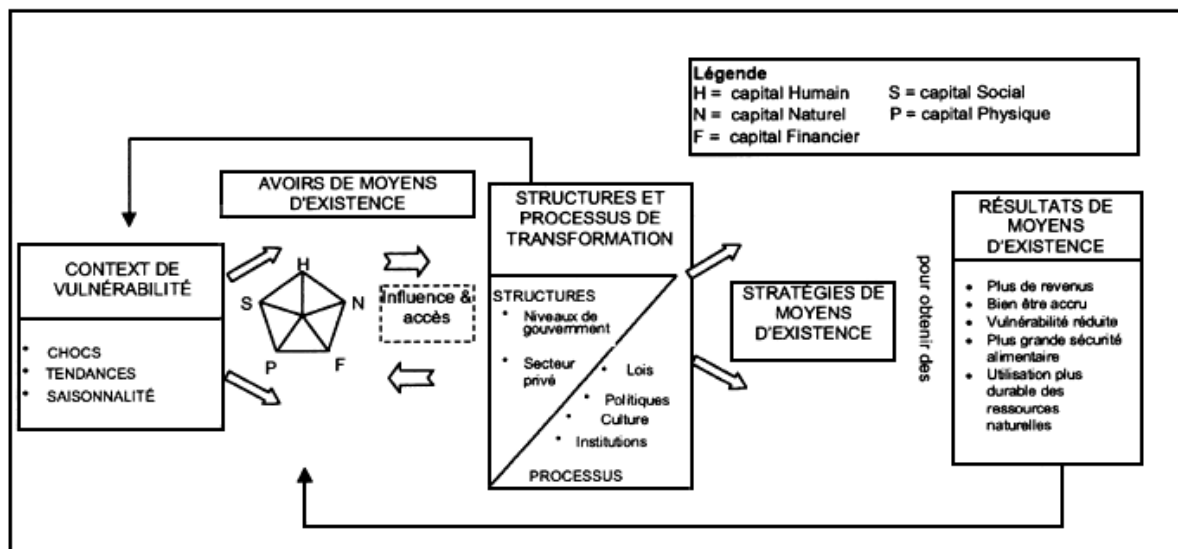
Afin de mieux comprendre la capacité d'une personne à appartenir à une OL, nous avons voulu réfléchir aux modalités de prise en compte de la dimension politique de la situation d'une personne, tant conceptuelles que méthodologiques. Par dimension politique, nous entendons le positionnement spécifique (ou non) de certaines personnes, de certains ménages, ou de certains groupes sociaux, qui entre en jeu dans les interactions au sein des villages : accès aux ressources agricoles ou pastorales, accès à l'aide humanitaire, rôle dans les négociations et les prises de décisions collectives. Autrement dit, sur ce qui fait qu'une voix n'est pas toujours – loin s'en faut - égale à une autre.

Le positionnement spécifique que nous venons d'évoquer de certaines personnes (ou ménages, ou groupes sociaux) par rapport à d'autres fait rapidement appel à la notion de domination. Lorsque Bourdieu s'intéresse aux modes de domination, il souligne le fait que dans les sociétés dites traditionnelles, ce sont les actions intentionnelles des personnes qui vont permettre aux relations de domination de se reproduire (Bourdieu, 1976). En effet, leur autorité n'est garantie en rien, du fait de l'absence d'institution juridique et scolaire. Pour maintenir ces rapports de force déséquilibrés, il y a la mise en place de dons de la personne qui veut maintenir son pouvoir sur celle qui en a moins, qui provoquent une situation d'obligation morale pour ces derniers, appelés généralement « dépendants ». Il y a alors un phénomène de conversion du capital financier en capital symbolique (ibid.), et le prestige des dominateurs est assuré aux travers de leurs contributions sociales. On est alors loin de la vision de la main invisible qui régulerait les rapports entre les personnes et ferait des inégalités sociales l'ordre naturel des choses. C'est donc à la notion de pouvoir que nous nous intéressons.

Baumann (2000), puis Haan et Zoomer (2005) critiquent l'approche des moyens d'existence de Chambers et Conway car ils regrettent l'absence de focus sur le pouvoir et les rapports de force par rapport à la réalité des « livelihoods » (et donc soulignent le manque d'outils pour appréhender ces aspects), ce qui constitue un manque majeur pour mobiliser cette approche dans les zones de conflit. Dans la conception la plus répandue de l'approche par les moyens d'existence durables, « avoirs des moyens d'existence » et « structures et processus de

transformation » sont dissociés. Ces deux éléments sont en interactions aux travers des « influences et accès » (figure 22). Ce soi-disant lien, parfois assimilé à la gouvernance (Combaz, 2014), est baigné d'un flou conceptuel. Généralement, les interventions humanitaires sont centrées sur les avoirs et en font abstraction. Ainsi peut-on lire, dans un rapport du DFID, « plus on augmente les avoirs des pauvres, plus on augmente leur pouvoir » (DFID, 1999). Or, plus récemment, la FAO déplore par exemple que, dans les projets implémentés, les problématiques rencontrées sont le manque de responsabilisation de la part des bénéficiaires (notamment des élites), suivant la logique de la « roue de la gouvernance », où la responsabilisation mène théoriquement vers l'équité. Cette agence des NU conclue alors qu'il est « important de ne pas ignorer les relations de pouvoir qui existent entre les différents acteurs » (www.fao.org).

FIGURE 22 : SCHÉMATISATION LA PLUS UTILISÉE DE L'APPROCHE PAR LES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES



Pour tenter de répondre à cette problématique, Baumann (2000) inséré le capital politique dans l'approche des moyens d'existence durables, transformant ainsi le pentagone des avoirs en hexagone : un sixième capital, le capital politique, devient alors un pilier endogène de l'approche des moyens d'existence, et non plus une variable extérieure. Au travers du capital politique, Baumann se propose d'évaluer les rapports de force et les relations de pouvoir afin de mettre en évidence les segments les plus puissants et les segments les plus marginalisés de la société. Il suggère également quelques pistes pour identifier des indicateurs potentiels (extraits des illustrations de son article) :

- La volonté de faire entendre son opinion en publique (que l'on peut relier à la légitimité statutaire que la personne s'accorde à elle-même, selon Bourdieu) ;

- La proximité entre la personne et la source de pouvoir ;
- La présence ou non de personnes exclues, marginalisées ;
- Les modalités de diffusion de l'information (l'auteur ferait recours à une approche expérimentale) ;
- Les modalités d'allocation des revenus (notamment les contributions sociales et les réinvestissements).

Vervish et al. (2013) explorent quant à eux le concept de capital social comme opportunité pour intégrer le politique dans l'approche des moyens d'existence. Fondée sur les relations avec les autres, la dimension de pouvoir à selon nous toute sa place dans le capital social. afin de mettre en évidence les mécanismes d'inclusion/d'exclusion au sein des dynamiques collectives.

Cette démarche nous ramène aux questionnements relatifs à la mesure empirique de ce capital social. Au delà du capital social structurel et du capital social cognitif, le capital social politique peut être circonscrit non plus au travers de ce que la personne perçoit des autres, mais à ce qui est perçu de cette personne par les autres, i.e la capacité de la personne à négocier et maintenir une position dans son village, au sein de sa communauté. Ainsi abordons-nous cette forme de capital social à travers deux proxies : le statut, et la réputation (i.e la capacité à inciter la confiance des autres).

La statut est principalement une donnée de naissance, due au hasard : naître dans la famille du chef du village ou naître dans la famille marginalisée du fait d'une querelle ancestrale). Pour certaines personnes, la position sociale se manifeste également au travers de signes extérieurs de richesse, tels qu'un cheptel étendue, de grandes plantations, un commerce important. En revanche, pour les ménages plus pauvres, le statut ne pourra s'améliorer que via la réputation. C'est pourquoi, dans un deuxième temps, nous nous intéressons à la capacité des ménages à inciter la confiance. Contrairement au statut, la réputation se base sur des faits, et donc sur les décisions et les actes posés par les ménages. La position sociale des ménages pauvres dépend de la perception des autres : être travailleur, être bon citoyen, être bon payeur, autrement dit, être fiable. La position inégale des personnes pauvres dans les relations sociales du fait de leur rôle continu de demandeur les oblige à devoir sécuriser ces relations sociales à travers un investissement coûteux et constant, pour recevoir une aide ponctuelle, sporadique, ce qui

limite leur « *livelihood* ». La contraction des *livelihoods* diminue encore les possibilités de relations sociales, un cercle vicieux se met en place (Cleaver, 2005). Les personnes pauvres sont à la fois désavantagées par les normes communautaires (générales) et par les échanges bilatéraux ou les relations réciproques ternaires car elles ne sont pas en mesure de négocier ces arrangements en leur faveur. Ainsi, la dépendance des ménages pauvres par rapport à l'assistance des autres entraîne-t-elle le maintien par ses mêmes ménages pauvres, de l'ordre établi et les rapports de force inégaux (Cleaver, 2005). C'est ce que Rey (2007) appelle « *consensual inequity* ». Pour François et Zabochnik (2003), la fiabilité, considérée comme le fait d'être digne de confiance (*trustworthiness*), c'est-à-dire respecter ses engagements quand bien même ceux-ci vont à l'encontre d'autres de nos intérêts, celle-ci est une résultante du capital social. La notion de *trustworthiness* est particulièrement importante dans les cas où les transactions ne peuvent pas faire l'objet de contrat formel et où il n'y a pas de possibilités de recours aux lois. Nous assimilons cette *trustworthiness* à la réputation dans notre travail.

ANNEXE 4 : Guide d'entretien administré aux autorités locales

I. PRESENTATION DU VILLAGE

Historique du village (peuplement, périodes prospères / périodes difficiles, opportunités économiques dans le passé, interventions humanitaires)

Période / Année de l'événement	Événement	Effets sur la communauté / Evolution

Institutions (identification des personnes qui détiennent le pouvoir localement, fonctionnement des organes décisionnaires pour l'accès / la réparation des ressources, la gestion des litiges, l'acceptation de nouveaux habitants / le rejet d'anciens habitants)

Principaux atouts / principales difficultés rencontrés actuellement par le village

II. OPPORTUNITES ET ENJEUX LOCAUX

Déroulement et effet de la crise

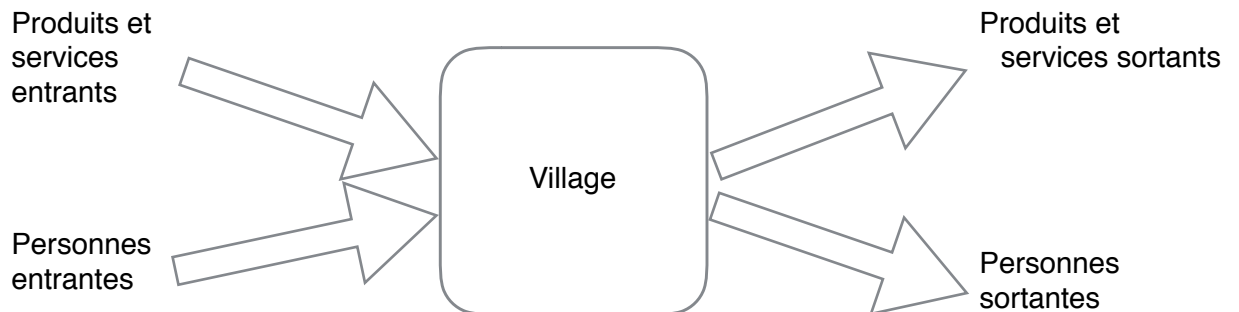
Opportunités économiques actuelles (modalités d'accès et évolution des modalités d'accès suite à la crise)

Opportunités économiques	Niveau d'exploitation (%)	Nb / Caract. des ménages exploitants	Aspects favorables à l'exploitation	Freins à l'exploitation

Modalités de reprise des activités par les villageois

Flux de produits et services (entrants et sortant)

Flux de personnes (entrant et sortant : migrations saisonnières, exode rural)



III. **IDENTIFICATION DES ORGANISATIONS LOCALES**

Historique des organisations ayant disparues

Présence d'organisations locales (type d'organisation, personnes ressources, niveau de fonctionnement)

Niveau de proximité avec les sources de pouvoir locales

Mécanismes traditionnels d'entraide, de solidarité et leurs fréquences, ainsi que les ayants-droits

ANNEXE 5 : Guide des focus-groups menés avec les organisations locales

Localité :

Nom et Activités de l'organisation:

.....

.....

.....

.....

Nombre de participants : Hommes ; Femmes ; Total

I. **MODALITES ACTUELLES DE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION**

1 – Quels sont actuellement les objectifs de l'organisation ?

.....

.....

.....

2 - Comment l'organisation fonctionne-t-elle ? (Cocher)

	OUI	NON
a) Il y a un travail réalisé collectivement		
b) Le travail réalisé collectivement est rémunéré (production, argent...)		
c) Il y a un échange de travail à tour de rôle		
d) Des cotisations sont versées dans une caisse commune		
e) Des cotisations sont versées en cas de besoin d'un membre		
f) Des cotisations sont remises aux membres à tour de rôle		
g) Les revenus collectifs sont mis dans une caisse commune		
h) Les revenus collectifs sont partagés entre les membres		
i) Les revenus collectifs sont investis (matériel, projet, assistance, crédit...)		
j) Le groupement fait de l'achat groupé		
k) Le groupement fait de la vente groupée		

3 – Quelles sont les conditions pour devenir membres ?

1/

2/

3/

4 – Est-ce que vous acceptez les nouveaux membres ? Oui Non Ca dépend de la personne

5 – Est-ce qu'un membre peut être exclu du groupe ? Oui Non

6 – Si oui, pour quelles raisons un membre peut-il être exclu ?

1/

2/

3/

7 – Combien de personnes ont été exclues depuis la crise ?

8 – Par qui ?

9 – Quels sont les partenaires (soutiens/ fournisseurs/ prestataires/ acheteurs) de l'organisation ?

1/ Confiance : Oui Non

2/ Confiance : Oui Non

10 – Quels sont les rapports entretenus avec les autorités villageoises ?

.....

11– Votre organisation bénéficie t-elle / a-t-elle bénéficié d'un appui extérieur (ONG) ?

Oui, actuellement Oui, dans le passé Non, jamais

12 – Quels sont les biens dont dispose de l'organisation ?

1/

Provenance : Achat par le groupe Location Mise à disposition par un membre
 Mise à disposition par un partenaire non membre

2/

Provenance : Achat par le groupe Location Mise à disposition par un membre
 Mise à disposition par un partenaire non membre

13 – Quels sont les principaux avantages et inconvénients à faire partie de l'organisation ?

1/ AVANTAGES	2/ INCONVENIENTS
1).....	1).....
2).....	2).....
3).....	3).....

14 – Est-ce que vous avez, au niveau individuel, développé/ repris une activité grâce à l'organisation ?

Type d'activité :

Rôle de l'organisation dans le développement/ la reprise de cette activité :

Nombre de personnes concernées :

Majorité (genre) : Hommes Femmes Egalité

Majorité (âge) : Jeunes Vieux Egalité

II. MODALITES ANTERIEURES DE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION

15 – Quelle est la date/ la période de création de l'organisation ?

16 – Initialement, pourquoi cette organisation a-t-elle été créée et comment fonctionnait-elle ?

.....

17 – Nombre de membres à la création de l'organisation :

Nombre de membres actuels :

Expliquez cette évolution :

.....

18 – Les réalisations de l'organisation

(Les membres doivent hiérarchiser par ordre d'importance les réalisations du groupement)

1/

2/

3/

19 – Quelles sont les difficultés rencontrées dans le passé ? (Classer par ordre de gravité)

Difficulté	Fréquence	Stratégie face à cette difficulté
1).....	<input type="checkbox"/> Pas encore <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent <input type="checkbox"/> Très fréquemment <input type="checkbox"/> Ne sait pas
2).....	<input type="checkbox"/> Pas encore <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent <input type="checkbox"/> Très fréquemment <input type="checkbox"/> Ne sait pas
3).....	<input type="checkbox"/> Pas encore <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Souvent <input type="checkbox"/> Très fréquemment <input type="checkbox"/> Ne sait pas

20 – La crise a-t-elle conduit à changer le fonctionnement de l'organisation ? Oui Non

21 – Si OUI, expliquez les changements qui ont été effectués au niveau du fonctionnement de l'organisation :

.....
.....

22 – La crise a-t-elle conduit à arrêter les activités de l'organisation ? Oui Non

23 – Si OUI, expliquez pourquoi :

.....

24 – Expliquez les modalités de reprise des activités :

.....
.....

III. **GESTION DES RISQUES ET PROJECTION DANS L'AVENIR**

25 – Quels sont les objectifs du groupement pour l'année prochaine ?

.....
.....

26 – Quels sont les objectifs du groupement pour dans 5 ans/ comment voyez-vous l'avenir de l'organisation ?

.....
.....

27 – Quelles sont les difficultés que le groupement pourrait rencontrer dans l'avenir ? (Classer par ordre de gravité)

Difficulté	Effets supposés sur l'organisation	Stratégie face à cette difficulté
1).....
2).....
3).....

Effets espérés de la stratégie 1)

Effets espérés de la stratégie 2)

Effets espérés de la stratégie 3)

V. **AUTO-EVALUATION : Aptitudes et capacités de l'organisation**

(On indiquera, le cas échéant, les évolutions de ces capacités et aptitudes depuis la crise)

CAPACITES	AVIS DU GROUPE	COMMENTAIRE – HETEROGENEITE DU GROUPE
A. Appropriation de l'organisation par les membres		
Processus de prise de décision, implication de tous les membres	<input type="checkbox"/> Tous les membres <input type="checkbox"/> La majorité <input type="checkbox"/> Moins de la moitié <input type="checkbox"/> 1 ou 2 personnes	Nb de personnes qui pèsent dans les décisions : Nb de personnes en retrait : Modalité de diffusion des informations : Fluidité de la diffusion des informations :
Projection dans l'avenir	<input type="checkbox"/> Oui, à long terme <input type="checkbox"/> Oui, à moyen terme <input type="checkbox"/> A court terme <input type="checkbox"/> Pas de projection	Niveau de réalisme des objectifs :
Niveau de consensus au niveau des objectifs	<input type="checkbox"/> Consensus établi <input type="checkbox"/> Consensus plutôt établi <input type="checkbox"/> Pas de consensus <input type="checkbox"/> Certains membres décident pour le groupe	Attentes différentes de la part des membres du fait des situations différentes : Convergences des intérêts / compromis effectués :
Cohérence entre les moyens mis en oeuvre et les objectif	<input type="checkbox"/> Très cohérente <input type="checkbox"/> Plutôt cohérente <input type="checkbox"/> Peu cohérente	
Niveau de confiance (au sein du groupe)	<input type="checkbox"/> Confiance très élevée <input type="checkbox"/> Confiance plutôt élevée <input type="checkbox"/> Confiance plutôt faible <input type="checkbox"/> Méfiance	
B. Fonctionnement		
Capacité à faire respecter les règles	<input type="checkbox"/> Très bonne capacité <input type="checkbox"/> Capacité plutôt bonne <input type="checkbox"/> Capacité insuffisante <input type="checkbox"/> Capacité trop faible	Nb de non respect : Sanctions : Avis sur l'efficacité des sanctions : Existence de passe-droit :
Capacité à gérer un conflit, un différend interne	<input type="checkbox"/> Très bonne capacité <input type="checkbox"/> Capacité correcte <input type="checkbox"/> Capacité insuffisante <input type="checkbox"/> Capacité trop faible	Nb de conflits : Avis des membres sur la résolution des conflits :
Gestion de l'argent et du matériel	<input type="checkbox"/> Très bonne gestion <input type="checkbox"/> Gestion plutôt bonne <input type="checkbox"/> Gestion contestée par certains <input type="checkbox"/> Gestion contestée par la majorité	
C. Résultats obtenus par l'organisation		
Niveau d'atteinte des objectifs	<input type="checkbox"/> Très bon niveau <input type="checkbox"/> Niveau plutôt bon <input type="checkbox"/> Niveau plutôt faible <input type="checkbox"/> Niveau insuffisant	Si niveau plutôt mauvais ou insuffisant, comment était-il possible de faire mieux ?
Niveau de satisfaction des membres	<input type="checkbox"/> Très bon niveau <input type="checkbox"/> Niveau plutôt bon <input type="checkbox"/> Niveau plutôt faible <input type="checkbox"/> Niveau insuffisant	Hétérogénéité des réponses du groupe :
Avis global - Durabilité	<input type="checkbox"/> Durabilité assurée <input type="checkbox"/> Durabilité assurée sauf en cas de ... <input type="checkbox"/> Durabilité remise en cause par... <input type="checkbox"/> Pas de durabilité après appui	

ANNEXE 6 : Guide d'entretien administré aux personnes rencontrées

I. SITUATION DU MENAGE

I.1 ACTIFS

Approche rapide des conditions de vie, niveau de couverture des besoins fondamentaux (alimentation, soin, logement, éducation)

Capital physique : Equipements productifs (outils, machines, attelage), biens possédés (charrette, habitat, cheptel, cas de stockage), accès à la terre (ou autres ressources productives)

Capital humain : Aptitudes/ Compétences spécifiques des membres du ménages (savoir-faire)

Capital monétaire : Epargne, Facilité pour dégager des liquidités à travers les activités, à travers d'autres moyens

Capital social : Capital social « positif » (vie associative, sentiment de reconnaissance, réseau), capital social « négatif » (contributions sociales, prise en charge d'enfants non naturels)

I.2 SYSTEME D'ACTIVITES

Activités (agricoles, para-agricoles, non agricoles) et agencement dans l'année

Modalités de reprise (si les activités ont été arrêtés / affectées par la crise)

Temps alloué (part respective pour chaque activité)

Estimation des revenus (part respective pour chaque activité)

Atouts et contraintes de chaque activité

Pré-requis pour la mise en place de ses activités (si elles nécessitent un minimum de dotations pour débiter notamment, ou une compétence spécifique)

Répartition des activités/ des tâches au sein du ménage (répartition homme/ femme notamment)

Raisons du développement de ces activités

II. PROJECTION DANS L'AVENIR ET GESTION DES RISQUES

II.1 ASPIRATIONS

Ce que l'individu aimerait faire (pour améliorer ses conditions de vie, ou réaliser un investissement, ou développer une activité, etc), et pourquoi (d'où vient l'idée notamment)

Opportunités perçues

Difficultés exprimées par rapport à l'atteinte de ces aspirations (craintes)

II.2 RISQUES PERCUS

Risques perçus (en général) et moyens pour s'en prémunir

Constitution ou non d'un « fonds social »

Méthodes de prévention avant que l'aléa ne survienne : Risques d'aléas sur la récolte ; Risques liés à la situation sociale (maladie, décès, contributions sociales) ; Risques par rapport à la conjoncture économique (prix agricoles bas, disparition d'une opportunités de revenus) ; Risques liés à la disponibilité en force de travail (maladie, blessure)

Méthodes d'adaptation une fois que l'aléa est survenu (donc par rapport aux difficultés réelles)

« Fonction » de chaque activité (par rapport à la couverture des besoins fondamentaux, par rapport aux investissements, par rapport à la capacité à faire face aux dépenses imprévues)

III. **RELATION AVEC LES ORGANISATIONS LOCALES**

Connaissance par rapport aux organisations locales du village

Participation ou non à une de ces organisations

Type de mouvement collectif intégré (objectifs/ finalités, activités, mode de fonctionnement, rétribution)

Position dans l'organisation et temps alloué

Motivation pour la participation au groupe, attentes vis-à-vis de l'organisation

Concordance ou non entre aspirations exprimées et objectifs de l'organisation

Avantages et contraintes de l'appartenance à l'organisation

Rôle de l'appartenance à l'organisation par rapport à la gestion du système d'activités / aux pratiques de gestion des aléas / aux moyens mis en oeuvre pour atteindre une aspiration

IV. **RECIT DE VIE**

Description de la situation du ménage : à partir de l'installation (début de la vie d'homme indépendant ou de femme mariée) jusqu'à maintenant (identifier les périodes prospères, les périodes difficiles, les opportunités, les chocs et leurs effets)

Pratiques successives au cours du temps : évolution du système d'activités et des moyens d'existence (activités maintenues, activités abandonnées, et raison de l'évolution) ; évolution des conditions de vie ; pratiques liées à la gestion des risques (épargne, fonds sociaux, entretien d'un réseau, accès aux crédits, etc)

Appartenance à une organisation locale au cours du temps : quel type d'organisation et à quelles périodes, intérêts de s'impliquer au sein de ces organisations (attentes) ; raison de l'abandon de ces organisations

ANNEXE 7 : Formulaire d'enquête

Lieu : _____

Nom et Prénom du chef de ménage : _____

Sexe du chef de ménage : H / F

Age : ans

Sexe de l'enquêté (si l'enquêté n'est pas le chef de ménage) : H / F

Age : ans

I. COMPOSITION DU MENAGE

1. (Indiquer le nombre de personnes qui vivent dans la maison)

	A : 0 à 4 ans		B : De 5 à 11 ans		C : De 12 à 17 ans		C : De 18 à 59 ans		D : 60 ans et +	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1/ TOTAL										
2/ Allant à l'école										
3/ Qui apportent un revenu										

2. Parmi ces personnes, est-ce qu'il y en a qui ne font pas directement partie de votre ménage ? Oui Non

3. Si OUI, combien sont ces personnes ? personnes

4. Si OUI, qui sont-elles ? Enfant d'un parent décédé Frère/Beau-frère Parent âgé Déplacé

Autre :

II. APPROCHE RAPIDE DES CONDITIONS DE VIE

5. Combien de repas faites vous par jour (période actuelle) :

- Un repas par jour, des fois pas de repas du tout Au moins un repas par jour Généralement 2 repas par jour
 Généralement 3 repas par jour

6. Comment estimez-vous la qualité de ce que vous mangez :

- Mauvaise qualité Qualité acceptable mais aliments peu appréciés Qualité acceptable et aliments appréciés
 Bonne qualité

7. Est ce qu'il y a des personnes chez vous qui sont constamment malade (maladie chronique) ? Oui Non

8. Si OUI, combien sont ces personnes ? personnes

9. Où est ce que vous logez (l'enquêteur doit aller voir le logement) : Tente/ Bache Maison en terre et chaume

Maison en terre et tôle Maison « en dur »

9. Combien y-a t'il de chambres dans votre logement ? chambres

10. Partagez-vous votre habitation avec un autre ménage ? Oui Non

11. Payez-vous des taxes (inclure amendes/ racket/ travaux forcés) ? Oui Non

12. Si OUI, combien payez-vous (préciser la fréquence) ?

13. Par rapport aux autres habitants, vous êtes : Riche Plutôt riche Plutôt Pauvre Très pauvre

14. Globalement, dans ce village, vous estimez que :

Vous ne pouvez pas vous exprimer facilement en public Vous pouvez vous exprimer facilement en public mais vous ne souhaitez pas le faire Vous pouvez vous exprimer facilement en public et vous le faites

15. En général, est ce que votre avis est écouté par les autres habitants (conseil villageois/ décisions collectives) ?

Oui, beaucoup Oui, un peu Non, pas du tout Non, je suis est rejete(e) par le village

16. Si vous pouviez améliorer vos conditions de vie, quelle serait votre première dépense ?

Dépenses alimentaires Amélioration du logement Dépenses de santé Investissement (activité)

Autre:

III. **SYSTEME D'ACTIVITES ACTUEL**

17. Quelles sont les principales sources de revenus de votre ménage ? (Classer 3 activités selon le revenu obtenu)

<input type="checkbox"/> Agriculture	<input type="checkbox"/> Boutique
<input type="checkbox"/> Elevage	<input type="checkbox"/> Journalier
<input type="checkbox"/> Petit commerce	<input type="checkbox"/> Mendicité / prostitution
<input type="checkbox"/> Artisanat/ Entrepreneur	Autre :

18. Quelles sont vos sources de revenus (pour vous-même) ? (Classer 3 activités selon le revenu obtenu)

<input type="checkbox"/> Agriculture	<input type="checkbox"/> Boutique
<input type="checkbox"/> Elevage	<input type="checkbox"/> Journalier
<input type="checkbox"/> Petit commerce	<input type="checkbox"/> Mendicité / prostitution
<input type="checkbox"/> Artisanat/ Entrepreneur	Autre :

(Si le ménage ne fait pas d'agriculture, passer à la question 25)

19. Qu'est-ce qui est cultivé lors des campagnes de cette année ? (Classer selon la superficie)

<input type="checkbox"/> Haricot	<input type="checkbox"/> Pomme de terre / Patate douce
<input type="checkbox"/> Sorgho / sésame	<input type="checkbox"/> Arachide
<input type="checkbox"/> Maïs	<input type="checkbox"/> Courges/ aubergines / choux
<input type="checkbox"/> Manioc	<input type="checkbox"/> Coton / café / cacao / hévéa / palmier
<input type="checkbox"/> Riz	Autre :

20. Si vous cultivez, travaillez-vous seul(e) dans vos champs ? Oui (Passer a 22) Non

21. Si NON, avec qui travaillez-vous le plus souvent ? (Classer 3 réponses selon la fréquence)

<input type="checkbox"/> Conjoint(e)	<input type="checkbox"/> Journaliers residents
<input type="checkbox"/> Enfant(s)	<input type="checkbox"/> Membres du groupement
<input type="checkbox"/> Journaliers déplacés	Autre :

22. Les semences que vous utilisez sont : Conservées (an passé) Achetées Prises à crédit Données

23. Quels sont les mois où vous pouvez consommer votre production ? (Cocher)

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

24. Les marchandises/ matières premières que vous utilisez pour vos activités sont :

- Conservées (an passé) Achetées Prises à crédit Données / Récupérées gratuitement

25. Parmi toutes vos activités, à laquelle vous consacrez le plus de temps :

26. Parmi toutes vos activités, quelle est celle qui est la moins risquée ?

27. Expliquez pourquoi : Pas de risque climatique Pas de risques de perte Bénéfices rapides

- Peu de concurrence (beaucoup de clients) Pas de risque de vol Proche de la maison Pas de taxes

Autre:

28. Actuellement, faites-vous partie d'une ou plusieurs organisations locales ? Oui Non (Passer a IV.)

29. Si OUI, de quel(s) type(s) d'organisation s'agit-il ?

Types d'organisation locale	L'enquête uniquement (Cocher)	Plusieurs personnes du ménage (Préciser le nombre et le genre)
Religieux		
Echange de travail		
Tontine		
Groupement de producteurs		
Investissement à plusieurs		
Caisse collective		
Groupement initié par l'ONG		
Autre :		

30. (Si le ménage fait la tontine ou participe à une caisse) Quel montant cotisez-vous en général ?

31. Avec quelle fréquence ? Chaque jour Chaque semaine Chaque mois Autre :

32. Combien de temps travaillez-vous pour l'organisation (par semaine) ?

33. (Si l'enquête participe à des travaux collectifs) Quel type de travaux faites-vous ?

34. Pour vous, appartenir à un groupement c'est :

- Essentiel (je veux vraiment appartenir à un groupement) Nécessaire (je ne pourrais pas faire mes activités autrement) Important pour la communauté (intérêt général) Pas important

IV. SITUATION SOCIALE

35. Un membre de votre famille occupe-t-il une fonction de prestige / de pouvoir ? Oui Non

36. Un membre de votre ménage occupe-t-il une fonction de prestige / de pouvoir ? Oui Non

37. Si OUI, laquelle :

- Chef de terre Chef du village Chef de la communauté Notable (Infirmier/enseignant) Fonctionnaire
 Chef religieux (pasteur / imam) Président d'une association Autre :

38. Le plus souvent, êtes vous d'accord avec les autorités villageoises actuelles ? Oui Non Ne sais pas

39. Pouvez-vous contester les décisions prises par les autorités villageoises actuelles ?

Oui Non Ne sais pas

40. Si OUI, le faites vous ? Oui, souvent Oui, parfois L'occasion ne s'est pas présentée Non, jamais

41. Actuellement, la où nous sommes, les principales sources de conflit sont : (Classer 3 réponses)

- | | | | |
|--|------|---|------|
| <input type="checkbox"/> La présence de groupes armés | | <input type="checkbox"/> Les conflits fonciers | |
| <input type="checkbox"/> Les vols / la jalousie | | <input type="checkbox"/> La violence domestique | |
| <input type="checkbox"/> Le manque de travail | | <input type="checkbox"/> La sorcellerie | |
| <input type="checkbox"/> La présence d'un mauvais chef | | Autre : | |

42. Avez-vous, vous-même, subis des violences dernièrement ? Oui Non

43. Si OUI, quelle était la cause de l'incident : Dispute conjugale Altercations avec un groupe armé

Bagarre entre villageois Contestation des autorités villageoises Rejet par la population / insultes

Autre :

44. A qui faites-vous le plus confiance pour réaliser un projet commun ? (Classer 3 réponses)

- | | | | |
|--|------|--|------|
| <input type="checkbox"/> Votre famille | | <input type="checkbox"/> Les membres du groupement | |
| <input type="checkbox"/> Votre communauté / ethnie | | <input type="checkbox"/> Le chef/ les autorités du village | |
| <input type="checkbox"/> La communauté religieuse | | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | |

Autre :

45. En cas de problème grave sur l'activité principale, que faites-vous pour subvenir à vos besoins ?

- | | | | |
|--|------|--|------|
| <input type="checkbox"/> Diminution dépenses alimentaires | | <input type="checkbox"/> Demande d'aide financière | |
| <input type="checkbox"/> Diminution dépenses non alimentaires | | <input type="checkbox"/> Utilisation de l'épargne | |
| <input type="checkbox"/> Intensification d'une activité secondaire | | <input type="checkbox"/> Envoie des enfants travailler | |
| <input type="checkbox"/> Mendicité / Prostitution | | Autre : | |

46. Si besoin, vous pouvez obtenir : Un crédit Une aide financière Ni l'un ni l'autre (Passer à 46)

47. Nombre de personnes acceptant de vous prêter/donner de l'argent en général :personnes

48. Qui sont ces personnes qui acceptent de vous aider financièrement en général ? (Classer 3 réponses)

- | | | | |
|--|------|--|------|
| <input type="checkbox"/> Votre famille | | <input type="checkbox"/> Les membres du groupement | |
| <input type="checkbox"/> Votre communauté / ethnie | | <input type="checkbox"/> Le chef/ les autorités du village | |
| <input type="checkbox"/> La communauté religieuse | | <input type="checkbox"/> Ne sait pas | |

Autre :

49. Quel montant obtenez-vous auprès de ces personnes en général ?

50. La dernière demande de crédit / d'aide financière : Ce mois-ci Entre 1 et 6 mois Plus de 6 mois

51. Pour quelle raison principale aviez-vous besoin de ce crédit / cette aide financière ?

Soins Cas de malheur Activité Dépenses courantes Investissement Autre:

52. A l'inverse, vous arrive-t-il d'accorder des crédits / aides financière ? Oui Non (Passer a 56)

53. Avec quelle fréquence ? Chaque semaine Chaque mois Plus de 5 fois/an Moins de 5 fois/an

54. Quel montant donnez-vous, en moyenne ?

55. Sur quels critères accordez-vous une aide financière / un crédit ? (Classer par ordre d'importance)

- | | | | |
|---|------|--|------|
| <input type="checkbox"/> La personne est de la famille | | <input type="checkbox"/> La personne est de bonne moralité | |
| <input type="checkbox"/> La personne est de votre ethnie | | <input type="checkbox"/> La personne a des garanties | |
| <input type="checkbox"/> La personne est de votre village | | <input type="checkbox"/> La personne a un problème grave | |
| <input type="checkbox"/> La personne est de votre camp | | Autre : | |

V. GESTION DES OPPORTUNITES ET DES RISQUES

36. Envisagez-vous de réaliser une autre activité/ un investissement ? Oui Non (Passer à 42)

37. Si OUI, laquelle/ lequel ?

38. Pourquoi voulez-vous faire cette activité/cet investissement plus qu'un autre ? (plusieurs réponses)

Rentabilité Moins pénible Peu de concurrence Amélioration des conditions de vie

Prépare l'avenir Autre:

39. Comment allez-vous réaliser cela : Seul(e) En micro-groupe (moins de 5 pers.) En groupe (5 pers. ou plus)

40. Comment allez-vous financer cette activité ? (Indiquer la source de financement principal)

Aide de la famille Aide des partenaires (si groupe) Prise d'argent en crédit Utilisation de l'épargne

Prise de marchandises en crédit Demande d'aide d'une association / ONG Autre :

41. Est-ce que vous vous sentez vraiment capable d'atteindre votre objectif ?

Oui, tout à fait Oui, peut-être Non, ça va être difficile Je ne sais pas

42. Quelles sont les difficultés qui vous préoccupent le plus ? (Classer par ordre de gravité)

Difficulté	Fréquence	Stratégie face à cette difficulté
1).....	1 Jamais 2 De temps en temps 3 Souvent 4 Très fréquemment 0 Ne sait pas
2).....	1 Jamais 2 De temps en temps 3 Souvent 4 Très fréquemment 0 Ne sait pas
3).....	1 Jamais 2 De temps en temps 3 Souvent 4 Très fréquemment 0 Ne sait pas

50. Vos activités ont-elles été perturbées par la crise ? Oui, beaucoup Oui, un peu Non, pas vraiment

Si OUI, de quelle manière ? Perte de matériel Perte des économies Destruction des champs
 Vol des animaux / marchandises Perte des clients Perte des fournisseurs Perte des facilités de paiement

Si vous avez du arrêter/ diminuer vos activités, comment avez-vous repris vos activités après le choc ?

Je n'ai pas repris Je me suis remis au travail J'ai obtenu de l'aide de la famille J'ai obtenu de l'aide de mon groupement J'ai pris un crédit J'ai changé d'activité J'ai mobilisé un capital (épargne, vente de biens)

Autre :

57. Dans combien de temps pensez-vous que votre situation va redevenir comme avant ?

1 Dans moins d'un an 2 Entre 1 et 2 ans 3 Entre 3 et 4 ans 4 Dans 5 ans 0 Jamais

58. Qu'est ce qui pourrait améliorer la situation :

59. Qu'est ce qui risque de dégrader la situation :

V. SYSTEME D'ACTIVITES ANTERIEUR

60. Quelles étaient les principales activités de votre ménage ? (Classer 3 activités selon le revenu obtenu)

- | | | | |
|--|------|---|------|
| <input type="checkbox"/> Agriculture | | <input type="checkbox"/> Boutique | |
| <input type="checkbox"/> Elevage | | <input type="checkbox"/> Journalier | |
| <input type="checkbox"/> Petit commerce | | <input type="checkbox"/> Mendicité / prostitution | |
| <input type="checkbox"/> Artisanat/ Entrepreneur | | Autre : | |

61. Quelles étaient vos activités (pour vous-même) ? (Classer 3 activités selon le revenu obtenu)

- | | | | |
|--|------|---|------|
| <input type="checkbox"/> Agriculture | | <input type="checkbox"/> Boutique | |
| <input type="checkbox"/> Elevage | | <input type="checkbox"/> Journalier | |
| <input type="checkbox"/> Petit commerce | | <input type="checkbox"/> Mendicité / prostitution | |
| <input type="checkbox"/> Artisanat/ Entrepreneur | | Autre : | |

62. Parmi toutes vos activités, laquelle vous rapportait le plus d'argent :

63. Avant, faisiez-vous partie d'un ou plusieurs groupements ? Oui Non

64. De quel(s) type(s) d'organisation s'agissait-il ?

Types d'organisation locale	L'enquêté uniquement (Cocher)	Plusieurs personnes du ménage (Préciser le nombre et le genre)
Religieux		
Echange de travail		
Tontine		
Groupe de producteurs		
Investissement à plusieurs		
Caisse collective		
Groupe initié par l'ONG		
Autre :		

65. (Si la personne faisait la tontine ou une caisse) Quel montant cotisiez-vous en général ?

66. Avec quelle fréquence ? Chaque jour Chaque semaine Chaque mois Autre :

67. Combien de temps travailliez-vous pour l'organisation (préciser la fréquence) ?

68. Le groupe a-t-il été reconstitué ? Oui Non Ne sait pas

En vous remerciant pour votre participation !

(A remplir par l'enquêteur)

<p>Statut : <input type="checkbox"/> Résident (autochtone) <input type="checkbox"/> Déplacé en site <input type="checkbox"/> Déplacé en famille d'accueil <input type="checkbox"/> Retourné</p> <p>Par rapport aux autres habitants, la personne enquêtée est :</p> <p><input type="checkbox"/> Aisée <input type="checkbox"/> Plutôt aisée <input type="checkbox"/> Plutôt Pauvre <input type="checkbox"/> Très pauvre</p> <p>Cette personne a-t-elle de l'influence/ de l'autorité dans le village ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, beaucoup <input type="checkbox"/> Oui, un peu <input type="checkbox"/> Non, pas du tout <input type="checkbox"/> Non, cette personne est rejetée</p>

ANNEXE 8 : Description de l'échantillon obtenu par la production d'informations à l'échelle des organisations locales

Notre échantillon comporte 265 organisations locales. Parmi elles, 128 ont été rencontrées en RCA (soit 48,3%), 83 en RCI (31,3%) et 54 en RDC (20,4%). Les fréquences - décomposées par terrain de recherche - sont présentées dans le tableau 66. En ce qui concerne la durée d'existence des collectifs, chaque terrain de recherche présente des spécificités. En RCA, les organisations locales sont majoritairement apparues moins d'un an avant la crise ou datent de plus de deux ans. En RCI, la plupart des dynamiques collectives ont une durée d'existence faible à intermédiaire. Et en RDC, les fréquences sont relativement similaires quelque soit la durée d'existence. Au niveau du genre des membres, c'est la RCI qui se démarque, avec très peu de groupements masculins, peu de groupements mixtes et une majorité de groupements féminins. La plupart des groupements mixtes ont été rencontrés en RCA. Ces fréquences d'observations sont à mettre en lien avec le type d'intervention menée par l'ONG Danish Refugee Council. En RDC, nous avons rencontrés autant de collectifs masculins, que féminins que mixtes. Le nombre de membres par organisation locale présente un minimum identique sur les trois terrains (se référer au tableau 65). En revanche le nombre maximum varie. En RCA, un des groupements rencontrés dit être constitué de 180 membres. Nous avons retrouvé 5 autres valeurs extrêmes (plus de 60 membres), toutes associées à un appui de type organisation de producteurs. Une fois ces groupements retirés de l'échantillon, tous les autres comportent moins de 40 membres. En RCI, l'organisation locale la plus étendue est composée de 90 membres. Nous avons trouvé 7 autres valeurs extrêmes, qui sont le fruit des collectifs à base communautaire. Les autres dynamiques collectives comportent moins de 50 personnes. Enfin, en RDC, ce sont les tontines de pêcheurs ou les organisations de producteurs - ces dernières étant bénéficiaires d'un appui - qui peuvent comporter jusqu'à 54 membres. Mais à l'exception de ces 6 organisations locales, toutes les autres ne comptent pas plus de 30 personnes. Le nombre médian de membres par groupement se situe à 19 personnes pour la RCA et la RCI, à 13 personnes pour la RDC.

TABLEAU 65 : NOMBRE DE MEMBRES MINIMUM ET MAXIMUM PAR ORGANISATION LOCALE ET PAR TERRAIN DE RECHERCHE

	République Centrafricaine	République de Côte d'Ivoire	République Démocratique du Congo
Nombre de membres MIN	5	4	5
Nombre de membres MAX	180	90	54
Médiane	19	19	13

Si nous avons rencontré autant de dynamiques collectives bénéficiaires que de non-bénéficiaires d'un appui humanitaire en RCA et en RCI, en revanche, en RDC, les projets des ONG dans la zone concernée par notre production d'information ne comportaient de volet de promotion des dynamiques collectives (à l'exception des initiatives d'organisations de producteurs avec des champs école paysan, mais qui restent très rares à l'échelle du territoire, et dont nous avons pu rencontrer 5 d'entre elles).

En RCA et en RCI, nous avons rencontrés plus d'organisations locales fragiles que d'organisations en statu quo ou d'organisations viables : celles-ci sont au nombre de 55 en RCA et 37 en RCI. En RDC, les proportions des collectifs selon leur niveau de viabilités sont équilibrées.

Nous l'avons dit, nous ne disposions pas d'information préalable sur les organisations locales dans les zones où nous avons produit nos données. Ainsi, notre échantillon, que nous venons de décrire brièvement, ne peut pas être dit représentatif des organisations locales présentes sur chacun de nos terrains de recherche. En revanche, notre méthodologie comportait une phase d'identification de l'ensemble des dynamiques collectives présentes, notre échantillon est donc représentatif de la diversité des formes organisationnelles existantes.

TABLEAU 65 : FRÉQUENCE DES CARACTÉRISTIQUES DES ORGANISATIONS LOCALES PAR TERRAIN DE RECHERCHE

	République Centrafricaine	République de Côte d'Ivoire	République Démocratique du Congo	Total
Effectif total	128	83	54	265
%	48,3	31,3	20,4	100
Durée d'existence				
Longue (plus de 2 ans avant la crise)	43	23	21	87
%	49,4	26,4	24,1	100
Intermédiaire (entre 1 et 2 ans avant la crise)	15	30	14	59
%	25,4	50,8	23,7	100
Courte (moins d'1 an avant la crise)	70	30	19	119
%	58,8	25,2	16,0	100
Genre des membres				
Membres féminins	46	48	17	111
%	41,4	43,3	15,3	100
Membres masculins	33	11	19	63
%	52,4	17,4	30,2	100
Mixte	49	24	18	91
%	53,8	26,4	19,8	100
Type de fonctionnement				
Tontine	18	9	16	43
%	41,9	21,9	37,2	100
Organisation de producteurs	47	0	5	52
%	90,4	0,0	9,6	100
Association d'échange de travail	18	6	2	26
%	69,2	23,1	7,7	100
Association de travail collectif	5	2	6	13

%	38,5	15,4	46,2	100
Association d'investissement collectif	0	0	5	5
%	0,0	0,0	100,0	100
Activité génératrice de revenus	20	33	0	53
%	37,7	62,3	0,0	100
Caisse de solidarité	9	15	2	26
%	34,6	57,7	7,7	100
Caisse de célébrations	0	4	4	8
%	0,0	50	50	100
Association de prêt de capital physique	10	0	0	10
%	100,0	0,0	0,0	100
Formes hybrides	1	14	14	29
%	3,4	48,3	48,3	100
Appui				
Organisations locales bénéficiaires	68	38	5	111
%	61,3	34,2	3,5	100
Organisations locales non-bénéficiaires	60	45	49	154
%	39,0	29,2	31,8	100
Niveau de viabilité				
Viable	39	32	20	91
%	42,8	35,2	22,0	100
En statu quo	34	14	18	66
%	51,5	21,2	27,3	100
Fragile	55	37	16	108
%	51,0	34,3	14,7	100

ANNEXE 9 : Description de l'échantillon obtenu par la production d'informations à l'échelle des personnes

Notre échantillon comporte 1799 personnes enquêtées. Parmi elles, 286 ont été rencontrées en RCA (soit 16%), 462 en RCI (26%) et 1051 en RDC (58%). Les fréquences - décomposées par terrain de recherche - sont présentées dans le tableau 69. En RCI et en RDC, nous avons rencontré plus de femmes que d'hommes. Dans le premier cas, cela est dû à l'orientation du projet de l'ONG Danish Refugee Council, qui visait spécifiquement les femmes, nous avons donc enquêtés des femmes bénéficiaires et des femmes non bénéficiaires pour comprendre les effets du projet. Dans le second cas, le contexte de la crise provoquait beaucoup de déplacements de population. Nous avons souvent rencontré des femmes seuls dans les camps de déplacés. Par ailleurs, les femmes étaient généralement plus souvent impliquées dans une organisation locale, nous avons donc enquêtées des femmes qui faisant partie de ces collectifs et des femmes qui n'en faisaient pas partie, pour tenter d'appréhender les différences. Les personnes rencontrées étaient âgées de 15 à 105 ans. L'âge médian était de 35 ans. L'âge médian des enquêtés en RCA est un peu plus élevé cependant, et monte à 40 ans. Les minimum et maximum par terrain sont indiqués dans le tableau 67 ci-dessous.

TABLEAU 67 : AGE DES PERSONNES ENQUÊTÉES

	République Centrafricaine	République de Côte d'Ivoire	République Démocratique du Congo
Age MIN	18	15	20
Age MAX	76	73	105
Médiane	40	34	35

La taille des ménages auxquels ces personnes appartenaient allait de 1 à 39 personnes, avec une taille médiane de 6 membres dans le ménage. Sur nos trois terrains de recherche, on retrouve des ménages composés seulement d'une personne, mais l'étendue maximum des ménages varie : de 20 personnes en RDC, 23 en RCA, à 39 en RCI (se référer au tableau 68).

TABLEAU 68 : TAILLE DES MÉNAGES AUXQUELS LES PERSONNES ENQUÊTÉES APPARTIENNENT

	République Centrafricaine	République de Côte d'Ivoire	République Démocratique du Congo
Taille du ménage MIN	1	1	1
Taille du ménage MAX	23	39	20
Médiane	5	8	6

En ce qui concerne les moyens d'existence des ménages rencontrés, il existe certaines spécificités par terrain. C'est en RCI que nous avons rencontré le plus de personnes vivant des cultures de rente (84%). En RCA, les activités d'élevage sont très représentées (50%) tandis que les ménages vivant principalement de l'artisanat, de la restauration ou d'autres métiers de bouche sont plus rares qu'ailleurs (10%). En RDC, nous retrouvons 82% des personnes pratiquant la chasse, la pêche ou la cueillette comme activités principales (notamment du fait de la proximité de lacs), 70% des personnes vivant de leur salaire (fonctionnaire ou salarié dans le privé) ou de leurs rentes (immobilier ou versement de fonds par un tiers), 90% des personnes ne pouvant compter que sur des activités de journalier pour subsister, et 100% des personnes n'ayant que la mendicité, le vol ou la prostitution comme recours pour survivre. Le statut en terme de déplacement est aussi un élément qui permet de distinguer les personnes, en cela que c'est un critère sur lequel se fonde une grande partie des interventions. Nous avons rencontrés principalement des résidents en RCA (36% - alors que les enquêtés sur ce terrain représentent moins de 16% de l'échantillon), et peu de retournés (3%). En RDC en revanche, la plupart des personnes sont soit déplacées (68%) soit retournées (63%). Enfin, la répartition des personnes qui appartiennent ou n'appartiennent pas à une organisation locale sont similaires sur les trois terrains, et c'est l'un des critères qui a orienté notre échantillonnage. A chaque fois, nous avons rencontrés plus de personnes impliquées dans un collectif, pour répondre à notre objectif de mieux comprendre le fonctionnement des organisations locales et recouper les informations issus des focus-groups à l'échelle des groupements (nous avons interrogés les personnes qui étaient membre des organisations de notre échantillon précédent).

TABLEAU 67 : FRÉQUENCE DES CARACTÉRISTIQUES DES ENQUÊTÉS PAR TERRAIN DE RECHERCHE

	République Centrafricaine	République de Côte d'Ivoire	République Démocratique du Congo	Total
Effectif total	286	462	1051	1799
%	15,9	25,7	58,4	100
Genre des personnes enquêtées				
Hommes	165	165	407	737
%	22,4	22,4	55,2	100
Femmes	121	297	644	1062
%	11,4	28,0	60,6	100
Moyen d'existence principal				
Agriculture	146	85	332	563
%	25,9	15,1	59,0	100
Culture de rente	26	158	5	189
%	13,8	83,6	2,6	100
Commerce	47	85	134	266
%	17,7	32,0	50,4	100
Elevage	16	10	6	32
%	50,0	31,3	18,8	100
Chasse, cueillette, pêche	11	4	68	83
%	13,3	4,8	81,9	100
Artisanat, restauration, métier de bouche	20	85	91	196
%	10,2	43,4	46,4	100
Salarié, fonctionnaire, rente	10	7	40	57
%	17,5	12,3	70,2	100

Journalier	10	28	329	367
%	2,7	7,6	89,6	100
Vol, mendicité, prostitution	0	0	46	46
%	0,0	0,0	100,0	100
Statut en terme de déplacement				
Résident	192	119	229	540
%	35,6	22,0	42,4	100
Retourné	20	195	450	665
%	3,0	29,3	67,7	100
Déplacé	74	148	372	594
%	12,5	24,9	62,6	100
Appartenance à une organisation locale				
Appartenance	190	240	663	1093
%	17,4	22,0	60,7	100
Non-appartenance	96	222	388	706
%	13,6	31,4	55,0	100

De même que pour notre échantillon à l'échelle des organisations locales, l'ancienneté des recensements (et même leur validité dans certains cas) de la population ne permet pas de garantir un échantillonnage représentatif de l'ensemble de la population. Toutefois, notre démarche a visé à obtenir un échantillon aussi représentatif que possible de la diversité des cas de figure, tant en ce qui concerne les personnes membres d'un collectif que les personnes non membres. Ainsi, nous avons constitué un échantillon adapté à notre question de recherche.

ANNEXE 10 : Démarche de construction de la variable « Structure du ménage » (STRM)

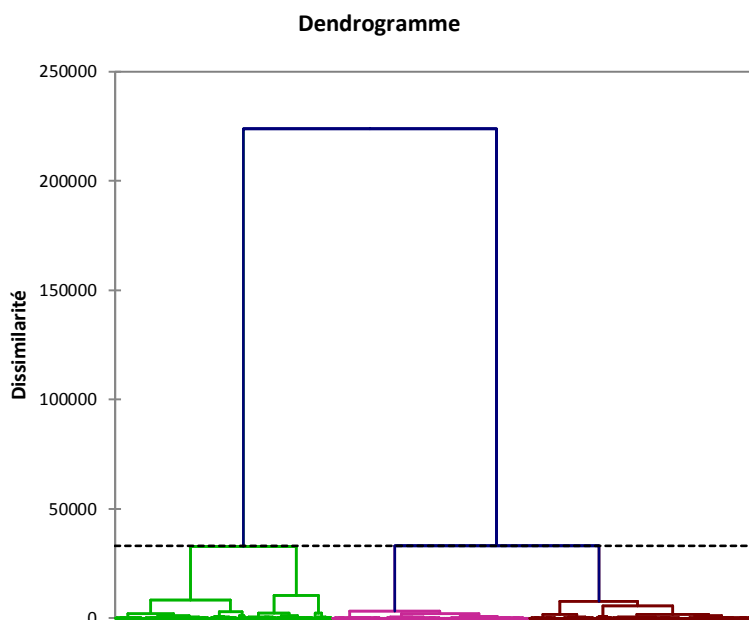
Pour construire la variable représentant la démographie du ménage, nous mobilisons 4 variables quantitatives, présentées dans le tableau 70 ci-dessous.

TABLEAU 70 : VARIABLES QUANTITATIVES CARACTERISANT LA DEMOGRAPHIE DU MENAGE

ACM	Age du chef de ménage
TM	Taille du ménage
AFF	Nombre de personnes affiliées (personnes vivant sous le même toit que le ménage nucléaire mais n'en faisant pas partie)
NAM	Nombre de personnes apportant un revenu parmi les personnes vivant sous le même toit

A partir de ces 4 variables, nous réalisons une CAH. Le partitionnement automatique sous XLSTAT aboutit à 3 classes, que l'on peut visualiser sur le dendrogramme ci-dessous (cf figure 23).

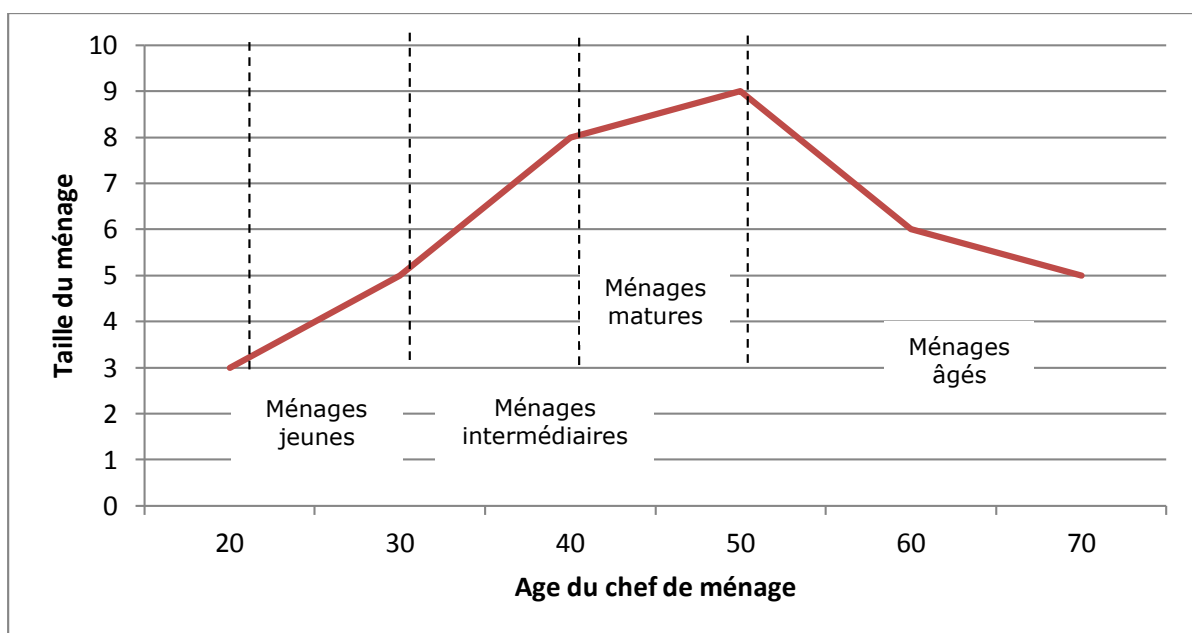
FIGURE 23 : DENDROGRAMME DE LA PARTITION A PARTIR DES VARIABLES DE DEMOGRAPHIE DU MENAGE



Cependant, pour garder le plus d'information et pour faciliter l'analyse, nous choisissons un partitionnement en 4 classes.

En faisant le lien entre l'âge du chef de ménage et le nombre moyen de membres du ménage, ces classes permettent de reconstituer ce que l'on peut considérer comme les 4 phases du cycle de vie des ménages. La classe 1 regroupe des ménages composés d'un nombre de membres élevé, et d'un ratio de dépendance très élevé. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit souvent de ménages polygames, ce qui va de paire avec une natalité importante (enfants en bas âges) mais aussi par la prise en charge d'affiliés, souvent les enfants des frères et sœurs qui ne sont pas en mesure de s'occuper de leurs enfants ou qui sont décédés. Ce sont des ménages intermédiaires. Les ménages de la classe 2 sont caractérisés par un nombre de membres très élevé, mais un ratio de dépendance plus faible que les ménages intermédiaires. En effet, la natalité est moins importante et les enfants sont plus grands, ils apportent souvent des revenus dans le ménage. Il s'agit de ménages matures. Au sein de la classe 3, on retrouve des ménages de tailles réduites du fait de la prise d'indépendance des enfants, mais aussi parfois du fait du décès de certains membres. Le ratio de dépendance est alors le plus faible. La classe 3 représente donc les ménages âgés. Enfin, la classe 4 regroupe des ménages de taille réduite, mais dont le ratio de dépendance est élevé. En effet, généralement ces ménages sont constitués d'un couple monogame, où peu de personnes apportent un revenu puisque les enfants sont en bas-âge. Il s'agit de ménages jeunes. Dans la figure 24 ci-dessous, nous représentons les différentes classes identifiées à partir de la taille du ménage et de l'âge du chef de ménage.

FIGURE 24 : GRAPHIQUE REPRESENTANT LES CLASSES DE MENAGES EN FONCTION DE LEUR TAILLE ET DE L'ÂGE DE LEUR CHEF



A partir de ces classes, nous construisons alors un indicateur synthétique, appelé « structure du ménage » (STRM), caractérisant la position du ménage dans son cycle de vie. Cette variable a 4 modalités : la modalité 1 représente les ménages jeunes (classe 4) ; la modalité 2 correspond aux ménages intermédiaires (classe 1) ; la modalité 3 regroupe les ménages matures (classe 2) ; la modalité 4 caractérise les ménages âgés (classe 3).

ANNEXE 11 : Démarche de construction de la variable « Accès à l'alimentation » (SCORE A)

Pour renseigner l'accès à l'alimentation des personnes, nous extrayons de nos enquêtes les données relatives à 3 variables, présentées dans le tableau 71.

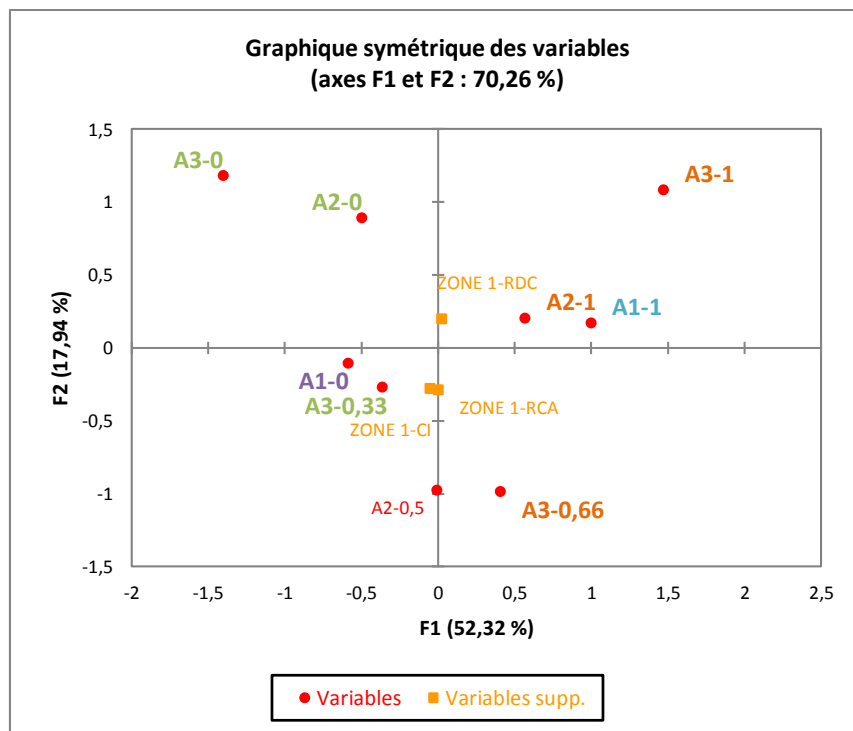
TABEAU 71 : VARIABLES QUALITATIVES CARACTERISANT L'ACCES A L'ALIMENTATION

	Intitulé des variables	Modalités prises par les variables
A1	Aspirations exprimées relatives au fait de se nourrir plus ;	Oui = 0 ; Non = 1
A2	Nombre de repas moyen par jour ;	0 = Inférieur ou égal à 1 repas/j ; 0,5 = Entre 1 et 2 repas/j ; 1 = Plus de 2 repas/j
A3	Qualité (estimation faite par le ménage)	0 = Très mauvaise qualité ; 0,33 = Conso d'aliment non préféré ; 0,66 = Qualité acceptable ; 1 = Bonne qualité

Afin de procéder à la CAH - comme précédemment - nous réalisons dans un premier temps une ACM puisque les variables sélectionnées sont qualitatives.

Pour l'interprétation de l'ACM, nous nous focalisons sur F1 et F2, qui captent respectivement 52% et 18% de l'inertie. Nous visualisons la protection des variables dans le graphique ci-dessous (figure 25). L'axe F1 distingue les modalités qui correspondent à un bon accès à l'alimentation (en orange, à droite du graphique) de ceux qui ont un mauvais accès à l'alimentation (en vert, à gauche du graphique), en termes de quantité et de qualité. La construction de l'axe F2 repose sur la variable « aspiration exprimée en termes d'accès à l'alimentation », avec les modalités correspondant à la volonté d'améliorer l'accès à l'alimentation en bas du graphique (en violet), et les modalités qui correspondent au fait que les ménages ne font pas une priorité de leur accès à l'alimentation, en haut du graphique (en bleu).

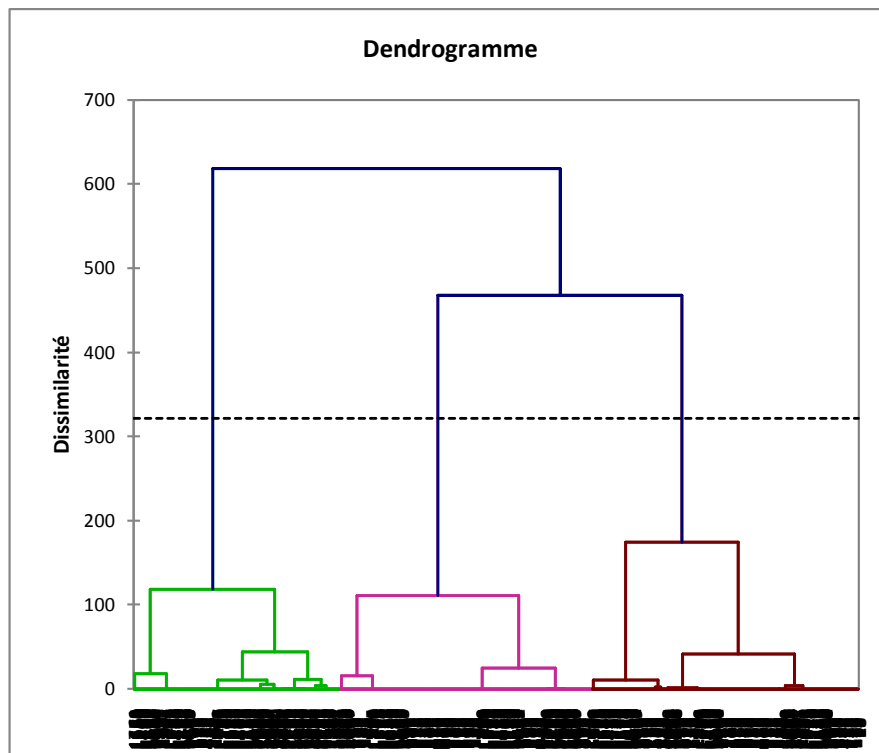
FIGURE 25 : GRAPHIQUE SYMETRIQUE OBTENU PAR ACM SUR LES VARIABLES RENSEIGNANT L'ACCES À L'ALIMENTATION



On remarque que si la variable « zone » ne serait pas significative pour la construction de l'axe F1 (l'accès à la qualité et la quantité de nourriture n'est pas associé à la localisation), elle le serait en revanche pour la construction de l'axe F2. En effet, les contextes de RCA et de CI sont associés aux aspirations pour améliorer l'accès à l'alimentation tandis que le contexte de la RDC est associé à une absence d'aspiration relative à cet accès, à quantité et qualité de nourriture égale. Nous expliquerons pourquoi il en est ainsi selon nous, dans la Partie II.

A partir des coordonnées principales des ménages obtenues sur les axes F1 et F2 via l'ACM, nous procédons à une CAH. Nous choisissons un partitionnement en 3 classes (se référer au dendrogramme présenté en figure 26). Les classes obtenues se distinguent par : des ménages ayant un mauvais accès à l'alimentation en quantité ou en qualité, et voulant l'améliorer en priorité (classe1) ; des ménages ayant un bon accès à l'alimentation, satisfaits (classe2) ; et enfin des ménages ayant un mauvais accès à l'alimentation, tant en quantité qu'en qualité, résignés (classe 3).

FIGURE 26 : DENDROGRAMME DE LA PARTITION EN 3 CLASSES A PARTIR DES VARIABLES D'ACCÈS A L'ALIMENTATION



A partir de ces trois classes nous élaborons la variable qui caractérise l'accès à l'alimentation des ménages (nous l'appelons SCORE A). Celle-ci possède 3 modalités, qui correspondent aux trois classes que nous venons de construire.

ANNEXE 12 : Démarche de construction de la variable « Accès au logement » (SCORE L)

Nous procédons de la même façon pour construire une variable synthétique représentant l'accès au logement des personnes, à partir de 4 variables qualitatives, présentées dans le tableau 72.

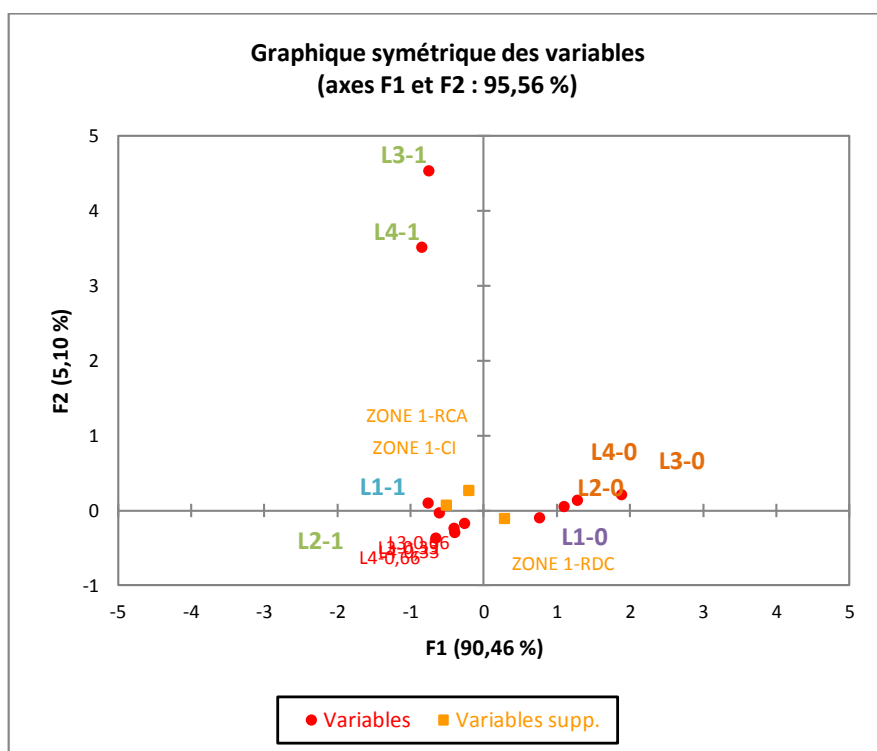
TABLEAU 72 : VARIABLES QUALITATIVES CARACTERISANT L'ACCES AU LOGEMENT

	Intitulé des variables	Modalités prises par les variables
L1	Aspirations exprimées relatives au fait de loger mieux ;	Oui = 0 ; Non = 1
L2	Logement autonome ;	Oui = 1 ; Non = 0
L3	Type de logement (par rapport aux normes locales) ;	0 = bâches ; 0,33 = logement terre et chaume ; 0,66 = logement terre et tôle ; 1 = logement en dur
L4	Taille du logement (nombre de chambres) par rapport au nombre de membres du ménage	0 = 0,20 et moins ; 0,33 = de 0,21 à 0,33 ; 0,66 = de 0,34 à 0,60 ; 1 = Plus de 0,61

Afin de procéder à la CAH, nous réalisons dans un premier temps une ACM puisque les variables sélectionnées sont qualitatives.

Pour l'analyse nous nous focalisons sur F1 et F2, qui captent respectivement 90 et 5% de l'inertie. Le graphique symétrique de cette ACM est présenté en figure 27. L'axe F1 oppose les modalités correspondant à de très mauvaises conditions de logement (à droite du graphique, en orange, on retrouve les modalités « bâche », « non autonome », « 5 personnes ou plus par chambre ») aux autres modalités qui indiquent des conditions de logement relativement plus convenables (à gauche du graphique, en vert). L'axe F2 oppose la modalité qui correspond à l'aspiration de se loger mieux (en bleu, en haut du graphique) à celle qui correspond à une absence d'aspiration concernant l'accès au logement (en violet, en bas du graphique).

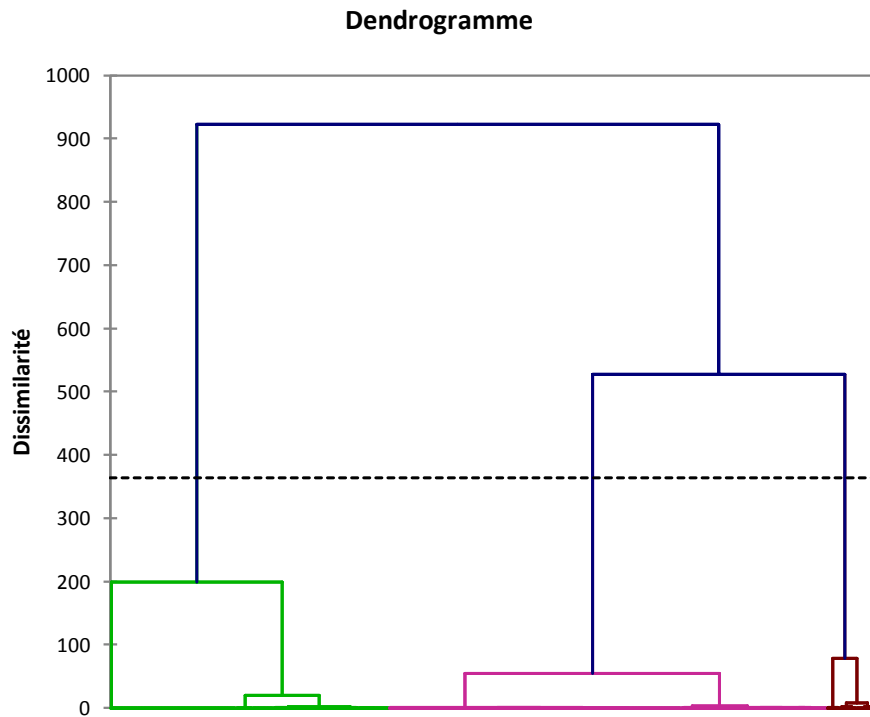
FIGURE 27 : GRAPHIQUE SYMETRIQUE OBTENU PAR ACM SUR LES VARIABLES RENSEIGNANT L'ACCES AU LOGEMENT



Concernant l'accès au logement, la variable supplémentaire « zone » serait significative pour les 2 axes. Sur l'axe F1, la modalité « RDC » serait associée aux très mauvaises conditions de logement (liés à la présence des camps de déplacés). Sur l'axe F2, cette même modalité « RDC » serait associée à l'absence d'aspiration, comme précédemment concernant l'accès à l'alimentation.

A partir des coordonnées principales des ménages obtenues sur les axes F1 et F2 via l'ACM, nous procédons à une CAH. Nous choisissons une partition en 4 classes (voir le dendrogramme, figure 28), puisqu'elle permet de faire apparaître la notion de résignation, comme cela avait été mis en évidence précédemment pour la variable SCORE A.

FIGURE 28 : DENDROGRAMME DE LA PARTITION EN 3 CLASSES A PARTIR DES VARIABLES D'ACCÈS AU LOGEMENT



Cette partition conduit à distinguer les ménages au travers de : un accès convenable au logement (autonome, en semi-dur) mais souhaitant encore améliorer les conditions d'habitations, probablement en lien avec le saut social (classe 1) ; un très mauvais accès au logement (bâche, personnes vivant chez quelqu'un d'autre, etc) et qui ont pour priorité d'améliorer leur logement (classe 2) ; un bon accès au logement, perçu comme satisfaisant (classe 3) ; et finalement un mauvais accès au logement, mais n'aspirant pas à améliorer cet accès (résignation, ou situation si critique que le logement n'est pas une priorité) (classe 4). Cette partition en 4 classes constitue la variable SCORE L, dont les 4 modalités correspondent à chacune des classes décrites ci-dessus.

ANNEXE 13 : Démarche de construction de la variable « Niveau de capital accumulé collectivement » (NIVK)

Pour calculer le niveau de capital accumulé collectivement au sein de l'OL, nous prenons en compte les éléments suivants :

- a = Montant disponible dans la caisse ;
- b = Valeur des bien productifs possédés (ex : petit bétail / décortiques) ;
- c = Valeur des marchandises en stock ;
- d = Valeur des investissements réalisés (ex : mobiliers / infrastructures) ;
- e = Valeur des biens accessibles (valorisés au prix de la location) ;

Pour pouvoir être comparable au niveau des différents terrains, la variable à fait l'objet d'un calcul à partir d'un indice d'équivalence. C'est les relevés de prix sur les marchés que nous avons réalisés au cours de la phase exploratoire sur chacun des trois terrains nous mobilisons ici. En effet, nous utilisons le ratio suivant comme indice permettant d'approcher le pouvoir d'achat de l'OL :

Indice d'équivalence = Prix moyen d'une cuvette de manioc / Prix moyen d'un kg de sel

Le manioc étant l'aliment de base pour la majorité des populations rencontrées, et le sel étant un produit indispensable à la préparation des repas, ces prix ont été relevés partout où nous avons collectés des données. Cet indice correspond en fait au nombre de kilogrammes de sel que l'on peut acheter localement à partir d'une cuvette de manioc. Ce ratio diminue si le niveau d'enclavement d'une zone augmente, car les produits importés deviennent moins accessibles - tous comme les services de bases - et donc reviennent plus chers (du fait des coûts de transport), diminuant le pouvoir d'achat de l'OL. Finalement, le niveau de capital accumulé collectivement au sein de l'OL (NIVK) est déterminé comme suit :

$$\text{NIVK} = \Sigma (a : e) \times \text{Indice d'équivalence}$$

Cette approche est cohérente avec le fait que les OL investissent principalement dans de l'outillage, des pagnes et des produits de premières nécessités, des médicaments, des ustensiles de cuisine, des produits vétérinaires ou encore des machines telles que des décortiqueuses. Cet indice d'équivalence fonctionne également si une OL souhaite investir

dans une case de stockage en dur, du mobilier, financer des transports, acheter du carburant ou encore faciliter l'accès aux soins de ses membres. Ainsi, les OL qui fonctionnent sur les modèle de l'APP, la CdS, la CdC, l'AIC, l'OP et certaines ATC sont-elles prises en compte. En revanche, elle ne convient pas si l'OL investit dans du bétail, des semences vivrières, le paiement de travaux journaliers, ou des aliments produits localement. Toutefois, ces cas de figure ont été très peu rencontrés. En effet, la majorité des OL fonctionnant sur le modèle des TT, des AET ou encore certaines ATC n'accumulent pas de capital collectivement, puisque les revenus, en argent ou en nature, sont distribués aux membres. Ceux-ci sont par la suite mobilisés individuellement.

ANNEXE 14 : Principe des tests d'indépendance (ou tests de χ^2)

Le test du χ^2 est un test statistique permettant de tester l'adéquation d'une série de données à une famille de lois de probabilités ou de tester l'indépendance entre deux variables aléatoires. Dans notre cas, nous mobilisons ce test pour tester l'indépendance entre des variables aléatoires, deux pas deux.

À la base de ce test, il y a la formulation d'une hypothèse appelée hypothèse nulle (ou hypothèse zéro), notée H_0 . Nous voulons vérifier l'absence de lien statistique entre deux variables X et Y. X et Y sont dits indépendantes lorsqu'il n'existe aucun lien statistique entre elles, dit autrement, la connaissance de X ne permet en aucune manière de se prononcer sur Y. L'hypothèse nulle (H_0) de ce test est la suivante : les deux variables X et Y sont indépendantes. En termes de valeur-p - qui représente une mesure statistique permettant de déterminer si une hypothèse est correcte - H_0 est généralement rejetée lorsque $p \leq 0,05$. Au delà de cette valeur, nous considérons que les variables ne sont pas associées. Dans notre cas, nous utilisons le χ^2 pour comparer plusieurs fréquences entre elles, en dehors de la référence à une norme ou une loi de probabilité. On l'appelle alors le χ^2 d'indépendance car il va permettre de déterminer le degré d'indépendance des modalités des deux variables prises en compte. Pour les variables que nous considérons, les échantillons sont appariés, car il s'agit de plusieurs variables caractérisant les mêmes observations. Toutefois, comme nos variables possèdent plus de deux modalités, nous n'emploierons pas le χ^2 de Mc Nemar - valable seulement pour comparer des échantillons appariés avec des variables à 2 modalités - et nous mobiliserons la formule du χ^2 d'indépendance de Pearson. Ici les effectifs théoriques ne sont pas connus. Il faut alors les estimer, à partir des effectifs marginaux du tableau de contingence. Cela revient, à partir de la description de notre échantillon, à prendre en compte les « déséquilibres », c'est à dire à prendre en compte si une modalité est plus représentée qu'une autre, et, le cas échéant, ne pas faire l'hypothèse d'une équipartition. La formule correspondante est la suivante :

$$\text{Effectif théorique} = \frac{\text{Effectif marginal en ligne} \times \text{Effectif marginal en colonne}}{\text{Effectif total}}$$

Après avoir estimé les effectifs théoriques, on calcul le chi2 d'indépendance, selon la formule ci-dessous :

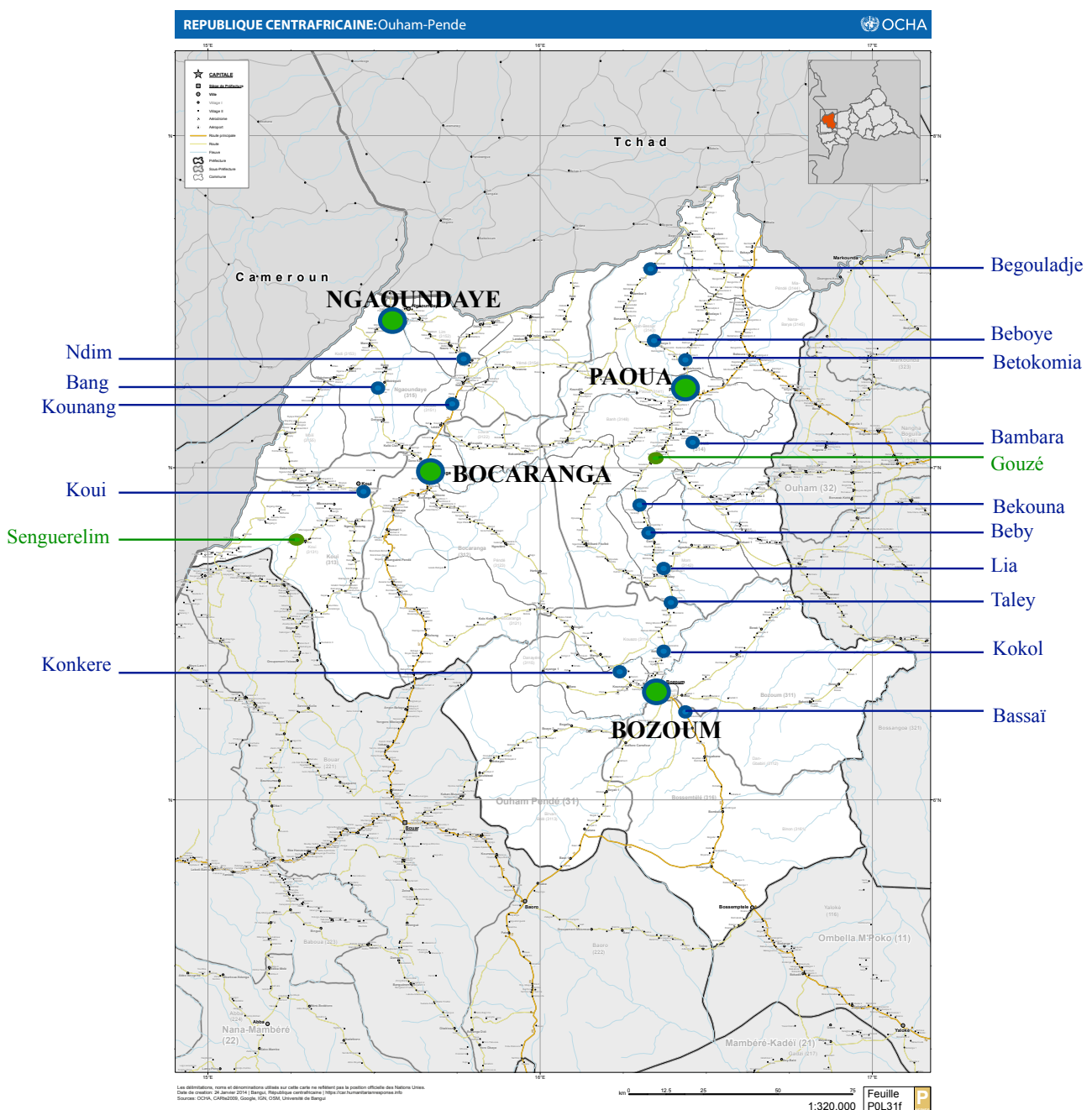
$$\chi^2 = \frac{\sum(n-n')^2}{n'}$$

Ce χ^2 calculé est ensuite comparé à celui de la table. Si le χ^2 calculé est supérieur à celui de la table (au seuil de 5 ou 10 %), alors il n'est pas possible de rejeter l'hypothèse nulle, et les variables sont considérées comme dépendantes. A l'inverse, si le χ^2 de la table est supérieur au χ^2 calculé, alors l'hypothèse nulle H_0 n'est pas rejetée, et les deux variables seront dites indépendantes (Greenwood et Nikulin, 1996). L'une des limites les plus importantes du test est que la valeur est dépendante du nombre d'observations, et de faibles effectifs peuvent fausser l'estimation. Pour savoir si un test est valide, on utilise en général le critère de Cochran de 1954 selon lequel toutes les classes i, j doivent avoir une valeur théorique non nulle ($E_{i,j} \geq 1$), et que 80 % des classes doivent avoir une valeur théorique supérieure ou égale à 5. Lorsque le nombre de classes est petit, cela revient à dire que toutes les classes doivent contenir un effectif théorique supérieur ou égal à 5. D'autres valeurs ont été proposées pour l'effectif théorique minimal : 5 ou 10 (Cochran, 1952), 10 (Cramer, 1946) ou 20 (Kendall, 1952). Dans tous les cas, ces valeurs sont arbitraires. Pour nos travaux, nous appliquons dans certains cas la correction de Yates, mobilisable pour les échantillons de petite taille, c'est à dire lorsqu'un effectif théorique est inférieur à 10. Dans ce travail, nous réalisons les tests de χ^2 d'indépendance de Pearson via le logiciel SPAD.

ANNEXE 15 : Localisation des lieux d'enquêtes en République Centrafricaine

Pour produire les informations nécessaires à notre recherche sur ce premier terrain, nous vous sommes déployés autour des bases opérationnelles de l'ONG DRC : Paoua, Bozoum, Bocaranga, et Ngaoundaye. Nous présentons sur la carte 5 la localisation de l'ensemble des sites d'enquêtes en distinguant les sites de la phase exploratoire (indiqués en vert) et ceux de la phase principale (indiqués en bleu).

CARTE 5 : LOCALISATION DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Nous présentons maintenant le nombre de focus-groups et d'enquêtes réalisés sur chaque site (cf tableau 73).

TABLEAU 73 : LISTE DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Sous préfecture	Village	Nb de focus groups	Nb d'enquêtes
PAOUA	Paoua Centre	12	15
	Bekouna	4	21
	Betokomi	2	17
	Lia	5	10
	Begouladje	5	18
	Beboye	3	11
	Bambara	4	11
	Beby	3	25
BOZOUM	Bozoum Centre	12	36
	Taley	8	16
	Boyélé	4	15
	Kokol	3	10
	Bassaï	3	12
	Konkere	4	15
BOCARANGA	Bocaranga Centre	22	65
	Koui	18	32
NGAOUNDAYE	Ngaoundaye Centre	15	50
	Ndim	10	28
	Bang	3	10
	Kounang	3	11
TOTAL		143	428

ANNEXE 16 : Localisation des lieux d'enquêtes en République de Côte d'Ivoire

Pour produire les informations nécessaires à notre recherche sur ce deuxième terrain, nous vous sommes déployés le long de l'axe Guiglo (limite Nord) - Tabou (limite Sud). Nous présentons tout d'abord la localisation de l'ensemble des sites d'enquêtes (cf carte 6), en distinguant les sites de la phase exploratoire (indiqués en vert) et ceux de la phase principale (indiqués en bleu).

CARTE 6 : LOCALISATION DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Nous présentons le nombre de focus-groups et d'enquêtes réalisés sur chaque site (cf tableau 74).

TABLEAU 74 : LISTE DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Axe	Village	Nb de focus groups	Nb d'enquêtes
Guiglo - Taï	Ditoudra Beoue	3	8
	Paris-Leona	2	16
	Kridy	2	8
	Zro	3	16
	Troya	2	8
	Goulegui-Beoue	2	8
	Tienkoula	2	15
	Djiboubaye	2	8
	Gahably	2	8
	Keibly	3	20
Taï- Grabo	Taï-Centre	5	26
	Port-Gentil	2	24
	Diero-Oula	4	16
	Paulé-Oula	2	8
	Sakré	3	12
	Ziriglo	1	8
	Karié	3	16
	Djouroutou	3	16
	Bereblo	3	24
	Mahino	1	20
	Gnato	3	16
	Gbapet	1	8
Grabo - Tabou	Soto 2	2	16
	Feté	4	16
	Olodio	4	24
	Méré	1	8
	Blidouba	3	8
	Toupa	1	16
	Ouédébo	1	8
	Dayoke	1	8
	Pata-Idié	4	25
	Meneke	1	8
	Pimé	2	16
TOTAL		78	462

ANNEXE 17 : Résultats de l'élaboration de typologies participatives dans les villages du Sud-Ouest ivoirien

Pour réaliser l'analyse des situations des femmes, nous voulions établir une typologie, afin de faire une distinction selon le niveau de vulnérabilité. Catégoriser les différentes situations des femmes de façon pertinente oblige à déterminer un certain nombre d'indicateurs, souvent peu opérationnels. Dans notre contexte, étant donné que les bénéficiaires sont sensibilisés à cette notion de vulnérabilité grâce au travail des équipes Protection, nous avons opté pour l'élaboration d'une typologie participative, comme illustrée par la photographie présentée en figure 29, dans les 4 villages de notre phase exploratoire. Nous avons cherché à scinder la population en 4 catégories, de la catégorie 1 représentant la plus vulnérable à la catégorie 4, la moins vulnérable. Les critères de pauvreté / vulnérabilité ont été laissés au choix des participantes, et les femmes du village se sont mutuellement réparties dans une catégorie. Lors de l'exercice, les femmes de la communauté sont représentées par des arachides, des haricots ou des cailloux. Les participantes, après concertation, séparent les femmes en 4 groupes, en précisant le nom de chacune.

FIGURE 29 : PHOTOGRAPHIE PRISE LORS DE L'ÉLABORATION D'UNE TYPOLOGIE PARTICIPATIVE, RCI, OCTOBRE 2013



Les habitantes ayant également fait l'objet d'entretiens semi-directifs, nous avons recoupés la typologie élaborée par les communautés dans les 4 villages, avec les résultats des enquêtes. Il ressort que les profils qui caractérisent les catégories de vulnérabilité diffèrent d'une communauté à une autre, c'est pourquoi nous présentons les principaux résultats au travers d'un découpage qui distingue autochtones, allochtones venant d'une autre partie de la Côte d'Ivoire (migrant interne) et allochtones venant d'un autre pays (migrants externes). Ces résultats sont présentés dans le tableau 75 ci-dessous.

TABLEAU 75 : CARACTÉRISATION DES CATÉGORIES DE VULNÉRABILITÉ SELON LES FEMMES DES COMMUNAUTÉS.

Catégorie	Communauté autochtones	Communauté des migrants internes	Communauté des migrants externes
1	Femmes veuves sans soutien ; Femmes dont les activités ne sont pas diversifiées (que l'agriculture) ;	Femmes veuves sans soutien ; Femmes dont le mari est journalier ; Femmes qui travaillent seules dans le champ ; Vieilles femmes sans soutien	Femmes veuves sans soutien ; Femmes sans terre ; Femmes dont le mari est journalier ; Femmes qui doivent demander de l'aide
2	Femmes dont tous les enfants vont à l'école	Femmes dont les activités ne sont pas diversifiées (que l'agriculture) ; Femmes dont le réseau social n'est pas étendu	Femmes dont les cultures ne sont pas diversifiées (que le riz par exemple)
3	Femmes qui ne travaillent pas tous les jours, qui ne vont pas beaucoup au champ ;	Femmes qui font de l'agriculture ET du petit commerce	Femmes qui peuvent aider les autres ; Femmes qui reçoivent de l'argent de leur mari
4	Femmes dont les petits commerces marchent bien ; Femmes de grands planteurs, de notables	Femmes de grands planteurs, de notables ; Femmes qui ne vont pas beaucoup au champ	Femmes dont le mari est commerçant ou pisteur ; Femmes qui payent des journaliers pour les champs

Les femmes désignées comme les plus vulnérables sont presque toujours les veuves sans soutien, quel que soit la communauté. On voit que les critères donnés par catégorie révèlent une perception différente de l'agriculture et du travail en général. Les priorités et les aspirations ne sont pas les mêmes pour les femmes selon la communauté à laquelle elles appartiennent.

Nous mobilisons également ces typologies participatives pour voir à quels types de groupement appartiennent majoritairement les personnes considérées par leur communauté comme les plus vulnérables, et mettre en lien avec les aspirations relatives à l'appartenance à une OL. Cette fois encore, les résultats semblent abonder dans le sens d'un découpage en trois classes - bien que ces catégories soient poreuses. Le lien qui semble se dessiner entre niveau de vulnérabilité des femmes et appartenance / volonté d'appartenance à une OL est présenté dans le tableau 76.

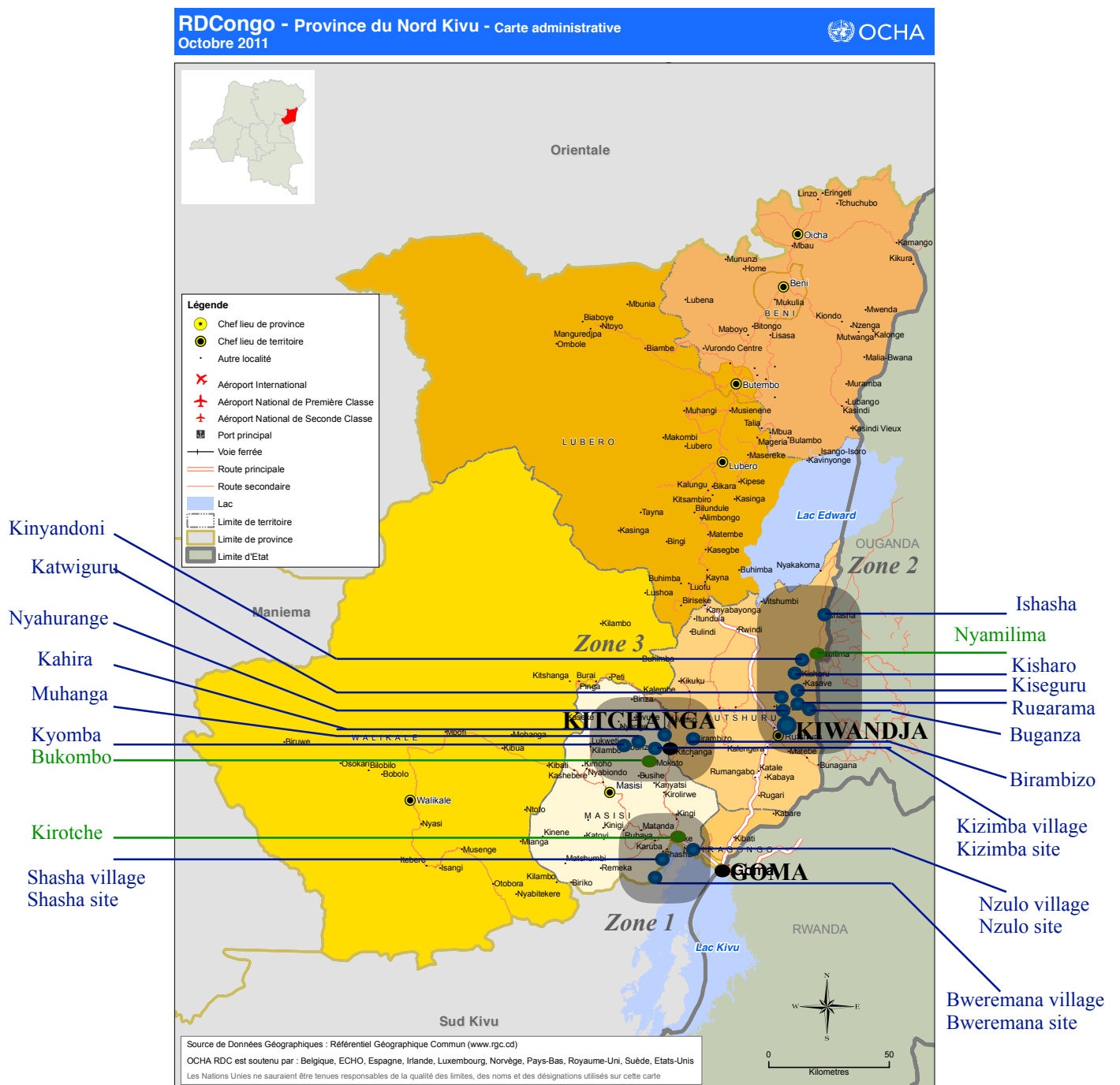
TABLEAU 76 : APPARTENANCE À DES GROUPEMENTS SELON LES CATÉGORIES DE VULNÉRABILITÉ.

Catégorie	Communautés autochtones	Communautés des migrants internes	Communautés des migrants externes
1	Appartient à un groupement de travail, souvent un groupe religieux	N'appartient pas à une OL (ne peut pas appartenir à une OL)	N'appartient pas à une OL (ne peut pas appartenir à une OL)
2	Appartient à un groupement appuyé par DRC, éventuellement à une AET (ne valorise par l'appartenance à une AET)	Appartient à un groupement de type AET, valorise cette appartenance	Appartient à un groupement de type AET, valorise cette appartenance
3	Appartient à un groupement appuyé par DRC, valorise cette appartenance	Appartient à un groupement appuyé par DRC	Appartient à un groupe de TT et à un groupement appuyé par DRC
4	Appartient à un groupement appuyé par DRC et à un groupe de TT (l'appartenance aux OL n'est pas toujours valorisée)	Appartient à plusieurs groupes de TT (valorise cette appartenance)	Appartient à plusieurs groupes de TT (valorise cette appartenance)

ANNEXE 18 : Localisation des lieux d'enquêtes en République Démocratique du Congo

Pour produire les informations nécessaires à notre recherche sur ce troisième terrain, nous vous sommes déployés sur trois zones distinctes. Nous présentons dans un premier temps la localisation de l'ensemble des sites d'enquêtes (cf carte 7), en distinguant les sites de la phase exploratoire (indiqués en vert) et ceux de la phase principale (indiqués en bleu).

CARTE 7: LOCALISATION DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Dans un second temps, nous présentons le nombre de focus-groups et d'enquêtes réalisés sur chaque site (cf tableau 77).

TABLEAU 77 : LISTE DES LIEUX D'ENQUÊTE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Territoire	Village	Nb de focus groups	Nb d'enquêtes
ZONE 1 - MASSISI	Shasha village	3	98
	Shasha site	1	
	Nzulo village	3	112
	Nzulo Site	3	
	Bweremana village	5	119
	Bweremana site	2	
ZONE 2 - RUTSHURU	Kiwandja	2	101
	Nyahurange	2	54
	Kiseguru	1	63
	Katwiguru	2	32
	Kisharo	1	51
	Kinyandoni	5	49
	Buganza	1	33
	Rugarama	1	48
	Ishasha	4	56
ZONE 3 - MASSISI	Kizimba village	1	109
	Kizimba site	0	
	Kahira	1	65
	Muhanga	1	69
	Kyumba	2	45
	Birambizo	3	48
TOTAL		44	1152

ANNEXE 19 : Résultats des tests de χ^2 pour la dimension du choc

TABLEAU 78 : TEST DE X² ENTRE LES CLASSES ET LES VARIABLES MOBILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES CLASSES (RÉSULTATS DÉTAILLÉS - DIMENSION CHOC)

		Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Ensemble %
Durée de vie avant la crise	Moins d'un an	Ns.	Ns.	(-)	Ns.	Ns.	44,9
	Entre un et deux ans	Ns.	(+)	Ns.	Ns.	(-)	22,3
	Deux ans ou plus	Ns.	(+)	(+)	Ns.	Ns.	32,8
Taille avant la crise	10 membres ou moins;	Ns.	Ns.	Ns.	(-)	Ns.	24,5
	Entre 10 et 20 membres	(-)	(+)	Ns.	Ns.	Ns.	44,2
	Entre 20 et 30 membres	(+)	(-)	Ns.	(+)	Ns.	23,8
	Au moins 30 membres	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	(-)	7,5
Principale activité des membres	Agriculture de subsistance	(+)	(-)	(+)	(+)	Ns.	36,2
	Agriculture de rente	(-)	(-)	(+)	(+)	Ns.	9,4
	Autre	(-)	(-)	Ns.	Ns.	(+)	7,5
	Mixte	Ns.	(+)	(-)	(-)	(-)	24,5
	Commerce	Ns.	(+)	(-)	(-)	(-)	22,3
Genre	Seulement féminins	(+)	(+)	Ns.	(-)	(-)	41,9
	Plutôt féminin	(+)	(-)	Ns.	Ns.	Ns.	8,3
	Seulement masculins	(-)	Ns.	(+)	Ns.	(+)	23,8
	Plutôt masculin	(-)	(-)	(-)	(+)	Ns.	12,5
	Mixte	Ns.	(+)	Ns.	(-)	Ns.	13,6

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Ensemble %	
Position vis-à-vis des autorités locales	Le collectif est marginalisée	Ns.	(-)	Ns.	Ns.	(+)	6,8
	Le collectif est tolérée	(+)	(-)	Ns.	(-)	(+)	39,6
	Le collectif est reconnu	Ns.	Ns.	(+)	Ns.	(-)	29,8
	Le collectif est proche du pouvoir	(-)	(+)	Ns.	(+)	Ns	23,8
Dommages subis	Pas de dommages directs	(+)	(-)	(+)	Ns	Ns	61,5
	Faibles dommages	(-)	(+)	(-)	(-)	(-)	14,0
	Dommages modérés	(-)	Ns	(-)	Ns	(+)	19,6
	Dommages importants	(-)	(-)	(+)	(+)	Ns	4,9
Nombre total d'organisations locales	80	85	26	28	46	265	

Notes: Les résidus ajustés sont utilisés pour détecter la significativité de l'indépendance de chaque cellule du tableau. Ns. : la modalité de la variable ne peut permettre de caractériser la classe (non significativité); (+) : la modalité de la variable est positivement associée à la classe considérée (relation significative et positive) ; (-) : la modalité de la variable est négativement associée à la classe considérée (relation significative et négative)

ANNEXE 20 : Résultats des tests de χ^2 pour la dimension du risque

TABLEAU 79 : TEST DE X² ENTRE LES CLASSES ET LES VARIABLES MOBILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES CLASSES (RÉSULTATS DÉTAILLÉS - DIMENSION RISQUE)

		Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Ensemble %
Taux de rotation des membres	Tous les membres sont les mêmes	(-)	(+)	(+)	(-)	(+)	37,0
	Peu de nouveaux membres	(+)	Ns.	Ns.	Ns.	(-)	29,1
	La majorité des membres a changé	(+)	(-)	Ns.	(+)	(-)	21,9
	Tous les membres ont changé	16,3	(-)	(-)	(+)	Ns.	12,1
Taille après la crise)	10 membres ou moins;	(-)	(+)	(+)	(-)	(+)	25,3
	Entre 10 et 20 membres	(-)	(+)	Ns.	(-)	Ns.	34,3
	Entre 20 et 30 membres	(+)	(-)	Ns.	(+)	Ns.	23,0
	Au moins 30 membres	(+)	(-)	(-)	(+)	(-)	17,4
Principale crainte pour le futur	Pas de peur	Ns.	(+)	(+)	Ns.	Ns.	36,6
	Pillage/Vol	Ns.	Ns.	(-)	Ns.	(+)	19,2
	Gouvernance interne	(+)	Ns.	(-)	Ns.	(-)	15,8
	Manque de partenaires (fournisseurs, clients)	(+)	(-)	(-)	Ns.	(+)	11,7
	Fuite des membres /Dispersion	(+)	Ns.	Ns.	Ns.	(-)	16,6
Nombre total d'organisations locales		80	85	26	28	46	265

Notes: Les résidus ajustés sont utilisés pour détecter la significativité de l'indépendance de chaque cellule du tableau. Ns. : la modalité de la variable ne peut permettre de caractériser la classe (non significativité); (+) : la modalité de la variable est positivement associée à la classe considérée (relation significative et positive) ; (-) : la modalité de la variable est négativement associée à la classe considérée (relation significative et négative)

ANNEXE 21 : Résultats des tests de χ^2 pour la dimension des capacités collectives

TABEAU 80 : TEST DE X² ENTRE LES CLASSES ET LES VARIABLES MOBILISÉES POUR LA CONSTRUCTION DES CLASSES (RÉSULTATS DÉTAILLÉS - DIMENSION CAPABILITÉS COLLECTIVES)

		Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Ensemble %
Aide reçue	Pas d'aide	(-)	(+)	(+)	(-)	(+)	58,1
	Aide reçue	(+)	(-)	(-)	(+)	(-)	41,9
Aptitude à fédérer	Méfiance entre les membres	(+)	(-)	(-)	(+)	(-)	8,7
	Faible niveau de confiance entre une majorité de membres	(+)	Ns.	Ns.	Ns.	(-)	33,2
	Niveau de confiance élevé entre une majorité de membres	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	31,3
	Niveau de confiance élevé entre une majorité de membres	(-)	(+)	Ns.	(-)	(+)	26,8
Aptitude à formuler un objectif clair et partagé	Un grand nombre de membres sans opinion	(+)	(-)	Ns.	Ns.	(-)	17,0
	Plusieurs objectifs identifiés par les membres	Ns.	Ns.	Ns.	(+)	Ns.	43,8
	Même objectif mais avec des nuances	Ns.	(+)	Ns.	(-)	(+)	26,8
	Consensus entre les membres	(-)	(+)	Ns.	(-)	(+)	12,5
Aptitude à prendre des décisions cohérentes pour poursuivre un objectif commun	Objectif irréaliste	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	13,2
	Objectif réaliste mais actions incohérentes	(+)	Ns.	Ns.	Ns.	(-)	47,2
	Objectif réaliste et actions cohérentes	(-)	(+)	Ns.	Ns.	(+)	39,6
Capabilité à faire face à un conflit interne	Très faible	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	6,8
	Faible	(+)	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	29,4
	Elevée	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	34,3
	Très élevée	Ns.	(-)	Ns.	Ns.	Ns.	29,4

		Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Ensemble %
Capabilité à générer la confiance (Nombre de partenaires)	0	(-)	(+)	Ns.	(-)	Ns.	27,5
	1-2	(+)	(-)	(+)	Ns.	Ns.	26,4
	3-5	(-)	Ns.	Ns.	(+)	Ns.	30,2
	Plus de 5	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	(+)	15,8
Capabilité à faire respecter les règles	Très faible	(+)	Ns.	(-)	Ns.	(-)	14,3
	Faible	(+)	Ns.	Ns.	(+)	(-)	32,5
	Elevée	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	24,5
	Très élevée	(-)	Ns.	Ns.	(-)	(+)	28,7
Capabilité à rétribuer les membres	Une majorité de membres sont non satisfaits	(+)	(+)	(-)	Ns.	(-)	9,1
	Autant de satisfaits que d'insatisfaits	Ns.	Ns.	(+)	Ns.	Ns.	20,8
	Une majorité de membres est satisfaite	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	Ns.	37,4
	Tous les membres sont satisfaits	Ns.	Ns.	Ns.	(+)	Ns.	32,8
Nombre total d'organisations locales		80	85	26	28	46	265

Notes: Les résidus ajustés sont utilisés pour détecter la significativité de l'indépendance de chaque cellule du tableau. Ns. : la modalité de la variable ne peut permettre de caractériser la classe (non significativité) ; (+) : la modalité de la variable est positivement associée à la classe considérée (relation significative et positive) ; (-) : la modalité de la variable est négativement associée à la classe considérée (relation significative et négative)

ANNEXE 22 : Graphiques symétriques issus de l'ACM sur les composantes sociales des profils des personnes

Nous avons retenus 5 axes (de F1 à F5) pour l'analyse des situations sociales des personnes interrogées. Nous présentons ici les graphiques symétriques F1-F4 puis F1-F5, qui complète ce que nous présentons dans le Chapitre 7.

FIGURE 30 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE PROJETÉES SUR LES AXES F1-F4

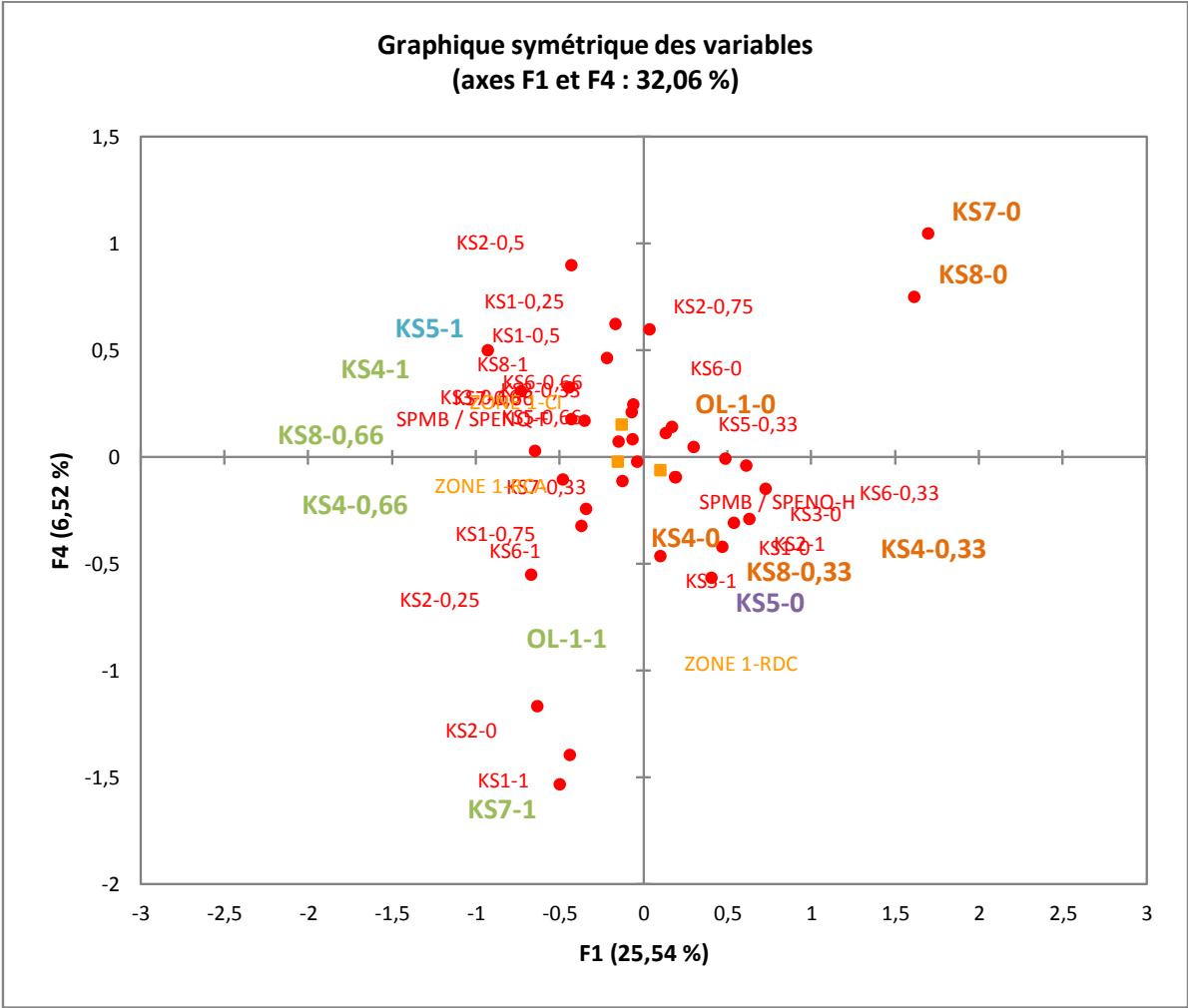
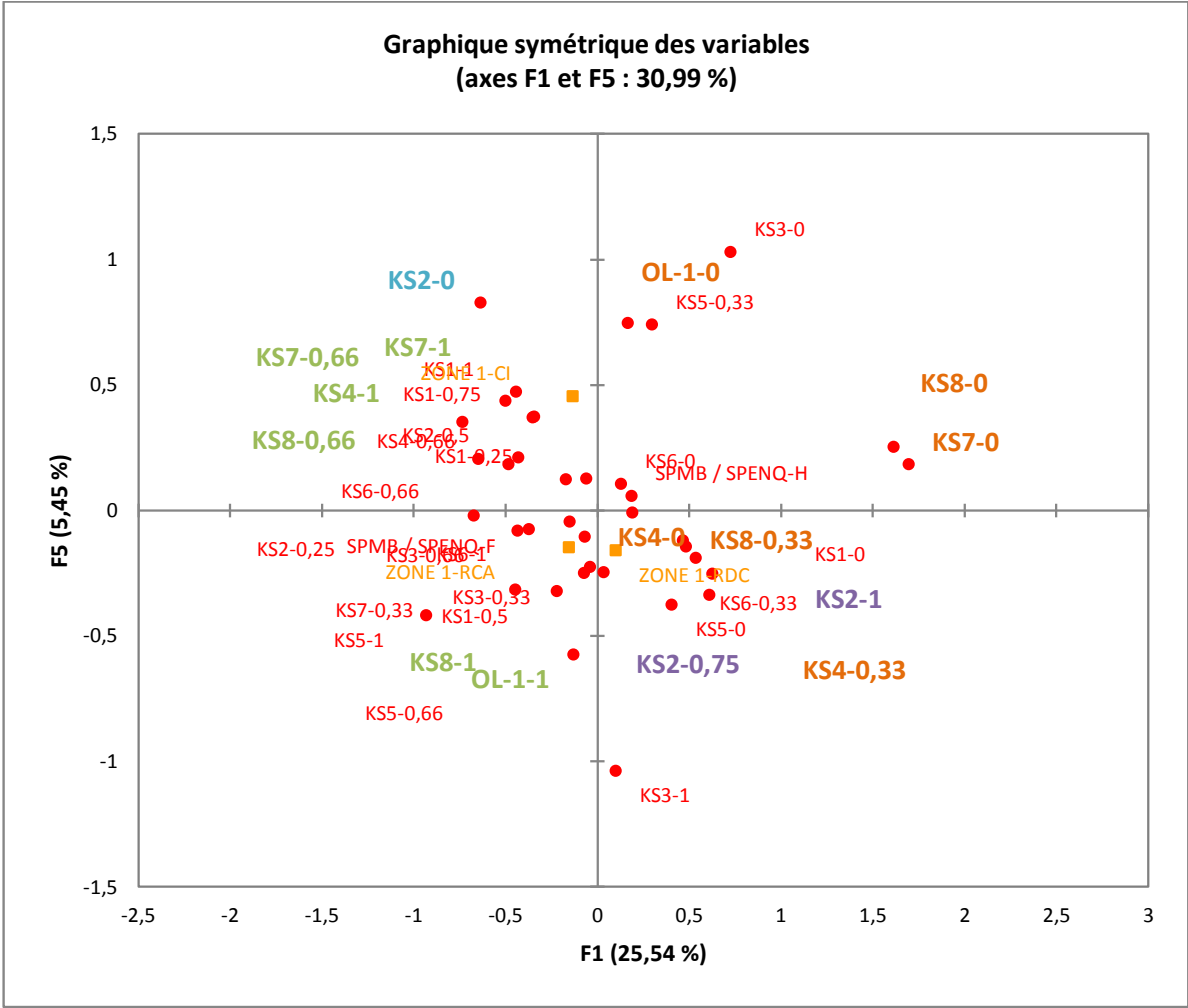


FIGURE 31 : GRAPHIQUE SYMÉTRIQUE DES VARIABLES DE LA COMPOSANTE SOCIALE PROJÉTÉES SUR LES AXES F1-F5

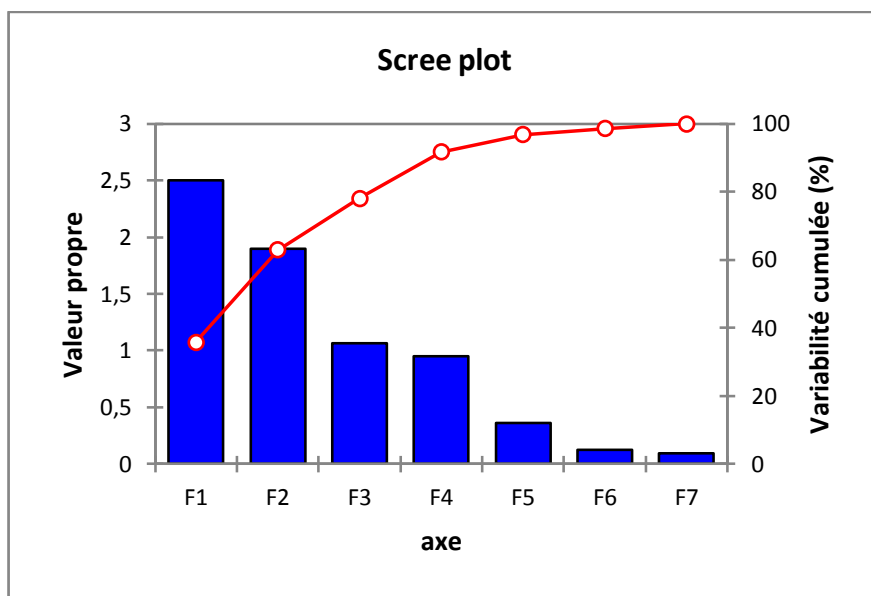


ANNEXE 23 : ACP à partir des des variables retenus pour la classification à l'échelle des OL

L'objectif est ici d'agrèger les différentes dimensions qui ont été dans un premier temps traitées par ACM. Les variables retenues sont représentées par les axes significatifs des ACM, c'est à dire les 7 variables actives que nous avons mentionnés dans le Chapitre 6.

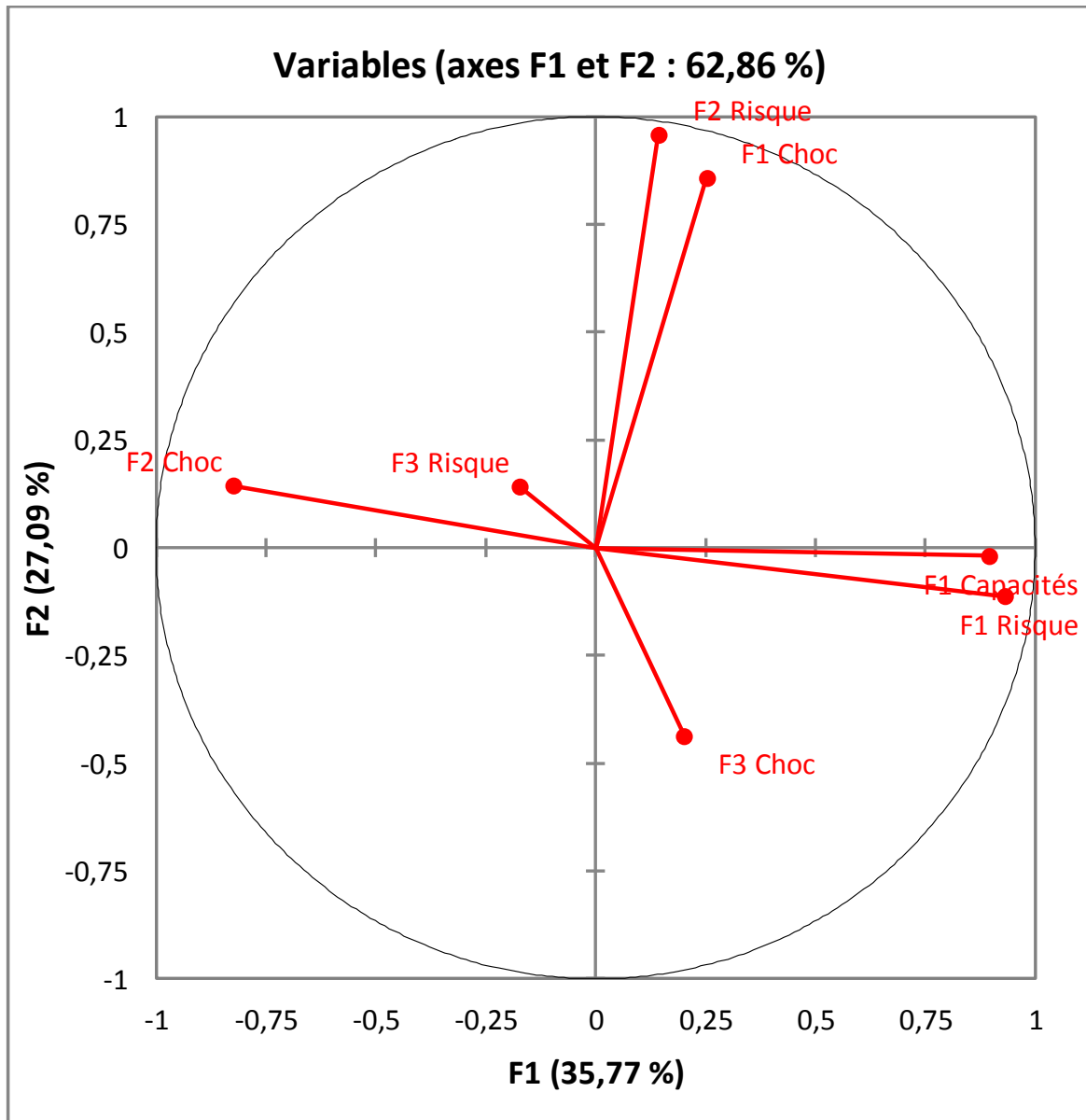
Pour cette ACP, nous retenons 2 axes, F1 et F2 (cf figure 32).

FIGURE 32 : SCREE PLOT DE L'ACP À PARTIR DES VARIABLES RETENUS POUR LA CLASSIFICATION À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS LOCALES



La matrice de corrélation montre que F1 capacités est positivement corrélé à F1 risque et négativement à F2 choc. Par ailleurs, F1 choc est positivement corrélé à F2 risque. F3 choc et F3 risque sont difficilement interprétable car proches du centre du cercle des corrélations (voir la figure 33).

FIGURE 33 : GRAPHIQUE DE LA PROJECTION DES VARIABLES DE L'ACP SUR LE CERCLE DE CORRÉLATION



Globalement, F1 rassemble les caractéristiques internes des OL : niveau de capacités de coordination interne ; gestion des risques ; durée d'existence. F2 rassemble plutôt les caractéristiques liées au contexte : niveau de dégât causé par le choc et risque pour l'avenir (niveau de menace constituée par l'environnement extérieur). Ainsi, il serait potentiellement envisageable de réfléchir à la construction d'un indicateur synthétique qui serait mobilisable pour réaliser un diagnostic à l'échelle des organisations locales.

Résumé : Cette thèse aborde la notion de résilience en contexte post-conflit, à l'échelle des organisations locales. L'émergence de différents foyers de conflit a mis en exergue l'incapacité de certains Etats à assurer à leurs populations l'accès à des infrastructures et des services fondamentaux. Les financements extérieurs n'étant pas en mesure de couvrir tous les besoins, ce sont alors les mécanismes de solidarité locaux qui sont promus. Après des chocs de grande ampleur, les dynamiques collectives sont perçues comme les moyens du relèvement. Il s'agit pour nous d'évaluer ces collectifs, c'est dire d'analyser les processus de structuration qui conduisent à l'action collective mais aussi les fonctions qui leur sont attribuées par leurs membres afin de comprendre leurs trajectoires. La mise à l'agenda de la notion de résilience pour penser le relèvement au sein des institutions internationales se heurtent à deux principaux écueils, premièrement celui de sa conceptualisation et deuxièmement celui de son opérationnalisation, écueils que nous tentons de dépasser dans ce travail. Comprise comme un processus, la résilience peut être articulée d'une part avec la notion de soutenabilité sociale, et d'autre part avec l'approche par les capacités. Au travers d'une analyse menée sur trois terrains de recherche affectés par de graves crises socio-politiques, nous proposons d'identifier les fondements de la résilience collective socialement soutenable à l'échelle des organisations locales.

Mots-clés : Capacités d'action collective ; Interventions humanitaires ; Organisations locales ; Post-conflit ; Résilience collective ; Soutenabilité sociale.

Abstract : This thesis address addresses the notion of resilience in post-conflict context, at the level of local organizations. The emergence of different focus of conflict has highlighted the inability of some states to provide their populations with access to basic infrastructure and services. As external funding is not able to cover all the needs, it is then the local solidarity mechanisms that are promoted. After large-scale shocks, collective dynamics are seen as a means of recovery. In order to evaluate these collectives, we analyze the structuring processes that lead to collective action but also the functions attributed to them by their members as well as their pathways. The emergence of the notion of resilience in the political agenda of international institutions in order o think about recovery comes up against two main difficulties : first of all its conceptualization, and secondly its operationalization. It is those pitfalls that we try to overcome in this work. Understood as a process, resilience can be articulated on the one hand with the notion of social sustainability, and on the other hand with the capability approach. Through an analysis conducted on three research fields affected by serious socio-political crisis, we propose to identify the foundations of socially sustainable collective resilience at the level of local organizations.

Key-words : Collective action capabilities ; Collective resilience ; Humanitarian interventions ; Local organizations ; Post-conflict ; Social sustainability.